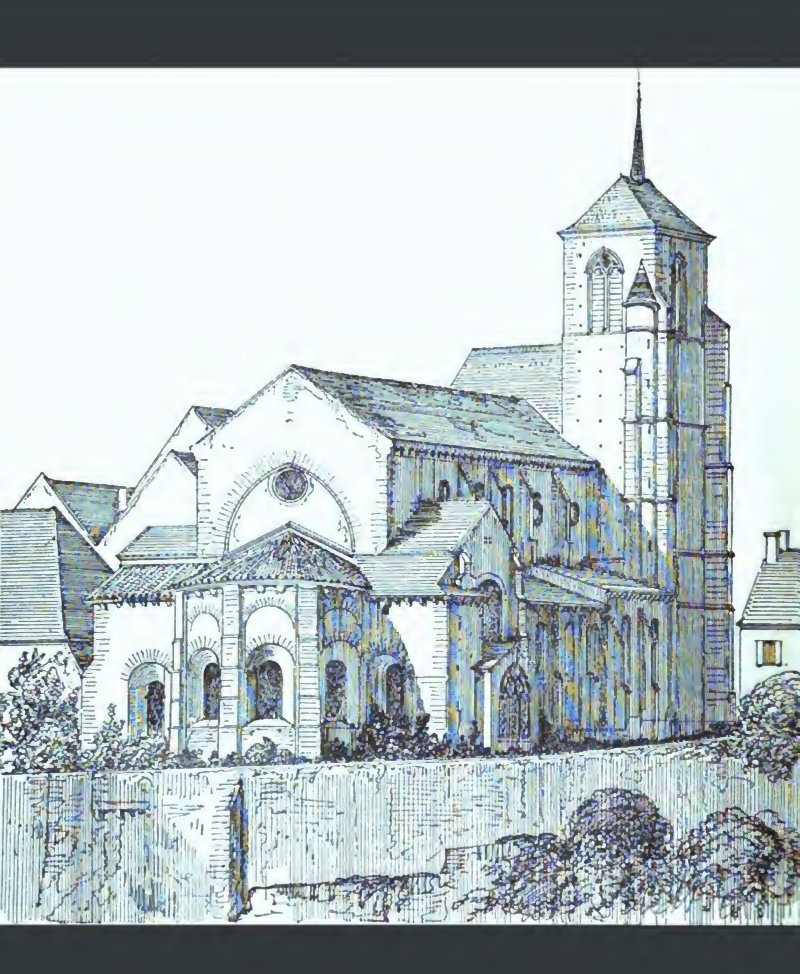
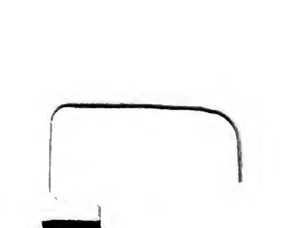


Description des villes et campagnes du dept. de ...

Victor Petit



DQG
Petit

DESCRIPTION

DES

VILLES ET CAMPAGNES

DU

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

DESCRIPTION

DES

VILLES ET CAMPAGNES

DU

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

RECUEIL DE NOTICES HISTORIQUES, BIOGRAPHIQUES, GÉOGRAPHIQUES, GÉOLOGIQUES, AGRICOLES, ETC.,

CONCERNANT

TOUTES LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT,

ACCOMPAGNÉES D'UNE NOMBREUSE COLLECTION DE DESSINS, CARTES ET PLANS

DESSINÉS, GRAVÉS ET LITHOGRAPHIÉS

PAR

VICTOR PETIT.

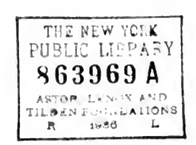
OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'YONNE.

II[e] VOLUME.

ARRONDISSEMENT D'AVALLON.

AUXERRE,
IMPRIMERIE, LITHOGRAPHIE ET LIBRAIRIE CH. GALLOT, ÉDITEUR.

1870.



NOS COLLABORATEURS

MM. CHAILLOU DES BARRES, CHALLE, CHEREST, COTTEAU, FLANDIN, PETIT DE VAUSSE, QUANTIN, RAUDOT.

C'est une rare et heureuse fortune pour un livre de pouvoir réunir de tels collaborateurs.

Les importantes et remarquables études historiques écrites par les principaux membres des Sociétés savantes de l'Yonne, et les renseignements fournis par un grand nombre de personnes, donnent à ce livre un intérêt local dont les lecteurs reconnaîtront toute la valeur.

Voici, dans l'ordre de leur insertion, la nomenclature des articles importants publiés dans ce même volume :

INTRODUCTION GÉNÉRALE à la description de l'arrondissement d'Avallon, par M. Raudot.

CANTON D'AVALLON. — Résumé géologique des environs d'Avallon, par M. Gustave Cotteau.

Résumé de l'histoire d'Avallon, par M. Challe.

Documents et renseignements divers donnés par MM. Bardin, Baudouin, Bodot, Caristie, l'abbé Doit, de Domecy, Gally, Moreau, Ravizy, de Vaulgrenant.

Canton de Guillon. — Notices et documents historiques d'après MM. l'abbé Breuillard, Petit de Vausse, Montarlot.

Canton de L'Isle-sur-Serein. — Notices et documents historiques, par MM. Breuillard, Lasserey, Petit de Vausse.

Canton de Quarré-les-Tombes. — Notices et dessins, par M. Baudouin; notices historiques, par MM. l'abbé Baudiau, l'abbé Brullée, l'abbé Henry, les R. P. de la Pierre-qui-Vire; MM. de Chastellux.

Canton de Vézelay. — Notice historique sur l'abbaye de la Madeleine et la ville de Vézelay, par M. A. Cherest. Documents et renseignements divers donnés par MM. l'abbé Couard, le docteur Colon, Flandin, Fosseyeux, Guiller, Jouin, l'abbé Martin.

A cette liste nous devrions ajouter le nom de divers ecclésiastiques de l'arrondissement d'Avallon, et de même, le nom de plusieurs instituteurs. A l'égard de ceux-ci, nous nous bornerons à signaler notamment MM. Château, de Brosses; Hérardot, de Magny; Olivier, de Châtel-Censoir; Renaud, de Voutenay; Thibault, de Saint-André-en-Terre-Plaine.

Nous devons à M. Petit, de Vausse, une notice sur les forêts du département de l'Yonne, et aussi quelques notes biographiques sur plusieurs des notabilités de l'Avallonnais, travail extrait de la bibliothèque de l'auteur, et l'une des plus riches collections de documents historiques du département.

Nous avons personnellement exploré tout l'Avallonnais. Nos premières excursions remontent à 1836; elles ont été continuées annuellement. Les villes, les bourgs, les villages, et presque tous les hameaux ont été visités. Chacune des communes composant les cantons de l'ar-

rondissement d'Avallon, est décrite séparément et classée dans son ordre alphabétique et non d'après son importance relative.

Les dessins occupent une place considérable dans ce volume. Selon notre pensée ils doivent, pour l'avenir, en constituer la partie la plus importante eu égard aux édifices disparus depuis longtemps, ou ruinés et même démolis depuis l'époque où nous les avons dessinés.

Indépendamment d'un panorama de la ville d'Avallon, des lithographies représentent les églises d'Avallon, de Vézelay, de Saint-Père et de Montréal ; le couvent de la Pierre-qui-Vire et le château de Chastellux. Une grande carte de l'arrondissement d'Avallon ; une carte de chacun des cantons; un plan d'Avallon et de ses environs ; un plan de la ville ancienne ; un plan de Vézelay ; enfin trois cent trente-un dessins intercalés dans le texte accompagnent les notices descriptives qui, presque toutes, nous sont personnelles. Nous avons toujours indiqué le nom des auteurs dont nous consultions les travaux ou les publications.

Un bulletin bibliographique termine le volume. Les ouvrages sont classés par localités.

L'AVALLONNAIS

LE SOL.

I.

En 1845, la Société géologique de France vint tenir ses assises à Avallon pendant dix jours; elle parcourut alors toutes les parties de l'Avallonnais pays qui est, sous le rapport géologique, un des plus curieux de la France.

L'Avallonnais comprend trois grandes divisions (1) : les GRANITES, les LIAS, les TERRAINS OOLITIQUES.

Les GRANITES, d'origine ignée, forment la partie méridionale et dominante de tout l'arrondissement. Leur plus grande altitude au-dessus du niveau de la mer est de 609 mètres au sommet de la montagne de la Pérouse, commune de Quarré-les-Tombes. Ces granites renferment plusieurs filons de porphyre; on y trouve aussi une bande de terrain houillier.

Les LIAS qui, à l'est, au nord et à l'ouest entourent ces granites, se subdivisent en trois étages, les grès du lias, le lias et les argiles supraliassiques. L'étage inférieur, qui repose toujours sur le granite, se compose à la base de grès et de roches siliceuses. Ces roches sont aussi désignées sous le nom d'arkoses. — Des argiles et des calcaires fortement hydrauliques forment le passage à l'étage suivant.

(1) Tout ce que nous disons du sol de l'Avallonnais est extrait de la *Notice sur la carte agronomique et géologique de l'arrondissement d'Avallon*, et de *l'Hydrologie du département de l'Yonne*, publiés en 1851, par M. Belgrand, l'illustre et savant ingénieur.

L'étage moyen du lias se compose d'argiles et de calcaires argileux. La formation se termine par plusieurs bancs d'un calcaire dur, d'un grès presque noir, rempli d'une multitude de fossiles, dont les plus remarquables par leur extrême abondance sont : la gryphée arquée, l'ammonite de Bucland, le plagiostome géant, etc. Cet étage moyen constitue le lias proprement dit.

L'étage supérieur se compose presque uniquement d'argiles dites supraliassiques, formant une masse de 60 à 80 mètres de hauteur, séparée en deux parties presque égales par des bancs de calcaire ferrugineux, au-dessus desquels se trouve la pierre à ciment de Vassy. Les calcaires sont extrêmement riches en fossiles, on y remarque surtout une large coquille, à laquelle on a donné le nom de gryphée cymbium.

Les Calcaires oolitiques, qui enveloppent les lias à l'est, au nord et à l'ouest, se divisent dans l'arrondissement en deux étages.

L'étage inférieur est formé à sa base de calcaires à entroques. Au-dessus se trouve la terre à foulon se composant de calcaires mous, argileux, formé d'assises minces, alternant avec des argiles maigres, où l'on trouve un nombre prodigieux de pholadomies, de térébratules, etc., enfin, la grande oolite composée, à sa base, d'assises minces de calcaire à cassure esquilleuse et au-dessus des assises également minces d'un calcaire empâtant une quantité innombrable de petits globules sphériques blancs, des oolites.

Le groupe moyen des terrains oolitiques se divise en deux sous-groupes : les argiles d'Oxford, le coral-rag.

Les argiles d'Oxford, reposent sur un ou plusieurs bancs minces de silex. Au-dessus se trouve un calcaire marno-compacte d'une dureté médiocre, à la base duquel se trouvent beaucoup de fossiles et entre autres une large coquille, la gryphée dilatée. Tout le reste de la formation se compose de calcaires argileux minces, alternant avec des marnes grises très-maigres.

Le coral-rag se compose, à sa base, d'un calcaire très-blanc, fendu, à oolites très-fines, et au-dessus d'un calcaire à texture grossière, assez souvent très-dur, presque entièrement composé de polypiers souvent énormes et d'une multitude d'autres fossiles.

L'oolite supérieure n'existe pas dans l'arrondissement d'Avallon (1).

Outre ces terrains de diverses natures dont il vient d'être question, il existe des lambeaux de terrains tertiaires près de Grosmont et sur les plateaux oolitiques entre la Cure et l'Yonne, et des alluvions peu étendues dans les vallées de la Cure, du Cousin et du Serein, en aval de Pierre-Pertuis, Pontaubert et Guillon. Ces alluvions, d'une origine ancienne, se composent, dans la partie supérieure, de blocs roulés de granites ou d'arkoses souvent très-gros ; dans la partie inférieure le volume des galets diminue et ils sont parfois mélangés de graviers calcaires. A une époque qui se perd dans la nuit des siècles, tous ces terrains de lias et de

(1) L'ensemble des granites et des grès du lias forme, dans l'arrondissement, une surface de 26,529 hectares, l'étage moyen et l'étage supérieur du lias occupe une étendue de 23,958 hectares, l'ensemble des terrains oolitiques s'étend sur 15,045 hectares.

calcaires oolitiques étaient couverts par la mer, dont les flots entouraient le massif de nos terrains granitiques. Cette mer s'est retirée au loin par suite, sans doute, de soulèvements qui ont formé nos montagnes secondaires, mais en laissant les vestiges de myriades d'animaux qui avaient vécu dans son sein ou sur ses bords.

Nos mers actuelles ne peuvent même donner une idée de quelques espèces d'êtres étranges, dont nous retrouvons les débris autour de nous. Les plus remarquables de ces animaux étaient d'immenses lézards marins. L'ichtyosaurus, sorte de crocodile énorme, pouvait, d'après sa forme, lutter contre les vagues et habiter les mers profondes, on en trouve de nombreux vestiges à Vassy-lès-Avallon. D'après Cuvier, cet étrange animal avait la mâchoire d'un dauphin, les dents d'un crocodile, la tête et le sternum d'un lézard, les extrémités d'un cétacé.

Le plesiosaurus, autre saurien non moins étrange, avait aussi les extrémités d'un cétacé, mais la tête d'un lézard et un cou long et flexible semblable à un serpent. On a trouvé les ossements de l'un de ces animaux près de Vassy, à Saint-Valentin (1).

II.

Si le géologue a tant de faits curieux à constater dans l'Avallonnais, le savant qui s'occupe d'hydrologie peut y faire aussi plus d'une observation intéressante.

Toutes les eaux qui arrosent l'Avallonnais s'écoulent du midi au nord et se jettent dans l'Yonne, grand affluent de la Seine, et plus considérable que la Haute-Seine elle-même.

Mais ces quantités d'eau que donnent les différents terrains ne sont pas les mêmes à égalité d'étendue.

Le sous-sol du granite et des grès du lias est imperméable, mais le sol est léger et très-perméable, aussi il existe presque toujours, entre le sol et le sous-sol, une véritable nappe d'eau qui se dessèche dans les grandes chaleurs, mais se renouvelle à la suite de chaque pluie, de là la multitude de petites sources qui suintent dans tous les plis si multipliés de nos terrains granitiques.

D'ailleurs, dans ces terrains de l'Avallonnais, la quantité d'eau qui y tombe annuellement est beaucoup plus considérable que celle qui arrose les terrains moins élevés des autres formations, soit que les masses de bois qui en couvrent une grande partie attirent les nuages, soit que l'élévation plus grande au-dessus de la mer et le refroidissement de l'atmosphère produisent cet effet. Un fait certain, c'est que plus le sol du Morvan s'élève en remontant près des sources de la Cure et de l'Yonne, plus il pleut (2).

(1) M. Moreau, professeur de mathématiques à Avallon, et géologue très-distingué, a découvert et conservé une fort belle mâchoire d'icthyosaurus, une tête complète de plesiosaurus, ainsi que la plus grande partie du reste de ses ossements.

(2) D'après les observations faites près du réservoir des Settons, à 12 kilomètres de la source de la Cure, à une altitude de 596 mètres, il tombe annuellement, en moyenne, 1m 816 d'eau.

La masse du lias est trop imperméable pour qu'il y existe beaucoup de sources. On en trouve cependant quelques-unes dans les couches de calcaires à gryphées arquées et cymbium.

Mais à la limite des argiles puissantes qui terminent le lias et des calcaires oolitiques qui les couronnent, il existe des magnifiques nappes d'eau qui produisent de très-belles sources, les affleurements de ces nappes d'eau traversent tout l'Avallonnais de l'est à l'ouest. Comme ces sources sont soutenues par une puissante couche d'argile, elles se font jour à toute hauteur au-dessus du fond des vallées.

Les sources sont très-rares dans la grande oolite, parce que les fonds des vallées sont aussi absorbantes que les plateaux, mais toutes les fois qu'il existe des couches marneuses, ou qu'on s'approche de l'oolite moyenne, on trouve au fond des vallées des sources admirables par la limpidité et le volume de leurs eaux.

Le régime de l'écoulement des eaux varie avec les différences du sol.

Ainsi, par suite de l'imperméabilité du sous-sol granitique et du lias, sur les deux versants de la Cure et du Cousin, entre leurs sources et Blannay ; du Serein, entre Toutry et L'Isle, le sol est sillonné par de nombreux ruisseaux. A la suite d'une pluie un peu forte, chaque sillon devient un ruisseau, chaque pli de terrain un torrent, et il arrive ainsi dans les vallées un énorme volume d'eau.

Les terrains calcaires oolitiques très-perméables, au contraire, absorbant sur place les eaux de pluie à mesure qu'elles tombent, beaucoup de vallées secondaires restent sèches même à la suite de grandes pluies. De loin en loin une grosse source surgit près de la rivière principale ou, jaillissant sur un point plus élevé, forme un ruisseau qui quelquefois se perd un peu plus loin dans les profondeurs de la terre.

Les rivières elles-mêmes diminuent toujours de volume en traversant ces terrains ; le Serein se perd même complétement à l'étiage en amont de Grimault.

Ces propriétés différentes du sol qui ont une action si remarquable sur le régime des cours d'eau, ne jouent pas un rôle moins important dans le développement de la végétation.

La fraîcheur des terrains imperméables est éminemment favorable à certaines plantes. Les prairies naturelles, par exemple, peuvent y être cultivées, même sur les coteaux, tandis que dans les terrains perméables elles sont confinées au fond des vallées, et seulement dans la limite des terrains submergés par les crues. Ces derniers terrains peuvent avoir l'aspect aride, même lorsqu'ils sont fertiles ; l'aspect verdoyant des premiers leur donne un air de richesse, même lorsqu'ils sont médiocrement productifs.

III.

Ces différentes formations géologiques, si curieuses pour le savant, donnent à l'Avallonnais une grande variété d'aspects et un charme particulier.

Les lias et les calcaires sont sans doute la partie la moins pittoresque et, cependant, ils ne sont pas dépourvus d'admirables points de vue. Ces roches caver-

neuses, qui s'élèvent à pic à 50, à 60 mètres de hauteur au-dessus de la Cure, près de Saint-Moré, et de l'Yonne, près de Châtel-Censoir, semblent d'immenses remparts bâtis par des géants. Au-dessous des terrains calcaires oolitiques qui couronnent les marnes supraliassiques, une ligne presque continue de sources qui jaillissent à leurs pieds, entretient sur les pentes argileuses de riches prairies et une belle végétation. Au-dessus, le calcaire à entroques figure de vieilles forteresses en ruine. Sur le sommet, il est vrai, le calcaire oolitique, où l'eau disparaît dans d'innombrables fissures aussitôt qu'elle est tombée du ciel, présente l'aspect de l'aridité, mais du haut de ces plateaux et sur leurs bords, la vue s'étend au loin sur de magnifiques horizons; ainsi, lorsqu'on se place près de Montelon, sur Montmarte, sur Gros-Mont, sur la terrasse de Vézelay, l'œil émerveillé se promène dans les belles vallées du Serein, du Cousin, de la Cure, et dans le lointain admire la ligne bleue et ondulée des montagnes du Morvan.

Mais la partie la plus pittoresque de l'Avallonnais se trouve au midi, dans les terrains granitiques.

Les vallons étroits, excessivement contournés, sont presque toujours encaissés et bordés d'une énorme dentelure de caps et de roches qui s'entrecroisent d'une rive à l'autre.

Quelquefois, cependant, les vallons s'élargissent brusquement (1), et on y voit souvent des étangs à eau limpide, miroitant au soleil, qui vous donnent l'illusion d'une grande rivière.

L'humidité, due à l'imperméabilité du sous-sol, aux suintements qu'on remarque partout à la surface du granite, jointe aux matières alcalines provenant de la décomposition des feldspaths, y développe la plus énergique végétation dont la verdure forme un admirable contraste avec le ton brun rouge foncé des roches. Les bruyères, les fougères, les genêts, les digitales pourprées, une immense variété de fleurs, de mousses, de lichens et d'autres plantes parasites, envahissent promptement les terrains en friches ou en jachères, et les roches elles-mêmes.

Les vallées ont une pente énorme, le torrent qui coule dans chacune d'elles en occupe ordinairement tout le fonds, parfois il est bordé d'une étroite lisière de pré, mais souvent les bois descendent du sommet des coteaux jusqu'au bord de l'eau, et on pourrait se croire dans un pays vierge, habité seulement par des animaux sauvages.

Les principales rivières, la Cure et le Cousin, dominées par des plateaux qui s'élèvent depuis quatre-vingts jusqu'à deux cent quarante mètres au-dessus d'elles et presque à pic, se précipitent souvent en cascades avec un bruit continuel sur les roches qui obstruent leur cours. Avec un verre grossissant on pourrait se croire dans les vallées des Alpes; le Morvan avallonnais, c'est la Suisse en miniature.

Point de contraste plus frappant que le passage des roches dures du granite ou

(1) Dans plus d'un de ces bassins, le sol est admirablement disposé pour la construction de grands réservoirs, qui pourraient emmagasiner les eaux des crues, maintenir la tenue des rivières, si faibles à l'étiage, et créer d'admirables irrigations.

du grès aux terrains mous des deux étages supérieurs du lias ; les vallées resserrées et contournées s'élargissent brusquement ; leurs pentes abruptes, hérissées de rochers à pic, font place à des plateaux faiblement inclinés, les torrents remplis d'énormes cailloux roulés, encaissés dans des lits profonds, deviennent des cours d'eau tranquilles dont les rives, légèrement concaves, vont se raccorder par une courbure régulière au pied des coteaux voisins, les bois deviennent rares et sont remplacés par de riches cultures. La fougère, la digitale, le genêt ont complétement disparu ; les sommets des coteaux s'arrondissent et s'éloignent du fond de la vallée, la culture de la vigne s'y développe et les plateaux tourmentés du granite font place à des plaines ondulées.

Du haut des promenades d'Avallon, des rochers de Pontaubert et de Pierre-Pertuis, que de vues admirables dans leurs variétés !

Après les géologues qui sont venus chercher, dans les terrains si divers de l'Avallonnais, un fragment considérable de l'histoire des révolutions du globe, les touristes, les peintres de paysages viennent admirer et reproduire tant de sites si pittoresques et si beaux.

Mais l'Avallonnais n'est pas seulement remarquable par les œuvres de la nature, il l'est aussi par ses souvenirs historiques et ses monuments.

LES HABITANTS DE L'AVALLONNAIS.

I.

On a trouvé, depuis quelques années, dans les grottes curieuses situées entre Arcy-sur-Cure et Saint-Moré, des ossements nombreux et accumulés de chevaux, de cerfs, de rennes, de bœufs primitifs, d'hyènes, d'ours des cavernes, d'éléphants, de rhinocéros. Des hommes ont-ils habité notre contrée en même temps que ces grands animaux ? Grave question que des vestiges de l'industrie humaine, et même une mâchoire d'homme trouvés près de ces ossements, sembleraient décider. Quoiqu'il en soit, nous ne nous occuperons des hommes de notre contrée qu'à dater des temps historiques.

A l'époque qui précéda la conquête des Gaules par César, tout le pays situé autour et à une grande distance de Bibracte, formait la puissante cité des Éduens, et l'Avallonnais en faisait partie. Nos ancêtres furent certainement au nombre des Éduens qui défendirent, dans un suprême effort, Alise, si voisine de nous, et où la nationalité gauloise succomba, non sans gloire, sous le génie de César et le courage opiniâtre de ses légions.

Dans les premiers temps de la domination romaine, la Gaule et notre pays en particulier, purent jouir d'une assez grande prospérité. Les vainqueurs ménagèrent des vaincus qui pouvaient être encore redoutables, et la paix régna dans les Gaules, la guerre recula jusqu'aux frontières de la Germanie.

Auguste développa ou fonda la grande ville qui reçut son nom; Augustodunum devint la capitale de l'ancien pays des Éduens. De grandes routes partirent de cette ville qui fut ainsi en communication avec toutes les parties des Gaules; la grande voie d'Autun à Boulogne-sur-Mer, traversait Aballo, cité dans les Itinéraires. Les vestiges de temples payens et de belles villas gallo-romaines qu'on a trouvés aux environs d'Avallon, dans des lieux qui sont aujourd'hui couverts de bois ou inhabités, presque tous nos villages qui portent des noms d'origine celtique ou latine, prouvent que notre pays était alors très-peuplé.

Mais la centralisation excessive de l'empire, qui finit par détruire toute force et toute initiative individuelles, le despotisme anarchique des Empereurs faits et défaits par les légions, la fiscalité rapace de ces empereurs éphémères qui dévoraient leur règne d'un moment, la corruption effroyable de mœurs qui se répandait de Rome, la capitale immense, sur toutes les parties de l'empire, la dépopulation, suite de la misère publique et de cette corruption, amenèrent la décadence et la ruine de l'empire romain. En vain le Christianisme lutta contre cette pourriture, en vain le Christianisme devint triomphant sous Constantin, il ne put redonner la vie à ce grand corps qui se mourait, et lui-même semblait atteint par ces vices qui en dégradant les âmes donnaient la mort. Les Barbares vinrent se ruer sur le cadavre de l'empire romain, les Burgundes s'emparèrent de l'est des Gaules et y fondèrent un royaume, l'Avallonnais en fit partie et, depuis cette époque jusqu'à la révolution de 1789, il n'a jamais cessé d'être Bourgogne.

D'après les historiens, les Burgundes étaient les plus civilisés des Barbares, ils ne mirent point tout à feu et à sang dans les pays dont ils firent la conquête, ils ne furent point dévastateurs, mais convinrent avec les vaincus de leur laisser les deux tiers des terres et de respecter la liberté des hommes libres; la fusion s'opéra promptement entre les vainqueurs et les vaincus. Les Burgundes devinrent chrétiens avant les Francs, et sainte Clotilde, nièce du roi des Burgundes, convertit Clovis.

Avallon conserva et peut-être accrut sous les Burgundes l'importance qu'il avait eue sous la domination romaine, en voici les preuves.

Saint Germain, né à Autun en 496, et évêque de Paris au milieu du sixième siècle, vint dans sa jeunesse étudier aux écoles d'Avallon.

Dès le sixième siècle, Avallon devint le chef-lieu d'un pagus, puis d'un comté, qui s'étendaient au-delà même de notre arrondissement actuel (1).

Jusqu'au dixième siècle, nous voyons des comtes d'Avallon, et ce titre n'était attribué, alors, qu'à de hauts fonctionnaires ayant juridiction sur un pays important.

(1) Lorsque la religion chrétienne devint dominante, la hiérarchie ecclésiastique fut calquée sur la hiérarchie administrative de l'Empire. Le diocèse d'Autun fut formé de tout le pays dont Augustodunum était la capitale. Dans la suite des temps, les circonscriptions administratives furent changées, mais l'Église conserva les siennes. Jusqu'à la Révolution de 1789, non-seulement Avallon et les paroisses voisines, mais Vézelay et plusieurs paroisses du Nivernais, comme Corbigny et Bazoches faisaient partie du diocèse d'Autun et avaient été de l'archidiaconé d'Avallon, preuve certaine qu'elles étaient comprises primitivement dans le pagus Avallensis.

Un atelier monétaire fonctionnait à Avallon et on a retrouvé plusieurs monnaies frappées dans cette ville (1).

Au neuvième siècle, la collégiale d'Avallon, avec ses nombreux chanoines, fut fondée, soit par Girard, comte d'Avallon, soit par le fameux comte Gérard de Roussillon. Ce dernier fonda, dans le pagus Avallensis, l'abbaye de Vézelay qui, pendant le Moyen-Age, parvint à un si haut degré de renommée et de puissance.

II.

Nous n'avons pas l'intention de faire l'histoire de l'Avallonnais, nous voulons seulement jeter un coup d'œil d'ensemble sur notre pays.

Après la ruine du premier royaume de Bourgogne envahi par les Francs, en 534, plusieurs princes français furent rois de Bourgogne. Son histoire devient alors très-obscure, et il semble que sous Charlemagne et ses premiers successeurs, la Bourgogne ne fut plus qu'une province du royaume, mais le peuple bourguignon aspirait toujours à conserver sa vie propre; la guerre de Gérard de Roussillon contre Charles-le-Chauve en est bien la preuve, et l'histoire constate que depuis l'an 877 jusqu'en 1477 la Bourgogne, sauf quelques années de la domination contestée des rois de France, eut toujours des ducs souverains sous une suzeraineté presque nominale de la France et une nationalité vivace. L'Avallonnais fut alors un pays frontière de la France, et les places fortes d'Avallon et de Montréal furent, de ce côté, la sauvegarde de la Bourgogne.

Nous ne parlons pas de Vézelay, ville plus forte encore.

L'abbaye de Vézelay qui, pendant les premiers siècles du Moyen-Age, avait formé une espèce de principauté indépendante, fut absorbée plus tard par la royauté et fit partie du domaine royal, de sorte que Vézelay et les villages qui l'entouraient furent enlevés à la Bourgogne. Mais si les habitants cessèrent légalement d'être Bourguignons, ils conservèrent les mœurs et les idées des Bourguignons.

En 1360, les habitants de Vézelay se réunissent aux troupes du duc de Bourgogne pour s'emparer du château de Pierre-Pertuis, tombé au pouvoir des Anglais qui ravageaient tout le pays. Au siècle suivant, les habitants de Vézelay se rallient au duc de Bourgogne Jean-Sans-Peur contre les Armagnacs, et à Philippe-le-Bon contre Charles VII (2). Sous le rapport religieux ils furent, jusqu'en 1789, du diocèse d'Autun comme les habitants du reste de l'Avallonnais.

Par leurs relations continuelles avec ses habitants, par la communauté de mœurs et d'intérêts, les habitants de Vézelay et des villages qui en dépendaient, continuèrent à être moralement de l'Avallonnais.

(1) M. Bardin, professeur au collége d'Avallon, numismate très-distingué, a, dans son beau médaillier, des monnaies frappées à Avallon sous Charles-le-Chauve.

(2) Voyez l'*Étude historique sur Vézelay,* par M. A. Cherest, notamment les pages 207, 208, 209, 215 du chapitre V, 233 et suivantes, 243 et suivantes du chapitre VI de la seconde partie, et page 612 de l'appendice.

Que de combats se sont livrés dans l'Avallonnais depuis les incursions des Normands terminées en 945 par leur défaite à la bataille de Chalau, jusqu'aux dernières luttes de Charles-le-Téméraire contre Louis XI! Que de malheurs, de massacres, de dévastations par les guerres entre seigneurs, par les guerres avec les Anglais après la funeste bataille de Poitiers, avec les Français pendant le règne des trois derniers ducs de Bourgogne, avec les grandes compagnies, les routiers, les écorcheurs qui pillaient amis et ennemis! Et la peste et la famine qui venaient à la suite de ces dévastations décimer les populations!

Mais le courage et l'énergie de nos ancêtres étaient grands; après les désastres, les fléaux dévastateurs, on les voit lutter, se relever, le pays se repeuple, s'enrichit. Ce n'est plus cette population énervée, inerte, sans vie de la décadence et de la pourriture romaines, le sang plus pur des Barbares, leur esprit indomptable de liberté et d'indépendance individuelle, l'avaient en quelque sorte régénérée, et ces Bourguignons du Moyen-Age, nobles, bourgeois et paysans nous étonnent par leur constance et leur énergie.

Les hommes d'armes de l'Avallonnais se firent remarquer entre tous.

Lorsque saint Bernard prêcha la croisade à Vézelay, en 1146, en présence du roi de France Louis VII, lorsque l'archevêque de Tyr prêcha une nouvelle croisade à Vézelay, en 1190, en présence de Philippe-Auguste et de Richard-Cœur-de-Lion, bien des seigneurs de l'Avallonnais prirent la croix et partirent pour la Terre-Sainte avec leurs vassaux, et Joinville, dans sa relation de la croisade de saint Louis en Egypte, parle plus d'une fois de Monseigneur Pierre d'Avallon. Dans les siècles suivants, que de guerriers remarquables, dont le plus illustre fut le maréchal de Chastellux!

Mais dans notre pays, au Moyen-Age, le courage militaire ne fut pas tout, et c'est peut-être pour cela qu'il s'éleva si haut; deux grandes forces se dressèrent à côté de l'épée: la foi et la liberté.

Les collégiales d'Avallon, de Montréal, de Châtel-Censoir, dont nous admirons encore les églises, les abbayes de Marcilly et de Cure, et surtout la glorieuse abbaye de Vézelay, qui créa cette magnifique basilique, l'orgueil de nos contrées, attestent la puissance de la religion sur les esprits et les âmes.

Les Croisades qui en furent aussi un éclatant témoignage, dissipèrent une partie de l'ignorance des seigneurs et de leurs vassaux qui les suivirent en Orient; elles élargirent leurs idées.

D'un autre côté, un souffle puissant de liberté anima le peuple des villes; dès 1150, les habitants de Vézelay soutinrent une lutte mémorable contre l'abbé, pour maintenir leur droit de commune, et, s'ils succombèrent d'abord, ils obtinrent de l'abbé une charte d'affranchissement avant la fin du XIIe siècle, et ils prouvèrent plus d'une fois leur ardent amour de la liberté. En 1214, les habitants d'Avallon obtinrent une charte semblable, confirmée en 1220 par le duc de Bourgogne, Hugues IV, et furent aussi jaloux de leur liberté que les Vézeliens; en 1228, Anséric de Montréal accorda également une charte pareille aux habitants de Montréal.

Dans le même siècle où furent données ces chartes, un grand exemple de justice

vint frapper, dans l'Avallonnais, le plus puissant seigneur féodal, et apprendre aux grands et aux petits que les droits et l'humanité devaient être respectés. Ansėric VII, de Montréal, de cette grande famille, alliée aux ducs de Bourgogne, qui s'était élevée à un si haut degré de renommée et de puissance, voulait reprendre par la force les donations faites par ses ancêtres aux établissements religieux et était devenu le tyran de ses vassaux. Sur l'ordre de saint Louis, il fut, en 1255, dépouillé de ses terres par le duc de Bourgogne, et ses descendants s'éteignirent dans l'obscurité.

Les franchises accordées aux villes de Vézelay, d'Avallon et de Montréal, furent d'un salutaire exemple et servirent même aux serfs des villages; la plupart obtinrent de leurs seigneurs, non pas le droit de commune, mais au moins leur affranchissement, la limitation de leurs charges, des ventes de terrains moyennant des rentes fixes, et le droit reconnu de jouir du fruit de leurs travaux et de leurs propriétés.

Bientôt, il n'y eut plus d'esclaves, la coutume de Bourgogne, la grande loi du pays, promulguée en 1459, par Philippe-le-Bon, sur la demande et après l'assentiment des États, déclare qu'il n'y a nuls hommes serfs de corps.

Sous les ducs de la première race, la justice supérieure à celle des seigneurs, commença à faire sentir ses bienfaits, elle se développa sous les ducs de la seconde race, l'influence des hommes de loi balança celle des hommes d'armes, nul seigneur n'aurait pu impunément braver les arrêts de la cour de justice des ducs.

Dès le commencement du quinzième siècle, nous voyons, dans l'Avallonnais, le bailliage organisé. On a la liste des juges civils et criminels depuis 1429.

L'Avallonnais jouissait, d'ailleurs, des franchises de la Bourgogne. Dès le commencement du Moyen-Age, la Bourgogne avait une sorte de gouvernement représentatif; ses états, composés des principaux membres du clergé, des gentilshommes ayant fiefs, des députés des villes, se réunissaient régulièrement, concédaient les subsides au duc, nommaient des élus des trois ordres, qui en faisaient la perception et en surveillaient l'emploi. Les États participaient à la puissance législative. Ces institutions élevaient les caractères, les intelligences et formaient des hommes.

Lorsque la Bourgogne fut réunie à la France et que l'Avallonnais cessa d'être frontière, notre pays ne perdit point son courage militaire et son énergie, les guerres de religion le prouvèrent bien; nulle part les ligueurs, les royalistes, les protestants, ne montrèrent plus de courage, de persévérance et de vigueur. La Bourgogne conserva la plus grande partie de ses franchises et son esprit particulier. Le Parlement et la Chambre des Comptes remplacèrent l'ancienne justice souveraine des ducs et veillèrent au maintien des droits et des franchises de la Bourgogne, les États continuèrent leur mission, et s'ils perdirent leur importance politique, ils accrurent leurs attributions comme administrateurs de la province; toutes les fonctions publiques en Bourgogne continuèrent à être remplies par des Bourguignons; l'intelligence des affaires, l'indépendance de la magistrature et du barreau, le courage militaire, la fierté des caractères, l'honneur dans toutes les classes, continuèrent à former les traits saillants de l'esprit bourguignon. On était bon Français, mais on restait Bourguignon.

Le goût et la gloire des lettres et des arts vinrent s'unir à la gloire des armes. Dès le seizième siècle et surtout dans les deux siècles suivants, la Bourgogne enfanta une foule d'écrivains remarquables, et Dijon rivalisa avec Paris pour le goût des lettres et des arts. L'Avallonnais ne se montra pas indigne de sa capitale, et produisit bien des hommes de savoir et d'esprit, qui ont fait honneur à notre pays.

III.

Mais c'est surtout par les illustrations militaires que l'Avallonnais se recommande à notre souvenir (1).

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'à chaque siècle et dans les moments les plus orageux de notre histoire, apparaissent des hommes de guerre, dont le nom brille d'un vif éclat et dont notre pays revendique le berceau. Au douzième siècle, c'est Ansèric de Montréal, grand sénéchal de Bourgogne, mort en Terre-Sainte; au siècle suivant, c'est le fils du duc Hugues IV, Huguenin de Bourgogne, seigneur de Montréal et vicomte d'Avallon. Plus tard, c'est Geoffroy de Charny, seigneur de Pierre-Pertuis, porte-oriflamme de France, massacré sous les yeux du roi Jean, à la bataille de Poitiers.

Pendant les guerres désastreuses du quatorzième siècle, plusieurs enfants de l'Avallonnais ont rendu célèbre, au loin, le nom du pays qui les avait vu naître: Claude de Beauvoir, seigneur de Chastellux, reçut le titre de maréchal de France; Guy de Bar, seigneur de Presles, bailli d'Auxois et capitaine d'Avallon, fut nommé prévôt de Paris; François de Surienne, seigneur de Pisy, mieux connu sous le nom de l'*Arragonais* ou de *Polyorcète*, fut grand maître de l'artillerie de Philippe-le-Bon; plusieurs membres de l'illustre famille de Jaucourt se distinguèrent dans de hautes fonctions.

Pendant les guerres du calvinisme et de la ligue, François de la Magdelaine, marquis de Ragny, maréchal de camp, que Henri IV appelait son fidèle Ragny, fut l'un des plus zélés défenseurs de la royauté et du catholicisme dans nos pays.

Il était réservé à l'Avallonnais de produire un de ces hommes qui sont la gloire d'un règne et d'une nation: le pauvre gentilhomme Albin Leprestre de Vauban, qui greffait ses arbres et cultivait ses jardins de Saint-Léger-de-Foucheret, ne se doutait assurément pas qu'il allait donner naissance à un maréchal de France, et que le nom de son fils, au lieu de s'effacer avec le temps, serait répété d'âge en âge, et grandirait avec les siècles.

Au nombre de ces figures historiques, nous devons citer un troisième maréchal de France né dans l'Avallonnais, Davout, le premier, peut-être, des lieutenants de Napoléon Ier, et le plus intègre.

(1) J'ai emprunté la page qu'on va lire au curieux ouvrage que M. Ernest Petit vient de publier sur *Avallon* et l'*Avallonnais*.

IV.

N'est-il pas fort extraordinaire qu'un pays aussi petit que l'Avallonnais ait produit trois maréchaux de France, comment expliquer ce phénomène? C'est, comme nous l'avons déjà dit, que l'Avallonnais était une terre de Bourgogne où il y avait plus de vie que dans la plupart des autres provinces de la monarchie française, parce qu'il y avait, depuis longtemps, des institutions plus libres et plus généreuses, c'est que l'Avallonnais ayant été, pendant le temps des rois et des ducs de Bourgogne, pays frontière, sans cesse exposé aux invasions et à la guerre, l'esprit guerrier s'était développé au plus haut point dans la population tout entière, cet esprit avait survécu à la réunion à la France.

Dans les guerres gigantesques de la République et de l'Empire, le maréchal Davout ne fut pas le seul général remarquable produit par l'Avallonnais. Il y eut à côté de lui plus d'un homme à qui l'occasion et le temps seuls, peut-être, ont manqué pour obtenir comme lui le bâton de maréchal. Nous avons eu les généraux de division Borne des Fourneaux, Habert, Razout, Candras, mort à la Bérézina, Badonville, adjudant-général, disgracié avec Moreau, Boudin de Roville, nommé général de brigade, dans la campagne héroïque de 1813, Prévost de Vernois, mort général de division du génie, et déjà colonel à la campagne de Russie.

Comment expliquer ce nombre surprenant de généraux, pour une seule génération et un pays si peu considérable, si l'on ne connaît pas l'état des choses et des esprits avant 1789? C'est toujours le passé qui sert à expliquer le présent et à prévoir l'avenir.

Avant la Révolution, il y avait, dans le pays qui compose aujourd'hui l'arrondissement d'Avallon, un nombre étonnant d'officiers de l'armée. Voici les noms de ces officiers, en retraite ou en activité de service dans les dix années qui précédèrent 1789; plus des deux tiers étaient chevaliers de Saint-Louis.

Au premier rang, sans conteste, le marquis de Chastellux, lieutenant-général, mort en 1784; son fils, le chevalier, puis marquis de Chastellux, maréchal de camp qui avait fait la campagne d'Amérique avec Rochambeau, excellent militaire, homme d'esprit, un peu trop épris des idées sceptiques du siècle, écrivain remarquable, membre de l'Académie française, et son cousin, le comte de Chastellux, l'aîné de la famille, colonel du régiment de Beaujolais et brigadier des armées.

Ensuite, MM. d'Anstrude père et fils, Baillyat de Préchâteau et Baillyat de Broindon, Bardet, Baudenet d'Annoux, Baudenet (Guillaume) et son fils, Baudenet de Vezon, les deux fréres Berthier de Grandry, les deux frères de Bien, de Bois de Bonval, Bresse, Borot, Champion d'Annéot, Champion de Montigny, Champion de Saint-André, Colas de Ponty, de Conygham de Moutomble, de Denesvre, ancien lieutenant-colonel d'artillerie, et ses deux neveux, de Denesvre de Domecy et de Denesvre de L'Isle, Destutt d'Assey, les deux frères Destutt de Blannay, Davout, major, et son fils aîné, Davout de Vignes, Louis Davout, le futur maréchal

de France, Despense de Pomblain, d'Estiennot de Vassy, Gaillard, de Givry, les deux frères de Guesse de Valcourt, les deux frères Guillaume de Sermizelles et leur fils et neveu, Guillemot de la Gravière, Guyot de Montou, Huguet d'Étaules, Laureau, de La Barre, de La Loge, Letors de Larrey, Letors de Valenceau, Minard des Panats, brigadier des armées, les deux frères Monfoy, Morot de Grésigny et son fils, Morot de Lautreville et Morot de Railly, tous les quatre de la famille de ce François Morot, mort brigadier des armées, et que Vauban appelait un des héros du Morvan, Mullot de Villenaut, Pichenot, Préjan, Poussard, Prévost (Simon), et Prévost de Vernois son frère. Tenaille de Vaulabelle, de Theureau de Rochefort, Rousseau de Vermot, Turgot, sans compter les officiers qui étaient devenus habitants de notre pays, par des acquisitions, comme M. Lefèvre de Saint-Moré, ou par des mariages, comme MM. Bonnard, frère du chevalier de Bonnard, auteur de poésies si gracieuses, de Contye, Girod de Montrond, de Moncla, de La Roche-Nully, et le comte de Saillans, décoré de la croix de Saint-Louis à trente ans, l'un des héros de la prise de Cracovie sur les Russes, et de cette merveilleuse résistance contre toute l'armée de Souvarow, de quinze cents Français accourus au secours de la Pologne, le comte de Saillans, qui périt en 1791, au camp de Jalès, où des Français tentèrent en vain de résister, dans la France même, à la révolution triomphante.

Le pays qui compose aujourd'hui l'arrondissement d'Avallon avait donc un nombre d'officiers vraiment extraordinaire pour sa population ; s'il y en avait eu partout dans la même proportion, la France en aurait compté plus de quarante-cinq mille. Les uns étaient de vieille noblesse, les autres, de noblesse plus ou moins récente, quelques-uns n'étaient pas nobles, mais de familles bourgeoises honorables, tous étaient gens de bonne compagnie, de courage et d'honneur. La plupart étaient revenus ou devaient revenir chez eux après vingt-cinq ans ou trente ans de service, avec le grade de capitaine, la croix de Saint-Louis, une très-petite pension et une fortune souvent amoindrie au service, mais respectés et honorés de tous. Dans leur carrière, ils n'avaient pas connu cette ambition ardente, cette fièvre d'avancement qui dévore, de nos jours, tant d'officiers, et dévorera peut-être tant de choses. Aux yeux de la population, la richesse avait, sans doute, son prestige, mais l'honneur passait avant l'argent.

Si l'état militaire était au premier rang, il n'était cependant pas tout dans notre pays, l'intelligence avait aussi ses honneurs. L'instruction classique était très-répandue, de nombreux élèves recevaient, au collége d'Avallon, les leçons des doctrinaires. Le clergé, et notamment les collégiales de Vézelay, d'Avallon, de Châtel-Censoir, de Montréal, les tribunaux, les professions libérales avaient, dans leur sein, plus d'un membre instruit et spirituel ; l'esprit gaulois ne manquait pas. Beaucoup de personnes lettrées se faisaient remarquer dans notre pays, il en est jusqu'à trois, auteurs de tragédies reçues au Théâtre-Français (1).

Parmi ces vieux officiers dont je viens de citer les noms, plusieurs avaient de

(1) Richerolle, Malot et Legrand.

l'esprit et du savoir. M. de Domecy, notamment, mon grand-oncle, avait une conversation instructive, variée, charmante, qui a laissé, dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu, des souvenirs ineffaçables. Jusque dans une extrême vieillesse, il vous étonnait par les prodiges de sa mémoire et la grâce de son esprit (1).

Il y avait, dans l'Avallonnais, une société polie, bienveillante, un peu frivole, si l'on veut, où plus d'une femme de tête savait régner, gouverner et réprimer toute révolte contre la politesse et les convenances. L'intelligence jouait son rôle plus que le luxe dans cette société, qui n'était pas étrangère au goût et au sentiment des arts; une association mélophile s'était formée, dont la devise indiquait l'esprit du pays: *Societatis vinculum harmonia.*

Les mœurs, sous l'influence des idées du dix-huitième siècle, laissaient bien quelque chose à désirer, elles étaient du moins douces, affables, sans morgue dans les premières classes; elles eurent leur influence sur celles de la population entière. Chose remarquable, s'il y eut, dans notre pays, comme partout en France pendant la Révolution, plus d'une folie, personne, du moins, ne fut massacré dans une émeute populaire, personne ne monta sur l'échafaud révolutionnaire, à l'exception des conventionnels régicides Boileau et Bourbotte. Leur mort, qu'on ne peut attribuer à aucun de leurs compatriotes, justifia une fois de plus le mot de Vergniaud : « la Révolution est comme Saturne, elle dévore ses enfants. »

Lorsque la Révolution éclata, lorsqu'en 1791, on put craindre l'invasion, une fièvre patriotique et guerrière s'empara des esprits; quelques officiers de l'ancienne armée, comme Louis Davout, qui, avec la tranquillité publique, auraient été destinés à rester toute leur vie dans les grades inférieurs, virent tout à coup s'ouvrir devant eux, en adoptant les principes de la révolution, une carrière sans bornes, ils s'y précipitèrent avec ardeur, et les jeunes gens qui, avant cette révolution, auraient pu difficilement parvenir au grade d'officier, pénétrés de l'idée que l'état militaire était le plus noble de tous les états, aspirèrent avec ardeur à obtenir cette épaulette qu'ils avaient appris à honorer; plusieurs avaient reçu une instruction qui devait servir et justifier leur ambition, et, au milieu de guerres gigantesques, sous l'impulsion puissante des idées de leur première jeunesse, poussés par leur courage et les événements, plus d'un arriva aux premiers rangs.

Hélas! ces vaillants hommes, après les joies de la victoire, eurent les douleurs de la défaite; les triomphes inouïs de la République et de l'Empire furent suivis d'effroyables désastres, les bataillons étrangers foulèrent et désolèrent deux fois le sol de l'Avallonnais, qui, depuis la guerre de Cent ans, depuis cinq siècles, avait été préservé de ce malheur et de cette honte.

Mais la paix délivra la France des armées ennemies.

La génération qui avait vécu dans l'ancienne Bourgogne, et avait vu ensuite ces grands triomphes militaires et ces désastres, a disparu. Sous l'action de la centralisation uniforme de notre nouvelle organisation administrative et politique, les

(1) Mon père, qui fut nommé trois fois député de l'Yonne sous la Restauration, s'était formé à l'école de son oncle et rivalisait avec lui pour l'esprit, l'instruction et le charme infini de la conversation.

générations nouvelles ont perdu l'ancien esprit bourguignon, qui avait produit tant d'hommes, la grande capitale de la France attire les populations de notre pays et nous envoie ses fonctionnaires, ses idées, ses révolutions.

Un fait heureux vient de montrer, cependant, que les enfants de l'Avallonnais ne veulent pas oublier tout le passé, mais qu'ils savent encore être fiers de ses gloires.

La ville d'Avallon a demandé à élever, sur l'une de ses places publiques, une statue à Vauban, les Conseils municipaux de toutes les communes de l'arrondissement se sont associés à cette bonne pensée. Vauban, ce génie incomparable, ce grand cœur, ce grand citoyen de l'ancienne monarchie, est compris, est honoré dans le pays qui l'a vu naître. La statue de ce vrai patriote, passionné pour le bien public, inspirera, nous l'espérons, de généreuses résolutions, et enfantera des successeurs à tant d'hommes qui ont illustré l'Avallonnais.

RAUDOT,

Membre de la Société des Sciences de l'Yonne,
Ancien Représentant.

Une imposante solennité réunissait à Avallon, le 22 septembre 1844, un concours nombreux de citoyens. Il s'agissait d'inaugurer dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville le portrait du roi Louis-Philippe Ier, et ceux des trois grandes célébrités militaires de l'arrondissement : le maréchal de Vauban, le maréchal Davout et le lieutenant-général Habert. M. Philippe Dupin, député d'Avallon, a prononcé, à cette occasion, un discours dont nous avons extrait les passages suivants :

LE MARÉCHAL DE VAUBAN. « Qu'il me suffise de vous redire, comme résumé, ce prodigieux état de services que lui a dressé l'histoire, et qui mériterait d'être écrit en lettres d'or dans nos fastes militaires : Vauban a construit trente-trois places ou forteresses nouvelles; trois cents places ou forteresses anciennes ont été réparées ou augmentées sur ses plans; il a conduit cinquante-trois siéges, et s'est trouvé à cent quarante combats! Ne semble-t-il pas qu'il y ait dans ces travaux herculéens de l'occupation et de la gloire pour dix existences?... Et pourtant ce n'est pas Vauban tout entier!

« Son génie ne se bornait pas aux travaux pratiques de la guerre; il déposa dans de savants écrits la théorie de son art, les règles des fortifications, celles de l'attaque et de la défense des places. Dans d'autres mémoires que la postérité a recueillis, il a traité des plus importantes parties de l'administration militaire, signalé ses défauts, indiqué les remèdes, tracé des plans de réforme.

« Ces écrits, dont plusieurs suffiraient à la gloire d'un économiste ou d'un financier, il les intitulait modestement ses *Oisivetés*, pour indiquer qu'elles n'avaient rien enlevé à l'accomplissement de ses devoirs militaires.

« DAVOUT, PRINCE D'ECKMUHL, eut aussi pour berceau votre arrondissement,

car il naquit à Annoux, où son nom honorablement porté se retrouve encore, et a donné à notre armée des officiers de distinction.

« A quinze ans, Davout était déjà sous-lieutenant au régiment de Champagne-cavalerie. Les principes inaugurés par la Révolution de 1789 firent battre son noble cœur, et quand la liberté menacée appela à son secours les enfants de la France, il partit, comme chef de bataillon du 3e régiment des volontaires de l'Yonne, pour l'armée du Nord, commandée par Dumourier.

« Après avoir pris part à toutes les guerres de l'Empire, Davout mourut à Pari en 1823. Une de nos plus pures renommées, un de nos meilleurs citoyens, le vainqueur de Fleurus, le maréchal Jourdan, blanchi par les fatigues de la guerre et par les années, laissait tomber des paroles simples, graves, émues, sur une tombe qui se fermait.... Celui qui venait d'entrer dans sa dernière demeure, sous les auspices d'un regret général, c'était votre ancien compatriote, Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl et maréchal de France; c'était celui dont l'image offerte à votre vénération sera religieusement gardée dans cette enceinte!

« Habert. Le lieutenant-général baron Habert vous appartient plus intimement encore que le maréchal Davout. Il est né à Avallon même, et c'est à Avallon qu'il fit de bonnes études terminées à seize ans et demi. Enfin, c'est aussi avec le 4e bataillon des volontaires de l'Yonne qu'il prend son patriotique essor.

« Sa vie publique a eu moins d'éclat que celle dont je viens de vous tracer l'esquisse; sa fortune a été moins haute. Toutefois, cette honorable existence, exclusivement militaire, est riche de beaux faits d'armes, féconde en traits de bravoure, d'intelligence stratégique et de dévouement au pays. Le point de départ est la campagne de Belgique, le terme, Waterloo. C'est-à-dire qu'Habert a parcouru dans toute son étendue le cercle de notre grande période guerrière. Toujours debout sous les drapeaux pendant vingt-trois ans, il fit preuve de cette ardeur et de cette inspiration des champs de bataille que vous voyez revivre sur une toile, due à la fois au brillant pinceau d'un artiste distingué et à la piété d'un parent, M. Belloc, directeur de l'École de dessin à Paris. — Dans ce tableau, le général est représenté à cheval, dans le feu du commandement, et avec le panache noir qu'il portait toujours les jours de bataille.

« La belle défense de Barcelone couronne dignement cette imposante série de titres militaires, et donne à la dernière partie de sa vie un air d'honorable similitude avec la position de son compatriote Davout, à la même époque. En effet, tandis que le prince d'Eckmühl, bloqué dans Hambourg, luttait avec une heureuse constance, Habert était renfermé dans Barcelone, à l'autre bout de l'Europe, assiégé par terre et par mer. Comme le maréchal, il tint jusqu'à la fin des hostilités et ramena honorablement son armée.... Mais, s'il sortit plein de vie de Barcelone, on l'emporta mourant de Waterloo... La période des grandes guerres était terminée, et les hommes qui avaient ajouté de si mémorables pages à notre histoire n'avaient plus qu'à jouir en paix des nobles souvenirs qu'ils laissaient derrière eux. »

LES VOIES ROMAINES,

LES ROUTES MODERNES, LES CANAUX ET LES CHEMINS DE FER

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

VOIES ROMAINES.

Les émigrations et les invasions successives des Gaulois en Italie, témoignent d'une grande surabondance de population dans la Gaule, et notamment dans les provinces du Berri, de l'Auvergne, du Sénonais, de l'Autunois et du Pays-Chartrain : *Bituriges, Arverni, Senones, Ædui, Carnutes.*

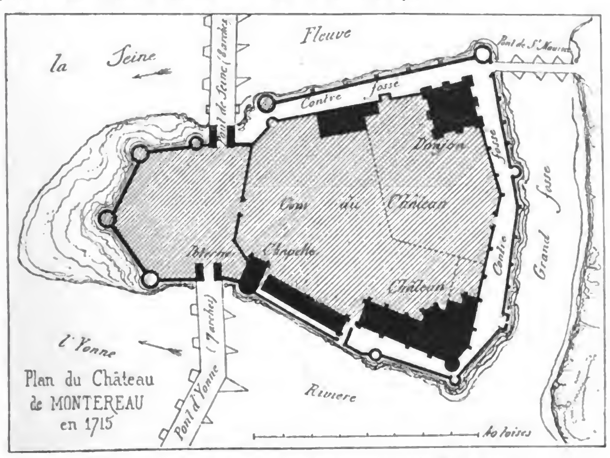
On est amené à penser que ces diverses provinces avaient déjà une population considérable plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, et dès l'époque de la fondation de Rome.

Pour les populations primitives de la Gaule, le confluent de deux rivières, une île un peu étendue, une montagne escarpée, offraient un asile sûr, ou facile à défendre, aussi bien contre les attaques des peuplades ennemies que contre les atteintes des bêtes carnassières, fort à craindre alors à cause du voisinage des forêts.

Nous pouvons confirmer pour la vallée de l'Yonne une observation qui a été faite pour les grandes vallées du Rhin, du Rhône, de la Loire, de la Seine et de la Saône : c'est que les villes les plus anciennes, et qui sont restées les plus importantes, se sont établies de préférence sur les rives des fleuves ou des grandes rivières, vis-à-vis d'une ou de plusieurs îles.

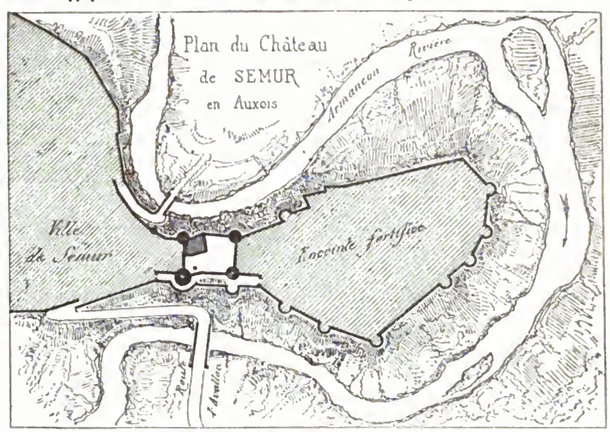
Parmi les villes antiques les plus rapprochées de notre province, nous citerons, pour la vallée de la Loire : Decize, *Decetia*, dans une île. Nevers, Cosne, Gien, Orléans, situés vis-à-vis d'une île ou de hauts-fonds de sables. Pour la vallée de la Seine : Troyes, Melun, Paris, établis devant des îles.

La ville antique de *Condate*, Montereau-sur-Yonne, ou Montereau-fault-Yonne, présente seule pour notre province sénonaise une situation d'ailleurs assez rare, et dont la ville de Lyon offre le plus magnifique exemple : elle est établie au confluent de deux rivières importantes. Le château-fort de Montereau fut construit vers la fin du xe siècle sur l'emplacement de la cité antique. Voici le plan de ce château dont nous aurons l'occasion de reparler.



N° 1. — PLAN DU CHATEAU DE MONTEREAU-FAULT-YONNE. (Bibl. imp.)

Dans notre département, Auxerre, Villeneuve-sur-Yonne, Sens, Pont-sur-Yonne, sont situés vis-à-vis d'îles qui divisent l'Yonne; les hauts-fonds de sables de Joigny étaient des îles autrefois. Les vieux ponts de Cravan, d'Auxerre, de Joigny, de Villeneuve-sur-Yonne, de Sens, de Pont-sur-Yonne, s'appuyaient sur des îles. Il en est de même dans la vallée de l'Armançon, notamment à Tonnerre, à Saint-Florentin et Brienon. La situation de Semur est extrêmement remarquable : Voici le plan d'une partie de cette ville. La situation de notre petite ville de Noyers est peut-être plus remarquable encore que celle de Semur; nous la décrirons longuement.



N° 2. — PLAN DU CHATEAU DE SEMUR-EN-AUXOIS. (Bibl. de Semur).

Les petites villes de Vézelay, de Montréal ; les bourgs de Druyes, Mailly-le-Château, Châtel-Censoir, peuvent être cités comme localités anciennes défendues par leur isolement sur des collines élevées.

Signalons enfin la ville d'Avallon comme nous offrant l'un des plus remarquables et des plus pittoresques exemples d'une position dominant de grandes et hautes pentes rocheuses escarpées. Avallon, l'*Aballone* antique, doit être l'un des points les plus anciennement occupés dans la Gaule.

Il est hors de doute que les villes plus ou moins importantes que nous venons de citer et qui pour la plupart sont au moins contemporaines de la fondation de Rome, furent reliées entre elles par des voies de communication, sortes de grandes et longues clairières ouvertes au milieu des forêts qui devaient recouvrir une notable partie du territoire. Ces vieux chemins alternativement larges, montueux, étroits, tortueux et sans bordures fixes, furent les seules voies de communication que les armées romaines trouvèrent à leur arrivée dans la Gaule.

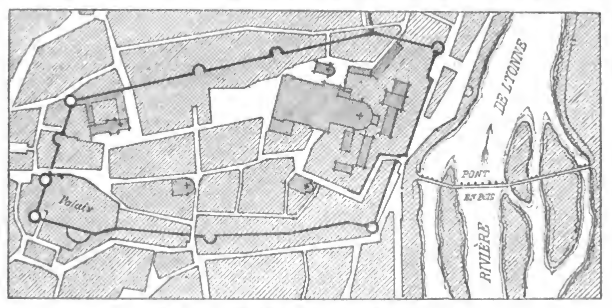
Vers l'an de Rome 476 eut lieu la dernière émigration avant l'époque où, à leur tour, les Gaulois subirent l'invasion des Romains. César termina la conquête des Gaules vers l'an de Rome 704 ou cinquante ans avant l'ère chrétienne.

Par leur étendue et leurs richesses les provinces gauloises avaient une très-grande importance. Les Romains surent reconnaître cette importance et voulurent l'augmenter encore en améliorant les vieux chemins et en construisant d'immenses voies publiques et d'innombrables édifices dont, aujourd'hui encore, les ruines et les vestiges attestent la grandeur et la beauté.

La domination romaine fut pour notre province une cause de progrès seulement, et nous nous rangeons à l'opinion des antiquaires et des historiens qui reconnaissent comme preuve irrécusable de la civilisation et de la force collective des différents peuples de la Gaule, l'énergie que ces peuples montrèrent en défendant, durant longues années, leur territoire.

Nous ne sommes plus au temps où on croyait que les Gaulois, à peine vêtus de peaux de bêtes, combattaient les Romains avec des haches en silex ; il suffit de jeter un coup d'œil sur les bas-reliefs des arcs de triomphe de Rome, pour reconnaître que les soldats gaulois étaient vêtus et armés à peu près aussi bien que les Romains eux-

mêmes. Rien ne nous a semblé plus intéressant et plus instructif que d'étudier dans les monuments antiques de Rome la manière dont les statuaires et les sculpteurs avaient représenté les Gaulois, amenés, comme prisonniers de guerre, dans les murs de la capitale du monde. Ces statues, la plupart de dimensions plus fortes que nature, sont en marbre; elles montrent la beauté et la force du type gaulois. Les moindres détails des armes, des vêtements et des chaussures sont reproduits par les sculpteurs romains avec un soin et une précision qui ne laissent aucun doute sur l'état d'avancement où se trouvaient déjà les peuples de la Gaule, lorsqu'ils furent soumis, par le sort des armes, aux lois romaines. Les sculptures gallo-romaines donnent aussi de précieux détails.



N° 3. — PLAN DE LA CITÉ ROMAINE D'AUXERRE.

Jusqu'à nos jours les villes antiques de Sens et d'Auxerre avaient gardé d'importants vestiges d'édifices datant de l'occupation romaine, notamment leurs murailles d'enceinte et de nombreux débris de sculptures et aussi quelques inscriptions.

La muraille d'enceinte de la cité d'Auxerre, englobée ou plutôt entourée par un nouveau mur fortifié construit par les comtes d'Auxerre, n'avait plus depuis des siècles d'utilité militaire. Il n'en était pas de même à Sens. Les murs romains étaient encore en 1830 tels qu'ils avaient été bâtis. On remarquait seulement les modifications que la longue période du moyen-âge avait nécessitées. Nous avons pu dessiner dans presque tous ses détails cette imposante construction dont maintenant il ne reste qu'une partie formant le dixième environ de tout ce qui subsista jusqu'en 1830. Des plans, des dessins nombreux feront connaître mieux qu'une description l'ensemble de la muraille antique dont nous donnons ici un fragment. (Dessin n° 4).

La muraille romaine d'Auxerre devait offrir le même appareil, d'après les quelques mots de description laissés par l'abbé Lebeuf et divers écrivains Auxerrois dont nous aurons à citer les études et les recherches.

D'après l'importance des monuments antiques, nous avons dû parler d'abord de Sens, puis d'Auxerre. C'est de la ville d'Avallon, l'*Aballone* ou *Aballo* des Itinéraires, que nous avons à dire quelques mots.

A Sens et à Auxerre, les vestiges des constructions datant de l'occupation romaine semblent toutes réunies ou concentrées dans ces deux villes. Il n'en est pas ainsi pour Avallon. C'est dans les contrées boisées qui avoisinent Avallon que l'on a découvert d'assez nombreuses constructions antiques; Avallon n'a, au contraire, rien conservé; on n'a gardé nul débris de murailles ou de sculptures.

Sur la montagne de Montmarte, dans les bois de Chastellux, dans la vallée d'Auxon, dans les communes de Magny et de Sermizelles, etc., on a découvert d'importants débris antiques, notamment la belle mosaïque transportée au château de Chastellux.

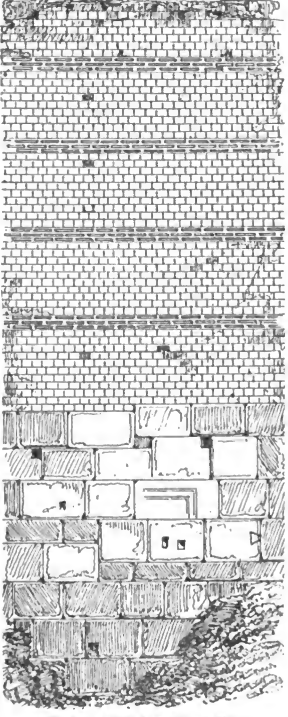
Avallon gallo-romain n'a donc rien à nous montrer. Il en est de même pour Tonnerre et Joigny qui, d'ailleurs, ne sont pas indiqués dans les Itinéraires antiques.

Joigny, aurait été fondé par Jovinien, général romain, a-t-on écrit et répété longtemps; allégation abandonnée maintenant.

Tonnerre non plus n'est pas nommé dans les Itinéraires, mais sa position sur la grande voie romaine allant de Sens à Alise, et plus encore sa situation aux abords d'une source admirable de force et de limpidité, ont donné lieu de penser que la date de sa fondation devait être fort ancienne.

D'ailleurs la vallée de l'Armançon, l'une des plus fertiles de nos contrées, a dû être habitée dès les temps les plus reculés et les populations ont cherché sans cesse à s'y maintenir. A cet égard, les recherches historiques pourtant ont été moins fructueuses que les fouilles ou les décou-

vertes faites à la suite des grands travaux de terrassement nécessités par l'établissement du canal de Bourgogne et les immenses déblais des chemins de fer.



N° 4. — MURS ROMAINS DE SENS.

Les intéressantes études de MM. Jollois, Le Maistre, Dormois et Lambert ont jeté une vive lumière sur l'histoire et la géographie du pays Tonnerrois. A cette contrée se rattachent en partie deux localités antiques importantes. Nous voulons parler d'Avrolles, l'*Eburobriga* des Itinéraires antiques, et de Vertaut, *Vertilium*, désigné d'abord sous la dénomination de *Landunum*.

Par une singularité digne d'être signalée, on ne trouve plus traces d'édifices à Avrolles qui est désigné par les Itinéraires, tandis qu'à Vertaut, dont il n'est fait nulle mention dans les mêmes documents, on a mis à découvert des édifices qui ont eu beaucoup d'importance.

La même singularité existe à propos de la station antique de *Clanum*, indiquée dans l'Itinéraire d'Antonin et dont l'emplacement est resté jusqu'ici ignoré, quoique devant être sur la voie romaine allant de Sens à Troyes : *Augustobona*.

Disons aussi quelques mots du fameux Vellaunodunum. A 45 kilomètres de Sens, aux abords de la grande voie romaine allant à Orléans, on voit à peine aujourd'hui les vestiges d'une ville qui s'est anéantie peu à peu, à une époque inconnue, et par un concours de circonstances dont il n'est fait nulle mention dans nos annales historiques. Comment expliquer cette disparition, qui est assez complète pour que l'emplacement ait été absolument oublié et perdu, même pour les antiquaires, jusqu'au moment où l'un de ceux-ci, M. P. Jollois, ingénieur, remarqua des débris de constructions qui attirèrent son attention. Il explora ce terrain, couvert de moissons, et il découvrit que de temps immémorial, les habitants des villages voisins venaient dans cette localité chercher des pierres presque toutes taillées, et que bien souvent ils trouvaient des médailles, des monnaies et des objets d'art. Le zélé et savant archéologue fit faire des fouilles qu'il dirigea. Ses recherches ne furent point infructueuses, et il consigna, dans un livre plein d'intérêt pour l'histoire de la province de l'Orléanais, le résultat de ses travaux. L'auteur s'attache à démontrer que ces ruines, qui sont situées à 400 mètres du village de Sceaux et qui occupent un emplacement d'une étendue considérable, doivent être celles de la cité de *Vellaunodunum*, que Jules César assiégea lorsqu'il partit de Sens pour se rendre à Bourges.

Les Commentaires de César sont précis à l'égard de ce siége de Vellaunodunum, et cependant la véritable situation de cette ville était restée incertaine malgré les nombreuses dissertations qui furent publiées à ce sujet.

La découverte récente de constructions importantes d'origine romaine, au village de Triguères (Loiret), situé sur la voie antique de Sens à Bourges par Gien, est venue diviser la question qui semble maintenant résolue en faveur de Triguères : *Vellaunodunum*. (Voir la description du canton de Charny).

—

« Tout chemin part de Rome » disent les Italiens. « Tout chemin mène à Rome » disent les Français. Ce vieux dicton populaire doit remonter jusqu'au temps de la conquête des Gaules par les Romains, constructeurs des immenses voies publiques qui, partant toutes de Rome, traversèrent l'Europe entière, et dont nous admirons encore dans notre département de nombreux vestiges. Ces voies antiques devaient être, durant le moyen âge, les seuls grands chemins traversant nos provinces de France. Leur magnifique réseau

permit à saint Bernard de pouvoir indiquer, comme lieu général de réunion, Vézelay, petite cité qui n'avait nulle importance politique ou commerciale, et dont la seule illustration était de posséder une abbaye considérable. Mais la facilité d'y arriver dans toutes les directions possibles dut motiver le choix que fit saint Bernard pour la tenue du célèbre « parlement » où devait être décidé le départ pour la seconde croisade.

La stabilité des principaux centres de population a été la première cause de destruction des voies romaines. Les communications n'ayant pas cessé d'être actives, on dut, à diverses époques, renouveler l'empierrement des grands chemins; sur le tracé ancien on construisit même des chaussées toutes nouvelles. Presque partout le tracé antique a été dénaturé soit par les empiètements continuels des champs riverains, soit par l'enlèvement des matériaux, ou leur enfouissement sous des couches de terre d'une épaisseur souvent de plus d'un mètre et dont la culture s'est emparée. D'autres fois, le remblai de la chaussée est resté assez élevé pour que le tracé soit presque entier et serve toujours de chemin public.

Le département de l'Yonne est traversé par de grandes routes antiques et plusieurs anciens chemins de moindre importance. Ces différentes voies se prolongent dans les départements limitrophes : la Nièvre, la Côte-d'Or, le Loiret, l'Aube, Seine-et-Marne, et elles conservent presque partout sur les hauteurs leur caractère primitif. On les a désignées généralement sous les noms de chemins Haussés, Perrés, Ferrés, Verts, de César et de Brunehault.

Dans les portions de ces chemins établies sur la ligne de faîte des collines, on retrouve presque invariablement la chaussée élevée de quatre à six pieds au-dessus du sol. La raison en est très-simple et s'explique par la nature même de notre climat. A l'époque de l'occupation romaine dans la Gaule, on traversait d'immenses espaces de terrains incultes et sans traces d'habitations. C'étaient de véritables petits déserts couverts de broussailles au milieu desquelles se cachaient quelques huttes de bergers. Dans le Centre, le Nord et l'Est de la France actuelle, les Romains durent construire leurs chaussées d'une manière toute spéciale au pays, et par cela même très-différente de celle employée dans les provinces méridionales. C'est qu'en effet, durant une partie de la saison d'hiver, la neige recouvre d'une couche souvent assez épaisse de vastes étendues de territoire. Dès lors on dut songer, dans les parties désertes, à faire reconnaître facilement aux voyageurs le tracé de la route, et cela d'une manière permanente. On ne trouva rien de mieux que de construire en remblai les endroits les plus exposés à être recouverts par la neige. Remarquons qu'aujourd'hui tous les chemins, et même nos petites routes tracées à fleur de terre et bornées seulement d'un étroit fossé, disparaissent complètement sous une couche de neige de médiocre épaisseur. Là où les gens du pays ont de la peine à ne pas s'égarer, les étrangers sont tout-à-fait arrêtés. Ce grave inconvénient n'existe pas avec les chaussées fortement en remblai, et par la neige, aussi bien que dans la saison des pluies, elles sont praticables.

Voilà réellement la seule raison de l'élévation des voies antiques sur les grands plateaux ondulés de l'Auxerrois et du Tonnerrois.

Remarquons enfin que, dans les montagnes de la Suisse, des Pyrénées et même de l'Auvergne, on est obligé d'indiquer par de longues perches placées debout le long des routes la ligne que l'on doit suivre en temps de neige.

Indépendamment du document géographique qu'on est convenu d'appeler l'*Itinéraire d'Antonin*, on possède une carte remontant à une haute ancienneté et connue sous le nom de *Table Théodosienne*. Conrad Peutinger, savant célèbre, né à Augsbourg en 1465, fit connaître cette carte dont l'origine est restée indécise. Elle représente les routes itinéraires des armées romaines dans l'empire d'Occident. L'original, longtemps ignoré, fut déposé à la bibliothèque de Vienne.

Pour bien faire comprendre les dispositions graphiques de cette carte, nous en publions un fragment *fac-simile*. (Dessin n° 5).

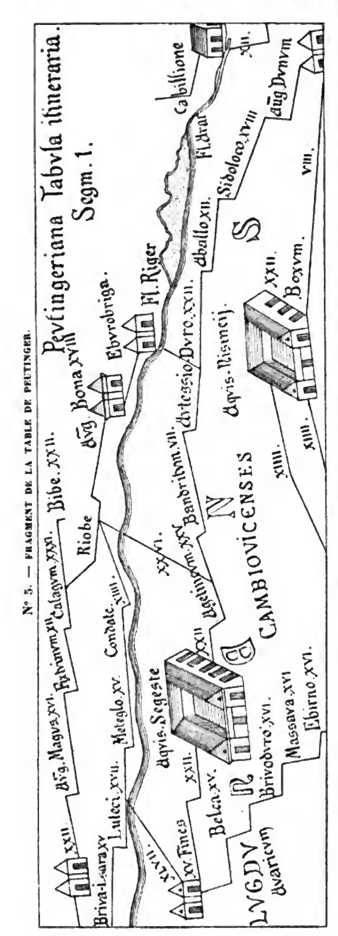
Voici les noms anciens indiqués par cette précieuse table, pour la contrée que nous habitons, ainsi que les dénominations modernes qu'on leur a substituées selon l'opinion la plus générale.

LUTECI.	PARIS.
MECLETO.	MELUN.
CONDATE.	MONTEREAU.
RIOBE.	ORBY (?).
CALAGUM.	CHAILLY.
AUGUSTOBONA.	TROYES.
EBUROBRIGA.	AVROLLES.
ABALLO.	AVALLON.
AUTESSIODURO.	AUXERRE.
BANDRITUM.	BASSOU.
AGETINCUM.	SENS.
AQUIS-SEGESTE.	CHENEVIÈRE.
FINES.	FEINS (?).
BELCA.	BONNÉE.
CENABO.	ORLÉANS.
GENABO.	GIEN (?)
CABILLIONE.	CHALONS-SUR-SAÔNE
AVARICUM	BOURGES.
EBIRNO.	NEVERS.
AQVIS-NISINEII.	BOURBON-LANCY. / SAINT-HONORÉ.
BOXVM.	MONT-BEUVRAY
BRIVODVRO.	BRIARE (?)
BRIVA-ISARA.	PONTOISE.
AUGVSTO-MAGUS.	SENLIS.
FIXTVINVM.	MEAUX
MASSAVA.	MESVRES.

Enfin, *Clanum*, que l'on place à Villeneuve-l'Archevêque ou plutôt à Vulaines, petit village du département de l'Aube.

A l'aide des cartes anciennes et des traditions locales, on peut assez facilement reconstituer le réseau formé par les nombreuses voies qui traversaient la contrée limitée par la Haute-Seine et la Loire.

Cette étude a été faite, il y a plusieurs années,



N° 5. — FRAGMENT DE LA TABLE DE PEUTINGER.

par un savant ingénieur, P. Jollois, dans un ouvrage plein de recherches curieuses et d'un haut intérêt pour le département du Loiret spécialement. L'auteur décrit avec soin deux voies antiques qui traversent le Gâtinais pour aboutir à Sens. Le géographe Pasumot a publié sur d'autres chaussées de précieux renseignements. D'Anville, l'abbé Courtépée, l'abbé Lebeuf, Grivaud de la Vincelle, de Caylus, l'abbé Belley, les Almanachs de Sens et les Annuaires de l'Yonne, les Bulletins des Sociétés scientifiques d'Auxerre, de Sens, d'Avallon, etc., ont donné de nombreuses descriptions de l'itinéraire des voies romaines qui passaient à Sens ou à Auxerre.

MM. Tarbé, Chardon, Leblanc, Quantin, Beaudoin, Le Maistre, Camille Dormois, E. Lambert, Petit (du Loiret), ont publié d'intéressantes dissertations.

Ces diverses recherches historiques et descriptives, assez souvent contradictoires, ont servi de point de départ à une étude toute nouvelle, c'est-à-dire à des recherches manuelles sur le sol lui-même, et dont l'idée, essentiellement pratique, ne fut pas pressentie par les antiquaires du siècle dernier.

Ce travail manuel est dû entièrement, dans le département de l'Yonne, à l'initiative de M. Quantin, qui fut secondé avec empressement et une très-grande sagacité par MM. les agents du service vicinal. Ceux-ci, guidés par un programme raisonné, firent faire des fouilles de distance en distance qui mirent à découvert l'empierrement des voies antiques le long de tout leur parcours dans le département. Des dessins, des plans, des profils furent relevés avec soin et une grande exactitude. C'est un très-remarquable travail qui désormais devra servir de base aux recherches nouvelles relatives à nos antiquités romaines.

Quelques points seulement sont restés incertains; mais ces lacunes peu importantes n'enlèvent rien à la valeur du travail que nous signalons.

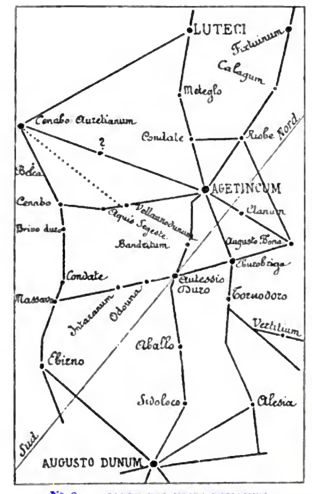
Le résumé suivant est destiné à faire connaître l'ensemble du réseau des voies antiques qui traversent le département de l'Yonne et dont l'indication incomplète se trouve dans l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger.

Indépendamment de la carte générale des voies romaines que nous plaçons ici, on trouvera dans les cartes cantonales une indication plus précise du tracé de ces mêmes voies qui, d'ailleurs, seront l'objet d'une note spéciale dans la description de chaque canton.

Nous donnons ici, comme complément de la Table Théodosienne, un tracé, à peu près aussi barbare, des voies antiques avoisinant ou traversant notre département. (Dessin n° 6).

I. — GRANDE VOIE ROMAINE D'AGRIPPA DE LYON A REIMS.

Strabon nous apprend que Vipsanius Agrippa, gendre d'Auguste, gouverneur de la Gaule en l'an 716 de la fondation de Rome, 37 ans avant l'ère chrétienne, fit construire, pendant qu'il rési-



N° 6. — CARTE DES VOIES ROMAINES.

dait à Lyon, un grand chemin allant de Lyon à Boulogne-sur-Mer. Voici, d'après l'itinéraire d'Antonin, la direction de cette grande et magnifique chaussée romaine, qui commençait réellement à Milan et s'avançait vers Lyon par Aoste et Vienne; nous ne copions que le nom des villes de notre province.

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.

AVGVSTODVNVM,		
SIDOLOVCVM,	M. P. XXVII.	LEVGAS XVIII.
ABALLONE,	M. P. XXIIII.	LEVGAS XVI.
AVTESIODORVM,	M. P. XXXIII	LEVGAS XXII.
EBUROBRIGA,	M. P. XVIII.	LEVGAS XII.
TRICASIS,	M. P. XXXIII.	LEVGAS XXII.

La table de Peutinger donne à peu de chose près les mêmes distances avec quelques variantes dans l'orthographe des noms.

TABLE DE PEUTINGER.

AVGVSTOBONA,	. . . .	TROYES.
EBVROBRIGA,	. . . .	AVROLLES.
AVTESSIODVRO,	XXII.	AUXERRE.
ABALLO,	XVI.	AVALLON.
SIDOLOCO,	XVIII.	SAULIEU.
AVGVSTODVNVM,	XXI.	AUTUN.

La station la plus rapprochée des limites du département de l'Yonne est Saulieu, petite ville où naquit le zélé et savant Courtépée. La voie romaine est parfaitement bien indiquée dans la la carte du Dépôt de la Guerre, et à peu près dans les cartes anciennes de la Bourgogne.

Nous ne pouvons mieux faire que de signaler la description écrite par le savant Pasumot, en 1764. A cette époque, la voie romaine était infiniment mieux conservée qu'elle ne l'est de nos jours, et c'est d'après les indications de Pasumot que nous avons suivi le vieux chemin, entre Avallon et Auxerre. La description est parfaitement exacte et s'accorde avec le tracé indiqué sur la Carte de France, feuilles nos 96, 97 et 111. La description de Pasumot fut insérée dans les « Mémoires Géographiques » réunis par M. Grivaud de la Vincelle, et publiés à Paris en 1810.

II. — GRANDE VOIE ROMAINE D'AUTUN A TOURS.

La Table de Peutinger indique, seule, une voie antique allant d'Autun à Tours par Sens. Cet itinéraire peut sembler bien extraordinaire, par suite de l'angle aigu que présente le tracé entre Auxerre, Sens et Aquis-Segeste, et enfin Orléans. Voici la mention de cette chaussée telle qu'elle est indiquée par Peutinger :

AVGVSTODVNVM,		AUTUN.
SIDOLOCO,	XVIII.	SAULIEU.
ABALLO,	XVI.	AVALLON.
AVTESSIODVRO,	XXII.	AUXERRE.
BANDRITVM,	VIII.	BASSOU (?)
AGETINCVM,	XXV.	SENS.
AQVIS-SEGESTE,	XXII.	CHENEVIÈRE.
FINES,	XXII.	FEINS (?)
CENABO,	XV.	ORLÉANS.
CÆSARODVRO,	LI.	TOURS.

On voit que cette voie emprunte jusqu'à Auxerre la grande voie d'Agrippa. On trouve dans les Mémoires Géographiques de Pasumot la description très-détaillée de la portion de route comprise entre Auxerre et Sens. Cette description est accompagnée d'une excellente carte dressée en 1765. Voir aussi la carte du Dépôt de la Guerre, feuilles 81 et 96.

On a bien longuement discuté sur la position de Bandritum, que Peutinger indique entre Auxerre et Sens. Le géographe Pasumot croit reconnaître cette station au village de Bassou; d'autres auteurs, l'abbé Lebeuf, et MM. Leblanc, Chardon, Jollois et Tarbé, *Almanachs de Sens* de 1802 et 1823, la reportent jusqu'à Joigny.

III. — VOIE ROMAINE DE LILLEBONNE A TROYES.

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.

LVTICIA,		PARIS.
MECLETO,	M. P. XVIII.	MELUN.
CONDATE,	M. P. XV.	MONTEREAU
AGENDICVM,	M. P. XIII.	SENS.
CLANVM,	M. P. XVII.	VULAINES (?)
AVGVSTOBONA,	M. P. XVI.	TROYES.

Un très-ancien chemin, réparé tout récemment, indiquait, d'une manière probable, l'itinéraire de la voie antique. Ce chemin, en quittant Montereau, c'est-à-dire la partie de la cité enclavée entre l'Yonne et la Seine, passait successivement à Barbey, Misy, Vinneuf, Courlon, Serbonnes, Michery, Gisy, Evry, Cuy et Saint-Denis, et aboutissait, après avoir longé à l'ouest les fossés de l'ancienne abbaye de Sainte-Colombe, à la porte de Saint-Didier, à Sens.

Les nombreux villages que nous venons de nommer, et dont plusieurs sont considérables, furent établis le long d'une voie fort ancienne, et la preuve se trouverait dans la direction constante de la rue principale de la plupart de ces villages. Nous pensons même que cette direction du vieux chemin n'a été altérée au centre d'un ou deux villages que par suite de l'abandon de cette communication, qui fut remplacée par une grande route établie du côté opposé de la vallée, entre Pont-sur-Yonne et Montereau, en passant par Villeneuve-la-Guyard, localité sans importance et fondée seulement vers le XIIe siècle. Cependant plusieurs archéologues, et entre autres M. Emmanuel Paty, dans sa « Description des Antiquités du département de Seine-et-Marne, » pensent que la voie antique suivait le tracé de la grande route nouvelle. Des recherches plus approfondies ont pu éclairer la question, car des vestiges nombreux d'une large chaussée antique ont été reconnus sur la rive gauche de l'Yonne et dans la vallée de la Vanne. (Voir la description de l'arrondissement de Sens).

IV. — VOIE ROMAINE DE SENS A GIEN.

L'ancien chemin de Sens à Orléans par Courtenay et Montargis semble avoir suivi le tracé d'une voie romaine et peut-être même gauloise, allant de Sens à Gien, par *Vellaunodunum* qu'on croit reconnaître aujourd'hui dans les ruines romaines de Triguères (Loiret). Cette voie, en quittant la ville de Sens, suivait jusqu'au village de Paron une autre chaussée antique conduisant à Auxerre et dont nous venons de parler.

Toutefois, il semblerait probable qu'une rectification de cette voie l'aurait fait traverser l'Yonne au gué de Salcy et que de là elle gagnait le tracé ancien après avoir dépassé le village de Gron. Nous avons indiqué ce tracé par une ligne ponctuée dans notre carte. (Voir la description de l'arrondissement de Sens).

Dans le département du Loiret, on trouve cette voie, non point se dirigeant vers Montargis, mais dans une position portée plus au sud, entre les hameaux de Brinvillers et des Brenois.

Le tracé antique, que l'on ne reconnaît qu'à sa rectitude, et sur une longueur de cinq kilomètres, se dirige sur le village de Triguères, situé dans la vallée de l'Ouanne, et traversé par la route de Joigny à Château-Renard, à quatre kilomètres seulement de cette dernière ville.

La Carte du Dépôt de la Guerre, feuille 96, indique parfaitement cette portion, restée presque ignorée, de la chaussée se rapprochant de Montbouy et Chenevière, et s'éloignant beaucoup de Ferrières-en-Gâtinais et des Escharlis, localités possédant des eaux thermales que l'on croyait désignées l'une ou l'autre par l'Itinéraire de Peutinger, sous le nom *Aquis-Segeste*.

A cet égard, on a longuement discuté sans avoir pu éclairer la question d'une manière réellement satisfaisante. Hâtons-nous d'ajouter cependant que le savant ingénieur Jollois a, pour sa part, fait admettre en faveur des ruines romaines que l'on remarque à Craon, Montbouy et Chenevière, localités qui se touchent, une forte présomption pour y reconnaître l'*Aquis-Segeste*. La station thermale d'Aquis-Segeste étant placée hors des limites de notre département, nous n'avons pas à en discuter la position.

Un intérêt tout particulier se rattache à ce vieux chemin, l'un des plus anciens de la Gaule, car il n'est pas douteux que c'est là le chemin primitif, la communication première et la plus directe qui fut établie entre Sens et Bourges (*Avaricum*), par Gien (*Genabum*), avant l'occupation romaine. La chaussée gauloise est tortueuse, tandis que la grande chaussée romaine allant à Orléans (*Aurelianum*), se fait remarquer encore par de longs et magnifiques alignements : entre l'itinéraire des deux voies la différence que nous indiquons est frappante.

Nous devons mentionner ici un travail fort remarquable publié par M. Petit, de Château-Renard, et duquel il résulterait, d'après les vestiges nombreux de constructions antiques récemment mises à découvert, qu'une ville assez considérable occupait l'emplacement du village de Triguères, localité où M. Petit place *Vellaunodunum*, opinion qu'on trouve énoncée d'une manière péremptoire dans l'*Histoire de Jules César*, par l'empereur Napoléon III.

V. — VOIE ROMAINE DE SENS A ORLÉANS.

C'est la plus connue et la mieux conservée de toutes celles qui aboutissent à Sens. Elle a été décrite par tous les géographes et figurée sur leurs cartes. Les feuilles 80 et 81 de la Carte du Dépôt de la Guerre l'indiquent parfaitement; et M. Jollois, dans ses *Antiquités du Loiret* l'a dessinée minutieusement, en décrivant les vestiges de constructions antiques situées à 2,400 mètres du village de Sceaux (Loiret), et qu'il a présumé devoir être celles de *Vellaunodunum*.

Les grands alignements de cette voie, qui peut être comparée aux voies romaines du département de la Marne, indiquent un tracé complétement neuf, dirigé avec assurance de Sens sur Orleans, et non pas une rectification plus ou moins complète du chemin qui, avant l'occupation romaine, devait établir une communication entre ces deux villes.

Une controverse très-animée s'est depuis longtemps établie à l'égard de la véritable situation du *Cenabo* ou *Genabo* antique. Nous pensons que deux villes portant un nom à peu prés identique, situées à peu de distance l'une de l'autre, sur la même rive de la Loire, et occupant la position actuelle de Gien et d'Orléans, auront été souvent

prises l'une pour l'autre par les géographes anciens.

VI. — VOIE ROMAINE DE SENS A ALISE.

AGENDICVM,	SENS.
ALESIA,	ALISE.

Les géographes modernes ont signalé une voie antique allant de Sens à Alise, cité célèbre dont les communications avec Sens devaient remonter à la plus haute antiquité.

Cependant les Itinéraires d'Antonin et de Peutinger n'indiquent pas cette voie, mais seulement une station intermédiaire fort importante, située sur la grande voie d'Agrippa entre Auxerre et Troyes et nommée, ainsi que nous l'avons vu déjà, *Eburobriga.*

Les cartes géographiques dressées durant le dix-huitième siècle indiquaient, d'après des vestiges bien caractérisés, le tracé de cette chaussée qui, dans le Tonnerrois, se montre sur une longue étendue. Les Cartes du Dépôt de la Guerre la signalent avec exactitude, feuilles 97 et 111. Elle a été dessinée et décrite avec soin par l'ingénieur Jollois et très-récemment par MM. Le Maistre, C. Dormois, Quantin et Lambert.

(Voir la description de l'arrondissement de Tonnerre).

VII. — VOIE ROMAINE DE SENS A MEAUX.

TABLE DE PEUTINGER.

AGETINCVM,		SENS.
RIOBE,	**XXVI.**	ORBI.

Voici l'itinéraire de cette voie, connue, dans tout son parcours, sous le nom de Chemin-Perré : *via petra.*

En sortant de Sens, elle traversait un faubourg considérable autrefois, aujourd'hui le faubourg Saint-Antoine, puis se dirigeait en ligne droite vers le nord, au milieu de la plaine où s'élevèrent, à une époque déjà reculée, de nombreux villages, la léproserie de Popelain, et le château de Noslon.

La carte de France, dressée par les officiers d'État-major, fait connaître d'une manière parfaite le tracé de cette voie antique dans les feuilles nº 81 pour Sens, et 66 pour Coulommiers. Les nombreuses cartes faites au dix-huitième siècle n'indiquent pas cette belle voie avec exactitude; déjà elle n'était plus considérée que comme chemin de traverse. Cependant les villageois savent encore, par tradition, que c'est une chaussée antique : « C'est le Perré, une route des Romains qui traversait toute la France. »

M. Emmanuel Paty donne la description de cette même voie, pour la partie comprise dans le département de Seine-et-Marne, et semble adopter l'opinion de divers savants qui pensent que cette chaussée faisait partie de la grande voie d'Agrippa, dont nous avons parlé déjà.

(Voir la description de l'arrondissement de Sens).

VIII. — VOIE ROMAINE DE SENS A LANGRES.

AGENDICUM,	SENS.
ANDEMANTVNVM,	LANGRES.

Cette voie n'existe plus que dans une petite partie de son parcours, entre Tanlay et Gland. En quittant Sens, elle suivait la voie conduisant à Alise et s'en séparait à 5 kilomètres de Tonnerre, pour traverser l'Armançon, à peu de distance de Tanlay, au Gué-des-Pierres, localité près de laquelle on a découvert les ruines d'une villa; elle se continue en servant de limites aux territoires d'Argentenay, d'Ancy-le-Franc, de Pimelles, de Gland et de Cruzy.

Cette partie du chemin, connue sous le nom de « Route de César, » est parfaitement indiquée par la Carte du Dépôt de la Guerre, feuille 97. Au-delà de Gland et Paisson, on en suit la trace au milieu des bois sur la montagne que traverse la route nouvelle d'Auxerre à Chaumont par Laignes et Châtillon. La voie antique disparaît sous l'empierrement nouveau, mais on la retrouve près du village de Cérilly (Côte-d'Or), se dirigeant vers Chaumont, en laissant Châtillon-sur-Seine à quelque distance à droite. (Voir les cartes du duché de Bourgogne).

On sait que la ville antique de *Vertilium*, dans laquelle des fouilles récentes ont fait découvrir des ruines d'une très-grande importance, est située dans la contrée que traverse la voie antique dont nous avons indiqué l'itinéraire. Une voie romaine y conduisait; elle a été décrite avec beaucoup de soin par M. Eugène Lambert.

(Voir la description de l'arrondissement de Tonnerre).

IX. — VOIE ROMAINE D'AUXERRE A MESVRES.

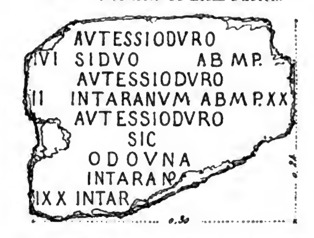
AVTESSIODVRO,	AUXERRE.
MASSAVA.	MESVRES-SUR-LOIRE.

Cette voie que l'on retrouve encore dans une notable partie de son parcours, a été souvent et soigneusement étudiée et décrite. Nous nous bornerons à indiquer l'itinéraire de cette chaussée parfaitement figurée dans la Carte du Dépôt de la Guerre, feuille 110, et aussi dans toutes les anciennes cartes, mais seulement comme grand chemin d'Auxerre à Nevers, par Entrains et Mesvres, localité antique indiquée dans la table de Peutinger, située sur la rive droite de la Loire et traversée par une grande voie romaine allant d'Autun à Orléans.

En quittant Auxerre, cette route suivait la rue principale du faubourg de Saint-Amatre pour s'avancer vers le village d'Ouanne, en tenant la ligne de faîte de hautes collines où se trouve encore un grand chemin conduisant par les hameaux de Trémilly, Serin, les Huilliers et Avigneau à Ouanne. Mais la voie antique n'est réellement bien caractérisée qu'à compter d'Ouanne, d'où elle se dirige en ligne directe vers Entrains, par Sougères, la Montagne-aux-Alouettes et le Moulin-des-Barres, près duquel elle passe avant de traverser la limite

des départements de l'Yonne et de la Nièvre. Pasumot, qui a étudié cette chaussée en 1765, dit qu'elle était pavée dans une étendue considérable avec des madrépores pétrifiés, que l'on trouve en effet en grande quantité dans la contrée. Il a donné aussi le plan de la route antique dans une petite carte dressée à propos de la sanglante et fameuse bataille de Fontenoy. (Voir la description de l'arrondissement d'Auxerre).

N° 7. — INSCRIPION DU MUSÉE D'AUTUN.



X. — VOIE ROMAINE D'AUXERRE A MONTBARD.

C'est une voie de peu d'importance et dont il ne reste pas de vestiges bien caractérisés. Un ancien chemin remplacé nouvellement par une route de grande communication indique probablement le tracé romain. D'Auxerre, la voie suivait une ligne directe jusqu'au delà du village de Nangis qu'elle laissait à quelques pas à droite, puis s'avançait en ligne à peu près directe vers Courgis et Préhy, ensuite vers Lichères, Aigremont et Noyers, en suivant le faîte des plateaux aussi longtemps que possible. Depuis la petite ville de Noyers, la voie passait à Sency, Pasilly et Sauvigne, où M. Le Maistre croit retrouver l'empierrement ancien, puis à Etivey, Aisy et enfin Rougemont, où elle rejoint la chaussée romaine de Sens à Alise.

La route que nous venons de décrire sommairement est tracée dans les vieilles cartes, mais sans indication d'origine. On pourrait penser qu'elle ne fut jamais qu'une voie secondaire et que si elle ne s'est pas complétement effacée, c'est qu'elle établissait une communication assez facile entre Auxerre et Dijon, par Noyers et Montbard. Nous pensons qu'Auxerre et Dijon sont les points extrêmes de cette route, et non pas Auxerre et Alise comme le pensent plusieurs archéologues. Probablement Alise n'existait plus lorsque l'on construisit ce chemin, qui ne daterait, selon nous, que du moyen âge. Dijon, comme capitale de la Bourgogne, était un centre vers lequel convergeaient une foule de grands chemins établis durant la période du moyen âge et conservés jusqu'à nos temps actuels. Sens était également un centre fort important vers lequel aboutissaient plusieurs anciens chemins désignés dans les vieux titres sous le nom de Grands-Chemins, dont nous aurons l'occasion de reparler.

ROUTES MODERNES.

On sait que c'est sous le règne de Louis XIII que fut organisée l'administration des Ponts et Chaussées. On procéda successivement à la délimitation et au redressement des anciens chemins du moyen âge. On adoucit les pentes trop rapides, on établit des ponts pour le passage des rivières, traversées jusqu'alors à gué ou en bac. On pava le centre de la chaussée, aux abords des villes, et on planta, le long de chaque nouvelle route, des arbres nombreux, destinés à garantir les voyageurs de la pluie et des ardeurs du soleil. Enfin, on réédifia les grands ponts qui, durant le moyen âge, avaient été ruinés, moins par les inondations qu'à la suite des guerres. Ces immenses travaux furent, pour la plupart, à la charge des provinces que les grandes routes traversaient. De nombreuses lacunes dans l'empierrement des chaussées ne permettaient pas encore de se servir des carrosses ou voitures de luxe. Aussi, voyons-nous les plus riches seigneurs des temps de Louis XIV et Louis XV se rendre à cheval, de nos provinces les plus éloignées, à la cour de Versailles. Les dames voyageaient en litière, sorte de grand coffre suspendu sur un brancard porté par deux chevaux ou deux mulets placés, l'un devant, l'autre derrière. On traversait ainsi la France entière avec les mêmes chevaux.

C'est durant le dix-septième et le dix-huitième siècles que furent tracées, telles que nous les voyons, à peu d'exceptions, les grandes routes de notre province. Les ingénieurs, de même que les architectes de cette époque qui brilla d'un vif éclat littéraire, surent donner à leurs œuvres un caractère de solidité, de grandeur et de stabilité incontestables.

On traça les nouvelles routes en larges alignements et on se plut à franchir en lignes droites de vastes étendues de territoire. On aimait à voir se perdre dans l'azur de l'horizon les belles rangées d'arbres bordant les fossés de la route, et dont le feuillage épais devait préserver de la pluie et des rayons du soleil les nombreux voyageurs à pied et aussi nos régiments changeant de cantonnements. Le département de l'Yonne offre quelques-uns de ces alignements prolongés avec une régularité parfaite, au milieu d'un sol ondulé, à perte de vue. Malheureusement les lignes grandioses de nos anciennes routes, devenues trop larges, présentent, de distance en distance, par leurs pentes trop fortes, des obstacles qui ont donné lieu, durant ces dernières années surtout, à des réclamations très-vives qui ont motivé un travail considérable et fort dispendieux de rectification et de remaniement. On s'est trop hâté de condamner les hommes qui, au dix-septième siècle, furent chargés de tracer les nouvelles routes. C'était une tâche plus difficultueuse et plus épineuse qu'elle ne l'est devenue aujourd'hui et qu'elle ne le sera désormais. Ainsi, autrefois, les provinces étaient chargées de tracer et d'entretenir les routes sur tout leur parcours dans la province. Ces routes, traversant d'immenses propriétés domaniales ou seigneuriales, rencontraient une foule d'obstacles ou de servitudes

qu'elles ne purent surmonter qu'en s'élançant en ligne droite d'un point à un autre, sans aucune déviation. C'était le seul moyen de pouvoir traverser une propriété appartenant à quelque seigneur récalcitrant et aussi de ne pas allonger, par des déviations intéressées, le parcours de la route nouvelle, dont la construction même était repoussée par des paroisses animées de sentiments plutôt hostiles que favorables : sentiments que nous avons vu se renouveler en partie, il y a trente ans, lorsqu'il fallut obtenir le concours gratuit de nos villageois pour la construction des chemins de grande et de moyenne communication. Si la route de Paris à Lyon présentait la plus notable importance, en ce qui touchait les intérêts commerciaux de ces deux villes et aussi des villes intermédiaires, telles que Châlon, Autun, Auxerre, etc., il n'en était pas de même pour les petites localités habituées à une position isolée qui les renfermait en elles-mêmes dans leurs coutumes séculaires, leurs usages, leurs droits et prérogatives. Ces paroisses se suffisant entre elles pour tous les rapports usuels de l'existence, n'avaient nul besoin d'une route qui traversât la France entière et qui fût carrossable. Il suffisait à ces paroisses d'avoir un chemin pour aller à la ville voisine faire leurs emplettes aux jours de foire ou de fête.

La révolution en faisant disparaître, en 1792, les limites territoriales des provinces, des généralités, des bailliages, des prévôtés et des seigneuries, rendit d'une exécution plus générale et plus prompte toutes les améliorations que l'on pouvait désirer dans les grandes villes, pour le bon entretien et la sûreté des routes. Aussi, lorsque les temps de calme furent revenus, s'occupa-t-on, avec une activité extraordinaire, de la construction d'un nombre considérable de routes nouvelles et de l'achèvement des anciennes. On résolut énergiquement d'obtenir, à l'aide de la « prestation en nature » le concours gratuit de nouveau réclamé, mais sous une dénomination moins antipathique aux populations rurales.

C'est alors que fut promulguée la célèbre loi sur les CHEMINS VICINAUX, du 6 mai 1836.

—

Suivons d'abord les anciennes grandes routes; nous parlerons ensuite des nouvelles voies de communication.

En première ligne se montre la route royale de Paris à Lyon, classée aujourd'hui sous la dénomination de route impériale n° 6, de Paris à Chambéry. Cette belle route, l'une des plus anciennes de la France, n'a perdu de son importance que depuis l'établissement du chemin de fer, qui lui est contigu sur plus des deux tiers de l'itinéraire entre Paris et Lyon.

A cette route, qui traverse notre département dans le sens de sa plus grande surface, venait aboutir une foule de chemins qui, aujourd'hui, ne sont plus reconnaissables.

Voici quel était, sur cette même grande route, le service des voitures publiques.

La diligence de Paris à Lyon, en 1790, partait de la rue Notre-Dame-des-Victoires, en été, les dimanches, lundis, mercredis, jeudis et samedis, à minuit; on dînait à Montereau et l'on s'arrêtait à Sens pour coucher; le lendemain, dîner à Auxerre, coucher à Lucy-le-Bois; le troisième jour, dîner à Saulieu, coucher à Autun, etc.

Voici quel était le service d'hiver : Départ de Paris les dimanches, mardis, mercredis, vendredis et samedis, à quatre heures du matin; dîner le même jour à Melun; coucher à Villeneuve-la-Guyard; le lendemain, dîner à Villeneuve-le-Roi, coucher à Auxerre; le jour suivant, dîner à Cussy-les-Forges et coucher à Saulieu, etc.

Le prix des places, y compris la nourriture, était fixé à vingt sols par lieue. Sur l'impériale on ne payait que dix sols, sans être nourri. D'après ce tableau que nous copions dans un almanach du temps, on voit qu'il en coûtait fort cher pour voyager, Lyon étant compté à cent quatorze lieues de Paris. Il est vrai qu'on voyageait sans beaucoup de fatigue, et que les voyageurs avaient tout le temps de dîner. On pourrait croire que ce mode de transport à petites journées est abandonné depuis longues années. Non, il y a peu de temps encore, dans toute l'Italie, on voyageait ainsi. Quelques diligences seulement faisaient le service des postes aux lettres, marchant durant la nuit, et avec une escorte quelquefois.

La seconde route importante traversant le département de l'Yonne est celle de Paris à Genève, par Dijon. Le carrosse partait de Paris le lundi de chaque semaine, à minuit, en été, et à quatre heures du matin en hiver. On payait seize sols par lieue; Dijon était compté à soixante-dix-sept lieues de Paris. Nous laissons nos lecteurs établir la comparaison des moyens de transport actuels avec ceux d'autrefois. Mais il ne faut pas croire, d'après les deux itinéraires qui précèdent, que, durant les dernières années du règne de Louis XVI, nos grandes routes étaient désertes et silencieuses. Nous sommes persuadé, au contraire, qu'elles étaient moins solitaires que maintenant. Si, jusqu'en 1790, les voitures publiques, faisant un service régulier, ne marchaient que lentement, il y avait une foule d'autres voitures appartenant à la noblesse et à la bourgeoisie, au clergé et à la magistrature. Il y avait aussi un nombre considérable de négociants et d'industriels voyageant à cheval et même à pied. La noblesse, le haut-clergé et les gros financiers ne voyageaient jamais que dans leurs voitures; ils avaient des courriers pour les précéder, des relais pour les attendre, un personnel nombreux pour les accompagner et les servir; ils menaient enfin ce que le public appelle encore par habitude « un train de grand seigneur, » bien que cette expression, surannée aujourd'hui, n'ait plus, depuis longtemps, de raison d'être.

De nombreuses et fines estampes, gravées au dix-septième et au dix-huitième siècles, peuvent seules, à présent, nous faire bien comprendre ce qu'était réellement le train d'un grand seigneur du temps de Louis XIII et de Louis XIV. Mais, quoique brillant et somptueux, il était fort loin d'égaler en richesse et en magnificence le cortége des hauts et puissants seigneurs, dans toute l'acception du mot, aux quatorzième et quinzième

siècles, et dont nous voyons la représentation fidèle dans les délicieuses miniatures qui enrichissent les manuscrits de cette époque.

Toutefois, dès la fin du règne de Louis XV, les carrosses des riches particuliers pouvaient voyager sans trop d'entraves; les routes avaient été rendues à peu près carrossables. Pour le public, les carrioles, les pataches, les coucous, les guimbardes, les coches, suffisaient amplement. Dès lors, notre vieux et fameux coche d'eau d'Auxerre, dont nous donnerons un dessin, eut de nombreux rivaux à devancer. Beaucoup de gens, craignant les voleurs de grands chemins, préféraient prendre le coche pour aller à Paris ou revenir à Auxerre; les prix de transport étaient d'ailleurs beaucoup moindres, mais on mettait trois jours pour descendre et cinq jours pour remonter. Il y avait deux départs chaque semaine, à la condition que les eaux ne fussent ni trop hautes, ni trop basses, et qu'il n'y eût ni glace, ni brouillard.

Les brigands des forêts de Bondy et de Sénart sont restés lugubrement célèbres dans la mémoire des populations. Traverser une forêt, la nuit, et sans escorte, était chose bien téméraire et réputée impossible par beaucoup de marchands et négociants ambulants. Aussi ne voyageait-on jamais la nuit. C'était le bon temps, l'âge d'or des hôtelleries et des auberges. Une nomenclature de toutes celles qui s'étaient établies le long de la grande route de Lyon, dans la traversée de notre département, ferait reconnaître l'importance du passage des voyageurs. Un très-grand nombre d'auberges portaient, à côté de leur enseigne, cette indication, aujourd'hui délaissée : Ici on loge a pied et a cheval.

Indépendamment des sept routes impériales qui traversent notre département, nous possédons vingt-huit routes départementales auxquelles viennent aboutir quatre-vingts petites routes, dites « chemins de grande communication. » Ce n'est pas tout encore. On compte soixante autres petites routes classées sous le nom de chemins de moyenne communication; enfin, il y a encore un grand nombre de chemins vicinaux désignés sous le titre de chemins de petite communication.

Parcourez toutes ces voies nouvelles tracées, nivelées, empierrées, mieux que ne le furent jamais les routes de l'ancien temps. Nous les devons à la puissante organisation communale et aussi à la prestation en nature des temps actuels. Suivez les remblais et les déblais qui rendent presque insensibles les plus brusques ondulations du sol; voyez les ponts de pierres traversant toutes les rivières et les plus humbles ruisseaux qu'il fallait franchir ou passer à gué même durant la saison des pluies, et voyez si aujourd'hui le plus pauvre marchand ambulant ne peut conduire plus facilement sa modeste voiture que ne pouvait voyager le grand seigneur d'autrefois revenant à son château ou retournant à la cour du roi Louis XV. Sans remonter si loin, et du temps du roi Charles X, on attelait, dans les chemins de l'Avallonnais, deux paires de bœufs aux berlines de voyage que précédaient des gardes chargés de remplir avec des fagots et de menues branches d'arbres les endroits trop profonds des ornières des chemins qui, aujourd'hui, ressemblent à de belles et larges allées de parc.

—

Voici la nomenclature et l'itinéraire des routes impériales qui traversent le département de l'Yonne:

ROUTES IMPÉRIALES.

N° 5, De Paris à Genève, par Montereau, Villeneuve-la-Guyard, Champigny, Villemanoche, Pont-sur-Yonne, Saint-Denis, Sens, Mâlay-le-Roi, Theil, Vaumort, Cerisiers, Arces, Avrolles, Saint-Florentin, Germigny, Percey, Flogny, Tronchoy, Cheney, Dannemoine, Tonnerre, Lézinnes, Ancy-le-Franc, Fulvy, Nuits, Aisy, Montbard, Dijon.

5 *bis*, De Sens à Saint-Florentin, par Rozoy, Villeneuve-sur-Yonne, Armeau, Villevallier, Villecien, Saint-Aubin, Joigny, Laroche, Esnon et Brienon.

6, De Paris à Chambéry, par Joigny, Epineau-les-Voves, Bassou, Appoigny, Auxerre, Champs, Vincelles, Cravant, Vermenton, Reigny, Lucy-sur-Cure, Arcy, Voutenay, Sermizelles, Avallon, Cussy, Sainte-Magnance et Rouvray.

60, De Nancy à Orléans, par Troyes, Villeneuve-l'Archevêque, Molinons, Foissy, Sens, Paron et Courtenay.

56, De Neufchâteau à Bonny-sur-Loire, par Châtillon-sur-Seine, Laignes, Pimelles, Tanlay, Tonnerre, Fley, Chablis, Poinchy, Beines, Auxerre, Villefargeau, Pourrain, Toucy, Mézilles, Saint-Fargeau et Lavau.

77, De Nevers à Sedan, par Clamecy, Coulanges-sur-Yonne, Courson, Gy-l'Evêque, Vallan, Auxerre, Villeneuve-Saint-Salves, Montigny, Pontigny, Saint-Florentin, Neuvy-Sautour et Troyes.

151, De Poitiers à Avallon, par Clamecy, Dornecy, Chamoux, Vézelay, Asquins et Blannay.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

ARRONDISSEMENT D'AUXERRE.

N° 4, D'Auxerre à Nogent-sur-Seine, par Monéteau, Seignelay, Hauterive, Brienon, Bligny, Bellechaume, Arces, Vaudeurs, Les Siéges et Villeneuve-l'Archevêque.

9 *bis*, De la porte d'Egleny à la porte de Paris, autour de la ville d'Auxerre.

14, De Germigny aux Croûtes.

17, De Courson à Diey, par Fontenailles, Ouaine, Moulins, Toucy, Villiers-Saint-Benoît et Charny.

20, D'Auxerre à Vézelay, par Vincelles, Bazarnes, Trucy, Mailly-la-Ville, Châtel-Censoir et Asnières.

21, D'Auxerre à Semur, par Noyers, Soulangy, Sarry, Châtel-Gérard, Vassy et Moutier-Saint-Jean.

22, D'Auxerre à Cosne, par Saint-Amand, Saint-Sauveur, Fontaines et Toucy.

24, D'Auxerre à Donzy, par Courson, Druyes et Etais.
28, De Saint-Bris à Lucy-le-Bois, par Vermenton.

ARRONDISSEMENT D'AVALLON.

N° 7, D'Avallon à Lormes, par Chastellux.
8, De Cussy-les-Forges à Semur, par Saint-André et Epoisses.
15, D'Avallon à Montbard, par Sauvigny, Santigny, Vassy, Anstrudes et Aisy.
25, De Lucy-le-Bois à Cussy-les-Forges, par Sauvigny.

ARRONDISSEMENT DE JOIGNY.

N° 3, De Joigny à Toucy, par Paroy, Senan, Aillant, Saint-Aubin.
5, De Saint-Fargeau à Vincelles, par Saint-Sauveur, Ouaine, Merry-Sec et Coulanges-la-Vineuse.
10, De Saint-Fargeau à Montargis, par Saint-Privé, Bléneau et Rogny.
11, De Joigny à Avallon, par la Belle-Idée, Cheny, Hauterive, Ligny, Maligny, Chablis, Lichères, Nitry, Joux-la-Ville et Lucy-le-Bois.
12, De Joigny à Montargis, par Béon.
19, De Saint-Aubin-Château-Neuf à Mézilles, par Villiers-Saint-Benoît.

ARRONDISSEMENT DE SENS.

N° 1, De Sens à Nemours par Saint-Valérien et Chéroy.
2, De Chéroy à Bray-sur-Seine, par Dollot, Brannay et Pont-sur-Yonne.
12, De Sens à Nogent-sur-Seine, par Saint-Clément, Thorigny et Sognes.
23, De Courtenay à Misy, par Domats, Montacher, Chéroy, Vallery, Villethierry et Saint-Agnan.
27, De Joigny à Courtenay, par Villevallier, Saint-Julien-du-Sault, Verlin et Saint-Martin-d'Ordon.

ARRONDISSEMENT DE TONNERRE.

N° 6, De Tonnerre à Avallon, par Yrouerre, Noyers, Massangis, Dissangis, L'Isle, Provency et Sauvigny.
9, D'Aisy à Montargis, par Etivey, Sauvigne, Pasilly, Censy, Noyers, Aigremont, Lichères, Saint-Cyr-les-Colons, Saint-Bris, Auxerre, Saint-Georges, Aillant, Senan, Volgré, Saint-Romain-le-Preux, Villefranche, Dicy, Château-Renard.
16, De Tonnerre à Bar-sur-Seine, par Saint-Martin, Rugny, Villon, Arthonnay et les Riceys.
18, De Nuits à Laignes, par Ravières, Jully, Sennevoy, Gigny.
26, De Tonnerre à Chaource, par Coussegrey.

ROUTES CANTONALES.

Chemins de grande communication, dont voici la nomenclature et l'itinéraire :

ARRONDISSEMENT D'AUXERRE.

N° 1, D'Auxerre à Cosne, par Chevannes, Escamps, Volvant, Leugny, la Bruyère, Levis, Fontenoy, les Guillorés, les Robineaux, les Cueillis, Saints, Sainte-Colombe, Treigny, la Folie et les Chailloux.
2, De Chablis à Vermenton, par Préhy et Saint-Cyr-les-Colons.
5, De Ligny au pont de Bassou, par la Rue-Feuillée, Pontigny, Venouse, Rouvray, Héry, Seignelay, Beaumont et Bonnard.
6, De Saint-Sauveur à Clamecy, par le Jarlois, Lainsecq, le Vaurimbert, Champ-Martin, le Galois, Etais, la Fontaine et le Tremblay.
8, De la route impériale n° 77 à Maizières, par la Mouillère, Ligny, Varennes, Carisey et Flogny.
9, De Saint-Sauveur à L'Isle-sur-Serein et à Vermenton, par le Deffand, Lain, Taingy, Molesmes, Courson, Fouronnes, Fontenay, Trucy-sur-Yonne, Mailly-le-Château, Mailly-la-Ville, Avigny, Voutenay, Lucy-le-Bois et Provency.
11, De Vermenton à Guillon, par Sacy, Joux-la-Ville, Dissangis, L'Isle, Pancy, les Moulins Chouard et Salé, les fermes de Chérisy, Saint-Bernard, Perrigny, Courterolle et Guillon.
22, D'Auxerre à Briare, par Saint-Georges, Lindry, Beauvoir, Egléuy, Merry-la-Vallée, la Villotte, Villiers-Saint-Benoît, les Usages, les Béatrix, les François, Tannerre, Villeneuve-les-Genêts, la Falquerie, le Grand-Chemin, le Charme-Rond et Bléneau.
30, De Saint-Florentin à Rigny-le-Ferron, par Venizy, le Rué, Chailley, la grande Jaronnée, les Galbeaux, Fournaudin, les Cormiers et les Vallées.
31, D'Auxerre à Champlay, par Perrigny, le Buisson-Pouilleux, Fleury, Guerchy, Champloiseau, Neuilly, la ferme d'Arblay.
34, De Ligny à Saint-Mards-en-Othe, par Ligny, Chéu, Germigny, Beugnon, Neuvy-Sautour et Sormery.
38, De Courson à Chablis, par Charentenay, Val-de-Mercy, Vincelles, Vincelottes, Irancy, Saint-Cyr et Préhy.
39, De Vermenton à Entrains, par Accolay, Sainte-Pallaye, Prégilbert, Sery, Mailly-la-Ville, Mailly-Château-le-Bas, le Paumier, Misery, Coulanges-sur-Yonne, Andryes, Ferrières, Etais.
45, De Chablis à Noyers, par Chichée, Chemilly, Poilly, Môlay et Perrigny.
48, De Toucy à Seignelay, par Parly, Lindry, Charbuy, Appoigny et Chemilly.
49, De Vermenton à Noyers, par Sacy, Nitry et Puits-de-Bon.
52, De Leugny à Bléneau, par Lalande, Fontaines, Mézilles, Sept-Fonds et Saint-Privé.
57, D'Auxerre à Châtillon-sur-Loing et à Saint-Aubin-Château-Neuf, par Chassy, Saint-Maurice-Thizouailles, les Ormes, Saint-Aubin-Château-Neuf, Bleury, Sommecaise, Perreux, Saint-Martin-sur-Ouanne et Marchais-Beton.
59, D'Auxerre à Pontigny, par Villeneuve-Saint-Salve, Venouse et Montigny.

61, De Saint-Florentin à Evry, par Soumaintrain et Beugnon.
62, De Champs à Chablis, par Saint-Bris, Chitry, Courgis et Chablis.
73, De Saint-Sauveur à Coulanges-sur-Yonne, par la Mallerue, Thury, Sougères, les Simons les Billards, Maupertuis et Druyes.
80, D'Auxerre à Brienon et à Laroche, par Chemilly, Beaumont, Ormoy et Cheny.

ARRONDISSEMENT D'AVALLON.

N° 10, D'Avallon à Saint-Brisson, par Cousin-Laroche, Marault, Auxon, Villers, la Gorge et les Breuillottes.
12, De L'Isle à Chaource, par Annoux, Sarry, Villiers-les-Hauts, Fulvy, Cusy, Ancy-le-Franc, Pimelles, Cruzy, Maulne et Arthonnay.
13, De Montreal à Sainte-Magnance, par Trévisclot, Trévilly, Cisery, Savigny, Chevannes et Sainte-Magnance.
21, D'Avallon à Coulanges-sur-Yonne, s'embranche sur la route impériale n° 151, vis-à-vis le moulin dit le Gué-Pavé, passe au hameau du Vaudonjon, Montillot, le hameau de Fontenilles, passe près la ferme de la Forêt et de la Maison-Rouge, Châtel-Censoir et Lucy-sur-Yonne.
33, De Cussy-les-Forges à Quarré-les-Tombes, par Villiers-Nonains.
36, De Quarré-les-Tombes à Châtel-Censoir, par Velars, Lautreville, Saint-Germain-des-Champs, Serrée-le-Château, Usy, Saint-Père, Vézelay et Asnières.
44, De Savigny à Anstrudes, par Guillon, Vignes, Pisy, Vassy.
50, D'Avallon à Guillon, par Maison-Dieu.
53, D'Avallon à Tannay, par Pontaubert, Island, Menades et Foissy.
55, De Quarré-les-Tombes à Rouvray, par Saint-Léger.
60, De Cussy-les-Forges à Saint-Léger, par Beauvilliers.
68, De L'Isle à Aisy, par Annoux, Châtel-Gérard et Vausse.
71, De Sermizelles à la route départementale n° 29, par Givry et Domecy-sur-le-Vault.
75, De Magny à Chastellux, par les hameaux de Marrault, le Meix, Saint-Germain.

ARRONDISSEMENT DE JOIGNY.

N° 3, De Saint-Julien-du-Sault à Entrains, par Thèmes, la Celle, Précy, Sépeaux, Saint-Romain, la Ferté, Sommecaise, le Buisson-Saint-Vrin, Toucy, Fontenoy, le Deffand, Thury, Lainsecq, Sainpuits.
4, D'Aillant à Entrains et à Toucy, par Chassy, Saint-Maurice-le-Vieil, Egleny, Nantou, Pourrain, Diges, Leugny, Sementron, Coulon, Lain, Thury, l'Epinois, le Préau et la Tuilerie de Bâle.
7, De Châtillon-sur-Loing à Entrains, par Champignelles, Tannerre, Bion, Mézilles, les Matignons, Saint-Sauveur, les Renards, l'Orme-du-Pont, les Thomas, Sainte-Colombe, la Breuille et Sainpuits.
14, De Bassou à Briare, par Bassou, Villemer, Neuilly, Champloiseau, Laduz, Aillant, Lamotte, les Ormes, le château de Bontin, Bel-Air, le Singe-Vert, Grandchamps, Champignelles, la Vellerie, Champcevrais, la ferme de Prix, de la Maison-Tardive, les Petites-Maisons et Rogny.
15, De Cerisiers à Courtenay, par Dixmont, les Bordes, Tallouan, Villeneuve-sur-Yonne, Bussy-le-Repos, les Fourneaux, la Herse, les Chétifs, et les Guinbault.
16, De la route départementale n° 9 à Châtillon, par Laborde, Chevillon, Prunoy, Charny, le Clos, la Haute-Cave, les Siméons, les Journets, les Roseaux et Chambeugle.
18, De Saint-Amand à Saint-Julien-du-Sault et à Villeneuve-sur-Yonne, par Saint-Fargeau, Sept-Fonds, Villeneuve-les-Genêts, Champignelles, Malicorne, Saint-Martin, Charny, Prunoy, Saint-Loup-d'Ordon, Saint-Martin-d'Ordon, Cudot et Bussy-le-Repos.
19, De Senan à Appoigny, par Lalaye, Champloiseau, Guerchy et Branches.
20, De Joigny à Nogent-sur-Seine et à Chigy, par Dixmont, Cerisiers, les Sieges, Chigy, Villeneuve-l'Archevêque et Marchais-Prieur.
43, De Laroche à Tonnerre, par Cheny, Ormoy, Mont-Saint-Sulpice, Bouilly, Rebourseaux, Vergigny, Chéu, Jaulges, Villiers-Vineux, Roffey, Vézinnes et Junay.
47, De Joigny à Fournaudin, par Brion, Bussy et Arces.
54, De Cerisiers à Rigny-le-Ferron, par Vaudeurs, Coulours et Cérilly.
64, De Bonny-sur-Loire à Courtenay, par Bléneau, Champcevrais, Marchais-Beton, Chambeugle et Fontenouilles.
66, De Saint-Fargeau à Clamecy, par la Chaux, la Detrouble, la Marcinerie, le Chêneau, Treigny, Perreuse, le Metz, Sainpuits, les Barres et Etais.
67, De Joigny à la Ferté, par Chamvres, Champvallon, Volgré, Senan et Villiers-sur-Tholon.
69, De Saint-Florentin à Cerisiers, par Avrolles, Champlost, Mercy, Bellechaume, Dilo et Villechétive.
74, D'Arquian à Bléneau, par Lavau, la Grand-Cour et Bleneau.
77, De Cerisiers à Laroche, par Cerisiers, Villechétive, Bussy-en-Othe et Migennes.
78, De Brienon à Ligny, par Bouilly et Rebourseaux.

ARRONDISSEMENT DE SENS.

N° 23, De Sens à Montereau, par Serbonnes, Courlon, Vinneuf, Cuy, Evry, Gisy, Michery, Sergines, Compigny.
24, De la route impériale n° 60 au port de Marsangis et à Villeneuve-sur-Yonne, par Serbois, les Brins, Egriselles, Bracy et le bas de Marsangis.
25, De Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes à Pont-sur-Yonne, par Mauny, Thorigny, Fleurigny, Saint-Martin-sur-Oreuse, la Chapelle-sur-Oreuse et Gisy-les-Nobles.
26, De Sens à Voulx, part du pont de Sens, passe près Saint-Martin-du-Tertre, à Nailly, Brannay, Lixy et Vallery.

27, De Theil à Villeneuve-sur-Yon., par les Bordes.
28, De Villeneuve-l'Archevêque à Bray, par Lailly, La Postole, Thorigny, Barreaux, Servins, Pailly, Plessy-Saint-Jean et Compigny.
29, De Sergines à Montereau et à Saint-Maurice, par Serbonnes, Vertilly, Villiers-Bonneux et Grange-le-Bocage.
37, De Champigny à Voulx, par Chaumont et Saint-Aignan.
40, De Theil à Thorigny, par Villiers-Louis, Fontaine-la-Gaillarde et Voisines
41, De Chéroy à Ferrières et à Voulx, par les Morteaux, les Jacquins, Jouy et les Bordes.
42, De Saint-Valérien à Jouy par Montacher et Villegardin.
46, De Sens à Villeneuve-l'Archevêque, par Saligny, Fontaine, les Clérimois et Foissy.
58, De Sens à Pont-sur-Yonne, par Courtois, Villeperrot, Villenavotte et Pont-sur-Yonne.
63, De Sens à Domats, par Subligny, Villeneuve-la-Dondagre, Courtoin et Domats.
65, De Domats à Vallery, par les Cheneaux, la Belliole, Saint-Valérien et Vallery.
70, De Saint-Sérotin à Villeneuve-la-Dondagre, par Saint-Sérotin, Villebougis, Fouchères et Villeneuve-la-Dondagre.
72, De Sens à Piffonds, par Paron, Gron, Etigny, Marsangis, Chaumot et Piffonds.
76, De Sens à Fournaudin, par Vareilles, Vaudeurs, les Loges et Villefroide.
79, De Rigny-le-Ferron à Nogent-sur-Seine, par Flacy, Bagneaux, Courgenay, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes et Sognes.

ARRONDISSEMENT DE TONNERRE.

N° 17, D'Ancy-le-Franc à la route départementale n° 18, par Stigny et Jully.
32, De Tonnerre à Corbigny, par Yrouerre, Sainte-Vertu, Nitry, Joux-la-Ville, Précy-le-Sec, Voutenay, Blannay, Asquins, Saint-Père et Pierre-Perthuis.
35, De Tonnerre à Montfort, par Tissey, Collan, Maligny, Villy, Lignorelles et Souilly.
51, De Saint-Florentin à Noyers, par Villiers-Vineux, Carisey, Dyé, Vézannes, Serrigny et Yrouerre.
56, De Tonnerre à Laignes, par Commissey, Tanlay, Baon et Cruzy.

ROUTES COMMUNALES.

Chemins de moyenne communication dont voici la nomenclature et l'itinéraire :

ARRONDISSEMENT D'AUXERRE.

N° 3, D'Aillant à Vermenton, par Pourrain, Escamps, Migé, Val-de-Mercy, Bazarnes, Sainte-Pallaye et Accolay.
6, De Vermenton à Joux, par Essert.
17, De Seignelay à Ervy, par Pontigny, Ligny et Jaulges.
21, D'Auxerre à Ervy, par Venoy, Bleigny-le-Carreau, Lignorelles, Ligny, la Tuilerie, Jaulges, Percey et les Milleries
23, De Champlémy à Ouaine et à Leugny, par Sougères, Etais, Taingy, Ouaine, Chastenay et Leugny.
29, De Courson à Vézelay, par Asnus et Mailly-Château-Bas.
32, De Poinchy à Villy, par la Chapelle.
46, De Cravant à Tonnerre, par Saint-Cyr-les-Colons, Chemilly-sur-Serein, Béru et Viviers.
53, De Vermenton à Tonnerre, par la ferme de la Loge, Lichères, Poilly et Yrouerre.
58, De Varzy à Toucy, par Druyes, Taingy et Ouaine.
62, De Chablis à Tonnerre, par Fyé et Collan.
64, De la Mancharde à Meugnes, par Treigny.
75, De Léteau à Villefargeau, par Monéteau, Perrigny et Saint-Georges.
76, De Coulanges-la-Vineuse à Toucy et à Fontaines, par Diges et Moulins.

ARRONDISSEMENT D'AVALLON.

N° 8, De L'Isle à Talcy, par Blacy, Thizy et Talcy.
9, De Montréal à Nuits-sous-Ravières, par les moulins de Talcy et Montrant, Marmeaux, Châtel-Gérard, Etivey et Nuits.
10, De Rouvray à Lormes, par Quarré-les-Tombes.
20, De Vézelay à Mailly-la-Ville, par Asquins, Brosses et Mailly-la-Ville.
26, D'Avallon à Corbigny, par les Grandes-Châtelaines, les bois de Menard, la vallée des Riots, le hameau de Cure et Domecy-sur-Cure.
27, De Vézelay à L'Isle, par Vault-de-Lugny, Annéot, Annay-la-Côte, Etaules et Provency.
34, De Cussy-les-Forges à Montréal, par Maison-Dieu, le Vellerot et Sceaux.
51, D'Usy à la route impériale n° 6, par Menades, Island, Pontaubert et le Vault.
54, De Villiers-Nonains à Marrault.

ARRONDISSEMENT DE JOIGNY.

N° 5, D'Arces à Ervy, par Arces, Chailley, Venizy, Turny et Neuvy-Sautour.
N° 7, De Cézy aux Ormes par Béon et Lafontaine.
15, De Saint-Fargeau à Château-Renard, par Marchais-Beton.
16, De Charny à Perreux.
18, De Rogny à Gien.
19, De Saint-Julien-du-Sault à Cerisiers, par Dixmont et Armeau.
24, de Vaudeurs à Villechétive, par Cerisiers.
28, De Brienon à Troyes, par Chatton, Champlost, Venisy, Turny et Neuvy-Sautour.
33, De Villiers-Saint-Benoît à Louesme par Tannerre.
36, De Saint-Aubin-sur-Yonne à Toucy, par Saint-Aubin, Cézy, le Péage et la Petite-Celle.
39, De Chailley à Saint-Mards-en-Othe, par Arces, le Vaudevanne, Chailley et Saint-Mards.
45, De Saint-Denis-sur-Ouanne à Marchais-Beton, par Malicorne, la Forge et la Fouquinerie.
47, De Saint-Fargeau à Saint-Sauveur.
49, De Champcevrais à Aillant-sur-Milleron.

55, D'Aillant à Charny, par Villiers-sur-Tholon, la Tuilerie, la Gaulerie, les Cotereaux, Chopinot et les Bordes.
59, De Saint-Julien-du-Sault à Chéroy, par le hameau des Croix, Bussy-le-Repos, Piffonds et Savigny.
65, De Rigny-le-Ferron à Evry, par Bœurs-en-Othe, Sormery et Lasson.
67, De Neuilly à la Ferté-Loupière, par Senan et Chailleuse.
68, De Saint-Julien-du-Sault à Villeneuve-sur-Yonne.
69, De Saint-Aubin-Château-Neuf aux Ormes.
70, De Saint-Maurice-le-Vieil à Merry-la-Vallée, par Saint-Martin-sur-Ocre.
77, De Saint-Fargeau à Grandchamp, par Septfonds, Tannerre et Louesmes.

ARRONDISSEMENT DE SENS.

N° 35, De Bazoches à la route impériale n° 60, par Vinneuf, Champigny, Fossoy, Saint-Sérotin et Villeroy.
37, De Lixy à Villethierry, par Lixy, le hameau de Tros et Villethierry.
38, De Soucy à Foissy, par Soucy, le hameau de Béon, Voisines.
40, Des Siéges à Pouy, par Molinons, Lailly, la ferme de Vauluisant et Courgenay.
48, De Sens à Brienon, par Véron, la Grange-au-Doyen, les Bordes, Dixmont, Bussy-en-Othe, Vouvigny et Brienon.
50, De Villeneuve-sur-Vanne à Arces, par les petits Hauts-de-Flacy, Coulours et Villefroide.
52, De Pont-sur-Yonne à Nemours, par Villethierry.
57, De Sergines à Nogent-sur-Seine, par Pailly, Plessis-du-Mée et Courceaux.
61, De Chéroy à Bazoches, par les hameaux des Jacquins et des Brouets.
66. D'Égriselles-le-Bocage à Courtoin, par le Bâtardeau.
73, De Chaumont à Flagy, par Villeblevin et Villeneuve-la-Guyard.
74, De Sens à Égriselles-le-Bocage, par Gron, Collemiers et Cornant.

ARRONDISSEMENT DE TONNERRE.

N° 1er, D'Ancy-le-Franc à Noyers, par Moulins, Argenteuil et Cusy.
12, De Tonnerre à Gigny, par Baon, Gland et Gigny.
13, De Sarry à Yrouerre, par Moulins et Fresnes.
14, De L'Isle à Chaource, par Commissey, Tanlay et Saint-Vinnemer.
42, De la route impériale n° 5, à Courtaoult, par Butteaux et Soumaintrain.
78, De Flogny à Soumaintrain, par Les Milleries et La Chaussée.
79, De Cruzy-le-Châtel à Ervy, par Villon et Quincerot.

—

Nous devons à l'obligeance de M. Boucheron, agent-voyer en chef du département, la nomenclature qui précède.

CANAUX.

CANAL DE BOURGOGNE.

Le canal de Bourgogne joint la Seine au Rhône. Il commence à Laroche-sur-Yonne, s'élève par les vallées de l'Armançon et de la Brenne, en passant à Brienon, Saint-Florentin, Tonnerre, Tanlay, Ancy-le-Franc, Ravières, Montbard, Venarrey, arrive à Pouilly-en-Auxois et débouche dans la Saône, à Saint-Jean-de-Losne. Sa longueur totale est de 242,044 mèt.; sa longueur dans le département est de 91 kilom. 36 mèt. Les écluses sont au nombre de 191, savoir : 115 sur le versant de l'Yonne et 76 sur celui de la Saône. Chaque écluse a une chute moyenne de 2 mèt. 61. Le biez culminant est composé de deux parties en tranchées et d'un souterrain de 3,333 mèt. de longueur. Ce biez culminant est plus élevé que la Saône, à Saint-Jean-de-Losne, de 199 mèt.; que l'Yonne, à Laroche, de 300 mèt.

Le canal de Bourgogne, commencé en 1775, a été pour la première fois livré à la navigation en décembre 1832.

CANAL DU NIVERNAIS.

Le canal du Nivernais joint la Seine à la Loire. Il commence à Auxerre, suit la vallée de l'Yonne, quitte le département à Coulanges-sur-Yonne et atteint la Loire à Decize. Il a, dans le département, 34 écluses et une longueur de 52 kilom. 456 mèt.

Ce canal, qui fut commencé en 1784, peut être partagé en quatre parties principales et bien distinctes :

La première est comprise entre Auxerre et Vincelles, sur un parcours de 15,000 mèt., où l'on peut regarder le canal comme entièrement confondu avec la rivière, la navigation ayant lieu indistinctement par les écluses du canal et les pertuis de la rivière.

La seconde commence à Vincelles et finit à l'écluse du Maunoir, sur un parcours de 5,000 mèt. Elle est entièrement séparée de la rivière, et la navigation y est indépendante de ses éclusées.

La troisième commence à l'écluse du Maunoir et finit à l'écluse de Réchimet, au-dessus de Merry-sur-Yonne, sur un parcours de 1,800 mèt. Le canal y est alternativement en dérivation et en lit de rivière.

La quatrième commence à l'écluse de Réchimet et finit à l'écluse de Coulanges, après un parcours de 14,000 mèt.

CANAL DE BRIARE.

Les canaux de Briare et du Loing forment une seule et même ligne navigable qui réunit la Loire à la Seine. Le premier commence à Briare et passe par Ouzouer, Rogny, Châtillon, Montargis et Buges, où il se termine. Là, il rencontre à la fois l'extrémité du canal d'Orléans et l'origine du canal du Loing. Ce dernier passe par Souppes, Nemours, Moret, et débouche dans la Seine à Saint-Mammès. La longueur totale des canaux de Briare et du Loing, entre la Loire et la Seine, est de 108,644

mèt.; la longueur du canal de Briare, dans le département de l'Yonne, est de 6,193 mèt.

Les écluses des deux canaux sont au nombre de 67, savoir : 12 sur le versant de la Loire et 55 sur celui de la Seine. Huit de ces écluses se trouvent dans le département de l'Yonne; comptent, dans ce nombre, les sept écluses accolées de Rogny.

Voir la description des cantons de Saint-Fargeau et de Bléneau.

CHEMINS DE FER.

Une voie de fer de Paris à Lyon et à Marseille était au nombre de celles dont le gouvernement avait commencé les études dès l'année 1833.

La loi de 1842, qui détermina en principe le réseau des chemins de fer français, comprit une ligne ferrée de Paris à la Méditerranée par Lyon et Marseille; une ordonnance royale du 1er mars 1846, approuva les statuts de la société anonyme du chemin de fer de Paris à Lyon. Mais le capital social, constitué en vue d'éventualités mal calculées, se trouva insuffisant. La crise financière, qui sévissait alors, excluait toute idée de recours au crédit particulier. La compagnie réclama l'assistance de l'Etat; il fallait empêcher la fermeture des ateliers et la cessation des travaux. La loi du 9 août 1847 modifia les clauses du cahier des charges. La compagnie de son côté dut procéder à d'importantes réformes.Ces mesures ne suffirent pas à sauver la compagnie. Après la révolution de 1848, l'Etat dut racheter le chemin de Paris à Lyon.

Sous la direction de l'Etat, les travaux furent activement poursuivis, et la section de Paris à Tonnerre put être ouverte le 12 août 1849. La section de Tonnerre à Dijon fut livrée le 22 juin 1851.

Le 17 août 1853, un décret concéda à la compagnie de Paris à Lyon l'embranchement de Laroche à Auxerre. Cette section fut ouverte le 4 octobre 1855.

Le chemin de fer de Nuits-sous-Ravières à Châtillon fut mis en exploitation le 15 septembre 1864. (Voir la description de l'arrondissement de Tonnerre.)

Les travaux de la prolongation de la voie ferrée d'Auxerre à Nevers par Clamecy, et d'Auxerre aux Laumes par Avallon sont commencés. Le traité de concession a été signé le 26 mars 1863. Le décret approuvant cette concession est en date du 8 septembre suivant.

VALLÉES DE L'AVALLONNAIS.

HAUTE VALLÉE DE L'YONNE.

La grande vallée de l'Yonne, longe à peu de distance, au Sud, l'arrondissement d'Avallon et occupe une notable partie des arrondissements d'Auxerre, de Joigny et de Sens.

L'Yonne, que les habitants des campagnes nomment « la Yonne, » traversant tout notre département et lui donnant son nom, il est juste de dire quelques mots du cours supérieur de cette importante rivière. Nous la prendrons à sa source située un peu au-delà de Château-Chinon.

Une belle route conduit d'Avallon à Château-Chinon, par Chastellux et Lormes. Nous suivrons cette route pour aller en Morvan; nous reviendrons en côtoyant les rives de l'Yonne.

On sait que la ville d'Avallon, l'*Aballone* antique, est bâtie à l'extrémité d'un vaste plateau, et sur le bord même d'un escarpement considérable formant le versant de droite de la vallée profonde et tortueuse du Cousin. Aussi l'étranger éprouve-t-il une surprise extrême lorsque, sortant de la ville, du côté du midi, un brusque tournant de route laisse se développer à ses regards un magnifique panorama, non point en éloignement, mais tout en profondeur.

Un beau pont de pierre, d'une construction assez hardie, traverse la rivière du Cousin; puis la route monte par une pente rapide le côté opposé de la vallée. Nul ne songe à la fatigue de la montée; trop de beaux sites captivent l'attention jusqu'au sommet de la côte. De là, on peut entrevoir Avallon, et la vue se prolonge sur une vaste étendue de pays qui s'éloigne à l'est et au nord. On reconnaît les villages de Girolles, Tharot, Annay-la-Côte, Annéot, Vassy et Étaules. A l'ouest, la haute montagne de Montmarte ferme l'horizon.

La route s'avance maintenant sur un terrain ondulé, couvert par des bois considérables; ici commencent réellement les forêts du Morvan. Nous nous dirigerons presque constamment sur le sol granitique dont nous avons vu, dans la vallée du Cousin, les premières et hautes roches. Cependant, de loin en loin, la route traverse quelques lambeaux de ces terrains d'arkose si curieux à étudier et qui, tant de fois déjà, ont été l'objet de savantes observations. Quelques maisons isolées adoucissent l'aspect un peu sauvage du pays. On reconnaît très vite que la rivière sépare deux contrées bien différentes.

A 7 kilomètres d'Avallon, la route laisse à gauche le hameau assez important de Montmardelin; au-delà on aperçoit celui du Meix situé sur l'un des points les plus élevés de la contrée. A peine après avoir dépassé Montmardelin, la route pénètre dans un bois et presque aussitôt on laisse à quelque distance à droite un monticule couvert de mousse et de pierrailles. Ce sont les restes d'une villa antique, dans laquelle on découvrit une belle mosaïque, et aussi divers objets. Les fouilles furent ordonnées et conduites avec soin par M. le comte de Chastellux, qui fit transporter à son château, que nous admirerons bientôt, la précieuse mosaïque.

La contrée que nous parcourons présente, dans sa configuration, un cachet qui lui est propre. Ces

montagnes mamelonnées ou coniques, ces roches aux pentes abruptes, ces vallées étroites, contournées, profondément encaissées, indiquent combien de révolutions géologiques, aux époques les plus anciennes, ont successivement bouleversé le sol.

Peu à peu l'aspect du paysage prend un caractère qui ne manque pas de grandeur. De hautes collines, aux flancs rapides, forment l'étroite vallée au fond de laquelle coule la rivière ou plutôt le torrent de la Cure, grossi à chaque pas par de petits ruisseaux descendant des hauteurs boisées. Tout-à-coup un brusque détour de la route laisse apercevoir sur le sommet d'un rocher, non pas les ruines d'une forteresse féodale, mais une vraie forteresse dans tout l'éclat de son achèvement et la beauté de sa force. D'abord on s'arrête pour mieux voir; bientôt on s'avance rapidement pour mieux voir encore. Le château de Chastellux est du nombre des monuments qui imposent l'attention et le respect.

Une longue descente conduit au fond de la vallée où coule la Cure que l'on traverse sur un pont assez pittoresque. (Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes).

Depuis le pont de Chastellux, une longue et très sinueuse montée amène au sommet assez triste du plateau ondulé qui s'étend devant nous. On dépasse la limite des départements de l'Yonne et de la Nièvre, puis on arrive au village de Saint-Martin-du-Puy, après avoir traversé une contrée très-ondulée couverte de grands bois au milieu desquels de nombreux pâturages ont été ménagés, notamment aux abords du vieux manoir de Vésigneux, appartenant à la famille de Bourbon-Busset.

La route traverse **Lormes**, petite ville assez ancienne, puis se prolongeant au milieu d'une contrée très ondulée, couverte de vastes forêts, laisse s'éloigner à droite la route de Corbigny, et s'avance vers le village de Vauclaix. Un nouvel embranchement de route se présente et conduit à Saulieu par Montsauge, en passant le long des murs du château de Raffigny, habité par M. E. Dupin. Notre route se continue vers le sud, monte et descend sans cesse, arrive au hameau de Chassy, où elle traverse l'Yonne; puis elle s'éloigne un peu sur la gauche pour gagner la pente qui la conduit au sommet d'une nouvelle chaîne de collines qu'elle franchit par de longs circuits, et enfin arrive à l'entrée de l'ancienne capitale du Morvan. Un pli de terrain cache la ville aux voyageurs qui, d'ailleurs, sont captivés par la beauté du panorama, qu'on découvre sur la droite à perte de vue.

Chateau-Chinon, ville chef-lieu d'arrondissement de la Nièvre, est bâtie sur le sommet d'une montagne dominée par un mamelon sur lequel on retrouve encore quelques restes des murailles du château qui a donné son nom à la ville. De ce point, élevé d'environ 610 mètres au-dessus de la mer et de 210 mètres au-dessus de l'Yonne, qui passe à la base du versant nord-est on domine une étendue immense de la contrée qui s'éloigne à l'ouest, c'est-à-dire du côté de Nevers.

« Sous le rapport géologique, dit M. G. Cotteau, les environs de Château-Chinon ne sont pas sans intérêt. Les porphyres y sont largement développés. Partout, sur le flanc des montagnes, ils ont relevé et percé le granite qui à l'époque à laquelle ils ont surgi, existait déjà depuis longtemps. Plus tard, ils ont été modifiés eux-mêmes par de nouvelles éruptions, et de nombreux filons de quartz, dont on peut suivre à la fois les ramifications et dans le granite et dans le porphyre, sont venus les traverser lors de la formation des arkoses. »

La description de Château-Chinon n'entre point dans notre sujet; nous passerons donc au-delà, et suivrons la longue descente qui conduit au pont jeté sur l'Yonne pour le passage de la route qui conduit à Autun, ville célèbre par les antiquités romaines qu'elle a gardées. Mais nous n'irons pas jusqu'au pont; à peu de distance de la ville, un chemin très-vieux tourne à droite et descend, par une pente rapide, vers le fond d'un vallon. C'est là le chemin que nous suivrons et qui passe par le hameau de Fachin, pour se rendre à Glux-en-Glenne, ou à La Roche-Millay par le Port-des-Lamberts. La description de ce chemin est presque impossible : qu'on se représente un chemin pierreux, tortueux, montant ou descendant sans cesse, traversé à chaque pas par des ruisseaux venant du faîte des montagnes, bordé de haies vives ou creusé comme un ravin, et l'on aura ainsi une idée de l'un des meilleurs chemins de l'ancien Morvan. Que l'on juge, d'après cela, de l'état où devait être un chemin que les habitants eux-mêmes appelaient un ch'tif-chemin (chétif). On ne pouvait y passer qu'en charriot attelé avec des bœufs; les chevaux n'y résistaient pas. Aussi, aux yeux des vieux Morvandeaux, un cheval n'est bon qu'à manger du foin qui serait bien mieux employé à nourrir un bœuf. Dans le Morvan, la plupart des chemins étant impraticables durant la saison pluvieuse, les habitants suivent d'étroits sentiers tracés au milieu des champs ou des bois. Il est impossible à un étranger de s'y reconnaître; on franchit à chaque pas des haies vives à l'aide d'une forte branche fourchue ou d'une petite échelle. On nomme ces passages écheliers ou échaliers. Ils établissent une circulation facile entre les champs qui, tous, sont entourés de haies afin que les bestiaux ne puissent pas s'éloigner, ceux-ci durant une grande partie de l'année n'étant point ramenés à l'étable.

Nous voici arrivés au hameau de Fachin; de là nous pouvons jeter un dernier regard sur Château-Chinon, éloigné déjà de 9 kilomètres, et dont la silhouette se détache sur l'azur du ciel. Peu à peu nous allons nous diriger vers les profondeurs de la vallée de l'Yonne, en traversant des bois de hêtres, de charmes et de chênes. Le chemin tourne à gauche pour passer près de la chaussée d'un petit étang d'où s'échappe un ruisseau à peine assez fort pour faire tourner une roue de moulin. Ce ruisseau, c'est la rivière d'Yonne? Oui, l'Yonne, elle-même, prise à quelques centaines de pas de sa source. On traverse la rivière sur un tronc d'arbre, ou sur quelques pierres, puis on laisse à droite l'étang, ou plutôt les deux étangs du Port-des-Lamberts, pour suivre le chemin qui monte vers la gauche en traversant un emplacement couvert à une certaine époque de l'année d'une quan-

tité considérable de bois à brûler destiné à l'approvisionnement de Paris. Le chemin se bifurque vis-à-vis d'un petit groupe de maisons qui servent d'auberges aux gardes nombreux que le commerce des bois amène; le chemin de gauche se rend au village de Glux-en-Glenne, celui de droite traverse un bois et conduit au bourg de La Roche-Millay, éloigné de 12 kilomètres environ.

Entrons dans l'auberge du Papon (1) du Port-des-Lamberts pour nous reposer un peu; là tout n'est point confortable, tant s'en faut, mais enfin on peut dormir assez bien, et faire un déjeuner passable : c'est beaucoup dans les montagnes du haut-Morvand, où l'on ne trouve à manger que du pain de seigle, du lard et des pommes de terre. Ne demandez ni fruits ni laitage, ce sont choses inconnues, et surtout inusitées. Mais vous trouverez d'excellents jambons.

Le pourceau, ou comme on dit souvent « l'habille de soie, » est le commensal indispensable de chaque chaumière du Morvan. Ces animaux se promènent dans les chambres au milieu des villageois, comme le font nos petits chiens chez nous; ou bien si on les a chassés à coup de pied, ils s'en vont furetant partout, exactement encore comme les chiens errants dans nos rues. Au centre de la contrée, le village de Villapourçon porte en latin la dénomination de *Villa porcorum*.

En quittant l'auberge du Port-des-Lamberts (nom des premiers possesseurs), on suit le chemin dont nous avons parlé déjà et qui mène à La Roche-Millay. A huit cents pas de l'auberge environ et à la sortie du bois, on côtoie une haie sur la droite, une petite porte est devant vous, on l'ouvre, puis on s'avance d'une dizaine de pas dans la prairie, vers quelques pierres réunies, près d'un petit trou duquel s'échappe un filet d'eau. C'est la source de l'Yonne que vous avez sous les yeux. C'est là l'humble point de départ de la belle rivière qui traverse tout notre département.

On ne peut s'empêcher d'éprouver une sorte de désappointement; c'est au moins l'effet que nous avons ressenti en considérant ces quelques gouttes d'eau qui glissaient sur de la boue noirâtre et des herbes mortes. Ce n'est donc pas une de ces belles sources comme nous en possédons à Druyes, Tonnerre, Véron et ailleurs encore.

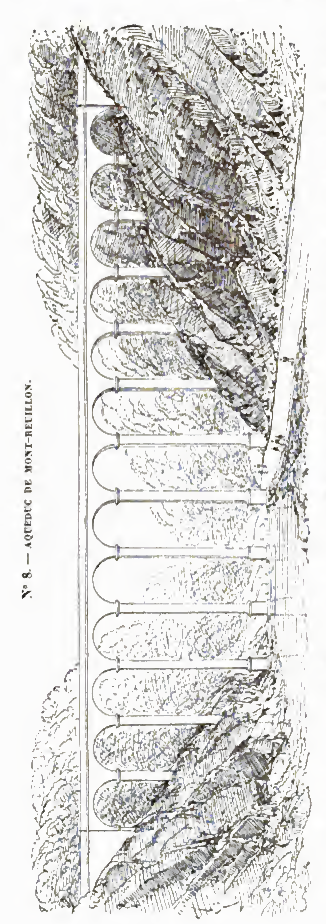
A quelques pas seulement et au sud de la source, s'élève une petite maison dite des Morins, et placée juste sur la ligne de faîte du partage des eaux qui s'écoulent de la montagne : au sud, dans la vallée de la Loire; au nord, dans le bassin de la Seine, par les vallées de l'Yonne, de la Cure, du Cousin, etc. On dit dans le pays, et cela est exact, que le travail d'une journée de pionnier suffirait pour faire couler dans la Loire la source de l'Yonne. Cette source est en effet située sur le sommet d'un col ou passage que dominent la montagne de Prunelé et le bois de la Grande-Vente, eux-mêmes dominés au nord-ouest par la montagne de la Gravelle, et au sud-est par le Mont-Beuvray, enfin au nord-est par les deux sommets principaux, dits les Bois-du-Roi, sommet de toute la chaîne du Morvan (1).

Des flancs de la Grande-Vente et de Prunelé, sortent des milliers de sources qui, réunies dans le fond de la vallée, forment l'étang des Lamberts. La modeste chûte d'eau qui s'échappe du déversoir des étangs, coule sur un lit de roches granitiques au milieu de la plus fraîche verdure. Entraînée par la pente rapide et tortueuse qu'elle s'est creusée, l'Yonne s'éloigne en se grossissant à chaque pas de nouvelles sources descendant des hauteurs boisées qui forment les versants pittoresques de la vallée. Rien n'est aussi calme et doucement sauvage que cette solitude; l'eau limpide et murmurante d'une myriade de petits ruisseaux, le vent qui agite les grands arbres, le chant des oiseaux sont les seuls bruits qui en troublent le silence durant plusieurs mois. Mais, à l'époque du flottage des bois qu'on expédie pour les ports de Clamecy, on lâche les écluses des étangs et alors c'est un bruit sourd et continu qui se prolonge au loin dans les forêts. En se rapprochant de Château-Chinon, la solitude est moins profonde; quelques maisons isolées, deux ou trois moulins, enfin la grande route d'Autun qui passe sur le pont de pierre de Charrot, nous rappellent le voisinage d'une ville. L'Yonne s'enfonce dans une gorge étroite, où elle roule de roches en roches au fond des bois qui dépendent de Château-Chinon, bâti sur la montagne dont nous suivons avec peine la base, au milieu des rochers de granites et de broussailles. Au pied de la colline couronnée par la petite chapelle de Saint-Roch de Montbois, de beaux ruisseaux viennent se joindre à l'Yonne qui, bientôt après, arrive au village de Corancy, ensuite à Chaumard, village situé à 6 kilomètres plus bas, où le grand ruisseau de la Houssière vient se jeter dans l'Yonne. C'est l'un des affluents les plus importants de la haute-Yonne. La vallée s'élargit et s'abaisse; la culture prend plus de développement aux dépens de l'étendue des forêts. Déjà nous apercevons le château de Chassy, appartenant à la famille de Choiseuil, près duquel nous sommes passé en venant. La rivière coule calme et limpide, mais en replis tortueux, au milieu de vastes prairies bordées de saules et de vernes. Un ouvrage d'art appelle l'attention : c'est une prise d'eau assez forte dans l'Yonne pour alimenter, après un parcours de 29 kilomètres, le canal du Nivernais dans le versant de la Seine.

Nous voici à Chassy, mais, au lieu de suivre la route de Lormes, nous côtoyons la rivière, quelque peu modifiée dans son cours naturel par des digues et des barrages destinés à faciliter le flottage à bûches perdues. On laisse sur la droite un bel aqueduc de onze arches, soutenant, au-dessus d'un vallon, l'eau de la rigole. La vallée se rétrécit, les montagnes boisées se relèvent et se rapprochent.

(1) Papon, Papone, petits noms diminutifs d'amitié et assez usités dans le Nivernais.

(1) Elévations au-dessus du niveau de la mer :
Montagne des Bois-du-Roi, 902 m.; — de la Gravelle, 850 m.; — du Beuvray, 810 m.; — de Prunelé, 830 m.
Hauteur de la source de l'Yonne, 726 m. — Hauteur de l'Yonne à Château-Chinon, 365 m.; — à Clamecy, 147 m.; — à Auxerre, 98 m.; — à Sens, 66 m.; — à Montereau, 50 m.


N° 8. — AQUEDUC DE MONT-REUILLON.

Dans un très-joli vallon s'élève Mont-Reuillon, village situé sur la rive gauche de l'Yonne, qu'on traverse sur un pont de pierre, en face d'un hameau bâti à la base d'un beau massif de roches granitiques, au-dessus desquelles passe la rigole, amenée à cette hauteur considérable, depuis son embouchure, par une pente insensible habilement tracée au milieu de terrains accidentés. S'avançant à mi-côte d'une haute montagne boisée, dont les versants escarpés forment une gorge étroite au fond de laquelle coule l'Yonne, entraînée par une pente rapide, la rigole aboutit à un magnifique aqueduc qui la conduit sur le versant opposé. L'aqueduc de Mont-Reuillon, l'un des plus beaux ouvrages de ce genre, est composé de treize arcades de 8 mètres d'ouverture et d'une hauteur de 30 mètres environ. La longueur totale est de 152 mètres 30 cent. La hauteur au-dessus du fond de la rivière est de 33 mètres 50 centimètres. Nous en donnons un dessin qui suppléera à une description plus détaillée.

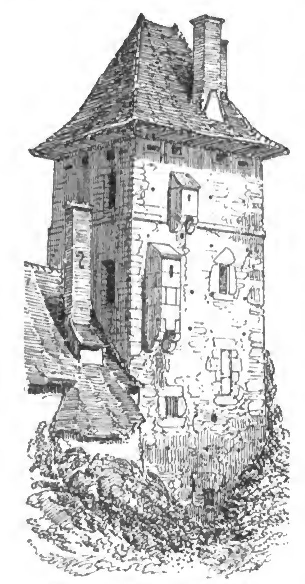
Sous l'une des arcades passe la jolie route conduisant de Château-Chinon à Corbigny.

La rivière continue à s'avancer dans la gorge qu'elle s'est creusée ; puis, après un grand détour, elle arrive au hameau de Chandélier, situé sur des roches ; une petite chapelle, bâtie sur la rive même, près de grands massifs d'arbres, complète l'ensemble pittoresque du paysage. Nous touchons bientôt à la limite du sol granitique qui longe encore, par une bande étroite, la rive gauche de la rivière ; les dernières roches se montrent à gauche au grand pont de pierre de Belvau, et à quelques pas de là, sur la rive droite, au-dessous du pont de Michelot, et pour la première fois l'Yonne coule au travers des terrains calcaires. La nature de la roche, sa couleur grise ou bleuâtre, les nombreux fossiles dont elle est remplie font facilement reconnaître la place géologique qu'occupent ces premiers dépôts sédimentaires. Ils appartiennent à l'étage liasique et ne sont que la prolongation de ces couches qui se développent aux environs d'Avallon, et forment une large ceinture autour du massif primitif du Morvan. Les ammonites, les bélemnites, les nautiles, les pleurotomaires, les pholadomyes, les panopées, les cardinies, les limes abondent dans cet étage que caractérise essentiellement l'ostrea arcuata (gryphœa arcuata, auct). Ce dernier fossile surtout s'y est multiplié avec une profusion vraiment prodigieuse, et constitue presque exclusivement des bancs d'une épaisseur considérable (G. Cotteau).

On a laissé à droite, sur la hauteur, le petit village de Mouron, dominé par le beau château de Coulon, appartenant à la famille de Neully, et à gauche, sur le sommet d'une colline, le village d'Epiry et la grosse tour du même nom. Haute, carrée et de forme massive, la tour d'Epiry, qui semble dater du seizième siècle, est célèbre dans le pays parce qu'elle fut habitée par le maréchal de Vauban. Napoléon, en 1809, fit placer sur cette tour, qui fait partie d'une ferme maintenant appartenant à la famille Séguier, d'Hautefeuille, une inscription gravée sur une plaque de marbre noir et portant ces mots :

ICI FUT LA DEMEURE DE VAUBAN. IL Y MÉDITA LES TRAVAUX QUI L'ONT RENDU IMMORTEL; LA FRANCE RECONNAISSANTE A DÉPOSÉ LE CŒUR DE CE GRAND HOMME NON LOIN DES RESTES DE TURENNE, SOUS LE DOME DES INVALIDES.

Cette inscription a été placée par ordre de S. M. NAPOLÉON Ier, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, H. J. Clarke, comte d'Hunebourg, étant ministre de la guerre. 1809.



N° 9. — TOUR DE VAUBAN A ÉPIRY.

Après avoir dépassé le pont de Belvau, la rivière longe la côte escarpée de la colline calcaire qui borde la rive gauche. On laisse, sur la droite, le petit fief de Tavenault, et, plus loin, le château de Marcilly, dont les terrasses bordent la rive droite de l'Yonne; Marcilly, qui appartient à la famille Le Peletier d'Aunay, et le château de la Chaise, à M. Boucaumont, situé à trois kilomètres plus bas, sur la rive gauche, semblent dater du seizième siècle. C'est un peu avant de baigner les murailles de La Chaise que l'Yonne est bordée par le canal du Nivernais, descendant du point de partage de ses eaux par la vallée assez pittoresque de la Colancelle. Désormais, et jusqu'à Auxerre, l'Yonne et le canal vont se côtoyer, souvent même se réunir; nous suivrons alternativement l'une et l'autre rives.

L'Yonne passe à Chitry-la-Mine, village situé sur la rive droite, dominée là par le château habité autrefois par M. Philippe Dupin. Ce célèbre avocat a laissé dans les départements de la Nièvre et de l'Yonne de profonds et durables souvenirs. M. Philippe-Simon Dupin est né à Varzy le 7 octobre 1795, il est mort à Pise le 14 février 1846. Ses dépouilles mortelles ont été ramenées à Clamecy le 5 mars suivant. M. Philippe Dupin fut membre du conseil général de l'Yonne et député d'Avallon.

« A Chitry, l'Yonne retrouve un lambeau de terrain primitif, et, pour la dernière fois, elle traverse le sol au sein duquel elle a pris sa source. Elle n'a plus désormais que des terrains sédimentaires à parcourir; cependant partout elle portera avec elle des traces de son origine, elle roulera dans ses eaux les cailloux de quartz, de granites ou de porphyre, et pendant longtemps le sable de ses rives sera presque exclusivement composé de débris arrachés par elle aux terrains primitifs. »

On passe successivement à Marigny-sur-Yonne, Dirol et Saint-Didier, villages situés sur le versant assez rapide de la rive gauche; sur la rive opposée, on a laissé Montceaux-le-Comte, Flex et Cusy. De ce dernier village, on aperçoit à gauche la petite ville de Tannay, bâtie sur le sommet arrondi d'une haute colline et sur la droite Metz-le-Comte, village et vieux château situés, l'un à la base, l'autre sur le haut d'une montagne escarpée de laquelle on jouit d'un point de vue très remarquable sur une grande partie de la vallée de l'Yonne. On ne se lasse point d'admirer ce magnifique panorama qui laisse parfaitement comprendre la direction et la hauteur des principaux sommets que la contrée que l'Yonne traverse du midi au nord, au milieu de hautes collines étroites et isolées de toutes parts. Mais au nord et à l'ouest un immense plateau, d'une grande élévation et couvert de sombres forêts, semble fermer la vallée et opposer à l'Yonne un obstacle infranchissable. Aussi, est-ce avec un vif intérêt que l'on étudie la gorge étroite, profonde et tortueuse que cette rivière s'est creusée à travers la montagne, au milieu des bancs de roches où se sont formées les carrières célèbres d'Armes et surtout de Chevroches.

Avant d'arriver, par de nombreux circuits, dans cette vallée pittoresque, l'Yonne laisse sur la rive droite le village de Brèves, et sur l'autre rive, ceux d'Asnois et Villiers-sur-Yonne. La rivière qui, depuis Chitry-la-Mine, a reçu deux affluents importants, l'Anguison et l'Auxois, reçoit près du château de Cuncy, l'Armance venant des vallons du bas-Morvan, après avoir passé à Dornecy, grand village traversé par la route de Clamecy à Avallon par Vézelay, et celle de Château-Chinon par Lormes.

« Nous ne pouvons, dit M. G. Cotteau, quitter cette région sans nous arrêter un instant dans les célèbres carrières de Chevroches et d'Armes. Elles s'ouvrent l'une et l'autre dans la couche moyenne de l'étage bathonien. La roche exploitée est disposée en bancs d'une épaisseur parfois considérable ; sa texture est finement oolitique, sa cassure terreuse, sa couleur jaunâtre souvent veinée de bleu. Tous les caractères de ce terrain annoncent un dépôt pélasgique. La profondeur des eaux ne permettait pas aux corps organisés de se multiplier, aussi ne rencontre-t-on que bien rarement leurs traces au milieu de ces puissantes assises. Cette couche, qui correspond à la grande oolithe proprement dite (great oolit.), forme un excellent point de repère. Observée d'abord aux environs de Batn, en Angleterre, elle a depuis été reconnue dans toute la ceinture jurassique qui entoure le bassin de Londres et de Paris; elle y constitue une large bande remarquable partout par la constance de ses caractères.

« Cette même couche se prolonge dans le départementement de l'Yonne et y conserve une physionomie identique ; on l'exploite à Andryes, à Avrigny, à Coutarnoux, et, dans toutes ces localités, elle fournit des matériaux très-recherchés. »

De Chevroches à Armes, et de là à Clamecy, par les rives de l'Yonne, l'aspect du paysage est remarquablement pittoresque. Mais bientôt des digues, des barrages, des écluses dénaturent le cours de la rivière aux abords de Clamecy, ancienne ville située sur la rive gauche, et sur le penchant et à la base d'une colline rapide qui s'abaisse au confluent, dans l'Yonne, du Beuvron, petite rivière qui reçoit les eaux de plusieurs ruisseaux.

Nous dépasserons Clamecy ne nous y arrêtant que pour jeter un coup-d'œil sur le buste imaginaire de Jean Rouvet, de Paris, homme riche et ingénieux qui, en 1549, croit-on, imagina d'abandonner les bois à brûler au courant de l'Yonne pour les amener à Cravan, où on les chargeait sur des bateaux (1).

« Clamecy est bâti sur la couche supérieure de l'étage bathonien. Au-delà du pont, sur le bord de la route, les flancs de la montagne présentent plusieurs escarpements qui permettent d'étudier la nature de la roche. C'est un calcaire jaunâtre, assez tenere, grossièrement oolitique, disposé en bancs peu épais, souvent séparés par de petites couches d'argile; il renferme un nombre considérable de corps organisés roulés et brisés; on y distingue des huîtres, des térébratules et surtout des polypiers. »

L'Yonne passe à la base d'une haute colline qui forme le versant droit de la vallée; la rivière, le canal et la route d'Auxerre suivent presque une ligne parallèle jusqu'à un grand prolongement de la montagne, que la route franchit par une montée rapide ; du milieu de cette montée, la vue s'étend sur la vallée, et l'on peut ainsi avoir une idée de l'aspect charmant qu'elle présente dans son vaste circuit, que de beaux escarpements de roches dominent au milieu des arbres. Plus on avance dans cette vallée, plus on est charmé de son caractère de solitude ; aussi, est-ce avec raison qu'on y établit, dès le moyen âge, une chartreuse nommée Basseville, dont on voit encore les bâtiments situés sur la droite, à la base de la montagne, et vis-à-vis de très-belles roches escarpées qui dominent la rivière, que le canal traverse près de là pour suivre la rive droite jusqu'à Cravan.

« Ces roches diffèrent par leur nature de celles que nous avons observées au sortir de Clamecy ; elles appartiennent à une formation moins ancienne et constituent la base de l'étage corallien. L'oxford-clay proprement dit manque dans ces contrées ; quelques fossiles caractéristiques viennent seuls indiquer la place géologique qu'il devrait occuper; l'étage corallien, au contraire, a pris à ses dépens un développement considérable, et, le plus souvent, il se trouve en contact immédiat avec les dernières couches de l'étage bathonien. »

Bientôt la vallée s'élargit, et, au fond d'un vallon, fertilisé par le ruisseau d'Andryes, du nom d'un village où il passe, prend sa source à Druyes-les-Belles-Fontaines, surnom parfaitement mérité. (Voir la descrip. du canton de Courson).

« Entre Surgy et Coulanges-sur-Yonne, les collines qui bordent la rive gauche de l'Yonne appartiennent au coral-rag inférieur. C'est un calcaire blanc, saccaroïde, à texture oolitique et grossière. Les peignes, les térébratules et surtout les polypiers y abondent, mais dans un mauvais état de conservation. Les mêmes calcaires s'étendent sur la rive droite, mais là ils n'apparaissent qu'au flanc de la montagne; la base semble appartenir encore à l'étage bathonien. »

Sur la rive droite, le long du canal, on remarque le village de Pousseaux, situé à peu de distance de la route d'Auxerre, et à quelques centaines de pas seulement de la limite des départements de la Nièvre et de l'Yonne.

La limite de notre département est toute factice, si on peut dire ainsi, car ni chemin ni ruisseau ne la motive. L'aspect général de la vallée est agréable ; les grands massifs de verdure qui bordent les rives du canal et de l'Yonne cachent un peu les collines assez monotones de forme qui dominent la petite ville de Coulanges-sur-Yonne, dont on aperçoit déjà la haute tour carrée de l'église. La route venant de Clamecy traverse le canal, puis, bientôt après, arrive à Coulanges-sur-Yonne.

Coulanges ou, comme on disait autrefois, Colanges (*Colonie*), est une petite cité fort ancienne, et dont il est fait mention dès le septième siècle. Elle n'a rien conservé de ses anciens édifices; les rues, droites et assez bien bâties, semblent toutes récentes; l'une d'elles cependant porte un nom illustre au moyen âge : celui de Mahaut, comtesse d'Auxerre. Avant de s'éloigner pour suivre la rive droite de l'Yonne, on peut jeter un coup-d'œil sur les débris, peu importants maintenant, de la muraille d'enceinte de la ville.

Après avoir suivi un petit sentier tracé au milieu d'une longue prairie, on rejoint le canal près de l'écluse de Crain, à peu de distance de laquelle on remarque quelques beaux escarpements de roches.

(1) Cette illustration est très-sérieusement contestée ; voir à ce sujet l'Annuaire de la Nièvre, année 1845.

« C'est encore le coral-rag inférieur, mais cette fois il mérite une attention particulière, et nous ne saurions trop recommander au paléontologiste de visiter avec soin ce gisement, surtout en se rapprochant de la ferme de Bèze, et de faire au pied de ces escarpements une halte prolongée. Les fossiles les plus variés y abondent ; la plupart, il est vrai, sont roulés et à peines reconnaissables. Cependant, au milieu de ces débris, on en rencontre quelques espèces dont la conservation est admirable. Comme dans toutes les couches qui appartiennent à cette époque ce sont les polypiers qui dominent, et avec eux, toutes les espèces de mollusques qui vivent de préférence dans les stations coralligènes.

« Ce dépôt est couronné, ajoute M. G. Cotteau, par une assise de plus d'un mètre d'épaisseur, et qui est presque exclusivement composée de grosses dicerates (*Diceras arietina, Lam*). La roche qui renferme tous ces débris organiques est blanche, tendre, inconsistante, grossièrement oolitique, et présente, dans tous ses caractères, les traces de l'agitation qui a présidé à son dépôt. C'est là une formation essentiellement littorale. Dans ces parages, la mer corallienne était, sans doute, hérissée de rescifs madréporiques et sillonnée par des courants qui accumulaient, au hasard, sur ses rivages, des sédiments de toute nature. »

Sur la droite, on remarque le petit château de Bèze.

Laissons le canal se prolonger en ligne directe, et tournons subitement à gauche, pour traverser l'Yonne sur une passerelle établie au milieu des massifs d'arbres qui ombragent de petites îles. Après avoir dépassé un moulin, nous arrivons à Crain, village situé à peu de distance de la rive gauche de l'Yonne, dans une prairie, et à la base d'une colline.

Sur le versant de la colline qui domine le village, s'élève un petit castel flanqué de deux tours carrées insignifiantes : c'est le château de la Maison-Blanche, habité en 1567, par le sieur de Loron, « hérétique, pillard et assassin, » disent les mémoires du temps. De Crain, pour se rendre au village de Lucy-sur-Yonne, il faut traverser l'Yonne, et suivre les berges du canal. Chemin faisant, on examine avec intérêt un bel escarpement de roches, qui domine le canal d'environ 51 mètres, et appartient encore au coral-rag inférieur ; sur le sommet de cette montagne on a bâti, au milieu des broussailles, une petite maison d'où on découvre un point de vue charmant sur la rivière bordée d'arbres, mais aussi, et malheureusement pour l'ensemble du paysage, d'une immense quantité de bois à brûler. Les deux rives de l'Yonne sont bordées de ces murailles de bûches, destinées aux Parisiens, qui ne se doutent guère en combien de mains différentes elles sont passées avant de leur parvenir à domicile.

Tous ces bois descendent du Haut-Morvan par les ruisseaux qui affluent dans l'Yonne, et par cette rivière elle-même. L'idée si simple de confier aux cours de l'Yonne et de la Cure ces masses énormes de bois est attribuée à Jean Rouvet, mais c'est à Sallonnyer, de Moulins-Engilbert, petite ville de la Nièvre, située à 12 kilomètres de Château-Chinon, que l'on doit l'invention du flottage par trains. Le bon roi Henri IV lui écrivit pour l'en féliciter.

De Lucy, où il y avait autrefois, dit-on, un couvent de femmes, un bon chemin conduit en ligne directe à la ferme de Folin, ancien château-fort dont l'aspect, encore aujourd'hui, est on ne peut plus pittoresque. Folin, qui appartient à la famille de Vogué, fut bâti sur le penchant d'une colline dont le versant rapide, couvert de bois et de broussailles, dépend de la commune de Lichères, village situé dans un petit vallon et près de la lisière d'une immense forêt qui s'étend jusqu'auprès de Vézelay.

En quittant Folin, nous nous rapprochons de l'Yonne pour suivre la vallée que cette rivière s'est creusée autour d'une longue et étroite colline. L'aspect général est triste et monotone ; de longues pentes de terrains, alternativement gris et rouges, bordent la rive gauche, mais en se rapprochant de Châtel-Censoir, on remarque avec plaisir un notable changement. La vallée se rétrécit; bientôt la rive droite s'élève en pente escarpée, dont la base est baignée par les eaux de l'Yonne et du canal, ombragées elles-mêmes par d'épais massifs d'arbres.

En passant, il faut jeter un regard sur ces blocs énormes, qui de loin se reconnaissent à leur couleur noirâtre, et qu'on voit s'étendre en longue traînée sur les roches dénudées du coral-rag.

Nous voici arrivés sur le territoire de l'arrondissement d'Auxerre. (Voir le premier volume).

VALLÉE DE LA CURE.

La Cure prend sa source à Gien-sur-Cure (Nièvre). Elle longe d'abord le département de l'Yonne au sud et à l'ouest de Quarré-les-Tombes, puis elle traverse la commune de Chastellux et entre définitivement dans le département au-dessus de Domecy-sur-Cure. Elle coule à l'ouest nord-ouest jusqu'au pied de la colline de Vézelay, puis au nord nord-ouest jusqu'à sa jonction avec l'Yonne, près Cravan.

La Cure traverse ou borde le département de l'Yonne sur une longueur de 72 kilom. Elle passe sur le territoire de 22 communes. Elle est flottable à bûches perdues dans le département de la Nièvre et jusqu'à Arcy, où elle devient flottable en trains, sur une longueur de 17 kilom. 465 m., à l'aide de sept pertuis.

Aux abords des villages de Chastellux, de Saint-André, de Domecy-sur-Cure et de Pierre-Perthuis, et entre les villages de Saint-Moré et d'Arcy-sur-Cure, se trouvent les escarpements les plus remarquables. Les grottes d'Arcy sont justement célèbres, et nous aurons à en donner une description détaillée.

Le plus important des affluents de la Cure est le Cousin.

(Voir la description des cantons de Quarré-les-Tombes, de Vézelay et de Vermanton).

VALLÉE DU COUSIN.

La route tortueuse allant de Saulieu (Côte-d'Or) à Corbigny (Nièvre) traverse la commune de Saint-

Léger-de-Fourches, dans laquelle on comptait, du temps de l'historien Courtépée, vingt-deux étangs dont dix considérables. La route laisse à peu de distance, sur la gauche, trois des principaux étangs, lesquels alimentent des cours d'eau qui, se réunissant un peu au-dessous du hameau de Eschamps forment la rivière du Trinquelin ou du Cousin. De ce point, élevé de 549 mètres (408 mètres au-dessus du confluent dans la Cure), la petite rivière traverse la commune boisée de Saint-Agnan, puis arrive dans notre département, un peu en avant du hameau de Chausseplaine, dans la vaste commune de Quarré-les-Tombes, en suivant une gorge étroite, très-boisée, au fond de laquelle elle s'est creusée un lit tortueux au milieu des rochers, tantôt éboulés, tantôt se relevant en escarpements abruptes. C'est sur le sommet de l'un des escarpements les plus considérables que se sont établis récemment les religieux du nouveau monastère de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire.

C'est surtout aux abords d'Avallon, et notamment depuis cette ville jusqu'à Pontaubert, que la vallée du Cousin présente les plus beaux escarpements de roches granitiques ; nous en décrirons les aspects charmants et pittoresques.

Le Cousin coule dans le département sur une longueur de 49 kilomètres environ, et va se réunir à la Cure entre les villages de Blannay et de Givry.

(Voir la description des cantons de Quarré-les-Tombes et d'Avallon).

LE MORVAN-AVALLONNAIS.

Il y a trente ans le Morvan n'était guère plus connu que la Basse-Bretagne ou les landes de Gascogne. On savait vaguement que c'était « un pays de montagne, » voilà tout. Cependant on connaisssait aussi les bouviers morvandiaux, leurs chars grossiers à quatre roues et que traînaient avec une vigueur impassible de grands bœufs blancs, moins sauvages souvent que leurs conducteurs, dont le patois était inintelligible. Mais, depuis quelques années, cet état de chose séculaire s'est heureusement et profondément modifié. On a reconnu, non sans surprise, que les habitants des hautes vallées de l'Yonne et de la Cure valaient bien ceux des basses vallées, et, désormais, on ne se borna plus à estimer seulement les bois et les bestiaux du Morvan.

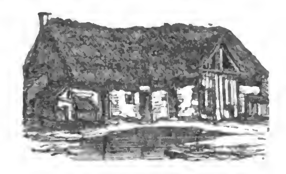
Le canton de Quarré-les-Tombes et la partie sud de ceux de Vézelay et d'Avallon, présentent un aspect pittoresque très-remarquable, motivé par l'élévation des montagnes, la beauté des eaux, la vigueur et l'étendue des forêts, et, enfin, par l'intérêt historique et archéologique de quelques monuments célèbres. Les églises et les châteaux de l'Avallonais ne le cèdent en rien aux édifices analogues des autres parties du département de l'Yonne, et les villages bâtis au milieu des hautes vallées ne sont pas moins dignes d'attention que ceux de nos plaines les plus riches et les plus fertiles. Des châteaux féodaux, de nombreuses maisons de campagne, ou châteaux modernes, des habitations importantes et une foule de petits castels et manoirs seigneuriaux témoignent de la valeur de ce territoire durant le cours du moyen âge et aussi lors de l'occupation romaine. Les débris nombreux d'édifices antiques et surtout les châtellenies de Bazoches, Presles, Villarnoult, Thizy, Girolles, Vault-de-Lugny, Ragny, Cisery, Pizy, Montelon, Beauvoir, Chastellux, Pierre-Perthuis, Domecy-sur-Cure, et une foule d'autres encore un peu isolés au fond des vallons, où nul grand chemin, ni bons chemins ne conduisaient depuis longues années, démontrent que la contrée réputée si sauvage n'avait pas toujours été habitée seulement par des bouviers et des métayers pauvres et misérables. Aujourd'hui, d'excellentes routes permettent d'arriver avec sécurité dans le plus grand nombre des villages qui ont pu alors se relever de l'état d'infériorité où leur isolement, depuis le seizième siècle, les avait laissés. Toutes les paroisses sont plus que jamais sur la voie des améliorations, et les nombreuses constructions nouvelles, élevées presque avec trop de recherche, selon nous, font entrevoir que, dans un temps qui semble ne pas devoir être bien éloigné, la physionomie générale des villages sera complétement modifiée.

Les maisons neuves s'alignent et se redressent pour laisser plus de largeur aux voies publiques. Ces voies, elles aussi, se redressent ; les travaux de nivellement adoucissent les pentes ou permettent aux eaux pluviales de s'écouler promptement ; une chaussée empierrée remplace les trous, les fondrières, les roches et les flaques d'eau qui rendaient si pénibles les moindres excursions en voiture. Il y avait des chemins inabordables pour les piétons et seulement praticables aux bestiaux ; les gens passaient le long des terres où un sentier était établi. Cependant ces chemins conduisaient, non à des « domaines » isolés, mais aux villages eux-mêmes. Les bons chemins et les maisons neuves sont maintenant en aussi grand nombre dans l'Avallonnais que dans nos plus riches cantons de la vallée de l'Yonne.

Voici quelle est la distribution habituelle des anciennes chaumières de l'Avallonnais, vers la région du Morvan tout spécialement, parce que cette contrée, restée longtemps isolée, permet de mieux étudier les us et coutumes d'autrefois, en ce qui touche aux habitations des campagnes. — La description que nous avons donnée d'une chaumière du pays auxerrois pourrait, à quelques égards, suffire ; le peu de différence que nous avons à signaler amène à penser que, dans une grande partie de la Bourgogne, les chaumières étaient bâties d'après une sorte de programme accepté par les populations rurales, et modifié seulement d'une manière notable pour la partie méridionale de la province.

Dans le haut Avallonais, la façade des chaumières est généralement tournée vers le midi ; les deux pignons contre lesquels s'appuient d'autres bâtiments de moindre importance sont très-larges et assez rapides de pente. Les murailles sont formées de gros morceaux de granit, surtout à la base et aux angles, mais les encoignures des portes et des fenêtres sont quelquefois formées d'un

châssis de bois assemblé grossièrement. La muraille est basse; la saillie des toitures est très-forte et sert d'abri. Une porte, placée un peu à gauche du milieu de la façade, donne entrée immédiate dans une vaste pièce à peine éclairée, d'abord par la porte qu'on laisse ouverte, et aussi par une fenêtre étroite à châssis dormant. L'obligation de laisser la porte ouverte nécessite une sorte d'avant-porte en clayonnage ou en branchage, ou encore en planchettes espacées, et dont le but est d'empêcher les volailles et surtout les « habillés de soie » d'entrer dans la maison; on nomme cette avant porte « le prône. »



Entrons de suite dans la grande chambre. En attendant que nos yeux soient habitués au demi-jour, presque l'obscurité, qui règne dans cette chambre, on ressent comme la fraîcheur humide d'une cave : un épais et immense toit de chaume ne laisse pas pénétrer la chaleur bienfaisante du soleil. « Cela est vrai, disent les villageois, mais en hiver il fait moins froid ici que dans les maisons couvertes en tuiles. »

Nos yeux s'étant accoutumés au demi-jour, examinons l'intérieur de la chaumière et reconnaissons, non sans étonnement, qu'une sorte de propreté et de bon ordre se montrent dans l'ensemble et les détails de l'ameublement. A trois des quatre angles de la chambre se dresse un large lit entouré de serge verte ou bleue. Ces rideaux sont retenus par des tringles de fer attachées aux solives du plancher, des tringles de fer semblables soutiennent des draps placés le long de la muraille et forment avec les rideaux une sorte d'alcôve fort propre. Ajoutons que ces lits, à l'usage de toute la famille, petits et grands, et même à l'usage de servantes, sont tellement élevés qu'on ne peut y arriver qu'au moyen d'une véritable escalade. Dans les métairies un peu considérables, comme dans les moindres chaumières, les servantes restent durant la nuit avec la famille; les garçons de ferme couchent dans l'étable ou l'écurie.

Une large et haute cheminée occupe presque la moitié de l'un des côtés de la chambre. Le chambranle est fait en bois et quelquefois en granit; ce sont aussi deux énormes morceaux de granit qui forment l'âtre et le fond du foyer, au-dessus duquel des jambons sont toujours mis en réserve. Ajoutons que des planches ou des perches, posées en travers du tuyau de la cheminée, sont disposées de manière à laisser passer la fumée sans laisser passer en même temps une multitude de flammèches volantes provenant des menus branchages, genêts, fougères, chenevottes, ajoncs et brindilles diverses que l'on brûle faute de bon bois sec ou de gros fagots. Ces flammèches, arrêtées pour la plupart, finissent de se consumer dans le foyer et ne vont pas s'éparpiller dans les airs. Le mode de ramonage consistait, dans diverses localités, à mettre le feu à la suie : on avait soin d'attendre un jour de grande pluie.

On emploie généralement une longue et flexible perche de charme à l'extrémité de laquelle est attaché un petit fagot d'épines; on nomme cette perche la « queuillon. »

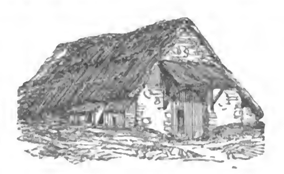
A droite de la cheminée, entre le chambranle et l'un des trois lits, on voit l'horloge; à gauche est une porte conduisant à une seconde pièce nommée le galetas : nous en parlerons plus loin. Vis-à-vis de la cheminée, c'est-à-dire du côté opposé de la chambre, entre le lit et le « lavier » qui garnissent les angles, on a placé avec symétrie deux grandes armoires et un buffet, ou dressoir, lequel est chargé de vaisselle, faïence et verrerie; les armoires, proprement tenues, renferment le linge, les habits de fêtes et les objets les plus précieux. Le lavier est une grande pierre sur laquelle on pose les sceaux, les marmites, chaudières, brocs, écuelles, etc. Un trou percé dans le mur permet aux eaux ménagères de tomber dans une auge extérieure à l'usage des cochons. Au-dessus, ou un peu à côté de cette pierre, une sorte de niche creusée dans la muraille reçoit, elle aussi une foule de choses. Vers le milieu de la chambre, une large et longue table, bordée de deux bancs en bois, sert pour le repas du soir. A l'une des extrémités de cette table à tiroir, on voit souvent le « saloir, » sorte de petit tonneau rempli de viande salée; d'autres provisions de bouche sont appendues, au milieu d'une multitude d'objets, aux solives du plancher et au-dessus de la table. Le sol de la chambre est formé de terre battue ou d'un dallage grossier.

On reconnaît une grande analogie de dispositions avec celles que nous avons vues déjà dans l'Auxerrois. Continuons cependant notre description. Le galetas est une petite pièce carrée; éclairée par une étroite fenêtre, et qui renferme un lit et une « arche. »

L'arche est un grand coffre en bois que l'on nomme « maie » dans d'autres contrées. C'est dans l'arche qu'on pétrit le pain et aussi qu'on renferme un grand nombre de choses différentes. Tout à côté de cette arche, qui rappelle peut-être le souvenir de celle de Noé, s'ouvre la bouche du four, petite construction extérieure placée à la base du pignon. Le galetas donne entrée aussi à une sorte de réduit obscur au niveau du sol et nommé la cave; enfin, une porte conduit par une échelle au grenier; une autre porte s'ouvre sur la cour et le plus souvent reste ouverte lorsque les habitants travaillent à réparer leurs outils et ustensiles. C'est là aussi qu'ils déposent tous les objets encombrants et mis en réserve.

Attenant à l'autre pignon se trouve la grange précédée d'un large abri ou auvent, très-saillant et quelquefois assez pittoresque. La bergerie, l'étable, la porcherie, le poulailler sont contigus et

forment un bâtiment très-long, couvert d'une toiture en chaume; le grenier n'est éclairé que par de petites lucarnes placées de distance en distance.



Dans les chaumières établies entre cour et jardin, on remarque vis-à-vis de la porte, qui donne entrée dans la grande chambre que nous avons décrite, une seconde porte s'ouvrant sur le « courtil » ou jardin potager. Ces deux portes permettent de renouveler l'air et aussi de sécher un peu le sol de la chambre qui est quelquefois plus bas que celui du jardin ou de la cour. Dans cette cour, dont il est difficile de se représenter la saleté durant les temps pluvieux, sont laissés en plein air les chars à quatre roues auxquels on attèle deux bœufs habituellement. Les charrues et autres instruments de labour restent aussi dans la cour au milieu des fumiers, des eaux croupissantes et des ordures de toute nature, où pataugent les cochons et les enfants. Ceux-ci ne sont guère plus proprement que ceux-là; l'usage et la routine, la paresse et la négligence le veulent ainsi dans ces contrées qui se ressentent encore un peu de la profonde misère décrite en termes si énergiques par l'illustre maréchal de Vauban. A titre de renseignements historiques, nous copions deux phrases seulement; elle démontreront l'étendue des améliorations acquises depuis le temps où écrivait Vauban. Voici ces deux phrases : « C'est un terrain arèneux et pierreux (le canton de Vézelay), « en partie couvert de bois, genêts, ronces, fougères et autres méchantes épines; où on ne laboure les terres que de six à sept ans l'un; « encore ne rapportent-elles que du seigle, de « l'avoine et du blé noir pour environ la moitié « de l'année de leurs habitants qui, sans la nourriture du bétail, le flottage et la coupe des bois, « auraient beaucoup de peine à subsister. Le pays « en général est mauvais, bien qu'il y ait de toutes choses un peu; mais les terres y sont mal « cultivées; les habitants lâches et paresseux, « jusqu'à ne pas se donner la peine d'ôter une « pierre de leurs héritages, dans lesquels la plupart laissent gagner les ronces et les méchants « arbustes..... Tout ce qui s'appelle bas-peuple ne « vit que de pain d'orge et d'avoine mêlée, dont « ils n'ôtent pas même le son; ce qui fait qu'il y « a de tel pain qu'on peut lever par les pailles « d'avoine dont il est mêlé. » (Statistique de l'Élection de Vézelay, 1707). Eh bien! cet état de misère, à en juger par ce que nous voyons encore, n'a commencé à disparaître qu'il y a moins de trente ans, vers l'époque où des routes et de bons chemins traversèrent le Morvan et ouvrirent enfin cette contrée restée enfouie dans son isolement, sa pauvreté et peut-être aussi son insouciance.

Il n'en est plus ainsi. Parcourez le Morvan-Avallonnais, suivez les nombreux grands chemins qui traversent le territoire montueux des cantons de Quarré-les-Tombes, d'Avallon, de Guillon et de Vézelay, voyez les cultures, examinez les maisons nouvelles et étudiez leur aménagement. Comparez ces maisons neuves aux masures anciennes, aux chaumines du siècle dernier; comparez aussi aux granges, aux étables et aux bergeries actuelles, celles d'autrefois, et vous reconnaîtrez, sans aucun doute, si vous n'êtes pas « entichés » de cette vague, fugitive et insaisissable croyance au « bon vieux temps » dont beaucoup de gens parlent et que personne n'a connu, que, jamais à aucune époque, les populations de nos campagnes n'ont eu autant qu'à présent la possibilité de se créer un bien-être réel et durable.

Le Morvan a marché vite dans la voie nouvelle des améliorations. Ici, comme dans la Puisaye et le Gâtinais, tout était resté en souffrance. Les mille petites industries de nos temps modernes n'avaient pas pu pénétrer dans ces contrées aux chemins impraticables et au langage incompris. On ne connaissait le Morvan que de nom dans la plupart de nos cantons du Sénonais, du Tonnerrois et de l'Auxerrois; chacun croyait qu'il n'y avait que fatigues et dangers à explorer ce pays dont les bouviers nomades ne pouvaient donner qu'une assez faible idée. Ces bouviers qui, durant une partie de l'année, quittaient leurs vastes forêts et leurs vallons sauvages pour aller au loin dans les forêts mieux exploitées faire les charrois, présentaient un type qui tend rapidement à s'amoindrir, tandis qu'une autre industrie se développe au contraire dans des proportions inimaginables; nous voulons parler des nourrices déjà célèbres de l'Avallonnais. Aller chercher une « nourriture » c'est le terme consacré, est devenu une spéculation pour la plupart des jeunes femmes des cantons de Quarré-les-Tombes, de Saulieu et des pays environnants. Aller à Paris « se mettre en nourriture » est l'ambition d'une foule de jeunes mères fraîches et avenantes qui pourtant ont été élevées au milieu des privations les plus dures et les plus pénibles.



Esquissons, brièvement et à larges traits, l'un des épisodes de l'existence d'un assez grand nombre des jeunes et belles nourrices Morvandelles, bien connues sous les noms un peu bizarres de Bourguignottes ou Morvandiotes, qui ont eu le bonheur « l'heureux sort de faire une nourriture » dans l'une des riches et opulentes familles qui

habitent Paris durant quelques mois de l'hiver et du printemps. Rendons-nous vers l'une des principales portes du jardin des Tuileries, entre midi et quatre heures. Deux magnifiques chevaux, lancés au grand trot et fièrement menés par un cocher à riche livrée, sont attelés à une voiture armoriée. Cette voiture s'arrête, et tout aussitôt un valet de pied, de haute taille, s'empresse d'ouvrir la portière et d'abaisser le marchepied. Une jeune femme tenant un enfant, âgé de quelques mois seulement, descend lentement; les vêtements de l'enfant sont d'une finesse extrême; ceux de la jeune nourrice sont simples, mais d'une irréprochable propreté. Le valet et une camériste de bonne tenue aident, avec précaution et attention, l'heureuse nourrice à descendre, puis l'accompagnent dans le jardin en portant gravement des châles, des tabourets de pied, des ombrelles et quelques menues friandises.

Eh bien! cette nourrice entourée de tant de prévenances, objet de tant de soins, à qui chacun s'empresse d'obéir, à laquelle rien n'est refusé, pour laquelle rien n'est ni trop bon ni trop bien, c'est une Morvandiotte de l'Avallonnais; c'est une Bourguignotte des environs de Chastellux ou de Quarré-les-Tombes; c'est enfin une jeune villageoise que nous aurions pu voir quelques mois auparavant dans la chambre obscure d'une pauvre chaumière où, quelquefois, il n'y avait pas de pain pour toute la famille.

Cette même jeune femme, dont les années d'enfance se sont passées au milieu des privations de toute sorte, inconnues au gens des villes, et qui, durant des journées entières, restait exposée à toutes les intempéries des saisons, pour garder dans les pâtures et loin des habitations quelques moutons et des pourceaux, et qui encore, le plus souvent, marchait pieds nus faute de sabots, dont les vêtements usés et souillés de boue garantissaient à peine la nudité du corps, dont, enfin, un morceau de pain noir et quelques pommes de terre cuites sous la cendre ou dans une large marmite formaient la nourriture invariable, cette jeune femme, disons-nous, a grandi malgré la misère, la saleté et la fatigue; elle a grandi en force, en beauté; elle a grandi mieux douée par la nature qu'une foule de jeunes « demoiselles » de la ville et des châteaux.

La paysanne morvandelle s'est mariée; bientôt après la naissance de son premier enfant, elle songe à tout quitter pour aller à Paris « chercher ou faire une nourriture. » Faire une nourriture est l'espoir du ménage. Le nouveau-né est confié à une voisine qui a déjà plusieurs enfants à garder : ceux-ci s'élèvent par la grâce de Dieu. Durant près de deux années la jeune mère restera éloignée de sa famille, de son enfant, de son mari; puis, lorsque la « nourriture » sera terminée, elle reviendra, riche de quelques économies, rejoindre sa chaumière jusqu'au moment où un second enfant lui permettra de revenir à Paris faire une nourriture, et, de même que la première fois, elle partira en recommandant de ne pas la prévenir des malheurs qui pourraient arriver dans sa famille. « Si notre petit vient à mourir, ne me l'écrivez pas, cela ferait perdre mon lait. »

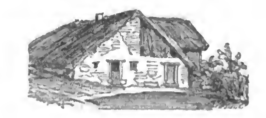
Perdre son lait! c'était perdre aussi son emploi de nourrice et les bénéfices pécuniaires d'une « nourriture » dans une riche famille.

Nous avons voulu effleurer l'un des côtés du curieux et quelquefois assez triste tableau que présentent les ménages du Morvan.

Nous nous empressons de revenir aux édifices publics de nos paroisses rurales pour indiquer leur état actuel, comparé à l'état ancien. Ici, de même que pour les habitations particulières, le superflu remplace assez souvent le nécessaire. Le désir de briller, qui s'est introduit en dépit de la routine ou de la coutume locale, dans tout et partout, devra, par la force des choses, continuer à s'étendre encore; nous en avons la preuve en jetant un rapide coup d'œil sur l'ensemble de nos villages avallonnais.

Les mairies, les écoles, les presbytères ressemblent maintenant, depuis leur reconstruction, à de jolies maisons bourgeoises; les routes, les chemins, les ponts se sont élargis, redressés et aplanis. Plusieurs églises ont été rebâties; beaucoup d'autres sont restaurées ou agrandies; seules, quelques églises sont restées dans un état déplorable de délabrement et de vétusté.

Approchez-vous des diverses constructions que nous venons d'énumérer; voyez-les en détail, étudiez-les dans leurs différentes parties et comparez-les aux masures anciennes et aux vieilles chaumières à peine closes, humides et basses, sales et enfumées, sans air ni lumière, agglomérées autour de cours étroites et fangeuses ou le long de rues tortueuses, boueuses et puantes, que les immondices, les ordures et les fumiers rendaient inabordables durant une grande partie de l'année, et vous mesurerez avec un contentement intime et profond l'étendue des progrès obtenus et la marche active des idées vers les progrès nouveaux dont l'existence ne pouvait pas même être pressentie par les populations qui ont précédé celles d'à-présent.



RÉSUMÉ GÉOLOGIQUE DU CANTON D'AVALLON.

Au double point de vue de la géologie et de la paléontologie, Avallon peut être rangé parmi les localités les plus intéressantes de France. C'est nn point devenu depuis longtemps classique pour l'étude des Arkoses et du Lias. Placé à l'extrémité de ce puissant massif qui s'étend de la Loire à la Saône et se rattache au plateau central de la France, Avallon est bâti sur les rivages même de la mer liasique, et si d'un côté s'élèvent comme des falaises ces belles roches granitiques que les eaux de la mer n'ont jamais recouvertes, du côté opposé s'étendent et se superposent les dépôts argileux et calcaires, si riches en corps organisés fossiles, qui se formèrent successivement au commencement de la période jurassique. L'intérêt tout particulier que présente la géologie des environs d'Avallon a fait choisir cette ville, en 1845, comme lieu de réunion de la Société géologique de France. L'assemblée était nombreuse; les excursions qui eurent lieu, les discussions qui en furent la conséquence, ont laissé dans l'esprit de tous les membres un souvenir qui ne s'effacera pas.

Il n'entre pas dans notre intention de donner une description détaillée de tous les faits géologiques constatés aux environ d'Avallon; ce serait sortir du cadre qui nous est tracé. Nous nous bornerons à indiquer au géologue qui aurait quelques jours à passer à Avallon, les excursions qui nous paraissent les plus intéressantes. Celui qui voudra se livrer à une étude plus complète et plus approfondie, pourra consulter les nombreux mémoires dont les terrains d'Avallon ont été l'objet; nous avons signalé les plus importants dans la Notice bibliographique qui suit ce travail.

Ce sont les Arkoses que nous irons d'abord visiter. Le massif granitique n'a pas été constitué dans l'origine tel que nous le voyons maintenant. Les roches dont il se compose sont sorties, à différentes époques, des entrailles de la terre, et ont été, postérieurement à leur formation, plus ou moins profondément modifiées. Les phénomènes intérieurs qui les avaient mises au jour ont prolongé longtemps leurs effets : pendant le dépôt des terrains de transition et des couches inférieures du lias, des sources thermales abondantes, des gaz chargés de Silice, de Baryte et de Galène, traversèrent le granite, se répandirent soit au milieu des eaux, soit dans les sédiments déjà formés, et donnèrent naissance aux roches d'Arkose. Les Arkoses d'Avallon ont été considérées, par M. de Bonnard, comme *cristallines* ou *coquillières*, suivant que les émissions qui les ont produites ont penétré le granite ou les calcaires inférieurs du lias. Ce mot d'*Arkose*, appliqué ainsi à des roches d'origine et d'âge si différents, a donné lieu à une grande confusion ; aussi nous partageons l'opinion de M. Martin, qui, dans son beau Mémoire sur l'infra-lias de la Côte-d'Or, désigne sous le nom d'Arkose l'ensemble des strates grèseuses, granitoïdes ou marneuses, comprises entre le granite et les lumachelles de l'infra-lias, et regarde l'*Arkose coquillière* de M. de Bonnard comme étant en réalité une roche métamorphique; qui n'a aucune ressemblance avec l'Arkose proprement dite.

Aux portes mêmes d'Avallon, sur le plateau de *Chaumes*, se trouve un gisement où l'une et l'autre de ces roches peuvent être étudiées. Signalé pour la première fois par M. de Bonnard, ce point a été visité, en 1845, par la Société géologique. De petites carrières ouvertes sur le plateau permettent de voir de bons exemples de l'Arkose proprement dite, qui n'est en cet endroit que du granite désagrégé, uni par un ciment quartzeux, et en contact avec le granite lui-même. Outre la Barytine rose, cette Arkose renferme de la Fluorine et de la Galène, et il n'est pas rare d'en rencontrer d'assez beaux échantillons. Jusqu'ici aucun fossile n'a été découvert aux environs d'Avallon, dans ce dépôt dont le granite forme les principaux éléments. M. Martin a été plus heureux dans la Côte-d'Or; il décrit et figure un assez grand nombre d'espèces provenant de cette zône que caractérise l'*Avicula contorta*, et qu'il rapporte, bien qu'avec quelque doute, à l'infra-lias.

Un peu plus loin, au-dessus de l'Arkose proprement dite se montrent en abondance des fragments et des blocs siliceux appartenant à l'Arkose coquillière de M. de Bonnard et dans lesquels on reconnait effectivement toutes les coquilles du calcaire à *Ostrea arcuata*. Ces fossiles sont représentés seulement par des moules intérieurs tapissés de petits cristaux de quartz et des empreintes extérieures d'une netteté parfaite. La roche qui les renferme est elle-même excessivement quartzeuse avec des nids et des taches de Barytine; nous y avons recueilli l'*Ostrea arcuata*, le *Spirifer Walcotii*, l'*Ammonites bisulcatus* très-bien caractérisés.

En traversant la vallée du Cousin, creusée entièrement dans le granite, on retrouve, sur la rive opposée et à une hauteur identique, les mêmes couches encore mieux développées que sur le plateau de Chaumes. Comme l'a fait remarquer M. Mo-

reau, on voit très-bien, en cet endroit, les filons de quartz et de barytine pénétrer au travers du granite et se répandre dans l'arkose, qui a quelquefois deux ou trois mètres d'épaisseur. Là, également existent les calcaires du lias modifiés par l'élément igné et renfermant un grand nombre d'empreintes de coquilles. La nouvelle route d'Avallon à Quarré-les-Tombes, derrière les Panats, traverse ce terrain, et on peut l'observer sur une longueur de plus de deux kilomètres, dans les fossés et les berges de la route.

Pontaubert, à quelques kilomètres d'Avallon, est encore un point que nous recommandons pour l'étude de l'arkose. C'est, du reste, une des promenades les plus pittoresques que nous connaissions. La vallée qui conduit au village est étroite, sinueuse et bordée, à droite et à gauche, de rochers granitiques escarpés. Des blocs énormes ont roulé çà et là dans la vallée et jusque dans le lit du Cousin, dont les eaux claires, rapides et peu profondes, rappellent les *gaves* des Pyrénées, si ce n'est que les sapins sont remplacés par des aulnes et des peupliers. A l'ouest de Pontaubert, au delà du ruisseau d'Island, les arkoses se présentent sous un aspect tout particulier; elles renferment des blocs de granite de un à deux mètres cubes, et des fragments plus petits, engagés dans une pâte de calcaire ferrugineux, contenant de la Baritine rosée, de la Galène et un peu de silice. Ce granite est profondément altéré; le Feldspath est passé à l'état de Kaolin, et le Mica est devenu verdâtre. Faut-il y voir une alternance de l'Arkose avec le calcaire, ou bien doit-on supposer que les blocs de granite sont reliés entre eux par une pâte calcaire qui est venue postérieurement les envelopper?.. Question délicate, déjà débattue, et qui attend encore une solution.

En retournant à Avallon par la route de Vézelay, il faut s'arrêter un instant au-delà du pont, sur la gauche : l'Arkose est accompagnée d'un silex noirâtre et corné qui renferme de la Barytine et de la Fluorine avec de la Galène à petites facettes, réputée argentifère; en 1839, on a fait, en cet endroit, des tentatives infructueuses d'exploitation.

Pour visiter le lias et ses différents étages, c'est du côté de Lucy-le-Bois et de Sauvigny que nous devrons nous diriger : en une journée nous pourrons passer en revue toutes les subdivisions dont se compose cette puissante formation. Au sortir même d'Avallon, dans les fossés qui longent la route de Lucy-le-Bois, se montrent les lumachelles grises et les calcaires onduleux et compactes de l'infra-lias; mais ils ne sont représentés que par de simples affleurements, et souvent l'herbe qui garnit les fossés empêche de les constater. Un peu plus loin se développent les calcaires à *ostrea arcuata* : sur le bord de la route s'ouvrent quelques carrières qui permettent d'étudier la roche et d'y recueillir des fossiles. Les calcaires sont durs, subcompactes, noirâtres, et alternent avec des argiles de même couleur. L'*ostrea arcuata* abonde et des bancs entiers de calcaire en sont remplis. Associés à cette espèce se rencontrent de gigantesques Ammonites (*Ammonites bisulcatus*), des Nautiles (*Nautilus striatus*), des Belemnites (*Belemnites acutus*), premiers représentants de ce genre curieux disparu depuis longtemps de l'animalisation du globe, des Pleurotomaires énormes, des Cardinies aux espèces variées, des Pholadomies, de grandes et larges Limes, des Spirifères, de nombreuses Térébratules, des Pentacrinites, des fragments de lignites et quelquefois, mais bien rarement, de précieux débris d'Icthyosaure.

Au-dessus des calcaires à *Ostrea arcuata* s'étendent les marnes inférieures à Belemnites. Derrière l'église Valentin, à une centaine de mètres environ de la route, sur la gauche, il existe une petite colline qui montre un bon développement de cette assise : les champs sont couverts de débris de Belemnites, et en quelques instants on peut y recueillir de nombreux exemplaires des *B. clavatus*, *umbilicatus* et *niger*. Le calcaire qui les renferme est tendre, argileux et d'un gris blanchâtre. De nombreuses espèces d'Ammonites bien différentes de celles qui caractérisent la zone à *Ostrea arcuata*, des Limes, des Spirifères et plusieurs Brachiopodes accompagnent les Belemnites. Cette assise, remplie de débris organiques, se lie intimement à des marnes puissantes, de couleur variable, sans fossiles, surmontées elles-mêmes par les couches à *Ostrea cymbium* qui commencent à se montrer sur les bords du plateau.

Avant d'arriver à la butte de Vassy, un pli de terrain nous rapproche des couches inférieures. C'est sans doute en cet endroit que M. Martin, en 1857, rencontra une extraction assez importante des calcaires marneux et compactes de l'infra-lias, et qu'il put y recueillir une série de charmants fossiles dont le test presque microscopique était admirablement conservé et se détachait avec ses ornements les plus délicats sur la roche lavée par les eaux pluviales.

Les couches à *Ostrea cymbium* peuvent être étudiées à côté même de l'usine de Vassy, dans les carrières d'où l'on extrait de la pierre à bâtir : la roche est jaunâtre, à texture grossière et terreuse, disposée en bancs peu épais et alternant avec des lits d'argile également jaunâtres. Les fossiles y sont très-nombreux : indépendamment de l'*Ostrea cymbium*, qui domine et semble remplacer l'*Ostrea arcuata* des couches inférieures, on y rencontre des Ammonites très-variés, des Belemnites qui rappellent celles que nous avons signalées tout à l'heure, des Gastéropodes, de beaux Peignes tantôt lisses et circulaires (*Pecten disciformis*), tantôt couverts de côtes rayonnantes (*Pecten æquivalvis*), des Pholadomyes, des Rhynchonelles et des Térébratules. C'est sur ce point que nous avons découvert, il y a quelques années, les débris d'un Oursin fort rare, que nous avons dédié à M. Moreau sous le nom de *Rhabdocidaris Moraldina*.

Cette assise, dont l'épaisseur moyenne ne dépasse pas cinq mètres, sert de base aux calcaires bitumineux employés à la confection du ciment de Vassy. Ces calcaires, exploités à ciel ouvert, derrière l'usine et sur une profondeur d'environ douze mètres, sont d'une couleur bleuâtre et forment des bancs de quinze à vingt centimètres de hau-

teur, et séparés par des couches très-épaisses d'une argile schisteuse, noirâtre, propre à la fabrication de la tuile. Le banc le plus inférieur est plus épais que les autres et fournit le meilleur ciment. Cet ensemble de couches est traversé par de beaux filons de chaux carbonatée blanche, cristallisée et accompagnée souvent de pyrites de fer. L'origine de ces filons paraît plutonique, et leur direction générale est celle du soulèvement de la Côte-d'Or.

Les calcaires bitumineux renferment une assez grande quantité de fossiles intéressants : des Ammonites parmi lesquels nous citerons : l'*A. Desplacei*, très-variable dans ses ornements, et l'*A. heterophyllus*, remarquable par ses vastes proportions, des Nautilles, des Belemnites, des Peignes, des débris assez fréquents de Plesiosaure et d'Ichthyosaure. La plupart de ces fossiles sont recouverts d'une légère couche pyriteuse qui leur donne une belle couleur bronzée, et les fait vivement rechercher des collecteurs. Dans les argiles schisteuses intercalées dans les bancs calcaires, il n'est pas rare de rencontrer, à l'état charbonneux, des troncs d'arbres aplatis, de trois ou quatre mètres de longueur, que les ouvriers désignent sous le nom de *planches*, et dont la cassure terreuse ne présente plus aucune trace d'organisation.

Au-dessus de ces calcaires bitumineux se développent encore des argiles schisteuses d'une puissance de 50 mètres environ, avec quelques bancs de calcaires subordonnés, mais la nature de ces calcaires et de ces argiles n'est plus la même. A vingt mètres environ du sommet de la colline, existe, au milieu de ce dépôt, une zone très-fossilifère où abondent les *Ammonites serpentinus, bifrons, cornu-copiæ*, le *Trochus duplicatus*, le *Nucula Hammeri*, le *Leda rostralis*, le *Pecten pumilus*, le *Throcociathus mactra*, et beaucoup d'autres encore. Bien que le point où affleure cette assise soit très-restreint et qu'il ait été souvent exploré, il est bon de s'y arrêter quelques instants ; on est presque certain d'y recueillir des espèces intéressantes. Ici se termine le lias : les différentes assises que nous avons rencontrées depuis Avallon constituent les étages SINEMURIEN, LIASIEN et TOARCIEN de d'Orbigny ; tout en présentant des faunes très-distinctes, ils forment certainement un même groupe, et offrent un ensemble de caractères qui ne permet pas de les séparer.

En revenant à Avallon par la route de Sauvigny, nous retrouvons la même série de couches. Les assises à *Ostrea cymbium*, sur la droite, au milieu d'un petit bois dont le nom nous échappe, sont l'objet de plusieurs exploitations; les caractères de la roche sont les mêmes qu'à Vassy et le fossile dominant est encore l'*Ostrea cymbium*. En se rapprochant d'Avallon, les calcaires à *Ostrea arcuata* reparaissent : à cent cinquante mètres environ dans les terres, sur la gauche de la route, des carrières sont ouvertes ; les fossiles sont plus abondants encore que sur la route de Lucy-le-Bois, et quelques heures suffisent pour faire une ample moisson de Belemnites, de Cardinies, de Pholadomies, de Spirifères, de Térébratules, de Pentacrinites. L'*Ammonites bisulcatus* atteint des dimensions colossales, et nous avons nous-même recueilli, dans ces carrières, des exemplaires dont la taille dépasse soixante centimètres.

Un terrain curieux et que le géologue, dans la course que nous venons de lui indiquer, n'a pu suffisamment étudier, c'est l'infra-lias et ses différentes assises : malheureusement ces couches n'ont que peu d'épaisseur; elles affleurent aux environs d'Avallon sur un petit nombre de points, et, comme nous l'avons déjà dit, ces affleurements sont parfois assez difficiles à saisir. Il y a quelques années, la nouvelle route d'Auxerre, à deux ou trois kilomètres d'Avallon, vers le Vault de Lugny, offrait sur la droite, dans les fossés, un assez beau développement des lumachelles de l'infra-lias et des argiles qui les accompagnent. On pouvait y recueillir de larges dalles de Cardinies, sur lesquelles se montraient également, bien que plus rarement, des Peignes, des Limes, des Plicatules, des Moules et des Térébratules. C'est en cet endroit que M. Deschamps, ancien pharmacien à Avallon, avait rencontré, lors de la confection de la route, un Oursin rarissime, le *Diademopsis serialis*, le seul exemplaire signalé jusqu'ici dans notre département, et d'autant plus précieux qu'il établissait une concordance entre ces couches et celles que M. Leymerie venait de décrire dans le Mont-d'Or lyonnais, sous le nom d'infra-lias. Maintenant les fossés de la route sont en partie remplis ; le gisement a beaucoup perdu de son intérêt ; cependant, l'année dernière, nous y avons recueilli encore plusieurs espèces, mais tout fait présumer que d'ici à quelques années cet affleurement aura disparu comme bien d'autres, et qu'on retrouvera à peine, sur ce point, des vestiges de lumachelles.

Ce que nous conseillons avant tout au géologue qui désire étudier les environs d'Avallon, c'est d'aller, en arrivant, trouver M. Moreau. Le nom de M. Moreau est intimement lié à la géologie d'Avallon. Savant aussi distingué que modeste, il connaît dans tous ses détails un pays qu'il a visité et décrit tant de fois; il n'ignore aucune carrière, aucun ravin, aucun affleurement, et, si quelque chose égale son savoir, c'est la bienveillance avec laquelle il s'empresse toujours de vous faire part du résultat de ses recherches et de ses observations. Depuis l'époque où, vers 1825, M. Moreau a fait avec M. de Bonnard, son illustre maître, ses premières courses géologiques aux environs d'Avallon, je ne saurais dire combien de géologues de France, d'Allemagne et d'Angleterre, sont venus frapper à sa porte et lui demander d'être leur guide, et tous sont revenus très-satisfaits de ce qu'ils avaient vu et appris.

DESCRIPTION DU CANTON D'AVALLON.

L'Avallonnais, assurément, est la contrée qui, dans notre département, offre la plus grande variété de sites. Les profondes et tortueuses vallées de la Cure et du Cousin, la fertile vallée du Serein, les riches coteaux-vignobles d'Annay-la-Côte, les grands bois du Morvan, présentent une diversité d'aspect qu'on ne se lasse pas d'étudier.

Le canton d'Avallon résume ou réunit toutes les beautés pittoresques, toutes les richesses territoriales de l'Avallonnais.

Dans les limites du territoire du canton d'Avallon, en effet, on trouve de vastes étendues de terrains cultivés de la manière la plus productive; de nombreux coteaux recouverts de vignes estimées dépendant des communes d'Annay, Annéot, Etaules, Pont-Aubert, Tharot, Vault-de-Lugny, etc.; beaucoup de fertiles prairies ou pâturages, des bois d'une grande valeur, et, enfin, sous le rapport industriel, au point de vue local, la célèbre usine à ciment de Vassy.

Relativement à la géologie, la notice précédente que nous devons à M. Gustave Cotteau, donne les indications les plus précises. Toutefois, nous allons encore copier quelques lignes dans un ouvrage extrêmement important : la *Statistique géologique du département de l'Yonne*, par MM. Leymerie et Raulin.

La partie granitique du canton d'Avallon est limitée au sud par les cantons de Quarré-les-Tombes et de Vézelay, et aussi, mais sur une très-petite étendue, par la commune de Saint-André-en-Morvan (Nièvre). C'est une surface très-boisée, divisée par de nombreux vallons séparés par des coteaux arrondis. La plupart des vallons sont étroits, encaissés, ayant un ravin où coulent les eaux pluviales ; leurs flancs présentent des caps et des rochers escarpés qui s'entrecroisent d'un côté à l'autre. Le fond des vallées est si étroit que le pied des pentes abruptes, boisées, est presque toujours baigné par les cours d'eau qui, le plus souvent, roulent entre les rochers ou des blocs de rochers plus ou moins arrondis, en formant une foule de petites cascades, notamment entre le Moulin-Cadoux et Mélusien, et aussi entre Avallon et Pont-Aubert.

Le côté morvan du canton d'Avallon présente à la fois un caractère riant et sévère qu'il doit à son relief accidenté et à sa végétation forestière, active, même dans les plus mauvais terrains, et qui occupe le tiers de la surface du sol. Comme dans tous les pays dépourvus de matière calcaire, la bruyère, le genêt, la digitale envahissent promptement les terres en friche et les jachères; la fougère y devient magnifique dans les bois.

Les vallées ont leur fond étroit et tortueux ; les prairies qui y sont de mauvaise qualité, souvent tourbeuses, s'élèvent sur les coteaux et jusque sur les plus hauts plateaux. On est arrêté, même sur les pentes les plus fortes, par des endroits marécageux difficiles à traverser. Dans cette contrée, il n'y a pas de vigne; le sol trop froid ne donnant que des produits très-médiocres. Enfin, chaque commune se compose de plusieurs hameaux, dont les maisons sont éparpillées ou séparées seulement par des jardins ou des vergers. Beaucoup d'habitations sont entièrement isolées, et introuvables pour les étrangers.

La contrée que nous venons de décrire sommairement se développe sur la rive gauche du Cousin, et longe une partie de la rive droite. Avallon occupe à peu près le milieu de cette petite portion du territoire si pittoresque; du haut des remparts de l'ancienne cité, on domine un panorama justement célèbre et sans rival, non-seulement dans l'Avallonnais, mais encore au loin, dans les régions les plus élevées de la Bourgogne et du Nivernais.

De la terrasse de la Petite-Porte, aussi bien que du parc des Alleux et de celui d'Orbigny, un coup-d'œil charmant s'étend sur les revers boisés, hérissés de hauts rochers escarpés qui bordent le cours d'eau rapide du Cousin, nommé *Cosanus*, dans les vieux documents historiques.

Si du parc des Alleux et du parc d'Orbigny, tous deux extrêmement remarquables par leur situation pittoresque, leur agencement et la beauté des ombrages qui recouvrent les grandes pentes rocheuses des revers escarpés de la vallée du Cousin, nous nous rendons au parc de Montjalin, situé, lui aussi, sur le sommet d'une haute colline, un immense panorama se développe devant nous à perte de vue dans toutes les directions.

La vaste plaine ondulée, dont on admire la riche culture, se prolonge dans le département de la Côte-d'Or, sous le nom de plaine d'Epoisses, au-delà du Serein, jolie rivière dont nous décrirons le cours.

Il est d'autres points plus favorablement placés encore pour reconnaître la variété d'aspect du territoire du canton d'Avallon. Nous citerons notamment la montagne de Sermizelles qui domine la belle vallée de la Cure; la montagne d'Annay-la-Côte, dont les flancs sont recouverts par un vignoble très-estimé; et enfin, la mon-

tagne célèbre, dans l'Avallonnais, de Montmarte, sommet isolé d'où la vue s'étend à l'infini.

Du Montmarte, situé à six kilomètres d'Avallon, il est facile de compter presque tous les clochers de l'Avallonnais. Nous disons avec intention : « clochers » car plusieurs de ceux-ci, nouvellement bâtis, montrent de tous côtés leur muraille blanche et leur flèche élancée. Nous avons dessiné l'un des plus beaux clochers neufs des environs d'Avallon, celui de Magny, élevé d'après les dessins de M. Tircuit, architecte de l'arrondissement d'Avallon depuis longues années, et qui a construit ou reconstruit dans tout l'Avallonnais un très-grand nombre d'édifices communaux, et aussi beaucoup d'églises, parmi lesquelles on remarque celle de Vassy, construction très-importante dont nous aurons l'occasion de parler avec détail.

Tous ces édifices nouveaux et surtout un nombre considérable de maisons neuves dans les campagnes témoignent et démontrent l'étendue et la valeur des progrès obtenus de nos jours dans le mode de construction des habitations rurales.

Cette habileté, trop souvent appliquée à « parer » l'ouvrage, se retrouve dans tous nos villages, même ceux dont la situation ingrate au centre de vastes terrains qui ne renferment pas de bons matériaux de construction; les bons chemins viennent en aide, l'industrie fait le reste. C'est grâce aux bons chemins que les ardoises qui, autrefois, étaient une chose de luxe, deviennent d'un emploi facile dans notre province; au fond de nos plus pauvres vallons, comme au milieu de nos plus riches plaines, on les voit, d'années en années, prendre une place plus large, non-seulement aux lieu et place de la paille et de la tuile, mais aussi de la « *lève* ou *lave*, » qui fut, durant des siècles, employée exclusivement dans une notable partie du territoire pierreux de l'Auxerrois, du Tonnerrois et aussi de l'Avallonnais, à l'exclusion même du chaume. Dans diverses parties des vallées de l'Yonne, du Serein et de l'Armançon, des villages entiers étaient couverts en lave. On sait que nos villageois donnent ce nom à des couches de roches calcaires disposées en lits très-minces et assez réguliers d'épaisseur. Les cantons de l'arrondissement d'Avallon ont de nombreux villages où les toitures sont formées avec ces pierres minces et d'une couleur blanc-jaunâtre lorsqu'elles sortent des carrières, mais qui se noircit assez promptement et se couvre de taches nombreuses et très-foncées, d'un aspect triste, monotone et désagréable. Ces larges « feuilles » de pierre, à peine dégrossies, sont, pour les charpentes, d'un poids considérable. Aussi fut-on forcé de modifier profondément la disposition habituelle des murailles latérales, ou murs gouttereaux; il fallut surtout éviter la trop grande étendue en surface de la toiture qui, lorsqu'elle est en paille, prend un développement considérable.

Dans les villages couverts en lave, il n'en est plus ainsi : les bâtiments sont très-amoindris comme largeur et profondeur, mais gagnent beaucoup en élévation ou hauteur. Autant il est rare de trouver une chaumière ayant un premier étage, autant il est rare de voir une maison couverte en lave n'avoir qu'un rez-de-chaussée; excepté cependant pour les habitations très-pauvres.

Pour les toitures en lave, les immenses saillies destinées à abriter les bourrées et les fagots, pratiquées dans les chaumières, ne peuvent plus se faire : leur poids s'y oppose. C'est à peine si une courte saillie du bord du toit éloigne des murs gouttereaux les eaux pluviales. Il résulte de cette disposition un ensemble massif et lourd de forme qui détruit tout l'aspect pittoresque si remarquable dans les maisons suisses. La couleur noirâtre que prend généralement la vieille lave exposée à la pluie ou à l'humidité, donne à toutes les constructions une sorte d'apparence de tristesse et de pauvreté extrême et dont les voyageurs étrangers sont frappés. Mais ces épaisses toitures sont, par le fait même de leur épaisseur considérable, « chaudes en hiver et fraîches en été. » Elles offrent un avantage réel sur l'emploi de l'ardoise, brillante toiture qui a l'inconvénient grave d'être très-froide en hiver et brûlante en été. Aussi, les toits de pierre sont-ils restés en grand usage dans une notable partie du territoire méridional de l'Auxerrois, du Tonnerrois et aussi de l'Avallonnais. Mais les yeux se fatiguent promptement de cette inévitable couleur noire qu'on retrouve partout et sans cesse. On se fatigue de même de l'aspect monotone des constructions. Celles-ci, cependant, présentent quelques particularités dignes de remarque. Ainsi les escaliers qui, dans les arrondissements de Sens et de Joigny principalement, sont intérieurs ou simplement formés d'une large échelle mobile posée extérieurement, sont, ici, faits en pierres et presque toujours disposés au dehors de la maison; ils tiendraient trop de place au dedans. Ces escaliers qui, le plus souvent, sont dans un état de délabrement déplorable, conduisent au premier étage ou au grenier à peine éclairé par un trou laissé dans la muraille ou la toiture. Cette toiture s'appuie quelquefois au sol qu'on a creusé sur une pente assez rapide pour y établir la maison qui, par cela même, est à demi-cachée par le terrain environnant. Ajoutons de suite que les constructions nouvelles, bien que couvertes en laves, présentent les améliorations voulues par le bien-être matériel qui s'est étendu parmi les populations rurales.

CANTON D'AVALLON.

15 Communes. — Population : 13,210.

AVALLON, ANNAY-LA-COTE, ANNÉOT, DOMECY-SUR-LE-VAULT, ÉTAULES, GIROLLES, ISLAND, LUCY-LE-BOIS, MAGNY, MENADES, PONTAUBERT, SAUVIGNY-LE-BOIS, SERMIZELLES, THAROT, VAULT-DE-LUGNY.

AVALLON.

Ville chef-lieu d'arrondissement, située sur un plateau élevé dominant la vallée profonde du Cousin. — Pop. : 5,540 habitants. — Superficie : 2,675 hectares. — A 51 kil. d'Auxerre.

Station du chemin de fer d'Auxerre aux Laumes.

Traversée par les routes impériales 6, de Paris à Chambéry, et 151, de Poitiers à Avallon ; par les routes départementales 7, d'Avallon à Lormes, et 15, d'Avallon à Semur ; par les routes cantonales 10, d'Avallon à Saint-Brisson, — 50, d'Avallon à Guillon, — 53, d'Avallon à Tannay, et 26, d'Avallon à Corbigny. — Rivière du Cousin ; ruisseaux des Minimes, du Pautot, des Chaumes, de Montmain et de la Grenetière. — Poste aux lettres, bureau télégraphique, Poste aux chevaux.

Doyenné. — Fêtes patronales : Saint-Pierre, 29 juin et Saint-Martin, 11 novembre.

Tribunal de première instance, Tribunal de commerce, Justice de paix. Caisse d'épargne. Collége, Ecoles primaires communales, Ecoles libres, Ecole chrétienne des Frères, Pensionnats et Maisons d'éducation, Dames Ursulines. — Société d'études, Musée, Bibliothèque, Société musicale, Orphéon.

Hospice, Bureau de bienfaisance, Gîte d'étape, Brigade de gendarmerie. — Prison.

Foires : jeudi gras, jeudi de la Passion, 2 mai 23 juin, 29 août, 29 octobre, 18 novembre et 17 décembre. Marchés : mardi, jeudi et samedi.

Commerce important de bestiaux, Tanneries, Papeterie, Tonnellerie, Bois de charpente, à brûler et charbons. Tuileries, etc.

HAMEAUX D'AVALLON.

Les Alleux ; — Champien ; — Chassigny ; — les Grandes-Châtelaines ; — les Petites-Châtelaines ; — Cousin-la-Roche ; — Cousin-le-Pont ; — Le Foulon de la Rochette ; — le Foulon-Michaut ; — le Foulon-Vaussin ; — les Granges-de-Vesvres ; — les Iles-de-la-Beaume ; — la Maladière ; — Méluzien ; — la Morlande, dit Château-d'Alger ; — le Moulin-Colon ; — le Moulin-Cayenne ; — le Moulin-Gros ; — le Moulin-Mathey ; — le Moulin-Vérat ; — les Pannats ; — la Papeterie de Vesvres ; — la Roche-Bretin ; — les Ruats ; — la Tour-au-Crible.

DESCRIPTION D'AVALLON.

Les annales avallonnaises ont été l'objet d'études importantes et nombreuses. Avallon est, après Auxerre, la ville de notre département sur laquelle on a publié le plus de travaux historiques. La nomenclature des ouvrages et mémoires relatifs à l'Avallonnais, écrits anciennement ou récemment, est considérable et témoigne de l'importance et de la valeur des œuvres littéraires émanées pour la plupart d'auteurs Avallonnais.

AVALLON, ville d'origine extrêmement ancienne, est bâtie dans une situation remarquablement pittoresque. Aussi jugeons-nous utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs une carte topographique des environs d'Avallon, un plan de l'ancienne ville et enfin une vue panoramique de la ville actuelle.

La vue d'ensemble, prise du haut du parc des Alleux, peut donner une idée générale de l'aspect agreste et charmant de la haute colline rocheuse sur le sommet de laquelle la ville se développe tout entière. Nous allons décrire cette vue d'ensemble en supposant le lecteur placé sur les belles roches escarpées du parc des Alleux.

PANORAMA D'AVALLON.

Vers le centre du dessin on remarque les deux principaux monuments d'Avallon : l'église de Saint-Lazare, et, un peu sur la gauche, la tour de l'Horloge. En avant du clocher de Saint-Lazare se trouvent les restes de l'ancienne église Saint-Pierre dont une partie, convertie en bâtiments d'habitation, a été depuis occupée par les écoles chrétiennes, et est devenue aujourd'hui un pensionnat de jeunes filles. Un peu à gauche est le Tribunal et la maison de détention donnant sur

la rue Bocquillot, qui est visible dans le dessin, et aboutissant à la Petite-Porte, en avant de laquelle on voit la charmante promenade dite Terreau de la Petite-Porte. La tour Gaujard est à gauche ; l'Éperon fortifié, qui domine la route de Lormes, est à droite et domine les beaux escarpements de roches granitiques qui plongent jusqu'au fond de la vallée.

Le chevet de l'église Saint-Lazare cache le vaste bâtiment des Ursulines. La tour qui est en face porte le nom de l'Escharguet. Plus à droite se voit une autre tour s'élevant au-dessus d'une énorme muraille défensive très-bien conservée ainsi que sa petite guérite en pierre. Un peu plus à droite on voit l'église neuve de Saint-Martin. Plus à droite encore, et précédée de quelques arbres verts, on remarque la sous-préfecture. Enfin, à l'extrémité du dessin, on aperçoit l'ancienne église de Saint-Martin. En avant s'étend un immense terrain rocheux et ondulé qu'on nomme les Chaumes. Le versant rapide de cette colline forme, à gauche, le vallon profond qui isole et borde, à l'est, tout un côté de la ville. Le fond de ce vallon est occupé par un petit cours d'eau venant de l'étang des Minimes.

Une route, de construction toute récente, longe ce ruisseau, qui, ainsi que notre dessin l'indique, traverse un groupe de maisons formant le faubourg de Cousin-la-Roche. Sur le premier plan, à droite, on voit la route de Quarré-les-Tombes, aboutissant au Pont-Claireau. Le cours du Cousin, divisé par plusieurs îles, occupe le premier plan ; son niveau est à 102 mètres au-dessous du point où nous sommes placés.

Remontons à la tour de l'Horloge.

Derrière la tour Gaujard, mais à 700 mètres au delà, se trouve l'Hôpital, bel établissement qui n'est pas visible de notre observatoire. Un peu à gauche s'élève l'énorme maison d'école, bâtie en 1860, à peu de distance du collége, dont on entrevoit le faîte des toits seulement, derrière la tour Gaujard. A gauche de la maison d'école, on voit le Terreau de la Porte-Neuve. Au-dessous on reconnaît la bordure de la route de Lormes, contournant, en écharpe, le flanc cultivé de la montagne, et descendant droit au grand pont du Cousin, par le fond du vallon de l'ouest, arrosé par le petit cours d'eau du Pautot ou de Touillon. On entrevoit ce pont à la base de beaux escarpements de roches de la colline dite la Morlande, au sommet de laquelle s'élève une maison bourgeoise, qui, en construction en 1830, a pris le nom de Maison-d'Alger. En avant du pont du faubourg de Cousin-le-Pont, s'élance d'une rive à l'autre la belle arche construite pour le passage des tuyaux des fontaines remontant au niveau de la ville après être descendus d'un plateau un peu plus élevé. C'est à l'extrémité de ce plateau que s'élève la belle maison des Alleux, placée, dans notre dessin, tout-à-fait à gauche, au sommet de magnifiques escarpements de roches dont notre crayon peut à peine rendre, sur un seul de leurs différents aspects, l'effet remarquablement pittoresque.

Le camp des Alleux se trouve à gauche et tout-à-fait en dehors de notre panorama, lequel ne rend pas, la profondeur de l'étroite et tortueuse vallée du Cousin. Mais nous avons inutilement cherché un point de vue qui permît de rendre tout à la fois le fond de la vallée et le haut de la ville sur ses deux côtés est et ouest. La vallée n'est belle que vue de la ville, et la ville n'est réellement belle que vue de la vallée.

MONUMENTS ANTIQUES.

On s'accorde généralement à reconnaître dans l'ABALLONE, de l'Itinéraire d'Antonin, et dans l'ABALLO de la Table de Peutinger, la ville d'Avallon. Mais on ignore si, lors de la rédaction de ces deux documents géographiques, Avallon avait quelque importance comme ville, ou si ce n'était qu'un château-fort, ainsi que des documents relatifs au VIIe siècle le feraient penser.

La ville d'Avallon, qui nous offre l'un des plus importants et pittoresques exemples d'une situation dominant de grandes pentes rocheuses, doit être l'une des villes les plus anciennes de la Gaule.

Avallon, dès les temps les plus reculés, dépendait de la province d'Autun. A cet égard nous devons entrer dans quelques détails sur cette ville célèbre.

« Sans accepter, dit Malte-Brun, faute de documents assez authentiques, la version qui attribue la construction de Bibracte celtique 600 ans avant la fondation de Rome, il est permis d'affirmer qu'avant la conquête romaine, Autun, sous le nom de Bibracte, était une cité fort importante, capitale de la puissante confédération des Éduens, et exerçant une influence prépondérante sur les destinés de la Gaule entière. Les historiens romains, grâce au rang qu'elle occupait, nous ont transmis de précieux détails sur son administration intérieure.

« Si, dans la division territoriale des Gaules, Lyon fut constitué capitale de la province, Autun resta la ville de l'élégance et des loisirs, des sciences et des arts. C'est à Autun que se retira César après sa victoire d'Alésia. Au collége des druides succéda l'établissement d'écoles dont la renommée attira de Rome même de nombreux écoliers, et à l'entretien desquels le philosophe Eumène consacrait les six cent mille sesterces qu'il recevait de l'empereur Constance, comme chef des études. La ville s'embellit de monuments de toute sorte, et que la civilisation romaine ne prodigua sur aucun autre point du territoire celtique avec autant de libéralité et de magnificence. Les ravages causés par les premières attaques des barbares furent réparés avec empressement ; l'immense et massive muraille, dont subsistent des ruines si imposantes, fut plusieurs fois relevée et restaurée dans son étendue de huit kilomètres. Aussi la population d'Autun restait-elle romaine au milieu de ce monde romain qui tombait en dissolution autour d'elle, et les dieux de Rome régnaient encore dans la vieille cité des Eduens, alors que la religion du Christ avait conquis presque tout le reste de la Gaule. C'est dans ce fait que nous trouvons l'ex-

plication des persécutions acharnées qui accueillirent les premiers apôtres saint Andoche, saint Thirs, saint Faustin, saint Symphorien, et tant d'autres illustres martyrs, jusqu'à la conversion de Constantin et au triomphe définitif de la vraie foi.

« Autun est situé sur un mamelon que protége une couronne semi-circulaire de hautes montagnes. Sa forme seule suffit à révéler l'antiquité de son origine ; elle se divise en trois parties : le sommet est occupé par l'ancien palatium, sur l'emplacement duquel ont été construits les édifices publics et les temples dont la destination a souvent changé ; au-dessous, à mi-côte, s'étend le *Martis Campus*, le Champ de Mars, qui séparait la résidence officielle des conquérants de la ville proprement dite. Celle-ci descendait jusqu'au niveau de la belle et vaste plaine qu'arrose la petite rivière d'Arroux. Dans ce vaste espace, qui se déploie vers le couchant, la trace des voies romaines, des fragments de tombeaux, des ruines des vieux temples témoignent à chaque pas de la splendeur d'Autun sous les descendants de César. »

Les riches familles romaines résidant à Autun, se rendaient avec empressement, durant la saison d'été, aux magnifiques sources thermales de Bourbon-Lancy et de Saint-Honoré, localités peu éloignées d'Autun, et qui aujourd'hui encore coulent avec une abondance extraordinaire. Des voies antiques dont l'empierrement n'a pas entièrement disparu conduisaient à ces bienfaisantes sources ; d'autres voies, curieuses à étudier par les nombreuses rectifications qui se reconnaisssent encore, et que la belle carte du dépôt de la Guerre a parfaitement indiquées, traversaient les forêts du Morvan pour aboutir aux localités les plus riches en fontaines ou cours d'eaux vives, que les Romains recherchaient avec ardeur et aux abords desquelles ils construisaient de somptueuses demeures.

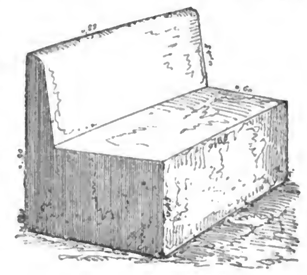
Le Morvan Avallonnais présentait sous ce rapport une valeur réelle. Les rivières, les ruisseaux, les fontaines, arrosent un territoire couvert d'immenses forêts ; sous leurs ombrages les Romains trouvaient une fraîcheur et un repos qu'ils eussent vainement cherchés dans la monumentale cité d'Autun. Les hautes collines boisées de l'Avallonnais, les sources admirables de limpidité qui fertilisent de charmants vallons, la possibilité de trouver dans la ville Gauloise d'Aballo les ressources utiles à la vie journalière comme centre commun d'échanges et d'achats ; le peu d'éloignement de la ville d'Autun, la facilité de s'y rendre, enfin le désir, la mode, si l'on veut admettre ce mot moderne, de posséder une maison de campagne, c'est-à-dire une villa, dans un pays charmant par sa solitude, ses ombrages et sa réelle salubrité, tout contribua à réunir près d'Avallon de nombreuses et riches familles romaines venues d'Autun.

La ville gauloise d'Aballo dut nécessairement se ressentir de ce voisinage nouveau et inattendu. La population ancienne, groupée sur l'étroit promontoire qui domine la profonde vallée du Cousin, fut successivement augmentée de tous les industriels et marchands qu'attiraient les riches familles romaines. Il se fit dans la vieille ville gauloise la transformation que nous avons vue de nos temps se faire dans une foule de localités où la mode amène tous les étés, dans le nord de la France, et tous les hivers dans les provinces du midi, un nombre considérable de personnes malades ou désireuses du bien-être matériel que donne la richesse ou seulement une aisance relative.

De même qu'à Autun, Auxerre, Nevers et une foule d'autres localités encore, les nouveaux venus s'emparèrent des meilleures places pour s'y établir. La population gauloise d'Avallon repoussée de sa position séculaire céda la place aux étrangers leurs alliés et conquérants, les Romains. Ceux-ci, devenus possesseurs de l'emplacement le plus facilement mis à l'abri de toute atteinte, construisirent un temple, un tribunal, un théâtre, peut-être même d'autres édifices.

Le premier et le deuxième siècle de l'ère chrétienne se passèrent ainsi. Deux siècles ! quelle longue période, et pourtant combien elle semble courte quand on la voit après les dix-sept autres siècles qui nous en séparent. La religion chrétienne se révéla dans la Gaule. Puis vint l'ébranlement et la chute de l'empire romain ; les invasions se succédèrent renversant tout sur leur passage. Plus de cinq siècles se passèrent ainsi, et durant cet espace de temps si considérable rien ne vient montrer d'une manière certaine ce que devint la ville antique d'Aballone qui apparaît enfin sous la dénomination d'*Avallonem Castrum*.

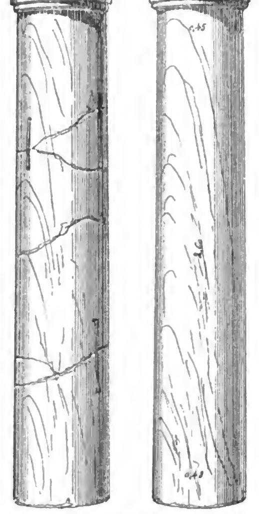
Le camp ou château d'Avallon avait été établi sur l'emplacement de la ville antique. Le temple païen renversé par les barbares, était devenu un oratoire consacré à Notre-Dame, c'est-à-dire à la Vierge, mère de Jésus-Christ. Le prétoire antique était resté à l'endroit où se rendait la justice, et jusqu'à nos jours cette destination n'a pas changé ; le théâtre, enseveli sous une masse considérable de décombres, ne fut retrouvé qu'en 1765. « Les pierres liées entre elles, dit Courtépée, étaient à 22 pieds de profondeur. Leur assemblage formait 30 pieds de diamètre pour l'aire du centre. On a cru apercevoir les restes d'un théâtre antique ou d'une école de Druides. On voit deux de ces siéges



N° 15. — SIÉGE ANTIQUE.

de pierre dans la cour du chanoine Martinot puîné, à qui on doit cette découverte lorsqu'on détruisit la grange des dîmes qui subsistait depuis l'an 1300 ; il y trouva sous des masses de pierre six médailles dont une gauloise, une de Jules César, une d'Octave-Auguste, deux d'Antonin-le-Pieux et deux d'Adrien. » D'autres découvertes de médailles antiques ont été faites, et durant les travaux nécessités par le placement des tuyaux des fontaines, de nombreuses traces de sépultures ont été mises à découvert. Par les soins de M. Bardin, possesseur d'un médailler fort remarquable, les principaux objets trouvés dans les fouilles ont été recueillis pour le musée établi dans la Tour de l'Horloge. On y remarque quelques morceaux de sculptures et des débris d'amphore, de mosaïques; des armes, des bijoux, etc.

Parmi les débris antiques dignes d'être signalés, nous indiquons quatre colonnes en marbre cipolin qui furent utilisées, lors de la reconstruction de l'église de Saint-Martin, au XIe siècle, comme point d'appui des voûtes du sanctuaire. Ces colonnes qui



N° 16. — COLONNES ANTIQUES.

n'ont plus leurs chapiteaux proviennent évidemment d'un édifice romain très anciennement renversé. Diverses conjectures ont été faites à ce sujet : « On croit que l'église était jadis un temple d'Apollon appelé *Abellio*, nom analogue à celui d'Apollon. On voit auprès la fontaine Bredelaine, à *Beleno*, autre nom celtique. » Nous ne pensons pas qu'un temple ait été élevé dans l'emplacement occupé par l'ancienne église de Saint-Martin-du-Bourg d'Avallon, c'est-à-dire en dehors de la cité antique et dans une situation que rien ne recommandait dans son isolement. Les colonnes de marbre auront, plus probablement, fait partie d'un édifice construit dans la ville et ruiné depuis longues années lorsqu'elles furent de nouveau mises en œuvre. Le fondateur de l'église Saint-Martin les aura prises là où elles gisaient. A la suite de la révolution de 1793 beaucoup d'objets d'art, autels ou colonnes, furent enlevés des églises en démolition pour être replacés dans d'autres églises quelquefois assez éloignées ; ce qui se fit vers 1810, a bien pu se faire dès les premiers temps du moyen-âge, c'est-à-dire sous les Carlovingiens. Nous pourrions citer comme exemple les nombreux débris de sculpture découverts en 1822, sur la montagne de Montmarte , et amenés à Avallon dans une maison où ils sont encore. Comme conjecture on pourrait dire avec raison que les quatre colonnes de cipolin proviennent du temple antique de Montmarte, remarquablement riche en œuvre d'art. (Voir l'article du Vault-de-Lugny).

La belle et grande mosaïque romaine, transportée du bois des Chagniats dans l'une des salles du château de Chastellux, est un autre exemple des déplacements qui ont eu lieu à toutes les époques; déplacements qui, dans un avenir prochain pourraient induire en erreur sur le lieu réel de l'emplacement primitif si des indications précises n'étaient pas données.

Divers membres de la Société d'Etudes d'Avallon ont étudié avec beaucoup de sagacité la direction de la grande voie d'Agrippa qui passait un peu au nord d'Avallon.

La chaussée antique, bordée de tombeaux nombreux, traversait obliquement le vallon de l'Etang des Minimes et se prolongeait par le milieu d'une pièce de terre nommée autrefois le Champ-du-Pavé ; puis elle passait en ligne directe sous une partie des maisons bordant le côté faisant face au midi de la rue des Jardins, où on la reconnaît dans plusieurs caves. Une voie ou rue pavée réunissait la cité antique à la grande chaussée d'Agrippa ; cette rue, retrouvée en 1847 à plus de deux mètres au-dessous du niveau de la place Saint-Julien, était bordée de tombeaux romains.

La grande voie d'Agrippa, soigneusement étudiée à diverses époques fut l'objet de récentes recherches dont le résultat a été publié par M. Ragon dans le Bulletin de la société d'Etudes.

RÉSUMÉ HISTORIQUE.

Nous devons à M. Challe la notice suivante :

« Avallon est probablement l'*Aballo* des pièces de monnaie antiques dont on connaît cinq ou six exemplaires, quoique cette attribution soit aujourd'hui contestée par quelques numismatistes; il figure sous ce nom, comme on l'a vu plus haut,

dans l'itinéraire d'Antonin et la Carte de Peutinger. Il est appelé, au VIIe siècle, *Cabalonem castrum* par le moine Jonas, et, au Xe, *Avalonem castrum* par Flodoard. On ne sait rien de son histoire et de son importance dans ces premiers temps, si ce n'est qu'il avait déjà, au VIe siècle, des écoles publiques dans lesquelles fut élevé celui des saints du nom de Germain qui fut depuis évêque de Paris, et que le pays Avallonnais, *pagus Avalensis*, qui avait fait partie du territoire Éduen, suivit comme lui, dès le Ve siècle, le sort de la Bourgogne, qui tantôt avait ses rois particuliers, tantôt était réunie au royaume d'Austrasie, jusqu'au IXe siècle où elle eut des ducs héréditaires jusqu'en 1475. Avallon est nommé dans deux capitulaires, le premier de 806, par lequel Charlemagne le donne avec l'Auxois, *pagus Alisiensis*, à son fils Louis le Débonnaire, et le second, de 817, par lequel Louis le transmet à son fils Pépin. Le château d'Avallon, qui gardait les défilés du Morvand, avait sans doute une grande valeur, puisqu'il fut, vers 931, une cause de brouille et de guerre entre le duc de Bourgogne Gislebert et le roi Raoul, son beau-frère, qui s'en était emparé pour le réunir au comté d'Auxerre. Les événements du siècle suivant constatent encore cette haute importance. Le duc Henry le Grand étant mort sans enfants, en 1002, le roi Robert, son neveu, vient trois ans après, avec une armée nombreuse, pour enlever le duché de Bourgogne à Othon Guillaume, beau-fils et donataire de Henry, et, après avoir vainement attaqué Auxerre, il s'arrête devant Avallon qu'il ne put prendre qu'après trois mois de siége et seulement par famine, selon le récit des vieilles chroniques, plus croyables sans doute que les annalistes des siècles ultérieurs qui content gravement que les murailles de la place tombèrent tout-à-coup au chant des hymnes, comme celles de Jéricho. La ville n'en fut pas moins dévastée et la plupart des habitants massacrés; impitoyable cruauté qui pesait sans doute encore bien des années après sur la conscience du dévot monarque, car on le voit, en 1022, faire distribuer quinze livres d'or à, ceux qui avaient survécu, et nourrir ceux d'entre eux, au nombre de 300, qui étaient encore dans la misère. Après la mort de Robert, son second fils, du même nom que lui, devint la tige d'une nouvelle branche de ducs de Bourgogne, et Avallon, dont il s'était tout d'abord emparé fut relevé de ses ruines et de nouveau fortifié.

« Les habitants étaient à cette époque serfs de corps et de biens. Ils appartenaient à trois maîtres différents. Le duc en possédait une partie, d'autres étaient serfs de l'abbé de Saint-Martin, et d'autres, enfin, des chanoines de Saint-Lazare. Le duc Eudes III affranchit les siens et leur donna la charte de commune que les habitants de Vézelay venaient d'obtenir des moines, leurs seigneurs, et que ces derniers ne tardèrent pas à retirer. Celle d'Avallon avait sans doute été payée à leur duc, qui, se disposant à partir pour la quatrième croisade, avait de grands besoins et faisait argent de tout. C'est ainsi qu'en 1187, les habitants de Dijon avaient obtenu une charte semblable de Hugues III, son père, à la veille de son second voyage en Terre-Sainte, et que lui-même, à son retour, ayant grand besoin de réparer les brèches faites à ses finances par son expédition d'outremer, vendit, en 1203, une charte de commune à la ville de Beaune. L'abbé de Saint-Martin d'Avallon suivit, en 1110, l'exemple du duc et affranchit ses sujets. Les chanoines de Saint-Lazare furent plus récalcitrants. Ils ne cédèrent que beaucoup plus tard, sur l'insistance du duc Hugues IV, et encore n'accordèrent-ils pas toutes les franchises qu'il réclamait. « Le clergé regardait alors l'établissement des communes comme odieux, en ce « qu'il diminuait son autorité. On voit même « l'abbé Guibert les nommer exécrables, *execrabilibus communiis.* » Cette observation est d'un ecclésiastique du siècle dernier, l'abbé Courtépée. (1)

Les habitants acquéraient ainsi le droit qu'ils ont conservé jusqu'en 1790, de nommer quatre échevins pour *régir, gouverner, manier, administrer la ville et subvenir à ses affaires et négoces*, celui de présenter au choix du roi un capitaine ou lieutenant pour leur défense, et, quand le Tiers-Etat fut admis aux Etats de Bourgogne, ce qui eut lieu à partir du quatorzième siècle, ils y envoyèrent deux députés.

« L'église de Notre-Dame, qui avait été donnée à l'abbaye de Cluny par le duc Hugues Ier en 1077, un an avant qu'il se retirât dans cette abbaye pour y passer les quinze dernières années de sa vie, était fort riche. Elle devait ses trésors, tant aux libéralités des princes qu'aux pélerinages immenses qu'attirait le chef de saint Lazare qu'elle prétendait posséder, et que cependant une sentence de l'official d'Autun de 1487 déclara être une fausse relique. On peut juger de sa richesse par l'inventaire de ses ornements que relate la charte de 1077; une table d'argent, deux croix d'or et deux d'argent, un encensoir d'argent, trois calices d'argent et un d'or, une aiguière d'argent, une couronne d'argent, deux écrins, une table et onze coffres en ivoire, vingt-deux reliquaires d'or et quatorze d'argent, une statue de la Sainte-Vierge avec une couronne et des bracelets d'or, une statue de saint Lazare en or, etc., etc. Peu d'années après, l'église fut reconstruite avec une rare magnificence sous le vocable de Saint-Lazare. Le peu qui en reste, rapproché des descriptions de son ancien état, montre que c'était, en effet, une éclatante merveille de sculpture et d'architecture.

« Tous les trésors qui y étaient réunis furent peut-être pillés par les Anglais en 1359, quand le roi Edouard III arriva dans le pays avec son armée qui y passa une partie de l'hiver ayant son quartier-général à Guillon, « et toujours couraient « ses maréchaux et ses coureurs le pays, ardant, « gâtant et pillant tout entour eux. (2) » A la vérité aucune des chroniques ne parle d'Avallon, mais est-il probable qu'une armée entière soit restée plusieurs mois tout près d'une petite ville qui

(1) Description du Duché de Bourgogne, t. I, p. 161.

(2) Froissart.

contenait tant de richesses, sans l'attaquer et la prendre. Ce qui paraît avéré, c'est qu'au commencement du xvᵉ siècle, ses tours et ses remparts étaient en ruine, car en 1519 et 1521 les ducs de Bourgogne Jean et Philippe-le-Bon lui accordèrent des octrois pour plusieurs années, afin d'en employer le produit aux travaux des fortifications. Elles ne lui servirent guère pour se défendre, car en 1433 elle fut surprise et occupée par un chef de bandes appelé Jacques d'Espailly, et surnommé Fort-Epice, habile aventurier, hardi soldat et impitoyable pillard, qui guerroyait pour le roi Charles VII. Il la garda huit mois et y fut assiégé par le duc de Bourgogne en personne, qui en reprit possession après un siége de six semaines. Les faubourgs avaient été brûlés et détruits dans cette guerre et la population diminuée de plus de moitié par les massacres, la misère et la fuite. Pillés et ruinés par les bandes françaises, les Avallonnais le furent peut-être autant par les soldats du duc. Il fallut ensuite pendant bien des années faire de grandes dépenses pour relever les remparts de la ville, abattus en partie par la sape et le bélier des assiégeants, et qu'en attendant, pour mettre la ville à l'abri d'un nouveau coup de main, on l'entourât d'une palissade, reliée par des fagots d'épine. Cependant, une fois la paix rétablie, Avallon sortit de ses ruines, les habitants revinrent, et, avec la tranquillité et le travail, l'aisance reparut dans son sein. Vingt ans après le terrible siége de 1433, on élevait la tour carrée qui subsiste encore aujourd'hui au centre de la ville, pour y placer le guet et une horloge, et l'on se mettait à paver les rues. Un siècle plus tard, en 1543, la population avait presque triplé. Les guerres de religion vinrent enrayer de nouveau cette prospérité. Il fallut encore réparer à grands frais les fortifications endommagées faute d'entretien, acheter des armes et des munitions, faire le guet sur les remparts et soudoyer une garnison qui « vivait à discrétion et sans rien payer. » En 1569 on eut a soutenir un court siége de l'armée que le duc Wolfgang des Deux-Ponts conduisait dans l'ouest au secours des protestants. Les faubourgs furent encore en partie brûlés, mais l'assaut fut repoussé, pendant que le duc se gorgeait à tel point des bons vins du pays, qu'il en mourait quelques semaines plus tard.

« La Ligue causa plus tard de grands troubles dans la ville. Les ligueurs y dominèrent en 1590, en chassèrent les magistrats royaux et y tinrent une garnison. L'année suivante, le maréchal d'Aumont tenta de la reprendre, en faisant sauter à la mine une des portes. Mais les partisans de la Ligue défendirent énergiquement leurs rues et en chassèrent les assaillants. Ce fut un grand triomphe pour le parti. On l'attribua à un miracle de l'archange saint Michel et l'on fonda une procession annuelle dite *de la Saucisse* par allusion au saucisson de poudre dont la mine avait été bourrée. Mais quatre ans plus tard, l'ardeur ultra-catholique étant calmée par l'abjuration de Henri IV, quelques habitants livrèrent les portes au comte de Rochefort, gouverneur de Vézelay, qui fit prisonnière, presque sans coups férir, la garnison des ligueurs, et la procession de la Saucisse fut abolie, pour faire place à celle de la Délivrance, que les mêmes fidèles suivirent sans doute avec la même dévotion.

« Le xviᵉ siècle avait été funeste aux monuments de la ville. En 1589 la foudre avait brûlé le grand clocher de Saint-Lazare, et la tour qui le supportait, fort endommagée elle-même, ne subsista ensuite que quarante-quatre ans. Le petit clocher central de la même église fut lui-même frappé par le tonnerre en 1595 et disparut six ans plus tard dans une tempête.

« La peste fit de grands ravages à Avallon de 1531 à 1537. Dans cette dernière année on enterra 700 personnes dans des cimetières improvisés aux Chaumes et à la Morlande. Par un bienfait de la Providence, c'est peu après cette époque, en 1664, qu'un généreux Avallonnais, le président Odebert, fonda et dota avec une noble munificence son collége, qui subsiste encore aujourd'hui, et enrichit son hôpital d'un capital considérable. La peste revint en 1585 et dans les années suivantes, et causa de tels ravages qu'à deux reprises, en 1587 et en 1596 la ville fut complètement abandonnée de ses habitants pendant plusieurs semaines.

« Il n'y eut dans le cours du xviiiᵉ siècle que peu d'événements importants pour Avallon; la reconstruction en 1713, dans de belles proportions, de l'hôpital richement doté par le président Odebert; celle de l'hôtel-de-ville en 1770, et en 1791 la démolition de l'église de Saint-Julien, dans laquelle les fidèles paroissiens soutinrent, pendant huit jours, contre les démolisseurs, un siége digne d'un plus heureux succès, et qui a été récemment si bien raconté par M. Michel Gally dans le Bulletin de la Société d'Etudes.

« Terminons en citant quelques vieux usages que le siècle dernier avait abolis à Avallon. D'abord le guetteur de nuit qui, avec ses deux sonnettes, allait crier l'heure dans les rues et avertir ceux que son passage éveillait « de prier pour les trépassés. » On le retrouve encore aujourd'hui dans plusieurs de nos villes du Nord. Puis « le fantôme de carême-prenant, » que l'on promenait le mercredi des Cendres dans une procession religieuse où marchaient les prêtres comme à un véritable convoi. La cérémonie se terminait par une messe de *requiem* en l'honneur du carnaval défunt. Et enfin la liturgie locale, et d'une poésie plus élevée, de la messe de Pâques-fleurie (le dimanche des Rameaux), où l'on faisait pleuvoir sur la tête du peuple des gâteaux renommés dans le pays et que l'on appelle des oublies, en même temps qu'on rendait des oiseaux à la liberté sous la voûte de l'église.

« On vante, non sans raison, l'esprit affable des Avallonnais. Leur goût pour le métier de la guerre est manifesté par ce phénomène de trois maréchaux sortis de leur sein, ou du moins de la circonscription de leur ancien bailliage, Chastellux, Vauban et Davout. Il faut pourtant qu'ils se résignent à partager avec l'arrondissement de Tonnerre l'honneur d'avoir produit Davout, quoiqu'il soit né dans l'arrondissement d'Avallon,

s'il est vrai que, comme le dit Courtépée en son t. V, p. 433, sa famille était originaire de Noyers et issue de la forte et illustre race des barons qui ont possédé cette ville depuis le XIe siècle jusqu'au XVIe; et puis, il est certain qu'Annoux, lieu de sa naissance, dépendait de la baronnie de ce nom. Aussi, est-ce à juste titre, que le département de l'Yonne a revendiqué pour sa ville chef-lieu la statue qu'on vient d'y élever à cet illustre lieutenant de Napoléon Ier. »

—

MONUMENTS RELIGIEUX.

ÉGLISE DE SAINT-LAZARE.

« Il existait autrefois, dit M. Quantin, dans beaucoup de villes, des institutions religieuses composées de chanoines qui suivaient la règle dressée par Chrodegand, évêque de Metz au VIIIe siècle, règle qui fut rendue générale au siècle suivant.

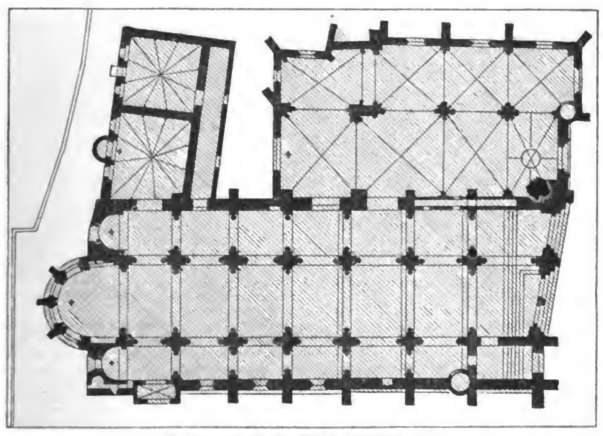
« On les appelait des Chapitres ou des Collégiales : c'est de ce genre qu'était l'église Saint-Lazare d'Avallon.

« La date de sa fondation est incertaine. La paroisse doit remonter aux temps primitifs, puisqu'elle était le chef-lieu d'un archidiaconé de l'évêché d'Autun. On a attribué la création de la collégiale à un comte Gérard qu'on a confondu avec le célèbre Gérard de Roussillon. Quoiqu'il en soit, cette église fut sous le vocable de Notre-Dame jusqu'à l'an 1000. A cette époque, le duc Henri lui ayant fait don d'une relique de saint Lazare, elle ajouta ce second titre au premier. Le nom de Saint-Lazare fut corrompu en celui de Saint-Ladre dans les actes français du XIVe siècle.

« Les ducs de Bourgogne de la première race en furent les plus grands bienfaiteurs, et y augmentèrent le nombre des prébendes qui s'éleva jusqu'à vingt-quatre au XIIe siècle. Célestin III (1191) les réduisit à quinze et elles descendirent à douze, chiffre où elles sont demeurées. Elles étaient à la collation de l'évêque d'Autun. Il y avait quatre dignités : le chantre, éteint vers 1460; le prévôt, qui fut supprimé en 1197, le trésorier et le doyen qui furent institués en 1458 par le pape Pie II à l'élection du Chapitre.

« La collégiale, favorisée par les libéralités des seigneurs de Chastellux, de Villarnoult, de Vésigneux et de divers autres, devint propriétaire d'un grand nombre de domaines. Elle a eu des chanoines marquants. On cite, au XVIe siècle, deux membres de la famille de Chastellux, et Philippe de Bèze, frère du célèbre Théodore de Bèze; Louis Odebert, principal du collége de Cambray de Paris; Martin Dupin, grand chercheur d'antiquités; au XVIIIe siècle, le docte Bocquillot, etc. »

Durant les premiers temps du moyen-âge, ce fut un usage presque constant d'établir la principale église dans l'enceinte du château destiné à défendre la ville. On mettait ainsi l'édifice religieux à l'abri d'un coup de main. Cette disposition se retrouve à Avallon, de même qu'à Joigny et à Auxerre. Cette première église d'Avallon, con-



N° 17. — PLAN DE L'ÉGLISE SAINT-LAZARE.

sacrée à Notre-Dame, fut mise sous le vocable de Saint-Lazare vers l'an mil.

Nous remonterons, tout d'abord, aux premières années du XIe siècle. « En l'an 1002, le roi Robert s'empara d'Avallon après un siége de trois mois. — En l'an 1022, le même prince, touché de la misère des Avallonnais, les aida à relever leur ville. » On voit, par cette citation, qu'en 1002, la ville et le château d'Avallon étaient assez bien fortifiés puisqu'ils ont pu résister pendant trois mois aux attaques d'une armée. « La ville fut démantelée et pillée. »

C'est à cette époque, pensons-nous, qu'on doit faire remonter la ruine d'un très-petit édifice religieux dont les débris ont été retrouvés, en 1861, sous l'emplacement du maître-autel de Saint-Lazare. Des fouilles nécessitées pour quelques travaux de consolidation mirent à découvert un caveau ou plutôt une très-petite chapelle souterraine, dont l'entrée était tournée vers l'est, et qui parut offrir assez d'intérêt pour que la Société d'Études d'Avallon se chargeât de sa restauration. Aujourd'hui un escalier placé derrière le maître-autel permet de visiter la petite crypte depuis longtemps oubliée.

L'édifice principal, reconstruit en 1080 dans de plus grandes proportions « à cause du grand concours de peuples qu'il y avait ordinairement pour honorer la nouvelle relique de saint Lazare, » rappelait par son plan le type des anciennes basiliques. On reconnaît encore aujourd'hui, dans l'église actuelle, le chœur voûté en quart de sphère ; plusieurs arcades en plein-cintre, enclavées dans le mur latéral de la chapelle de l'Archiconfrérie (autrefois église paroissiale de Saint-Pierre), et enfin les deux chapelles, en demi-cercle, avec la partie des bas-côtés conservée lors de la reconstruction de la grande nef, vers la fin du XIIe siècle.

Il existe peu de documents sur l'histoire du monument de Saint-Lazare proprement dit. La consécration de cette église par le pape Pascal, en 1106, rappelle seule les premiers travaux de l'église dont l'abside et ses deux chapelles existent aujourd'hui.

Durant les premières années du XIIe siècle, la puissante abbaye de Cluny, dont dépendait l'église d'Avallon, fit élever une magnifique façade, dont nous ne voyons plus que deux portails; mais nul acte ne raconte leur construction. La plus ancienne pièce connue qui en parle, est l'acte d'une fondation pieuse faite au Chapitre, en 1349, par Pernet Pahouet, clerc de Cousin-la-Roche, à la condition d'être inhumé dans le cimetière Notre-Dame et Saint-Ladre, devant les statues du portail de la Vierge. « *Ante imagines portelli gloriosæ virginis Mariæ.*

Ces deux portails sont des chefs-d'œuvre de sculpture décorative. Leur ornementation peut soutenir la comparaison avec tout ce qui se fit de plus riche en Bourgogne durant le XIIe siècle. On découvre dans ces charmants bas-reliefs, dans ces statues colossales, dans ces nombreuses statuettes, une adresse de ciseau dont nos plus habiles ornemanistes approcheraient difficilement. On admire notamment des colonnes torses d'une rare perfection, et, dans les chapiteaux, des détails d'une élégance qui ne laisse rien à désirer. Malheureusement les statues, les statuettes et les bas-reliefs exposés déjà aux intempéries des saisons, n'ont pu trouver grâce aux yeux des huguenots et des démocrates ; les enfants eux-mêmes ne les ont pas respectés dans leurs jeux, alors qu'ils voulaient seulement atteindre les oiseaux dans leurs nids ; et plus récemment, un digne ecclésiastique, croyant « restaurer et nettoyer » les portails de son église, fit disparaître, sous le ciseau d'un ouvrier vulgaire, les statues que les briseurs d'images avaient déjà mutilées.


N° 18. — STATUE ANCIENNE

Une seule grande statue haute d'environ 2 m 50, et provenant sans nul doute de l'ancien portail, subsiste encore. On la voit aujourd'hui au dernier étage du clocher, à l'ouest, en avant du pilier central qui soutient l'arcature de la fenêtre, place qu'elle occupe depuis la construction de cette fenêtre vers l'année 1640.

Une très-mauvaise gravure de l'ouvrage de dom Plancher « *Histoire de Bourgogne*, tome 1er, » semble faire reconnaître dans le tympan du grand portail un « Christ bénissant » deux anges et les symboles des évangélistes. Voici à cet égard un extrait d'un document fort curieux intitulé : *Visite des Grands-Vicaires d'Autun à Avallon,* en 1482, à propos des reliques de Saint-Lazare.

« ..... est in medio ipsius portalis, plures continet hystorias in ymaginibus lapideis constructas, habens unum pilare in medio, contrà quod quædam magna ymago lapidea, ad instar unius episcopi mitram habentis, sub cujus pedibus est scriptum, in picturâ albâ, id quod sequitur : S. LADRE ; ad latus vero dextrum est misterium annunciationes dominicæ in duabus magnis ymaginibus lapideis, angelo videlicet tenente unum rotolum, in quo dessingitur velscribitur : Ave, Maria, gratiâ plena, et ymagine Virginis Mariæ ; ad latus vero sinistrum dicti portalis, sunt magnæ ymagines prophetarum veteris testamenti ; in limine autem superiori et testitudine dicti majoris portalis ingressùs, est hystoria sequens quæ

continet Christum sedentem in majestate judicii; habentem in circuitu ejus forma quatuor animalium, quatuor Evangelistos designantium in grandis ymaginibus lapideis..... »

Les deux arcades plein-cintre soutenant le linteau, qui sans doute s'était fendu, en 1589, datent de cette époque. C'est probablement vers le même temps qu'on ferma à moitié le petit portail de droite et qu'on enclava dans la muraille une longue inscription en lettres gothiques dont M. Moreau a publié le texte dans le *Bulletin de l'Yonne*, année 1851. C'est une prière à laquelle le pape Jean XXII a attaché une indulgence que peuvent gagner tous les passants qui, en traversant le cimetière, prieront pour les morts.

Dans la lithographie représentant le portail de Saint-Lazare nous avons replacé les statues, les bas-reliefs et aussi les colonnes du soubassement de la porte centrale. Ce splendide portail était précédé d'un auvent dont on voit encore les consoles d'appui qui soutenaient la charpente et la toiture.

« Avant 1589 s'élevait, dit M. Quantin, sur le côté nord du portail, une haute tour cantonnée de quatre pyramides de pierre de chacune dix-huit pieds de hauteur, et surmontée d'un clocher pointu couvert d'ardoises, qui n'avait été achevé qu'en 1507.

L'établissement de cette tour amena la suppression du troisième portail.

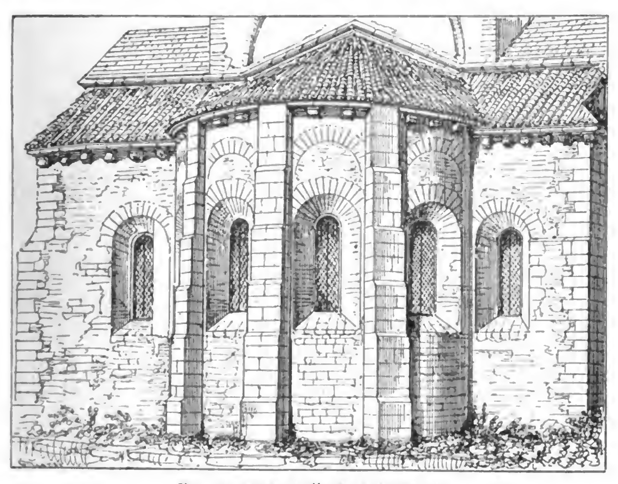
« En 1589, la foudre tomba sur le clocher, le brûla entièrement et fit fondre les cloches. Onze ans après, au mois de juillet 1601, une violente tempête, qui renversa un grand nombre de maisons dans la ville, atteignit de nouveau la grande tour, et jeta à bas trois des quatre clochetons de pierre. Enfin, en 1633, la grande tour fut renversée par la tempête, ainsi que le clocher qui avait été rebâti. Cette fois, le dommage fut énorme. La tour, qui avait été atteinte jusque dans ses fondements par l'incendie de 1589, ne put résister et s'écroula jusqu'au niveau du portail qu'elle écrasa, et la première voûte intérieure de la nef s'effondra. Le cimetière fut rempli de décombres.

« Ce fut à la suite de ces désastres que le Chapitre releva, tant bien que mal, le haut du portail et la tour.

« Il y avait aussi sur le chœur, un petit clocher du XVe siècle, élevé de 120 pieds, dans lequel étaient les quatre cloches des heures canonicales. »

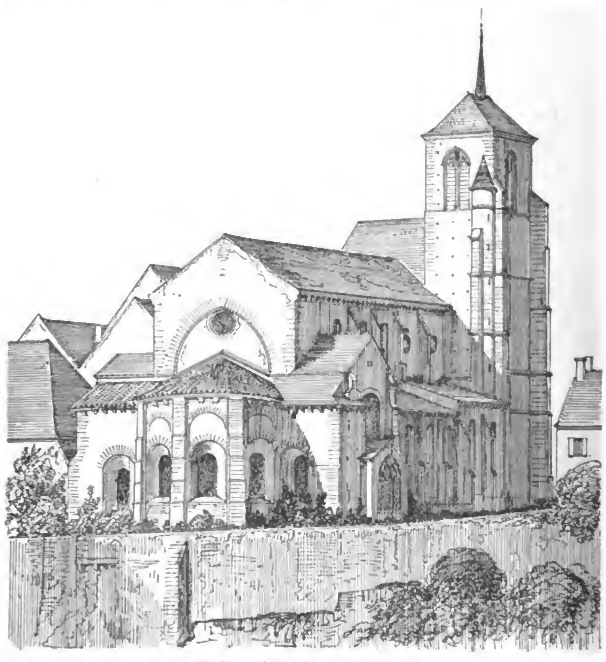
Les gravures anciennes montrent seulement la base de ce clocher dont il ne reste aucune trace maintenant.

L'abside, à la base de laquelle passait le chemin de ronde bordant les remparts, présente un caractère architectural très-sévère, accusé par la simplicité des fenêtres plusieurs fois remaniées. Nous en donnons un dessin avec une vue d'ensemble prise du côté de l'orient.



N° — 19. ABSIDE DE L'ÉGLISE SAINT-LAZARE.

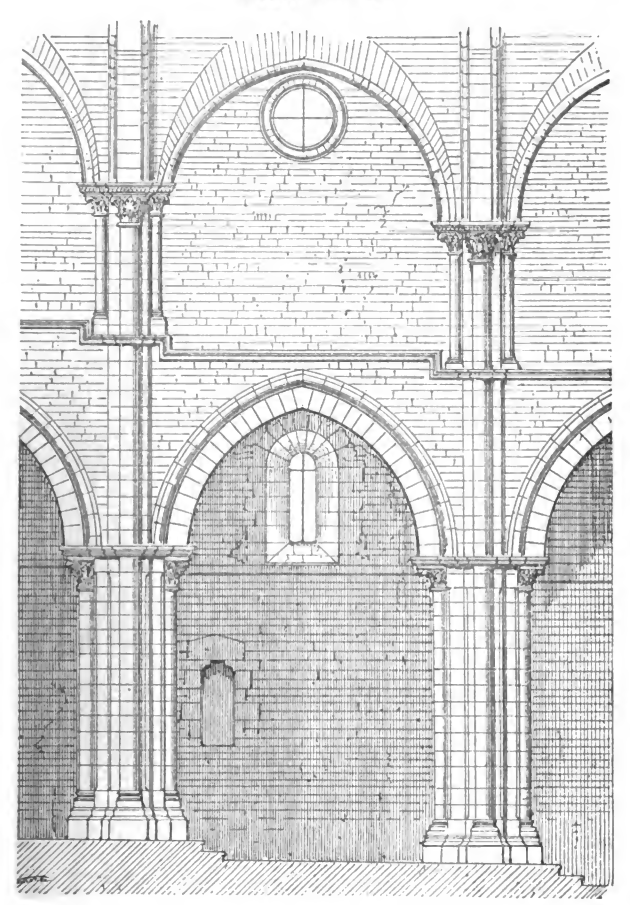
INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE. — Afin de faire bien comprendre la disposition de la grande église de Saint-Lazare, nous donnons un plan général et quelques détails de l'élévation des piliers et des voûtes. Notre plan, malgré son exiguité, montre suffisamment le biais considérable du grand portail relativement à l'axe de la nef. Cette obliquité, qui a donné lieu à une foule de conjectures et que nous ne pouvons expliquer, n'est pas le seul exemple d'irrégularité que présente l'église de Saint-Lazare : on remarque notamment l'abaissement graduel du sol de la nef avec une différence de niveau de 2m 90, du seuil du grand portail à l'entrée du chœur, différence que l'on a été obligé de racheter par dix-sept marches séparées par de larges paliers obliques.



N° 20. — ÉGLISE DE SAINT-LAZARE.

Le plan de l'église de Saint-Lazare (n° 17) est dressé à l'échelle de 2 mil. pour 1 m., proportion que nous avons adoptée pour le plus grand nombre des plans. On pourra ainsi comparer entre eux les édifices dans leurs dimensions relatives.

Le dessin (n° 21) est dressé à l'échelle de 10 mil. pour 1 mètre, proportion suffisante pour montrer la disposition générale de l'appareil, mais non pas la finesse de l'ornementation. — Ne pouvant donner une monographie de l'église de Saint-Lazare, nous avons dû nous borner à choisir ce qui pouvait le mieux faire reconnaître le style architectural dans son ensemble. — Voici le dessin (n° 22) de l'une des sept travées de la nef dans laquelle on remarque le plus de différence dans la hauteur des colonnes. Échelle de 20 mil. pour 1 mètre.



N° 21. — TRAVÉE DE LA NEF.

Des travaux considérables de restauration ont été faits durant la période de 1860-65. Ces travaux ont commencé par le déblaiement du sol de l'église qui avait été relevé à plus d'un mètre de hauteur et qui cachait, par cela même, les bases des colonnes. Les vieilles tombes formant l'ancien dallage sont soigneusement replacées. Le mausolée d'Hercule de Chastellux et d'Anne de Blaigny, sa femme, n'a pas pu être restauré; mais on a placé sur la muraille l'inscription sur marbre noir qui avait remplacé, dans le chœur, les deux statues des défunts, enfouies en 1742, dans les matériaux de remblai destinés à relever le niveau du dallage de l'église.

Voici une partie de l'inscription qui décorait ce tombeau :

D. O. M. IN HVJVS ECCLESIAE CHORO RESURRECTIONEM EXPECTANT HERCVLES DE CHASTELLVX, COMES DE CHASTELLVX, VICE-COMES ABALLONENSIS, REGII ORDINIS EQUES ET IN ECCLESIA ALTISIODORENSIS PRIMVS HEREDITARIO JVRE CANONICVS DEFVNCTVS AN. REP. SAL. 1645, ET CHAROLA DE BLAIGNY EJVS VXOR QUAE OBIIT ANNO 1663. ETC.

Ces statues, en pierre blanche simplement, ont été transportées au château de Chastellux. (Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes.)

On reconnaît dans l'ensemble de la grande église de Saint-Lazare le style architectural de l'école de Bourgogne du XIIe siècle, imitation de l'art antique, remarquable par l'élégance des sculptures décoratives. C'est pour cette raison qu'on attribue ces admirables travaux à une colonie d'ouvriers venus de Cluny ou d'Autun.

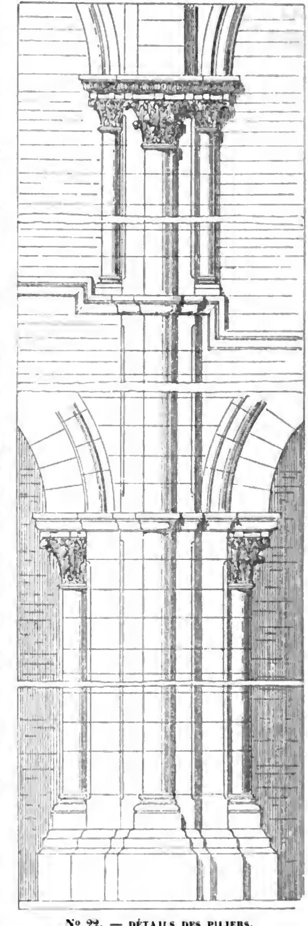
L'œuvre importante de la restauration de la belle église de Saint-Lazare, faite d'après les dessins de M. Baudouin, fut entreprise et achevée à l'aide de souscriptions particulières qui se sont élevées à près de cent mille francs. L'époque la plus fervente du moyen âge n'offre pas de plus magnifique exemple de libéralité ; aussi devons-nous féliciter les souscripteurs dont la générosité vient de rendre à une vénérable église son aspect primitif cruellement amoindri par des mains malveillantes ou ignorantes.

L'ancienne salle capitulaire; la sacristie, une très-petite chapelle du XVe siècle, plusieurs dalles tumulaires, un grand buffet d'orgues sculpté par M. Guilliaumet en 1864, etc., méritent quelque attention.

Terminons cette notice descriptive sur l'ancienne église collégiale d'Avallon en disant quelques mots d'une grande chapelle qui est contiguë à l'église de Saint-Lazare et qui, autrefois, se nommait église de Saint-Pierre; c'est aujourd'hui la chapelle de l'Archiconfrérie. C'est une grande nef voûtée en pierre à nervures ogivales de la fin du XVe siècle, reconstruite en partie sur les piliers d'une très-ancienne église.

Cette reconstruction ressemble plutôt à une salle capitulaire qu'à une église. C'est, en effet, ainsi que le plan que nous en donnons peut le faire reconnaître, une très-vaste salle divisée en deux nefs par des colonnes centrales.

Mais à une époque récente, on construisit en



N° 22. — DÉTAILS DES PILIERS.

englobant une partie des colonnes centrales, une haute muraille qui sépara les deux nefs; celle contiguë à l'église de Saint-Lazare fut conservée au culte; l'autre nef, modifiée à diverses reprises, a servi d'écoles et de logements particuliers.

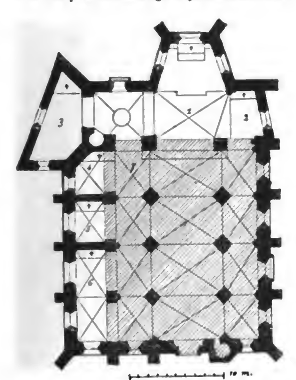
On remarque près de l'autel un tableau représentant la *Résurrection de Lazare* dans le style italien du XVIe siècle. On lit dans le bas de ce tableau qui n'est pas sans mérite : EX-DONIS. PETRI-CAPELLI. AVALONENSIS-RECEPTOR. 1637.

Signalons à l'attention des visiteurs la belle et délicieuse croix finement sculptée en pierre, qu'on a placée provisoirement au-dessus du portail de la chapelle, à l'extérieur, et dont la provenance n'est pas bien connue; style du XVIe siècle. Cette croix, qui mérite d'être mise à l'abri des intempéries des saisons, est le type excessivement élégant qui, très-simplifié, a servi de modèle aux « tailleurs d'images » qui ont fait les croix nombreuses que nous remarquons dans les paroisses de l'Avallonnais.

SAINT-JULIEN. Petite église, de fondation fort ancienne, mais reconstruite, en partie, en 1520. Elle s'élevait sur le milieu de l'emplacement qu'occupe actuellement la place du marché, ou Place Saint-Julien. Plusieurs fois endommagée par le feu du ciel, cette église fut démolie en 1793.

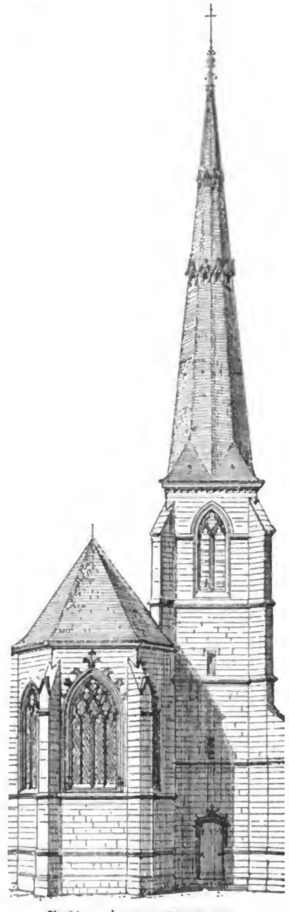
Cette petite église fut établie, lors de sa construction primitive, vers le XIe siècle, en dehors de l'enceinte fortifiée du château et au milieu du quartier qui s'était formé le long de l'ancien chemin romain; elle fut probablement la deuxième église construite à Avallon.

Voici un plan de cette église qui fut édifiée avec



N° 23. — PLAN DE SAINT-JULIEN.

1 Chœur; 2 chapelle de la Trinité; 3 chap. saint Crépin; 4 chap. saint Claude; 5 chap. saint Antoine; 6 chap. saint Étienne; 7 clocher.



N° 24. — ÉGLISE SAINT-JULIEN.

une certaine élégance, et dont il ne reste plus que diverses statues éparpillées dans les paroisses des environs d'Avallon; la partie ancienne a été teintée en gris.

C'est d'après plusieurs petites gravures anciennes que nous donnons une vue d'ensemble de cet édifice du côté de l'Orient. La hauteur totale du clocher est évaluée à 50 mètres.

L'historique de la démolition a été raconté par M. l'abbé Gally, dans une très-intéressante et curieuse notice, accompagnée de dessins pouvant donner une idée de l'édifice et de la haute flèche qui le surmontait.

SAINT-MARTIN (du bourg d'Avallon au XIVe siècle) est situé vers l'extrémité du faubourg de ce nom, un peu à l'écart sur la droite. C'est un très-ancien édifice bâti sur le bord de la voie romaine d'Autun à Sens. On a pensé qu'il fut élevé sur l'emplacement d'un temple antique, près d'une fontaine qu'on voit encore.

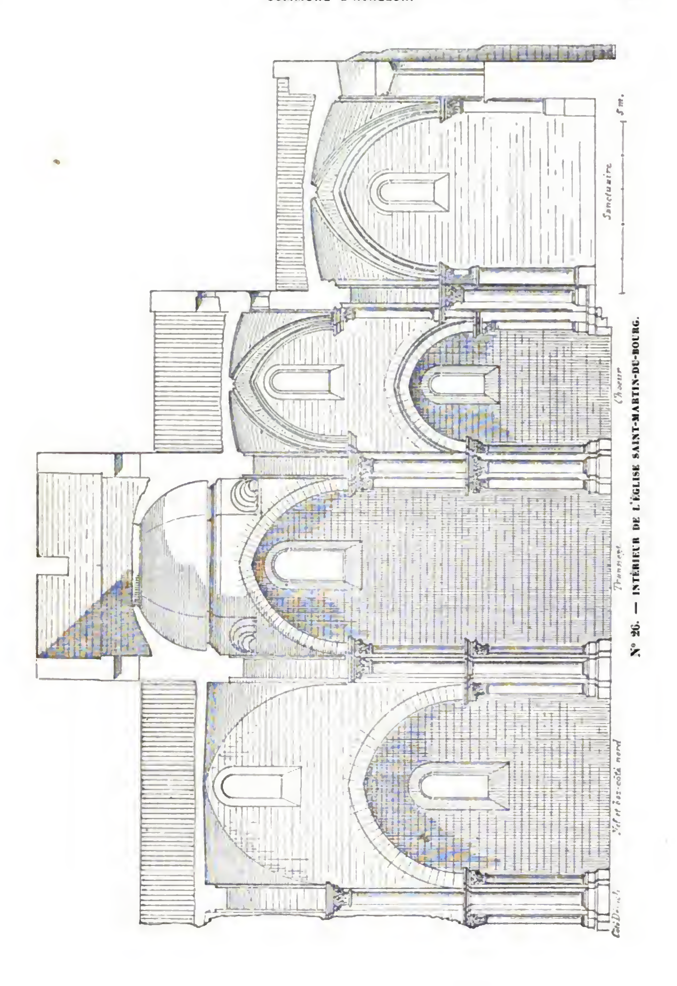
L'église actuelle semble avoir été reconstruite vers la fin du XIe siècle, ou les premières années du XIIe. Elle était en forme de croix latine; la nef est démolie, mais les bras de la croix et l'abside présentent encore, malgré leur état de dégradation, un exemple intéressant de l'architecture romane dans l'Avallonnais. On remarque notamment les modillons variés qui bordent la corniche.



N° 25. — ÉGLISE SAINT-MARTIN-DU-BOURG.

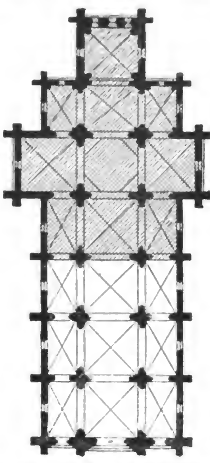
Voici le plan (n° 27) de l'édifice tel qu'il existe maintenant; on remarque que les premières travées de la nef ont été démolies, ainsi que les bas-côtés. L'ornementation des chapiteaux, le profil des moulures rappellent d'une manière certaine, le caractère architectural des grandes églises de la Bourgogne, c'est-à-dire de Cluny, Paray-le-Monial, Tournus, Autun; type que nous avons également retrouvé à Saint-Lazare d'Avallon.

Nous donnons d'une manière spéciale le dessin



N° 26. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN-DU-BOURG.

de deux des quatre colonnes antiques, en marbre cipolin, dont l'abbé Courtépée parle comme pouvant avoir fait partie « d'un temple antique, appelé *Abellio*, non analogue à celui d'Avallon. »

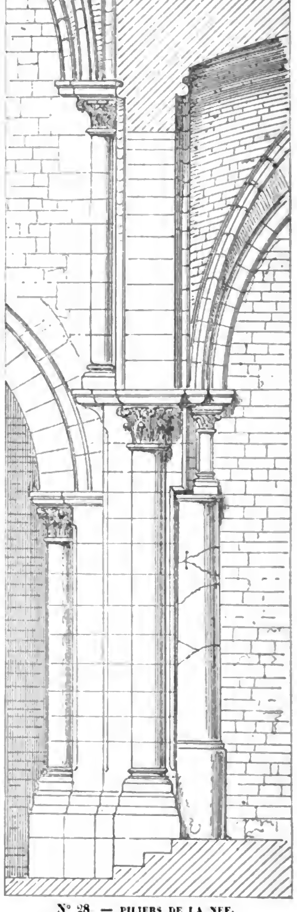


N° 27. — PLAN DE SAINT-MARTIN.

Ces colonnes, couvertes comme tout le reste de l'édifice de plusieurs couches de badigeon, sont en beau marbre veiné, gris-vert pâle. Il n'est point douteux que ces colonnes, les plus anciennes que possède notre département, ne fissent partie d'un temple antique remontant aux premières années de l'occupation romaine dans l'Avallonnais. Chaque colonne est d'un seul bloc et porte une longueur de 2m 55, sur un diamètre de 45 centimètres. L'une de ces curieuses colonnes fut brisée évidemment en tombant « à faux » sur d'autres pierres. A l'époque où elles furent amenées dans l'église de Saint-Martin pour être employées de nouveau, on réunit et consolida grossièrement avec des liens de fer lourdement cramponnés les fragments de la colonne brisée que nous avons dessinée avec soin.

La provenance restée inconnue de ces débris antiques permet de penser qu'ils proviennent du temple si riche en statues qui s'élevait sur le sommet du Montmarte, édifice dont nous parlons longuement dans la notice sur Vault-de-Lugny.

L'église de Saint-Martin d'Avallon, dit l'abbé Courtépée, était autrefois un prieuré dépendant de Saint-Martin d'Autun, auquel les terres de Girolles et de Tharot furent unies par le roi Raoul, en 924. Il y avait encore des moines en 1463.



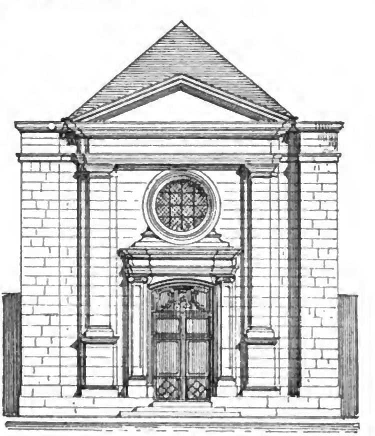
N° 28 — PILIERS DE LA NEF.

L'intérieur de l'édifice est divisé en dortoirs ou chambres destinées au logement des soldats en passage. Il est très-regrettable que l'éloignement ou l'isolement de ce vieil édifice ait été, il y a quelques années, une cause de délaissement.

Saint-Martin. Cette église paroissiale est située à peu de distance à l'est de la place du Grand-Cours ou place Bourbon. Sa façade, d'ordre dorique, est lourde d'ensemble. Un petit portail, d'ordre ionique, donne entrée dans la nef. Celle-ci, voûtée en plein-cintre, est régulière et assez grande, mais n'offre aucun intérêt archéologique. Cette église, construite vers 1650, faisait partie d'un couvent de Visitandines « beau et bien bâti » (dit l'abbé Courtépée) où les religieuses restèrent jusqu'en 1790. (Voir les Établissements religieux).

Des travaux considérables de restauration et d'agrandissement furent faits, en 1848, à l'église de Saint-Martin.

Vis-à-vis de cette église, on remarque la belle et longue promenade des Capucins, et aussi la façade assez laide du théâtre.



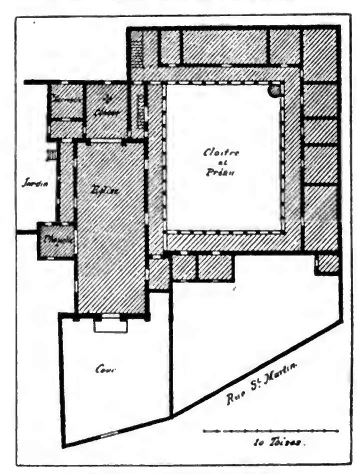
N° 29. — ÉGLISE NEUVE DE SAINT-MARTIN.

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Capucins. Le couvent de cet ordre fut bâti en 1653, à l'aide des libéralités de Pierre Odebert, à l'angle d'un vaste terrain formant aujourd'hui la belle promenade qui s'étend de la rue de Lyon à la rue des Jardins. Le théâtre d'Avallon a été installé dans les bâtiments du couvent des Capucins; voici le plan de l'ancien édifice, à l'égard duquel M. Michel Gally a écrit une intéressante notice.

« L'établissement des Capucins, ardemment désiré par la majorité des habitants, était repoussé avec non moins d'opiniâtreté par un petit nombre de contradicteurs. De là une lutte ardente qui, pendant trois ans, agita la ville et à laquelle prirent part de grands et petits personnages, des gouverneurs de Bourgogne et des curés de village, des évêques, les membres de la famille royale et les habitants des Cousins. »

Le plan du couvent des Capucins fait partie des archives de la ville, ainsi que le plan des Minimes.



N° 30. — PLAN DES CAPUCINS.

Minimes. A l'angle de la rue du faubourg de Saint-Martin et de la rue des Jardins, un couvent de Minimes fut construit, vers 1600, sur l'emplacement

d'une maison-forte, appartenant à la famille Odebert. La première pierre de l'église a été posée et bénite le 12 juin 1607. La consécration de l'édifice eut lieu en 1615. Courtépée dit que « l'église est très-propre avec un bel autel en marbre blanc. »

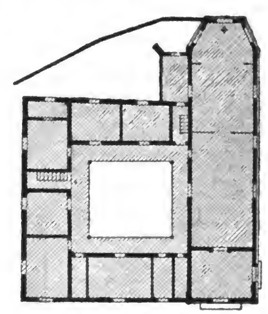
Les bâtiments, élevés d'un étage seulement au-dessus du rez-de-chaussée, étaient fort simples. La chapelle n'avait pas non plus d'ornementation architecturale.

Voici le plan de ce couvent, occupé en partie par les religieuses de la Sainte-Enfance (nº 31).

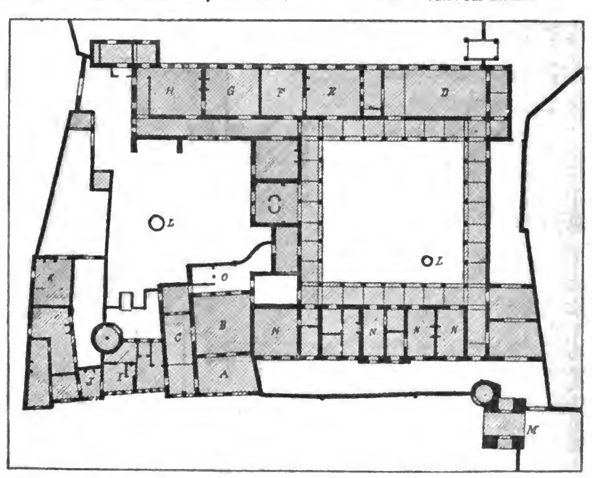
Ursulines. Le couvent des sœurs de cet ordre est situé à côté de la Tour de l'Horloge; c'est un édifice assez important, construit vers 1629, époque où les Ursulines de Dijon envoyèrent plusieurs de leurs sœurs à Avallon. Celles-ci ne purent s'y établir qu'à la condition, dit l'abbé Courtépée, qu'elles ne pourraient exiger portion dans les bois communaux, etc.

La façade principale de cet établissement, occupé de nouveau par les Ursulines, donne sur la grande rue et présente un bel aspect malgré d'assez nombreux remaniements. Un grande cour intérieure, bordée sur ses quatre côtés d'une galerie voûtée, rappelle bien les dispositions claustrales adoptées au moyen-âge. Ce vaste bâtiment, vendu pendant la Révolution et divisé en plusieurs lots, a perdu une grande partie de son aspect monumental. Un assez grand jardin s'étend à l'est jusque sur les anciens remparts de la ville.

Nous donnons dans notre dessin nº 32 la copie



Nº 31. — PLAN DES MINIMES.



Nº 32. — PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU COUVENT DES URSULINES.

A Chapelle, — B Chœur, — C Sacristie, — D Réfectoire, — E Cuisine, — F Cellier, — G Salle commune, — H Infirmerie, I Parloir, — J Tourière, — K Jardinier, — L Puits, — M Tour de l'Horloge, — N Chambre, — O Terrasse.

du plan général du couvent « dressé par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de l'Yonne, Boudin, le 12 fructidor an IV de la République, une et indivisible, » à l'occasion de la mise en vente, comme biens nationaux, des différents établissements religieux situés dans la ville d'Avallon.

Les plans que l'architecte Boudin fut chargé de lever indiquent les divisions, par lots séparés, qui furent adoptées pour faciliter la vente de ces grands corps de logis qui, peu à peu, se trouvèrent transformés en habitations particulières.

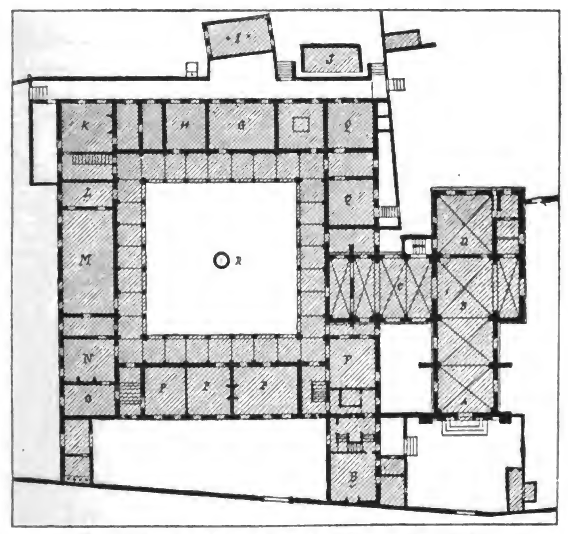
Cette destination nouvelle sauva d'une démolition entière ces vastes édifices.

Les dessins de Boudin et ceux d'un autre architecte, Caristie, sont déposés aux archives de la ville. Voir la Bibliographie avallonnaise.

Visitandines. Les dames de la Visitation ou Visitandines de Semur établirent une maison de leur ordre à Avallon, en 1646. Leur couvent fut bâti dans de grandes proportions, sur un terrain appartenant en partie à l'abbaye de Saint-Martin, et situé dans le faubourg de ce nom, entre la voie romaine et le vallon de l'Étang-des-Minimes.

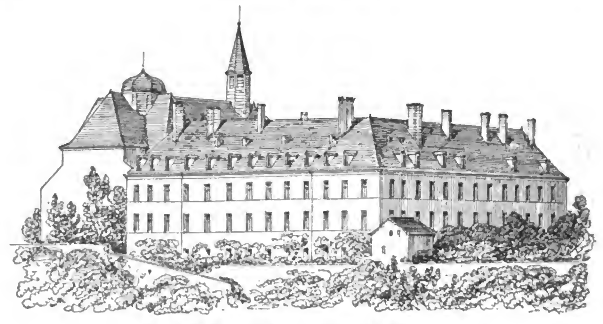
Voici le plan de ce vaste établissement, et aussi une vue des bâtiments, dans leur état actuel, prise du côté des jardins, c'est-à-dire du levant. C'est un très-grand corps de logis sans caractère architectural, mais qui, pour nos lecteurs, aura l'utilité de montrer ce que les temps avaient apporté de changements dans l'art de construire. Assurément, l'avantage n'est pas en faveur des édifices du XVII[e] siècle. Toutefois, la conception de ce plan est fort belle; on reconnaît que la distribution des différentes parties de l'édifice a été faite d'après les traditions monacales du moyen âge.

L'église du couvent des Dames de la Visitation fut restaurée et agrandie en 1848; elle est devenue la seconde église paroissiale d'Avallon, sous le vocable de Saint-Martin. Nous donnons le dessin de la façade de cette église qui fut surmontée d'un petit clocher recouvert en ardoises et construit en 1829. (Dessin n° 29).



N° 33. — PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU COUVENT DES VISITANDINES.

A Eglise, — B Chœur, — C Chœur des religieuses, — D Sacristie, — E Tourière. — F Parloir, — G Ouvrerie, — H Lingerie, — I Lavoir, — J Bassin, — K Chambre de communauté, — L Office, — M Réfectoire, — N Cuisine, — O Lavoir. — P Chambre d'honneur, — Q Chambre.



N° 34. — COUVENT DES VISITANDINES.

MONUMENTS DIVERS.

CHATEAU. Si, dans les annales Avallonnaises, il est quelquefois question du Château, c'est toujours en termes fort laconiques, et il est très-difficile de se faire une idée exacte de l'aspect que devait présenter cette construction. Tout a disparu, ou au moins nous ne connaissons rien qui puisse, avec certitude, nous montrer ce que fut la demeure des ducs de Bourgogne. Son emplacement englobait les terrains occupés actuellement par le collége et le couvent des Ursulines au nord, le tribunal et la maison de détention à l'ouest, et par les églises de Saint-Lazare et Saint-Pierre à l'est. Le côté sud, c'est-à-dire celui qui touche à la Petite-Porte pouvait, selon toutes les probabilités, être occupé par le donjon. Cette demeure seigneuriale ne devait être qu'une grosse tour semblable à celle qui subsiste encore à Villeneuve-le-Roi, et pareille, également, à l'ancienne grosse tour de Sens, démolie seulement en 1784. D'autres tourelles de moindre importance devaient, à Avallon, compléter la résidence des ducs de Bourgogne. La principale entrée était placée à l'endroit où s'élève la Tour de l'Horloge; la poterne occupait l'emplacement de la Porte-Bocquillot, ou Petite-Porte. L'escarpement des rochers à l'est, au sud et à l'ouest, donnait à la muraille d'enceinte qui les couronnait une très-grande force. Cet escarpement a été très-amoindri lorsqu'on traça, vers 1775, la nouvelle route de Lormes et aussi par l'établissement de la petite esplanade ou Terreau de la Petite-Porte.

Le panorama que nous avons dessiné, vu du parc des Alleux, peut donner une idée de la forte position qu'occupait l'ancien château d'Avallon.

Selon toutes probabilités, ce château-fort, dont il est question dès le VIIe siècle, n'était point seul ou isolé; une agglomération plus ou moins considérable d'habitations devait s'étendre en avant de la forteresse, à peu près dans la situation de la ville actuelle, et dans la vallée du Cousin, c'est-à-dire où nous voyons les faubourgs de Cousin-le-Pont et de Cousin-la-Roche.

Il semble évident que dès l'installation ou la construction d'un château sur le sommet de la montagne, il fallut nécessairement établir avec le fond de la vallée, là où coulait une limpide rivière, des communications fréquentes. On serait amené à penser que des habitations nombreuses se rapprochèrent du cours d'eau qui, aujourd'hui encore, est l'une des causes de la prospérité de la ville. Mais, durant les premiers temps du moyen âge, il devint urgent de renfermer dans une forte muraille défensive le centre principal des habitations, c'est-à-dire la ville actuelle, bâtie en partie le long de la rue qui reliait le château à la route romaine, tracée en ligne directe sur le plateau occupé maintenant par les faubourgs de Saint-Martin et de Saint-Nicolas.

La distance mesurée en ligne droite, depuis la voie romaine jusqu'à l'entrée du château, c'est-à-dire à la Tour de l'Horloge, peut être évaluée à 700 mètres. A mi-chemin de cette distance, on reconstruisit au XVe siècle les murs de la ville et la Grande-Porte ou Bastille, qui fut démolie il y a cent ans. La voie romaine conduisant à Auxerre fut abandonnée sur la plus grande partie de son parcours en faveur d'une route nouvelle traversant les grands plateaux qui s'étendent au nord d'Avallon.

COLLÉGE. Cet établissement est situé à quelques pas à l'ouest de la Tour de l'Horloge. Restauré à diverses époques et reconstruit presqu'entièrement en 1654 à l'aide des libéralités de Pierre Odebert, de famille avallonnaise, né à Dijon, vers 1574, et premier président aux requêtes du palais.

« Le buste du président, exécuté à Dijon moyennant 105 livres, par le sculpteur Tassin, avait été placé, selon les intentions de la ville,

sur la grande porte du collége. Il en fut enlevé à l'occasion de la reconstruction de cette porte en 1769. » C'est la porte actuelle, d'ordre toscan, et sur laquelle on lit COLLEGIUM ODEBERTINUM. DN.Æ. XNÆ. Les bâtiments n'offrent aucun intérêt architectural.

Les RR. PP. de la Doctrine chrétienne furent chargés de l'enseignement depuis l'année 1666 jusqu'en 1792.

Dans la chapelle du collége, qui est dédiée à Notre-Dame-de-Pitié, on a replacé récemment l'inscription qui constate les libéralités de Pierre Odebert. M. Michel Gally a publié l'historique très-complet du collége d'Avallon.

FONTAINES. Nous ne parlerons ici que des fontaines qui prennent leur source dans le massif même de la montagne d'Avallon. Les eaux de ces fontaines, soigneusement recueillies, durant le moyen âge, dans de petits bassins en pierre, recouverts d'une voûte, n'ont pas cessé d'être utilisées. La plus remarquable et la plus importante de ces sources est celle qui sort des rochers de la Morlande, à mi-côte.

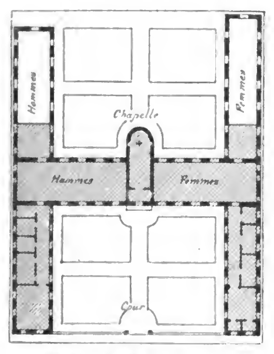
Malgré l'abondance et la qualité des eaux nouvellement amenées à Avallon, c'est toujours à la source de la Morlande que les « gourmets » vont chercher leur eau.

HALLE. Elle est située à peu de distance de l'ancienne Porte-Auxerroise. C'est une lourde et pauvre construction, faite en 1772, et d'un aspect triste et délabré.

Nous avons dit déjà que la place du marché occupe l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Julien.

Le champ de foire est établi le long du Grand-Cours. Ce terrain a été nivelé il y a quelques années.

HOPITAL. Vaste bâtiment situé vers l'extrémité de la promenade du Grand-Cours et au bout de la rue des Odebert. Il fut construit aux frais de la ville au commencement du XVIIIe siècle [1715-1728]. Le président Pierre Odebert lui fit don, en 1659, d'une somme de 30,000 livres. L'ensemble extérieur de l'édifice ne présente rien de particulier à signaler.



N° 35. — PLAN DE L'HÔPITAL.

Durant les années 1841-43, un corps de logis faisant face à l'ouest a été construit pour les hommes. En 1867, on bâtit parallèlement un second corps de logis pour les femmes. Voici le plan de l'édifice entier (n° 35).

HOTEL-DE-VILLE. Situé dans la grande rue et vis-à-vis de la place Saint-Julien. Cet édifice, reconstruit en 1770, présente une façade assez régulière, mais qui semble plutôt appartenir à une maison particulière qu'à un monument public. Deux culasses de canons en fer forgé, munies de leurs anneaux, sont placées en guise de bornes aux côtés de l'entrée. Ces deux « gardiens » semblent dater du XVe siècle; ils sont mentionnés comme étant hors de service dès le milieu du XVIe siècle.

La Bibliothèque est établie dans le second étage de l'Hôtel-de-Ville. Au premier étage, et contiguë aux bureaux, se trouve une petite salle voûtée fermée par une grille; dans cette salle sont classées avec soin les archives communales, fort riches en documents historiques remontant au XVe siècle. On remarque également, dans un énorme portefeuille, une nombreuse série de cartes, plans et dessins relatifs aux propriétés foncières et aux différents édifices anciens et nouveaux de la ville d'Avallon. C'est un recueil fort intéressant à étudier, et dans lequel nous avons trouvé de précieux renseignements. Nous espérons que la collection des archives avallonnaises pourra peu à peu s'augmenter, grâce à des dons particuliers.

Dans un très-vaste salon de réception, on remarque plusieurs grands portraits représentant d'illustres avallonnais : le maréchal de Vauban, le maréchal Davout; le général Habert, le général Prévost de Vernois. On voit aussi le buste en marbre de Philippe Dupin, et le portrait officiel de l'Empereur Napoléon III.

PLACE SAINT-JULIEN. Cette place a été agrandie de tout l'emplacement qu'occupait l'église de Saint-Julien. On y remarquait, il y a quelques années, la façade d'un très-vieil édifice désigné comme étant la résidence des anciens ducs de Bourgogne. Les dépendances de cette demeure portent le nom de COUR-CATIN, qui est celui de « Nicolas Catin, chevalier et capitaine de cent hommes d'armes qui l'occupa sous les ordres des ducs de Bourgogne. » Il ne subsiste de l'ancien bâtiment qu'une tourelle d'escalier et quelques pans de murs, datant du XVe siècle (?), enclavés dans des constructions récentes.

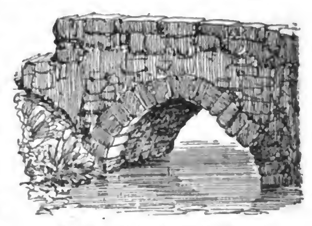
PONTS. Deux ponts de pierre traversent le Cousin. Le plus important est celui qui fut bâti en 1775, pour le passage de la nouvelle route allant à Lormes par Chastellux. C'est un bel ouvrage d'art et remarquable par l'obliquité de ses deux piles centrales mises ainsi dans le « fil » de l'eau, avant la rectification des rives.

L'ancien pont était en bois; il fut reconstruit en pierre vers l'année 1457, et il n'en reste plus qu'une arche menaçant ruine. Il était situé un peu plus sur la gauche, et le chemin, après avoir côtoyé la rivière durant quelques pas, tournait pour monter par une pente rapide dans le petit vallon que la route actuelle laisse sur la droite.

Le Pont-Claireau, situé à l'extrémité du faubourg de Cousin-la-Roche, est de construction toute récente. Le site qui l'environne est on ne peut plus pittoresque. Un grand banc de rochers, que notre panorama montre en partie, le domine, et le Cousin, qu'une retenue ou barrage relève, y forme une belle cascade; c'est un site extrêmement pittoresque.

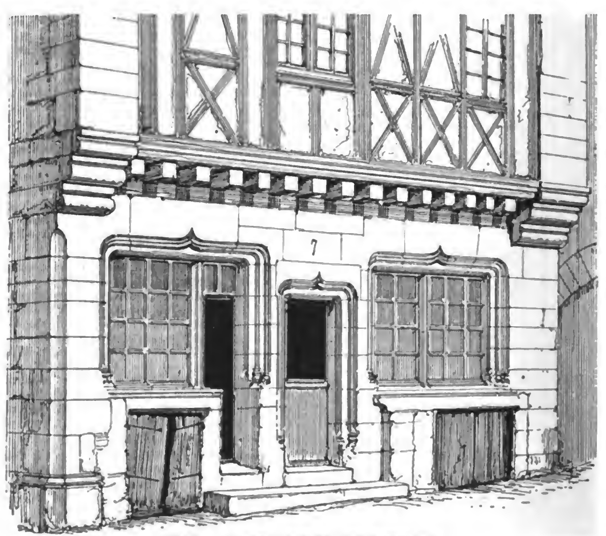
Nous ne savons trop si nous devons considérer comme pont la grande arche ayant 27 mètres d'ouverture, de construction hardie, qui traverse le Cousin pour porter d'une rive à l'autre les tuyaux des précieuses fontaines d'Avallon, alimentées par les trois cours d'eau de l'Etang-du-Chapitre, de Montmain et d'Aillon, tous trois prenant leur source dans le grand plateau granitique couvert d'épaisses forêts qui s'étend au sud d'Avallon et que traversent les routes allant à Lormes et à Quarré-les-Tombes.

Ce beau travail est dû à M. l'ingénieur Belgrand, et fut exécuté durant les années 1847-49.



N° 36. — VIEUX PONT DU COUSIN.

MAISONS ANCIENNES. A quelques pas de la tour de l'Horloge, une maison portant le n° 7 de la rue Bocquillot, offre un aspect pittoresque dû à de jolies fenêtres en pierre, à fines moulures, du XVe siècle. Sur le côté de la place Saint-Lazare,



N° 37. — MAISON ANCIENNE, RUE BOCQUILLOT.

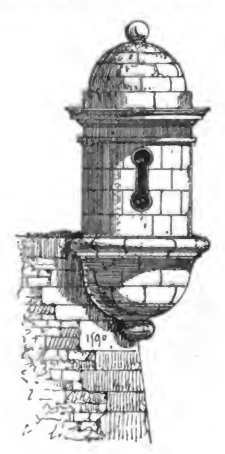
une autre maison, à tourelle d'escalier, mérite aussi quelques instants d'attention (xve siècle).

Portes et murailles fortifiées. Il résulte des recherches que M. Quantin a faites sur la ville d'Avallon au xve siècle, que l'enceinte des murs fortifiés fut presqu'entièrement reconstruite durant la période de 1460 à 1470. Les détails des comptes sont d'une précision remarquable et ne laissent aucun doute sur l'importance de l'œuvre. Cependant, au point de vue architectural, les fortifications d'Avallon ne présentent rien qui soit digne d'être signalé d'une manière spéciale. Les constructeurs ne songèrent qu'à faire de gros murs bâtis en partie avec les débris ou morceaux, tels quels, des rochers que l'on cassait soit pour asseoir les fondations soit pour rendre plus difficile l'accès des bancs de rochers à fleur de sol, sur lesquels la plus grande partie des fortifications sont établies. On suivit donc, sans songer à aucun alignement ni aucune régularité, les ondulations du sol et les sinuosités de la surface rocheuse, de nature granitique, qui constitue la montagne tout entière. Le plus grand nombre des tours ne présentent pas davantage la moindre trace de préoccupation architecturale. Elles ont généralement la forme d'un demi-cercle, dont le côté intérieur reste ouvert dans la muraille d'enceinte et constitue une sorte de corps de garde. Voici le dessin de l'une des tours les mieux conservées; on la nomme tour de l'Escharguet, à l'extrémité de la rue de la Vachère. Un plancher solide divise en deux étages la partie de la tour qui dépasse le mur de ronde ou parapet. Une salle basse ou sorte de caveau est établie au-dessous du niveau du sol. Une haute toiture en tuile recouvre encore ces tourelles qui, presque toutes, sont utilisées comme logement.

Vers 1590, on ajouta aux principaux angles des vieilles fortifications des murs nouveaux présentant l'angle saillant des bastions modernes, et sur le sommet desquels une petite tourelle ou guérite en pierre est établie en encorbellement.



N° 38. — Tour de l'Escharguet.



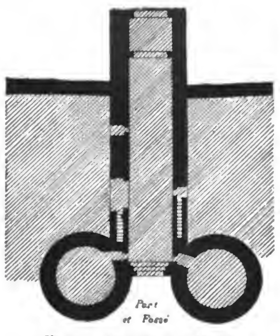
N° 39. — Guérite.

En résumé, les murs fortifiés d'Avallon, surmontés d'une petite muraille ou parapet protégeant le chemin de ronde qui relie entre elles toutes les tours, sont restés comme conservation, jusqu'ici, l'exemple le plus complet des fortifications qui entouraient durant la dernière période du moyen âge toutes les villes, bourgs ou villages de notre contrée. Cette conservation est due exclusivement à la situation exceptionnelle de la ville d'Avallon, en ce qui concerne le quartier ancien. Les vieux murs d'enceinte ne servent plus qu'à soutenir les terres de nombreux et charmants jardins-fleuristes, et desquels la vue se développe d'une manière heureuse sur le pittoresque panorama de la vallée du Cousin, dont les rampes boisées et

les rochers escarpés se découvrent sur une longue étendue. On ne se lasse pas d'admirer ce magnifique paysage.

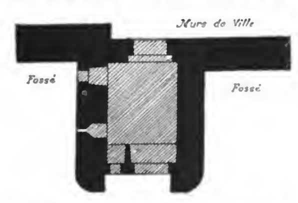
Les vieilles portes fortifiées, devenues inutiles, ont été démolies : il n'en reste plus trace.

A l'égard de ces vieux édifices, l'abbé Courtépée dit : « On ne peut qu'applaudir au zèle des ma-
« gistrats qui ont bâti un bel hôpital, élevé l'hôtel-
« de-ville, établi des lanternes, percé dans le voi-
« sinage des routes aisées, impraticables aupara-
« vant, formé des promenades publiques. Ils ont
« fait ouvrir la ville en abattant les vieilles portes,
« aussi obscures que massives, et n'ont rien né-
« gligé pour la rendre plus commode et plus
« agréable, il n'y manque qu'une fontaine pu-
« blique, souvent projetée, et qui sans doute
« s'exécutera bientôt. » Le bon et savant abbé écrivait cela vers 1777.

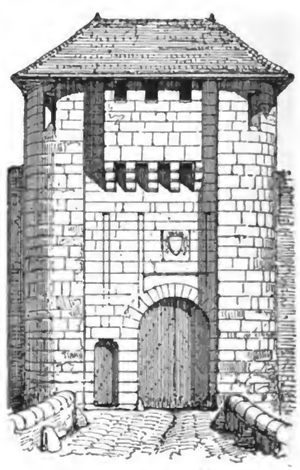


N° 40. — PLAN DE LA BASTILLE.

Deux de ces « vieilles portes, aussi obscures que massives » s'élevaient à peu de distance de chacune des extrémités du Grand-Cours. Celle qui avait le plus d'importance était construite vers l'entrée de la Grande-Rue actuelle, et formait une sorte de petite forteresse défendue par des tours; on la nommait la BASTILLE, et la route venant de Dijon y aboutissait.

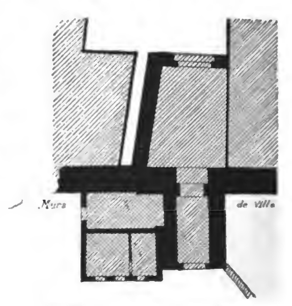


N° 41. — PLAN DE LA PORTE AUXERROISE.



N° 42. — PORTE AUXERROISE.

L'autre porte, dite Porte-Auxerroise, donnait sur le grand chemin d'Auxerre qui, autrefois, passait devant l'hôpital avant la rectification de la



N° 43. — PLAN DE LA PETITE PORTE.

grande route de Paris et dont M. Dey a publié dans l'Annuaire de l'Yonne la curieuse histoire.

On remarque encore près de l'emplacement de cette porte une belle muraille surmontée de sa guérite de pierre, et nommée éperon en terme de fortification.

Porte-Neuve. Elle s'ouvrait dans les murs d'enceinte, du côté de l'ouest. Près de là, on remarque une ancienne maison du XVIe siècle, dont la façade donne sur une cour précédée d'une porte en plein-cintre, sur laquelle on lit ces mots gravés en gothique :

Je suis la porte, si aulcun entre
par moy il sera sauvé.

C'est une des très-rares habitations particulières offrant quelque intérêt pittoresque et architectural à Avallon.

Petite-Porte. C'est la seule porte de ville dont il reste quelque chose, c'est-à-dire deux lourds et gros pilastres en pierre de taille datant du siècle dernier. Ce n'était autrefois qu'une poterne dépendante du château ou forteresse d'Avallon. Elle fait face au midi et se trouve à l'extrémité de la ville au bout de la rue Bocquillot ; enfin, c'est par cette même porte que sort la route d'Avallon à Lormes et en Nivernais. A droite, on voit une assez belle tour ronde datant du XVe siècle, et à gauche la haute muraille d'un éperon surmonté de sa guérite en pierre. En face, on remarque une promenade plantée de tilleuls et nommée Terreau de la Petite-Porte.

C'est ici, sur cette esplanade, que devront venir tous les amateurs de beaux sites, et nous ne disons qu'une chose vraie en affirmant que le point de vue dont on jouit de cette petite promenade est le plus beau de tout le Morvan avallonnais, et bien certainement le plus inattendu pour les étrangers venus par l'ancienne route de Paris. On domine de plus de cent mètres, et par une pente escarpée, le fond de l'étroite vallée creusée par le Cousin, petite rivière torrentueuse prenant sa source au milieu des montagnes du Morvan. On voit se relever à 103 mètres de hauteur les grandes et pittoresques roches granitiques couvertes de beaux massifs d'arbres verts dépendant du parc des Alleux, belle habitation bourgeoise bâtie vers l'extrémité d'escarpements magnifiques et vers l'un des côtés d'un très-ancien camp retranché. A droite et à gauche, la vue s'étend sur la lisière de grandes masses de forêts, de l'effet le plus pittoresque. Plusieurs maisons de campagne attirent les regards soit par leur importance, soit par leur heureuse situation. A l'ouest et à une distance, à vol d'oiseau de 7 kilom., on remarque le sommet aplani de la haute montagne de Montmarte, dont nous avons parlé, à propos de la découverte, faite en 1820, de plusieurs statues antiques en marbre. Ces statues appartiennent à M. Ravizy, d'Avallon, chez qui elles sont déposées.

Vers l'entrée de la ville d'Avallon, en arrivant d'Auxerre, on aperçoit à droite le Grand-Cours, belle promenade tracée en ligne droite, ombragée par des tilleuls, et bordée de murs d'appui. On remarque notamment l'escalier à large palier qui relie à la grande terrasse une seconde terrasse plus basse. Toutes deux furent établies vers 1720, sur l'emplacement des anciens fossés de la ville.

Voici l'inscription qui a été gravée sur l'une des assises de l'angle sud-ouest de la muraille :

Cette Place A été Finie Par les Soins de Mr Champion maire et de Mrs Bovurey, Lavreau, Segvenot, Caillat, Echev^ins et Borot Sindic. 1723.

C'est à l'entrée de cette jolie promenade que se trouve placée la statue du maréchal de Vauban. Cette remarquable statue en bronze, haute de trois mètres, est de M. Bartholdi ; nous en donnons un dessin dans notre Biographie avallonnaise. Voir également la description des communes de Saint-Léger-de-Fourcheret, de Domecy-sur-Cure, et enfin, page 21, le dessin n° 9.

Le Bulletin de la Société d'Études d'Avallon, le Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne et l'Annuaire de l'Yonne renferment plusieurs notices remarquables sur le maréchal de Vauban.

Sous-Préfecture. L'hôtel de la Sous-Préfecture a été installé, en 1855, dans une belle habitation bourgeoise, bâtie en 1845, et de laquelle dépendait un jardin dominant le pittoresque vallon qui commence à l'Étang-des-Minimes et finit dans la vallée du Cousin.

Tour de l'Horloge. C'est l'un des monuments civils les plus intéressants du département.

La Tour de l'Horloge ou Beffroi d'Avallon, au moyen âge, fut construite par les échevins avallonnais, qui choisirent l'emplacement le plus élevé du sol de la ville (environ 103 mètres au-dessus du Cousin), et à 9 mètres en arrière de l'ancienne porte romaine faisant partie de l'enceinte antique du côté nord. Les fondations furent commencées au mois de février 1456. Les matériaux étant préparés dès l'année précédente, la construction marcha activement. Les détails de construction de l'œuvre sont consignés dans les registres des receveurs d'Avallon.

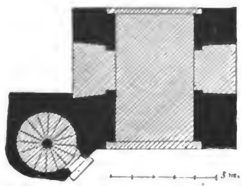
De même que pour la Tour de l'Horloge d'Auxerre, le beffroi d'Avallon fut édifié au-dessus de la voie publique principale de la ville. Cette disposition qui se remarque encore à Saint-Fargeau, n'est pas due au hasard assurément ; elle tient aux causes que nous avons énumérées. (Voir la description d'Auxerre.)

La solide arcade plein-cintre qui soutient tout l'édifice, en laissant libre le passage de la voie publique, reçut le nom de Porte de la Boucherie ou de la Bouchoise, dénominations oubliées depuis longtemps, et qu'on ne retrouve que dans les anciens registres.

Commencée en 1456, la Tour de l'Horloge était finie en 1460, car une cloche du poids de 521 livres était placée dès cette époque dans une sorte de campanille à huit pans surmontant une haute toiture à quatre pans posant sur la corniche qui terminait la tour de pierre haute de 24 mètres. Les charpentes furent établies par Nicolas Boulevault et Nichot-Michot. Le nom du maître-maçon est Jehan Berg. A l'égard de tous ces travaux

anciens, M. Quantin a publié une notice très-complète.

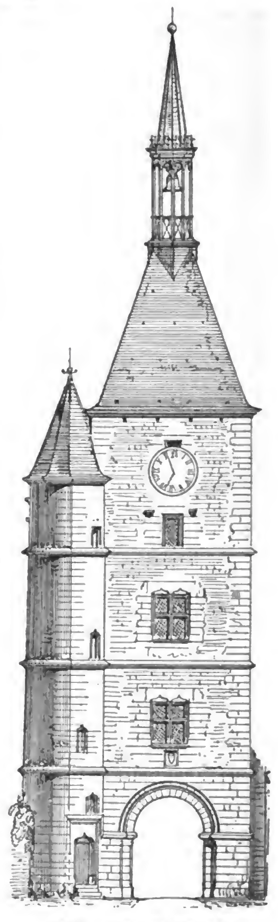
Notre dessin représente la façade nord, c'est-à-dire celle qui est tournée du côté de la ville, et qui est aussi la plus ornée. A la tourelle renfermant l'escalier et au côté est de la tour se réunissaient des constructions qui ont disparu et ne laissent que peu de traces de leurs points d'attache à la muraille. Le plan du rez-de-chaussée indique une large porte donnant accès à ces bâtiments; une porte semblable existe au côté correspondant.



N° 45. — PLAN DE LA TOUR DE L'HORLOGE.

L'escalier de pierre, en spirale, conduit aux différents étages; ceux-ci sont éclairés par des fenêtres à croisillons de pierre très-simples. Bien que construite à une époque où les édifices étaient surchargés de sculptures d'une finesse extrême, la tour d'Avallon ne présente aucune ornementation, et l'appareil lui-même n'est que très-ordinaire. Depuis 1842, un malencontreux badigeon noir recouvre tout l'édifice. Vers les dernières années du règne de Charles X, la Tour de l'Horloge fut menacée de démolition entière; il s'agissait alors de la restauration des toitures et, comme mesure d'économie, on préférait tout abattre. Grâce à d'actives et heureuses réclamations, le vieil édifice fut non-seulement conservé, mais aussi complètement consolidé. La charpente et la toiture entière de la flèche furent refaites d'après les dessins de l'architecte Burlot. Les plans et devis sont datés du 11 juin 1835. Les travaux, retardés par diverses causes, ne furent terminés qu'en 1842. La toiture nouvelle rappelle l'ensemble de la toiture ancienne, dont il ne reste malheureusement pas de dessins, mais seulement une description. La hauteur totale de l'édifice est de 49 mètres.

Depuis l'année 1460 jusqu'en 1772, les échevins d'Avallon tinrent leurs séances dans l'une des salles de la Tour de l'Horloge. Le nouvel hôtel de ville étant terminé, l'ancienne salle de réunion fut abandonnée, et devint le logement du sonneur et gardien de l'horloge. Il en était encore ainsi jusqu'en 1862, époque où la *Société d'Études* d'Avallon, fondée depuis 1859, fut autorisée à y tenir ses séances et à y établir un musée. Des travaux de restauration et d'appropriation assez considérables, et dirigés habilement, ont fait reparaître l'ornementation primitive des deux principales salles de l'échevinage. Les peintures décoratives retrouvées sous d'épaisses couches de badigeon



N° 44. — TOUR DE L'HORLOGE.

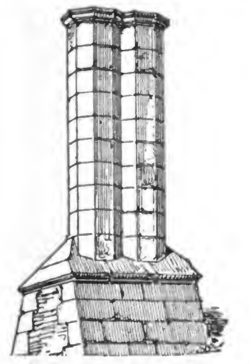
furent restaurées avec le plus grand soin par les membres de la Société d'Études et aux frais de cette même société. Les deux salles transformées en musée renferment déjà beaucoup d'objets historiques anciens et d'intérêt local. Les époques gallo-romaine, moyen âge et renaissance ont donné lieu à la réunion d'un assez grand nombre de précieux débris recueillis dans l'Avallonnais. On remarque surtout le riche médaillier formé par les soins érudits de M. Bardin, et dont l'historique est consigné dans les bulletins de la Société d'Études.

Tribunal. La façade moderne et toute bourgeoise de cet édifice fait face aux riches portails de l'église de Saint-Lazare. C'est une très-ancienne construction remaniée souvent et à des époques fort diverses.

Une vaste cave ou salle souterraine s'étend sous tout l'édifice; elle est fort rustique de construction et assez difficile à classer comme style architectural. En voici un plan; on croit reconnaître une bâtisse de la fin du XIIIe siècle. Il en est de même pour une grande cheminée en pierre et une sorte de tourelle carrée percée d'une large fenêtre à croisillon donnant sur les remparts de la ville et qui éclairait autrefois la grande salle du tribunal. On pense que le prétoire antique occupait l'emplacement de l'édifice dont nous parlons, et qui n'a pas cessé, durant le moyen-âge, d'être l'endroit où se rendait la justice.



N° 46. CAVE DU TRIBUNAL



N° 47. — CHEMINÉE ANCIENNE.

EXCURSIONS PITTORESQUES.

Faubourgs de la vallée. Les faubourgs de Cousin-le-Pont, de Cousin-la-Roche et de Cousin-sous-Roche forment des agglomérations de constructions irrégulières, toutes établies dans la vallée du Cousin. De nombreux moulins, des tanneries, papeteries, scieries, et d'autres fabriques encore, donnent à ce quartier, isolé ou plutôt enfoui dans l'étroite vallée du Cousin, une animation remarquable. Une longue rue étroite et tortueuse, à laquelle aboutissent une foule de petites ruelles, traverse cette industrieuse localité, mise en communication avec la ville par plusieurs grands chemins pavés, à pentes rapides tracées en lacets, et auxquels viennent aboutir un grand nombre de petits sentiers passant souvent sur le revers escarpé des rochers.

En nous mettant au point de vue exclusivement pittoresque, nous conseillons aux touristes de ne regarder ces deux faubourgs que du haut des « Terreaux » de la ville.

Excursion au Camp-des-Alleux. On suit la route de Lormes jusqu'aux premières maisons du hameau des Petites-Châtelaines, à 750 mètres du pont du Cousin; puis, prenant à gauche on arrive vers l'entrée d'une longue allée qui fait partie de la propriété des Alleux. Cette avenue aboutit au camp lui-même, dont l'emplacement est occupé par un massif de bois, un jardin, un verger et les bâtiments de dépendances bâtis à 150 mètres de la belle maison bourgeoise qu'on voit d'Avallon, si pittoresquement située au sommet des escarpements de roches de la vallée. Ce sont ces mêmes escarpements qui, à l'ouest, au nord et à l'est, bordent le camp des Alleux; le quatrième côté, faisant face au sud, n'est séparé du plateau, aujourd'hui une belle prairie, que par un retranchement, ou levée, qui présentait une longueur de 350 mètres environ sur une élévation de 3 à 4 mètres. Cette levée de terre, sur laquelle ont poussé de beaux arbres, n'a pu être formée, comme au camp d'Avrolles, par les matériaux extraits d'un avant-fossé. Le roc est ici à fleur de sol, et c'est en ramassant la couche de terre végétale qui le recouvrait qu'on est parvenu à élever le retranchement, ou remblai, assez peu défensif que nous retrouvons encore sur la moitié de son étendue primitive, c'est-à-dire 200 mètres environ. Il n'est pas douteux que ce retranchement n'ait été, dès son origine, surmonté d'une rangée de pieux palissadés qui formaient la réelle défense du camp, qui, selon nous, ne fut jamais qu'un petit établissement militaire permanent, une sorte de campement ou poste d'observation dépendant d'Avallon.

Excursion aux Iles de la Beaume. C'est l'une des plus charmantes promenades à pied que l'on puisse faire aux environs d'Avallon et sur une

longueur qui ne dépasse point quatre kilomètres. On descend jusqu'au faubourg de Cousin-le-Pont. Le chemin passe sous la première arche du pont, longe la rive droite du Cousin, puis côtoie la base de grandes et belles roches forçant la rivière à décrire de brusques détours. Le site devient de plus en plus agreste, surtout au-delà du hameau des Ruats et vers l'embouchure du vallon d'Aillon qui s'ouvre sur la gauche, vis-à-vis du parc d'Orbigny, dont les grands massifs d'arbres verts couronnent les bancs de rochers escarpés au pied desquels passe le petit chemin tortueux que nous suivons. C'est l'un des sites les plus agrestes que l'on puisse voir dans tout le Morvan avallonnais. On aperçoit à un kilomètre de distance le clocher de la belle église de Pont-Aubert.

Excursion à Mélusien. Très-jolie course à 3 kil. d'Avallon, dans la vallée du Cousin. On traverse le faubourg de Cousin-la-Roche, mais au lieu de passer le Pont-Claireau on tourne subitement sur la gauche, au pied du bel escarpement de roches qui domine la rive droite du Cousin. Le chemin, serré entre la rivière et les roches, s'avance par de pittoresques contours vers la papeterie de la Vesvre, établissement important où l'on fabrique des cartons très-estimés. Un vaste circuit bordé de bois et de roches, de belles prairies traversées par le Cousin, divisé en plusieurs bras, enfin le hameau de Melusien, blotti dans un petit vallon sur les rives d'un joli ruisseau, appellent l'attention et charment les yeux. La promenade peut se prolonger, toujours sur les rives tortueuses du Cousin, jusqu'à l'embouchure du ruisseau, venant des beaux Etangs de Marault, situés à 2 kil. plus loin. On peut alors revenir par l'ancienne ou la nouvelle route de Quarré-les-Tombes à Avallon. Distance moyenne, 8 kil.

On peut également remonter le cours du joli ruisseau de Charbonnière qui, après un parcours de moins de 1,500 mètres, arrive au Pas-de-Saint-Germain, site agreste traversé par la voie romaine d'Autun à Auxerre par Avallon. (Voir l'article de Magny).

ANNAY-LA-COTE.

Village situé sur le penchant d'une haute colline, célèbre dans l'Avallonnais par la qualité du vignoble qui en recouvre les pentes. — Pop. 465 habitants. — Superficie : 1,292 hectares. — A 6 kilom. d'Avallon.

Fête patronale : saint Marcel, 4 septembre.

Hameau : Le Champ-du-Feu, situé isolément à 6 kil. d'Annay, au milieu des grands bois qui dominent l'agreste vallon de Vau-de-Bouche, arrosé par un petit cours d'eau prenant sa source dans la commune d'Athie, passant à Provency, Lucy-le-Bois, et se réunissant à la Cure à Voutenay.

Le chemin de fer d'Auxerre à Avallon traverse le territoire d'Annay.

Quoique situé sur un point très-élevé, Annay-la-Côte a l'immense avantage d'être alimenté par de belles eaux vives venant du plateau supérieur dominant de 190 mètres le cours du Cousin, au hameau de Valloux.

La nappe d'eau souterraine que retient l'argile à ciment affleure vers le milieu du village et donne naissance à plusieurs sources. L'une de celles-ci, assez abondante autrefois pour faire tourner un moulin, se voit à peu de distance, au nord, dans un vallon formant un riche vignoble. Un lavoir et un large abreuvoir sont établis près de la source, le long du grand chemin conduisant à Tharot.

Le nom d'Annay apparaît pour la première fois en 634, sous la dénomination d'*Auduniaca Colonia*. Cette terre, qui faisait primitivement partie des domaines de l'évêché d'Auxerre, fut donnée par Pallade, évêque de cette ville, au monastère de Saint-Julien qu'il y avait fondé, avec l'approbation du roi Dagobert.

Deux siècles plus tard, la *Colonia Auduniaca* était devenue un important village, dont une partie appartenait aux moines de Saint-Germain d'Auxerre par suite d'un échange, dont la terre d'Oligny, près Le Vault, avait fait l'appoint.

Sous Charles V, les habitants ayant refusé de payer les impôts et tué le receveur, se virent assiégés par le bailli d'Auxerre : vingt-cinq habitants furent pris et l'on en pendit quinze. Le roi fit signifier aux Avallonnais de ne plus protéger les *inféaux* et *mécréans d'Annet*.

En novembre 1441, le maréchal de Bourgogne qui donnait la chasse aux *écorcheurs*, bandes de pillards qui ravageaient alors la Bourgogne, établit son camp à Annay et y séjourna pendant les huit jours qu'il combattit ces aventuriers dans l'Avallonnais.

Pendant les guerres de la Ligue, Annay fut souvent pris et repris par les partis ennemis, royalistes et ligueurs.

Annay, nommé *Anneiacum* au XIIe siècle, était, dit Courtépée, « fermé de murs épais avec trois portes. » Le 23 juillet 1589, il fut assiégé et pris par les ligueurs. « Le dimanche venu, toutes les troupes liguées se réunirent au bas d'Annay-la-Côte, proche Avallon. On somma ce bourg de fournir des munitions ; mais ceux de dedans se moquèrent ouvertement de la Sainte-Union, ce qui fit conclure de tirer les canons qu'on avait amenés de Girolles. On vit bientôt des brèches ; et comme Avallon avait fourni des échelles outre les vivres nécessaires à l'armée, Annay fut pris tout aussitôt, pillé et mis à feu et à sang. Le sieur de Jaulges eut toute la gloire de cette expédition. » (Lebeuf.)

Les habitants d'Annay jouissaient de droits et de libertés qui leur avaient été accordés par les abbesses de Saint-Julien d'Auxerre, et qui leur furent confirmés par Eudes, duc de Bourgogne, en 1213, comme le prouvent les chartes conservées aux archives de l'Yonne. Les ducs de Bourgogne possédaient une partie des vignes de ce village. Aux XIIe et XIIIe siècles, le prévôt était chargé de les faire cultiver et de les récolter ; mais plus tard on les afferma. Quelquefois, pour ne pas trop grever le budget ducal, on les concédait à titre de fief pour acquitter des sommes dues à quelques seigneurs. Ainsi, en 1312, ces vignes

furent données en fief à Jean de Seignelay à la place de 50 livres dijonnaises qu'on lui devait.

La population d'Annay comptait, en 1543, 107 feux; en 1596, 50 feux; en 1605, 28 feux; en 1643, 95 feux; en 1679, 117 feux

Il ne reste rien des murs d'enceinte. L'église présente un aspect assez intéressant; elle date de différentes périodes appartenant au xve siècle. Elle est voûtée en pierre à nervures ogivales; on y remarque notamment de belles boiseries, style Louis XV, et quelques grandes dalles tumulaires. Le clocher est une haute tour carrée à larges contreforts. A la base de l'un de ceux-ci, on voit une petite niche décorée d'un écusson aux armes de France (xve siècle).



N° 48. — CLOCHER D'ANNAY-LA-CÔTE.

Le roi était seigneur en partie d'Annay; l'autre partie appartenait à l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre dès l'an 634. L'abbé Courtépée ajoute que l'on croit « la belle tour du clocher » bâtie par les ducs de Bourgogne. Voici (n° 48) le dessin de cette tour.

Le surnom d'Annay-la-Côte est parfaitement motivé par la configuration du sol. Annay est en effet adossé à une très-haute colline se détachant du grand plateau ondulé qui domine Avallon au nord et que traverse la vieille route allant à Auxerre, par Lucy-le-Bois. Du sommet de cette colline, élevée de 338 mètres, on découvre tous les environs d'Avallon et la ville elle-même, qui semble bâtie vers l'extrémité d'une vaste plaine à la base des montagnes boisées du Morvan. La vallée profonde, escarpée et si pittoresque du Cousin, ne peut pas être soupçonnée. La vue se développe sans obstacle sur un vaste territoire qui présente deux aspects bien tranchés et dont le contraste frappe les yeux les moins attentifs : en avant d'Avallon, des vignes, des champs magnifiques de culture; au-delà d'Avallon, au contraire, d'immenses bois, des vallées profondes et de hautes montagnes. Riche et curieuse contrée dont nous pourrons visiter une partie. (Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes).

La population d'Annay était, en 1806, de 412; en 1826, de 500; en 1846, de 489.

ANNÉOT.

Village situé dans une vallée fertile. — Pop. 57 habitants. — Superficie : 2,612 hectares. — A 5 kilom. d'Avallon.

Le chemin de fer d'Auxerre à Avallon traverse le territoire de cette commune.

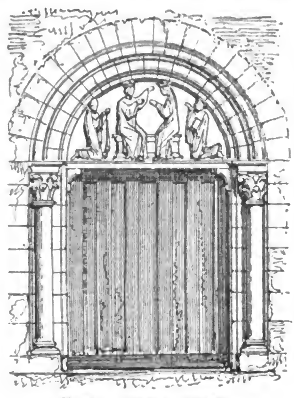
Fête patronale : saint Gengoult, 11 mai.

ANNÉOT, autrefois *Agnay Annéolum* au XIIIe siècle, est un village fort ancien qui fut donné par la reine Brunehaut à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. On y remarque une maison de campagne assez importante (XVIe siècle) et près de là une maison datant du XVe siècle dépendant, dit-on, d'une léproserie bâtie à la fin du XIIe siècle par les paroisses de Bouchat, d'Annay-la-Côte et d'Annéot.

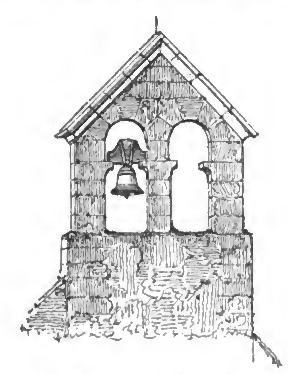
Bouchat, qui n'avait plus que deux feux en 1550, était autrefois, dit Courtépée, un village considérable, ayant vingt laboureurs, et qui fut détruit par les inondations d'un petit cours d'eau prenant sa source à Vassy et allant se réunir au Cousin, vis-à-vis du hameau de Vermoiron, commune du Vault-de-Lugny.

L'église offre quelqu'intérêt; on y voit un portail en plein-cintre à colonnettes et dont le tympan renferme un bas-relief : le Couronnement de la Vierge; style du milieu du XIIe siècle. Au-dessus de l'abside, qui date de la même époque, s'élève un clocher assez rare dans nos contrées. C'est un pignon étroit, très-élevé au-dessus du toit et percé de deux arcades qui renferment les cloches,

La nef et ses bas-côtés sont voûtés en pierre à nervures ogivales de la fin du xve siècle. Le chœur et le sanctuaire, voûtés en berceau ogival, renferment deux grandes dalles tumulaires, sur lesquelles on reconnaît le dessin, au trait, de deux personnages : un chevalier et une dame. Deux longues inscriptions bordent les pierres ; les caractères, en gothique du xive siècle, sont rongés par l'humidité. On croit reconnaître l'écusson des anciens seigneurs d'Etaules.



N° 49. — PORTAIL D'ANNÉOT.



N° 50. — CLOCHER D'ANNÉOT.

Le petit village d'Annéot n'a jamais eu d'importance ; le chiffre de sa population suffirait pour le prouver : car le nombre des feux n'a varié qu'entre 27 et 12 depuis 1543 jusqu'en 1789. Ce domaine, qui dépendait autrefois de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, fut, au xiie siècle, l'objet de différends assez graves entre le duc de Bourgogne et les moines de cette abbaye. La Description de la Bourgogne, faite en 1666, par l'intendant Bouchu, et restée manuscrite, constate qu'à cette époque les 9 habitants qui restaient à Annéot « estoient complétement ruynés par le logement des gens de guerre. »

Ce village, qui semble peu fortuné, est traversé par un chemin allant de Vézelay à L'Isle et par un autre en bon état, venant d'Avallon : ce dernier monte par une pente rapide le flanc d'une haute colline d'où la vue s'étend sur une vaste étendue des environs d'Avallon, puis arrive à Tharot, après avoir traversé un territoire occupé par un riche vignoble, nommé la côte de Rouvre.

La population d'Annéot était, en 1806, de 89 ; en 1826, de 89 ; en 1846, de 81.

DOMECY-SUR-LE-VAULT.

Village bâti au fond d'une étroite vallée. — Pop. 371 habitants. — Superficie : 621 hectares. — A 7 kil. d'Avallon.

Fête patronale : Saint-Léger, 2 octobre.

Une route allant d'Island-le-Saulçois à Sermizelles traverse Domecy.

Une belle fontaine a motivé la situation de ce village, construit d'une manière très-irrégulière sur les pentes rapides d'un étroit et long vallon qui, s'élargissant peu à peu, va se réunir à la vallée du Cousin, à quelque distance au-dessus de Givry. Ce vallon, arrosé par un petit cours d'eau, forme une profonde échancrure creusée en ligne directe du midi au nord, dans un territoire très-montueux et fortement ondulé, autrefois recouvert de grands bois dont il ne reste qu'une petite partie reléguée sur le sommet des collines, notamment celle de Gros-Mont dont l'altitude de 360 mètres dépasse de 3 mètres le célèbre Montmarte, dont nous parlons à l'article de Vault-de-Lugny.

Domecy, habité par les romains, ainsi que le constatent divers débris de sépultures et des médailles, avait au moyen âge une maison-forte possédée successivement par « Étienne de Salins, en 1461 ; Louis Robec, qui fit le terrier ; Jacques et Philippe de Longueville, 1676. François de Favrolles, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, a vendu cette terre en 1748, à Michel-Auguste de Denesvre, d'Avallon, qui a fait rebâtir le château à la moderne. »

Pendant l'époque féodale, le village de Domecy

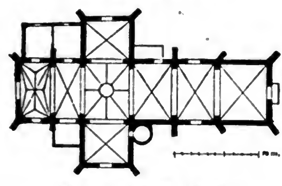
était défendu par une forteresse assez importante qui fut incendiée par les Huguenots vers l'année 1569; elle se nommait Prélong.

Non loin de là, sur le sommet de la montagne on avait bâti un temple protestant, qui existait encore en 1684 et où plusieurs familles protestantes allaient entendre le prêche.

Domecy appartenait, au commencement du treizième siècle, à Gauvain, vicomte d'Avallon, puis à Bisorde, dame de Saux, en 1215. — Gui d'Ostun et ses enfants en étaient seigneurs en 1251.

Dans la description de la Bourgogne, en 1666, par l'intendant Bouchu, on lit cette note :

« Domecy-sur-le-Vaux, — paroisse du diocèse » d'Autun. — Fief de Prélong. — La seigneurie » relève du roi en toute justice. — Seigneur : » dame Françoise Filsjean, veuve de François de » Longueville, seigneur du lieu, maître d'hôtel du » prince de Condé. — Pas de communaux. — Le » curé possède la moitié de la dîme; le reste appartient aux chanoines d'Avallon et à l'abbé de » Marcilly : — 60 habitants pauvres. »



N° 51. — PLAN DE L'ÉGLISE.

L'église de Domecy, *Decimiacus,* au VIe siècle, s'élève près de la source bienfaisante. C'est un petit édifice datant du XVe siècle, reconstruit sur les murs d'une église beaucoup plus ancienne, et restauré entièrement en 1863. Des peintures murales offrant une grande variété de couleurs et de dessins décorent tout l'intérieur de l'édifice dont nous donnons le plan. La nef, contiguë au cimetière du côté du midi, fut agrandie en 1833.

On lit sur une dalle tumulaire, dans la nef :

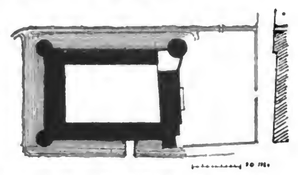
..... [LONGVE]VILLE VIVANT SEIGNEVR DE DOMESSI-SVR-LE-VAVT PREMIER HOMME D'ARME DE LA COMPAGNIE DE MONSEIGNEVR LE GRAND [CONDÉ] CAPITAINE DV.....

Dans l'angle d'un tableau médiocre représentant Saint-Léger, patron de l'église, on lit :

MESSIRE PHILIPPE DE LONGUEVILLE, ESCUYER, SEIGNEUR DE DOMECY ET D'ISLAND, A DONNÉ CE TABLEAU [EN 1653].

A peu de distance de l'église, tout-à-fait dans le fond de l'étroite vallée où s'est blotti le village, on remarque le château bâti vers 1750 par Michel-Auguste de Denesvre. Cette habitation, qui appartient toujours à la même famille, est entourée de beaux ombrages. La construction nouvelle fut établie sur l'emplacement d'un corps de logis formant le quatrième côté d'une vaste cour bordée de bâtiments qui existent encore et dont voici le plan. (N° 52).

Près de cette résidence, on commença, en 1866, la construction d'un château, qui sera l'un des plus importants du département.



N° 52. — PLAN DE L'ANCIEN CHATEAU.

Hardy, François-Joseph de Longueville, avait commencé la construction d'un château à six cents pas environ de l'église, au sud, dans le fond de la vallée. En déblayant le terrain on trouva, il y a une trentaine d'années, une pierre sur laquelle était gravée l'inscription suivante :

HARDY, FRANÇOIS-JOSEPH DE LONGVEVILLE,
DES FVNDEMENT ONT MIS LA PRIME PIERRE,
DU BASTIMENT CONSTRVICT DAPARENT STILE,
EN CE PREZ LON (LONG) FLORISSANT SUR LA TERRE,
QUI FUT LAVLTEVR TRÈS-NOBLEMENT VOLONTAIRE.
CE FUT LEVR PÈRE CLAVDE DE LONGVEVILLE,
ÉPOUX DE NOBLE MARGVERITE DE VILLEFRANCHE,
SEIGNEVR DE SANTIGNI ET DE DOMECI-LES-VIGNES,
L'AN MIL V^c LIII (1553) VIVANT HENRI ROY DES FRANÇOIS.

Terminons en indiquant le chiffre de la population à diverses époques. En 1543, 89 feux; en 1596, 77 feux; en 1605, 40 feux; en 1653, 53 feux; en 1679, 55 feux.

La population de Domecy était, en 1806, de 350; en 1826, de 391 ; en 1846, de 386.

ÉTAULES-VASSY.

Village situé dans un joli vallon, arrosé par un petit cours d'eau, nommé le Ruisseau d'Aisy, et sur le penchant d'une haute colline cultivée en vigne. — Pop. 675 habitants. — Superficie : 889 hectares. — A 4 kilomètres d'Avallon.

Fête patronale : saint Valentin, 14 février.

Hameaux : Etaules-le-Haut, dépendant de la commune de Sauvigny-le-Bois ; — La Vaire, *Varia* au XIIIe siècle, situé dans une vallée à l'extrémité nord de la commune ; — Vassy, localité où se fabrique le ciment célèbre connu sous le nom de ciment romain de Vassy.

ÉTAULES, *Stabulæ* au XIIe siècle, eut plusieurs des anciens seigneurs de son nom qui furent inhu-

més dans l'église de l'abbaye de Marcilly, commune de Provency. L'ensemble des habitations, groupées en partie sur le versant du vallon qui fait face au midi, est assez satisfaisant ; d'autres habitations occupent le fonds un peu humide de ce territoire qui est très-ombragé.

L'église d'Etaules est située isolément et près de l'ancienne grande route d'Auxerre à Avallon par Lucy-le-Bois. C'est une construction assez insignifiante à l'extérieur, malgré le portail dont nous donnons le dessin, et qui date du XIII[e] siècle. La nef n'est pas voûtée ; le chœur est voûté en pierre mais peu caractérisé (XV[e] siècle ?).



N° 54. — PORTAIL D'ÉTAULES.

Un large cimetière ombragé de nombreux noyers entoure l'église qui est sous le vocable de saint Valentin. Une tradition, confirmée par les fouilles faite par M. Honoré Gariel, indique qu'un village assez considérable nommé Aisy, *Asiacum* au XII[e] siècle, était établi près de l'église et que le chapitre d'Avallon y avait droit de foire ; cette foire avait lieu encore en 1535, dit Courtépée.

Des tourbillons ou d'épais nuages de fumée attirent l'attention des touristes. C'est la célèbre usine de Vassy, dépendant de la commune d'Etaules administrativement.

VASSY, *Vasseium* au XIII[e] siècle, est situé sur le sommet d'un monticule se rattachant à une colline isolée, de forme conique, haute de 310 mètres (72 mètres au-dessus du ruisseau près de la Vaire), autrefois couverte de bois. Un autre cours d'eau prend sa source dans le vallon même que dominent les maisons de Vassy, et va se jeter dans le Cousin entre les hameaux de Valloux et de Vermoiron.

L'ancienne grande route de Paris à Lyon, par Auxerre et Autun, passait par le hameau de Vassy ; un embranchement de cette même route traversait la ville d'Avallon. Ces deux routes, autrefois très-fréquentées par le roulage, sont peu suivies maintenant. Une petite route de Vézelay à L'Isle-sur-Serein passe également par Vassy. Disons enfin que le chemin de fer d'Auxerre à Avallon a une station à Vassy, laquelle est établie pour l'exploitation de la célèbre usine dont nous allons parler.

« Il y a près de quarante ans, M. Honoré Gariel, qui avait puisé dans ses études et ses premières occupations (teinture des étoffes) le goût de la chimie et des recherches auxquelles cette étude invite, fit opérer des fouilles sur le territoire de Vassy. On y montrait un emplacement creusé en 1786 pour la recherche du charbon de terre. M. Gariel ne trouva pas de charbon ; mais il remarqua certaine pierre qu'il supposa pouvoir produire de la chaux hydraulique. Un petit fourneau fut établi, des essais furent pratiqués, et bientôt, dans sa petite maison de Vassy, on vit des auges, des vases, des enduits faits avec le nouveau ciment, solide surtout employé dans les endroits humides.

« Son frère Hippolyte et un autre membre de sa famille s'intéressèrent à cette découverte ; une association fut formée ; bientôt de vastes établissements furent établis à Vassy, et construits de manière à montrer la puissance du ciment. Un dépôt fut fondé à Paris ; le ciment, qualifié désormais de *Ciment romain de Vassy*, fut employé dans des entreprises considérables, et fit la fortune de la Société, dont Honoré Gariel avait cessé de faire partie.

« Cette découverte, si fructueuse pour ceux qui l'ont dirigée, a été pour le pays féconde en résultats. Vassy, village de quelques maisons, s'est agrandi, des ouvriers en nombre considérable ont été employés. Un grand développement eut lieu ; la succursale d'Etaules devint plus importante que le chef-lieu de la commune. Les propriétaires de l'importante usine de Vassy pourvurent avec un soin tout paternel aux besoins des habitants. Ce nouveau centre de population fut donc, grâce à M. et Mme Hippolyte Gariel, doté d'une école de filles sous la direction des sœurs de la Providence, d'une grande chapelle et d'un presbytère confortable, avec dépendances aussi utiles qu'agréables. Tout avait été prévu avec une minutieuse attention.

« Cependant la population croissait toujours. L'église n'était plus suffisante, car cette population est religieuse, à l'exemple de ceux qui lui procurent du travail.

« M. H. Gariel, industriel d'une haute intelligence qui a semé tant de bienfaits pendant sa trop

courte existence, avait pensé à doter Vassy d'une nouvelle église. Cette œuvre, qu'il ne lui a pas été donné d'achever, sa veuve, ses enfants l'ont fait exécuter, animés du même sentiment de bienveillance, et pleins de respect pour ses pieuses intentions.

« Tout près de l'ancienne église, il s'en est élevé une nouvelle, grande, spacieuse, monumentale, bien distribuée. La façade est de style gothique. Un péristyle donne entrée dans l'édifice ; il est surmonté du clocher terminé en flèche ; d'un côté est la sacristie, de l'autre les fonts baptismaux ornementés de même. Au-dessus est une tribune.

« Trois nefs composées de cinq travées forment l'ensemble de l'église. Le chœur occupe une sixième travée. A sa hauteur se trouvent deux chapelles absidales, l'une sous l'invocation de la mère du Sauveur, l'autre sous le vocable de saint Vincent-de-Paul. Le sanctuaire, sur-exhaussé de quelques marches en marbre, est éclairé par cinq fenêtres ogivales, à vitraux coloriés, ornées chacune d'un sujet tiré des litanies de la Sainte-Vierge. Les piliers, sont une imitation du XIIIe siècle. On remarque surtout leur légèreté. Les voûtes, avec nervures et formerets, sont ornées de clefs sculptées diversement.

« Dans cette église il n'a été employé de pierre que ce qui était indispensable. Le ciment de Vassy a pris les formes les plus diverses et a servi aux nervures des voûtes, à l'ornementation des chapiteaux et au revêtissement général des parois des murailles aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. »

Comme œuvre d'art, en pierre, nous citerons notamment la chaire à prêcher, l'une des œuvres les plus estimées de M. Guilliaumet. Voici l'inscription gravée par l'artiste lui-même :

CHAIRE DESSINÉE ET EXÉCUTÉE PAR GUILLIAUMET SCULPTEUR A NEVERS, 1863.

Un escalier contournant le côté extérieur de l'abside conduit à l'entrée de la crypte ou caveau funéraire de la famille Gariel. Voici l'inscription gravée sur la plaque de marbre noir qui ferme la tombe de M. Honoré Gariel :

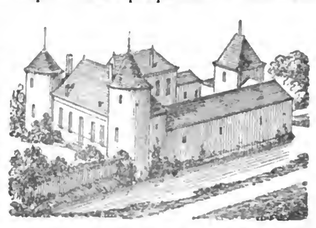
ICI REPOSE J.-B.-H. GARIEL, EN SON VIVANT MAIRE D'ÉTAULES, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, FONDATEUR DE L'ÉGLISE ET DES ÉCOLES DE VASSY, DÉCÉDÉ LE 20 JUILLET 1859, AGÉ DE 57 ANS.

Disons enfin que l'église de Vassy, commencée en 1859, fut terminée en 1862 d'après les plans de M. Tircuit, et sous la direction de M. Garnuchot, l'un des gérants et propriétaires de l'usine de Vassy; elle fut bénite solennellement le mardi 28 avril, par Mgr l'archevêque de Sens.

Autant le village de Vassy présente un caractère industriel et usinier, autant le village d'Etaules a gardé les allures d'une agglomération agricole et champêtre.

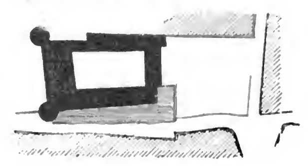
Entre ces deux groupes d'habitations, la différence ou le contraste frappe les yeux les moins attentifs. Sur la colline, le rude labeur de l'extraction de la pierre transformée en ciment; dans la vallée, au contraire, le calme et fortifiant travail de l'agriculteur. Sur les coteaux, les carrières abruptes; dans les vallons, les prairies fertiles, les épais ombrages d'Etaules-le-Haut et d'Etaules-le-Bas. Ce dernier est le chef-lieu communal.

On y remarque un petit castel à deux tourelles rondes. Une autre maison-forte plus importante et qui a conservé presque entière la distribution



N° 55. — CHATEAU D'ÉTAULES.

qu'elle avait dès le XVIe siècle, est assez remarquable. C'est un corps de logis, terminé par deux tours rondes, auquel se réunissent les bâtiments de service bâtis dans une avant-cour entourée autrefois de fossés. Un très-joli jardin paysager est contigu à cette ancienne résidence qui appartient à la famille Baudenet, d'Avallon.



N° 56. — PLAN DU CHATEAU.

Le château d'Étaules n'a pas cessé d'être habité. Le dessin pris à vol d'oiseau, et aussi le plan de ce petit manoir, indiquent bien la disposition habituelle d'un grand nombre de gentilhommières datant du seizième siècle.

Plusieurs des anciens seigneurs d'Etaules furent inhumés dans l'église de Marcilly-lès-Avallon, dont nous parlons article de Provency. On y remarquait les tombes : d'Houdard, seigneur d'Etaules, maître de l'hôtel du roi, petit fils de Bure, fondateur, et d'Agnès Davout, sa femme; de Guillemie d'Etaules, vicomtesse de Saulieu, femme de Jean d'Etaules, 1246; de Jean Davout, sire d'Etaules, 1394; d'Elie de Cluny, seigneur d'Etaules. (Courtépée.)

Disons enfin qu'au climat de Préjouan il y avait autrefois un village, qui est tout à fait détruit.

La population d'Étaules était, en 1806, de 434; en 1826, de 417; en 1846, de 429.

GIROLLES-LES-FORGES.

Village situé dans une petite vallée. — Pop. : 354 habitants. — Superficie : 1,634 hectares. — A 8 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Didier, 23 mai.

Ce village, autrefois considérable et fermé de murs, présente un aspect assez satisfaisant ; il est traversé par un cours d'eau alimenté par de belles sources. L'une de celles-ci est utilisée pour un lavoir public, construction bien entendue.

Au nord de Girolles s'étend un vaste territoire très-ondulé, d'un aspect monotone et triste malgré son élévation, qui permet, de divers points, de découvrir quelques beaux panoramas, notamment dans la contrée boisée que domine la butte de Champ-Porsin et celle du hameau « perdu » du Champ-du-Feu, séparées entre elles par les Bois-Brûlés, dénominations très-caractéristiques et qui se rattacheraient à l'exploitation du minerai dont quelques traces se reconnaissent encore dans le village et au sommet de la montagne. Le Champ-Porsin domine de 198 mètres la Cure à Voutenay ; son élévation absolue est de 329 mètres au-dessus de la mer.

Les habitations anciennes, divisées en plusieurs groupes, sont toutes couvertes en laves ; ces habitations s'étendent fort loin de l'église.

L'église de Girolles, *Girollæ* au XIIe siècle, bâtie sur le penchant très-rapide d'un coteau, date du XVe siècle ; elle est très-proprement tenue et se compose d'une nef et d'un bas-côté sud. On remarque l'obliquité des piliers de la nef dérangés de leur aplomb par la poussée des voûtes. Celles-ci, à nervures ogivales, offrent assez d'élégance.

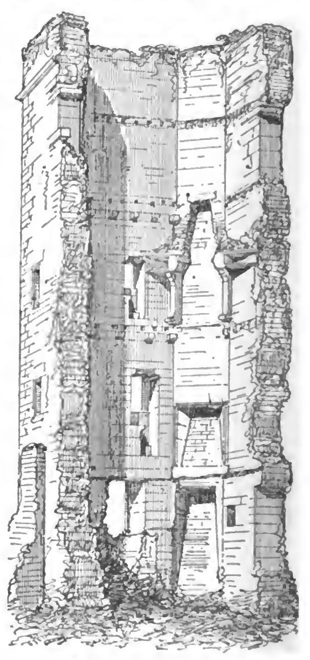
Près de l'église se trouve l'habitation de la famille de Despense de Pomblain, agréablement située dans un petit parc à l'extrémité duquel s'élève isolément l'un des côtés d'une tour carrée datant du XIVe siècle et dépendant d'un château très-ancien détruit maintenant et qui appartenait à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun dès le IXe siècle, par suite du don que lui en fit la reine Brunehaut.

Au sujet de ce château, nous avons copié dans les *Notes diverses qui concernent Lucy-le-Bois*, par M. l'abbé Fauvet, une description que nous reproduisons avec empressement :

« Le châtel et maison-fort dudit Girolles avec les fossés dont il est clos et environné et en icelui a une tour voutée sous laquelle est le portail et entrée d'icelui châtel. Un corps de logis auquel est la salle dudit château. Une grande tour ronde avec quatre pavillons en icelle. Un autre corps de logis entre ladite tour ronde et une autre quarrée servant de montée, au-dessous de laquelle est une prison criminelle, auquel corps de logis il y a une autre chambre servant de chapelle et une grande chambre au-dessous en laquelle sont les cuves et vinées desdits seigneurs. Plus il y a une grosse tour quarrée regardant sur le verger en laquelle il y a une chambre, au-dessous d'icelle une cuisine. Un autre corps de logis servant de cellier et grenier joignant laquelle (*sic*) et entre la tour ronde appelée la Guette est la grange desdits seigneurs, plus entre ladite tour ronde et la tour dudit portail sont les étableries dudit châtel et maison-fort. »

La note ajoute que « en 1590, dans les fureurs de la Ligue, on obtint, le 6 décembre, de démolir le château de Girolles. En 1594, après la mort de Henri III, le château de Girolles fut rasé par les révoltés. »

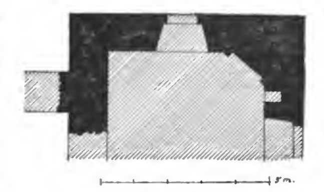
On est amené à penser que le château de Girolles aura été entièrement reconstruit au XIVe siècle, pour le mettre en état de résister aux nouveaux moyens d'attaque ; assiégé, pris et repris successivement par les Français et les Bourguignons, les royalistes, les protestants et les ligueurs, il fut enfin démantelé par les Avallonnais, afin qu'à l'avenir, il ne put servir de place forte.



N° 57. — TOUR DE GIROLLES.

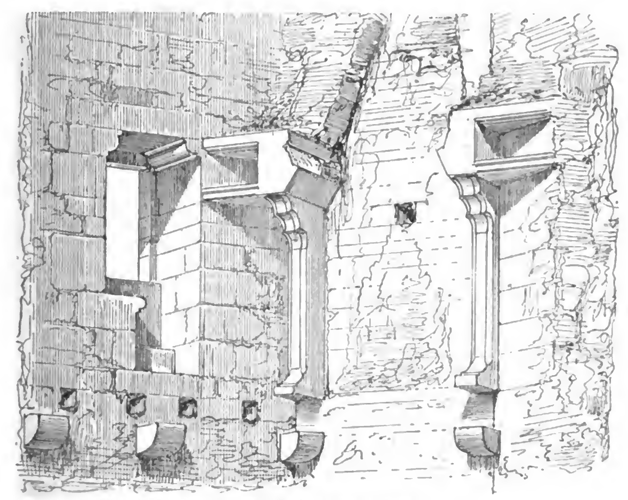
Par la suite des temps, ce château devint inhabitable; il était tout à fait en ruines, dès le siècle dernier. Les meilleurs matériaux furent enlevés pour être utilisés dans de nouvelles constructions; les fossés d'enceinte, devenus bourbeux, ont été comblés après avoir longtemps servi de réservoirs à un moulin à farine, qui avait été bâti près du vieux château et qui a disparu. Une haute tour d'angle, seule, a survécu à la ruine de la forteresse dont nous avons pu voir encore, en 1835, les fondations qui, aujourd'hui, sont détruites ou recouvertes de terre.

Nous donnons le dessin de la seule tour qui soit restée debout, vue du côté intérieur. Il n'est pas douteux que c'est bien là ce qui subsiste de la « tour quarrée regardant sur le verger en laquelle il y a une chambre au-dessous d'icelle une cuisine. » Cette cuisine était établie au rez-de-chaussée, ainsi que l'indiquent les restes de cheminée grossièrement bâtie.



N° 58. — PLAN DE LA TOUR.

Un dessin de détails de la chambre du deuxième étage permet de reconnaître les aménagements de l'époque.



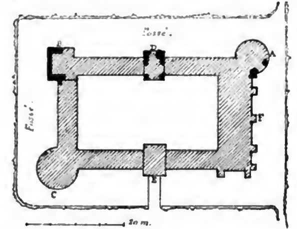
N° 59. — DÉTAILS DE LA TOUR.

Voici, en outre, la disposition générale du château d'après les débris qui se montrent çà et là et aussi les ondulations du sol, lesquelles marquent bien la place des anciens fossés remplis d'eau par le ruisseau de Girolles. (Dessin n° 60).

Dans les descriptions qui précèdent, un seul point reste douteux. Nous ne comprenons pas bien ce que veulent dire ces mots : « une grande tour ronde avec quatre pavillons. » La situation de la chapelle est parfaitement indiquée : elle était orientée, ainsi que le voulait la tradition et qu'on le remarque dans la distribution du plus grand nombre des anciens châteaux.

La tour de Girolles a été acquise par M. de

Despence de Pomblain, pour la préserver de la destruction qui a atteint les autres tours. L'honorable famille d'épée de Despence de Pomblain est établie à Girolles depuis les dernières années du XVIIe siècle. L'habitation est située au milieu d'un joli jardin, à peu de distance de la vieille tour.



N° 60. — PLAN DU CHATEAU.

A Tour du Pavillon ; — B Tour carrée ; — C Tour de la Guette ; D Chapelle ; — E Poterne ; — F Grande salle.

La voie romaine d'Agrippa traverse le territoire de Girolles. La chaussée, enfouie sous la terre végétale, passe à 500 mètres au sud de l'église de Girolles se dirigeant sur Sermizelles.

La population de Girolles était, en 1806, de 403 ; en 1826, de 384 ; en 1846, de 470.

ISLAND-LE-SAULÇOIS.

Village traversé par la route d'Avallon à Tannay (Nièvre). — Pop. : 441 habitants. — Superficie : 2,066 hectares. — A 7 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Bénigne, 5 novembre.

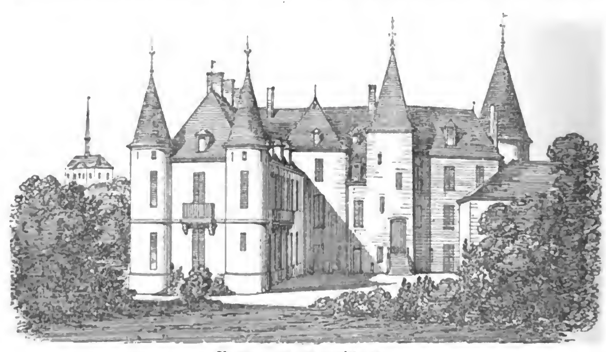
Hameaux : Le Grand-Island, situé à 3 kil. au sud de l'église, dominant deux petites vallées arrosées par des cours d'eau allant se jeter dans le Cousin, près du Vault-de-Lugny, après avoir reçu eux-mêmes les eaux de nombreuses sources prenant naissance au milieu d'un vaste territoire très-ondulé, autrefois entièrement couvert de bois. Ceux-ci, encore aujourd'hui très-considérables, sont traversés dans le sens de leur plus grande étendue par la route d'Avallon à Lormes. (Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes). — L'Huis-Bazin ; — La Courcelle ; — Le Mouillat-de-l'Etang ; — Le Chaume-de-la-Bigotte ; — La Rue-Ballot ; — Le Champ-la-Canne ; — La Rue-Biaux ; — Le Moulin-des-Alouettes ; — Le Saulce.

Island-le-Saulçois est le groupe principal d'habitations et le plus rapproché de l'église ; la cure, les écoles et le château en font partie.

Un établissement d'éducation pour les jeunes filles a été fondé, en 1862, par la famille Amelin, sous la dénomination de Maison de Sainte-Thérèse, en mémoire de Mlle Marie-Thérèse Amelin, décédée en 1860, dans sa vingt-deuxième année, et dont nous verrons la sépulture dans le cimetière de la paroisse.

Le château, construction importante assez ancienne, agrandie et restaurée à diverses époques et tout récemment, présente un bel ensemble. Dominant de grandes pelouses et une vallée boisée, le château d'Island, après avoir appartenu successivement à divers seigneurs alliés aux meilleures familles de la province avallonnaise, appartient aujourd'hui à M. Amelin.

L'église, maintenant isolée d'Island, *Ielent* au XIIe siècle, n'offre rien à l'extérieur de remarquable ; elle est entourée du cimetière, ombragée par quelques vieux noyers, et semble bâtie sur l'emplacement d'un groupe d'habitations remontant à l'époque gallo-romaine, à en juger par le



N° 61. — CHATEAU D'ISLAND.

nombre des débris de construction épars sur la surface du sol ou à peu de profondeur.

Nous aurons bientôt, à propos de la montagne de Montmarte, l'occasion de reparler de tous ces vestiges du séjour des Romains dans l'Avallonnais.

Le clocher carré de l'église d'Island, placé au centre de la nef, est porté par des arcades ogivales soutenant, en encorbellement, d'autres arcatures ou petites voûtes d'un effet assez monumental; fin du XIVe siècle.

Le maître-autel est en bois de chêne sculpté; il porte la date de 1610 et ne manque pas d'élégance. Dans la chapelle de la Vierge, restaurée d'après les dessins de M. Emile Amé, on lit, sur marbre noir, l'inscription suivante :

LA RESTAURATION DE CETTE CHAPELLE EST DUE A LA PIÉTÉ DE MARIE RIBAILLER, DÉCÉDÉE A ISLAND LE 13 SEPTEMBRE 1855, A LA GÉNÉROSITÉ DE SES PARENTS ET DES HABITANTS DE LA PAROISSE. PRIEZ POUR EUX.

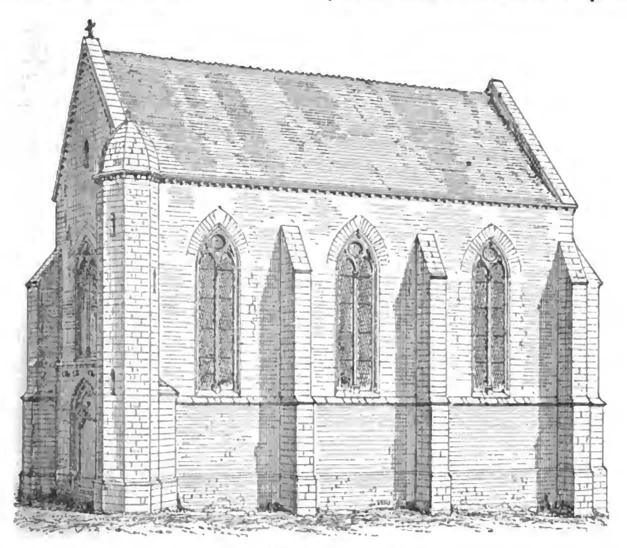
Disons enfin qu'on remarque un groupe de « l'Annonciation » bonne sculpture du XVe siècle, et aussi diverses traces de peintures murales, notamment les écussons d'une famille de Longueville, qui posséda, durant la seconde moitié du XVIe siècle, la terre d'Island.

Dans le cimetière, on remarque les tombeaux des familles Dorneau et Amelin, sculptés dans le style du XIIIe siècle, d'après les dessins de M. E. Amé, habile architecte, dont nous retrouverons dans l'Avallonnais et le Tonnerrois d'autres œuvres importantes.

A quelque distance, au sud-est de l'église, on voit un ancien manoir entouré de fossés, c'est aujourd'hui le presbytère. Là, se trouvent réunis, par les soins de M. le curé Droit, le plus grand nombre des débris antiques trouvés à Island, c'est-à-dire des fragments de marbres, de poteries et quelques médailles.

Près du hameau du Champ-la-Canne, dans le bois du Deffand, MM. Moreau et Bardin ont reconnu une motte féodale, et, près de là, dans le bois des Brosses, les fossés ou retranchements, de forme carrée, d'un camp antique, ou au moins d'une époque fort ancienne.

Un sentier tracé au milieu des terres labourables conduit à la ferme du SAULCE, distante de l'église d'un peu moins de deux kilomètres. C'est une très-ancienne dépendance de la commanderie de Pontaubert. L'établissement du Saulce est situé dans le fond d'un petit vallon, près d'une fontaine dédiée à sainte Anne, et qui fut



N° 62. — CHAPELLE DU SAULCE-D'ISLAND.

l'objet d'un pèlerinage. A quelques pas de cette source, qui semble un peu abandonnée maintenant, s'élève isolément l'une des plus importantes chapelles de l'Ordre. Nous signalons l'aspect monumental pur et sévère, et aussi le bel ensemble des voûtes ogivales reposant sur des colonnettes portées elles-mêmes sur des consoles, de cette remarquable construction qui daterait, selon M. l'abbé Baudiau, de l'an 1209. Le style architectural ne nous semble pas indiquer une date aussi ancienne, mais seulement les dernières années du XIIIe siècle. Les dessins que nous donnons de la chapelle du Saulce-d'Island (*Salice Iolent* en 1192) permettront de se rendre compte de l'ensemble de cet édifice, maintenant isolé, par suite de la démolition de tous les bâtiments de la Commanderie.

Le portail faisant face à l'ouest mérite d'être signalé pour son élégance; dans le tympan sont représentés, sculptés en ronde-bosse, la Vierge assise tenant l'Enfant-Jésus, et deux personnages agenouillés.

20 m

N° 65. — PLAN DE LA CHAPELLE.

On remarquera que cet édifice, dont la beauté architecturale est incontestable, présente des dimensions relativement très-grandes. La nef, divisée en trois travées, a, intérieurement, 22^{m} 35 de longueur et 8^{m} 25 de largeur. Ce sont là les proportions habituelles des églises de village; ce qui ferait penser que, dès le treizième siècle, le territoire du Saulce-d'Island était occupé par des habitants nombreux, bergers et laboureurs, dont les demeures ont toutes disparu sans laisser de traces bien positives. De vagues traditions locales indiquent seulement l'existence de fours et de puits comblés ou enfouis sous les broussailles dans les bois.

Le Saulce-d'Island était évidemment le centre d'une vaste exploitation agricole, où le service religieux fut organisé avec toute la grandeur et la magnificence que l'on retrouve dans tous les établissements monastiques du moyen âge.

Il ne reste aucune trace des bâtiments de service de la Commanderie; la situation de ces bâtiments reste indécise. Les habitations actuelles sont d'époque récente et sont placées à deux cents pas de la chapelle que nous reproduisons dans son état actuel, mais sans tenir compte des mutilations et modifications regrettables qu'elle a subies.

Cette remarquable chapelle qui, peut-être, sera rendue au culte, est utilisée comme étable, écurie et grange; elle appartient depuis peu d'années à la famille Gariel, de Vassy.

Le Saulce-d'Island possède une autre construction qui doit être visitée. C'est l'immense chaussée d'un étang, restaurée en 1830 avec un très-grand luxe de matériaux. Cet étang, à sec maintenant, était établi à la base d'une haute colline boisée garantissant des vents du nord l'établissement des chevaliers du Temple.

Les étangs étaient, durant le moyen âge, l'une des dépendances les plus importantes des établissements religieux. Ces vastes nappes d'eau étaient utilisées autrefois aussi bien comme moyen d'irrigation que pour la reproduction du poisson.

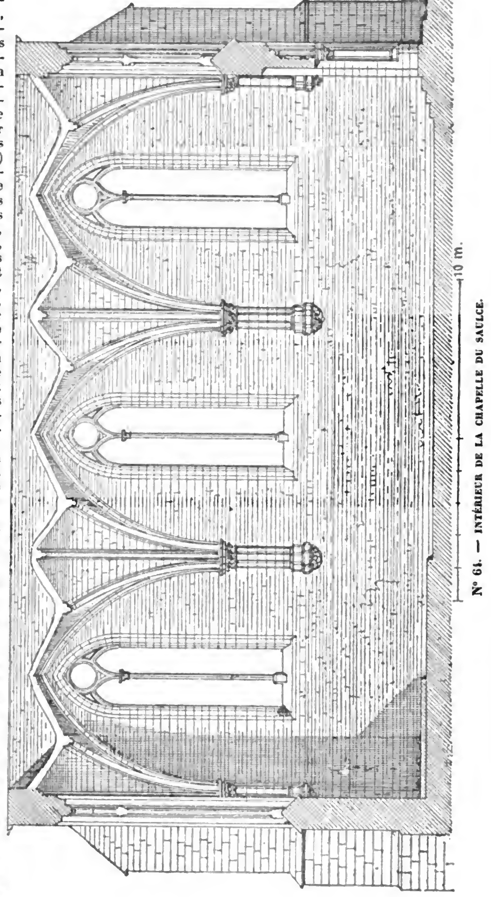
Toutes les abbayes, tous les couvents, toutes les Maisons du Temple possédaient des étangs. Plusieurs de ceux-ci, dans notre département, étaient considérables. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Mais dès maintenant nous allons, à propos de la Commanderie du Saulce-d'Island donner un aperçu général des établissements analogues qui furent fondés dans notre province, et dont les constructions n'ont pas toutes disparu.

Au douzième siècle, les chaussées gallo-romaines étaient encore les seules grandes lignes de communication, et c'est avec raison que M. César Lavirotte, dans un excellent « Mémoire statistique sur les établissements des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en Bourgogne, » mémoire lu et justement applaudi au congrès archéologique de Dijon en 1852, démontra l'utilité des voies antiques durant le moyen âge. Nous ne pouvons mieux faire que de copier un passage du travail de M. Lavirotte sur les « relations des établissements hospitaliers entre eux. »

« Les recherches que nous avons faites et les rapprochements topographiques auxquels nous nous sommes livré, nous ont fourni la preuve de l'existence combinée de ces relations par l'échelonnement assez régulier, quant aux directions et aux distances, des maisons établies, soit par les Templiers, soit par les Hospitaliers, sur les anciennes voies de communication de la France, au nombre desquelles nous rangeons les chemins romains dont les traces, à l'époque reculée de la fondation des établissements qui nous occupent, devaient être très-apparentes et pouvaient permettre d'en faire encore usage. Et cette disposition ne nous a pas paru être l'effet du hasard, mais bien celui d'une combinaison commandée par la force des choses. Rappelons-nous seulement que le moment de la plus grande activité du service des chevaliers de l'hôpital de Saint-Jean dans l'intérieur de la France, a été celui de la fréquence des mouvements militaires, des croisades et des allées et venues incessantes des croisés isolés et des pèlerins de tous les pays. Alors, et attendu l'absence de toute organisation régulière de police armée, comme exista plus tard la maréchaussée et aujourd'hui notre gendarmerie, le parcours des routes, à travers les campagnes peu peuplées et couvertes de forêts, présentant des périls continuels, la mission que cette milice religieuse s'était imposée de protéger les pieux voyageurs et de les héberger dans ses hospices, était

d'une indispensable nécessité. Nous restons, en conséquence, persuadé que ces établissements (qui dans bien des localités s'étaient installés à la place même où existèrent les maisons d'asiles que Charlemagne avait fait relever sur les ruines des antiques *mansions* romaines) étaient répartis de distance en distance, de telle façon que, depuis les points les plus éloignés, les pèlerins, qui, sans aucun doute, marchaient par petites caravanes, pouvaient parcourir la France, y trouver des gîtes, arriver sous favorable escorte aux ports de mer, s'y embarquer sur les galères de la Religion, et atteindre la Terre-Sainte, étant constamment protégés par les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. »

A l'appui de son exposition si nette et si claire, M. Lavirotte donne l'itinéraire suivi dans la Bourgogne. Nous donnons l'itinéraire qui, selon nous, a dû être adopté entre Paris et Châlon-sur-Saône, pour la partie comprise dans le département de l'Yonne. On verra, en effet, que ces utiles établissements étaient situés à peu de distance de la grande voie romaine qui traverse tout notre territoire et conduisant par Sens, Auxerre, Avallon et Saulieu, vers Arnay-le-Duc et Châlon-sur-Saône. Des maisons hospitalières dépendant des commanderies étaient établies dans les vallées du Serein, de l'Armançon et de la Laignes, toujours à proximité d'une voie antique. Si



N° 61. — INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE DU SAULCE.

nous ajoutons à ces maisons de refuge, celles organisées à l'entrée des abbayes et des monastères fondés dans nos vallées, en faveur des voyageurs pauvres ou riches qui réclamaient l'hospitalité, on reconnaîtra combien les voyages, durant le moyen âge, pouvaient présenter de différence avec la manière actuelle de voyager.

Voici cet itinéraire :

Voie romaine d'Autun à Sens. Etablissements de l'Ordre du Temple et de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; au Saulce-d'Island, au Saulce-d'Escolives et à Auxerre; dépendances à Pont-Aubert, à Saint-Bris, à Sacy, à Vermenton, à Vallan, à Monéteau, à Merry, etc. Autres établissements à Joigny, à Roussemeau, à Montézard et à Sens.

Voie romaine d'Auxerre à Langres. Etablissements à Fontenay-près-Chablis, à Tonnerre, à la Vèvre, etc.

Voie romaine de Sens à Dijon, par Alise. Etablissements à Cérisiers, à Coulours, à Jaulges, à Marchesoif et à Saint-Marc, près de Nuits-sur-Armançon.

Voie romaine de Sens à Meaux. Etablissements à Launay, à Courroy, au Plessis-Saint-Jean et à la Croix-en-Brie (Seine-et-Marne).

Cette liste, tout incomplète qu'elle soit, fera néanmoins entrevoir l'étendue et l'importance des maisons de refuge possédées par la milice de l'Ordre du Temple et des Hospitaliers, dans le département de l'Yonne seulement. (Voir la description de la commune de la CHAPELLE-SUR-OREUSE, tome IV.

La population d'Island était, en 1806, de 448; en 1826, de 511; en 1846, de 494.

LUCY-LE-BOIS.

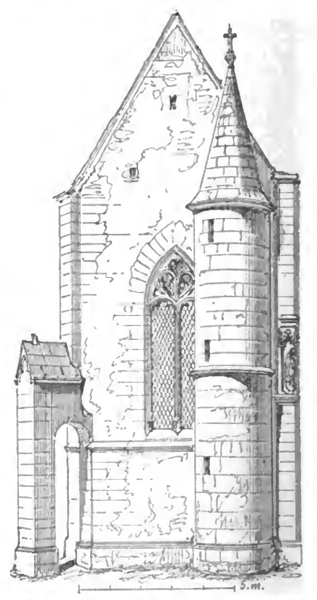
Village traversé par l'ancienne route impériale de Paris à Chambéry, et situé en partie sur le penchant rapide d'une haute colline, en partie dans le fond du vallon de Vau-de-Bouche.— Pop.: 949 habitants. — Superficie : 1,884 hectares. — A 8 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Martin, 11 novembre.

Hameaux : Bourg-Moreau et Thory, qui seront l'objet d'une notice particulière; Vaudran, ferme située isolément vers la limite est de la commune.— Le hameau de Vau-de-Bouche est détruit.

Le bourg de LUCY-LE-BOIS, *Luciacus* au IXe siècle, est adossé à une haute colline faisant face au nord-est et bordant la rive gauche d'un petit cours d'eau prenant sa source dans la commune d'Athie, située à huit kilomètres à l'est de Lucy-le-Bois. Sur les revers de ce petit cours d'eau, les groupes d'habitations de Genouilly, de Provency, de Marcilly (Voir la description du canton de L'Isle-sur-Serein), de la Vaire et enfin de Lucy-le-Bois se sont établis dès les temps les plus anciens. Le ruisseau de Vau-de-Bouche qui, jusqu'à Lucy-le-Bois, avait parcouru un territoire très-découvert, pénètre tout-à-coup dans une contrée couverte de grands bois, au milieu de laquelle il s'est creusé une vallée longue, étroite et d'un aspect très-agreste. Une petite route nouvelle, allant de Saint-Sauveur-en-Puisaye à L'Isle-sur-Serein, suit le fond du vallon qui se termine au-dessous de Voutenay dans la vallée de la Cure. Entre Lucy-le-Bois et Voutenay, c'est-à-dire sur une longueur de près de douze kilomètres, on ne remarque aucune habitation.

Lucy-le-Bois, dit Courtépée, fut donné à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre par Charles-le-Chauve en 859, donation confirmée par Carloman en 884; cette abbaye en a joui en partie jusqu'en 1777, époque où elle fut acquise par M. Bertier fils, intendant de Paris, etc. Une muraille fortifiée entourait le bourg; il n'en reste rien. Quelques maisons anciennes, et notamment un vieux bâtiment nommé le Château, se voient encore dans le vieux quartier haut traversé par un large chemin pavé qui fut suivi, dit-on, durant longues années, par les carrosses et les voitures de roulage allant de Paris à Lyon. Cette vieille route



N° 65. — CHAPELLE DE L'ÉGLISE DE LUCY-LE-BOIS.

suivait à mi-côte le versant des collines et venait descendre vis-à-vis du hameau de Vassy, commune d'Etaules.

« Le château, dit M. l'abbé Fauvet, quoique devenu propriété de plusieurs particuliers qui l'ont approprié à leurs besoins, se reconnaît encore facilement aujourd'hui. C'est une construction qui ne doit guère remonter qu'au commencement du XVIe siècle; l'entrée principale était sur la rue Saint-Martin. A droite, dans la cour, se trouvait la chapelle, etc. »

C'est également vers l'extrémité sud du quartier haut que s'élève l'église, construction datant du XVIe siècle, encore entourée par le cimetière qui est ombragé par de vieux noyers. Le portail, précédé d'un porche, daté de 1643, remonte au XIIe siècle.

« Dans l'année 1763, l'église de Lucy-le-Bois a été reblanchie. M. l'abbé de Saint-Germain, en sa qualité de gros décimateur, a fait la dépense pour le chœur, et les habitants pour la nef. Le clocher a été reconstruit; l'aiguille a été diminuée de vingt-six pieds aux frais de M. l'abbé de Saint-Germain moitié, l'autre supportée par les habitants et forains. » La nef a été reconstruite en 1780.

Une partie de l'église est voûtée en pierre, à nervures ogivales bien appareillées, ainsi que les bas-côtés nord et sud. L'ensemble de l'édifice est élégant (style ogival du XVIe siècle).

M. Guilliaumet, sculpteur à Nevers, a fait pour l'église de Lucy-le-Bois un nombre considérable de travaux de sculpture soit en pierre, soit en bois; différentes parties sont traitées avec beaucoup de finesse.

On remarque, datant du XVIe siècle, des fonts-baptismaux en pierre, style un peu lourd de la Renaissance. Le sanctuaire vient d'être décoré de peintures murales, ornements divers où l'archéologie n'a rien à voir.

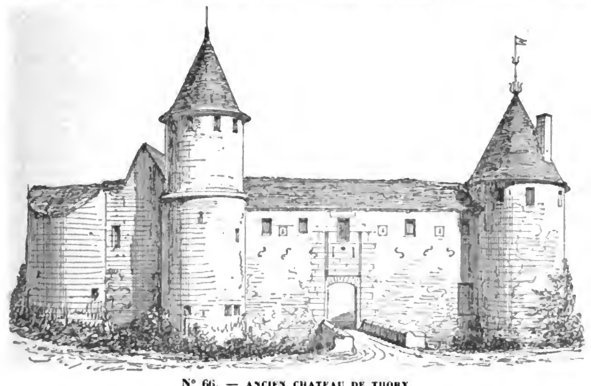
On remarque quelques inscriptions funéraires, notamment celle de M. Etienne Fauvet, curé de Lucy-le-Bois, décédé le 7 juin 1866. M. Fauvet a laissé un manuscrit intitulé : *Notice sur Lucy-le-Bois et spécialement sur mes prédécesseurs.* L'auteur dit : « Les registres de la commune ne remontent pas au-delà de 1600. J'ai pu en retrouver d'autres qui avaient été rejetés comme illisibles. C'est à l'aide de ces lambeaux de registres, de vieux actes, trouvés chez des particuliers et de notes puisées dans les archives d'Avallon, que j'ai pu avoir quelques renseignements antérieurs à 1700. Pour les documents postérieurs à cette date et surtout pour ceux qui commencent à 1789, je les ai puisés dans les registres de la paroisse, dans les notes de mes prédécesseurs, dans les archives de la commune, et principalement dans la mémoire et le cœur de mes vieillards. »

Inscription placée à l'angle du sanctuaire :

ICI REPOSE LE CŒUR DE DAME MARIE-BRIGITTE-JOSEPHINE-CHARLOTTE, BARONNE DE PLUNKETT, VEUVE DE MESSIRE FRANÇOIS-JEAN, MARQUIS DE CHASTELLUX, NÉE LE VIII SEPTEMBRE M.DCC.LIX. — D'APRÈS SES DERNIÈRES VOLONTÉS SON CŒUR A ÉTÉ DÉPOSÉ DANS CETTE ÉGLISE COMME GAGE DE SON AFFECTION POUR LES HABITANTS DE LUCY-LE-BOIS. PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

Une grande chapelle, construite en 1867 et contiguë au côté nord de l'église, est destinée à servir de sépulture à la famille de Chastellux.

La résidence de cette branche de la famille de Chastellux, établie à Lucy-le-Bois depuis peu d'années, est située à l'extrémité nord-ouest de



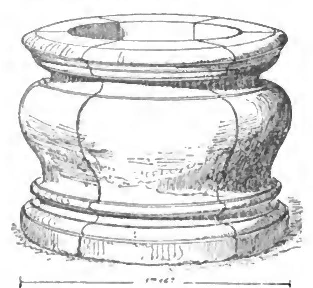
N° 66. — ANCIEN CHATEAU DE THORY.

la longue rue bâtie sur le bord de la grande route moderne. C'est une assez vaste habitation, datant du siècle dernier, précédée d'une avant-cour ombragée par des tilleuls d'une beauté remarquable.

Thory et Bourg-Moreau sont deux hameaux contigus dépendant de la commune de Lucy-le-Bois. Une route conduisant à L'Isle-sur-Serein les traverse ; la distance de Lucy-le-Bois à Thory est de 1,500 mètres.

Ces deux hameaux, adossés aux pentes d'une assez haute colline, se sont établis aux abords de belles sources, ainsi d'ailleurs que Lucy-le-Bois. Dès l'an 1240, on voit un Guillaume de Thory, compté parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Reigny. Aujourd'hui encore, Thory a conservé un manoir seigneurial assez curieux à visiter, parce que les dispositions ou distributions habituelles des petits châteaux ou maisons-fortes, durant le moyen âge, s'y retrouvent à peu près complètement.

Le dessin que nous donnons (n° 66) montre la façade de l'entrée précédée d'un assez large fossé. Ce bâtiment n'est que l'un des côtés d'une cour carrée intérieure, laquelle est bordée au midi et au nord de corps de logis s'appuyant à deux autres tours que notre dessin ne laisse pas voir. On remarque la galerie en charpente de la courtine de l'ouest au-dessus du pont-levis ; on remarque aussi la margelle d'un ancien puits, XVIe siècle. Ce petit manoir, occupé en partie par un fermier, appartient à la famille de Trébons.



N° 67. — PUITS DU CHATEAU DE THORY.

Les habitants de Thory, désireux de posséder une église, se sont adressés à M. Emile Amé, qui leur donna les plans d'un petit édifice remarquable par la sûreté d'imitation des chapelles du XIIIe siècle. L'église de Thory, commencée en 1848, fut terminée en 1852 aux frais de la population locale, c'est-à-dire par souscriptions et prestations de la part de tous les habitants. Le clocher manque encore, ainsi que diverses parties de l'ameublement ou décoration de l'église.

La population de Lucy-le-Bois était, en 1806, de 954 ; en 1826, de 910 ; en 1846, de 1,014.

MAGNY-LÈS-AVALLON.

Village situé près de la route impériale de Paris à Chambéry. — Pop. : 1,115 habitants. — Superficie : 3,075 hectares. — A 7 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Germain, 31 juillet.

Hameaux : La Charbonnière ; — Estrée ; — Marrault ; — Méluzien ; — Le Moulin-Cadoux ; — Le Plessis ; — La Tuilerie ; — Les Berlins.

Plusieurs chemins conduisent d'Avallon à Magny ; le plus pittoresque suit la vallée du Cousin et le vallon de Charbonnière. Un chemin plus direct passe par Chassigny. Enfin la grande route d'Avallon à Saulieu peut être suivie presque jusqu'à Magny. Nous décrivons rapidement cette route, la seule que puissent prendre les voitures.

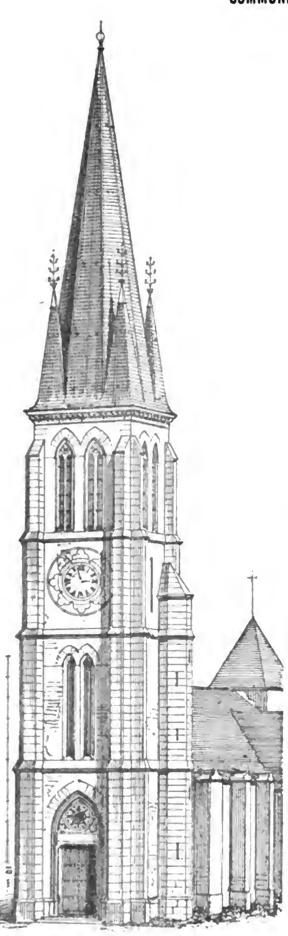
Après avoir suivi la rue du faubourg de Saint-Martin, la route tourne subitement sur la droite pour longer l'ancienne chaussée du vaste étang des Minimes, aujourd'hui cultivé. La route, toujours bordée d'ormes, monte jusqu'à la 54e borne kilométrique d'Auxerre ; de ce point, élevé de 284 mètres (100 mètres au-dessus du Cousin), la vue s'étend sur une assez vaste étendue des environs d'Avallon. On remarque les châteaux de Sauvigny-le-Bois et de Montjalin, plusieurs grands villages et de nombreux hameaux ; quelques bouquets de bois et de vastes champs de culture, s'étendant vers la région du nord, contrastent vivement avec la contrée montagneuse et couverte de forêts qui occupe toute la région du midi.

Après avoir dépassé le hameau de Chassigny et traversé le vallon de Cerce qui se joint à la vallée du Cousin au hameau de Méluzien, dont nous avons décrit la pittoresque situation, la route que nous suivons rejoint l'ancienne grande route venant directement de Lucy-le-Bois. La construction de cette route donna lieu à de nombreux débats, analysés avec sagacité par M. Dey, dans sa notice sur les grandes routes du département de l'Yonne.

Au hameau de Cerce, composé seulement de quelques maisons, se trouvait autrefois une léproserie dépendante de l'abbaye de Marcilly (voir la notice de Provency). A l'angle d'une petite auberge commence une route allant directement à Guillon.

Du hameau de Cerce une descente rapide arrive à la chaussée de l'ancien et profond étang Tobie, puis on s'avance en ligne directe au milieu d'une contrée très-découverte sur la gauche, très-boisée sur la droite, vers Cussy-les-Forges, en laissant à peu de distance, à gauche, les hameaux de La Tuilerie et de Charbonnière.

De bons chemins qui étaient encore il y a peu d'années entrecoupés de larges flaques d'eau croupissantes et de tas de pierres, traversent le village un peu éparpillé de Magny, *Magniacus* au IXe siècle. Les maisons qui, pour la plupart,



N° 68. — CLOCHER DE MAGNY.

sont encore couvertes en chaume, présentent un aspect assez pauvre.

A peu de distance d'un petit vallon rocheux, où prend naissance un filet d'eau, s'élève l'église entourée par le cimetière et qui était précédée d'un porche d'ordre dorique, daté de 1786. Ce porche, qui a été démoli en 1864 pour être remplacé par la haute tour actuelle, avait été construit d'après les dessins de Pierre-Jean Guillemot, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées à Dijon. La nef fut reconstruite à cette même époque d'après le même architecte; le devis, daté de 1778, est évalué à 17,859 l. 12 s. C'est une construction lourde et très-écrasée. La bénédiction de la construction nouvelle eut lieu le 31 juillet 1782, par les soins de M. Gaspard-François Béthenon, curé de Magny.

Le dessin que nous donnons ici du nouveau clocher de Magny devra suppléer à une longue description. C'est une construction remarquable et qui atteint 45 mètres d'élévation. M. Tircuit, architecte, en a donné les plans; le devis, daté du 19 mars 1864, est évalué à 33,447 fr. L'œuvre tout entière, entreprise aux frais de la commune, a été terminée en 1867.

On voit dans le chœur, qui est voûté en pierre, fin du xve siècle? l'inscription suivante sur marbre noir :

CY GIT MESSIRE JAQUES DE GANAY, CHEVALIER SEIGNEUR DE MARAULT, MAGNY ET DÉPENDANCES, CONSEILLER DU ROY, CHEVALIER D'HONNEUR EN LA CHAMBRE DES COMPTES DE BOURGOGNE ET BRESSE, LEQUEL EST DÉCÉDÉ LE VIII AOUST M. DCC. XLIII (1743) ET A FONDÉ EN CETTE ÉGLISE UN ANNIUERSAIRE TOUS LES ANS A PERPÉTUITÉ. PRIEZ POUR LE REPOS DE SON AME.

Jacques de Ganay avait quatre-vingt-un ans; il avait acquis, en 1716, la terre de Marrault, seigneurie importante dont nous parlerons plus loin.

L'ancienne cloche, replacée dans la tour nouvelle, porte l'inscription suivante :

HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE FRANÇOIS DE LA GRANGE, CHEVALIER, COMTE DE MALIGNY; HAUTE ET PUISSANTE DAME, MADELEINE LE BOURGEOIS DE CRÉPY, RELICTE (sic) DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR ACHILLE D'ANSSIENVILLE DE BOURDILLON, CHEVALIER, VICOMTE DES BORDES, MAGNY, MARRAULT ET DÉPENDANCES. MM. ANTOINE BRUCHEMER PRÊTRE CURÉ. MATHIEU SANTIGNY D'ETRÉES, JEAN CHARTRAIRE DU DIT MAGNY, JEAN BONARD DU DIT MARRAULT, TOUS PROCUREURS FABRICIENS ET MAITRE SIMON DELANGRE SERGENT GÉNÉRAL DEMEURANT AUDIT MAGNY. 1645.

Près de l'église s'élève la maison communale construite en 1835. Les archives de la commune ont conservé quelques documents intéressants et aussi les plans de restauration de l'église dessinés avec un très-grand soin. On voit aussi les plans du pont du Moulin-Cadoux, dressés en 1788 et signés Caristie. Les archives ont été mises en ordre par M. Hérardot, instituteur.

La voie romaine d'Agrippa, entre Saulieu et Avallon, passe à Magny et descend par le vallon

rocheux de Creuseau, dominé par le bois d'Amont, dans la vallée de Charbonnière. On remarque dans le fond du vallon les débris d'une construction romaine présentant une forme carrée ayant 13 mètres de côté, et décrite avec soin par M. Ragon (Bulletin d'Avallon, 1862). A 100 mètres plus loin, on traverse le petit cours d'eau de Charbonnière; on nomme cet endroit le Pas-de-Saint-Germain, en mémoire du passage du corps de l'illustre évêque d'Auxerre.

Le territoire de la commune de Magny a une étendue considérable; on compte près de onze kilomètres d'une extrémité à l'autre de la commune : de l'Etang-du-Dessus de Marrault au hameau de Charbonnière.

Charbonnière, *Carbonneriæ* au xiie siècle, et la Tuilerie-de-Charbonnière sont deux hameaux importants, traversés par la route d'Avallon à Guillon.

Vers l'extrémité opposée de la commune, le hameau de Marrault mérite d'être visité. De Magny, un bon chemin y conduit : la distance est de 4 kilomètres. Ce chemin traverse la profonde et pittoresque vallée du Cousin, vers l'un des points les plus curieux à explorer. Le Pont-Cadoux a été reconstruit, en grande partie, aux frais des habitants de la paroisse, en 1790; il est composé de trois arches en plein-cintre, et coûta 22,064 francs.

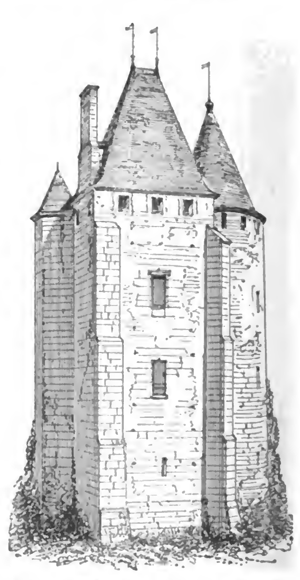
Marrault, hameau important, traversé par la route d'Avallon à Quarré-les-Tombes, avait autrefois un château-fort relevant en fief du château d'Avallon; ce château, dont M. l'abbé Baudiau a nommé tous les possesseurs successifs dans son *Histoire du Morvand*, et qui fut reconstruit vers 1718, par Jacques de Ganay, appartient à M. Guiard; il est situé d'une manière très-pittoresque, sur le revers d'une colline rocheuse dominant les étangs, lesquels alimentent un cours d'eau allant se jeter dans le Cousin.

Une partie de la poterne du vieux château existe encore, en voici une esquisse : xive siècle(?) La grosse tour dont parle l'abbé Courtépée est démolie. Nous en donnons un plan et un dessin d'après Caristie.

Cette grosse tour fut construite par les Jaucourt, famille puissante de la Bourgogne et dont les possessions étaient immenses. « Quatorze forteresses, appartenant à Jean de Jaucourt, furent im-



N° 70. — POTERNE DE MARRAULT.



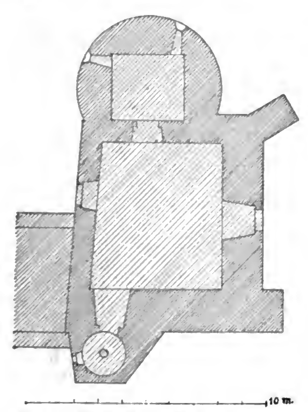
N° 71. — TOUR DE MARRAULT. (Coll. Caristie).



N° 69. — CHATEAU DE MARRAULT.

pitoyablement rasées par ordre de Louis XI; on n'épargna que les tours de Marrault et du Vault-de-Lugny parce qu'elles faisaient partie du diocèse d'Agnès de La Trémouille, veuve de Philibert de Jaucourt. » (Ernest Petit).

La tour de Marrault, conservée par Jacques de Ganay lorsqu'il reconstruisit à la moderne le vieux château, était inhabitée à l'époque de la Révolution; elle fut démolie pour en utiliser les matériaux qui étaient fort beaux, cause habituelle de la démolition des anciens châteaux et dont la belle tour du château dite la Tour-de-Prey offre un nouvel exemple. (Voir la description du canton de L'Isle.)



N° 72. — PLAN DE LA TOUR. (Coll. Caristie).

Le château et les étangs de Marrault, avons-nous dit déjà, sont le but d'une excursion très-facile, soit en suivant le cours du Cousin, soit en traversant les grands bois d'Avallon. Excepté durant la saison d'été, les étangs de Marrault, qui s'étendent sur une longueur qui dépasse 2 kilomètres, se maintiennent à un niveau élevé qui permet de reconnaître leur vaste étendue. Un moulin a été établi sur le revers d'une épaisse chaussée que suit dans toute sa longueur la route d'Avallon.

Le terrain granitique de Marrault, dit M. Gustave Cotteau, mérite un examen tout particulier : sur quelques points il passe au gneiss et contient des cristaux de feldspath d'une grande dimension. C'est dans cette roche que se trouve un filon de porphyre rouge quartzifère chargé de cristaux de pinite; il s'étend sur une longueur de 4 à 5 kilomètres, de Marrault à Magny; il est surtout très-apparent au Moulin-Cadoux, à l'endroit où il traverse la rivière. Dans les escarpements que présentent les deux rives, le filon, suivant les observations de M. Moreau, d'Avallon, atteint vingt mètres de largeur.

Le vieux chemin qui nous ramène à Avallon s'avance en ligne directe pour gravir la montée que la route nouvelle contourne habilement aussitôt après avoir franchi le vallon boisé de Marrault. Laissons cette route nouvelle se prolonger en pente régulière au milieu d'immenses bois, et prenons pédestrement le vieux chemin, plus accidenté et plus court, qui nous mène directement aux PANATS, belle résidence de campagne appartenant à M. Thibault, située sur le penchant d'une colline dominant les rives du Cousin. Les Panats ou Pannas, composés de deux corps de logis, furent construits, vers 1772, par Etienne Mynard, sur l'emplacement d'un ancien manoir.

Si, au lieu de revenir à Avallon par la route nouvelle ou le vieux chemin, plus direct, on préfère s'engager, mais à pied seulement, dans l'étroite vallée qui, des étangs de Marrault, aboutit à la vallée du Cousin, vers l'un des brusques contours de cette tortueuse rivière; si, encore, on ne craint pas d'allonger le chemin d'environ deux kilomètres, on peut, à la sortie de Marrault, reprendre le chemin conduisant à Magny et le suivre jusqu'au pont du Moulin-Cadoux. De ce moulin jusqu'à Méluzien, la vallée présente les sites les plus agrestes et les sinuosités les plus nombreuses. Mais cette dernière partie du trajet n'est praticable que pour les piétons. Le sentier, lorsqu'il n'est pas obstrué par les ronces et les épines, est intercepté par de nombreux bancs de rochers plongeant dans la rivière. Très-souvent, ce même petit sentier sert de lit à une foule de petites sources qui, arrivées dans de nombreuses et étroites prairies, y forment des marécages désignés dans le Morvan sous les noms significatifs de « mouilles » et de « patouilles. »

Les grands bois qui recouvrent une partie de la vallée bordent presque sans interruption les rives du Cousin, dont le cours rapide est souvent resserré entre de grands bancs de rochers. Nous signalerons surtout les pittoresques escarpements du Crot-de-la-Foudre. On arrive enfin à Méluzien que nous connaissons déjà.

Signalons encore un autre hameau important dépendant de Magny, nommé ESTRÉE, *Strata*, et bâti près de la voie romaine d'Autun à Sens, à peu de distance d'une petite source.

La population de Magny était, en 1806, de 744; en 1826, de 950; en 1846, de 1,064.

MENADES.

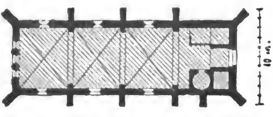
Village traversé par la route d'Avallon à Tannay (Nièvre). — Pop. : 208 habitants. — Superficie : 571 hectares. — A 11 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Nicolas, 6 décembre.

MENADES, situé aux abords de plusieurs sources,

occupe le centre d'un territoire découvert, très-ondulé et monotome d'aspect. Des défrichements successifs ont éloigné la lisière des bois qui, cela ne semble pas douteux, recouvraient autrefois la plus grande partie du territoire. L'ensemble des habitations n'offre rien de particulier à signaler. Sur le côté d'une place publique assez vaste s'élève l'église, construction insignifiante à l'extérieur mais dont l'aspect intérieur est assez remarquable par le bon style de son ornementation qui date du XIVe siècle.

La nef voûtée en pierre à nervures ogivales est très-régulière ; en voici un plan.



N° 73. — PLAN DE L'ÉGLISE.

Le cimetière est contigu à l'église du côté du midi. Du côté opposé, vis-à-vis de la maison communale, on remarque un lavoir d'assez grande dimension.

A cent pas au sud de l'enceinte, maintenant démolie, de Menades, on remarque un petit groupe d'habitations nommé le Castel, et situé aux abords de plusieurs petites sources.

L'une de ces maisons conserve encore quelques vestiges de son état primitif, comme petit castel ou maison-forte, datant du XVe siècle et ruiné depuis longtemps.

Dans diverses parties du territoire assez restreint de Menades, on remarque des traces de constructions fort anciennes, pouvant même peut-être remonter à l'époque de l'occupation romaine. Ce territoire d'ailleurs est contigu à la contrée boisée qui renferme tant de débris romains et dont le groupe d'habitations antiques du bois des Chaniats ou Chagniats occupe le centre en quelque sorte.

(Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes).

La population de Menades était, en 1806, de 168; en 1826, de 187; en 1846, de 198.

PONTAUBERT.

Village situé sur les rives du Cousin, traversé par la route d'Avallon à Clamecy. — Pop. 503 habitants. — Superficie : 391 hectares. — A 4 kil. d'Avallon.

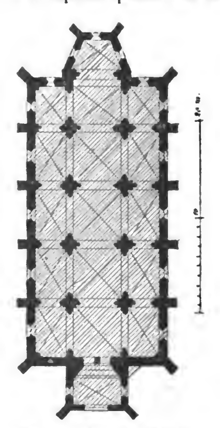
Fête patronale : la Nativité, 8 septembre.

Hameaux : Champien ; — Orbigny.

On traverse la rivière sur un pont moderne de trois arches en pierre. L'ancien pont, qui donna son nom au village, aurait été construit par Aubert ou Albert, comte d'Avallon, au IXe siècle, dit l'abbé Courtépée.

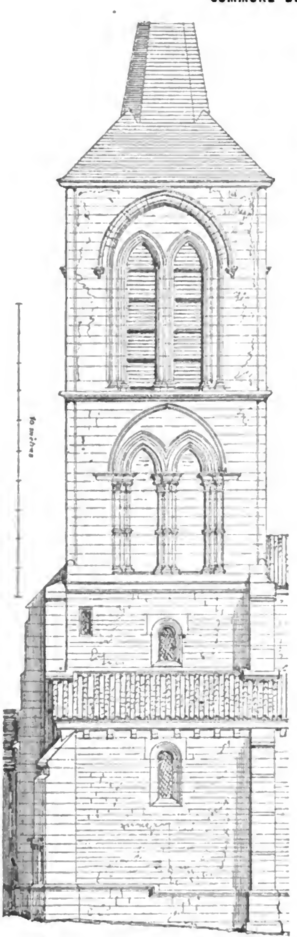
C'est aux abords du pont qu'aboutit, venant d'Avallon, un pittoresque et délicieux chemin tracé le long de la rive droite de la rivière et passant à la base des grandes roches escarpées du parc d'Orbigny. Nous avons déjà signalé, article d'Avallon, cette charmante promenade.

Le village de PONTAUBERT, *Pons Alberti* au XIIe siècle, bâti sur la pente d'un pli de terrain, possède l'une des plus intéressantes églises de l'Avallonnais. Cet édifice a été l'objet d'études archéologiques assez importantes et le sujet d'une publication de dessins relevés avec le plus grand soin par M. Emile Amé. Toutefois, c'est plutôt par l'ancienneté et l'homogénéité de son style architectural, que par la beauté de son ornementation, que l'église de Pontaubert a motivé l'attention des archéologues allant à Vézelay étudier l'un des plus étonnants édifices religieux de la France. L'église, dont nous donnons ici le plan, date presque tout entière des premières années du XIIIe siècle. Très-peu modifiée depuis cette époque si brillante de l'architecture française, elle peut donner une idée exacte de la disposition primitive des toitures,



N° 74. — PLAN DE L'ÉGLISE.

lesquelles sont peu inclinées et formées de tuiles creuses, ainsi qu'elles n'ont pas cessé d'être établies dans toutes nos provinces du Midi et une partie de celles de l'Est et du Centre. Nos plus importantes églises de la haute Bourgogne étaient recouvertes de toitures plates ainsi qu'elles sont encore d'ailleurs à Tournus et dans toute la région sud de la Bourgogne. Nous aurons bientôt, à



N° 75. — CLOCHER DE PONTAUBERT.

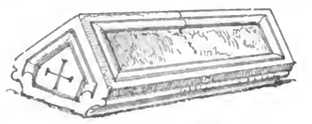
Vézelay, l'occasion de retrouver, sur une vaste étendue, le même genre de toiture qui n'est plus, depuis longtemps, usité dans l'Auxerrois, le Sénonais et toutes les provinces du nord.

Nous nous bornerons à signaler le portail en plein-cintre élégant, à fines et nombreuses moulures, mais dont les sculptures « la Vierge et l'Enfant-Jésus » et aussi plusieurs statuettes très-mutilées sont d'un style médiocre. On remarque les voûtes du porche (XVe siècle); la tour carrée du clocher (XIIIe siècle); le portail latéral sud, etc. A l'intérieur, la nef et ses bas-côtés voûtés en pierre, sans nervures, s'appuient sur de beaux chapiteaux à larges tailloirs. L'ensemble est très-monumental et présente beaucoup de régularité (style du XIIIe siècle). D'importants travaux de restauration ont rendu à cette église sa beauté primitive.

Le plan et les dessins que nous donnons ici remplaceront une description qui, selon nous, est toujours trop longue sans être jamais assez explicative.

L'église de Pontaubert mériterait assurément d'être dessinée dans son aspect perspectif intérieur; mais ces sortes de dessins ne rendant que d'une manière peu satisfaisante les dimensions réelles des édifices, nous nous sommes abstenu en général de nous en servir.

On remarque à côté du porche le couvercle en pierre d'une tombe provenant de l'ancien cimetière,



N° 76. — ANCIEN TOMBEAU.

lequel était contigu à l'église et dont l'emplacement est transformé en place publique ombragée de tilleuls et décorée d'une fontaine.

Durant le XVIe siècle, l'église et le village de Pontaubert furent fortifiés ; c'est de cette époque que datait la muraille défensive qui surmontait le côté latéral nord de l'église. On remarque également quelques maisons datant du moyen âge.

En étudiant la géologie des environs d'Avallon, nous sommes venus à Pontaubert par la vallée sauvage et pittoresque du Cousin; nous avons insisté alors sur l'intérêt que présentent ses arkoses, et nous renvoyons à la description que nous avons donnée (page 28).

Au-delà de Pontaubert, la route traverse une vallée fertile arrosée par un petit cours d'eau allant se jeter dans le Cousin au Vault-de-Lugny ; elle s'avance ensuite au milieu d'une contrée ondulée, dominée au nord par de hautes collines couronnées par des bois et dont les versants sont recouverts d'un riche vignoble.

On aperçoit au sud-ouest, au sommet d'un pli de terrain, l'église isolée d'Island-le-Saulçois.

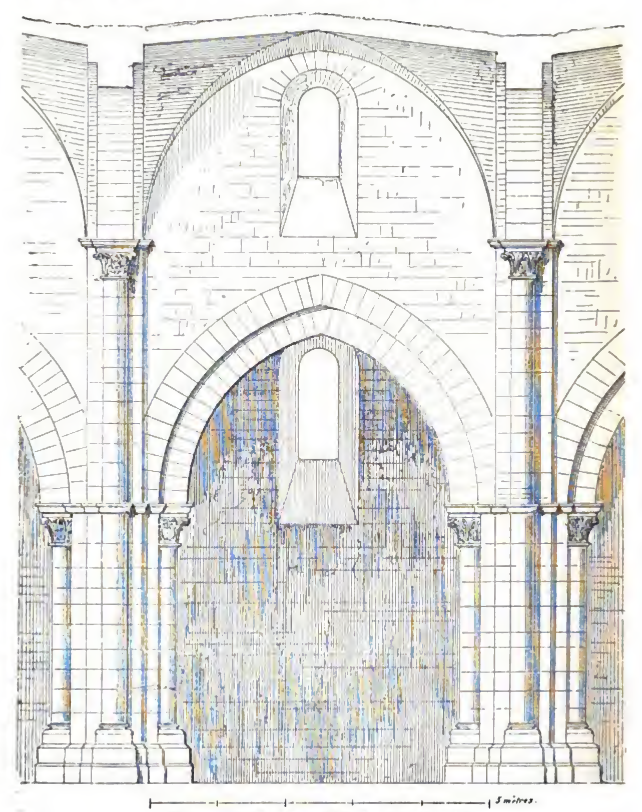
CHAMPIEN, *Campo Pagani* au XIIe siècle,

fait partie presque tout entier de la commune d'Avallon. Dans ce hameau, dont l'origine remonte à l'époque romaine, on remarque une maison de campagne appartenant à la famille Raudot.

Il y avait autrefois une maison-forte appartenant à l'abbaye de Vézelay.

Orbigny, *Orbigniacum* au XIIe siècle, qui a été cité déjà page 60, domine le chemin de Pontaubert à Avallon par la vallée.

En quittant Pontaubert, on traverse le Cousin sur un pont de pierre de trois arches; ici, on s'arrête étonné et charmé par l'aspect du paysage. Si, dans la vallée de la Cure, entre Saint-Moré et Arcy, nous avons admiré de grandes roches cal-



N° 77. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE PONTAUBERT.

caires, nous admirons maintenant de beaux rochers de granite. Les eaux roulant de roches en roches, entraînées avec une rapidité extrême, font un bruit qu'on ne se lasse jamais d'entendre. Hâtons-nous de quitter la grande route qui, au-delà du pont, monte par une pente tortueuse et rapide entre les flancs de rochers taillés pour son passage, et prenons un petit chemin qui longe bientôt, pour ne plus la quitter, la rive droite du torrent. Plus nous avançons dans cette gorge étroite, plus les rochers s'élèvent et se découpent d'une manière pittoresque. On laisse, à droite, les bâtiments d'une petite papeterie et bientôt on arrive à l'un des endroits les plus sauvages de cette vallée, bordé à droite par un grand bois et à gauche par des masses de granite se dressant à pic au-dessus du chemin; plusieurs sommets escarpés atteignent une élévation de plus de 30 mètres. Çà et là des éboulements de roches sont venus rouler jusque dans le torrent qui, en les franchissant, forme de charmantes cascades. On continue à s'avancer au milieu de cette âpre et pittoresque vallée, plus profonde et plus ombragée à mesure que l'on suit les sinuosités du petit chemin qui nous guide et nous amène, après un parcours de près de 3 kilomètres, à un dernier détour, où nous trouvons des moulins, des tanneries, des usines, enfin tous les signes du voisinage d'une ville. En effet, après avoir dépassé un énorme rocher nous apercevons la tour de l'Horloge d'Avallon et bientôt après, les belles terrasses ombragées qui dominent la vallée dans laquelle, ainsi que nous l'avons dit, l'industrie est venue s'établir.

La population de Pontaubert était, en 1806, de 541; en 1826, de 556; en 1846, de 513.

SAUVIGNY-LE-BOIS.

Village situé sur le penchant d'une colline. — Pop. 721 habitants. — Superficie : 1,534 hectares. — A 4 kil. d'Avallon.

Traversé par la route ancienne d'Auxerre à Autun, la route d'Avallon à Tonnerre et la route d'Avallon à Aisy.

Fêtes patronales : saint Vincent, 22 janvier, et saint Jean, 24 juin.

Hameaux : Bierry-Bas; — Bierry-Haut; — Etaules-le-Haut; — Faix; — Marre; — Montjalin; — le Pont-de-Cerce; — Saint-Jean.

Le hameau important de Bierry occupe un territoire ondulé aux abords d'une fontaine qui arrose quelques prairies, passe sous le pont de Cerce et se creuse un vallon assez profond dans les bois avant de se réunir au cours d'eau de la petite vallée de Charbonnière.

Etaules-le-Haut, situé dans une jolie vallée, est contigu à Etaules-le-Bas, qui possède un petit château seigneurial entouré de beaux ombrages appartenant à la famille Baudenet, d'Avallon, et dont nous avons parlé à l'article d'Etaules, p. 65.

Montjalin est situé sur le sommet d'une haute colline, à l'extrémité de la commune, d'où la vue se développe sur une immense étendue de territoire. Montjalin, *Monte-Jalen* au XIIe siècle, avait un manoir assez important et entouré de fossés pleins d'eau, près de l'emplacement duquel le château actuel a été bâti et qui appartient à la famille Cordier.

Cette belle habitation, reconstruite peu de temps avant la Révolution, occupe le point culminant de la contrée (310 mètres au-dessus de la mer.) La vue panoramique s'étend à une distance infinie, dans la direction du sud-est notamment, et plane sur une vaste étendue du territoire découvert de la Côte-d'Or et des montagnes boisées du Nivernais et du Morvan de Saulieu. Un parc bien boisé abrite le château des vents du nord-est.

Cerce, *Sarces* au XIIIe siècle, qui avait une léproserie dépendant de l'abbaye de Marcilly, commune de Provency, est un hameau situé à l'embranchement de la route ancienne d'Auxerre à Autun par Sauvigny-le-Bois. Cet itinéraire, qui laissait Avallon à plus de quatre kilomètres à l'ouest, fut l'objet de longues négociations contradictoires que la rectification de la route d'Auxerre à Avallon par la vallée de la Cure, termina forcément en faveur d'Avallon.

Sauvigny-le-Bois, *Salvigniacum* au XIIIe siècle, est situé à la base d'une haute colline couronnée par des bois assez étendus et que traverse la route d'Avallon à Noyers.

L'église, reconstruite en partie en 1833, vient d'être complétée par la reconstruction dans le style du XIIIe siècle de l'avant-nef ou porche au-dessus duquel s'élève un clocher terminé en flèche. Cette reconstruction, terminée en 1867, a été faite sur les dessins de M. Tircuit, d'Avallon, et dans le style architectural de l'église ancienne et sur l'emplacement du chœur ancien.

Dans la chapelle du côté nord on remarque plusieurs inscriptions funéraires gravées sur des dalles de pierre (les mêmes inscriptions en latin se voient scellées dans la muraille); elles sont relatives à divers membres de la famille de Bertier.

Dans la chapelle du midi se trouve l'inscription funéraire de Anne-Denise-Thérèse Michaut de La Tour de Crescia, décédée à Montjalin en 1828 ; et une inscription concernant des messes qui doivent être dites pour Mlle de Fresne de Sully. (Sully est un hameau de la commune de Saint-Brancher, du canton de Quarré-les-Tombes). Signalons encore une chaire en style du XVe siècle par M. Guilliaumet, sculpteur de Nevers.

Le château de Sauvigny, adossé à de beaux ombrages, sur le penchant de la colline, est une construction élégante datant des premières années de l'Empire faite d'après les dessins de Caristie ; le château ancien, qui appartenait aux seigneurs de Montréal, devint la possession de diverses familles avant d'être acquis par Louis-Bénigne-François Bertier, chevalier de Saint-Louis, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, surintendant des maison, finances et affaires de la reine, intendant de justice, police et finances de la généralité de Paris, dans la famille duquel il est resté.

Vers l'extrémité du parc boisé de Sauvigny, on

remarque, à la bifurcation des routes d'Auxerre et de Tonnerre, une belle croix de pierre sur le piédestal de laquelle on lit l'inscription suivante :

CETTE CROIX EST ÉRIGÉE A LA PLACE DE CELLE QUI FUT DONNÉE EN 1346 AVEC LE TERRAIN ENVIRONNANT A NOTRE-DAME-DE-BON-REPOS DE MARSILLY, EN MÉMOIRE DU MIRACLE OPÉRÉ PAR LA SAINTE VIERGE, EN 1240, A MARSILLY. — ÉRIGÉE PAR ALPHONSE, COMTE DE BERTIER, ET DAME MARGUERITE DE SUZENET, COMTESSE DE BERTIER. — BÉNITE PAR MGR V.-F. BERNADOU, ARCHEVÊQUE DE SENS, LE 24 JUIN 1868.

L'ancienne croix est indiquée dans les Cartes de Cassini sous le nom de Croix de Pissechien, dénomination populaire déjà usitée au XIIIe siècle. (Voir l'article de Provency.)

La route d'Avallon à Aisy, en quittant Sauvigny-le-Bois, monte au hameau de FAIX pour atteindre un assez large plateau, d'où la vue s'étend sur un vaste panorama, et qui domine de 200 mètres le cours du Cousin. Sur le revers de ce plateau on découvre de loin le hameau et le château de MONTJALIN, appartenant à M. Cordier.

La route contourne plus loin le flanc ondulé et rapide de pente de ce plateau pour s'avancer ensuite en ligne droite vers Montréal.

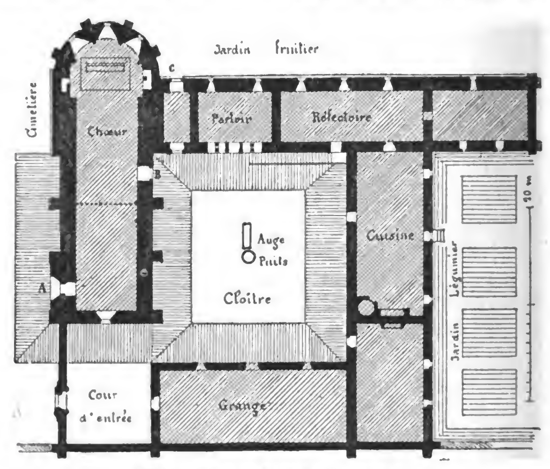
PRIEURÉ DE SAINT-JEAN.

Un chemin, traversant un bois taillis, conduit directement à la ferme de Saint-Jean, distante de 800 mètres de Sauvigny-le-Bois au sud.

« Le prieuré, appelé Saint-Jean-des-Bons-Hommes, est tout proche le village de Sauvigny-le-Bois qui est de l'ordre de Saint-Etienne de Grandmont, possédé à présent par un religieux dudit ordre. Les bâtiments et l'église sont en bon état et ils sont environnés de tous côtés par un bois de haute futaie et taillis de la contenance d'environ 80 arpents dont la coupe pourrait rendre de XII à XV c. l. et est le revenu dudit prieuré mil livres par an. » (Bibl. de Dijon).

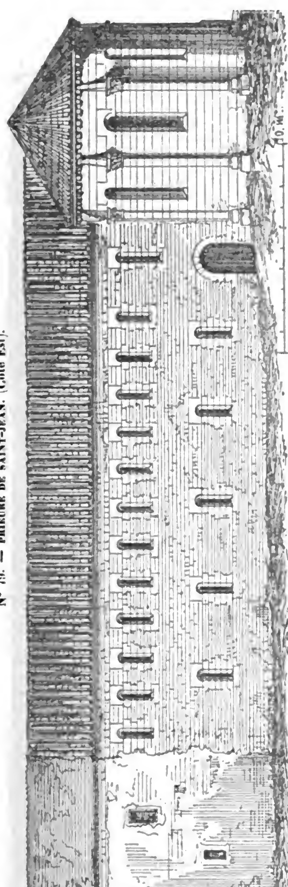
Voici maintenant ce que dit l'abbé Courtépée : « Prieuré de Saint-Jean-les-Bons-Hommes, ordre de Grandmont, dans un bois où, en 1280, étaient 13 moines, maintenant aucun; c'était une annexe de Vieuxpoux, diocèse de Sens. C'est aujourd'hui un prieuré commandataire fondé par Ansério de Montréal en 1210. »

Le prieuré de Saint-Jean, plus heureux que beaucoup de grandes abbayes, ne fut pas démoli après la Révolution ; les bâtiments, transformés en métairie, étaient encore à peu près entiers en 1846, époque où un incendie dévora les toitures, les planchers et les boiseries intérieures des corps de logis non voûtés. Le dommage fut considérable, et surtout bien regrettable sous le rapport archéologique. Le vieil édifice fondé par Ansério de Montréal eût résisté encore pendant des siècles aux atteintes des intempéries des saisons, tant la construction fut faite avec soin, intelligence et solidité. Les murailles non atteintes par le feu semblent avoir été terminées depuis quelques jours

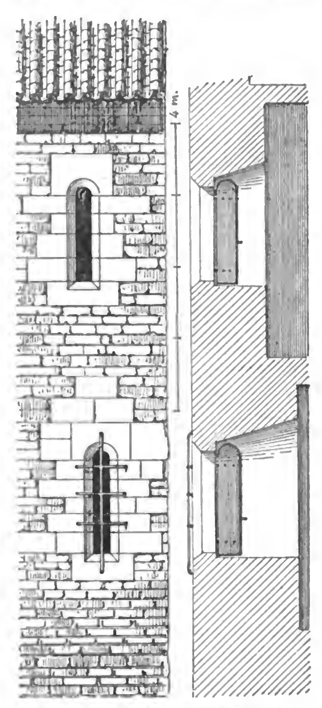


N° 78. — PLAN DU PRIEURÉ DE SAINT-JEAN.

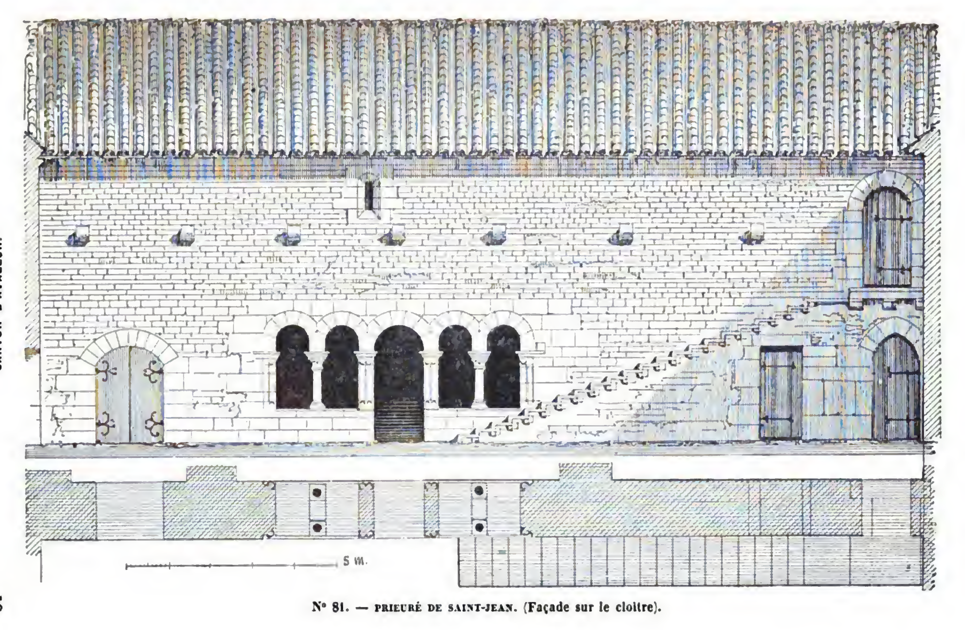
seulement par les plus habiles ouvriers de notre temps. Nous avons dessiné sous ses différentes faces ce vieil et curieux édifice, modèle d'architecture monastique. Le style des premières années du XIIIe siècle se montre ici dans toute sa simplicité et sa rectitude d'appareil. La mise en œuvre de la maçonnerie est irréprochable; une seule lézarde se découvre au milieu de ces belles murailles, elle date de l'incendie de 1846. Dans notre dessin, montrant le côté du levant du grand corps de logis donnant sur le bois taillis qui préservait des vents du nord le jardin du prieuré et que nous donnons dans son état actuel, on remarque la reconstruction du bâtiment du côté gauche. Ce bâtiment, retouché à diverses époques,



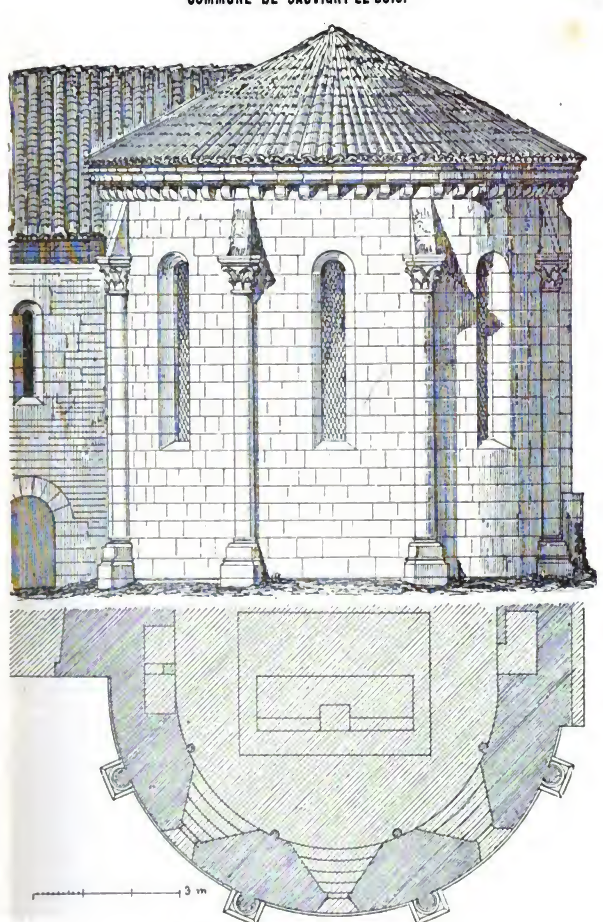
N° 79. — PRIEURÉ DE SAINT-JEAN. (Côté Est).



N° 80. — APPAREIL DE LA CONSTRUCTION.



N° 81. — PRIEURÉ DE SAINT-JEAN. (Façade sur le cloître).

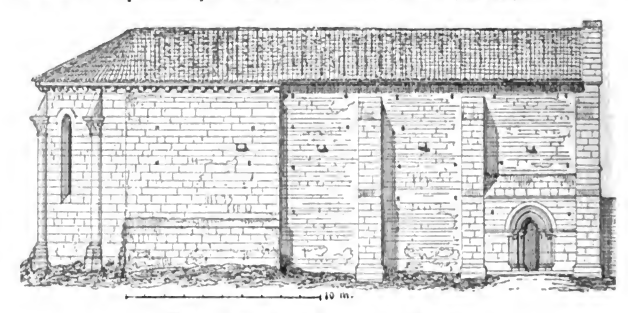


N° 82. — ABSIDE DE LA CHAPELLE DE SAINT-JEAN.

est très-mutilé et sert de logement au fermier. Notre petit plan d'ensemble montre la disposition des autres corps de logis qui fermaient de tous côtés le préau ou cloître du prieuré. Plusieurs dessins de détails feront connaître, mieux qu'une description, la disposition des différentes parties de cet édifice qui, malheureusement, ne put passer dans la possession du Père Muard, le futur fondateur de la Pierre-qui-Vire, lequel, dès l'année 1844, avait « déjà fait des tentatives pour acheter l'ancien couvent de Saint-Jean, près d'Avallon » dit M. l'abbé Henry.

Au moyen âge, des tuileries très-importantes dépendaient du prieuré de Saint-Jean. Le sol n'a pas cessé d'être exploité pour la fabrication des terres cuites.

La population de Sauvigny était, en 1806, de 685; en 1826, de 740; en 1846, de 778.



N° 85. — CHAPELLE DE SAINT-JEAN. (Côté Nord).

SERMIZELLES.

Village situé en partie le long de la rive droite de la Cure. — Pop. 342 habitants. — Superficie : 701 hectares. — A 12 kil. d'Avallon.

Fête patronale : la Nativité, 8 septembre.

Hameau : La BROSSE-CONCHE, groupe important d'habitations, situé sur la rive gauche de la Cure et traversé par une route allant à Châtel-Censoir.

Sermizelles, station du chemin de fer de Cravant aux Laumes, est traversé par la route d'Auxerre à Avallon.

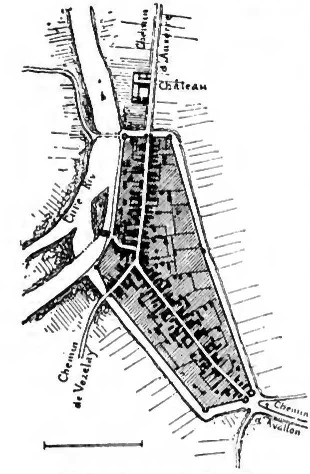
La route d'Auxerre à Vézelay se détache de la route d'Avallon à moins d'un kilomètre de Sermizelles. Elle s'avance en ligne droite dans la direction de l'ouest pour aboutir à un très-beau pont de pierre de trois arches, construit à quelques pas au-dessous du confluent du Cousin dans la Cure. L'ensemble du site est remarquablement pittoresque et présente tout à la fois de belles et hautes collines à demi-boisées et rocheuses, et une plaine, ou fond de vallée, couverte de riches cultures.

Ce village est très-agréablement bâti dans une plaine fertile entre la Cure et une haute colline très-rapide de pente et à demi-boisée, se détachant par deux vallons étroits du grand plateau, lui-même couvert de forêts, qui s'étend entre Précy-le-Sec au nord, et Lucy-le-Bois à l'est. Sur le sommet de cette colline, élevée de 98 mètres au-dessus de la Cure, on remarque une tourelle à huit pans, terminée par une plate-forme crénelée au centre de laquelle se trouve un grand piédestal, servant de base à une très-grande statue de la Vierge tenant l'Enfant Jésus. La statue est désignée sous le nom de Notre-Dame-d'Orient, et la tour sous le nom de Tour-Malakof, parce que ce monument fut érigé par M. le curé de Sermizelles, peu de temps après la prise de Sébastopol : il porte la date de 1858, et l'indication suivante : J.-B. MATHIEU, ARCH. NIVERNENSIS. Un sentier tracé en lacets conduit en quelques minutes à la terrasse qui précède, du côté de la vallée, ce monument commémoratif et de laquelle on découvre un remarquable panorama.

SERMIZELLES, *Sarmisoliæ* au XIIe siècle, était entouré de murs autrefois et avait deux portes fortifiées. Les fossés étaient remplis d'eau par une dérivation de la Cure. Il possédait aussi un petit manoir seigneurial qui, aujourd'hui encore, malgré divers remaniements, présente comme habitation bourgeoise un aspect pittoresque ; XVIIe siècle.

Voici le plan de Sermizelles et l'indication de la muraille d'enceinte dont il reste encore une notable partie, mais qui est sans intérêt architectural. (Voir l'article de Précy-le-Sec.)

« Jadis le village de Sermizelles était ceint d'une muraille, couronnée par des tablettes en pierres de taille ; elles avaient environ 1 mètre 50 centimètres d'épaisseur sur 5 mètres de hauteur. Huit belles tours fortifiées et garnies de meurtrières défendaient l'approche de la place; leur position,



N° 84. — PLAN DE SERMIZELLES.

aux angles et dans les parties droites trop considérables, de larges fossés continuellement remplis d'une eau limpide, abondamment fournie par des sources bien vives, en rendaient encore l'abord plus difficile. L'entrée de la ville était défendue par un pont-levis, garni de ses accessoires et placé entre deux tours; il rappelait ainsi la disposition des ponts-levis du moyen âge. Tout cela a disparu cependant depuis peu d'années, je n'ai pu voir qu'une tour unique, à moitié renversée, mais encore garnie de meurtrières béantes.

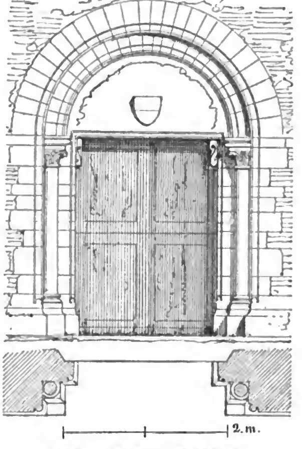
« Les murs existent encore dans la presque totalité du pays: cependant les dalles qui les recouvraient ont disparu, Guillaume de Sermizelles les a fait enlever lors de la construction du moulin de Sermizelles, qu'il avait acheté en 1760, de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. » (E. Amé).

L'église est bâtie très-près de la rive droite de la Cure, vers le milieu d'une grande rue formée le long de la voie antique, dont nous allons parler tout-à-l'heure. C'est un édifice assez ancien, mais lourdement construit durant la période du XIIe au XVIe siècle. On remarque les meurtrières établies dans la tour du clocher et la tourelle d'escalier. Le portail ouest, dont nous donnons un dessin, date des premières années du XIIe siècle. La nef n'est pas voûtée. On y voit notamment quatre petits bas-reliefs en chêne « Vie de saint Benoît » travail très-estimable, ainsi qu'un autre bas-relief représentant la Religion et la Justice.

Les maisons du côté droit de la rue principale, en remontant le cours de la Cure, sont bâties sur l'emplacement de la voie d'Agrippa qui passe sous une partie de l'église. Le prolongement de la grande rue est un vieux chemin, montant en ligne directe le versant d'une colline, après avoir longé un groupe de quatre tilleuls séculaires, ombrageant une croix de pierre de 1806, posée sur une base du XVe siècle. Ce chemin, qui vient d'être élargi et nivelé, traverse en ligne droite tout le haut plateau qui domine la vallée du Cousin et occupe l'emplacement de la grande voie romaine d'Autun à Sens par Avallon et Auxerre. On peut facilement en suivre la direction entre Sermizelles et Avallon, bien que tout caractère d'appareil antique ait disparu.

Voici ce que l'abbé Courtépée dit de Sermizelles qu'il nomme *Sarcitorium* : « Ce lieu dont le nom est celtique est très-ancien. La voie romaine d'Autun à Auxerre y passait. On a trouvé des tombeaux, ossements et vieilles armes. M. d'Albert entreprit d'y rendre la Cure navigable par les écluses et les pertuis. Les bois et petits bateaux y passaient déjà en 1666. Le flottage occupait bien des bras. On comptait alors 71 habitants. »

« On a trouvé en 1834, dans une plaine appelée *Champ de la Bataille* entre Givry et Sermizelles, lors d'une fouille assez profonde, des ornements calcinés et du bois en partie réduit à l'état de charbon. Lorsqu'on laboure dans cet endroit, on trouve fréquemment des fragments de belles tuiles romaines, quelquefois entières, quelques lampes



N° 85. — PORTAIL DE L'ÉGLISE.

en poteries ou bien en bronze et assez rarement des médailles. »

Sermizelles se trouve, comme Voutenay, au milieu des couches de la grande-oolite. Sur plusieurs points, les calcaires blancs-jaunâtres sont à découvert et renferment des pholadomyes, des panopées, des ammonites.

Avant de nous éloigner de Sermizelles, nous dirons quelques mots d'un site peu connu.

Deux chemins conduisent de Sermizelles à Blannay ; le premier, par la rive droite, qui est insignifiant; le second, par la rive gauche, qui est charmant. On passe la Cure sur un beau pont de pierre de trois arches, servant au passage de la route conduisant à Châtel-Censoir par Bois-d'Arcy. On laisse sur la droite le hameau de la Brosse-Conche, et prenant un sentier longeant la Cure qui est large, limpide et bordé de massifs d'arbres, on arrive bientôt à la base d'un épais banc de rochers présentant une pente escarpée qui, plus loin, surplombe même de beaucoup l'étroit et pittoresque petit chemin qui a été prolongé sous les roches au moyen d'un petit remblai pris sur la largeur du lit de la Cure. Ce passage, nommé le « chemin de dessous le rocher » est intéressant à étudier. Long d'une centaine de pas, nous le croyons unique dans notre département. A la sortie du défilé, on gravit la pente de la colline, en restant à mi-côte, puis on arrive à Blannay.

La population de Sermizelles était, en 1806, de 339; en 1826, de 411; en 1846, de 396.

THAROT.

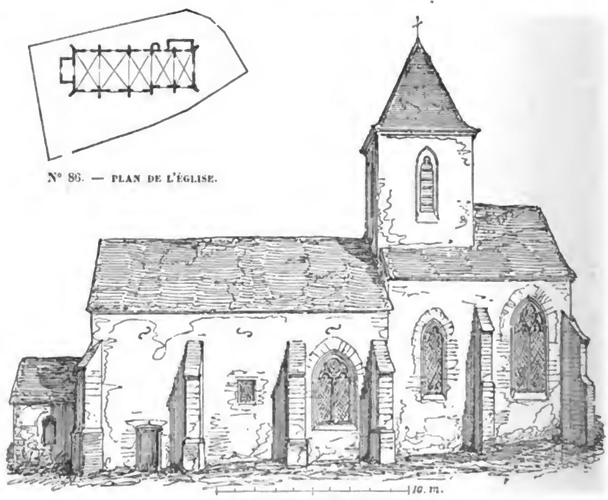
Village situé sur une colline très-élevée. — Pop. : 218 habitants. — Superficie : 235 hectares. — A 6 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Agnan, 17 novembre.

Ce village occupe le sommet d'un pli de terrain dépendant du grand plateau ondulé qui s'étend au nord d'Avallon et dont les pentes exposées au midi sont recouvertes de vignes.

Tharot, *Tarrel* au XIIe siècle, est un très-ancien village; il était autrefois fermé de murs et possédait un manoir seigneurial dont il reste quelques corps de bâtiments appuyés à des tourelles rondes datant du XVe siècle. Vis-à-vis s'élève l'église, petite construction de la même époque, voûtée en pierre, à nervures ogivales. On remarque seulement une piscine de la Renaissance; le reste offre peu d'intérêt.

Au nord du village, près du chemin conduisant à Girolles-les-Forges, on exploite, encore, dans les couches schisteuses de la grande-oolite, sur le sommet le plus élevé de la colline, les bancs



N° 86. — PLAN DE L'ÉGLISE.

N° 87. — ÉGLISE DE THAROT.

de pierre mince connue sous le nom de laves et qu'on utilise comme toiture ou couverture pour toutes les habitations de la contrée. L'ensemble de ces vastes carrières offre quelques jolis effets pittoresques.

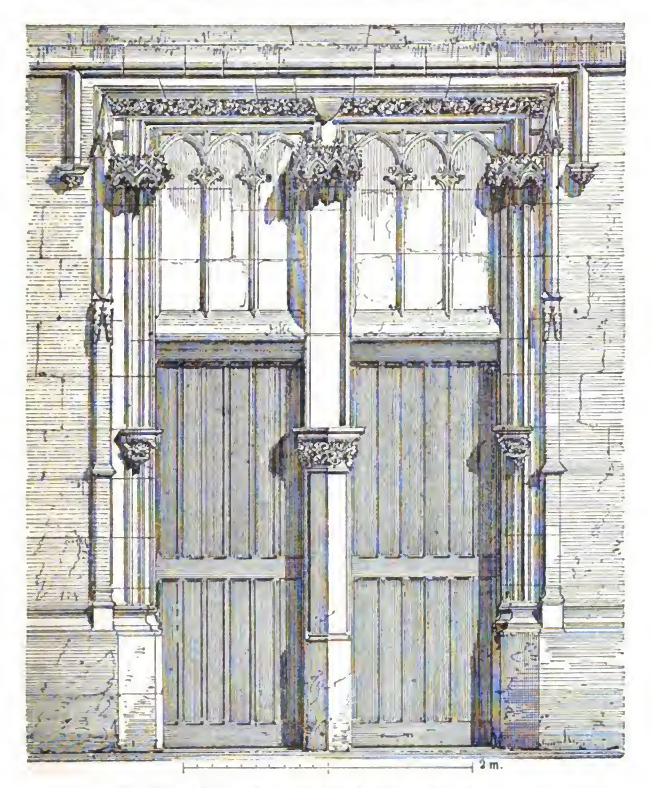
Un petit chemin, traversant un vaste et beau vignoble, conduit à Annéot.

La population de Tharot était, en 1806, de 258; en 1826, de 258; en 1846, de 212.

VAULT-DE-LUGNY.

Village situé dans la vallée du Cousin. — Pop. : 725 habitants. — Superficie : 1,519 hectares. — A 7 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Germain, 31 juillet.



N° 88. — PORTAIL DE L'ÉGLISE DU VAULT-DE-LUGNY.

Au hameau de Vermoiron, et pour les autres hameaux : saint Vincent, 22 janvier.

Hameaux : Le Moulin-Rion ; — Valloux ; — Vermoiron.

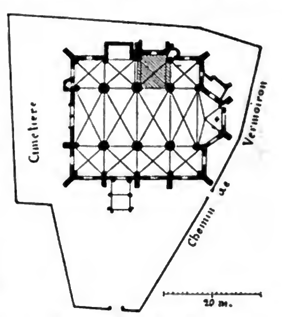
Ce village, nommé quelquefois Vaux-de-Lugny, *Vallis Oliniaci* au xiie siècle, est entouré à l'est, au sud et à l'ouest par le Cousin, qui, par un brusque contour, enferme et limite la plus grande partie de l'agglomération des maisons. L'église, située en dehors de cette enceinte naturelle, s'élève à l'extrémité ouest du village, près d'un pont de quatre arches en pierre, du xvie siècle, auquel aboutit un bon chemin se reliant à la grande route d'Avallon, et désignée comme route de Vézelay à L'Isle.

Dans diverses parties du territoire du Vault-de-Lugny on a découvert des médailles et différents débris de constructions d'origine romaine. La montagne de Montmarte fait partie de cette commune dont elle est le point culminant.

L'église, construction importante du xve siècle, est remarquable par la beauté des matériaux amenés de fort loin, leur mise en œuvre savante et soignée, et aussi par la pureté de l'ornementation architecturale. Construite d'un seul jet sur de grandes proportions, l'église du Vault a eu évidemment pour fondateurs et bienfaiteurs les principaux membres de la puissante famille de Jaucourt dont nous allons bientôt visiter la résidence féodale.

Rebâtie en matériaux magnifiques, l'église du Vault aura probablement remplacé l'ancienne église de laquelle il ne reste plus trace. La construction nouvelle, dont nous regrettons de ne pas avoir retrouvé la date positive, appartient au style du temps de Louis XII, c'est-à-dire la fin du xve siècle, bien caractérisé ici au portail de l'ouest (voir le dessin 88). La grande statue centrale, saint Germain probablement, est détruite. Le clocher est une haute tour carrée dont le sommet a été refait il y a peu d'années ainsi que sa toiture. Du côté du midi, un porche en pierre qui a dû être fort élégant est détruit ; près de là on voit encore l'entrée particulière de la chapelle seigneuriale. On traversait le cimetière, et il en est de même encore, pour arriver au seuil des diverses portes dont nous venons de parler brièvement. Toutefois, nous pensons que le portail principal était moins obstrué par des sépultures et qu'un large espace libre le précédait dans l'origine. Les ronces, les hautes herbes, le surhaussement du sol sont une cause permanente d'humidité, laquelle est augmentée

N° 89. — ABSIDE DE L'ÉGLISE.



N° 90. — PLAN DE L'ÉGLISE.

encore par le peu de hauteur du dallage de la nef au-dessus du niveau de la rivière qui n'est éloignée que d'une trentaine de pas de l'abside dont nous avons dessiné la fenêtre centrale.

La nef est large et bien voûtée, ainsi que les bas-côtés. Quelques détails de sculptures présentent de l'élégance, notamment les niches décorant les piliers qui soutiennent les voûtes du chœur.

Les dalles tumulaires sont nombreuses mais ne présentent rien de particulier à citer que cette mention qu'elles portent presque toutes: Cette tombe appartient à.....

Dans une petite chapelle dédiée à saint Roch, du côté nord de l'église, on lit sur une pierre l'inscription suivante :

L'AN M V^{c} XXXVIII (1538), JEHAN ROLET A FAIT FAIRE CETTE CHAPELLE EN L'HONNEUR DE DIEU ET DE NOTRE-DAME ET DE SAINT-GERMAIN ET DES SAINCT ET SAINCTES QUI SONT DANS CESTE CHAPELLE. PRIES DIEU POUR LES TRÉPASSÉS.

La famille Roley ou Rolley, dont il est ici question, était autrefois l'une des plus anciennes et des plus riches de la contrée.

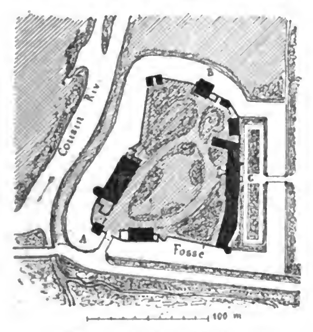
Le hameau de VERMOIRON, situé sur la rive gauche du Cousin, et le hameau de VALLOUX bâti sur une petite éminence dominant la rive droite, sont deux groupes d'habitations assez importants. Vermoiron est situé d'une manière pittoresque à la base de la montagne de Montmarte dont nous parlons longuement plus loin. Un petit chemin très-rapide monte directement, en traversant un bon vignoble, vers le sommet de cette montagne célèbre dans l'Avallonnais.

Une maison de campagne, très-agréablement située près de la rive droite du Cousin, s'élève au milieu de jolies pelouses; elle appartient à la famille Ravisy.

Un bon chemin côtoyant la rive gauche du Cousin longe les fossés d'enceinte d'un très-ancien château bâti au confluent, dans le Cousin, d'un petit cours d'eau prenant sa source principale dans les bois de Cérée, lesquels sont traversés par la route de Vézelay à Quarré-les-Tombes.

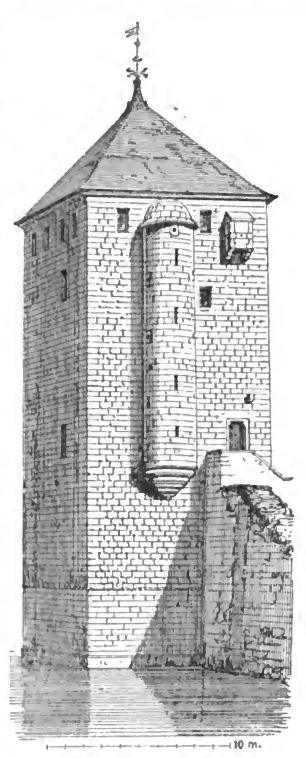
Le château du Vault-de-Lugny est encore une importante habitation dont le corps de logis principal a été reconstruit à la fin du XVIe siècle.

Une haute muraille, bordée d'un large fossé plein d'eau, et défendue par des tours, renfermait une vaste cour, aujourd'hui transformée en jardin d'agrément, ombragé par de magnifiques platanes

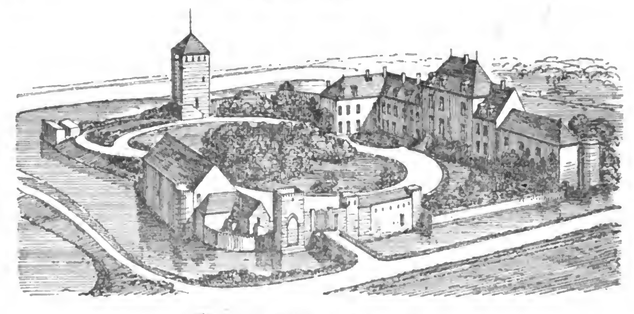


N° 91. — PLAN DU CHATEAU.

A ancienne porte; — B grosse tour; — C corps de logis.



N° 92. — TOUR DU CHATEAU.



N° 93. — CHATEAU DU VAULT-DE-LUGNY.

et décoré de massifs de fleurs et d'arbustes. Quelques travaux de restauration faits récemment ont rendu aux murailles une partie de leur ancien caractère, notamment à la grande tour, appelée autrefois Belle-Place, et simplement, le Colombier maintenant.

Cette belle construction féodale fut édifiée avec un soin tout particulier vers le commencement du XVe siècle, à en juger par l'appareil et quelques détails d'ornementation. Voici l'ensemble des distributions intérieures : Au rez-de-chaussée, un caveau et une salle basse voûtés en berceau. Un escalier extérieur conduit à la grande salle du premier étage voûtée en ogive et dans laquelle fut établie, en 1736, une chapelle dédiée à saint Pierre. Au-dessus une autre salle, dont le plancher est formé de belles solives; enfin l'étage des combles, autrefois crénelé, et occupé par un colombier. Une tourelle en encorbellement renferme l'escalier. On voit aussi une barbacane, ou assommoir, placée au-dessus de l'entrée. Une barbacane semblable se voit encore, et commandait de l'autre côté le chemin de ronde, démoli en grande partie. Ce vaste château fut démantelé, dit Courtépée, en 1478, par ordre de Louis XI. On n'épargna que la belle tour dont nous venons de parler et qui, ainsi que tout le château, aurait été bâtie par la famille de Jaucourt, qui posséda pendant quatre siècles la terre du Vault-de-Lugny. Le dernier du nom, Jacques-Anne, mort en 1774, la vendit en 1773 à M. Germain de Montmien, qui la revendit au comte de Crillon, en 1776. Elle appartient à la famille de Vaulgrenant.

Le dessin d'ensemble que nous plaçons ici permettra de bien reconnaître la disposition générale de cette vaste demeure seigneuriale, une des plus importantes de l'Avallonnais, et que nous mettons sur la même ligne que Chastellux, Ragny et Pisy, aussi bien sous le rapport historique que pour l'étendue des constructions.

Le grand corps de logis, à droite, fut rebâti vers la fin du XVIe siècle. On remarque sur la façade donnant au midi une jolie tourelle posée en encorbellement; la tourelle correspondante a été démolie.

De larges fossés, alimentés par des eaux abondantes, bordent de tous côtés la muraille d'enceinte du château du Vault-de-Lugny, l'une des immenses possessions de la puissante famille de Jaucourt que nous avons citée déjà à propos du vieux château de Marrault, article de Magny, et que nous retrouverons encore dans une autre demeure féodale, autrefois considérable, nommée Villarnout. (Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes.)

On peut étudier, aux environs du Vault-de-Lugny, de belles roches d'arkose. C'est près de cette commune, au lieu dit La Chapelle de Saint-Eloy, que M. Roset mentionne plusieurs veines de quartz qui semblent passer du granit dans les roches siliceuses. L'une d'elles a plus d'un mètre d'épaisseur, elle se subdivise dans l'arkose en une multitude de veinules et s'y perd insensiblement. A leur partie supérieure, les roches siliceuses, en contact avec les lumachelles, renferment du calcaire. Au-dessus des arkoses se montrent successivement les différents étages du lias, et enfin les calcaires à entroques qu'on exploite, sur plusieurs points, comme pierre à bâtir.

Il existait autrefois dans la commune de Vault-de-Lugny, sur la rive droite de la rivière, une source salée aujourd'hui détruite, et qui, comme celle de Saint-Père, provenait des marnes irisées.

EXCURSION AU MONTMARTE.

Le VAULT-DE-LUGNY sera pour nous le point de départ d'une excursion intéressante au point de vue archéologique et pittoresque tout à la fois. Remontant l'un des chemins les plus rapides, conduisant du Vault-de-Lugny à Domecy, on parvient, toujours en montant, et après une demi-heure de marche, à une sorte de plateau très-élevé, d'où la vue embrasse un vaste territoire d'un aspect nu, sec et un peu aride ; le sol est pierreux

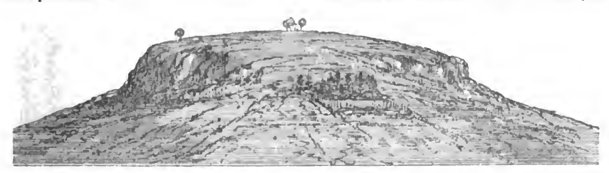
et ondulé. Plusieurs grands monticules nommés ; le Gros-Mont (360m), le Brûle-Gois (324m), le Coteau-Saint-Père (326m), le Roumont, surmonté d'une croix (302m), le Nièvre (331m), enfin le Montmarte, élevé de 357m, se montrent dans la direction de l'ouest.

Bientôt l'attention se concentre exclusivement sur le Montmarte, but et terme de notre excursion. Le sommet plat et rocheux de cette montagne présente un escarpement assez rapide sur tout son pourtour ; notre dessin en montre le profil. On voit aussi à la base de ce banc de roches, de couleur grise, un petit bouquet d'arbres verts. C'est droit à ce massif de maigre verdure que nous nous dirigeons, car il fut planté sur l'emplacement, alors récemment fouillé, d'un édifice antique. Ces fouilles, qui eurent lieu en 1822, amenèrent la découverte de plusieurs débris de statues et de nombreux morceaux de sculptures. Des amas de débris de tuiles, des fondations étendues, témoignent de l'importance du monument qui fut l'objet de plusieurs publications.

Nous aurons bientôt à décrire ces différents morceaux de sculptures, mais nous voulons surtout appeler l'attention de nos lecteurs sur les changements considérables qu'a dû subir le sol dénudé que nous explorons et qui, cela ne nous semble pas douteux, devait, il y a dix-huit siècles, être couvert de forêts.

Les nombreux bouquets de bois isolés qui couronnent encore les sommets de tout le territoire traversé par la Cure et le Cousin, se reliaient certainement aux grandes forêts des environs de Vézelay et d'Avallon. Le massif de hautes collines dont le Montmarte est le point culminant, loin de présenter l'aspect découvert et nu d'à-présent, offrait au contraire l'ensemble boisé, fertile et pittoresque qu'on rencontre encore dans les environs de Saint-Moré, de Chastellux et de Saint-André-en-Morvan, et qui se développe toujours d'une manière si remarquable dans les environs d'Autun, ville célèbre de laquelle dépendaient toutes les localités que nous explorons

Les Romains résidant à Autun se sont plu à



No 94. — MONTAGNE DU MONTMARTE.

établir au milieu des ombrages de l'Avallonnais des villas très-nombreuses dans lesquelles ils trouvaient, durant la saison d'été, une fraîcheur et un bien-être qu'ils eussent cherché en vain dans la cité antique où la saison d'hiver les ramenait. Les montagnes boisées de l'Avallonnais sur leurs limites du nord, dessinées en quelque sorte par la formation granitique, n'ont pas été de beaucoup dépassées par les riches citoyens d'Autun. D'ailleurs, en s'avançant davantage vers le nord, ils n'eussent plus été dans la province d'Autun, mais dans celle de Sens, ainsi que nous l'avons déjà dit en parlant des monuments antiques d'Avallon.

L'admirable mosaïque découverte dans les bois de Chastellux, les débris épars sur le sol dans tout le territoire enclavé entre la Cure et le Cousin, notamment à Island, le Vault-de-Lugny, Menades, etc., témoignent que des habitations nombreuses et d'une richesse décorative qui n'est pas égalée aujourd'hui, furent construites par les Romains. L'édifice antique de Montmarte, selon nous, était environné de bois et abrité des vents du nord par le monticule « boisé » aujourd'hui tout-à-fait dénudé et sur le sommet duquel le curé de Domecy planta, en 1822, quatre arbres pour abriter une croix de pierre portant l'inscription suivante, très-effacée maintenant :

CETTE CROIX A ÉTÉ ÉLEVÉE A L'HONNEUR ET GLOIRE DE JÉSUS-CHRIST NOTRE SEIGNEUR ET A LA DÉVOTION DE R. SONNOI, PRÊTRE, LE 22 MARS 1822. AMEN.

Du point culminant où nous sommes, la vue s'étend, bien au-delà de tout l'Avallonnais, sur un vaste panorama.

Cette situation qui, dans nos contrées, peut sembler fort isolée, se retrouve sans cesse dans les provinces méridionales de la France, et dans lesquelles l'usage de recueillir les eaux pluviales dans des citernes est général. Nous verrons encore à Vézelay de nombreuses et belles citernes datant du moyen âge. D'ailleurs une petite fontaine, dite Fontaine-des-Fées, prend sa source à peu de distance à l'est du sommet du Montmarte, dénomination que nous écrivons Montmarte pour nous conformer à l'orthographe qui a prévalu ; nous eussions préféré écrire Mont-Marte.

Cette montagne dominant à courte distance, et sans collines intermédiaires, la profonde dépression qui forme la vallée du Cousin, semble, par le fait de sa situation isolée et avancée, être le point culminant de tout le territoire. Son altitude est de 357m au-dessus de la mer et de 208m au-dessus de la vallée à Vermoiron. Le Gros-Mont, au-delà de Domecy, atteint l'altitude de 360m.

Vers l'année 1820, le curé du Vault-de-Lugny,

M. Lombard, remarquait avec surprise que parmi les sous donnés à la quête les dimanches, se trouvaient des médailles antiques. Après quelques démarches, il apprit enfin de l'un de ses paroissiens que les médailles provenaient d'un champ situé vers le sommet de la montagne.

Abrégeons notre récit, et disons que l'on fit des fouilles qui amenèrent la découverte, à quelque distance du sommet de la montagne, de fondations formant l'enceinte carrée d'une vaste salle pavée en petites pierres. « Les murs ont extérieurement 16 mètres 25 cent. sur chaque face, et présentent deux ouvertures de 2 mètres 60 cent. de large, placées au milieu du côté de l'Orient l'une en face de l'autre. Ils étaient revêtus de corniches et de lambris en marbre blanc, ou d'un enduit en stuc avec des peintures à fresque, représentant des couronnes de feuilles d'acanthe. Douze statues environ, dont on a retrouvé les débris mutilés, décoraient l'intérieur de cette galerie. On a trouvé à l'un des angles, une figure en pierre de 2 mètres 28 cent. de haut, renversée sur le ventre et près d'elle, la tête et les bras séparés du tronc; elle est couverte d'un voile qui retombe sur les épaules; elle tient une coupe de la main droite, et de l'autre les plis de sa robe. On a relevé, dans le même état de mutilation, à l'angle du nord-ouest, un jeune homme entièrement nu, d'une taille élevée, portant autour du corps, et sur l'épaule droite, une courroie légère, liée par un nœud au-dessus de la hanche gauche. Il y avait dans le troisième angle, une superbe statue en marbre blanc, de grandeur naturelle, avec un casque figurant une tête de louve; et dans le dernier angle, une belle statue en pierre, toutes deux également renversées et mutilées. On remarquait aussi, dans ces fouilles, des amphores brisées, des briques très-épaisses et très-grandes dont les Romains se servaient pour couvrir leurs édifices, les unes plates avec des languettes sur les bords, les autres circulaires.

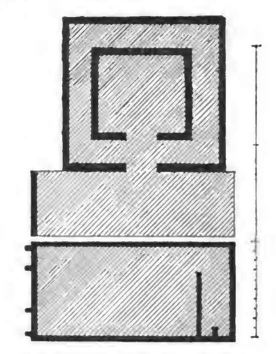
« L'enceinte qui précède l'entrée a 20 mètres 50 cent. de large, sur 17 mètres 50 de longueur; elle est entourée de murs en talus, avec des contreforts du côté du midi, et contient un aqueduc qui recevait les eaux de la montagne. On y a découvert, à 2 mètres du portique, les fragments d'une tablette en marbre brun, portant cette inscription :

DEO MERC[urio]?
EX STIPIBV
V.. AIVI. (1)

« Elle prouve que c'était un temple bâti à quelque dieu du pays, dont le nom a été tellement effacé, ou tellement mutilé qu'il n'est plus possible de le lire. On a trouvé, dans le même endroit, en face de l'entrée, une pierre carrée de 65 cent. de large, avec des bords de 34 mill., qui recouvrait probablement l'autel des sacrifices, et 104 médailles d'argent ou de bronze : la plus ancienne de Trajan, la plus moderne de Valentinien Ier, mort en 375. Tous ces objets, trouvés en 1822, sont déposés à Avallon, chez M. Ravizy. M. Préjan, procureur du roi, a publié, en 1829, avec sa traduction du *Voyage à Pompéï*, par l'abbé Romanelli, une notice sur ce temple. »

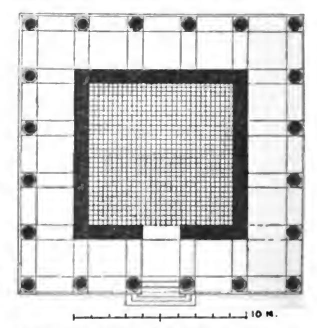
(E. Leblanc.)

Voici, d'après Caristie, le plan de l'édifice antique.



N° 95. — Plan de l'édifice antique.

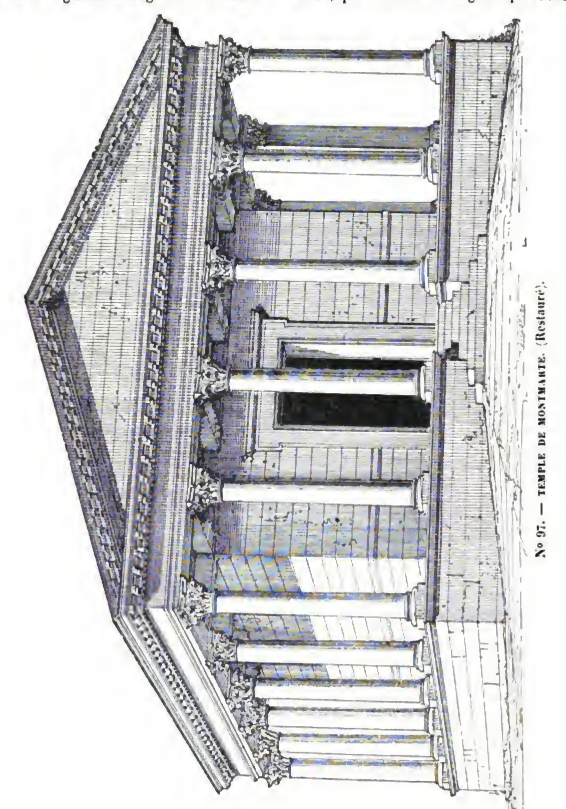
A l'aide de ce plan, et en examinant les nombreux fragments de moulures et d'ornements retirés des décombres, on peut très-facilement reconstituer d'une manière à peu près exacte l'aspect primitif de ce monument. Nous donnons, dessin n° 97, sur une échelle de proportion plus



N° 96. — Plan du temple antique (restauré).

(1) Nous avons le regret de ne pouvoir donner l'inscription que d'une manière incomplète.

grande, le plan restauré du temple élevé sur le Montmarte avallonnais, qui offre sous plusieurs rapports une grande analogie avec le Montmartre parisien. Celui-ci, nommé *Mons-Mercurii*, d'après Frédégaire ; *Mons-Martis*, d'après Abbon, paraît avoir été désigné depuis l'avènement du Christianisme sous le nom de *Mons-Martyrum*. Ces diverses dénominations conviennent également au Montmarte avallonnais.



N° 97. — TEMPLE DE MONTMARTE. (Restauré).

Voici le dessin, n° 97, de l'ensemble, dans sa plus grande simplicité, de l'édifice antique restauré, vu du côté de l'entrée qui faisait face à l'orient.

De ce monument il ne reste plus que les fondations. Durant le moyen âge, on est venu de tous les côtés prendre les matériaux que l'on trouvait

entassés sur le sol. Les colonnes, les chapiteaux furent enlevés les premiers, ainsi que toutes les pierres de grand appareil. D'après une tradition locale, les plus belles pierres furent employées à la construction, en 1553, du château de Prélong près de Domecy, lequel fut démoli à son tour pour servir à la construction du nouveau château de Domecy vers 1750. (Voir page 63).

Selon nous, le temple de Montmarte aurait été construit par les Romains peu de temps après leur installation à Autun. Ce fut de cette ville que partit le grand-prêtre chargé de faire les sacrifices du paganisme. — C'est également d'Autun, trois siècles plus tard, que saint Rhétice, de famille sénatoriale, évêque d'Autun, vint au Montmarte pour prêcher le christianisme, et dont les exhortations firent renoncer les populations de l'Avallonnais au culte des faux dieux. Saint Rhétice, l'un des successeurs immédiats de saint Andoche, apôtre de l'Autunois, fut le premier évêque qui eut assez de puissance pour faire renverser les idoles et fermer les temples restés en grande vénération dans les campagnes, c'est-à-dire parmi les pagani, les païens ou paysans.

Toujours selon nous, le temple de Montmarte resta fermé et abandonné jusqu'à l'époque de l'invasion première des barbares dans la Bourgogne. Ceux-ci dévastèrent et renversèrent le temple de Montmarte. Cette destruction paraît avoir été violente et instantanée. Les statues furent enfouies sous les décombres qui s'écroulèrent sur elles.

Ce ne fut guère que vers le commencement du XIIe siècle que l'on songea à utiliser cet amoncellement de marbres et de pierres pour les faire servir à l'ornementation et à la construction d'édifices nouveaux dans l'Avallonnais et aussi dans le Nivernais. (Voir la description de la commune de Crain).

Les statues, nues pour la plupart, furent brisées ou mutilées stupidement ; les temps n'étaient pas encore venus où elles devaient être considérées comme œuvres d'art précieuses.

Plusieurs statues sont en marbre blanc; les autres sont en pierre tendre à gros grain et provenant, croyons-nous, des carrières de la vallée du Serein. Il ne semble pas douteux que les statues en marbre, et qui sont du plus beau style antique, n'aient été apportées d'Italie.

Nous aurons, en décrivant les antiquités romaines du canton de Quarré-les-Tombes, l'occasion de revenir sur ce sujet.

Tout le terrain, occupé par des décombres, n'a pas encore été complétement fouillé. Les dernières fouilles datent de l'année 1822; à cette époque, M. Ravisy acheta le champ, et M. Caristie, architecte, dirigea les fouilles. Les débris antiques furent apportés à Avallon; ils viennent d'être en partie rapportés au Vault-de-Lugny.

« Examinons maintenant, au point de vue géologique, le monticule de Gros-Mont et celui un peu moins élevé de Montmarte. A la base, sur la route d'Avallon à Vézelay, se développent les couches du lias que caractérisent l'*Ostrea cymbium*, les *Pecten æquivalvis et disciformis*. Cette assise est recouverte par des argiles schisteuses et un calcaire sub-compacte qui correspond au calcaire à ciment de Vassy, et représente le lias supérieur. Au-dessus viennent les premiers affleurements du calcaire à entroques ; ce calcaire est compacte, très-dur, souvent gris, brun ou bleuâtre et disposé en bancs épais. Sur certains points, il est pétri de débris de pentacrinites, et ne paraît renfermer aucun autre fossile. Au Gros-Mont, dans une carrière aujourd'hui à peu près abandonnée, les bancs supérieurs sont remplis de trous de coquilles perforantes. Subordonné aux couches à entroques, se montre un calcaire brun, très-dur, contenant une grande quantité de petites rhynchonelles. Quelques fragments d'*Ammonites interruptus* (*A. Parkinsoni*), que nous avons recueillis près de là, nous indiquent que l'assise ferrugineuse qui, à la Tour-de-Pré, près d'Avallon, couronne les calcaires à entroques, affleure également en cet endroit. Au fur et à mesure qu'on s'élève sur le flanc du coteau, on reconnaît successivement les différentes assises de l'étage bathonien, les calcaires argileux et schistoïdes, des lumachelles pétries de fossiles, puis des couches marneuses où abondent les pholadomyes, les panopées, les ammonites, et enfin les calcaires plus épais, plus compactes et plus résistants de la grande oolite, qui forme le sommet de ces hautes collines. Cette alternance de couches argileuses et calcaires imprime à la région que nous étudions une physionomie qui lui est propre, et que nous retrouvons, avec une remarquable uniformité, dans toute la zone qui entoure le massif granitique du Morvan.

« Sur le plateau qui recouvre la butte de Gros-Mont, du côté de Vézelay, dans une petite dépression, entre deux éminences calcaires, se trouvent des blocs de grès de sept à huit mètres cubes, accompagnés de sable et de silex, que nous n'hésitons pas à classer dans l'étage tertiaire, et qui se rattachent aux dépôts que nous avons déjà mentionnés. » G. COTTEAU.

La population du Vault-de-Lugny était, en 1806, de 903; en 1826, de 833; en 1846, de 852.

DESCRIPTION DU CANTON DE GUILLON.

La route départementale allant d'Avallon à Aisy présente une singularité géographique digne d'être signalée : c'est que, partant d'Avallon, c'est-à-dire de la vallée du Cousin, elle traverse la vallée du Serein pour aboutir à la vallée de l'Armançon. Mesurée en ligne droite, la distance de la rivière du Cousin à celle du Serein est de 13 kilomètres; du Serein à l'Armançon, la distance est de 21 kilomètres.

Durant ce trajet, la route traverse ou côtoie un vaste plateau très-ondulé, dont le point le plus élevé atteint l'altitude de 376 mètres, soit une hauteur moyenne de 170 mètres au-dessus des rivières qui se sont creusé, dans ce même plateau, une tranchée profonde et tortueuse. Des hauteurs de Montjalin, de Montelon et de Pizy, localités qui, toutes les trois, sont couronnées par de vieux châteaux-forts, la vue s'étend d'une manière infinie dans la région du sud-est, laquelle appartient à peu près tout entière au Semurois et par extension à l'*Auxois*, dont l'antique capitale *Alise*, malgré sa destruction complète, jouit d'une célébrité qui semble aujourd'hui incontestée. Nous avons, à l'article de Pizy, décrit sommairement le vaste territoire qui, de Montjalin également, charme les yeux et captive l'attention des touristes. Ceux-ci, placés sur le revers de la colline, que la route descend en écharpe au-delà du parc de Montjalin, peuvent remarquer la dépression profonde du sol qui s'abaisse graduellement jusqu'aux rives du Serein. Cette dépression est rendue plus appréciable encore par suite de la situation de plusieurs buttes isolées, et dont le sommet correspond au grand plateau de la région du nord. Les buttes de Mont-Robert, de Trévilly, de Montréal et de Mont-Fôte sont de véritables îlots à demi-rocheux, se reliant par quelques ondulations de terrain, à l'ensemble général des pentes qui entraînent toutes les eaux vers la vallée principale.

Sur le sommet de l'un de ces îlots, celui qui domine en pentes rapides la rive gauche du Serein, le bourg de Montréal s'est établi et fortifié. Un château, dont l'époque de fondation se perd dans la nuit des temps historiques et dont les annales écrites datent des premiers siècles du moyen âge, montre encore quelques pans de murailles, aux abords desquelles une petite ville s'était formée. Nous en parlerons longuement.

La rivière du Serein borde une partie du canton de Guillon et le sépare du département de la Côte-d'Or. De Guillon à Aisy, la limite départementale est toute administrative, si nous pouvons dire ainsi : aucun chemin ou cours d'eau ne la détermine, excepté du côté d'Aisy. Le chemin de fer d'Auxerre aux Laumes, par Avallon et Semur, traverse le territoire du canton de Guillon dans la partie la plus découverte, la plus fertile et cependant la moins habitée. Des bois, des bruyères, des chaumes et des pâtis occupaient la plus large portion de ces vastes terrains ondulés, devenus depuis quelques années surtout, grâce au perfectionnement des travaux agricoles, remarquablement productifs. Le beau réseau de routes et de chemins qui permettent de circuler facilement de commune à commune a eu déjà, pour l'amélioration des habitations rurales, une notable utilité. Le transport, devenu facile, de matériaux de construction, a permis d'obtenir, sans trop de frais, les pierres, les bois, les tuiles, et même les ardoises, employées maintenant pour les maisons neuves.

Il était loin d'en être ainsi autrefois. Les vieilles habitations de la contrée que nous visitons, présentent un aspect triste et délabré, qui est motivé en partie, il faut le reconnaître, par la mauvaise qualité des matériaux de construction que les villageois ont eu à leur disposition lorsqu'ils reconstruisirent leurs demeures appauvries durant le XVIIe siècle, époque de misères et de privations pour les campagnes, ainsi que le constatent beaucoup de documents contemporains.

La plupart des anciennes maisons sont construites en pierrailles minces, réunies grossièrement par un mortier de terre gâchée; les toitures sont, elles aussi, formées de ces mêmes pierres qui noircissent promptement et dont le poids considérable effondre les mauvaises charpentes d'appui. Les portes basses, les fenêtres (quand il y en a) petites, étroites et mal closes, enfin les fumiers et les immondices de toute sorte encombrant tous les abords, tel est encore l'aspect général des vieilles demeures de cette contrée qui était autrefois couverte de forêts, ainsi qu'on peut facilement le reconnaître en suivant la marche progressive des défrichements.

Les défrichements, les reboisements et aussi l'histoire des forêts qui recouvrent encore une partie des terrains montueux des environs de L'Isle et de Châtel-Gérard ont été l'objet de recherches intéressantes publiées par M. Ernest Petit. Cest un sujet fort curieux à étudier; nous aurons à parler des forêts de l'Avallonnais notamment et des autres forêts du département.

Le canton de Guillon renferme des bois d'une étendue assez considérable du côté nord, c'est-à-dire sur le territoire des communes de Santigny, Vassy et Anstrude. Dans la contrée au midi le terrain est au contraire très-dénudé d'ombrages. La contrée intermédiaire, cela n'est pas douteux, était recouverte de bois autrefois ; les populations très-agglomérées de Blacy, Thizy, Talcy et Marmeaux les ont écartés.

En avant de ce territoire très-montueux, diverses localités contiguës ou peu éloignées doivent appeler l'attention. Ce sont Montréal, Montelon, Montceaux, Montfôte ou Montot, Montérian, Montjalin, Montrobert, localités dans lesquelles on remarque, soit des châteaux fortifiés, soit des traces de fortifications ou retranchements.

L'un de ces monts fortifiés, celui de Montceaux, dépend du territoire de Talcy. C'est une haute colline rocheuse dominant une partie de la vallée du Serein au-delà de laquelle les environs d'Avallon et le Montmarte se découvrent facilement. A l'extrémité de cette colline qui se termine par des pentes très-rapides on remarque un vaste retranchement et un contre-fossé formant le troisième côté d'un camp ou poste militaire qui offre beaucoup d'analogie avec le camp des Alleux près d'Avallon.

Ce camp, de forme triangulaire, est recouvert d'un amoncellement considérable de pierrailles provenant de fouilles pour l'extraction de la pierre qui est ici à fleur de sol. Une tradition locale fort ancienne donne à ce campement le nom de Château-de-Ganne. Selon nous, il n'y eût jamais là de constructions faites à chaux et sable. Les documents historiques les plus anciens sont muets à cet égard. Nous donnons plus loin (commune de Talcy) le plan de la colline et du camp de Montceaux. Le vieux moulin-à-vent et le hameau de Montceaux se trouvent à peu de distance.

La description du camp de Montceaux nous amène à dire quelques mots des châteaux qui, autrefois, défendaient le territoire formant maintenant le canton de Guillon. Ce canton offre, en effet, sous le rapport féodal militaire, un intérêt très-particulier par suite de l'importance et du nombre des châteaux fortifiés qui couvraient la contrée qui s'étend d'Avallon à Semur. La nomenclature des châteaux qui se voient encore dans le canton de Guillon donnera une idée du caractère défensif de ce pays durant le moyen âge. Ce sont les châteaux de Pizy, Ragny, Beauvoir, Thizy, Montréal, Cisery et Montelon; ceux de Vassy et Anstrude furent rebâtis au siècle dernier. Guillon a été démoli entièrement.

La riche et fertile contrée limitrophe du canton de Guillon, c'est-à-dire le Semurois, offre, lui aussi, de beaux exemples de constructions militaires. Les châteaux de Semur et d'Epoisses sont fort remarquables. L'enceinte fortifiée du château d'Epoisses présentait dans son développement intérieur une surface libre considérable qui permettait aux populations environnantes de venir y chercher abri et protection ou au moins une sécurité relative.

Le manoir féodal était un lieu de refuge; on a dit trop souvent que c'était une prison. Plusieurs de nos petites villes, un certain nombre de nos bourgs et de nos villages, se sont formés autour des murailles fortifiées lorsque celles-ci ne furent plus assez étendues pour renfermer les populations qu'un danger commun menaçait. Ce danger était souvent le passage d'un corps de troupes allant guerroyer pour quelque puissant seigneur de l'une de nos anciennes provinces. Les châteaux fortifiés du canton de Guillon présentaient encore, il y a peu d'années, un ensemble remarquable; ils faisaient partie du réseau de forteresses féodales destinées, durant le temps des guerres, à renfermer et à protéger les populations éparses dans les campagnes, et dont l'isolement était une cause permanente de ruine et d'épuisement, alors surtout que les garnisons françaises ou anglaises traversaient le pays pour aller assiéger tel ou tel château qui tenait pour l'un ou l'autre parti. Triste époque où les populations rurales, ne pouvant se renfermer dans des enceintes fortifiées, étaient forcées de se disperser dans les bois, de se réfugier au fond des forêts avec tous les objets qu'il leur avait été possible de soustraire au pillage, et les bestiaux qu'on pouvait réunir. On attendait ainsi le retour de la paix ou plutôt l'éloignement de l'ennemi.

CANTON DE GUILLON.

16 Communes. — Population : 6,190.

GUILLON, ANSTRUDE, CISERY, CUSSY-LES-FORGES, MARMEAUX, MONTRÉAL, PIZY, SAINT-ANDRÉ-EN-TERRE-PLAINE, SANTIGNY, SAUVIGNY-LE-BEURÉAL, SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE, SCEAUX, THIZY, TRÉVILLY, VASSY, VIGNES.

GUILLON.

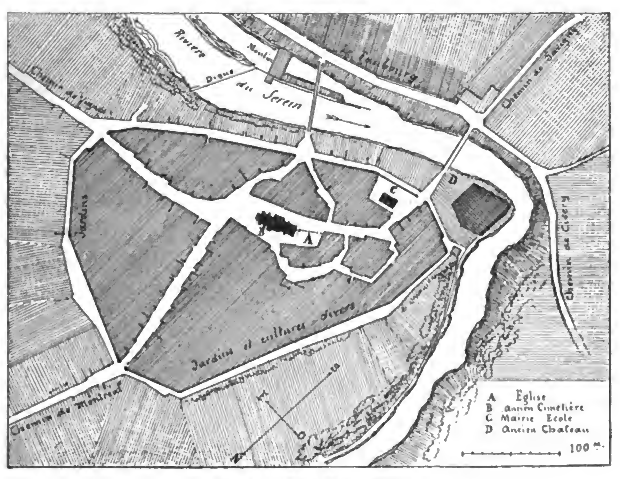
Petit bourg, chef-lieu de canton, autrefois commerçant, traversé par les routes de Savigny à Anstrude; de Vermenton à Guillon et d'Avallon à Guillon. — Pop. : 780 habitants. — Superficie : 1,194 hectares. — A 15 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Remy, 1er octobre.

Foires : 21 janvier (vente de porcs), 25 avril, 30 juin, 29 septembre et 6 décembre.

Hameaux : Courterolles; — Montot; — Perrigny; — Saint-Ayeul.

GUILLON, appelé *Guhillo* au XIIIe siècle, et dont le nom se prononce Gu-hillon, est situé à moins de 2 kil. de la limite de la Côte-d'Or, sur la rive droite du Serein que l'on traverse sur un pont de pierre du XVIe siècle, de huit arches,

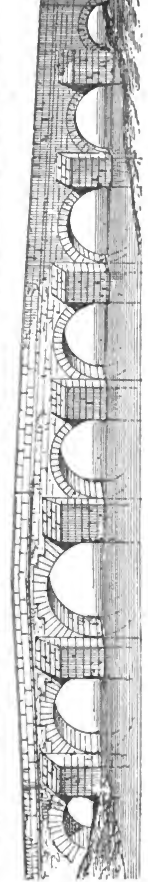


N° 98. — PLAN DE GUILLON.

restauré par la province de Bourgogne en 1755. La rive gauche est formée par un pli de terrain élevé d'environ 15 mètres et dont le revers rapide est bordé de quelques massifs de verdure.

Une grande maison communale, construite en 1845, fait face à une assez vaste place ou champ de foire qui, autrefois, était renfermée par la muraille de la ville se reliant à l'enceinte fortifiée d'un château fort ancien détruit en 1418, ainsi qu'une partie de la ville, par un incendie. C'est dans ce château, que fut conclu un traité signé le 10 mars 1360 entre Edouard III, roi d'Angleterre, et la Bourgogne menacée d'invasion, par lequel, moyennant 200,000 moutons d'or, ils devaient évacuer la Bourgogne et Flavigny, où ils campaient depuis trois mois. M. l'abbé Breuillard donne à l'égard de ce traité de nombreux et curieux détails. Tout le temps que durèrent les négociations, c'est-à-dire pendant vingt jours, le roi d'Angleterre y résida. Cette date de 1360 marque pour notre pays le point de départ d'une époque tragique et lugubre, dont aucun historien n'a encore donné le récit complet.

En 1211, Guy de Montréal ayant donné aux religieux de Notre-Dame de Semur des maisons et quelques domaines, il s'y établit des moines dépendant du monastère de Semur. Un curieux traité passé en 1317 entre le maire de Guillon et le prieur de Semur, atteste que le maire de Guillon était obligé de se rendre homme-lige du monastère et de payer au prieur *un porc, quatre fouasses et un setier de bon vin.*



N° 99. PONT DE GUILLON.

La terre de Guillon fut vendue en mars 1305 au duc Robert de Bourgogne par Jean de Beauvoir, chantre et chanoine de l'église de Langres, avec l'autorisation de son frère Gui, sire de Beauvoir.

Guillon, après l'acquisition qu'en fit Robert de Bourgogne, devint chef-lieu d'une petite châtellenie, qui fut incorporée à celle de Montréal en 1723. (E. PETIT).

Guillon, aujourd'hui chef-lieu de canton, n'était au XIIe siècle qu'un modeste village. Le château, alors peu important, n'a jamais eu de seigneurs du nom. Les sires de Beauvoir, issus des Montréal, en étaient propriétaires. L'église de Guillon était à la fois prieuriale et paroissiale, et les religieux devaient prêter leurs prisons au duc, au moins quarante jours par an.

L'église de Guillon, restaurée récemment avec soin, offre peu d'intérêt : style de transition du XIIIe siècle. Le portail en plein-cintre trilobé semble dater du XIVe siècle; l'ornementation est lourde et médiocre. L'édifice, et notamment la tour carrée du clocher, est construit en matériaux très-colorés (rouge-brun) d'un effet assez pittoresque. Disons enfin, en quittant Guillon, où rien d'important ne retient le touriste, que plusieurs maisons ont gardé leur tourelle d'escalier; fin du XVIe siècle.

Le grand chemin de Savigny-en-Terre-Plaine à Anstrude longe à un kil. de Guillon un groupe de trois ormes séculaires abritant une croix de pierre refaite en 1814, et qui remplace une ancienne croix élevée sur le lieu de sépulture d'un grand nombre d'habitants de Guillon, morts de la peste en 1636.

En se prolongeant, le chemin traverse Vignes, Pizy et Vassy-sous-Pizy.

Les hameaux de Courterolles, de Montot et de Perrigny dépendent de Guillon.

COURTEROLLES est situé sur la rive droite du Serein, que des barrages et des écluses retiennent à l'usage de plusieurs moulins. A Courterolles, on remarque une jolie maison de campagne entourée d'un parc bien ombragé, bordé par le Serein; elle appartient à la famille Béthery de La Brosse.

A quelques pas du moulin de Courterolles, se voient encore plusieurs pierres tombales provenant de l'ancienne église de Varenne.

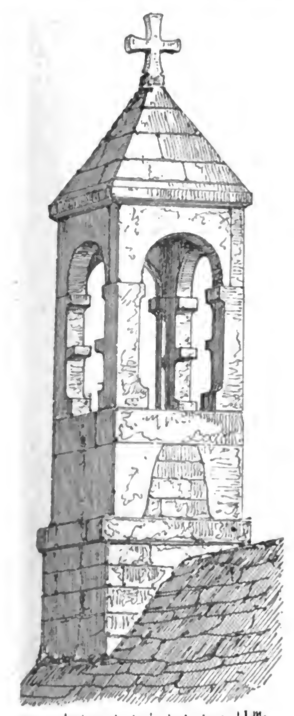
De Courterolles un chemin direct conduit à Montot en franchissant la haute colline de Mont-Fôte. C'est une excursion pittoresque qui permet de reconnaître à perte de vue une partie de l'Avallonnais et de l'Auxois ou Semurois. On traverse les vignes estimées qui recouvrent le flanc méridional de la colline de Mont-Fôte avant d'arriver au sommet aplani, divisé en deux parties par une légère dépression du sol, de cette belle colline bordée d'escarpements rocheux sur presque tout son pourtour. De Mont-Fôte, dominant de 108 mètres le Serein qui coule à sa base du côté sud-ouest, on ne se lasse pas d'admirer l'étendue et la variété d'aspects du vaste panorama, au centre duquel coule le Serein. Toutefois, ce n'est pas cette tortueuse rivière

dont nous pouvons, de notre observatoire, suivre le cours depuis L'Isle jusqu'à la haute butte de Thil-en-Auxois éloignée de 26 kil. à vol d'oiseau, qui attire le plus l'attention des touristes : c'est un autre très-petit cours d'eau, un humble ruisseau qui n'a pas toujours assez d'eau pour faire mouvoir un moulin. Ce cours d'eau, qui prend sa source entre les hameaux de Menétreux (Côte-d'Or), distants de Mont-Fôte de 6 kil. à peine, a été une masse d'eau assez considérable et assez puissante pour creuser, entre le plateau de Montelon et celui de Mont-Fôte, une profonde vallée dans laquelle le hameau de Perrigny s'est établi, et sur la rive même de ce cours d'eau qui, à mille pas de là, va se perdre dans le Serein. La vallée, ou plutôt la tranchée qui sépare les deux plateaux, a 101 mètres de profondeur, sur 600 mètres de largeur entre les deux sommets des plateaux. Le hameau de MONTOT est situé sur le versant opposé de Mont-Fôte, c'est-à-dire du côté de l'est, et dans le fond d'un vaste bassin bordé de collines se relevant, au-delà du village de Corsaint, à une hauteur de 389 mètres, à la colline de Bard (Côte-d'Or).

Le hameau de PERRIGNY est traversé par une petite route allant de L'Isle à Guillon.

Sur le sommet de la colline qui domine au nord le hameau de Perrigny, on remarque encore l'ancien ermitage de *Saint-Ayeul*. Reconstruit en partie et habité durant les dernières années du XVIIe siècle par le frère Mametz, qui mourut en 1705, après une vie aussi édifiante que laborieuse, dit Courtépée. Cet ermitage était jadis un prieuré dépendant de l'abbaye de Moutier-Saint-Jean ; les bâtiments, dont il ne restait que des ruines lorsque le frère Mametz s'y retira vers 1670, furent établis aux abords d'une excellente petite fontaine. Ces bâtiments, longtemps délaissés, viennent d'être rebâtis à neuf, et l'ancienne chapelle, datant du XVe siècle (?), va être restaurée. La nef, voûtée en berceau ogival, n'offre point d'intérêt archéologique ; le clocher seul mérite d'être reproduit : en voici un dessin.

La population de Guillon était, en 1806, de 703; en 1826, de 802; en 1846, de 818.



No 100. — CLOCHER DE SAINT-AYEUL.

ANSTRUDE.

Village traversé par la route d'Avallon à Montbard. — Pop. : 783 habitants.— Superficie : 2,678 hectares. — A 25 kil. d'Avallon.

Fêtes patronales : à Anstrude, la Décollation de saint Jean-Baptiste, 29 août; au hameau des Souillats, saint Hubert, 5 novembre.

Hameaux : Chevigny-le-Désert; — Le Moulin-de-Chevigny; — les Souillats.

Le village d'ANSTRUDE, autrefois BIERRY, *Bierriacum* au XIIe siècle, est divisé en deux parties : l'une au sommet d'une colline, l'autre au fond d'un vallon et aux abords de plusieurs belles fontaines, qui firent donner à cette localité le nom de Bierry-les-Belles-Fontaines, à l'époque de la révolution de 1793.

Les sources réunies forment un petit cours d'eau allant se jeter dans l'Armançon après avoir fait mouvoir plusieurs moulins et usines. L'un de ces établissements est une scierie pour les magnifiques blocs de pierre que l'on extrait de carrières situées à environ 2 kil. au nord-ouest, près du hameau des Souillats. Un nombre considérable de pierres de taille, d'énormes dimensions, sont conduites, sur des chars spéciaux, à la gare d'Aisy.

Dès le douzième siècle, il est question des

seigneurs de Bierry, qui avaient leur sépulture dans l'église abbatiale de Moutier-Saint-Jean, localité célèbre, éloignée seulement de cinq kilomètres et qui fait partie de la Côte-d'Or.

L'église d'Anstrude est bâtie sur le revers de la colline. C'est un édifice reconstruit vers la fin du XIIIe siècle, mais dont il ne reste que l'abside éclairée par trois fenêtres ogivales. La nef et le portail sont beaucoup plus récents : c'est l'un des exemples les plus lourds de l'imitation de l'ordre toscan que l'on puisse voir. Au-dessus du portail est enclavé un bas-relief ancien, fort médiocre, regratté, et représentant, peut-être, le baptême de Notre-Seigneur.

La chapelle du château, à droite dans la nef, fut décorée vers le milieu du siècle dernier dans le goût contourné de cette époque. L'autel offre un spécimen curieux de ce style d'ornementation; un bas-relief médiocre et de mauvaises statuettes le surmontent : le sujet est l'Annonciation. Entre les deux fenêtres se voit une inscription que nous reproduisons :

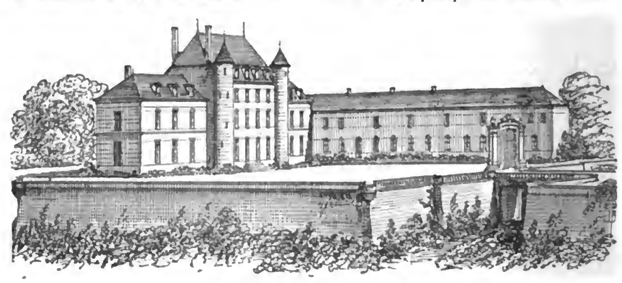
QUICONCQVE SOIT CURÉ DE BIERRY DOIT CHACQVE SEMAINE CHANTER DEUX MESSES DANS CETTE CHAPELLE POVR MONSEIGNEUR MIL DE BIERRY ET POVR MADAME ISABEAU SA FEMME; ET FAIRE TOVS LES ANS LOVRS ANIVERSAIRE DE TROIS PRÊTRES ET PARTIENT ET LES HÉRITAGES QVI SENSEUGNENT : (s'ensuivent) C'EST A SCAVOIR LA LONGVE ROYE, LA CORTEROIE, LE CHAMP DOV POIRIER BAILLOT, LA VIGNE COLMÈRE ET LES PREZ DV UEAV DE VASSY APPARTENANTS AV DIT SEIGNEVR MIL. CE MONVMENT DE L'AN 1310 A ÉTÉ RÉTABLI EN EXÉCVTION DV PROCES VERBAL RECV MARIGVELIER LE 20 SEPTEMBRE 1757.

« Ce tombeau, dit M. l'abbé Breuillard, avait environ un mètre de hauteur. Miles de Bierry y était représenté armé de toutes pièces ayant sa femme à côté de lui. » Une inscription que nous ne croyons pas exactement rapportée accompagnait ces deux personnages.

Signalons encore, faute de mieux, le maître-autel, ouvrage en pierre, imitation lourde de l'ordre corinthien, et aussi une large tribune au-dessus du portail. Cette tribune est mise en communication avec l'un des bâtiments du château à l'aide d'une voûte rampante d'un effet assez pittoresque, vu du sentier conduisant à l'église.

Le château dont nous venons de parler occupe le sommet aplani de la colline; il est précédé, au nord, par une large terrasse bordée d'une balustrade en pierre, et du côté de l'ouest par une avant-cour, renfermant un parterre, et à laquelle aboutit une avenue tracée à la française. Cette avant-cour est séparée de l'avenue par un large fossé que l'on traverse sur un pont de pierre aboutissant à une belle porte en fer soutenue par d'élégants pilastres en pierre. Notre dessin indique l'ensemble de ces diverses constructions. Cette résidence aurait été construite en 1710 par André-François d'Anstruther, fils de Claude d'Anstruther, lequel avait épousé en 1649 Françoise de Chargère-La-Boutière, dame de Bierry, dénomination qui fut changée par Louis XV, en 1737, en celle d'Anstrude.

Le château, qui domine un assez joli vallon, présente en effet, malgré quelques remaniements, le caractère des premières années du siècle dernier, raccordé à une construction plus ancienne, dont il ne reste plus que deux tourelles rondes.



N° 101. — CHATEAU D'ANSTRUDE.

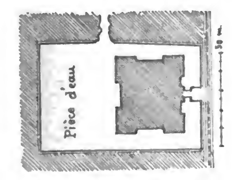
Sous les grandes terrasses ombragées qui s'abaissent au nord du château, on remarque une large et haute voûte en plein-cintre abritant un bassin de forme carrée, recevant les eaux limpides de la fontaine de Vianne. Au-dessous d'une statuette de la Sainte-Vierge on remarque le chiffre de 1767. C'est vers la même époque, que l'on construisit, dans le fond de la vallée, un petit édifice assez élégant d'ensemble, d'ordre dorique, recouvrant un puits placé au milieu d'une place publique. Ce petit monument, qui fut fait par un tailleur de pierre d'Anstrude nommé Tircuit, a été démonté en 1847 et rétabli à quelques mètres de distance, pour laisser le passage de la route nouvelle d'Avallon à Aisy.

Près de là, une belle croix datée de 1613 attire



N° 102. — PUITS D'ANSTRUDE.

l'attention. Enfin, à quelques pas de la fontaine, on remarque les fossés d'enceinte, de forme carrée, d'un château dont il ne reste aucune trace et à l'égard duquel nous n'avons point de renseignement. Un pont-levis était établi en avant et se



N° 103. — ANCIEN CHATEAU.

reliait à des murs de terrasse dont le mode de construction semble indiquer le XVIIe siècle.

A la sortie d'Anstrude, la route contournant la base de la vallée, passe au pied d'une colline rocheuse sur le sommet isolé de laquelle s'est établi le hameau important de CHEVIGNY-LE-DÉSERT, dénomination qui pouvait être justifiée, avant la construction de la route, par l'ensemble du pays. Chevigny présente encore l'aspect pauvre et délabré que nous avons souvent signalé.

On longe plus loin l'ancien grand étang et le moulin de Chevigny, puis un moulin à plâtre et enfin le hameau isolé de BORNANT, localité qui a donné son nom au cours d'eau qui va tomber dans l'Armançon après avoir servi de limite entre les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Notre route, avant d'arriver à Aisy, a contourné des collines pierreuses d'un aspect triste, malgré les bouquets de bois qui recouvrent une partie des versants de la vallée.

A trois kilomètres au nord-ouest d'Anstrude, sur la route conduisant à Châtel-Gérard, se trouve le hameau important des SOUILLATS. On y remarque une petite chapelle dédiée à saint Hubert, aujourd'hui fort délabrée et qui eut son moment de splendeur, à en juger par les restes d'ornementation architecturale du chœur. Vers l'année 1672, cette chapelle aurait été agrandie et restaurée par une société de chasseurs, qui s'engagèrent et jurèrent entre autres choses de ne « point souffrir que dans les assemblées il soit mal parlé de la Religion, du Roi, de l'Etat ni d'aucun d'eux. »

C'était là un engagement bien difficile à tenir, même il y a cent ans.

Dans les environs de la commune d'Anstrude, on peut étudier les différentes assises du calcaire à entroques et de l'étage bathonien. A peu de distance du village, sur le chemin des Souillats, se montre le calcaire à entroques, remarquable par sa couleur brune et foncée; il forme quelquefois des bancs schistoïdes assez épais, mais le plus souvent, sous l'influence atmosphérique, il se délite en minces feuillets. Les entroques ou débris de pentacrinites, toujours reconnaissables à leur texture brillante et lamelleuse, sont plus ou moins abondants, et accompagnés çà et là d'huîtres et de térébratules. L'étage bathonien, qui vient au-dessus, se sépare assez nettement des calcaires à entroques : au nord d'Anstrude, dans la montée de la route de Noyers, l'assise inférieure se compose d'abord d'alternances de marnes et de calcaires durs, jaunes et gris, renfermant plusieurs espèces de peignes et de térébratules; puis de calcaires fins, jaunâtres, schistoïdes, alternant avec des bancs plus massifs, caractérisés par des fragments d'ammonites. Sur le plateau vers Pizy, Marmeaux, etc., se développent des marnes et calcaires schistoïdes, renfermant en grande abondance les fossiles habituels. *Pholadomya Vezelayi, Bellona, Ammonites bullatus*, etc., etc. Cet ensemble est surmonté par l'assise moyenne de l'étage formée comme toujours, de calcaires gris, oolitiques, à cassure terreuse, disposés en bancs puissants. Ces calcaires sont, aux environs d'Anstrude et près du hameau des Souillats, l'objet d'exploitations importantes.

L'aspect des carrières, d'où on extrait des blocs considérables et d'une homogénéité remarquable, est fort pittoresque et mérite d'être le but d'une excursion spéciale.

La population d'Anstrude était, en 1806, de 857; en 1826, de 870; en 1846, de 832.

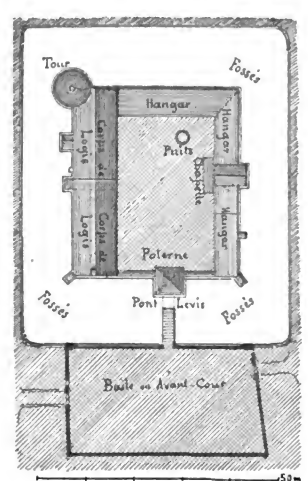
CISERY.

Autrefois Cisery-les-Grands-Ormes, village traversé par la route de Montréal à Sainte-Magnance. — Pop. : 183 habitants. — Superficie : 469 hectares. — A 10 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Agnan, 17 novembre.

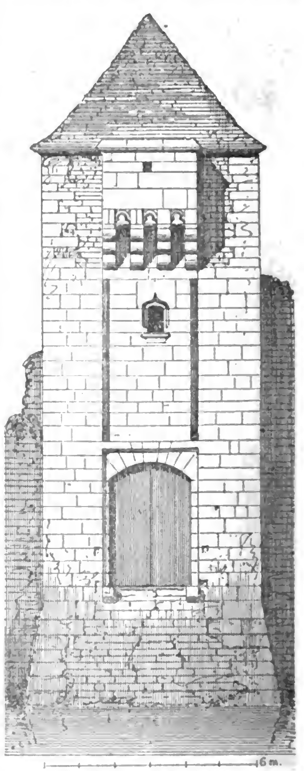
Au milieu de ce village, s'élève isolément, sur une place ombragée autrefois d'ormes séculaires, une petite église, bénite le 19 novembre 1776, et agrandie récemment. L'ancienne église paroissiale de Varenne était située près de la rive gauche du Serein, à deux kilomètres nord-est.

A l'extrémité sud de Cisery on remarque les grands corps de logis de l'ancien manoir seigneurial, lequel était flanqué de quatre tours et entouré d'un large fossé. Ce château, habité maintenant par un fermier, présente encore un aspect assez pittoresque, notamment la poterne à pont-levis (xvie siècle). Voici un dessin de cette poterne et aussi un autre dessin de l'ensemble du château, qui semble dater du xive siècle. La chapelle est à demi-ruinée et ne présente pas d'intérêt.

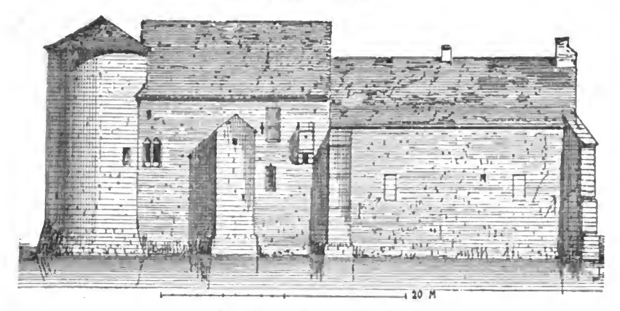


N° 104. — PLAN DU CHATEAU.

Malgré l'importance des constructions, le château de Cisery n'occupe réellement qu'une place fort restreinte dans les annales avallonnaises. Situé au centre d'un territoire autrefois très-habité, il servit plutôt de place de refuge contre les coups de main des bandes qui dévastaient les campagnes que de résidence féodale militaire. Une vaste cour entourée de hautes murailles, elles-mêmes bordées de larges fossés pleins d'eau, permettait aux populations environnantes, éparses dans la vallée, de s'y réfugier avec leurs troupeaux lors de l'approche des maraudeurs qui guerroyaient pour le compte



N° 105. — POTERNE DU CHATEAU.



N° 106. — CHATEAU DE CISERY.

de quelques capitaines d'aventure ou pour leur compte personnel.

Le château de Cisery n'est éloigné de celui de Ragny que de 2 kilomètres.

A quelques pas du hameau de TRONÇOIS, situé près de la rive gauche du Serein, se trouve l'emplacement d'un village nommé VARENNE, et qui est détruit complètement. L'abbé Courtépée dit à ce sujet : « Varenne, paroisse, vocable saint Agnan; patron, l'abbé de Saint-Rigaud, prieuré-cure, ainsi déclaré par arrêt de 1677; du marquisat de Ragny. Agnès de Cisery fit bâtir l'église en 1240. Le village autour fut détruit par les guerres et la peste : il n'en restait plus qu'un feu (1555); en sorte que l'église est isolée au milieu de la campagne. » Cette église, tombant de vétusté, fut vendue en 1792; elle fut démolie entièrement, il y a quelques années seulement.

Presque tout le territoire de la commune de Cisery est recouvert de cette terre brune, rougeâtre, argileuse, qui annonce la présence du lias inférieur. Aussi, les calcaires à *Ostrea arcuata* se rencontrent-ils, sur un grand nombre de points, à une très-faible profondeur. — Près du moulin, vers le bord de la rivière, le granite se montre à découvert, ainsi que l'arkose et les lumachelles avec leurs caractères habituels.

Dans la direction du sud on aperçoit le château de Ragny, et un peu sur la gauche le village de Savigny-en-Terre-Plaine.

Au nord-est, dominant la rive droite du Serein, s'élève la remarquable montagne de Mont-Fôte,



N° 107. — ENSEMBLE DU CHATEAU DE CISERY.

dont le versant méridional est occupé par un vignoble renommé; le sommet aplani de cette montagne, qui est détaché d'une chaîne de hautes collines, est élevé de 108 mètres au-dessus du Serein; sa hauteur absolue est de 314 mètres (voir l'article de Guillon). Enfin, du côté de l'est, la fertile et large plaine d'Époisses (Côte-d'Or) se découvre en partie, ainsi que les contours de la tortueuse et pittoresque vallée du Serein, qui s'éloigne dans la direction du sud-est et que nous décrivons article de Sauvigny-le-Beuréal.

La population de Cisery était, en 1806, de 130; en 1826, de 174; en 1846, de 156.

CUSSY-LES-FORGES.

Village traversé par la route d'Avallon à Autun; par la route d'Avallon à Semur; et les routes de Cussy-les-Forges à Quarré-les-Tombes et de Cussy-les-Forges à Saint-Léger. — Pop. : 632 habitants. — Superficie : 1,362 hectares. — A 7 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Fiacre, 30 août.

Foires : 26 janvier, 22 avril, 4 juin, 31 août et 10 novembre (commerce de bestiaux).

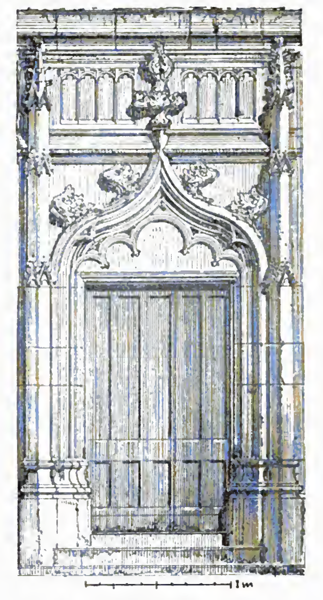
Hameaux : Le château de Presles; — les Grassots; — le Moulin-Gin; — les Ponts de Cussy; — les Presles; — le Moulin-de-la-Rochette.

CUSSY, nommé *Casseacus* au VIIIe siècle, autrefois fermé de murs, dit-on, est bâti aux abords d'un étang dont l'eau faisait mouvoir une forge; il doit à plusieurs incendies les maisons nouvelles qu'il possède. Au centre des habitations, près d'une petite source et sur le bord de la route, s'élève l'église (qui dépendait, dès l'an 921, de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun), entourée du cimetière, et dont la reconstruction semble dater de la fin du XVe siècle, notamment le chœur voûté en pierre à nervures ogivales. Cette partie de l'église vient d'être restaurée avec soin.

Vis-à-vis de l'église on remarque une assez vaste maison dont l'ornementation architecturale mérite quelques instants d'examen, et qui date du XVe siècle, ainsi que l'indiquent les fines moulures des fenêtres et de la porte principale.

Une ligne de porphyre, signalée par M. Moreau, présente un bel affleurement au hameau de Presle. Ce filon court du sud-ouest au nord-est, et se compose d'un porphyre pinitifère sans mica; sa couleur varie du gris-jaunâtre au rouge-violet ou lie de vin; les éléments y sont plus fins et plus homogènes que dans le porphyre de Marrault. Sur certains points, la roche se désagrège, se décompose et donne au sol une couleur rougeâtre. Près de la tuilerie, le porphyre est traversé par un filon de quartz qui renferme les minéraux habituels de l'arkose, de la barytine lamellaire rose, de la fluorine et de la galène cubique à très-grandes lames. Cette galène, qu'on prétendait argentifère, a été, il y a quelques années, l'objet de tentatives d'exploitation demeurées infructueuses.

A un kilomètre au-delà de Cussy, à peu de



N° 108. — PORTE D'UNE MAISON ANCIENNE.

distance de la grande route, à droite, on remarque des bâtiments dépendant de l'ancien château de Presles, seigneurie autrefois importante et bâtie près de la voie romaine et d'un joli vallon où se groupent plusieurs maisons. Il ne reste que des constructions sans intérêt architectural et quelques parties de la muraille d'enceinte, soutenue par des tours rondes (XVe siècle). Les seigneurs de Presles avaient leur sépulture dans l'église de Cussy, localité au sujet de laquelle MM. Breuillard et Baudiau ont publié de nombreux documents historiques.

Les hameaux de Presles et de Villeneuve semblent être établis sur la voie antique qui suivait, selon la coutume romaine, le faîte des collines. La route nouvelle se dirige au contraire directement sur le village de Sainte-Magnance.

La partie sud-ouest de la commune est traversée par la rivière du Cousin, près du confluent dans cette rivière du joli cours d'eau de la Ro-

manée. (Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes.)

La population de Cussy était, en 1806, de 713; en 1826, de 680; en 1846, de 730.

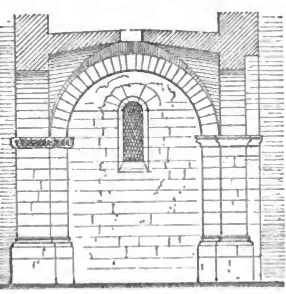
MARMEAUX.

Village traversé par la petite route de Montréal à Nuits-sous-Ravières. — Pop. : 299 habitants. — Superficie : 1,076 hectares. — A 19 kil. d'Avallon.

Fête patronale : Apparition de Saint-Michel, 8 mai.

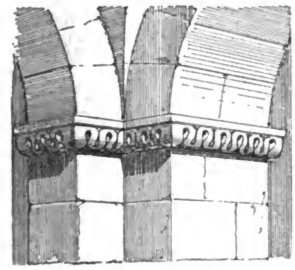
Ce village, nommé *Marcomania* dès l'an 722, est situé sur le revers, assez rapide, d'un pli de terrain rocheux formant le versant de droite d'une étroite vallée arrosée par un petit cours d'eau alimenté par plusieurs sources. Le cours d'eau désigné sous le nom de ruisseau de Montceaux, dont nous avons parlé, article de Talcy, prend sa source à la fontaine dite de Saint-Martin, située à un kilomètre à l'est et aux abords de laquelle on a trouvé des fragments de poteries romaines.

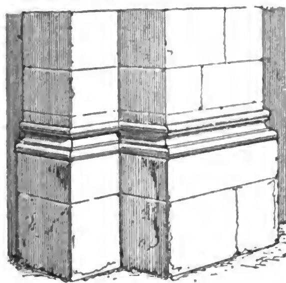
L'église de Marmeaux, sous le vocable de saint Michel, fut donnée au XIIe siècle à l'abbaye de Moutier-Saint-Jean par Manassès, évêque de Langres; mais cette église n'est pas venue jusqu'à nos jours; l'édifice actuel est peu ancien et



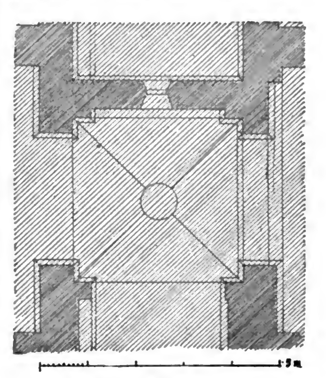
N° 110. — ARCADE DU CLOCHER.

ne présente que peu d'intérêt architectural. Toutefois nous devons signaler à l'examen des archéologues les quatre piliers et les arcades plein-cintre qui, dans la nef, soutiennent le clocher, très-insignifiant par lui-même. Ces piliers, dont voici le dessin, appartiennent aux premiers temps du XIIe siècle peut-être même au siècle précédent.





N° 109. — PILIERS DU CLOCHER.



N° 111. — PLAN DU CLOCHER.

La nef, reconstruite en 1806 et restaurée en 1856, est voûtée en plein-cintre. Dans une très-petite chapelle on lit sur une pierre scellée dans la muraille :

CY GY HVBER BEAVDELEY, FONDATEVR DE CETTE CHAPELLE QVI A DONNÉ AV SIEVR CVRÉ DE CEAN VN HÉRITAGE.... FAICT CE 10 AOVST 1652.

A peu de distance de l'église, on remarque les bâtiments considérables d'une ferme modèle appartenant à M. F. Garnier, ancien membre du conseil général de l'Yonne, et député d'Avallon sous le roi Louis-Philippe. Construite sous la direction de M. Garnier lui-même, et successivement augmentée, la ferme-modèle de Marmeaux est le but d'une excursion très-intéressante. Cet établissement agricole et aussi celui de Genouilly, près de Provency, jouissent d'une juste célébrité dans l'Avallonnais.

Des travaux considérables de terrassements, la construction des maisons d'école, du presbytère, des fontaines, etc., ont complètement changé l'aspect du village depuis quelques années seulement.

Le hameau de SAUVAGEON, situé dans un pli de terrain, est traversé par la route conduisant à Châtel-Gérard.

La terre de Marmeaux a longtemps dépendu des seigneurs de Montréal ; toutefois, il ne semble pas qu'il y ait eu un château ou maison-forte ayant quelqu'importance. Le château de Pizy, dont nous parlons, article de Pizy, n'était d'ailleurs éloigné que de quatre kilomètres environ et cette demeure féodale commandait toute la contrée.

La commune de Marmeaux est bordée au nord par de grands bois qui, autrefois, recouvraient tout le territoire, qui est très-ondulé, notamment dans la partie Est, sillonnée par des vallons secs et pierreux.

« A l'orient du village et à la distance de 1 kil. environ, au point où le vallon se plie à l'angle droit pour remonter au nord, on trouve la fontaine Saint-Martin, remarquable par l'abondance et la limpidité de ses eaux qui ne tarissent jamais. On conjecture que celle-ci a été consacrée à une divinité druidique d'un ordre assez élevé dont le nom est oublié depuis que celui du grand saint Martin lui a été substitué.

« Cette opinion est confirmée par le fait de l'existence d'une grotte dans les rochers de la crête occidentale du vallon, à 200 ou 300 mètres au nord de la source, laquelle a porté le nom de Grotte-des-Fées. Le site de la fontaine Saint-Martin, entre deux vallons étroits, tout près des bois, est aujourd'hui silencieux et sauvage ; il devait l'être bien davantage il y a deux mille ans lorsqu'il se trouvait dans la forêt même.

« On a trouvé au-dessus de la source des débris de tuiles gallo-romaines et des fragments de poterie, ce qui annonce qu'il a existé une habitation dans ce lieu du temps des Romains. » (Ernest PETIT).

Le sol de la commune de Marmeaux est très-variable : Le fond du vallon, au bas du village, offre des argiles appartenant au lias supérieur, et employés avec avantage à la fabrication de la faïence ; le calcaire à entroques, remarquable par sa couleur jaunâtre et les nombreux débris de pentacrinite qui le caractérisent, affleure sous le village même de Marmeaux. Les calcaires jaunâtres et marneux qui servent de base à la grande oolite, occupent le flanc des coteaux et sont couronnés le plus souvent par des calcaires grisâtres beaucoup plus oolitiques. Ces calcaires prennent un certain développement près de la forêt de Saint-Ambroise et alimentent plusieurs fours à chaux.

La population de Marmeaux était, en 1806, de 275; en 1826, de 251; en 1846, de 249.

MONTRÉAL.

Ancien bourg fortifié, situé près de la rive gauche du Serein et traversé par la route d'Avallon à Montbard. — Route de Montréal à Sainte-Magnance. — Route de Montréal à Nuits-sous-Ravières. — Route de Montréal à Cussy-les-Forges. — Pop. : 511 habitants. — Superficie : 742 hectares. — A 12 kil. d'Avallon.

Fête patronale : Assomption, 15 août.

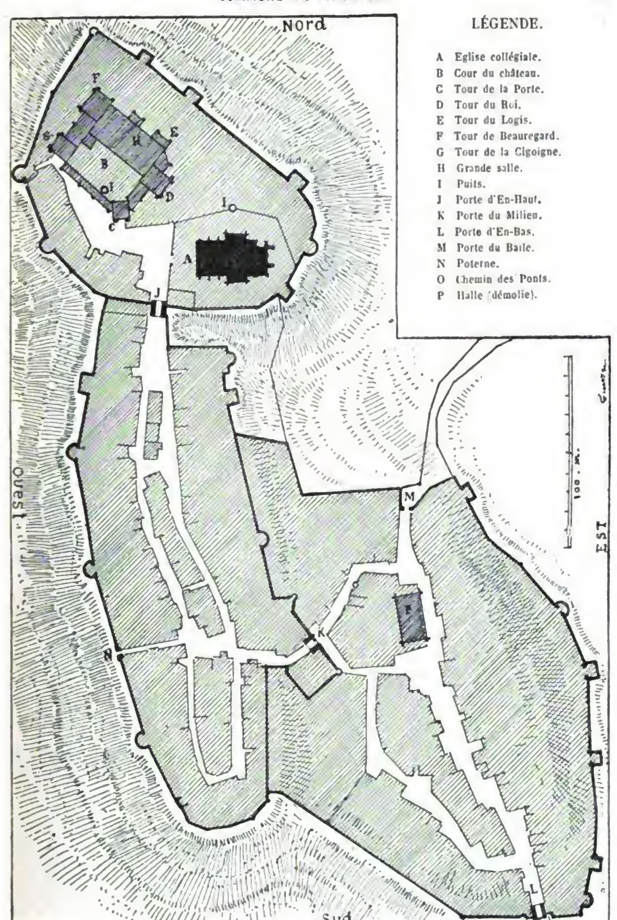
Foires : 13 janvier, 21 mars, 5 mai, 11 juin (vente de laines), 12 juillet, 26 août, 6 septembre, 3 octobre et 1er décembre (vente de bestiaux et porcs gras).

Hameaux : Chérisy ; — Montelon ; — Moulin-Malassis ; — Moulin-Neuf ; — Saint-Bernard.

Le bourg de MONTRÉAL, nommé *Mons-Regalis* et *Mons-Regius* au XIIe siècle, et enfin Mont-Serain en 1793, est divisé en deux parties bien distinctes : le quartier haut ou le vieux bourg et le quartier bas, d'époque assez récente, au moins quant au développement qu'il a pris le long de la grande route qui passe à la base de la colline du côté du midi. Cette haute colline isolée se détache des coteaux avoisinants d'une manière fort pittoresque ; elle domine par une pente rapide, mais cultivée cependant, la rive gauche du Serein qui coule avec lenteur et sous l'ombrage d'épais rideaux de verdure, au milieu de jolies prairies formées par les terres d'alluvion qui remplissent et aplanissent le fond de la vallée. Une crue de la rivière, même peu considérable, recouvre la plus grande partie de ces prairies aux abords des ponts qui servent au passage de la route d'Avallon à Aisy.

Les ponts de Montréal furent reconstruits en partie en 1727 et 1746. Une très-longue chaussée pavée, percée de plusieurs arches aboutissait au grand pont.

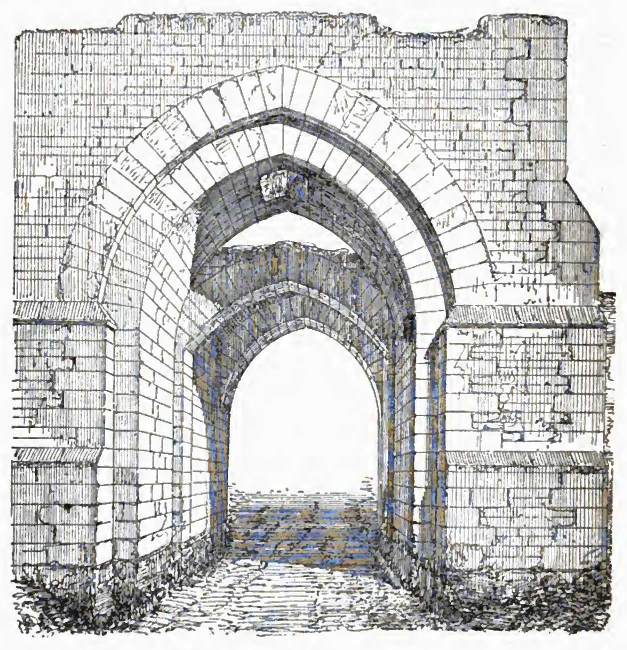
Vue des rives du Serein, l'ancienne petite ville de Montréal, nom que nous voudrions voir écrit Mont-Réal, ainsi qu'il se prononce, est très-pittoresque d'aspect. La vieille et importante église collégiale attire surtout l'attention ; le château des sires de Montréal s'élevait à peu de distance au nord-est de l'édifice religieux. Ces deux constructions si différentes étaient défendues par une forte muraille d'enceinte, soutenue par des tours rondes et carrées, et qui se reliait à une autre



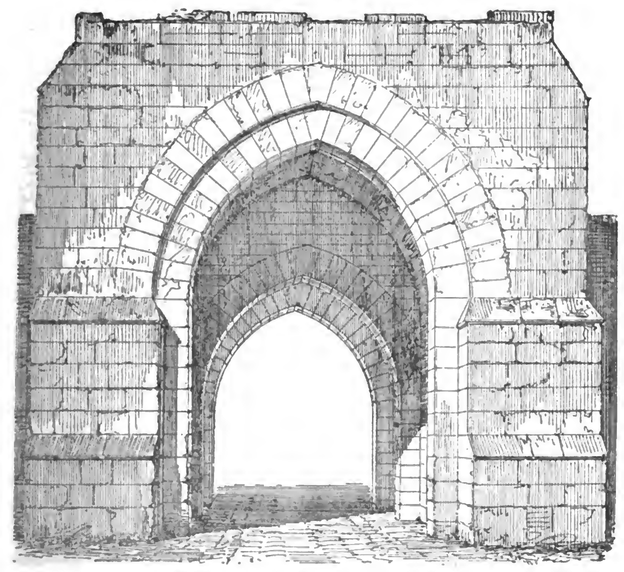
N° 112. — PLAN DE MONTRÉAL.

enceinte plus étendue contournant l'étroit plateau que formait le sommet de la colline. Une troisième enceinte plus développée encore s'abaissait légèrement sur la pente de la colline pour renfermer la ville ou du moins les habitations qui s'étaient agglomérées le long du chemin conduisant à la forteresse.

Le plan que nous plaçons ici fera bien comprendre la disposition de ces différents murs défensifs dans lesquels étaient établies des poternes s'ouvrant sur le chemin dont nous venons de parler. Par un concours heureux de circonstances, deux des portes de Montréal sont encore debout presque tout entières. Nous les avons dessinées avec exactitude. Elles nous donnent un très-remarquable exemple de l'architecture militaire au XIIIe siècle. Il est probable que ces curieux et rares édifices eussent été démolis depuis longues années s'ils avaient été placés sur une route moins montueuse ou d'un accès facile aux voitures. Leur isolement est la cause première de leur conservation. Nos dessins rendent inutile une description détaillée. On remarquera que la partie supérieure, c'est-à-dire le couronnement crénelé supporté par des consoles ou machicoulis, a été démoli. Mais la belle porte du château de Druyes, canton de Courson, et qui offre la plus grande analogie avec les portes de Montréal, montrera quelle était la disposition architecturale de la partie démolie. Les portes de Montréal n'étaient pas munies de ponts-levis dont l'usage aux premières années du XIIIe siècle n'était pas encore établi, mais seulement de doubles portes et de herses en fer. Nous ne croyons pas qu'un fossé ait été pratiqué en avant de ces portes dont la solidité aujourd'hui encore est remarquable, malgré l'abandon où elles



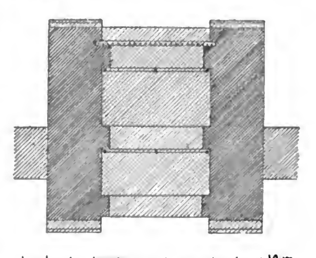
N° 113. — PORTE D'EN-BAS. (Côté extérieur).



N° 114. — PORTE D'EN-HAUT. (Côté intérieur).

sont restées et surtout malgré l'enlèvement de leur toiture. Ces portes et les murailles adjacentes ont été démantelées par ordre de Henri IV. D'autres parties des mêmes murailles furent démolies aux raz des terres de remblai qu'elles soutenaient du côté intérieur de la place fortifiée. Enfin beaucoup de maisons se sont adossées à ces vieilles murailles qui çà et là sont recouvertes par des lierres séculaires et de toute beauté comme vigueur de végétation.

Tout en montant lentement la rue conduisant par une pente très-forte vers la première enceinte du château, nous aurons à examiner avec intérêt plusieurs maisons datant du XVe et du XVIe siècle. Partout ici on retrouve les traces de l'importance militaire de cette vieille petite ville bourguignonne. Malheureusement la forteresse des sires de Montréal a été démolie jusqu'à ses fondations, maintenant recouvertes par des plantes fourragères. Un plan cadastral dressé en 1809 par M. Peloux, géomètre, indique quelques traces de l'emplacement des tours qui étaient carrées, disposition qui indique une très-grande ancienneté.



N° 115. — PLAN DE LA PORTE D'EN-HAUT.

Voici ce que dit l'abbé Courtépée de ce château qu'il a pu voir dans toute son étendue.

« Il avait quatre belles portes en tours carrées à herse et machicoulis, un donjon environné de 19 tours, d'un fossé et d'un cavalier, etc. 28 villages en étaient retrayants et y devaient garde. On regardait cette forteresse comme la clef de la Bourgogne, du côté de la Champagne (Tonnerrois). Un vieux manuscrit dit qu'elle fut ruinée par les Normands ou les Hongres, et rebâtie par Ansèric Ier qui la plaça auprès de l'église sur le sommet de la montagne, étant auparavant à la porterie de la basse-cour appelée Belot (Baile, avant-cour). On n'y employa que des pierres d'échantillon tirées de Champ-Rotard. La grande salle a 100 pieds de long sur 36 de large avec deux cheminées immenses et quatre croisées. Les cachots sont affreux. »

La muraille fortifiée, qui subsiste encore en partie, défendait les approches du château. On retrouve cette disposition dans le château de Montereau-sur-Yonne, dont nous avons donné un plan d'après un dessin fait en 1717. Montereau et Montréal sont deux constructions à peu près contemporaines, c'est-à-dire datant des premières années du XIe siècle. D'ailleurs, les châteaux de Pizy et de Thizy peuvent nous donner également d'utiles indications, notamment en ce qui concerne la grande salle dont parle l'abbé Courtépée. Les quatre fenêtres de cette salle, de 100 pieds de long sur 36 pieds de large, prenaient leur jour sur la cour intérieure du château; disposition toute de précaution contre l'escalade, ainsi qu'on le voit à Pizy et à Thizy, dont les hautes et grandes murailles, soutenues par de puissants contreforts, n'avaient primitivement d'ouvertures qu'à la hauteur du chemin de ronde, c'est-à-dire immédiatement sous les toitures.

L'étude des constructions militaires du moyen âge, antérieures au XIIIe siècle, permet de reconnaître assez facilement les distributions habituelles des forteresses construites selon les moyens alors en usage pour attaquer ou défendre les châteaux. Nous pensons donc que par analogie, on peut reconstituer par la pensée Montréal, en prenant pour points de comparaison le château de Druyes, ceux de Pizy et de Thizy, ses très-proches voisins.

Nous donnons un plan d'ensemble des constructions qui subsistent encore; elles sont teintées en noir; les constructions démolies sont teintées en gris parce qu'elles ne sont dessinées que d'une manière approximative. (Dessin no 112).

Les noms des tours ont été conservés; à cet égard, nous nous empressons de signaler à ceux de nos lecteurs qui désireraient avoir des détails nombreux sur l'histoire de Montréal, la notice publiée par M. l'abbé Breuillard, et aussi l'ouvrage de M. Ernest Petit, de Vausse. (Voir la table bibliographique.)

La reine Brunehaut et son petit-fils Thierry résidèrent à Montréal au sixième siècle, s'il en faut croire Courtépée : trois cents ans plus tard la forteresse fut prise, pillée par les Normands et reconstruite ensuite par les Ansèric.

Lindry, comte de Nevers vint l'assiéger à plusieurs reprises pendant les guerres du roi Robert, c'est-à-dire vers l'an 1005 environ, sans pouvoir s'en emparer.

C'est à cette époque que paraît dans des documents authentiques cette illustre famille des Ansèric de Montréal, dont le nom est si célèbre dans les annales bourguignonnes du douzième et du treizième siècle. Ansèric Ier fonda le prieuré de Saint-Bernard ; Ansèric II le chapitre de Montréal (1068). Après la croisade qui suivit la fameuse prédication de Vézelay, Ansèric III fit bâtir la belle église que l'on admire encore aujourd'hui. Ansèric IV combla le chapitre de ses libéralités ainsi que les monastères de Pontigny, de Reigny, de Molesme, etc. Plusieurs actes lui donnent le titre de comte de Montréal, titre qui n'était porté que par les plus grands seigneurs. Son fils, Ansèric V, était grand sénéchal de Bourgogne et marchait le premier sous la bannière du duc : il avait épousé Sybille de Bourgogne : il partit en Terre-Sainte, assista au siége de Ptolemaïs en 1191, revint attaquer les Maures du côté du Portugal, contribua à la prise de Sylves et de là se rendit en Syrie où il mourut (1197). Ansèric VI fonda le prieuré de Saint-Jean-les-Bons-Hommes, près Avallon. L'un de ses cinq frères, Hugues, fut évêque de Langres. Ansèric VII fonda le prieuré de Vausse ; Ansèric VIII affranchit en 1228 les habitants de Montréal et leur accorda *eamdem libertatem et consuetudinem quam habent homines Vezeliacenses in villa Vezeliaci*. La puissante maison de Montréal après avoir joué un rôle des plus brillants en Bourgogne pendant plus de trois siècles est dépossédée en 1255 par les forfaits de l'un de ses membres. Ansèric X, dernier du nom, ayant par ses crimes attiré la colère du roi saint Louis, le duc de Bourgogne reçut ordre de s'emparer de son château de Montréal. Ansèric X se retira dans la retraite du château de Châtel-Gérard et y mourut en 1269.

Les Ansèric avaient contracté des alliances avec les maisons de Bourgogne, de Montbard, de Mello, de Courtenay, de Vergy, de Thil, de Garlande, de Villarnout, de Menessaire, de Saint-Florentin, etc.....

Toutefois cette famille de Montréal ne périt point toute entière avec le dernier des Ansèric; elle ne perdit que son nom. La maison de Beauvoir n'est qu'une branche distincte des Montréal et c'est d'elle que descendent les illustres Beauvoir-Chastellux qui négligèrent leur titre de Beauvoir pour ne garder que celui de Chastellux, dont ils possédaient le château.

Les domaines importants de Montréal furent donnés par testament de Hugues IV à Huguenin de Bourgogne, son fils, plus connu dans l'histoire sous le nom de Huguenin de Montréal, parce qu'il faisait sa résidence dans ce château : il avait aussi un hôtel à Avallon dont il était vicomte.

Béatrix, fille de Huguenin de Bourgogne et de Marguerite de Chalon, étant morte sans héritiers, le duc Robert éloigna les nombreux et puissants prétendants à cette succession et annexa cette terre à ses Etats avec défense expresse à ses suc-

cesseurs de jamais s'en défaire. Dès lors, Montréal reçut fréquemment pendant la belle saison la visite de ses ducs. C'est dans ce château que fut signé en 1348 un grand traité d'alliance entre Amé, comte de Savoie et Eudes IV, duc de Bourgogne.

La situation de Montréal sur les frontières de Bourgogne explique le rôle important et difficile de cette ville pendant la guerre de Cent ans. En 1360, la ville fut occupée par l'armée d'Angleterre commandée par Edouard III, et eut fort à souffrir du voisinage des ennemis campés à Guillon tant que dura le traité si connu *des moutons d'or*. Les grandes compagnies y causèrent de grands ravages. Après le siége de Cravant, les Armagnacs s'en emparèrent et y restèrent quelque temps *logiez à puissance*.

Montréal était autrefois désigné pour le passage des troupes d'Avallon à Montbard et épargnait trois lieues et une couchée. On y fit plusieurs grandes revues au quinzième siècle et notamment en 1431 et 1433 quand les gens d'armes allèrent avec Philippe-le-Bon au siége de la ville d'Avallon. Le roi François Ier y tint ses états et donna aux habitants une confirmation de leur charte d'affranchissement et de leurs priviléges (1529).

Pendant la Ligue les habitants de Montréal étaient sans cesse en lutte les uns contre les autres: la ville tomba au pouvoir des ligueurs en 1590 pendant l'absence de François de La Magdelaine, seigneur de Ragny, qui en était gouverneur, mais la dame de Ragny parvint à s'en emparer par surprise. C'était l'une des rares places de Bourgogne dont la fidélité était assurée à Henri IV; le siége du bailliage d'Avallon y fut quelque temps transféré pendant la Ligue.

En 1597, la châtellenie de Montréal fut incorporée à la terre de Ragny, érigée en marquisat en faveur de François de La Magdelaine : le château-suzerain se vit obligé de devenir vassal. Ce fut pour Montréal un arrêt de mort, et malgré l'adjonction de la châtellenie de Guillon en 1723, la ville n'a fait que diminuer d'importance.

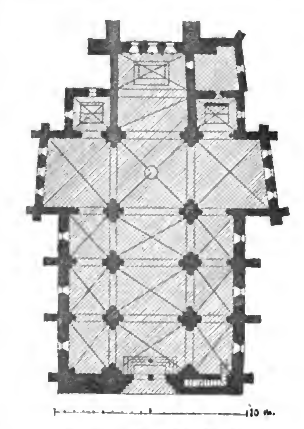
« Les domaines de Montréal étant rentrés, durant la Révolution, dans la possession de l'Etat, un arrêt du Conseil, du 25 frimaire an x (15 décembre 1802), signé Bonaparte, premier consul, les délaissa à Jacqueline Chartraire, moyennant 38,861 fr. 67 cent. MM. Huet et Boudin, de Vesvres, qui les avaient achetés de cette dernière, les ont revendus à M. Regardin, dont les héritiers les possèdent encore, à l'exception de l'emplacement du château, qui appartient actuellement à M. Delavaut. » (Abbé Breuillard.)

Il nous reste à décrire un édifice important qui jouit d'une grande célébrité depuis quelques années : nous voulons parler de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale de Montréal.

Eglise de Montréal. — Nous nous bornons à reproduire la description donnée par l'abbé Courtépée, sorte d'inventaire qui n'a pas cessé d'être exact. « L'église, située auprès du château, sur une éminence, est d'une architecture gothique, en croix latine, d'un assez bon goût; mais elle a le défaut d'être enfoncée en terre. Derrière le maître-autel, est un précieux bas-relief en albâtre, de plus de cinquante figures, représentant les Mystères de la sainte Vierge en cinq panneaux. On voit, au milieu, le légat du pape, un archevêque et plusieurs croisés; dans un des cadres, est Anséric de Montréal, à genoux, tenant son ceinturon en main; ce qui semblerait indiquer que c'était son autel portatif du temps des croisades, ou plutôt, vu son volume, une pièce faite au retour de la Terre-Sainte [c'est une œuvre charmante du xve siècle]. Je n'ai point vu de stalles anciennes mieux travaillées ni plus remplies d'ornements. Les têtes des Apôtres, des Prophètes, du Sauveur et de la Vierge, surtout celles des trois Vertus théologales, sont d'un très-bon goût et d'une expression frappante, avec leurs attributs; mais il y a des morceaux qui ne paraissent qu'ébauchés, en comparaison des autres.

« C'est l'ouvrage de deux frères nommés Rigoley, de Nuits-sur-Armançon, en 1522. Ils se sont représentés au-dessus d'un panneau, à table, se versant du vin dans leur gobelet; sur un autre, sont les figures d'un juge assis sur son tribunal, d'un plaideur découvert, un genou en terre, ayant son escarcelle, et derrière, un procureur qui fouille dans la bourse et lui enlève ses écus.

« En la chapelle de saint Sébastien, est la figure [statue] du chancelier Pierre Mohez, à genoux et éperonné, ayant son fils d'un côté, sa femme de l'autre, revêtu de son jacquet et de son baudrier, qui paraît venir adorer l'Enfant Jésus. Cette chapelle fut fondée, en 1369, par ce magistrat, originaire du lieu, dont les parents étaient bienfaiteurs du Chapitre.

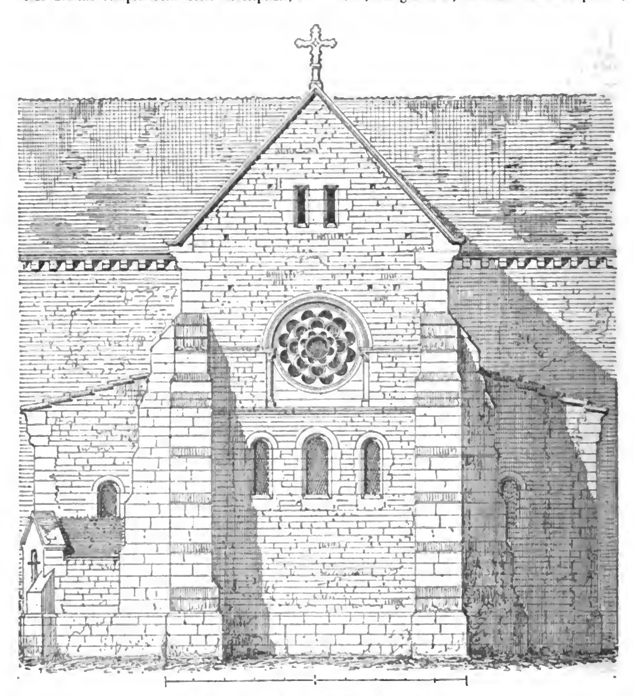


N° 116. — PLAN DE L'ÉGLISE.

« Les inscriptions de presque toutes les tombes anciennes sont effacées ou illisibles; on reconnaît seulement celles des Damas, des Pot, châtelains de Montréal, dont le dernier, Auguste Pot, mourut en 1535, lieutenant de l'amiral Chabot. (Ces dalles tumulaires, remarquables par l'effigie gravée au trait des défunts, ont été relevées le long des murailles).

« Les papes, Clément III, en 1188, et Clément IV, en 1216, ont pris cette église sous leur protection et en ont confirmé les possessions; Henri, évêque d'Autun, lui donna, dans le XIIe siècle, sept églises, dont elle a encore le patronage : Saint-André-en-Terre-Plaine, Sceaux, Trévilly, Athie, Provency, Angely et Massangis. »

Nos dessins compléteront cette description, à laquelle nous n'aurions que peu de chose à ajouter ou à rectifier. L'édifice, que l'abbé Courtépée voyait enfoncé en terre, par suite du rehaussement du cimetière qui entoure encore cette vieille église, était, il y a moins de vingt-cinq ans, recouvert de lierre magnifique et dont la végétation active n'avait point été entravée par les travaux urgents de restauration ou seulement d'entretien auxquels personne n'avait songé. Heureusement, un homme de goût signala l'église de Montréal à M. Viollet-le-Duc, occupé alors de la restauration de la magnifique église de Vézelay. Sous la puissante influence du savant et déjà célèbre architecte, l'église délaissée de Montréal fut restaurée entièrement aux frais de l'État. Des dessins nombreux, des gravures, des mémoires descriptifs et

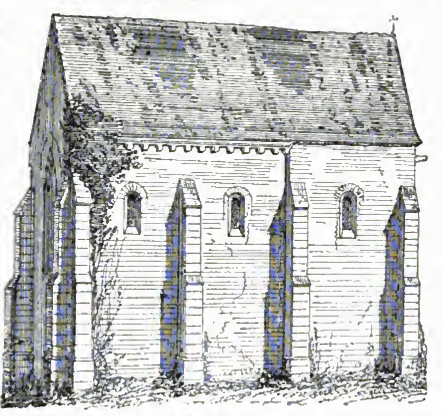


N° 117. — VUE DE L'ABSIDE DE MONTRÉAL.

des notices historiques firent promptement connaître la beauté architecturale de l'église de Montréal, édifice auquel il ne manque plus qu'une chose, aux grands regrets des habitants de la localité : un clocher.

Nous donnons une lithographie représentant cette église du côté du sud-est, dans son état actuel; nous donnons aussi un dessin de l'abside et un plan « exact » (N° 116) qui attirera certainement l'attention, par suite des lignes obliques que rien ne paraît avoir pu motiver dans l'origine et dont la justification peut sembler bien difficile aujourd'hui. Ce plan est copié d'après les dessins de M. Adams, auteur d'une monographie publiée par la librairie Bance il y a quelques années.

C'est après la croisade qui suivit la fameuse prédication de Vézelay (31 mars 1145), qu'Ansèric III fit bâtir la belle église de Montréal.



N° 118. — CHAPELLE DE SAINT-BERNARD.

Prieuré de Saint-Bernard. — Il est question de ce prieuré dès l'an 1012 dans une charte de donation que fit un seigneur de Talcy.

Le prieur dépendait du prévôt de Saint-Bernard de Montjou en Savoie ; il n'était point de l'ordre des Bénédictins, comme on l'a dit, mais de celui des Augustins. Les religieux possédaient les métairies de Saint-Bernard-des-Champs et des Fourches, les dîmes de Talcy, la moitié des dîmes de Sanvigne, des prés, bois, maisons, usages en la forêt de Vausse.

La commende y fut intronisée au quinzième siècle et les habitants prirent possession du prieuré-hôpital en payant aux religieux une pension de 46 écus. Plusieurs fois l'administration en fut contestée aux habitants qui parvinrent néanmoins à faire valoir leurs droits : une charte de Charles IX, à la date du 12 juillet 1573, leur confirma ces privilèges.

Des bâtiments du prieuré, il ne reste rien ou presque rien, sauf la chapelle, maintenant convertie en maison d'habitation. Toute modeste qu'elle peut paraître, cette chapelle attirait autrefois grand nombre de visiteurs, et le pape Léon X y avait attaché des indulgences en faveur de ceux qui y venaient en pélerinage.

Chapitre de Sainte-Marie. — Il fut fondé en 1068 par Ansèric II, lequel fit ratifier sa fondation par le duc Robert. Les sires de Montréal qui suivirent en augmentèrent beaucoup la dotation primitive ; les ducs de Bourgogne en prirent plus tard la garde et laissèrent de nombreuses libéralités.

Les chanoines, au nombre de dix, jouissaient de prérogatives importantes et avaient l'honneur assez rarement accordé de pouvoir députer aux Etats, comme le prouvent plusieurs lettres de convocation conservées aux archives de l'Yonne : ils étaient à la nomination de l'évêque d'Autun et jouissaient de 300 livres de revenu ; on ne choisissait ordinairement que les cadets des familles nobles du pays. Au nombre des chanoines illustres par leur savoir, on ne doit pas oublier *Bocquillot* qui fut six ans (de 1687 à 1693) en résidence à Montréal. Il y composa une partie de ses ouvrages et c'est dans cette collégiale que furent prêchées les homélies qu'il fit publier.

On compte au nombre des bienfaiteurs les sires de Montréal, les ducs de Bourgogne, les comtes de Montbard, les sires de Ragny, le cardinal Rolin, le chancelier Mohez, etc.... Guy de Gissey veut par son testament être enterré devant l'autel Saint-Georges et ordonne qu'il sera offert à l'église le jour de sa mort son propre cheval, tout son équipement et son lit, lesquels objets pourront être rachetés par les héritiers moyennant dix livres tournois.

Léproserie Saint-Barthélemy. — Cet établissement, dont l'origine remonte aux Croisades, fut encore fondé par les sires de Montréal au douzième siècle. La chapelle était située près du pont de Montréal dans un champ dit Pré de la Foire ; elle existait encore au siècle dernier, on en voit la croix sur une maison en face de son ancienne situation.

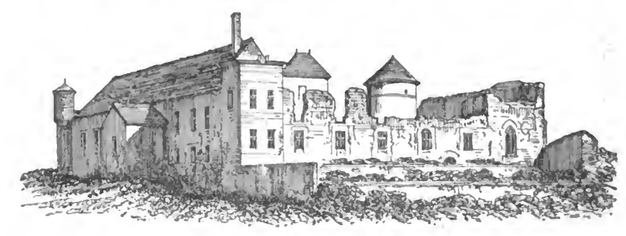
Collége. — Il y eut à la fin du xvi[e] siècle un collége à Montréal, mais il ne paraît pas avoir subsisté longtemps ; il était situé sur la plate-forme du château en face de l'église et appartenait au

prieuré de Saint-Bernard, dont les échevins étaient chargés d'administrer les affaires.

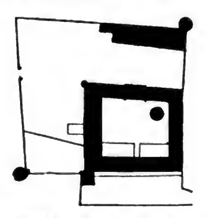
HALLE. — En 1446, on construisit à Montréal une halle dans l'emplacement actuel de la mairie. Cent ans plus tard on y fit de grandes réparations et à l'époque où François Ier passa à Montréal, les habitants firent graver sa devise : la salamandre, sur la façade.

Nous devons à M. Ernest Petit les notes historiques qui précèdent.

Après avoir traversé le Serein, la route conduisant à Aisy contourne en écharpe le versant de la montagne de Montelon et vient passer près de l'enclos d'un très-ancien château désigné sous le nom de *Montis-Alo* dès le IXe siècle. Assurément le château primitif n'est pas parvenu jusqu'à nos jours; la construction actuelle, remaniée à diverses époques, date du XVIIe siècle en grande partie. On reconstruisit avec une certaine régularité un grand corps de logis faisant face à l'ouest; ruinée pendant la Révolution, cette construction présente l'aspect triste des habitations peu anciennes, démolies à moitié. De vastes bâtiments servant actuellement de ferme et quelques masures qui s'adossent à d'anciennes murailles composent tout ce qui reste du *Montis-Alo,* qui fut autrefois un village. Le manoir seigneurial appartenait en 1280 à Henri, bailli de Montréal; à Robert de Sermizelles, en 1315; à Robert de Monteplain, en 1370. Il fut vendu par Gauthier de Brignard, seigneur de Corsaint, à Huguenin, gruyer de Montréal, en 1374. Il appartient aujourd'hui à la famille de Denèvre, de Domecy.



N° 119. — CHATEAU DE MONTELON.



N° 120. — PLAN DU CHATEAU.

La chapelle de la Vierge, du château de Montelon, se reconnaît encore au milieu des bâtiments ruinés; c'est une construction fort simple qui semble dater du XVe siècle.

CHERIZY. — « L'église de Saint-Pierre-de-Cherizy, dit l'abbé Courtépée, était autrefois paroissiale, comme le prouvent deux fondations du XIVe siècle. On croit que c'était la paroisse de Montréal où cependant on voit un curé dès l'an 1273, mais qui l'était peut-être des deux églises. On a célébré longtemps tout l'office paroissial, chaque année, le jour de Saint-Pierre-aux-Liens, à Cherizy. On y voit les épitaphes de cinq seigneurs : de Pierre de La Boissière, en 1501; de Georges d'Ilume, en 1531; de son fils Jean, en 1616. Ce fief est à présent à M. de Frêne, de Châtillon. »

Le fief dont parle l'abbé Courtépée est aujourd'hui la ferme importante de Cherizy, dont les bâtiments bordent une très-vaste cour. Le corps de logis principal a encore tout l'aspect d'un petit manoir et semble dater de la fin du XVe siècle.

De l'église de Cherizy il ne reste rien.

Le plateau sur lequel Montelon est bâti, s'avance un peu vers le midi, et domine de 101 mètres la vallée du Serein. Dans la direction du sud-est, se montre de profil, à 600 mètres de distance, le haut plateau de Mont-Fôte bordé par quelques escarpements de rochers. (Voir l'article de Guillon.) Sur le revers, faisant face au midi du plateau de Montelon, se voit le petit ermitage de Saint-Ayeul, dépendant de la commune de Guillon.

La côte de Montelon est intéressante à étudier, au point de vue géologique : les argiles du lias, avec leurs caractères habituels, en occupent la base, et se reconnaissent de loin à leur couleur grisâtre, à leurs pentes adoucies. Ces argiles sont recouvertes par les couches à *Ostrea cymbium,* qui présentent des alternances de bancs argileux et calcaires et donnent au sol un aspect plus abrupte. Au-dessus des argiles qui constituent la

partie supérieure des couches à *Ostrea cymbium*, se développent les calcaires à entroques; ils forment au sommet de la montagne une sorte de corniche, et sont exploités sur plusieurs points. Les moellons et les pierres de taille qu'ils fournissent sont employés avec avantage pour les constructions du pays. Les bancs les plus élevés se délitent en minces plaquettes qui, sous le nom de *lève*, servent à la toiture des maisons.

A la base de la colline de Montréal, du côté nord, on remarque encore les restes d'une digue assez considérable qui servait autrefois à retenir les eaux du grand étang de Villefroide. Cette nappe d'eau, qui occupait toute la largeur du vallon, était alimentée par un très-petit ruisseau prenant sa source à peu de distance.

La population de Montréal était, en 1806, de 598; en 1826, de 649; en 1846, de 608.

PIZY.

Village traversé par la route de Savigny-en-Terre-Plaine à Anstrude.— Pop. : 360 habitants. — Superficie : 1,208 hectares. — A 21 kilom. d'Avallon.

Fête patronale : saint Germain, 31 juillet (remise à la Toussaint).

Hameaux : Les Moulins-à-Vent; — les Rigoles.

Pizy, *Piciacum* au VIIe siècle, occupe l'un des points les plus élevés de la contrée. Les anciens moulins à vent et l'ancien télégraphe, distants de moins d'un kilomètre, sont à la hauteur de 376 mètres. De ce point, la vue s'étend sur une immense étendue de territoire, mais seulement dans la région du sud; dans la région opposée, de grands bois, couvrant un sol ondulé, bornent promptement l'horizon.

Dans la direction du sud, au-delà du bourg d'Epoisses distant de 7 kilomètres, on peut reconnaître la profonde et tortueuse échancrure que le Serein s'est creusée au milieu d'un territoire montueux occupé par les communes de Toutry, Savigny-le-Beuréal, Vieux-Château, Montberthaut, Courcelles-Frenois, Sincey-lès-Rouvray et Rouvray petite ville située sur un point très-élevé (395m) et aux abords de laquelle viennent passer les limites de notre département. (Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes.)

Dans la région du sud-est, c'est la haute vallée de l'Armançon qui se développe à la base de très-grandes collines découpées dans un vaste plateau qui atteint la hauteur de 436m. Au-delà de ces collines se trouve Semur-en-Auxois éloigné de 16 kil. Nous avons donné, page 2, le plan du château féodal de cette ancienne ville, fort intéressante à visiter.

Les montagnes à demi-boisées du Semurois se réunissent aux montagnes couvertes de forêts du Haut-Morvan, qui bornent l'horizon à perte de vue.

Plusieurs petites fontaines prennent leur source sur le territoire de Pizy, notamment celle dite de la Côte-des-Longmards, qu'il est question d'amener dans le milieu du village, près de l'église, édifice reconstruit vers la fin du XVe siècle, et très-probablement sur l'emplacement de l'ancienne église. Les voûtes à nervures ogivales sont assez élégantes; la nef est moderne.

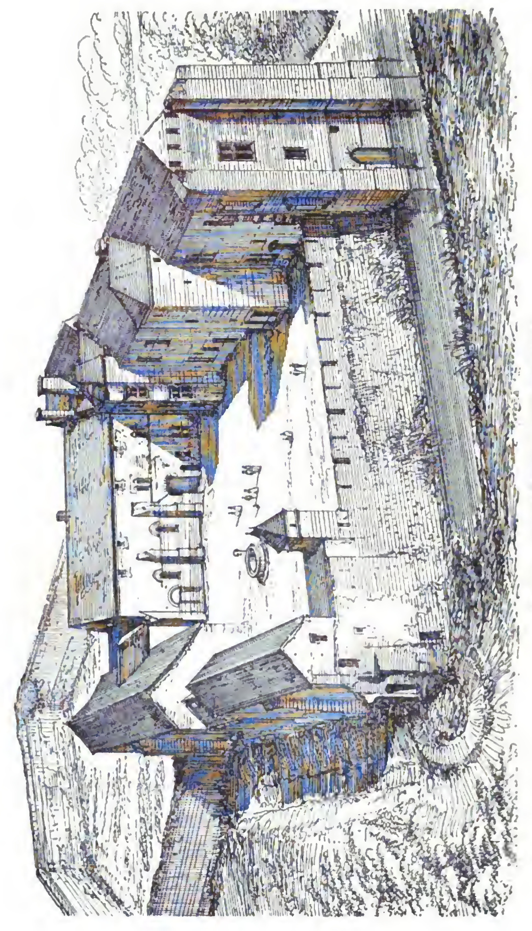
En avant du village, du côté du sud, s'élève isolément le château-fort de Pizy, qui domine le versant d'une profonde dépression de terrain qui s'abaisse graduellement jusqu'au niveau du Serein entre Guillon et Montréal. C'est une construction encore considérable, malgré son amoindrissement assez récent, et qui présente un ensemble architectural militaire remarquable, parce qu'il est resté à peu près intact dans quelques-unes de ses parties.

Le château de Pizy est, après la forteresse féodale de Semur, l'édifice le plus important qui soit resté dans nos contrées. On peut encore, à Pizy, en étudiant les différents corps de logis de cette vaste demeure, se rendre compte d'une manière exacte des dispositions défensives et des distributions primitives qui donnent aux édifices militaires du moyen âge un vif intérêt de curiosité architecturale.

Toutefois, quelques notions sur l'architecture militaire sont nécessaires pour reconnaître toute la valeur de ces corps de logis à demi-ruinés, et transformés aujourd'hui en bâtiments de ferme.

Ce vieux manoir, dont M. Ernest Petit, de Vausse, a donné une notice historique et descriptive très-complète, aurait été commencé vers l'an 1235 par Guy d'Arcy, seigneur du lieu, et presqu'entièrement rebâti par Eudes de Ragny, vers 1480. Nous donnons des dessins et des plans qui peuvent seuls bien faire comprendre l'ensemble de cette construction féodale; nous signalerons la grande façade de l'est soutenue par des contreforts d'un bel effet monumental, et qui offre le plus bel exemple, dans notre département, d'une puissante muraille défensive datant du moyen âge, et aussi la grande muraille d'enceinte ou courtine faisant face au sud et qui ferme la cour du château; les tourelles d'escaliers, et enfin la chapelle, enclavée dans le corps de logis tourné au nord, et qui malheureusement est divisée en deux étages par un lourd plancher. Cette chapelle, qui est remarquable par son ensemble architectural, semble dater du milieu du XIIIe siècle. Signalons encore de grandes cheminées en pierre; une jolie boiserie formant cage d'escalier; plusieurs belles fenêtres à croisillons, et les meurtrières des chemins de ronde, lesquelles sont parfaitement conservées, chose très-rare dans les édifices qui, depuis le XVIe siècle, ont changé bien souvent de possesseurs. Le château de Pizy, habité depuis la révolution par des fermiers, appartient à M. le comte de Chabrol.

Dès l'origine de la féodalité, la seigneurie de Pizy appartint à la maison des Anseric de Montréal. Ce fief fut ensuite inféodé à un membre de la famille d'Arcy et devint jusqu'à la Révolution la propriété de diverses familles qui s'y succédèrent par droit d'héritage ou d'achat : les principales sont celles d'Arcy, de Grancey, de Su-

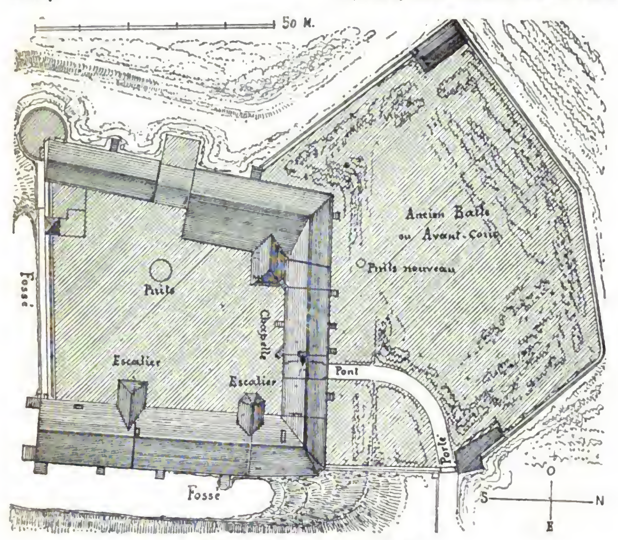


N° 121. — VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU DE PIZY.

rienne, de Ragny, de Rye, Aux-Epaules, Bruslard de Genlis, de Mailly, de Laval, d'Harcourt. Pierre d'Harcourt, maréchal de France, vendit, en 1779, la terre de Pizy à Antoine-Louis-Marie d'Estiennot de Vassy.

Jean d'Arcy paraît en 1189 pour la première fois avec le titre de sire de Pizy. Il partit pour la croisade, comme le prouve la charte qu'il fit avant son départ à l'abbaye des Echarlis.

Guy d'Arcy obtint d'Ansèric de Montréal, en



N° 122. — PLAN DU CHATEAU DE PIZY.

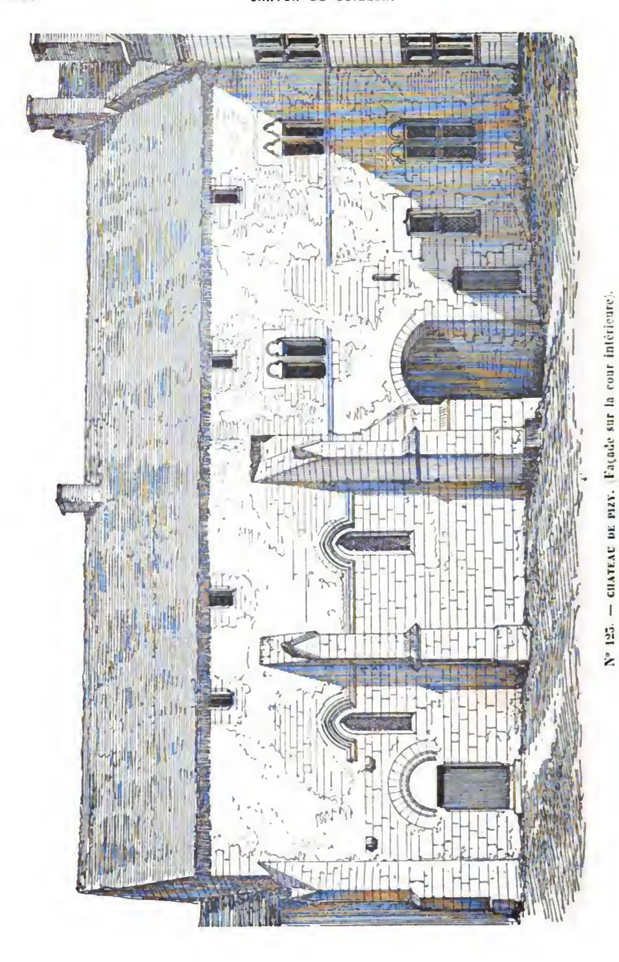
1235, le droit de se construire une maison-forte à Pizy. On range ce seigneur au nombre des bienfaiteurs de la collégiale de Montréal, ainsi que Jean II et Jean III d'Arcy qui lui succédèrent.

A la maison d'Arcy succéda celle de Grancey, puis celle de Surienne. Jean de Surienne, sire de Pizy, dit l'Arragonais, fut l'un des plus braves chevaliers du quinzième siècle. On l'avait surnommé *Polyorcète,* ou Preneur de Villes, et il s'était acquis une grande réputation par ses duels et dans les tournois.

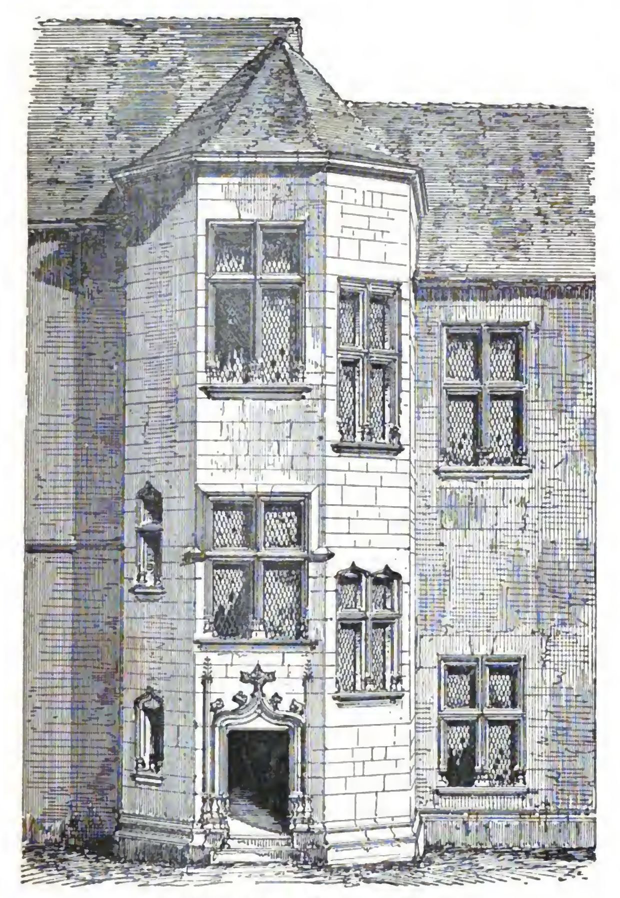
Eudes de Ragny fit la plupart des constructions que l'on voit maintenant encore au château de Pizy (1480 environ). Dans la chambre dite la *Chambre rouge,* on y voit encore ses armoiries peintes sur une cheminée.

Après la mort de Henri III, le château de Pizy situé sur un point fort avantageux, était souvent le but des efforts des ligueurs; ces derniers s'en emparèrent en 1590 et de là faisaient de fréquentes sorties, ravageaient la campagne et enlevaient les bestiaux. François de la Magdeleine s'en empara la même année; la porte d'entrée du château conserve des traces d'incendie datant de cette époque.

Le plan et les nombreux dessins que nous donnons du château de Pizy feront reconnaître la distribution générale de cette vaste demeure féodale composée de trois grands corps de logis placés en retour d'équerre et réunis par une longue muraille crénelée formant le quatrième côté. Ces diverses constructions, souvent remaniées, renferment un large espace ouvert du côté du midi par suite du peu de hauteur de la muraille crénelée, laquelle est précédée ou défendue par un fossé rempli d'eau. Notre dessin, à vol d'oiseau, indique cette disposition qui était nécessitée durant le moyen âge par l'obligation de réunir dans le château un grand nombre de vassaux retrayants, c'est-à-dire ayant le devoir et aussi le droit de se



N° 123. — CHATEAU DE PIZY. (Façade sur la cour intérieure).



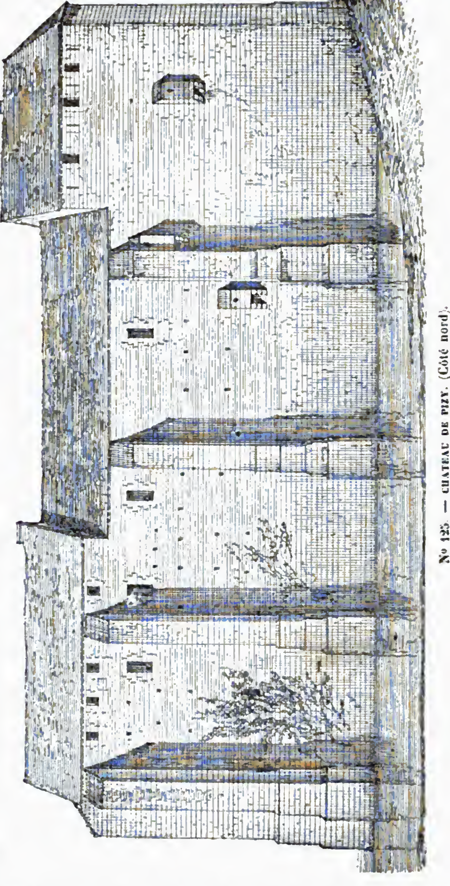
N° 124. — CHATEAU DE PIZY. (Grand escalier).

réfugier dans l'enceinte du manoir seigneurial, soit pour le défendre, soit pour y mettre en sûreté les troupeaux et les provisions alimentaires qu'il fallait soustraire au pillage ou aux rapines des troupes ennemies qui, lorsqu'elles ne pouvaient vivre aux dépens des villes, dévastaient les campagnes. Un grand puits et des auges étaient établis dans la cour sur laquelle s'ouvraient les larges fenêtres des différents étages auxquels on accédait par de grands escaliers de pierre placés dans des tourelles faisant saillie sur les façades. Nos dessins montrent la disposition de l'une de ces tourelles d'escaliers, dispositions élégantes et commodes que les architectes du moyen âge ne négligèrent jamais.

A Pizy, des écuries, des étables, des bergeries, des granges, ont été organisées tant bien que mal dans les salles du rez-de-chaussée et qui étaient à l'usage de la garnison et des vassaux retrayants.

Les vastes et hautes salles du premier étage n'ont pas moins souffert de la transformation qu'a subie « le puissant châtel de Pizy. » Ces salles, destinées originairement à l'habitation du seigneur, de sa famille et de sa suite, servent maintenant de greniers; de grandes cheminées en pierre y étaient établies, de même qu'au rez-de-chaussée.

Le troisième étage, où était ménagé un chemin de ronde sur l'épaisseur même des murs, renfermait dans d'immenses greniers une quantité considérable de grains et de fourrages. D'autres provisions alimentaires étaient déposées dans les caves, longues salles souterraines dont la solidité est à toute épreuve.



N° 125. — CHATEAU DE PIZY. (Côté nord).

Nous voyons encore au château de Pizy une grande et belle chapelle dont les dimensions indiquent bien l'importance du nombre des gens résidant au château habituellement.

Nos dessins représentent le château de Pizy tel qu'il est encore ; nous n'avons pas voulu, bien que la chose fut facile, le restaurer ou le rétablir tel qu'il resta jusqu'à l'époque de la Révolution. Nous n'avons pas même reproduit une très-belle tour ronde placée à l'angle sud-ouest de la cour ; cette grosse tour, démolie il y a peu d'années, ressemblait beaucoup, nous a-t-on dit, à la belle tour que l'on voit encore au château de Thizy. La façade de l'ouest a perdu aussi une tourelle ; celle-ci était de forme carrée. Les fossés ont été comblés en grande partie, ils n'avaient d'ailleurs que peu de profondeur. Une partie des toitures fut abaissée ainsi que le montrent nos dessins qui, nous le répétons, représentent le château de Pizy dans son état actuel, toutefois sans tenir compte des fenêtres et des portes faites nouvellement.

Avant de nous éloigner de cette demeure féodale, disons que, suivant une tradition locale qui nous semble vraie, les seigneurs des châteaux d'Epoisses, de Pizy, de Montelon, de Thizy, de Montréal et de Montjalin, pouvaient correspondre entre eux durant la nuit à l'aide de feux, et durant le jour par la fumée. Ces différentes forteresses sont, en effet, placées de manière à échanger des signaux pouvant ainsi parvenir aux grands châteaux de Semur et d'Avallon, desquels elles dépendaient.

Le village même de Pizy est bâti sur le calcaire à entroques. Dans la partie inférieure, c'est une roche dure, résistante, à grain serré, d'un gris-noirâtre avec taches bleues ; on y rencontre quelques empreintes de bivalves, quelques débris de pentacrinites reconnaissables à leur texture brillante et lamelleuse. Au-dessus de cette assise, le calcaire à entroques est moins résistant ; il forme des bancs moins épais, et sa couleur devient plus rougeâtre. Un peu plus haut, vers le moulin, se montrent les calcaires inférieurs de la grande-oolite, représentés, comme dans toute la contrée, par des calcaires blancs, jaunâtres, marneux, à *pholadomya Vezelayi*.

Pizy n'est éloigné que d'un kilomètre de la limite du département de la Côte-d'Or.

La population de Pizy était, en 1806, de 408 ; en 1826, de 393 ; en 1846, de 389.

SAINT-ANDRÉ-EN-TERRE-PLAINE.

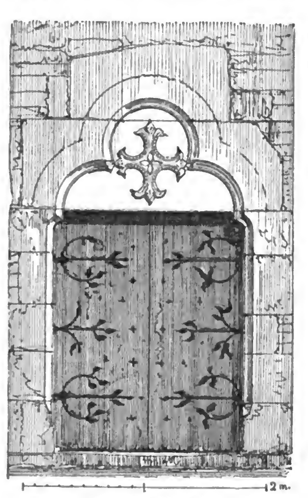
Village traversé par la route d'Avallon à Semur. — Pop. : 398 habitants. — Superficie : 1,433 hectares. — A 13 kilomètres d'Avallon.

Hameaux : Brécy ; — Chevanne.

Fête patronale : saint André, 30 novembre.

La route d'Avallon à Semur commence seulement à Cussy-les-Forges, village au centre duquel, tournant à gauche, elle s'avance au milieu d'une contrée très-fertile et très-découverte, mais qui n'offre plus les aspects variés et si pittoresques du pays de Morvan. On laisse sur la gauche, près du bois de Ragny, isolé au milieu de grands terrains labourables, le hameau de Brécy, puis on arrive à SAINT-ANDRÉ, situé au milieu d'une contrée élevée, très-découverte et bien cultivée.

La route traverse la partie nord de ce village ; une autre rue assez large conduit à l'église entourée du cimetière et qui datait de la fin du quinzième siècle. La reconstruction presque entière date de 1863, et son ancien clocher est remplacé par une haute tour surmontée d'une grande flèche en charpente. A la base de l'ancien clocher, on remarquait une large inscription en lettres onciales très-usées. La pierre ayant été mise complètement à découvert on reconnut qu'elle était taillée en forme de toiture d'une petite église. Cette curieuse tombe, dont on ignore la provenance, mérite à tous égards d'être soigneusement déposée dans l'église neuve, joli édifice dont l'ensemble est très-satisfaisant. Le nouveau clocher, haut de 33 mètres, a servi de type pour le clocher de Magny dont nous avons parlé. Nous mettons ici le dessin du portail de l'ancienne église et aussi celui de la pierre tombale.



N° 126. — ANCIEN PORTAIL DE L'ÉGLISE.

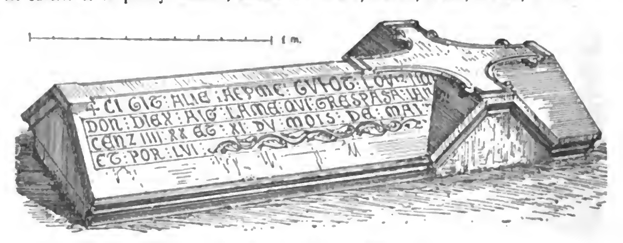
Au sud-ouest du village une petite fontaine prend sa source ; celle-ci est renfermée dans un bassin en pierre surmonté d'une voûte. Une croix de pierre assez élégante, datée de 1648, complète l'ensemble de cet édifice.

De Saint-André dépend le hameau important de CHEVANNE, situé sur le revers d'un petit vallon

allant se réunir à la vallée du Serein. (Voir l'article de Savigny-en-Terre-Plaine.

Le territoire de Saint-André appartient presqu'exclusivement aux couches à *Ostrea arcuata.* À un kilomètre environ du village, une carrière est ouverte et on peut y recueillir, associés à l'*Ostrea arcuata,* les fossiles habituels de l'étage : *Ammonites bisulcatus, Spirifer Walcotii, Cardinia securiformis, Panopiea ventricosa, Lima gigantea,* etc.

La population de Saint-André était, en 1806, de 450; en 1826, de 430; en 1846, de 387.



N° 127. — TOMBE ANCIENNE.

SANTIGNY.

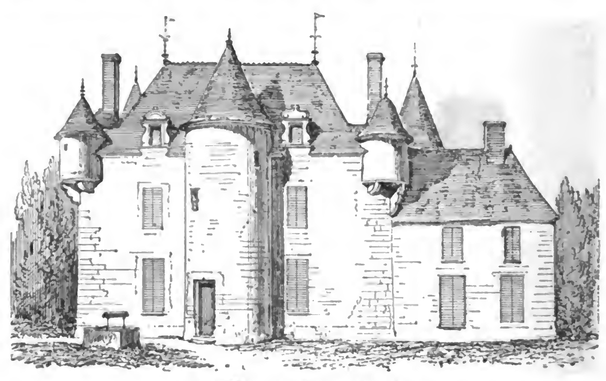
Village traversé par la route d'Avallon à Aisy. — Pop. : 318 habitants. — Superficie : 935 hectares. — À 21 kil. d'Avallon.

Fête patronale : La Présentation, 21 novembre.

Ce village, nommé *Santiniacum* au XIIIe siècle, est bâti sur le sommet d'une haute colline et occupe le versant d'un vallon au point de départ d'une fontaine allant se réunir au ruisseau de Montceaux. De beaux massifs d'arbres entourent un petit manoir du XVIe siècle, appartenant à Mme de Candras, situé vers l'entrée du village.

Voici, de ce château, la façade qui donnait sur la cour qui était bordée par des fossés; ceux-ci ont été comblés et remplacés par des pelouses.

Une ou deux autres maisons-fortes, dont il ne reste plus que peu de traces, étaient situées à Santigny, paroisse qui dépendait de quatre seigneurs à la fois : — le roi pour une faible part de redevances, — l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean,— les religieux de Saint-Andoche d'Autun, — la



N° 128. — CHATEAU DE SANTIGNY.

famille de Villers-la-Faye. Le plus ancien seigneur connu de Santigny est Laurent de Santigny, bienfaiteur du Chapitre de Montréal en l'an 1200.

L'église, bâtie au centre des habitations, était fort ancienne, notamment l'abside voûtée en demi-coupole; XIIe siècle. La nef et le clocher étaient de date récente; le portail rappelait l'ordre toscan, si en faveur il y a quelques années. Dans une très-petite chapelle, formant bras de la croix, se trouvait une inscription gravée sur une grande dalle tumulaire ornementée et chargée d'un écusson sculpté en relief; la voici :

CI GIST NOBLE SEIGNEVR MESSIRE SIMON DE VILLERS-LA-FAYE, SEIGNEVR DE SANTIGNI ET CORPSAIN.., FILS DE JEAN-LOVIS DE VILLERS-LA-FAYE BARON DV ROVSSET ET SEIGNEVR DE BVXILLON, AVENCEY, ET LE DIT JEAN-LOVIS FILS DE LOVIS DE VILLERS-LA-FAYE BARON DE LA TERRE DE VILLERS-LA-FAYE, MAGNY, PERNAVDET, ALLOVSE, SEIGNEVR DV ROVSSET ET LE DIT LOVIS FILS DE FRANÇOIS DE VILLERS-LA-FAYE BARON DV DIT VILLERS ET DÉPENDANCES LE DIT FRANÇOIS FILS DE LOVIS DE VILLERS-LA-FAYE CHEVALIER DE L'ORDRE DV ROY BARON DE VILLERS ET DÉPENDANCES, SEIGNEVR DE VILLENEVFVE, CHEVIGNI, ET LE DIT LOVIS DE VILLERS-LA-FAYE GENTILHOMME ORDINAIRE DV ROY SEIGNEVR DV DIT VILLERS-LA-FAYE, MAGNY, ET LE DIT SIMON ET DÉCÉDÉ LE 6e AOVST AGÉ DE 50 DEVX ANS, 1722, PRIEZ DIEV POVR LE REPOS DE SON AME.

Villers-la-Faye et Corsaint sont deux villages de la Côte-d'Or.

Anne de Boutenot, dame de Santigny en 1623, fit don à l'église du lieu d'une belle croix qui a été remarquée à l'exposition artistique d'Auxerre, en 1858.

C'est une croix de procession en cuivre argenté. D'un côté se trouve le Christ, de l'autre la Sainte-Vierge. Les branches de la croix sont décorées des emblèmes des Evangélistes.

L'église de Santigny vient d'être reconstruite entièrement, dans le style du moyen âge, d'après les dessins de M. Tircuit, architecte. L'ensemble élégant de la nef est digne d'attention.

On remarque l'inscription suivante, gravée en lettres dorées sur marbre noir :

LES HABITANTS DE SANTIGNY RECONNAISSANTS DES LIBÉRALITÉS DE Mme LA BARONNE DE CANDRAS, LORS DE LA CONSTRUCTION DE LEUR ÉGLISE, ONT VOTÉ CETTE INSCRIPTION POUR PERPÉTUER LE SOUVENIR DE LEUR GRATITUDE. SEPTEMBRE M.D.CCC.LXVII (1867).

A peu de distance, au nord de l'église, on remarque une belle source, alimentant un lavoir et un abreuvoir construits avec une certaine recherche architecturale d'un bon effet. Cette source, qui fut recouverte par un petit édifice construit par Caristie en 1782, et une autre qui est peu éloignée, ont motivé l'établissement du village dès une époque fort reculée, au milieu d'une contrée autrefois couverte de forêts. Le sol de la commune est aujourd'hui complètement dénudé d'ombrage excepté dans le joli vallon qui descend se réunir au vallon de Marmeaux. De bons chemins, bordés d'arbres comme nos anciennes grandes routes, conduisent du côté de Guillon, de Pizy et de Montréal; ces arbres furent plantés par le baron de Candras. (Voir la Biographie avallonnaise).

A 2 kilomètres au nord-est de Santigny, sur le point culminant de la commune (344m) et sur le bord d'un très-ancien chemin allant de Noyers à Epoisses, on remarque une croix désignée sous le nom de Croix-de-l'Ilante « nom qui pouvait être celtique et signifier chemin » et qu'on retrouve encore dans diverses localités voisines.

M. le colonel Goureau, auteur de plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire naturelle, et publiés récemment, réside à Santigny.

A la sortie de Santigny, localité qui a été habitée par les Romains, on laisse à 2 kil. sur la droite, au-delà de vastes terrains ondulés, le village de Pizy.

La population de Santigny était, en 1806, de 349; en 1826, de 370; en 1846, de 383.

SAUVIGNY-LE-BEURÉAL.

Village situé près de la route d'Avallon à Semur, sur le sommet d'une colline dominant la rive gauche du Serein, qui forme la limite des départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or. — Pop. : 186 habitants. — Superficie : 483 hectares. — A 16 kil. d'Avallon.

Fête patronale : La Conception, 8 décembre.

Ce village, nommé *Sauvoigny-lou-Berouart* au XIVe siècle, est bâti sur une langue de terre s'abaissant vers l'ouest dans le vallon du Sorbonnais, à l'est, dans la vallée du Serein. Les maisons n'offrent qu'un aspect assez sale et pauvre; l'église elle-même, ancienne chapelle de la Vierge fondée par les sires de Beauvoir, ne présente pas un état satisfaisant; c'est une construction sans intérêt archéologique.

L'escarpement sur lequel est bâti le village fait partie des calcaires à *Ostrea arcuata* qui se prolongent au loin, et qu'on exploite çà et là pour les constructions du pays, notamment sur la lisière du petit vallon du Sorbonnais. Au-dessous de ces calcaires, le granite se fait jour en plusieurs points, sur les bords du Serein et au fond du ruisseau du Sorbonnais.

La situation topographique de Sauvigny nous donne l'occasion de décrire sommairement le cours supérieur du Serein.

RIVIÈRE DU SEREIN.

Sur la gauche de la grande route de Paris à Lyon par Auxerre, à mi-distance de Saulieu à Arnay-le-Duc, entre les villages de Sussey, Allerey et Beurey, s'élève une très-haute chaîne de collines formant la ligne de partage des eaux qui, au sud, se rendent dans la Loire, au nord vont se réunir à l'Yonne. C'est à environ 1,200 mètres du point culminant de cette chaîne (529m) que sort, des versants dénudés du Mont-Chevrot, la source principale du Serein, laquelle, au village de Beu-

rey, recevant d'autres filets d'eau, a déjà assez de force pour faire tourner un moulin.

Le SEREIN (*Sedena* au IXe siècle; *Senain* au XIIe siècle), recevant successivement des affluents assez importants, coule au centre d'une large plaine bordée de collines qui la dominent en moyenne de 180 mètres. La rivière, resserrée bientôt dans une étroite vallée, arrive à Précy-sous-Thil, où elle croise la route d'Auxerre à Dijon.

Du pont du Serein à Aisy-sous-Thil, au pont traversant l'Armançon à Marcigny-sous-Thil, la distance est de moins de 7 kilomètres. Arrivé à Montigny, le Serein pénètre dans un territoire plus élevé au centre duquel il s'est creusé un lit tortueux et profond; il contourne de brusques replis de terrain aux pentes rapides et à demi-boisées. Son cours est utilisé par de nombreux moulins dépendant de villages assez éloignés.

Plié et replié sur lui-même, le Serein arrive aux limites de notre département, lesquelles touchent au grand pont de pierre que l'on passe pour monter au village de Vieux-Château, bâti sur l'extrémité isolée d'une haute colline rocheuse. Le pont de Vieux-Château, composé de six arches en plein-cintre (fin du XVIe siècle), est très-pittoresque de situation.

Nous suivons le cours de la rivière encaissée entre deux hautes berges à demi-boisées et du milieu desquelles sortent de grands bancs de rochers. Tout en contemplant l'aspect agreste du paysage, on arrive tout-à-coup vis-à-vis d'un massif de rochers dominés par les ruines solitaires du vieux château-fort de Beauvoir, l'une des résidences féodales les plus anciennes de l'Avallonnais, et dont nous aurons souvent à reparler.

De Beauvoir à Toutry, village de la Côte-d'Or, la rive droite du Serein est bordée de jolis massifs d'arbres verts. On a laissé à gauche le fertile vallon du Sorbonnais.

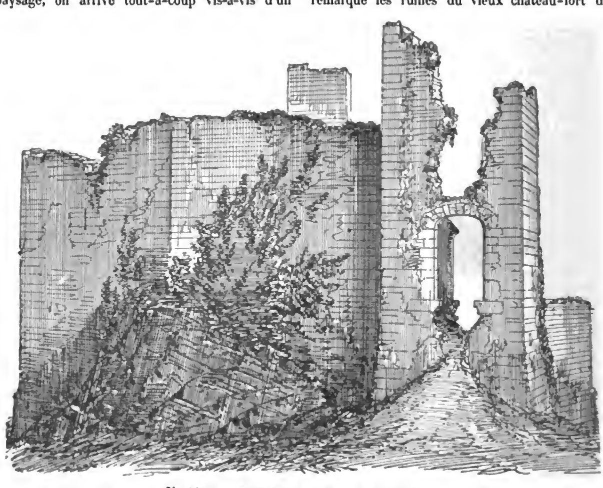
Toutry n'est éloigné que de 4 kil. d'Epoisses, localité très-ancienne et dont l'histoire se rattache aux annales de l'Avallonnais. De Toutry, un bon chemin conduit à Guillon, éloigné de 3 kil. La grande route conduit également à Savigny-en-Terre-Plaine.

A Guillon, nous retrouvons encore les lumachelles de l'infra-lias, le calcaire à *Ostrea arcuata* et au fond de la rivière du Serein, le granite avec bordure d'arkose. Sur la côte de Montverre se montre le calcaire à entroques : trois carrières y sont ouvertes, l'une en face de hameau de Courterolle, et les deux autres au-dessus de Perrigny; elles fournissent de la pierre de taille et du moellon.

Après avoir dépassé les hautes collines de Trévilly et de Montréal, le Serein arrive dans le canton de L'Isle où nous en reprendrons la description.

—

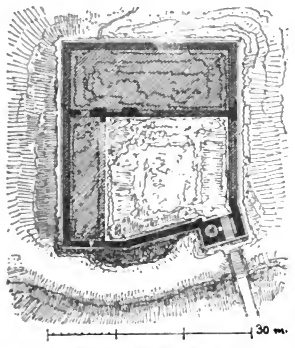
A un kilomètre de Sauvigny, au sud-est, on remarque les ruines du vieux château-fort de



N° 129. — RUINES DU CHATEAU DE BEAUVOIR.

Beauvoir. C'est une excursion intéressante que nous conseillons aux touristes.

Le château de Beauvoir est l'une des résidences féodales les plus anciennes de l'Avallonnais, car il en est fait mention dès le XIIe siècle. C'est une construction peu étendue mais qui présente une assez bonne défense par suite de sa position isolée sur le sommet d'une roche dominant d'environ



N° 130 — PLAN DU CHATEAU.

45 mètres le cours du Serein, et aussi le revers d'un grand ravin rocheux au fond duquel coule un petit ruisseau. Il n'est pas douteux que les seigneurs de Beauvoir n'aient utilisé ce joli cours d'eau.

Du côté de la plaine, un fossé creusé dans le roc isolait le château, dans lequel on ne pénétrait que par un pont volant. L'entrée, défendue par une herse, existe encore; c'est une construction datant seulement du XIVe siècle (?) ainsi que l'ensemble des autres bâtiments.

C'est vers 1569 environ que le château de Beauvoir cessa d'être habité. Cette année, le duc des Deux-Ponts, Wolfrang-le-Cruel, ravagea les villages situés entre Précy-sous-Thil et Guillon. La forteresse de Beauvoir fut pillée, les granges, les bergeries et un moulin furent complètement brûlés.

Primitivement, Beauvoir appartenait aux ducs de Bourgogne, qui ne l'avaient concédé aux Ansérie de Montréal qu'à titre de sous-inféodéation.

Ce fief important relevait de Montréal et était possédé par une branche de la famille de ce nom; Gui de Montréal, trésorier de l'église de Langres, en était seigneur en 1190. Un de ses descendants, nommé comme lui Gui, quitta son nom de Mont-Réal pour garder celui de Beauvoir; il avait épousé Isabelle de Roussillon. C'est à ce Gui de Beauvoir, mort en 1305, que remonte d'une manière certaine et continue la ligne des sires de Beauvoir, seigneurs de Chastellux.

Marguerite, fille de Gui, hérita de la terre de Beauvoir; elle avait épousé Gui d'Ostun. Beauvoir devint ensuite la propriété de leur fille Jacquette d'Ostun, femme de Jean d'Aucerre et longtemps après ses descendants, c'est-à-dire de cette famille d'Aucerre dite de Beauvoir, qui paraît s'être éteinte vers 1475 dans la personne de Geoffroy II de Beauvoir, arrière-petit-fils de Jacquette d'Ostun.

A Geoffroy de Beauvoir succéda Jean de Ferrières dont le fils, François, épousa Catherine de la Magdelaine.

De Beauvoir à Toutry, village de la Côte-d'Or, la rive droite du Serein est bordée de jolis massifs d'arbres verts. On a laissé à gauche le fertile vallon du Sorbonnais dont nous avons parlé.

Toutry n'est éloigné que de 4 kilom. d'Epoisses, localité très-ancienne et dont l'histoire se rattache aux annales de l'Avallonnais. De Toutry, un bon chemin conduit à Guillon, éloigné de 3 kilomètres. La grande route conduit également à Savigny-en-Terre-Plaine.

La population de Sauvigny était, en 1806, de 203; en 1826, de 203; en 1846, de 199.

SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE.

Village traversé par les routes d'Avallon à Semur et de Montréal à Sainte-Magnance. — Pop.: 378 habitants. — Superficie: 869 hectares. — A 14 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Bénigne, 5 novembre. — Le jour de l'Ascension, *louée de domestiques.*

Hameaux : le Monceau; — Ragny; — Chevanne.

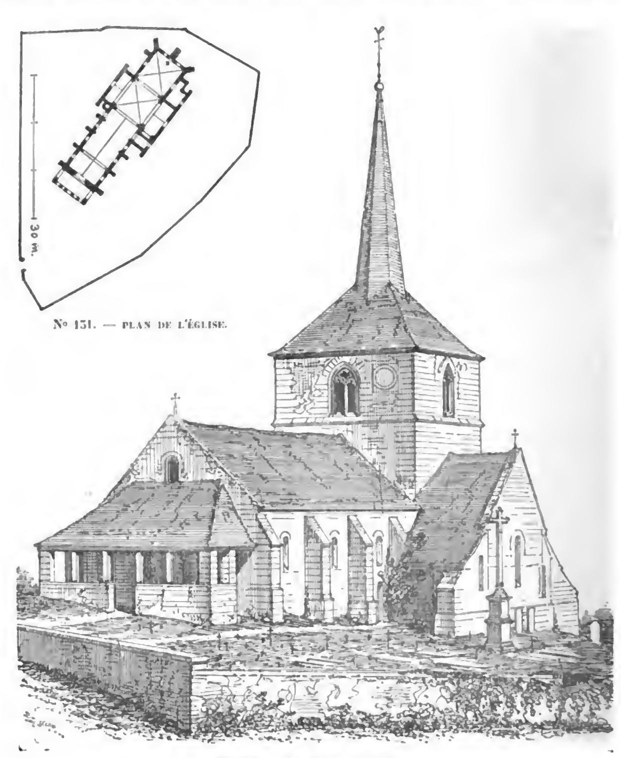
Savigny, *Saviniacum* au XIIe siècle, est situé sur le revers d'un petit vallon allant se réunir à la vallée du Serein à Guillon. Un très-petit cours d'eau arrose ce vallon, que côtoie un bon chemin se rendant également à Guillon. L'ensemble du village indique l'aisance, malgré l'aspect assez triste de ses habitations. Au centre de maisons couvertes en pierres plates et en paille s'élève l'église, entourée du cimetière. C'est un édifice assez important qui semble dater de la fin du XIIe siècle et qui remplace, selon nous, l'église donnée en 1148 par l'évêque d'Autun aux chanoines de Saint-Lazare d'Avallon. L'église actuelle fut bâtie près d'une petite fontaine dédiée à saint Bénigne et qui devint le but d'un pèlerinage. Le clocher est une lourde tour carrée du XVe siècle, construite en matériaux calcaires très-foncés de ton. C'est une nuance brune tirant sur le rouge-violet par veine, ce qui donne à l'ensemble de toutes les constructions de la contrée un aspect très-coloré. Un lourd porche en bois précède le portail principal en plein-cintre et dont le tympan est soutenu par un pilier central; style médiocre de la fin du XIIe siècle (?); mais on remarque avec curiosité de très-anciennes pentures en fer forgé décorant les vantaux de la porte. La nef est voûtée en berceau ogival avec arcs doubleaux posant sur

des colonnes à chapiteaux d'un bon style; cette partie de l'église est humide et en mauvais état. Le sanctuaire, de forme carrée, date également de la fin du XIIe siècle et présente un type architectural très-pur et sévère.

Dans la chapelle de droite se trouve une très-large dalle sur laquelle sont gravés au trait les portraits de Eudes de Ragny et de Jeanne de Vienne, sa femme (XVe siècle). Sous une arcade de la même chapelle se voient les statues agenouillées de François de La Magdelaine, premier marquis de Ragny, et de Catherine de Marcilly-Cypierre, sa femme.

Ces statues en pierre, d'un style médiocre, peintes « couleur naturelle » ont été restaurées par les soins du curé de la paroisse, M. l'abbé Breuillard, auteur d'un petit ouvrage fort intéressant et plein de renseignements historiques sur les communes du canton de Guillon principalement. Voici le dessin de ces deux statues.

Dans la chapelle du côté nord on remarque une tombe bordée d'une longue inscription en



N° 131. — PLAN DE L'ÉGLISE.

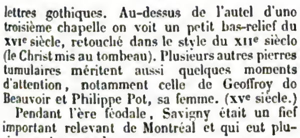
N° 132. — ÉGLISE DE SAVIGNY.



N° 133. — FRANÇOIS DE LA MAGDELAINE.



N° 134. — CATHERINE DE MARCILLY-CYPIERRE.



lettres gothiques. Au-dessus de l'autel d'une troisième chapelle on voit un petit bas-relief du XVIe siècle, retouché dans le style du XIIe siècle (le Christ mis au tombeau). Plusieurs autres pierres tumulaires méritent aussi quelques moments d'attention, notamment celle de Geoffroy de Beauvoir et Philippe Pot, sa femme. (XVe siècle.)

Pendant l'ère féodale, Savigny était un fief important relevant de Montréal et qui eut plusieurs seigneurs du nom.

André de Savigny partit en croisade en 1190.

Gui de Savigny, son fils ou son petit-fils, fit plusieurs libéralités à l'abbaye de Reigny et concéda des droits sur ses terres de Magny et de Montjalin.

Jean de Savigny fut bienfaiteur du prieuré de Notre-Dame de Semur en 1255. On trouve encore des membres de cette famille jusqu'au milieu du quinzième siècle, époque à laquelle elle paraît s'éteindre.

Marguerite de Saligny, dame du Blot, affranchit du droit de main-morte, en 1379, les habitants de Savigny-en-Terre-Plaine, ainsi que ceux de Saint-André, Maison-Dieu, Vellerot et Brécy.

« Chapelle ruinée où l'on portait les pestiférés entre Ragny et Savigny; c'était l'ancienne léproserie du temps des croisades. » On voit en parcourant les registres mortuaires de la paroisse de Savigny des années 1636 et 1637, qu'à cette époque où la peste ravagea la contrée, on inhumait encore dans cette chapelle, ainsi que dans le cimetière qui lui était adjacent.

CHEVANNES est un hameau important traversé par la route de Guillon à Sainte-Magnance et situé au point de départ d'un joli vallon allant se ramifier à la vallée du Serein à Toutry.

Au hameau du Monceau, contigu à Savigny et bâti sur la route de Chevannes, se voyait une ancienne chapelle dédiée à sainte Geneviève.

La grande route traversant le vallon du Monceau se prolonge au milieu de terres labourables et bientôt arrive à la limite du département de l'Yonne, distante de quelques mètres seulement de la rive gauche du Serein, que l'on traverse pour entrer dans le village de Toutry, dépendant de l'arrondissement de Semur.

Les lumachelles du lias affleurent près du village; dans la plaine se développent, sous la terre végétale, les calcaires à *Ostrea arcuata*, de couleur grisâtre et peu riches en fossiles. Sur le bord du Serein, se retrouve le granite, formant çà et là quelques escarpements. Au hameau de Ragny, une source fort abondante s'échappe des calcaires argileux du lias, et peut-être même atteint le granite; elle sort d'un puits naturel très-profond et qui a plus de trois mètres d'orifice.

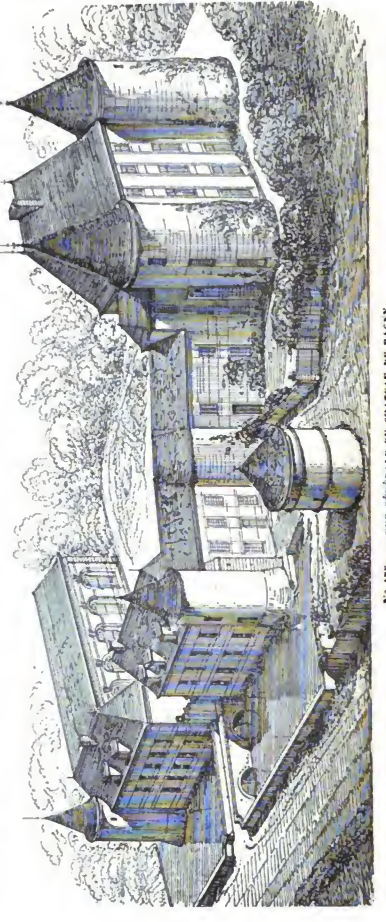
Le hameau de RAGNY dont nous venons de parler et qui est situé à moins d'un kilomètre de Savigny, au sud-ouest, est le but d'une excursion intéressante.

On remarque les grands ombrages d'un jardin tracé à la française, au-delà duquel on entrevoit les hautes toitures du château de Ragny, résidence importante et autrefois seigneurie considé-

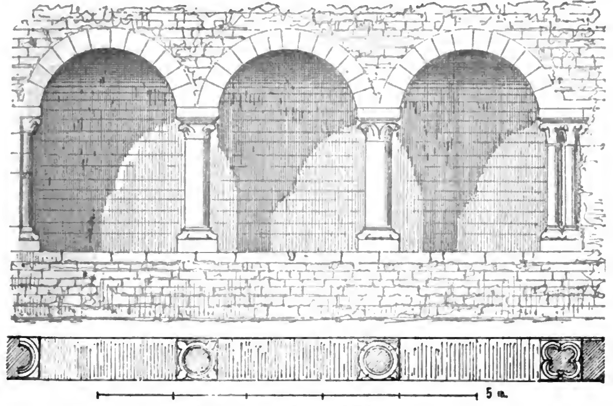
rable dont les annales offrent beaucoup d'intérêt pour toutes les localités que nous visitons. M. l'abbé Breuillard et M. Ernest Petit, de Vausse, ont publié sur les anciens seigneurs de Ragny de nombreux documents. Nous ne dirons que quelques mots du château, dont nous donnons un dessin, à vol d'oiseau, dans son état actuel. C'est une construction très-étendue, sans ornementation architecturale, remaniée et agrandie à diverses époques. Les corps de logis, adossés les uns aux autres d'une manière très-irrégulière, sont soutenus par des tourelles rondes couvertes en tuiles ainsi que toutes les grandes toitures. L'ancien château était flanqué de onze tours, parmi lesquelles on remarquait le donjon dit la Tour-Carrée, garni de meurtrières et de créneaux et qui s'élevait au milieu de la cour centrale. Le citoyen Werbruke, ingénieur pour le district d'Avallon, dit M. l'abbé Breuillard, s'étant, en vertu d'une commission, transporté à Ragny le 9 floréal an XI, afin d'en visiter le château et voir ce qu'il pouvait inspirer de craintes, cette tour carrée fut la seule dont il ordonna la démolition. De larges fossés bordent une partie des bâtiments faisant face à l'ouest et au nord. Un grand jardin dessiné à la française et décoré de charmilles, enfin plusieurs avenues tracées en ligne droite entourent cette ancienne demeure seigneuriale, qui, achetée il y a peu d'années par M. Dornau aux héritiers Quedeney, appartient aujourd'hui à sa fille.

Des travaux de restauration ont mis récemment à découvert trois arcades faisant partie d'une galerie située au rez-de-chaussée et datant de la fin du XIIe siècle. (Dessin nº 136).

Nous aurons bien rarement une date aussi ancienne à signaler pour les constructions encore subsistantes dans nos plus vieux châteaux. Les trois arcades dont nous donnons le dessin ont fait partie certainement du manoir primitif de Ragny nommé *Raaigne* dans les documents historiques du XIIIe siècle. Ces arcades en plein cintre, soutenues par des colonnes d'un seul morceau, éclairaient



Nº 135. — VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU DE RAGNY.



N° 136. — GALERIE ANCIENNE A RAGNY.

sans nul doute une sorte de vaste salle placée au rez-de-chaussée et servant de promenoir ou galerie, ainsi que nous en verrons encore un remarquable exemple au château de Fleurigny, le joyau féodal du Sénonais. (Voir la description du canton de Sergines).

Les arcades occupent le point A du plan du château, dessin n° 137.

Le terrier de Ragny, qui date de 1501, donne le nom des principales tours du château. Ce sont la tour Carrée, la tour Salle, la tour de Marsigny, la tour du Loup et la tour de la Contrée.

C'est sous la tour Carrée, dit M. l'abbé Breuillard, que se voyait une chapelle dédiée sous le vocable de la Sainte-Vierge et de tous les Saints. Cette chapelle, voûtée et ornée de peintures à fresque, avait été fondée en 1422 par Pierre de Ragny, fondation dont l'acte est reproduit par M. l'abbé Breuillard.

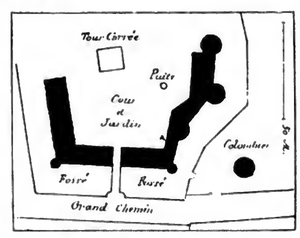
En décrivant la belle tour du château du Vault-de-Lugny, page 92, nous avons parlé d'une chapelle établie dans cette tour en 1736, c'est-à-dire à une époque où le donjon n'avait plus aucune utilité comme défense militaire. Nous sommes porté à penser que le même fait s'est reproduit à Ragny, sans que les écrits du temps en aient fait mention.

Le fief de Ragny, qui devait jouer un si grand rôle à partir du seizième siècle, était d'une importance secondaire à l'époque de la féodalité.

Les seigneurs de la première maison de Ragny seraient assez obscurs, sans deux chevaliers, Eudes et Claude, qui surent acquérir un renom assez considérable au quinzième siècle. Toutefois, comme Ragny est devenu le chef-lieu d'un marquisat fort important avec François de La Magdelaine, on aime à connaître quelques-uns des seigneurs qui l'ont précédé.

Issaduc de Ragny prit part à la fondation de l'abbaye de Marcilly-lès-Avallon en 1239.

Guillaume fut bienfaiteur de Moutiers-Saint-Jean en 1278.



N° 137. — PLAN DU CHATEAU.

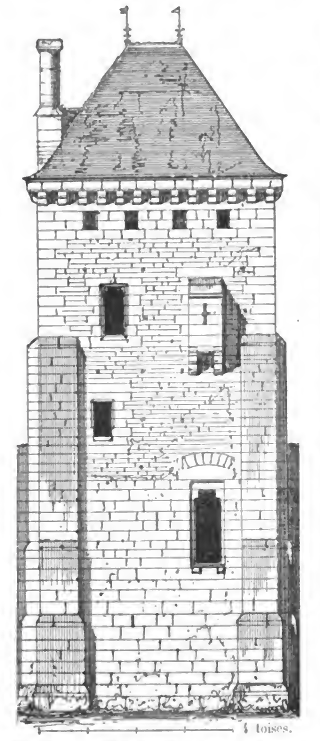
Guillaume II, son fils probablement, vit sa terre de Ragny confisquée par le châtelain de Montréal au sujet de redevances sur le domaine de Magny.

Pierre de Ragny fonda une chapelle au château en 1422. Il avait épousé Alix de Beauvoir, sœur de Claude de Beauvoir, sire de Chastellux, ma-

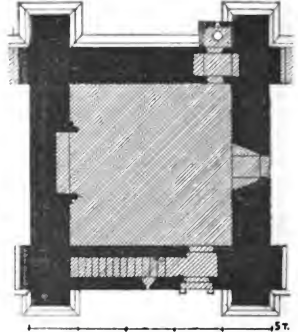
réchal de France, qui vint passer une revue à Ragny en 1416.

Eudes de Ragny fut fait prisonnier à la bataille livrée à Gui près Château-Chinon, entre le duc de Bourgogne et Louis XI (1471). Claude, son fils, reçut de Louis XII plusieurs missions importantes : il fut chargé de lever, en 1502, des troupes en Champagne pour soutenir la guerre d'Italie. Ce seigneur fut enterré auprès de son père, dans l'église de Savigny-en-Terre-Plaine.

Ragny passa par alliance dans la famille de



N° 138. — TOUR DE RAGNY. (Collect. Caristie).



N° 139. — PLAN DE LA TOUR.

Damas, puis dans celle de La Magdelaine, par le mariage, en 1522, de Claudine de Damas avec Girard de La Magdelaine, qui fut tué au siége de Landrecies.

François de La Magdelaine, qui naquit de cette union, est l'un des personnages les plus illustres de l'Avallonnais. On peut citer son nom immédiatement après ceux de Vauban, de Chastellux et de Davout. Courtépée le cite, à tort, au rang des maréchaux de France; mais il fut élevé au grade de maréchal de camp, à défaut de titres plus imposants. Ragny a laissé des souvenirs de probité, d'honneur et de courage, dont plus d'un maréchal de France aurait droit d'être fier.

François de La Magdelaine épousa, en 1572, la fille d'un gentilhomme de la chambre du roi, Catherine de Marcilly-Cypierre, dont le noble caractère se montra toujours à la hauteur des hautes qualités de son mari. La conduite de La Magdelaine pendant la Ligue et son désintéressement lui valurent l'affection de Henri IV, qui l'appelait toujours son *fidèle* Ragny. Ce seigneur était présent lors de la tentative d'assassinat de Jean Châtel, et parvint à sauver son maître : il prêta, en outre, à Henri IV des sommes assez importantes, et dans des circonstances difficiles, apporta le secours de son expérience et de sa valeur. Ce dévouement fut récompensé. Outre diverses faveurs de cour, Ragny vit son domaine de Ragny érigé en marquisat, en 1597, ainsi que les villages environnants. Une partie de la châtellenie de Montréal fut démembrée et incorporée au marquisat.

Après la mort de Henri IV, Ragny vint se retirer dans son château de Ragny, où il vécut jusqu'à sa mort, en 1626 : il était âgé de 83 ans. Il fut enterré dans l'église de Savigny-en-Terre-Plaine, où l'on voit son mausolée.

Après avoir appartenu à trois générations de La Magdelaine, le marquisat de Ragny échut aux

Gondy, puis aux Créqui de Lesdiguières et enfin aux Chartraire de Saint-Agnan. Mais ces puissants seigneurs, appelés à la cour par de hautes fonctions, résidèrent peu dans le château, et ne considérèrent guère Ragny que comme un domaine de rapport.

La population de Savigny était, en 1806, de 396; en 1826, de 369; en 1846, de 385.

SCEAUX.

Village situé entre les routes d'Avallon à Aisy et de Cussy-les-Forges à Montréal. — Pop. : 250 habitants. — Superficie : 1,323 hectares. — A 11 kil. d'Avallon.

Hameaux : La Maison-Dieu ; — le Vellerot.

Fête patronale : saint Maurice, 22 septembre.

La population de la paroisse est divisée en trois groupes assez éloignés les uns des autres : Sceaux, le Vellerot et la Maison-Dieu. L'église et trois maisons qui en sont très-rapprochées forment un quatrième groupe placé sur la limite même de la commune du côté de Montréal, éloigné seulement d'un kilomètre.

L'église de la paroisse de SCEAUX, *Selliacum* au XIIe siècle, entourée du cimetière, est assez ancienne ; le chœur, voûté en pierre avec arcs doubleaux en ogives, date du XIIIe siècle. La nef est nulle. Dans une petite chapelle, récemment restaurée, on lit cette inscription, recouverte, comme le mortier, d'une couche de chaux toute neuve :

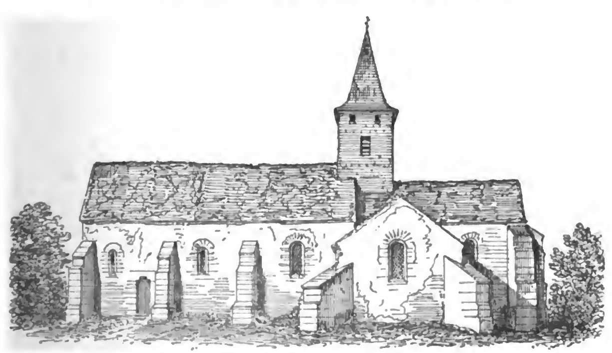
CETTE CHAPELLE A ESTÉ BASTIE PAR HONORABLE HOMME JEAN MYNARD ET DAME CATHERINE NOIROT SA FEMME, A LEURS FRAIS, L'AN 1631.

Nous avons cité cette inscription parce qu'elle constate la date d'une construction en style ogival. Ajoutons que la tombe de Jean Mynard, coupée en morceaux, sert de marches d'escalier. On remarque dans la nef la tombe de Jacob Goreau, mort en 1515, et dans le cimetière, les tombes de Marie-Philomène Béthery, de Bénigne Dornau et du baron Préjan.

Au hameau de la MAISON-DIEU, localité importante, traversée par la route directe d'Avallon à Guillon, on voit encore les restes d'une petite chapelle dépendant d'une léproserie fort ancienne. Une autre chapelle y fut fondée par Marguerite Mynard, en 1670, dit Courtépée, sous le vocable de sainte Marguerite.

L'ensemble de la contrée est très-découvert et présente un sol bien cultivé. La butte isolée, à demi-boisée, de Mont-Robert attire l'attention ; son élévation est de 101 mètres au-dessus du Serein à Montréal.

La population de Sceaux était, en 1806, de 223 ; en 1826, de 293 ; en 1846, de 298.



N° 140. — ÉGLISE DE SCEAUX.

THIZY.

Village traversé par la route de L'Isle à Talcy, et à proximité de celle de Montréal à Nuits-sous-Ravières. — Pop. : 315 habitants. — Superficie : 554 hectares. — A 17 kil. d'Avallon.

Hameau : Le Moulin-Saint-Jean.

Fête patronale : St-Germain-des-Roses, 28 mai.

Un bon chemin conduit de Montréal à Thizy, par le flanc de la haute colline qui domine de 102 mètres le cours du Serein. On remarque la situation avancée de l'ancien château féodal de Thizy, le long duquel la route vient passer.

Les églises de Talcy et de Blacy occupent le centre de ces deux villages; elles ne sont séparées seulement que par une distance de 1,700 mètres. Dans l'étroit espace qui sépare ces villages, un troisième village est situé : celui de Thizy. On peut dire que les maisons de ces trois communes se touchent ; la chose est matériellement vraie pour Thizy et Talcy. Toutefois, Talcy fait partie du canton de L'Isle-sur-Serein.

Le village de Thizy, *Tisiacum* au XIIe siècle, est situé vers l'extrémité d'un plateau élevé dominant la vallée de Montceaux. Les habitations se sont échelonnées le long du chemin conduisant à Talcy; quelques-unes se sont groupées près de l'église, laquelle est presque contigüe au château seigneurial où nous avons hâte d'arriver.

L'église de Thizy est large et régulière, mais sans intérêt architectural; elle fut reconstruite en 1707 sur l'emplacement de l'ancienne église qui, pour une cause restée incertaine, « s'écroula en l'an 1700, le jour des Rois, à la nuit tombante. »

Jean Champenois, dit Belle-Rose, tailleur de pierre à Thizy, fut chargé de la reconstruction.

La nef voûtée en pierre, à arcs surbaissés, est décorée de pilastres d'ordre toscan, très en faveur à cette époque.

En 1774, d'après les dessins de Caristie, architecte à Avallon, on construisit le clocher; « la même année on fit aussi l'autel de la Vierge et toutes les boisures de l'église; le dais, la bannière, la lampe, l'encensoir, furent achetés. Le 4 février, avait eu lieu la bénédiction de la grosse cloche du poids de 910 l. 1|2. La seconde cloche fut bénite le 12 septembre 1781.

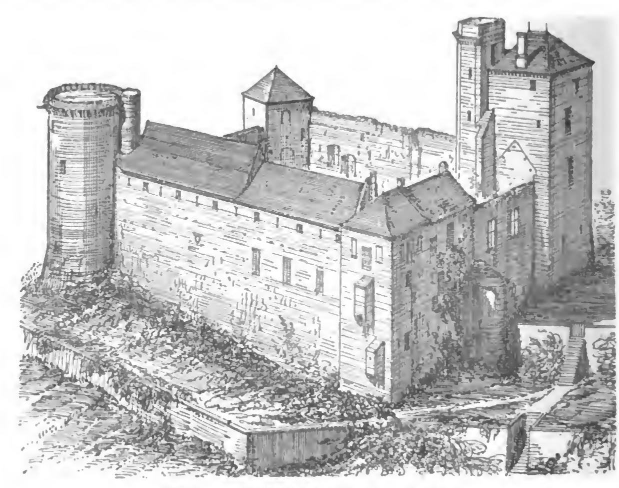
« Dans cette église furent inhumés un assez grand nombre de personnes marquantes de la paroisse, notamment le 14 septembre 1713, Nicolas de Branche, écuyer, âgé de 78 ans; — 24 novembre 1727, Charles d'Autray d'Aumont, écuyer, etc. »

Nous copions l'inscription suivante, qui relate les mêmes noms avec l'orthographe du temps :

ICY GISSENT MESSIRE DE BRANCHE, ÉCUYER, SIEUR DE CHAVAN ET DAME MADAME BONNEAVANTURE DE LA CHAPPELLE SON ÉPOUSE.

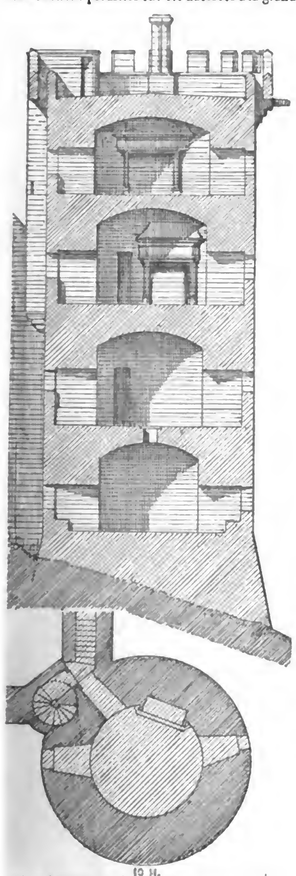
GISSENT AUSSI : MESSIRE CHARLES DAUTRAY, ÉCUYER, SIEUR DAUMONT, OFFICIER AU RÉGIMENT DE LA MARINE, DÉCÉDÉ LE 20 NOVEMBRE 1727, ET DAME MADAME LOUISE DE LA CHAPELLE SON ÉPOUSE, DÉCÉDÉE LE 15 MAY 1766.

A quelques pas au sud de l'église, s'élève la haute muraille d'enceinte du château de Thizy. Cette demeure féodale est encore fort remarquable et très-digne d'être visitée avec attention. Nos dessins représentent les parties principales de cette belle construction due aux abbés de Moutiers-Saint-Jean qui possédaient la terre de Thizy. Nous avons, dans le plan d'ensemble, no 145, teinté en gris les corps de logis démolis.

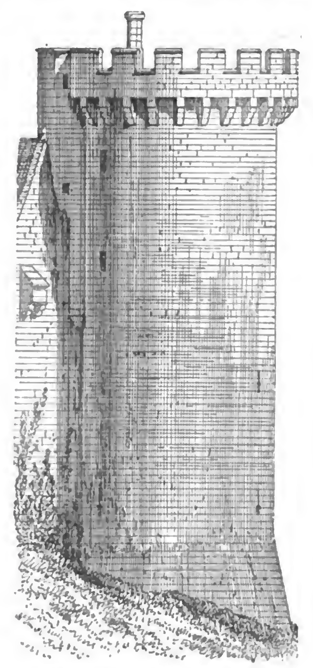


No 141. — VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU DE THIZY.

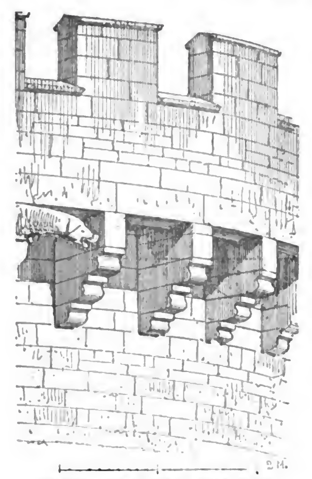
Le fossé qui précédait la porte est comblé. Des constructions parasites ont été adossées à la grande muraille du côté du nord. A gauche de l'entrée se trouve le portail de la chapelle. Notre dessin n° 146 laisse entrevoir l'arcade ogivale de la voûte, à gauche, au pied de la haute tour carrée qu'une tourelle d'escalier à pans coupés cache en partie. Cet escalier conduit aux différents étages de cette grosse tour occupée par de vastes salles carrées non voûtées, et dans chacune desquelles se trouvait une énorme cheminée en pierre. Une toiture récente recouvre cette tour. Du haut de la terrasse qui termine la tourelle d'escalier, la vue se développe sur un immense panorama. Du corps de logis élégant faisant face à l'est, il ne reste que la muraille du côté extérieur. Cette muraille se reliait au principal corps de logis faisant face au sud et à l'angle duquel s'élève encore une très-belle tour ronde dont nous donnons le dessin dans



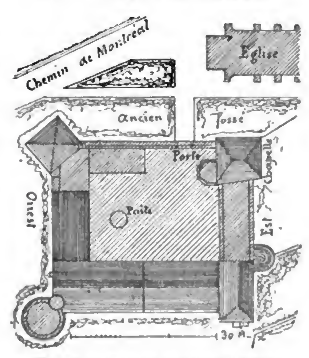
N° 142. — COUPE DE LA TOUR.



N° 143. — TOUR RONDE DE THIZY.



N° 144. — DÉTAIL DE LA TOUR RONDE.

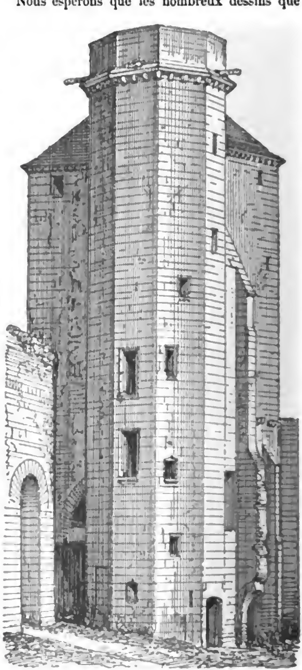


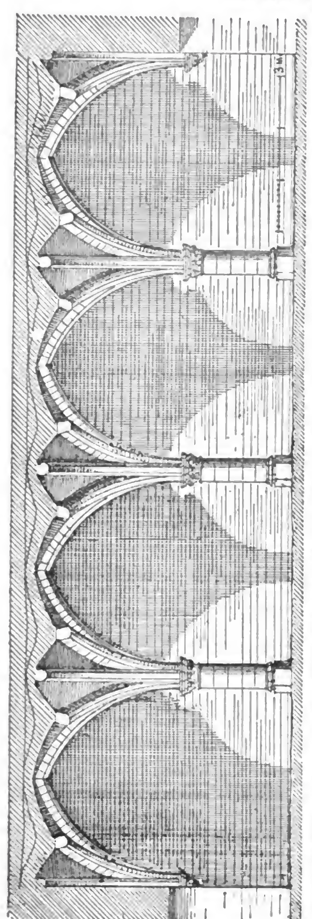
N° 145. — PLAN DU CHATEAU DE THIZY.

son état actuel. Habilement construite en pierres de taille soigneusement appareillées, cette tour surmontée d'un chemin de ronde supporté par de belles consoles se termine par une plate-forme à laquelle on arrive par un escalier placé du côté intérieur. Les salles voûtées, à peine éclairées, occupent cette haute tour qui est reliée au grand corps de logis central par un chemin de ronde encore très-bien conservé, et qui est l'unique exemple, dans notre département, de cette disposition défensive sur 38 mètres d'étendue.

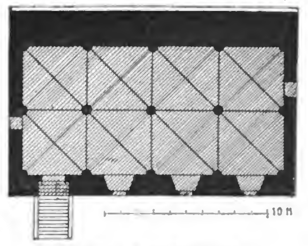
Une belle cave reste à visiter : c'est une vaste salle voûtée, longue de 16 mètres sur 8 mètres de large, divisée en quatre travées ogivales soutenues par trois colonnes centrales; cette salle souterraine présente l'un des plus curieux types des constructions civiles, monacales ou abbatiales datant du XIII[e] siècle. C'est, en effet, jusqu'à cette époque que doivent remonter les principales constructions du château de Thizy, excepté la belle tour ronde, qui ne semble dater que du XV[e] siècle.

Nous espérons que les nombreux dessins que


N° 146. — TOUR CARRÉE DE THIZY.



N° 147. — CAVE DE THIZY.



N° 148. — PLAN DE LA CAVE.

nous donnons du château-fort de Thizy auront permis de reconnaître l'importance de cet édifice qui appartient, depuis peu d'années, à la famille Montarlot qui s'y est établie.

Le calcaire à entroques est la roche dominante dans les environs de Thizy et de Blacy, et donne lieu à des exploitations importantes. Nous citerons notamment les carrières qui s'ouvrent au nord de Thizy; elles fournissent une pierre de taille mince, mais très-estimée, qu'on emploie pour les dalles, les marches d'escaliers et les pierres de tombe; ce sont des pierres provenant des carrières de Thizy qui ont servi à construire un des beaux escaliers du château de Fontainebleau. Ces mêmes calcaires affleurent au bord du plateau, tout près du village, et présentent une épaisseur d'environ quinze mètres. La roche, à la partie supérieure de l'assise, est de couleur jaune-clair, et prend, dans les bancs inférieurs, au fur et à mesure qu'elle se rapproche des marnes du lias, une teinte bleuâtre. A l'exception des débris brillants et lamelleux de pentacrinites, ces calcaires renferment peu de fossiles. Autour de Thizy, le fond de la vallée est occupé par les couches à *Ostrea cymbium,* tandis que, sur les hauteurs, se développent les calcaires jaunâtres, marneux et souvent oolitiques de l'étage bathonien.

La population de Thizy était, en 1806, de 211; en 1826, de 220; en 1846, de 247.

TRÉVILLY.

Village traversé par les routes de Montréal à Sainte-Magnance et de Montréal à Guillon. — Pop.: 181 habitants ; — Superficie : 688 hectares ; — A 13 kil. d'Avallon.

Hameaux : La Boucherasse ; — le Moulin-de-Trévilly ; — Tréviselot.

Fête patronale : saint Symphorien, 22 août.

Ce village est situé sur le versant méridional d'une colline isolée, dominant de 68 mètres le cours du Serein qui passe à peu de distance au

nord. Du haut de cette colline, recouverte entièrement de vignes, on jouit d'un charmant panorama sur la vallée du Serein, notamment du côté de Montréal qui, du point où nous sommes, se présente sous son aspect pittoresque le plus favorable. Les vieux châteaux-forts de Montelon et de Thisy, les châteaux de Montjalin et de Ragny, plusieurs grands villages, de nombreux hameaux entourés d'arbres, donnent à l'ensemble du panorama, surtout dans la région du nord, un aspect très-remarquable.

Le village de Trévilly, nommé *Trevilliacum* au XIIIe siècle, et l'un des mieux bâtis de la vallée, est dominé par son église construite sur le penchant de la colline et précédée par le cimetière. C'est un édifice sans intérêt architectural; cependant on peut citer les voûtes à nervures ogivales du chœur et des chapelles latérales; XVIe siècle. La nef, de même au surplus que le reste de l'église, montre une grande vétusté et pauvreté. Le clocher, tour carrée insignifiante, est neuf.

On remarque à Trévilly une maison de campagne appartenant à la famille Béthery de La Brosse.

Les hameaux importants de TRÉVISELOT et de la BOUCHERASSE sont situés au fond de la vallée et à peu de distance d'un très-petit cours d'eau, bordé de prairies fertiles, et qui va se jeter dans le Serein près du grand pont de pierre de Montréal.

Les plus anciens seigneurs connus de cette paroisse sont : Simon de Trévilly, chevalier, 1110; Gibaut, chevalier, bienfaiteur du chapitre de Montréal, 1164.

Le hameau de la RUE fut détruit au siècle dernier. CHAUMOT, aujourd'hui une simple ferme, était autrefois un village ayant titre de baronnie. Hugues des Granges, chevalier, seigneur de Chaumot en 1280; Jean et Henri, ses fils, furent inhumés à Montréal, comme l'avait été leur père. »

VARENNE, La RUE et CHAUMOT furent ruinés par les guerres et ravagés par la peste, notamment celle des années 1636 et 1637. On lit sur le piédestal d'une croix érigée dans le cimetière de Trévilly, peu de temps après la cessation de l'épidémie, l'inscription suivante :

IHS. MA. ANNA. SEBASTIANE SANCTE SYMPHORIANE ORA PRO NOBIS. EN L'HONNEUR DE LA PASSION DE JESUS, LA CROIX FUT ÉRIGÉE EN ACTION DE GRACES, APRÈS LA CONTAGION, LE 9 MARS 1638.

Nous avons vu une inscription semblable à Guillon. Les documents contemporains de cette terrible contagion relatent les misères de la population.

Trévilly est situé sur une légère éminence de la plaine liasique, au pied d'un tertre assez élevé que couronnent les calcaires à *Ostrea cymbium*.

La population de Trévilly était, en 1806, de 234; en 1826, de 208; en 1846, 191.

VASSY-SOUS-PIZY.

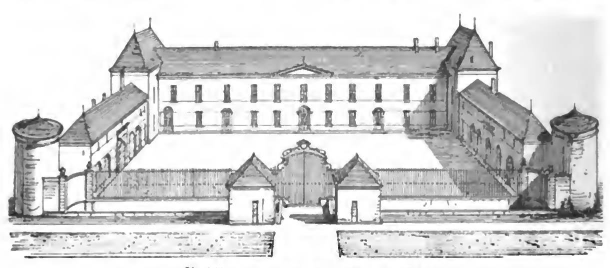
Village traversé par les routes d'Auxerre à Semur, d'Avallon à Montbard et de Savigny à Anstrude. — Pop. : 288 habitants. — Superficie : 744 hectares. — A 23 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Martin, 11 novembre.

VASSY, *Vasseium* au XVIe siècle, est situé sur un plateau très-élevé, autrefois couvert de forêts, et vers le point de départ d'un fertile vallon qui va se réunir à la vallée de l'Armançon, un peu au-dessus d'Aisy.

On remarque à Vassy un château accompagné de grandes dépendances et précédé de quelques beaux massifs d'arbres du côté du vallon. Cette construction date de la fin du XVIIe siècle, croyons-nous; en voici un dessin pris du côté de la grande cour d'honneur, dont nous donnons un petit plan.

Une ancienne maison-forte, démolie en partie, était au milieu du village; on lit au-dessus de la grande porte : LAVS DEO 1664. L'église est bâtie sur le revers du vallon; le portail et la nef sont d'ordre toscan à peu près. Le chœur et les deux chapelles latérales, voûtés en pierre, sont de dimensions extrêmement restreintes. Ce n'était autrefois qu'une petite chapelle, reconstruite au XVe siècle, ainsi que l'indiquent quelques frag-

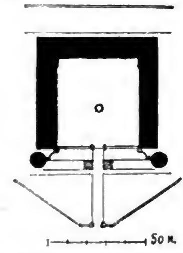


N° 149. — CHATEAU DE VASSY-SOUS-PIZY.

ments de sculptures empâtés dans les murs nouveaux. Dans la chapelle de droite, on lit, sur une dalle tumulaire :

ICI REPOSE LE CORPS DE MESSIRE MARIE, EVSTACHE D'ESTIENNOT, CHEVALIER, SEIGNEVR DE VASSY, DÉCÉDÉ LE QUINZE FÉVRIER 1767, AGÉ DE 69 ans...., etc.

Du village même la vue est assez bornée, mais il suffit de se rendre au pied de la tour d'un ancien moulin à vent, éloigné de cinq cents pas, pour



N° 150. — PLAN DU CHATEAU.

jouir d'un immense panorama sur le territoire de la Côte-d'Or, duquel nous ne sommes éloignés que d'un kilomètre. (Voir l'article de Pisy.)

La population de Vassy était, en 1806, de 364; en 1826, de 289; en 1846, de 337.

VIGNES.

Village traversé par la route de Savigny-en-Terre-Plaine et Anstrude. — Pop. : 271 habitants. — Superficie : 1,177 hectares. — A 18 kil. d'Avallon.

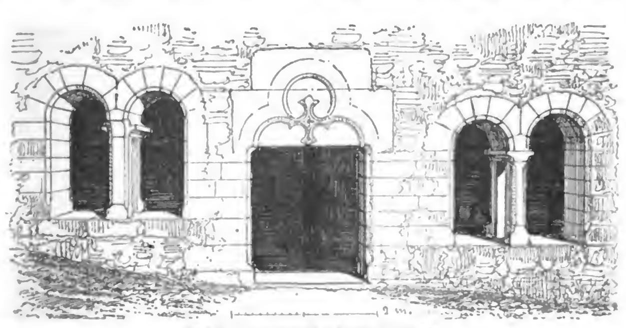
Fête patronale : saint Pierre, 29 juin, à Cormarin ; 29 août à Vignes.

Le village de Vignes, *Vineæ* au XIIe siècle, est adossé à une colline isolée dominant de 65 mètres une plaine bordant la rive droite du Serein qu'un brusque détour amène à 1 kil. des habitations. l'aspect de celles-ci, couvertes en pierres minces pour la plupart, est peu satisfaisant.

A peu de distance d'une petite source, dite la Fontaine-Ronde, s'élève l'église encore entourée du cimetière ; elle est sous le vocable de saint Pierre et avait pour patron et seigneur l'abbé de Moutiers-Saint-Jean. Cette église fort propre, dit Courtépée, lui fut donnée en 1145 par l'évêque de Langres. L'édifice actuel ne semble dater que du XIVe siècle. La nef est précédée d'un grand porche dont nous donnons un dessin ; style peu caractérisé du XIVe siècle (?). Le dallage est composé de nombreuses pierres tumulaires assez anciennes mais très-effacées.

Le portail est tout-à-fait pareil à celui de l'église de Guillon, et semble non-seulement contemporain, mais encore fait et sculpté par les mêmes ouvriers peu habiles.

La nef est voûtée en pierre à nervures ogivales formant trois travées assez régulières ; le chœur et les chapelles des bras de la croix ont un caractère architectural sobre et sévère, et semblent



N° 151. — PORCHE DE L'ÉGLISE DE VIGNES.

aussi dater de la fin du XIVe siècle ; mais l'absence de toute ornementation rend l'appréciation que nous donnons un peu douteuse. On remarque dans cette église, de même que dans presque toutes les églises de la contrée, un nouvel autel en pierre sculpté avec beaucoup de soin ; style imité du « Moyen-Age. »

De nombreuses dalles tumulaires, aux légendes

en lettres gothiques, très-usées malheureusement, témoignent de l'importance ancienne de la paroisse nommée Vignes-lès-Guillon dans un acte de donation, daté de 1422, en faveur de « Jehan Davout, escuyer, à présent seigneur de Senailly en partye » et dont les descendants n'ont pas cessé de résider à Vignes. Le manoir seigneurial rebâti vers le commencement du XVIIe siècle s'élève à peu de distance de la Fontaine-Ronde : c'est une construction importante, sans ornementation architecturale, que des travaux assez considérables ont modifiée dernièrement.

M. l'abbé Breuillard, dans ses *Mémoires historiques*, a donné la généalogie de la famille Davout, de Vignes.

« Jean Davout, seigneur de Senailly (village du canton de Montbard), ayant rendu des services signalés aux religieux de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean, en repoussant la garnison de Rougemont qui aurait fini par s'emparer de leur abbaye, si par ses conseils il n'eût été résisté à leur entreprise et male volonté, Jehan de Hauterive, successeur de Simon de Saulx, pour récompenser Jean Davout, lui donna pour lui et les siens avec l'agrément de ses pères, tous les meix, maisons, granges, pressoirs, prés, vignes, terres, jardins, bois, issues rentes et revenus compris dans la donation de Béatrix, de Vignes, à charge par lui, ses successeurs ou ayants-cause de leur payer annuellement et à perpétuité, au jour et fête de Monsieur Saint-Jean, leur patron, une demi-livre de cire, d'en rendre la foi et hommage.,.. etc. » L'acte est du 18 octobre 1422.

« Jean Davout, capitaine de Moutiers-Saint-Jean, fils de Jacques Davout et de Jeanne d'Etaules, fille de Gaultrin d'Etaules, fils d'Houdard, dont la ligne remonte aux Miles de Noyers, est mort sans postérité. La généalogie de Vignes lui donne pour successeur, dans cette terre, Jean Davout, son neveu, fils d'Ithier et de Jeanne de Flavigny.

« L'un des nombreux descendants de Jean Davout, nommé François-Edme, né à Vignes, le 4 avril 1651, est l'aïeul du maréchal Davout, prince d'Ekmül, dont on voit la statue à Auxerre.

« François-Armand-Nicolas Davout, mort à Vignes, le 17 juillet 1854, à l'âge de 76 ans, avait épousé, en 1803, Marie-Antoinette de Fresne, dont il a eu cinq enfants : deux filles et trois fils, dont deux sont morts récemment au service de la patrie. » (Abbé Breuillard.)

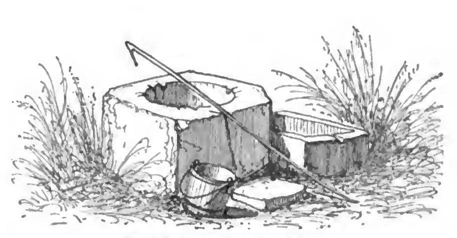
En ce qui touche encore l'ancienne et honorable famille Davout, voir l'article d'Annoux, canton de l'Isle, et la Biographie avallonnaise.

Le côté sud-est de la commune de Vignes borde la limite du département de la Côte-d'Or. Dans la région nord et à une distance de trois kilomètres du village se trouve le hameau de CORMARIN, situé sur le penchant d'une haute colline, exposée en plein midi, et à la base de laquelle passe un petit cours d'eau prenant sa source au hameau de Ménetreux (Côte-d'Or).

Nous avons eu, à l'article de Guillon, l'occasion de parler longuement de ce petit cours d'eau.

Nous retrouvons, dit M. Cotteau, à Vignes, dans la plaine, les calcaires à *Ostrea arcuata*, à mi-côte et sous le village, les marnes du lias supérieur, et au sommet du plateau, les couches à *Ostrea cymbium*, recouvertes, sur les points les plus élevés, par des calcaires blancs et oolitiques.

La population de Vignes était, en 1806, de 338, en 1826, de 299 ; en 1846, de 320.



N° 152. — PUITS DES PRAIRIES.

DESCRIPTION DU CANTON DE L'ISLE.

L'aspect général du territoire circonscrit dans les limites du canton de L'Isle-sur-Serein présente un peu d'uniformité. Ce sont de larges plateaux dont les ondulations se ressemblent et dont les hauteurs, ou sommets de plis de terrain, atteignent une altitude à peu près égale au-dessus du niveau de la mer.

Ainsi, à la limite ouest de la forêt d'Hervaux, on trouve la hauteur de 338 mètres; près de la limite est, et à peu de distance des curieuses carrières du Champ-Rotard dominant le côté gauche de la vallée du Serein, c'est le chiffre 316.

Sur le côté droit de la vallée, on trouve le même chiffre près d'Annoux. Au sud de ce village, dans le bois de la Rèpe, à l'ancien poste du télégraphe, c'est la hauteur de 336 mètres qui est signalée.

Le point le plus bas de la vallée, au moulin de la Ménille, est calculé à 176 mètres; c'est donc une différence de 162 mètres environ, et qui constitue « l'épaisseur » du massif rocheux que les eaux du Serein ont entrouvert, creusé ou rongé pour se créer un passage ou une issue.

Ce passage qui, mesuré en ligne directe, n'a guère plus de dix kilomètres, forme une vallée étroite, tortueuse et remarquablement pittoresque.

Plusieurs centres de population se sont formés dans le fond de cette vallée, le long du cours sinueux du Serein dont les eaux, souvent repliées sur elles-mêmes, avaient un cours rapide avant l'établissement de nombreuses digues ou barrages ayant pour effet de former une chute à l'usage des usines, moulins, scieries, etc., qui se sont établis dans cette étroite vallée.

Voici l'indication des villages et des principaux hameaux qui sont situés dans la vallée du Serein et qui font partie du canton dont L'Isle-sur-Serein est le chef-lieu : Angely, Pancy, Dissangis, Civry, Massangis et Tormancy. — Les villages situés à mi-côte ou sur les plateaux sont : Athie, Genouilly, Provency, Marcilly, Tour-de-Pré, Moutomble, La Cour, Sainte-Colombe, Origny, Coutarnoux, Joux-la-Ville, Puits-d'Esme, Vaux-de-l'Annai, Oudun, Pourly, Vaude-Malon, Precy-le-Sec, Blacy, Talcy, Montceaux et Annoux.

Un certain nombre des villages que nous venons de nommer se sont entourés, vers le seizième siècle, d'une muraille fortifiée bordée d'un fossé ; pas une maison n'était restée isolée, comme nous en voyons un si grand nombre dans le canton de Quarré-les-Tombes. Toutes les habitations s'étaient réunies et serrées les unes contre les autres et formaient des rues qui aujourd'hui encore ne manquent pas de régularité, malgré les développements que la sécurité publique a permis de prendre. Cette sécurité n'est troublée que par les incendies que le manque d'eau rendrait désastreux si les toitures étaient faites en chaume. Il n'en est point ainsi, car le chaume est presque inconnu dans le canton de L'Isle ; les toitures anciennes sont exclusivement faites en lèves ou pierres minces. Les maisons nouvelles sont quelquefois couvertes en lèves, mais, à très-peu d'exceptions, c'est la tuile et l'ardoise qui sont employées. Les tuiles et les ardoises demandant une charpente beaucoup moins forte sont préférées, et, chose singulière à constater, l'ancien pays de forêt ne suffit plus à fournir à bon marché les bois nécessaires aux constructions nouvelles.

Les villages et les hameaux du canton de L'Isle se sont établis aux abords des fontaines: condition de bien-être recherchée partout. Nous voulons, à ce sujet, dire ici quelques mots des fontaines de l'Avallonnais.

Toutes nos vallées avallonnaises possédent un grand nombre de sources se réunissant pour former de charmants petits ruisseaux. Plusieurs de ces sources sont justement remarquables par la limpidité et l'abondance de leurs eaux. Durant le moyen âge, on éleva aux abords de quelques-unes de ces fontaines une petite chapelle ; d'autres sources furent recouvertes par une voûte en pierre surmontant un bassin plus ou moins profond et dont une grille fermait l'entrée. Plus souvent encore, ce bassin était lui-même renfermé dans un petit édifice ayant la forme d'une grande châsse en pierre et décorée de plusieurs petites statuettes en pierre également. Souvent aussi à l'angle du pignon s'élevait une belle croix sculptée avec soin et ornée de statuettes ou de ciselures assez fines et d'inscriptions. Enfin, quelquefois un bas-relief surmontait l'arcade ogivale ou un plein cintre qui donnait accès dans l'intérieur de ces petits et curieux monuments, construits dans la période du moyen âge ou de la renaissance. La vallée du Serein et celle de l'Armançon avec tous leurs vallons affluents en ont conservé un assez grand nombre placés sous la protection publique, et qui étaient le but de pieux pèlerinages.

Les vieux villageois avaient gardé longtemps dans leur mémoire l'histoire doucement miraculeuse de leur fontaine, à peu de distance de laquelle, presque toujours, l'église de la paroisse fut fondée dès le XIIe siècle. Les récits de ces légendes

séculaires et toutes locales ont disparu, après avoir été, durant les temps de naïve croyance, accueillies avec prédilection par les populations des campagnes. Ces légendes, qui feraient sourire de pitié nos jeunes villageois, ont été abandonnées, tandis qu'un mot cruel, même dans sa stupidité, a eu des suites déplorables et douloureuses. Ce mot exploité habilement contre les « nobles » de l'ancien régime, c'est *l'empoisonnement des fontaines*, accusation absurde que nous avons vu se renouveler avec des conséquences terribles lors de la première irruption du choléra.

Depuis près d'un siècle, les chapelles des fontaines ont été délaissées, et, avec elles, la source elle-même qu'on abandonna aux ronces et aux mauvaises herbes. On ne saurait vraiment croire à quel degré d'abandon et de malpropreté sont tombés les abords de plusieurs fontaines prenant leur source au milieu de nos villages. C'est par tombereaux qu'il faudrait enlever les débris de toute espèce qui encombrent les bassins de beaucoup de précieuses sources que nos populations devraient préserver de toute souillure. Mais on doit reconnaître que pour nos fontaines rurales, de même que pour nos chaumières, une ère nouvelle semble commencer. Beaucoup de communes ont songé à utiliser leur source principale comme lavoir et abreuvoir publics. A cet effet, l'eau sortant d'un premier bassin arrive dans un second plus grand et servant d'abreuvoir; de là elle tombe dans un troisième bassin très-allongé de forme et disposé en lavoir recouvert d'un large toit. La conversation animée des laveuses et le bruit des battoirs indiquent de très-loin à l'étranger l'emplacement de la fontaine. Les constructions les plus récentes indiquent un notable progrès sur leurs devancières qui étaient lourdes, massives et peu commodes; plusieurs de ces nouveaux lavoirs montrent l'habileté de main-d'œuvre que nous avons signalée déjà et qu'on retrouve jusque dans les hameaux les plus isolés.

Les nombreux et excellents matériaux de construction que l'on possède en abondance dans les cantons traversés par le Serein contribuent pour une large part à la beauté d'appareil des constructions rurales nouvelles. Toutefois, pour le canton de L'Isle, ce n'est pas l'emploi de grandes et larges pierres de taille qui frappe le plus l'attention des étrangers, mais l'emploi du ciment hydraulique dit ciment romain, dont l'usine célèbre de Vassy, et maintenant plusieurs autres usines établies dans la vallée du Serein, fabriquent des quantités considérables.

L'emploi ou mise en œuvre du ciment hydraulique, fabriqué par des ouvriers nommés cimentiers, s'est étendu dans des proportions extraordinaires. La fabrication reste insuffisante relativement aux demandes, ce qui fait pressentir que dans un petit nombre d'années les meilleurs bancs des carrières seront épuisés. Des recherches et des fouilles sont faites continuellement. Le sol a été sondé dans un très-grand nombre de localités; déjà beaucoup de carrières sont épuisées ou appauvries : beaucoup d'entre elles ont même disparu, le sol ayant été nivelé et livré de nouveau à la culture.

Le territoire des cantons de Guillon et de L'Isle-sur-Serein est sondé, creusé, fouillé, retourné, par une véritable armée d'ouvriers carriers, tailleurs de pierre ou cimentiers. Les chantiers ouverts et encore en exploitation dans la plupart des communes de cette contrée donnent, par le mouvement des charrois pour le transport d'une masse considérable de matériaux, une très-grande animation aux routes qui aboutissent soit aux usines, soit aux gares du chemin de fer. Les charrois des pierres à ciment se font en grande partie au moyen de longues voitures ou chars à quatre roues traînées généralement par des bœufs et des mulets. Ces moyens de transport ayant assez souvent une physionomie très-rustique et fort primitive, appartiennent à des entreprises particulières ou individuelles, que nous retrouverons dans les forêts du Morvan-Avallonnais, c'est-à-dire dans le canton de Quarré-les-Tombes.

Les énormes blocs de pierre de taille, extraits des carrières et transportés en grande partie aux gares du chemin de fer ou aux ports du canal, ont nécessité des chars d'une forme spéciale et d'une très-grande solidité.

Avant de terminer cette petite revue sommaire, nous voulons présenter, sous le rapport de l'étymologie de quelques noms, une courte observation. On remarque qu'un assez grand nombre de familles habitant le canton de L'Isle portent les noms suivants : Alvisey, Braley, Branley, Baudey, Bouchey, Beurdeley, Balacey, Chatey, Cranley, Ferrey, Gobley, Hauley, Heurley, Guersey, Lasserey, etc.

Ces noms ont une consonnance anglaise qui s'expliquerait par le long séjour des Anglais dans une partie de la contrée, durant le moyen âge.

CANTON DE L'ISLE.

14 Communes. — Population : 6,710.

L'ISLE, ANGELY, ANNOUX, ATHIE, BLACY, CIVRY, COUTARNOUX, DISSANGIS, JOUX, MASSANGIS, PRÉCY-LE-SEC, PROVENCY, SAINTE-COLOMBE, TALCY.

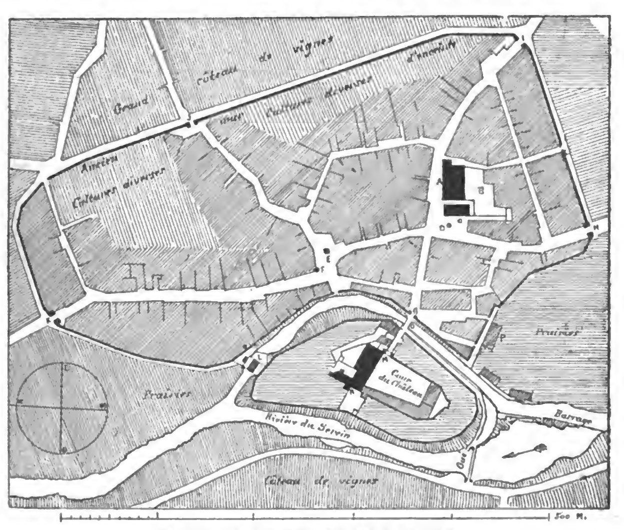
L'ISLE-SUR-SEREIN.

Petite ville située dans la vallée du Serein. — Pop. : 912 habitants. — Superficie : 400 hectares. — A 15 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Martin, 11 novembre.

Les routes de Tonnerre à Avallon, de Vermenton à Avallon, traversent l'Isle, localité qui est le point de départ d'autres petites routes nouvelles.

L'Isle, *Insula* au XIe siècle, est bâtie dans la vallée du Serein, sur la rive droite de cette rivière,



N° 153. — PLAN ANCIEN DE LA VILLE DE L'ISLE.

A Eglise; B Cimetière; C Halle; D Puits; E Croix; F Tour de l'Evêque; G Porte du Pont; H Porte de Montéral; I Porte de Blacy; J Porte d'Annoux; K Porte de Noyers; L Moulin; M Portail; N Poterne; O Pont; P Château nouveau.

et le penchant rapide d'une haute colline, vis-à-vis d'une île d'où lui serait venu le nom qu'elle porte, bien que d'anciens titres lui donnent la dénommination un peu indécise de Lisle.

Le plan (nº 153) que nous mettons à la page précédente fera reconnaître la disposition que nous indiquerons brièvement. Il date de 1780 environ ; les plans du cadastre nous ont servi à le rectifier.

L'île formée par deux branches de la rivière du Serein fut occupée durant le moyen-âge par le château seigneurial et ses nombreux bâtiments de dépendances réunis par une forte muraille d'enceinte qui subsiste encore en partie. La ville s'étendait le long de la rive droite et occupait en outre un certain espace se développant sur le revers de la colline qui s'élève rapidement à une assez grande hauteur.

Vers le centre de la ville et vis-à-vis l'entrée principale du château, se trouvait la place publique bordée de maisons très-anciennes, mais dont la façade a été complètement modifiée depuis quelques années. Une ancienne halle en bois a été démolie pour démasquer la nouvelle église construite sur l'emplacement de l'ancienne, qui datait seulement du xvᵉ siècle, croit-on, et dont la nef n'était voûtée qu'en bois. Le clocher était une tour carrée s'élevant au côté nord de la nef; il n'avait pas de caractère architectural. Le cimetière bordait l'église au midi.

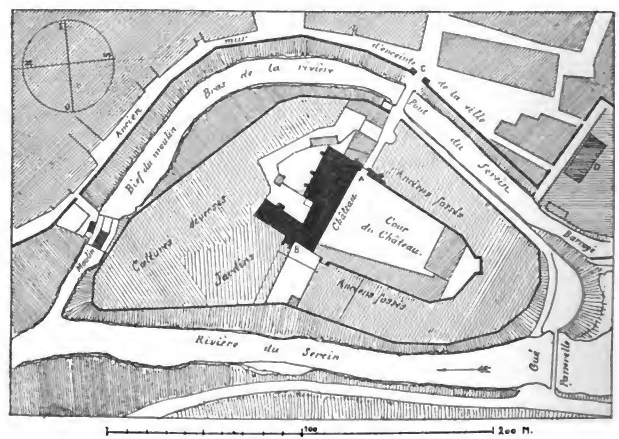
L'église nouvelle, construite en 1837 sur les dessins de M. Tircuit, appartient au style classique toscan ou dorique, en faveur sous le règne de Charles X. On remarque l'autel en marbre et la chaire provenant de l'ancienne église ; — une boiserie en chêne habilement sculptée ; — un bon tableau : saint Martin.

Au milieu de la place publique s'élève une fontaine monumentale remplaçant un vieux puits communal. Le bassin de cette fontaine est formé d'un seul bloc de pierre amené sur des rouleaux depuis la carrière qui est peu éloignée ; le diamètre de ce bassin est de 4 mètres 50 centimètres.

On retrouve encore à l'Isle quelques maisons anciennes, ayant leur tourelle d'escalier à l'extérieur. Ces habitations datent du xviᵉ siècle généralement. Une tourelle assez élégante, placée en encorbellement à l'angle d'une maison de la rue principale, attire l'attention ; fin du xvᵉ siècle. Cette maison aurait appartenu à Antoine de Châlon, évêque d'Autun, mort en 1500.

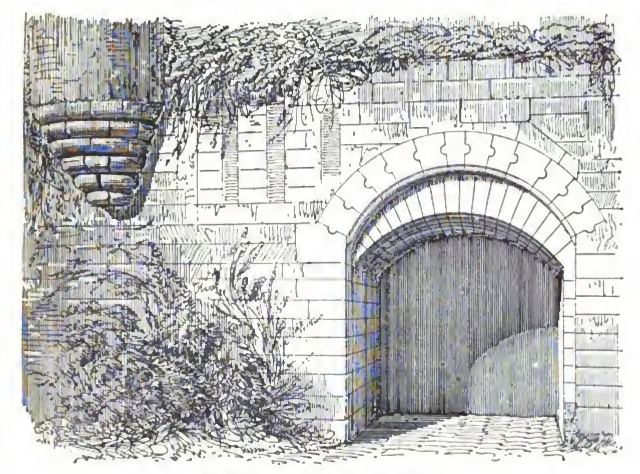
Il ne reste plus rien des anciennes portes de ville ni des murailles d'enceinte.

Le château féodal de l'Isle présente, au point de vue de l'architecture militaire, un assez vif intérêt. Voici le plan d'ensemble de cet édifice qui n'était pas sans importance. Les constructions actuelles témoignent de très-nombreux travaux de remaniements à diverses époques. Le grand portail, ou entrée principale du côté de la ville, mérite d'être l'objet d'une étude attentive, malgré son état de ruine ; on remarquera notamment l'appareil des pierres formant la grande arcade. Des consoles



Nº 154. — PLAN DE L'ANCIEN CHATEAU DE L'ISLE.

A Portail ; B Poterne ; C Porte de la ville ; D Château moderne.



N° 155. — GRANDE PORTE DU CHATEAU.

supportant une galerie crénelée, et deux tourelles ou guérites, complétaient les moyens de défense usités au XIIIe siècle.

Du côté opposé de l'enceinte, et en avant du grand bâtiment central, on voit une seconde porte ou poterne. Celle-ci, qui est actuellement bouchée, offre aussi un assez bel ensemble de construction militaire du XIIIe siècle. Une épaisse muraille d'enceinte s'appuie encore aux deux constructions dont nous donnons le dessin.

Le grand corps de logis central semble dater du XVe siècle; il fut remanié considérablement en 1741, et plus récemment encore. Vers le centre de ce vaste bâtiment on remarque au premier étage une très-vaste pièce dite Chambre de la Princesse. Des poutres colossales soutiennent les solives apparentes de cette salle dont la nudité et la vétusté sont regrettables. Les autres appartements ont été détruits ou transformés en greniers. Avant de nous éloigner de cette vieille demeure seigneuriale, signalons un corps de logis assez pittoresque d'aspect, placé au nord du grand bâtiment central; c'est une construction du XVIe siècle assez bien conservée.

L'Isle possède un château moderne, habitation élégante que précède un joli parc bordé par le Serein sur toute son étendue. Cette résidence fut commencée vers le milieu du siècle dernier par l'intendant de la princesse de Nassau, nommé Mingaut, se disant marquis de la Hage, homme adroit et méchant dont M. Ernest Petit a raconté la vie aventureuse dans une très-intéressante notice historique sur L'Isle, insérée dans l'Almanach de l'Yonne de 1867.

Une jolie villa ou maison bourgeoise a été récemment construite vers l'entrée de la ville du côté du midi.

L'ancien couvent de la Cordelle ou des Cordeliers-Sainte-Claire, est situé à un peu moins d'un kilomètre à l'est de L'Isle sur le sommet d'un côteau dominant un fertile vallon. Ce couvent est depuis longtemps ruiné. Les bâtiments anciens, transformés à la suite de beaucoup de remaniements, présentent peu d'intérêt; la chapelle est démolie; les dalles tumulaires ont été dispersées: plusieurs d'entre elles servent de trottoir dans la rue principale de L'Isle.

Nous devons à M. Ernest Petit la notice suivante sur l'histoire de l'Isle et de ses seigneurs:

L'Isle, dont les titres du douzième siècle font mention sous le nom de ***Insula Mandubiorum, Insula in Mandubiis***, pourrait prétendre à une origine romaine.

On lui donnait toujours autrefois le nom de L'Isle-sous-Montréal; mais à l'époque de la révolution, les habitants craignant sans doute que cette désinence, ***sous*** Montréal, ne rappelât à l'esprit le souvenir d'une servilité féodale quelconque, changèrent patriotiquement la finale du nom et la remplacèrent par celle de: ***sur*** Serein.

L'Isle-sur-Serein peut être cité aux admirateurs de l'ancien état des choses en France comme exemple de l'extrême confusion administrative qui régnait dans certains pays avant la révolution.

Cette seigneurie dépendait de la généralité de Paris, faisait partie de la Champagne, relevait de l'élection, subdélégation et *poté* de Vézelay, et était régie par la coutume du bailliage de Troyes. Quant au spirituel, L'Isle était du diocèse de Langres, de l'archidiaconé de Tonnerre, du doyenné de Moutiers-Saint-Jean, et faisait partie de la paroisse de Talcy, située à plus d'une lieue de là.

Sous les ducs de Bourgogne de la seconde race, L'Isle était considéré comme châtellenie et apparaît dès le milieu du quinzième siècle avec le titre de *Baronnie*. Un aveu rendu au roi, en 1580, par François Aux-Epaules, seigneur du lieu, nous apprend qu'une vingtaine de fiefs en relevaient alors ; l'importante seigneurie de Coutarnoux et partie de celle de Civry n'y ont été annexés qu'en 1741, par l'achat qu'en fit la princesse de Nassau à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre et au chapitre de Notre-Dame de Montréal.

Plusieurs de ces fiefs étaient situés sur le finage même de L'Isle.

Le fief de *Candras*, relaté dans un aveu de 1352, a donné son nom à une famille encore existante.

Le fief *Anchement*. — Le fief de *Château-Morand*. — Le fief de *Buisson*. — Le fief de l'*Avocat*, appartenant à la famille Damoiseau, vers le milieu du siècle dernier.

Il y avait quatre fiefs à Tormancy: ceux du *Vault*, de *Saint-Aubin*, de *Grancey* et de *Larchèvre*, dont le château subsiste toujours.

Sur le finage de Sainte-Colombe on trouvait :

Le fief de *Genouilly*.

Le fief des *Gouets* ou de *Moutomble*, qui fut vendu aux Marey par les seigneurs de Conygam.

Les fiefs de *Salin*, du *Vault d'Origny*, de la *Cour d'Origny*, de *Prey*, de la *Tour de Prey*, de la *Tierce l'Allemand*.

Il y avait trois fiefs sur le finage de Dissangis ; ceux de *la Ruche*, de la *Petite-Borde* et de *Rochefort*.

A Annoux, le fief de *Vezon* avait emprunté son nom à une famille ancienne qui l'occupait et qui se trouve représentée maintenant par les Baudenet.

On comptait encore comme fiefs trois cantons : le *Pré des Fontaines*, le *Grand-Pré* ou *Pré-sous-la-Ville* et *Champereau*, qui avaient été donnés aux religieux de l'abbaye de Pontigny par un sire de Montréal, en 1145.

Tous ces fiefs et seigneuries avec leurs dépendances couvraient plus de la moitié du finage de L'Isle ; tous en étaient indépendants; tous avaient



N° 156. — POTERNE DU CHATEAU.

leurs seigneurs particuliers et auxquels seuls appartenaient les *lods* et *ventes*, dus pour mutations arrivées dans leurs domaines. On comprend à combien de difficultés et de procès donnait lieu cet inextricable enchevêtrement des propriétés.

Sous Henri III, la petite ville de L'Isle, comme la plupart des villes de Bourgogne, se déclara en faveur de la Ligue, malgré le voisinage de Montréal, où François de la Magdelaine, marquis de Ragny, entretenait une garnison royaliste.

C'était le sort des forteresses peu importantes ou mal défendues, de tomber successivement au pouvoir des partis ennemis, qui par représailles mettaient tout à feu et à sang.

Après la mort de Henri III, L'Isle fut occupé par les royalistes, ainsi que les châteaux de la Tour-de-Prey et de Thisy, forteresse bâtie par les moines de Moutiers-Saint-Jean, et où le sire de Ragny avait mis Hugues de Vezon pour capitaine. Les ligueurs firent plusieurs tentatives contre ces places fortes dans le courant de l'année 1589; mais le comte de Tavannes, prévenu à temps, envoya de Chaumont à Montréal des troupes de lansquenets pour protéger les habitants. Il y eut même entre ces derniers et les ligueurs une rencontre près de Joux-la-Ville, qui faillit être funeste aux défenseurs du Saint-Parti, ainsi que s'intitulaient les ligueurs.

L'année suivante, le duc de Nemours, qui était à Auxerre, vint, sur les incitations des Avallonnais, s'emparer d'Époisses et de L'Isle-sous-Montréal. On ne put reprendre aussitôt la Tour-de-Prey et Sainte-Magnance, par suite de l'absence des munitions. Toutefois L'Isle ne devait pas rester longtemps au pouvoir des ligueurs, car en 1593 cette place est citée au nombre des forteresses occupées par les royalistes, ainsi que Montréal, Girolles, Thisy, Noyers, Poilly, Sainte-Vertu, Villiers-les-Hauts, Tanlay, Ancy-le-Franc.

Le sire de Ragny avait, en 1593, laissé des troupes au sire de Praslin, lesquelles avaient été congédiées par le duc de Nevers lors de son départ de Chablis. Ces troupes furent rappelées dans l'Avallonnais, et se réunirent à L'Isle à la compagnie de M. de la Croisette. On se concerta pour faire déloger le capitaine Sardin, qui occupait la Tour-de-Prey avec une bonne garnison. L'artillerie de Montréal fut mise en mouvement, et la place ne put longtemps résister.

Dans la suite les habitants de L'Isle ne paraissent pas avoir eu à subir les horreurs de la guerre civile.

Dès l'origine de la féodalité, L'Isle était une seigneurie qui relevait de Montréal et appartenait aux sires de ce nom : des prévots étaient chargés de l'administration des domaines.

Tant que les Ansério de Montréal possédèrent la terre de Montréal, la seigneurie de L'Isle ne fut point distraite de leurs possessions, et par conséquent la liste des seigneurs est la même.

En 1255, Ansério X voulut s'approprier le domaine de Coutarnoux, dépendant du monastère de Saint-Germain d'Auxerre : il alla même jusqu'à accabler l'administration de mauvais traitements. Thibaud, comte de Champagne et roi de Navarre, dont relevait le château de L'Isle, somma Ansério de comparaître devant lui, et sur son refus leva des soldats contre lui, s'empara du château et l'obligea de faire amende honorable.

Aux Ansério succéda la duchesse Béatrix de Champagne à laquelle on assigna la terre de L'Isle en douaire : elle acquit en 1293 les portions qui en avaient été distraites par les alliances de la maison de Montréal. C'est à cette duchesse Béatrix que les habitants durent, en 1276, leur charte d'affranchissement, charte fort remarquable par les nombreuses prérogatives qui leur sont accordées.

Béatrix de Champagne se fit aimer de ses vassaux et les combla de bienfaits dont la mémoire est arrivée jusqu'à nous. Les abbayes de Saint-Martin d'Autun, de Marcilly, les chapitres de Montréal, d'Avallon, le prieuré de Saint-Georges ont conservé des traces de ses libéralités.

La seigneurie de L'Isle revint à la maison de Châlon par l'alliance de Marguerite de Bourgogne, fille de la duchesse Béatrix, avec Jean de Châlon, sire d'Arlay. Ce seigneur accorda, en 1319, des droits d'usage en la forêt d'Hervaux aux hommes de Coutarnoux, Massangis, Dissangis, L'Isle, hommes dépendant de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre : des droits semblables avaient déjà été accordés par les sires de Montréal à leurs vassaux, mais les titres en avaient été perdus lors du ravage du château par Thibaud de Champagne en 1255. Telle est la première preuve écrite des droits relatifs à cette fameuse forêt d'Hervaux dont la propriété longtemps disputée causa de si longs démêlés entre les habitants de L'Isle et leurs seigneurs.

C'est sous Louis de Châlons que le château de L'Isle fut pris par les Anglais, commandés par Edouard III (1360). Les principaux seigneurs de la province, réunis avec leurs gens d'armes et massés à Montréal, livrèrent à l'ennemi un combat des plus sanglants pour l'empêcher d'entrer en Bourgogne ; mais que pouvait faire une poignée de soldats contre une armée entière ? Les Bourguignons entamèrent de longues négociations pour le traité de paix onéreux et humiliant qui fut signé à Guillon, le 10 mars 1360, avec le roi d'Angleterre.

Quatre générations de seigneurs de la maison de Châlon se succèdent jusqu'à Jean V, seigneur de Lormes et de Vitteaux. Ce dernier avait épousé Jeanne de la Trémouille, dame de Pierre-Perthuis et de Grignon : ils furent enterrés tous les deux dans l'église de la Magdelaine de Vézelay.

Cinq enfants naquirent de ce mariage, dont quatre furent successivement seigneurs de L'Isle.

L'héritage du dernier héritier mâle des Châlons, Thibaud de Châlon, vint à sa cousine Charlotte, mariée en 1500 à Adrien de Sainte-Maure : Aux trois générations des seigneurs de ce nom succèdent trois générations des Laval, puis par alliance la maison Aux-Epaules.

En 1580, François Aux-Epaules eut de grandes contestations avec les habitants de L'Isle ; un procès allait s'engager quand une transaction fut signée par les parties. Cet acte important servit plus tard de base pour les droits que les villages

de Coutarnoux, Tormancy, Massangis, Civry, Buisson, Marzy, Genouilly, Provency, Thory, Dissangis, Origny eurent à défendre au sujet de la propriété et des usages dans la forêt d'Hervaux.

Après les Laval viennent les Mailly, Louis de Mailly eut pour fils, Louis II, époux en 1688 de Marie de Coligny. C'est de ce mariage que naquit Charlotte de Mailly devenue par son mariage princesse de Nassau et par sa dot, dame de L'Isle. Les limites de cette courte notice ne nous permettent pas de nous étendre longuement sur le caractère tracassier de cette princesse qui eut au siècle dernier l'art de s'attirer une certaine célébrité par sa passion pour la chicane. Cette innocente passion qui n'en excluait pas d'autres, lui valut en 1763 un arrêt d'interdiction.

Le fils de la princesse vendit en 1771 la terre de L'Isle à Bertier, de Sauvigny, et comme le marquis de la Hage était usufruitier d'après une donation de la princesse, on convint de lui constituer seulement une rente.

Dubois de Thinville, consul à Alger, racheta la propriété en 1810 et la revendit dix ans après.

Le nouveau château de L'Isle agrandi et embelli est maintenant habité par Mme du Peyrat et par son gendre, M. le comte de Lupel, d'une très-ancienne famille de Picardie.

Autour de L'Isle, les escarpements sont formés par le calcaire à entroques, remarquable par sa couleur jaunâtre et les débris de pentacrinites dont il est rempli. Les roches dures et résistantes contrastent avec les couches argileuses du lias supérieur qui occupent le flanc des collines et le fond des vallées. La commune de L'Isle n'a point de carrières importantes ; cependant le calcaire à entroques est exploité çà et là et l'on en extrait un moellon employé pour les constructions du pays. Sur certains points abondent les radioles granuleux et oviformes d'un *Cidaris* que nous avons désigné sous le nom de *Cidaris Courtaudina*, et qu'on a rencontré depuis, au même horizon géologique, dans un grand nombre de localités, en France et en Suisse. Au-dessus des calcaires à entroques, se montrent, sur le plateau qui s'étend à l'est de la commune, les calcaires blancs, jaunâtres et marneux de la grande oolithe, avec leurs fossiles habituels.

La population de L'Isle-sur-Serein était, en 1806, de 935; en 1826, de 910; en 1846, de 951.

ANGELY.

Village situé sur la rive gauche du Serein. — Pop.: 351 habitants. — Superficie : 799 hectares. — A 12 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Germain, transférée au premier dimanche de septembre.

Une route allant de Vermenton à Guillon, traverse le territoire d'Angely. Ce village est bâti vers l'extrémité nord d'une longue colline sur le sommet d'un pli de terrain que le Serein, par un brusque détour, contourne à l'est, au nord et à l'ouest. Un autre coude aussi brusque enveloppe l'étroit territoire que domine la haute tour seigneuriale de Pancy dont nous parlons plus loin. Les autres hameaux qui dépendent d'Angely, sont :

BUISSON, groupe important d'habitations bâties aux abords d'une grande mare ; on y remarque une ancienne croix de pierre sur laquelle est disposé un cadran solaire. A quelques pas au sud du hameau, au fond d'un petit vallon allant se joindre au grand vallon arrosé par le ruisseau des Rouches ou des Rouges, se trouve une belle fontaine et un lavoir. Le ruisseau de la Planchotte, situé entre Angely et Pancy, servait autrefois de limite entre la Bourgogne et la Champagne ; la terre de L'Isle formait une enclave entièrement circonscrite par la Bourgogne.

Les hameaux de CHOUARD et de MARZY, fort peu importants autrefois, et bâtis sur la rive gauche du Serein, près d'anciens moulins, sont devenus le centre d'exploitations considérables par suite de l'établissement de vastes usines à ciment. Des tourbillons épais de fumée, d'une senteur âcre, indiquent de loin l'emplacement de ces deux centres industriels.

ANGELY, *Angeliacum* au XIIe siècle, ne présente rien de particulier à signaler ; son ancienne église, entourée du cimetière, vient d'être entièrement reconstruite, ainsi que le clocher, sur les plans de M. Tircuit, dans le style moyen-âge.

L'église ancienne qui dépendait du chapitre de Montréal auquel Henri, évêque d'Autun, l'avait donnée vers 1160, renfermait les tombes de Hugues et de (?) des Bordes « fondateurs de l'église de céans, » — d'Alouxe de Belsunce, dame de Pancy, et de Claude Lancelot, mort en 1519.

Le château des Bordes, situé près d'une petite fontaine de ce nom, et les villages de Montille et Froideville sont entièrement détruits, dit l'abbé Courtépée.

Près de l'église, on remarque une assez belle croix de pierre datée de MIL. V^{C} LI. (1551).

Le hameau de PANCY, *Pone Anciacum*, est situé près de la rive droite du Serein que l'on traverse sur une passerelle. Quelques maisons se groupent près d'un manoir dont l'aspect pittoresque appelle l'attention. En voici le dessin pris du côté du midi, c'est-à-dire de la cour principale, laquelle était bordée d'une muraille crénelée dont il reste encore, en avant du donjon, une notable partie. Ce donjon offre la plus grande analogie avec la grosse tour d'Epiry dont nous avons donné le dessin (n° 9). C'est une construction datant du milieu du XVe siècle, mais très-souvent modifiée depuis cette époque, en ce qui touche la disposition des fenêtres successivement agrandies. Divisée en trois étages, cette tour présente encore quelque intérêt par la distribution des salles, à belles charpentes apparentes, qui permet de reconnaître les aménagements primitifs qui, aujourd'hui, sembleraient peu confortables, même à des fermiers.

Des lierres magnifiques recouvrent une partie des murailles de ce vieux manoir, à l'égard duquel voici une notice historique que nous devons à M. Ernest Petit :

Le château de Pancy avait été construit au quinzième siècle par la famille LE ROBERT, dont

l'écusson se voit encore sur la porte d'entrée de la grosse tour.

Lancelot Le Robert, secrétaire du Duc de Bourgogne, avait, en 1448, acheté la terre de Pancy d'une fille de Jean de Vieux-Château, châtelain de Montréal. Son fils, Roland Le Robert, et son gendre, Jean Bataille, partagèrent entre eux le domaine (1472). Ces deux seigneurs furent les souches de deux familles, qui longtemps vécurent parallèlement à Pancy ou aux environs, et qui rendirent de nombreux *aveux et dénombrements* aux sires de L'Isle.

Sept générations de Le Robert se succédèrent jusqu'à Charles Le Robert, époux de Charlotte d'Urbain, lequel assista aux Etats de Bourgogne, en 1662 et en 1665.

La famille Bataille, plus connue encore que celle de Le Robert, eut une longue résidence dans le pays. Ces seigneurs furent à diverses époques châtelains de Montréal, de L'Isle, de Châtel-Gérard et possédaient toujours Pancy au dix-septième siècle.

Jean Bataille, premier du nom, seigneur d'Annoux et de Pancy, laissa trois fils : Jean II, Pierre et Guillaume.

Jean II, seigneur d'Annoux, servit avec distinction dans toutes les guerres de son temps : il fut forestier-ducal en la châtellenie de Montréal, lieutenant au gouvernement de L'Isle-sous-Montréal; sous Antoine de Mandelot, chevalier, qui en avait le commandement pour le roi, capitaine et châtelain de la forteresse de Châtel-Gérard. Il assista aux funestes journées de Granson et de Morat, où les Suisses remportèrent la victoire sur les Bourguignons, et prêta serment de fidélité à Louis XI et au dauphin, son fils, en 1478, avec la noblesse du bailliage d'Avallon. Ce monarque le nomma son conseiller et trésorier de Dôle en Franche-Comté, et le fit, en 1494, capitaine-châtelain de Beaune. Il mourut sans postérité.

Son frère Pierre, seigneur de Pancy, servit avec lui sous les bannières de Hugues de Thoisy et d'Antoine de Mandelot pour Charles-le-Téméraire, et plus tard pour le roi Louis XI. Il fit aussi partie de la compagnie du seigneur de Besvres, au service de la princesse Marie de Bourgogne.

Jean III, fils de Pierre Bataille, fut successivement homme d'armes, écuyer, capitaine de La Rochepot, en 1517, sous les sires de Montmorency. Il épousa, en 1520, Reine du Pin, fille d'Etienne

N° 157. — TOUR DE PANCY.

du Pin, seigneur de La Roche, dont il eut plusieurs enfants, parmi lesquels Jean, quatrième du nom, époux de Claudine de Bournonville, qui prit aussi le titre de seigneur de Pancy.

Le domaine de Pancy fut vendu, en 1704, à J. Morizot; les petites-filles de ce dernier le revendirent, moyennant 300,000 livres, à Pierre Auretti, d'origine italienne, et dont le nom se trouva francisé par la suppression de la terminaison étrangère.

Pierre Auret étant mort en 1793, la terre de Pancy fut encore morcelée et partagée entre ses quatre enfants. Un des descendants de ce dernier possède encore une portion de l'ancien domaine seigneurial de Pancy; mais la majeure partie et notamment le château appartiennent aujourd'hui à M. Robert Baudenet, d'une ancienne famille qui a occupé plusieurs fiefs de l'Avallonnais aux dix-septième et dix-huitième siècles. »

Des carrières assez importantes, très-voisines de celles de Thizy et de même nature, sont ouvertes au nord du village, dans les calcaires à entroques. La roche exploitée est jaunâtre, pétrie comme toujours de débris lamelleux et brillants de pentacrinites; elle est recouverte par des couches schisteuses qui se délitent facilement et qu'on emploie comme moellon.

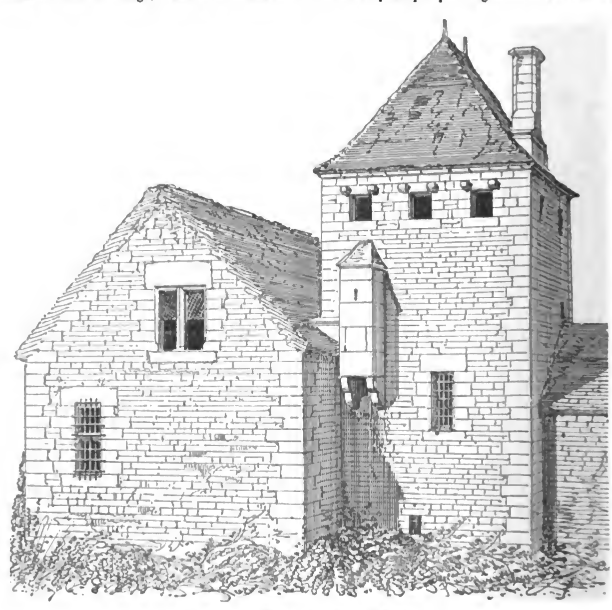
La population d'Angely était, en 1806, de 344; en 1826, de 342; en 1846, de 357.

ANNOUX.

Village situé au centre d'un vaste territoire très-élevé. — Pop.: 341 habitants. — Superficie: 613 hectares. — A 21 kil. d'Avallon.

Fête patronale: saint Jean, 24 juin.

La route allant de L'Isle à Chaource (Aube), par Nuits-sur-Armançon, longe ce village établi sur un sol pierreux couvert de bois autrefois. Ces bois, très-amoindris par des défrichements, ne se montrent plus que par fragments isolés sur les



N° 158. — ANCIEN CHATEAU D'ANNOUX.

sommets les plus pierreux ou sur les pentes des vallons secs qui s'abaissent peu à peu vers la vallée du Serein dans la région de l'ouest entre L'Isle et Noyers. De larges espaces sans habitations donnent à cette contrée un aspect un peu isolé, et aussi un peu monotone par suite de l'ondulation uniforme des plateaux découverts.

Une autre route allant de L'Isle à Aisy, par Châtel-Gérard, traverse Annoux et Vausse.

De l'ancien télégraphe d'Annoux, situé à deux kilomètres au sud sur le point culminant (336m), on peut reconnaître facilement et à longue distance la configuration du pays. « Beaucoup de bois, dit l'abbé Courtépée, et au moins 30 ateliers de sabotiers qui changent tous les quatre ans d'habitation. »

L'église d'ANNOUX, *Annotum* au XVIe siècle, entourée du cimetière, s'élève vers le centre des habitations. C'est une construction sans grand intérêt archéologique et récemment « revêtue » de ciment hydraulique.

On remarque à Annoux le vieux manoir du Riollet, le château de la Garenne, appartenant à la famille de Virieu, et celui de la famille Davout (Voir la Biographie avallonnaise).

C'est dans le *Mariollet* (Meix Riollet), dont les transformations récentes ne permettent pas de distinguer la disposition première qu'est né, parait-il, le maréchal Davout, l'une des plus grandes illustrations de l'Empire.

Le vieux manoir, dont nous donnons ici un dessin pris du côté extérieur, est situé isolément à quelques pas à l'ouest du village. C'est une très-ancienne construction fortifiée ayant encore un caractère féodal assez prononcé malgré l'amoindrissement des bâtiments. Le donjon est de forme carrée; le corps de logis qui lui est contigu a été abaissé d'un étage. Les salles n'étaient pas voûtées, excepté une sorte de cave au rez-de-chaussée du donjon et dans laquelle une trappe donnait seule accès primitivement. Les fenêtres à bancs de pierre, l'escalier établi dans l'épaisseur de la muraille, enfin l'appareil de la construction, semblent indiquer une date fort reculée; fin du XIIIe siècle?

Les divers fiefs féodaux qui se trouvaient à Annoux avant la révolution, ont été possédés par de nombreux seigneurs assez peu connus. Au XVIIe siècle nous avons trouvé 32 co-seigneurs à une seule époque; on peut juger de l'inextricable enchevêtrement des domaines et des litiges nombreux qui devaient en résulter.

Annoux est situé sur la couche supérieure de la grande oolithe qu'on exploite sur plusieurs points. La carrière la plus importante est à un kilomètre au sud-est du village, sur le chemin de Marmeaux; la roche est grisâtre, oolithique et fournit une pierre de taille assez recherchée. Sur le bord de la forêt d'Amboise, un grand nombre de petites carrières sont ouvertes à une très-faible profondeur et servent à alimenter des fours à chaux. Certains bancs sont remplis de rhynchonelles et de térébratules.

La population d'Annoux était, en 1806, de 287; en 1826, de 320; en 1846, de 339.

ATHIE-SOUS-MONTRÉAL

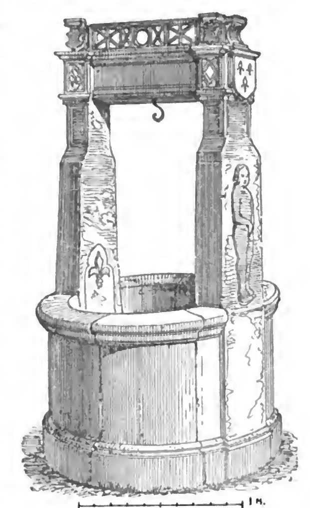
Village situé à peu de distance de la vallée du Serein. — Pop.: 135 habitants. — Superficie: 2,490 hectares. — A 9 kil. d'Avallon.

Fête patronale: saint Amand, 26 octobre.

ATHIE, nommé *Atheæ* au XIIe siècle, occupe le sommet allongé d'un pli de terrain dominant deux vallons qui se réunissent et reçoivent les eaux de quelques petites sources formant le ruisseau des Rouches ou Rouges, allant se jeter dans le Serein, au-dessous d'Angely. Un troisième vallon descend du côté de l'ouest et forme le point de départ d'un cours d'eau qui va tomber dans la Cure à Voutenay après avoir passé à Provency et Lucy-le-Bois.

La grande route d'Avallon à Aisy passe à un kil. au sud-est d'Athie. Un bon chemin aboutit à la route, à peu de distance du parc de Montjalin.

La petite église d'Athie est bâtie vers l'extrémité nord du village; c'est une construction agrandie à diverses époques et entourée par le cimetière.



N° 159. — VIEUX PUITS D'ATHIE.

Le chœur est voûté en pierres à nervures ogivales d'un bon effet; fin du XIVe siècle. On y voit une inscription gravée sur pierre:

MADAME CLAVDE DE SAVLX, FILLE DE M. LE MARÉCHAL DE TAVANNE, GOVVERNEVR DE BOVRGOGNE, ET FEMME DE M. LOVIS DANSIENVILLE-BORDILLON, MARQUIS D'ESPOISCE, COMPTE DE SVILLY ET BAILLY D'AVSOIS, EST DÉCEDDÉE A ESPOISSES, LE 25 MARS 1639. PRIES DIEU POVR ELLE.

A quelques pas de cette église on remarquait, il y a peu d'années, les bâtiments d'une petite résidence seigneuriale que divers travaux nouveaux d'aménagement ont beaucoup amoindris. Le grand portail a été détruit, mais dans la cour on voit encore un puits du XVIe siècle, assez curieux d'aspect et que nous reproduisons.

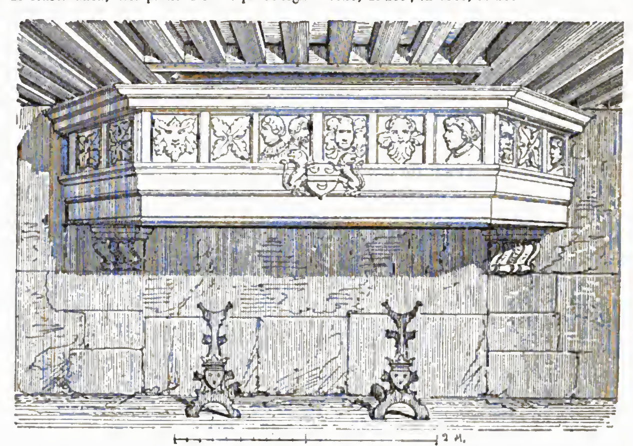
Signalons également une grande cheminée en pierre et décorée de médaillons sculptés; style des premières années de la renaissance. Cette grande cheminée qui est restée dans un assez bon état de conservation, fait partie d'un corps de logis donnant sur la cour. Nous serions disposés à voir dans ces divers bâtiments les restes d'un très-ancien hôpital qui existait à Athie plutôt que ceux d'une « maison-forte » dont il est fait quelques fois mention et dont nous ne connaissons pas l'emplacement.

Le fief d'Athie-sous-Montréal, dit M. Ernest Petit, était assez important et eut des seigneurs qui en prirent le nom.

En 1240, Agnès de Brion, veuve d'Hugues d'Athie, ayant épousé en deuxièmes noces Hue-le-Bègue, d'Autun, vendit au duc Hugues IV, moyennant cent livres dijonnaises tout ce qu'elle possédait dans ce village.

Cette famille d'Athie n'était point encore éteinte aux XIVe et XVe siècles. On en trouve plusieurs représentants à Noyers, Sancy, Jouancy, etc.

La population d'Athie était en 1806, de 234; en 1826, de 259; en 1846, de 245.



N° 160. — CHEMINÉE ANCIENNE.

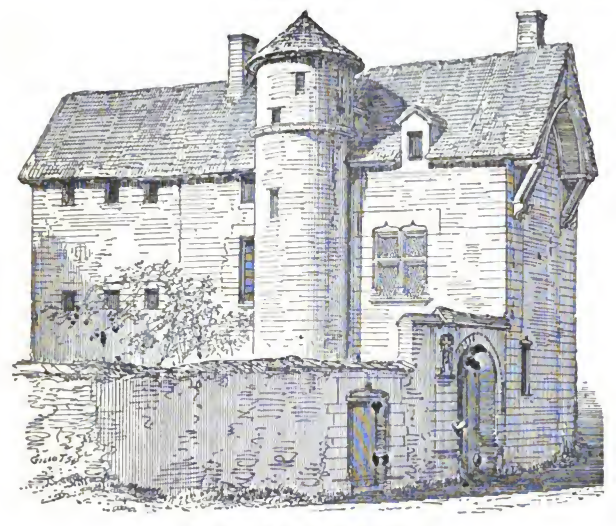
BLACY

Village situé sur le sommet d'une haute colline dominant la rive droite du Serein. — Pop.: 292 habitants. — Superficie : 790 hectares. — A 18 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Martin, 11 novembre.

Une petite route de l'Isle à Talcy traverse Blacy; une autre route de Vermenton à Guillon traverse le territoire de Blacy en longeant la rive droite du Serein.

Blacy, *Blaciacus* au VIIIe siècle, est bâti vers l'extrémité du grand plateau ondulé qui domine la rive droite du Serein. Ce village qui dépendait de la Châtellenie de Montréal, était entouré d'une muraille fortifiée dont il ne reste que peu de chose. Les vestiges de cette muraille présentent la plus grande analogie de construction avec les grands murs d'enceinte que l'on voit encore à Coutarnoux, Joux-la-Ville et surtout à Précy-le-Sec. (Voir la description de cette dernière commune qui fait partie du canton de L'Isle). Deux petites portes fortifiées donnaient accès dans le village de Blacy, ou



N° 161. — MAISON ANCIENNE A BLACY.

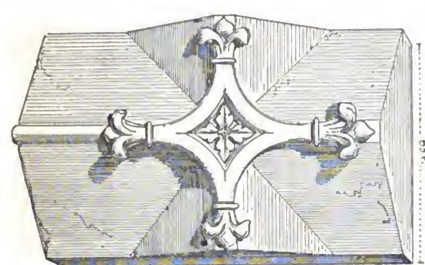
plusieurs maisons à tourelles se montrent encore. Nous avons dessiné l'une des plus importantes et celle qui reproduit de la manière la plus complète la distribution des habitations aisées durant le XVIe siècle.

On remarquera surtout la grande et la petite porte donnant entrée dans la cour, disposition qui n'a pas cessé d'être usitée. (Voir la description de Massangis.)

L'église de Blacy s'élève vers le centre des habitations ; le sanctuaire, voûté en berceau ogival, semble dater du XIIIe siècle. Près du portail d'ordre toscan, dans l'ancien cimetière, on remarque sur le piédestal d'une grande croix en pierre l'inscription suivante en lettres gothiques :

Cy gist Regnaulde, jadis femme de Guillaume Curey qui trespassa le xxie de Jung mil iiii^{c} iiii^{xx} et viii (1488) Dieu ay l'ame. Ceste croix fut levée le dernier jour de mars mil v^{c} (1500)

Au-dessous ou en avant de ce piédestal existerait un caveau assez spacieux, dit-on.



N° 162 — COUVERCLE DE TOMBE.

Nous donnons le dessin d'un couvercle de tombe décoré

d'une grande croix sculptée et rappelant tout-à-fait la disposition de la vieille tombe de Saint-André-en-Terre-Plaine ; style du XIIIe siècle.

Le calcaire à entroques constitue l'escarpement sur lequel s'étend le village de Blacy. Il est exploité dans une carrière située à moitié chemin de la route qui conduit à Thizy. Le fond du vallon est creusé dans les argiles à *Ostrea cymbium*.

La population de Blacy, était, en 1806, de 312 ; en 1826, de 323; en 1846, de 316.

CIVRY.

Village situé près de la rive droite du Serein. — Pop.: 328 habitants. — Superficie : 1,671 hectares. — A 17 kil. d'Avallon.

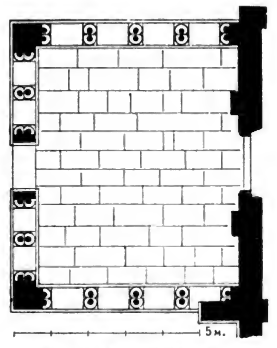
Fête patronale : saint Jean, 27 décembre.

Un bon chemin conduit de L'Isle à Civry. Ce village est blotti dans un petit vallon de la vallée du Serein, à la base d'un coteau qui s'élève très-rapidement à une assez grande hauteur : 75 mètres environ au-dessus de la vallée. Ce coteau qui borde la rive droite du Serein et dont les pentes les plus rapides sont boisées, présente d'espace en espace de beaux escarpements de rochers d'un effet extrêmement pittoresque. C'est entre L'Isle et Civry que la vallée commence à devenir étroite, tortueuse et boisée. De jolis paysages se succèdent rapidement. Les deux versants de la vallée ne laissent à leur base qu'un étroit et très-sinueux espace occupé par de fertiles prairies coupées par la rivière et longées par la route conduisant à Vermenton.

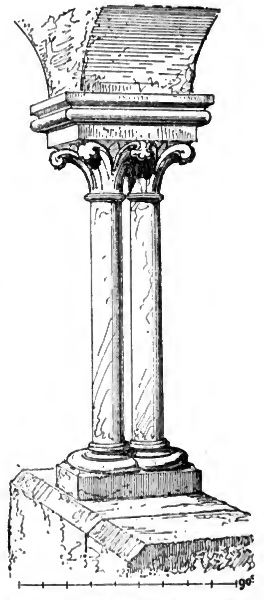
Sur une étendue d'environ 10 kilomètres, c'est-à-dire entre L'Isle et Grimault, la vallée du Serein présente de nombreux et pittoresques points de vues. La rapidité des pentes boisées de la rive droite a empêché l'établissement des villages attirés dans la vallée par l'abondance des fontaines ; ils se sont étendus sur la rive opposée, à l'embouchure des vallons qui ont leur point de départ dans le haut plateau que recouvre en partie la grande forêt d'Hervaux. Ces groupes d'habitations sont Dissangis, Massangis, Tormancy et Grimault.

C'est aux abords de plusieurs fontaines que le village de Civry s'est établi. Les maisons bâties irrégulièrement et recouvertes en laves présentent une apparence de pauvreté ou de vétusté motivée par la nature des matériaux employés.

Civry, *Sivriacum* au XIIe siècle, possède une église qui a mérité l'attention des archéologues. Cette église est précédée d'un porche remarquable et qui est classé parmi les monuments historiques. Nous donnons un plan et des dessins de ce porche qui date du XIIIe siècle et dont la restauration a été faite aux frais de l'Etat, par M. E. Amé, architecte. Le portail de la nef est également du XIIIe siècle ; la base a été enfouie en



N° 163. — PLAN DU PORCHE DE CIVRY.



N° 164. — COLONNES DU PORCHE DE CIVRY.

partie sous un remblai assez élevé, ainsi que la nef qui est voûtée en pierre à nervures ogivales de même que le chœur. L'enfouissement est motivé par le relèvement du sol extérieur formé de terres d'alluvion descendues du coteau avoisinant.

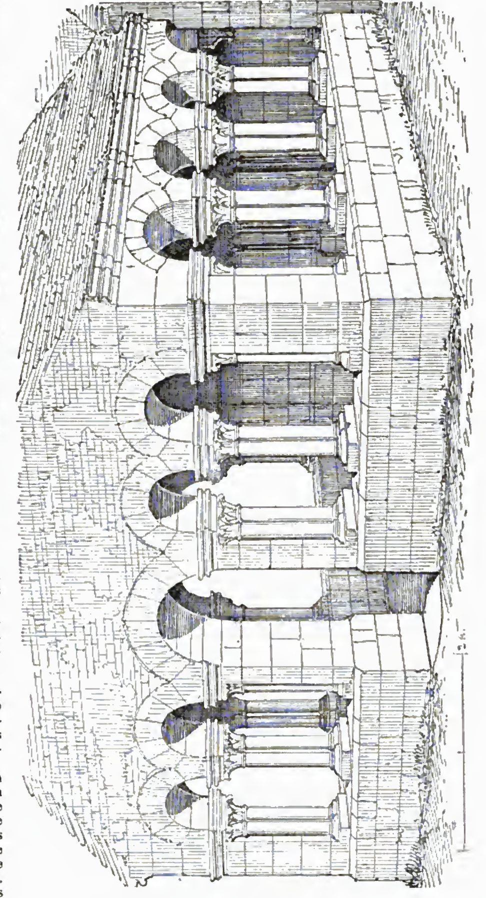
L'église de Civry était construite depuis plusieurs années lorsqu'on lui adjoignit le porche monumental dont nous parlons, et qui, selon nous, proviendrait de Montréal et n'aurait été transporté à Civry que pour l'utiliser. (Voir la description de Looze, canton de Joigny).

On remarque dans la nef des vestiges de peintures murales à fresque; ce sont des sujets religieux dont les personnages ont environ la proportion de deux tiers de nature; style du XVIe siècle. Un épais badigeon de chaux recouvre encore la plus grande partie de ces peintures décoratives qui indiquent une certaine habileté artistique.

La terre de Civry qui, depuis le XIIe siècle, appartenait au Chapitre de Montréal, auquel les seigneurs de ce nom en avaient fait don, fut achetée, vers le milieu du siècle dernier, par la princesse de Nassau, dame de L'Isle.

L'importance du porche de Civry nous donne l'occasion de dire quelques mots de ces sortes de constructions autrefois très-usitées.

Jusqu'à la Révolution on avait conservé la coutume, fort ancienne dans les campagnes, de se réunir les dimanches et fêtes, sous le porche ou auvent qui précède les portails des églises. En voici la raison. Les nombreux hameaux ou métairies isolées qui



N° 165. — PORCHE DE L'ÉGLISE DE CIVRY.

forment une paroisse étant, pour la plupart, très-éloignés de l'église, une messe basse était dite dès six heures du matin pour la moitié des habitants de ces lieux écartés. Une seconde messe était célébrée vers dix ou onze heures pour l'autre moitié des villageois qui aussitôt le retour des premiers partis, se rendaient à leur tour à la grand'messe. Mais, en hiver, la nuit est close entre cinq et six heures du matin; on conserva donc les porches comme abris contre le froid ou la pluie; une lampe placée devant la statue du patron de la paroisse éclairait ces porches hospitaliers; un petit autel établi en avant du piédestal de la statue permettait aux villageois de faire leurs dévotions en attendant l'ouverture de l'église.

Il en était absolument de même dans notre ancienne province, si on jette un coup-d'œil sur les autels dont il reste encore quelques débris sous les porches, autrefois très-nombreux, de nos églises de campagne. Mais la statue a disparu, l'autel est en ruine et le porche lui-même est fort délabré: la poussière, la boue, des ordures témoignent de l'état de délabrement et d'abandon volontaires de cette utile dépendance des églises de village. Les bancs de pierre ou de bois qui étaient adossés aux murailles sont, eux aussi, dans un déplorable état de malpropreté. On aurait ainsi cherché et réussi à éloigner les villageois qui, disait-on, se tenaient volontiers sous les porches, même durant la messe, le grand portail restant ouvert entièrement.

Toutefois, un assez grand nombre de nos églises rurales ont conservé en avant de leurs portails un porche ancien; c'est, le plus souvent, une lourde construction élevée après les guerres de religion sur l'emplacement d'un autre porche contemporain de la construction de l'église; de larges pierres tumulaires, quelques débris de sculptures, inscriptions, bas-reliefs et statues, montrent l'ornementation d'autrefois, et font reconnaître toute l'importance et l'utilité de ces témoins séculaires d'une foule de coutumes locales oubliées ou dédaignées maintenant.

Aussi, selon nous, si, dans les paroisses rurales, les presbytères, les mairies, les maisons d'écoles, les lavoirs publics, les rues et enfin les maisons particulières présentent de notables améliorations, beaucoup d'églises ont vu s'amoindrir leur importance, leurs richesses et leur beauté.

VILLIERS-TOURNOIS, dont il nous reste à parler est un moulin situé à la base d'un bel escarpement de rochers à demi-couverts de bois. Villiers-Tournois était autrefois un village bâti aux abords d'une belle fontaine, et aussi à peu de distance d'une carrière importante. Le village était déjà détruit au XVe siècle.

La carrière, aujourd'hui abandonnée, de Villiers-Tournois était considérable autrefois et n'a été délaissée que par suite de l'exploitation de celle de Champ-Rotard. Une charte du XIIe siècle, conservée aux Archives de l'Yonne, nous apprend que le seigneur de Montréal fit don, à cette époque, d'un arpent d'étendue dans la carrière de Valtorny. (Villiers-Tournois).

Le coteau au pied duquel est bâti le village de Civry est intéressant au point de vue géologique: on voit d'abord se développer le calcaire à entroques, que surmontent les couches marneuses et blanchâtres des calcaires à pholadomyes, avec leurs fossiles habituels; la grande oolithe, plus dure et plus résistante, couronne la colline et s'étend sur les plateaux. C'est dans les calcaires de la grande oolithe que s'ouvrent les carrières de Coulon, à l'est de Civry, le long du bois des Zées, exploitées depuis de longues années; la roche est grisâtre, finement oolithique et très-recherchée pour les travaux hydrauliques. Les couches supérieures de la grande oolithe se montrent sur les plateaux: quelques bancs sont remplis de fossiles parmi lesquels domine la *Rhynchonella concinna*, si abondante qu'elle forme quelquefois lumachelle.

La population de Civry était, en 1806, de 383; en 1826, de 474; en 1846, de 393.

COUTARNOUX.

Village situé près de la vallée du Serein. — Pop. 372 habitants. — Superficie: 868 hectares. — A 19 kil. d'Avallon.

Fête patronale: saint Martin, 11 novembre.

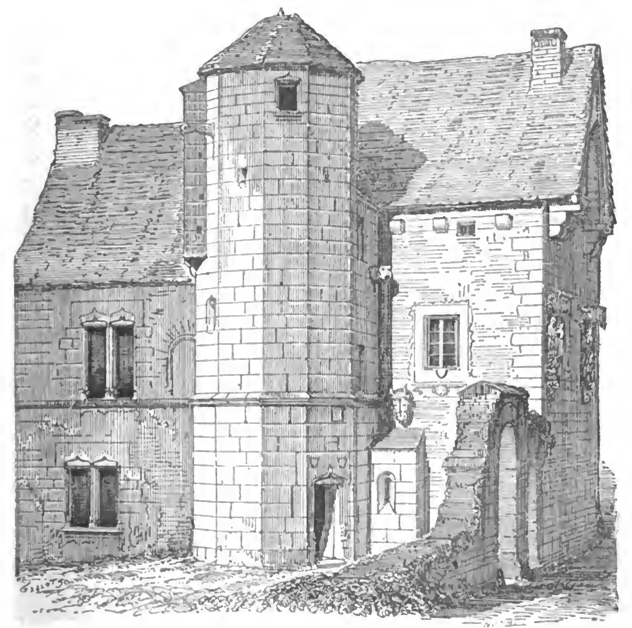
COUTARNOUX, *Curtis Arnulphi* au XIIe siècle, est situé au point de départ d'un vallon dépendant de la vallée du Serein et aux abords d'une belle fontaine qui prend sa source dans le village. Ce vallon que nous retrouverons à Dissangis est arrosé par la source dont nous venons de parler et qui est alimentée par les vastes plateaux ondulés qui s'étendent à l'ouest du côté de la forêt d'Hervaux dont Coutarnoux n'est éloigné que de 2 kilomètres. La source est renfermée dans un bassin en pierre recouvert d'une voûte ogivale du XIIIe siècle.



N° 166. — FONTAINE DE COUTARNOUX.

Coutarnoux était autrefois enveloppé par une muraille défensive dont il reste encore quelques parties, notamment du côté du couchant. L'ensemble des habitations, très-irrégulièrement bâties, présente de grands vides qui indiquent l'amoindrissment de la population relativement à l'époque où la muraille d'enceinte fut construite. Beaucoup de maisons ont été démolies ou abandonnées; leur emplacement est resté inoccupé en partie. Toutefois, versle milieu de la rue principale, on remarque une haute construction qui mérite d'être le but d'une visite sous le rapport architectural. Voici le dessin de cette habitation du côté du midi.

La petitesse de notre dessin ne permet pas de bien reconnaître les statues de saint Jacques et de la Vierge, tenant l'Enfant Jésus, qui sont placées aux angles du grand pignon donnant sur la rue, lequel pignon était recouvert d'une charpente très saillante que nous avons restituée d'après les débris qui restent encore en place.



N° 167. — MAISON ANCIENNE A COUTARNOUX.

Il n'est pas douteux que le haut de la tourelle d'escalier n'ait été abaissé; une haute toiture en pierres taillées, ainsi qu'on en remarque plusieurs dans la contrée, surmontait probablement cette tourelle qui est construite en belles pierres de taille.

Une autre habitation importante se trouvait située à peu de distance de la fontaine; on voit encore, dans le mur d'enceinte de cette maison-forte, une belle porte du XVIe siècle, à côté de laquelle était placée une chapelle. Nous retrouverons souvent cette disposition qui permettait de laisser entrer le public sans que celui-ci pénétrât dans la cour. La voûte de cette chapelle est tombée; l'abside faisait face à l'est. (Voir plus loin la description de Massangis).

L'église de Coutarnoux est située vers le milieu

du village ; c'est une construction qui offre peu d'intérêt architectural. Un tilleul magnifique ombrage le portail au-dessus duquel s'élève le clocher. Le pignon du sanctuaire date du XVIe siècle.

Cette église renferme la sépulture de plusieurs membres de la famille de Sainte-Maure dont nous aurons souvent à rappeler le nom. Une branche de cette famille, qui est de fort ancienne noblesse, était venue s'établir dans les paroisses de Sainte-Colombe, de Provency, de Coutarnoux et de Dissangis.

Il nous reste à parler d'une très-belle croix ou plutôt d'une sorte de Calvaire qui était élevé en avant de la porte fortifiée, du côté du midi, et désigné sous le nom de la Belle-Croix-de-Gouix.

Sur un large soubassement on voyait des statues au nombre de douze, grandeur deux tiers de nature ; au-dessus de ce groupe s'élevait une très-haute croix décorée de statuettes. De ce petit monument, qui fut renversé en 1792 par des « mal-intentionnés » il ne reste que des fragments de statues enclavés dans un mur de clôture, et le piédestal de la Croix, énorme bloc de pierre dont l'ornementation indique la fin du XVe siècle. Les statues sont d'un style médiocre.

Durant le moyen-âge et la renaissance, on voyait au milieu des cimetières de village une grande croix de pierre dont le piédestal soutenait une sorte de table d'autel et un bénitier. Le fût et les branches de la croix étaient décorés de nombreuses statuettes et inscriptions ; au-dessus de l'autel, vers l'extrémité d'une tige de fer ciselé, une lanterne était suspendue, et, tous les jours, à la tombée de la nuit, elle était allumée : on la nommait la LANTERNE DES MORTS.

Ce pieux usage exista chez nous : des croix de pierre assez nombreuses encore, mais cruellement mutilées, portent les traces de la tige qui soutenait la Lanterne des morts. Des croix semblables étaient établies vers les extrémités ou limites des paroisses, ou encore dans les principaux carrefours et abritées par de grands arbres. Nos paroisses en ont conservé quelques-unes, et plusieurs d'entr'elles sont fort remarquables. Renversées pour la plupart lors des guerres de religion du XVIe siècle, elles furent relevées, puis de nouveau renversées en 1793. Trop endommagées pour être relevées de nouveau, on les remplaça par des croix en bois et quelquefois en fer : ce sont celles que nous voyons maintenant. Celles de ces croix qui étaient en bois, tombant enfin de vétusté, ont été remplacées, en partie, par des croix en fonte surchargées d'ornements gothiques, dit-on ; ces nouvelles croix peuvent sembler « bien belles » aux villageois : elles ont le tort, pour nous, d'être fondues d'après un modèle qui n'a rien de local et dont l'emploi banal se rapproche des fontes placées comme appuis de fenêtres ou rampes d'escaliers. Nous aimons les œuvres locales et qui, par cela même, ont un type tout spécial, qu'on ne retrouve jamais en double d'une manière identique. C'est à ce point de vue que les statues anciennes qu'on voit en grand nombre dans nos églises ont une valeur que les statues d'à-présent, moulées en plâtre, en carton pierre, en terre cuite, en stuc, etc., — qui tendent à se substituer partout aux vieilles statues, — ne peuvent avoir en rien.

A deux kilomètres nord-ouest de Coutarnoux, près la route de L'Isle à Vermenton par Joux-la-Ville, se trouvent les grandes carrières de Champ-Rotard qui étaient déjà en exploitation au XIVe siècle. On pense que c'est du territoire de Coutarnoux que les nombreuses tombes de Quarré-les-Tombes ont été extraites dès le Ve ou VIe siècle.

Les carrières actuelles sont fort curieuses à visiter ; leur étendue, leur profondeur, la masse énorme de débris qui bordent l'atelier des carriers, présentent un aspect imposant, et très-digne d'être le le but d'une excursion spéciale.

Les carrières de Coutarnoux, intéressantes au point de vue pittoresque, méritent également l'attention du géologue et présentent un beau développement des calcaires de la grande oolithe. Celles de Champ-Rotard ont au moins vingt mètres de profondeur ; la couche supérieure est composée d'un calcaire oolithique, grisâtre, qui se délite en minces plaquettes ; puis viennent, sur une épaisseur de six à sept mètres, d'autres calcaires très-friables, fissiles, également grisâtres, de mauvaise qualité et qu'on est obligé d'enlever comme découvert. C'est au-dessous que s'étendent les bancs exploités ; leur épaisseur totale est d'environ dix mètres ; chaque banc varie entre deux et trois mètres ; les bancs supérieurs sont les plus tendres et sont remarquables par leur couleur blanchâtre et leur texture finement oolithique ; les couches inférieures sont un peu plus dures et peuvent être employées pour des travaux extérieurs. A peu de distance des carrières de Champ-Rotard s'ouvrent celles du Croc-Rateau, toujours dans la grande oolithe ; mais à un niveau un peu supérieur, le calcaire est plus grossier, plus oolithique et de couleur plus grise ; la roche est plus dure et très-recherchée pour les ponts et constructions hydrauliques. Les fossiles sont très-rares dans les carrières de Coutarnoux, c'est à peine si, dans les couches supérieures, on rencontre de loin en loin en loin quelques pholadomyes ou quelques térébratules. Les bancs exploités, formés loin des rivages, dans une station pélagique, ne renferment presqu'aucune trace de débris organiques.

La population de Coutarnoux était, en 1806, de 378 ; en 1826, de 363 ; en 1846, de 363.

DISSANGIS.

Village situé près de la rive gauche du Serein. — Pop. : 289 habitants. — Superficie : 733 hectares. — A 17 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Martin, 11 novembre.

La route départementale d'Avallon à Tonnerre passe près de ce village ; la route de Vermenton à L'Isle le traverse.

DISSANGIS, *Disengiacum* au XIe siècle, est établi dans le fond et sur le versant rapide à pentes rocheuses d'un fertile vallon arrosé par plusieurs

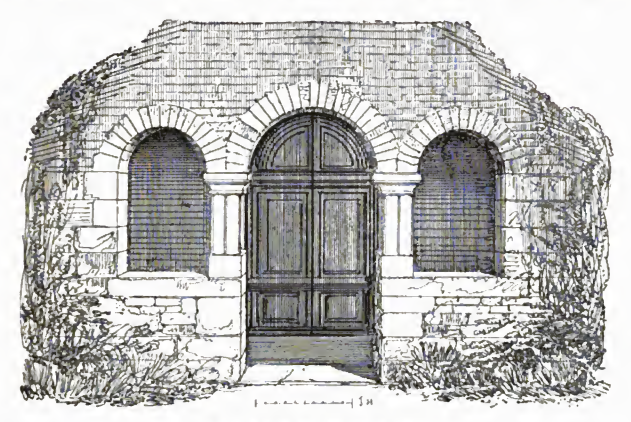
fontaines abondantes et qui forment un petit cours d'eau allant se jeter dans le Serein, après avoir traversé de belles prairies.

L'ensemble des habitations ne nous offre rien de particulier à signaler ; les toitures en pierre minces donnent aux constructions l'aspect lourd dont nous avons souvent parlé.

L'église est un édifice assez important construit en bel appareil ; un large clocher carré domine la nef qui est précédée par un porche d'époque incertaine (XVIe siècle ?). Voici un dessin de ce porche. La nef est large et présente un ensemble régulier; les voûtes à nervures ogivales du XVe siècle sont bien appareillées. On remarque quelques traces de peintures murales votives du XVIe siècle sous le badigeon : elles sont médiocres d'exécution. On remarque aussi l'inscription suivante :

ICY GIST DEFFVNCT, GEORGE DE BOVRSAVLT EN SON VIVANT ESCUYER SEIGNEUR DE ROCHEFORT, LEQUEL TRESPASSA LE VIIIe JOUR DE NOVEMBRE, L'AN 1612.

Le château de Rochefort ancien n'existe plus ; la construction actuelle, établie dans l'une des



N° 168. — PORCHE DE L'ÉGLISE DE DISSANGIS.

parties les plus pittoresques de la vallée du Serein n'offre pas d'intérêt archéologique.

Dissangis était, à l'époque féodale, un petit fief possédé par des seigneurs qui en ont porté le nom ; plus tard ce domaine fut incorporé à la terre de L'Isle.

On trouve, à Dissangis, un atelier ou fabrique de tombes. Ces tombes taillées dans les plus belles pierres du pays témoignent une fois de plus combien s'est généralisée partout dans nos campagnes l'habileté de main-d'œuvre qu'on ne trouvait autrefois que dans les villes.

La plus grande partie de ces tombes sont destinées à des cimetières de campagne. En effet, dans toutes nos paroisses rurales, la chose qui est le plus radicalement changée, c'est le cimetière. Que voyait-on, il y a peu d'années encore ? Quelques croix de fer et beaucoup de croix de bois, peintes en noir et sur lesquelles on lisait le nom, le jour de naissance et de mort du défunt. Que voit-on maintenant dans ces mêmes cimetières, au-dessus des tombes nouvelles ? Ce sont de larges dalles de pierre posées debout et décorées de sculptures et aussi d'inscriptions louangeuses ; ce sont des croix en fonte décorées d'une multitude « d'ornements dans le goût le plus nouveau en style antique ou moyen-âge, » comme savent le voir et le comprendre les tailleurs de pierre et les fondeurs dont la spécialité est de faire « le tombeau. » Ces mêmes industriels se chargent également de « l'emblême et de l'attribut. » Ces tombes s'achètent toutes faites, les unes à la carrière, les autres dans un magasin de quincaillerie ; le tout est vendu au mètre cube ou au poids.

Tous ces ornements en style mélangé, tous ces emblêmes et ces attributs de convention, toutes ces croix en fonte surchargées de sculptures sont autant de choses superflues. Ce que nous aimons surtout dans les cimetières, c'est le bon ordre, la décence et la propreté. Ce sont trois choses plus rares dans nos paroisses qu'on ne saurait le croire. Si plusieurs cimetières se font justement remar-

quer par la parfaite tenue de leur entretien, il en est d'autres, et en grand nombre malheureusement, qui témoignent de l'indifférence des villageois. Beaucoup de ceux-ci, cependant, par esprit d'imitation, veulent avoir des « monuments » aussi beaux que ceux des gens des villes. Par esprit de rivalité encore, ils ne craignent pas de dépenser une somme relativement très-forte pour faire élever une tombe plus belle que les autres; ils lésineront et chicaneront sur le prix d'une messe et, le plus souvent, ils oublieront d'en acquitter le montant.

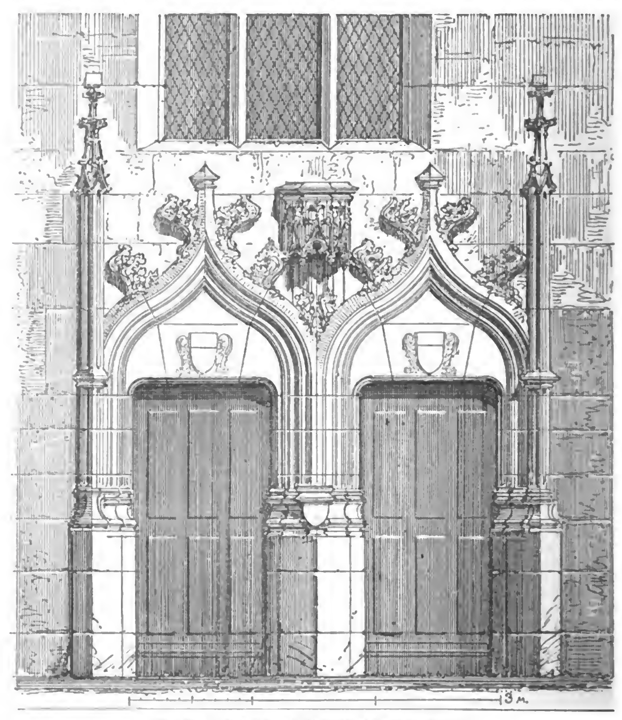
La population de Dissangis était, en 1806, de 325; en 1826, de 367; en 1846, de 346.

JOUX-LA-VILLE.

Bourg situé dans une vallée. — Pop : 1,191 habitants. — Superficie : 4,379 hectares. — A 16 kil. d'Avallon.

Fête patronale : la Nativité, 8 septembre; au hameau de Vau-de-Mâlon, saint Georges, 23 avril.

Les routes de Joigny à Avallon, par Chablis; — de Tonnerre à Corbigny; — de Vermenton à Guillon, traversent Joux-la-Ville. L'ancienne grande route de Paris à Lyon, par Auxerre, Vermenton et Avallon, passe à 3 kilomètres. Enfin le



N° 169. — PORTAIL DE L'ÉGLISE DE JOUX-LA-VILLE.

vieux grand chemin d'Auxerre à Avallon traversait cette localité.

Les hameaux de la commune sont : — Couchenoire ; — Fontemois ; — Merry-les-Joux ; — Oudun ; — la Poste-aux-Alouettes ; — Pourly ; — le Puits-d'Esme ; — le Vau-de-Mâlon ; — le Grand Vault-de-Lanet ; — le Petit Vault-de-Lanet, auxquels nous consacrerons quelques mots de description après avoir parlé de Joux-la-Ville.

Joux-la-Ville occupe le fond d'une large dépression de terrain formant le point de départ d'une vallée qui, après avoir décrit un grand contour, va se réunir à la vallée de la Cure, un peu au sud de Vermenton et vis-à-vis de l'ancienne abbaye de Reigny.

La route allant de Vermenton à Guillon suit le fond de cette vallée nommée Val-de-Sacy, à laquelle aboutissent un très-grand nombre de petits vallons secs d'un aspect triste, monotone et assez peu fertile. Il est certain que ce territoire, maintenant si découvert, fut autrefois ombragé par de grands bois ; ceux-ci, successivement amoindris par des défrichements, ont disparu, à l'exception de quelques parties isolées, trop difficiles ou trop peu productives à labourer. La forêt d'Hervaux et quelques massifs de bois qui s'y rattachent, en se prolongeant du côté de la vallée de la Cure, témoignent de l'étendue des forêts anciennes.

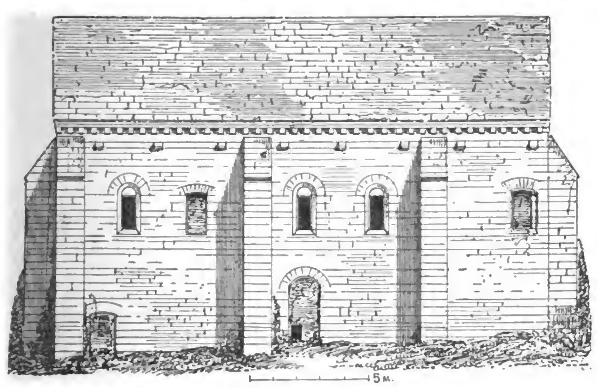
Joux-la-Ville s'est formé aux abords d'une fontaine qui ne tarit jamais et dans le voisinage d'autres petites sources alimentées par l'écoulement des eaux pluviales sur les grandes pentes dénudées et pierreuses qui forment comme un vaste cirque autour de la petite cité dont l'origine semble devoir remonter à une époque fort reculée, à en juger par la découverte de nombreuses médailles antiques et aussi par quelques débris de constructions.

Joux, *Jugum* au XIIe siècle, était, durant le moyen âge, divisé en deux parties : Joux-le-Châtel qui relevait du comté de Noyers, et Joux-la-Ville qui dépendait du comté d'Auxerre. Les « vestiges d'un très-ancien château ruiné de fond en comble » dont parle Courtépée, et qui était situé au sud-est dans l'emplacement désigné maintenant sous le nom de Faubourg, a motivé la désignation, oubliée aujourd'hui, de Joux-le-Châtel. Le quartier nouveau ou plutôt le moins ancien, et qui fût entouré d'une muraille fortifiée en 1522, porta le nom de Joux-la-Ville. On se borne actuellement à dire Joux. La muraille d'enceinte n'a pas été encore entièrement démolie ; on en remarque quelques portions assez bien conservées à l'ouest. Ces débris des vieux murs dont les matériaux ont servi à des constructions nouvelles, ne montrent pas de dispositions particulières. (Voir la description de Précy-le-Sec).

L'église, construite à peu de distance des murs d'enceinte du côté de l'est, était autrefois entourée par le cimetière ; c'est un édifice qui semble dater de la fin du XVe siècle et qui n'offre qu'un intérêt archéologique assez restreint. Voici le dessin du portail principal, qui est surmonté d'une large fenêtre ogivale éclairant la nef. Celle-ci est voûtée en pierre à nervures ogivales dont la retombée s'appuie sur des consoles sculptées lourdement, à figures grimaçantes fort laides et triviales. Le chœur et les bas-côtés reconstruits, et agrandis au commencement du XVIe siècle, ont leurs voûtes soutenues par des nervures nombreuses. Ces voûtes ont agi obliquement sur les colonnes qui ont perdu leur aplomb.

Les pierres tumulaires ont peu d'intérêt. Nous citons seulement l'inscription moderne suivante :

LES HABITANTS DE JOUX-LA-VILLE A LA MÉMOIRE DE R. P. M.-S.-B. MUARD DU SACRÉ-COEUR



N° 170. — PRIEURÉ D'OUDUN.

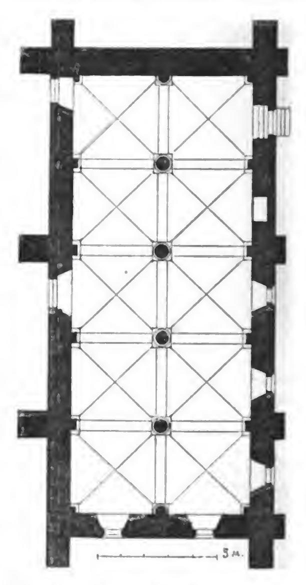
DE JÉSUS, LEUR BIEN-AIMÉ PASTEUR, CURÉ DE CETTE PAROISSE DU 17 JUIN 1834 AU 30 AVRIL 1838, FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DES PÈRES DE PONTIGNY EN 1843, FONDATEUR DU MONASTÈRE DES BÉNÉDICTINS DE SAINTE-MARIE-DE-LA-PIERRE-QUI-VIRE EN 1850, DÉCÉDÉ SUPÉRIEUR DE CETTE MAISON LE 19 JUIN 1854. PRIEZ DIEU POUR LUI.

(Voir la description du canton de Quarré-les-Tombes.)

Hameaux dépendant de Joux-la-Ville:

Couche-Noir est un très-petit groupe de maisons situé dans un vallon à l'ouest de Fontemois, autre groupe bâti dans un vallon étroit et profond se reliant à une vallée au fond de laquelle se trouve Pourly; cette vallée, se prolongeant dans la direction du sud-ouest se réunit au Val-de-Sacy, à peu de distance au-delà du village d'Essert-la-Grange. (Voir la description du canton de Vermenton.) A moins d'un kilomètre au nord de Pourly, se trouve dans un vallon le Vau-de-Malon, qui avait une petite chapelle dédiée à saint Georges. La Poste-aux-Alouettes ou du Petit-Lézard, est un groupe

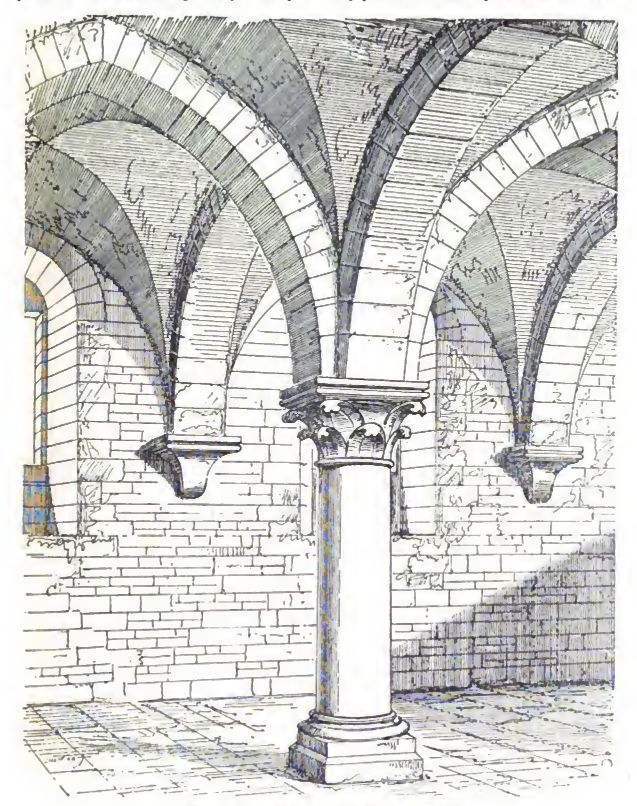
N° 171. — COUPE DE LA SALLE D'OUDUN.



N° 172. — PLAN DE LA SALLE D'OUDUN

d'auberges, situées sur l'ancienne grande route de Paris à Lyon. Le Grand et le Petit Vau-de-Lannai ou Lanet, sont établis vers l'extrémité sud du territoire au milieu des bois et assez près de la grande route. Puits-d'Esme est un hameau important traversé par la route d'Avallon à Joux, et nommé *Puteus de Huismo,* d'un puits dont l'eau jaillit au dehors à la suite de grandes pluies. A peu de distance de Puits-d'Esme s'élevait une léproserie dont la chapelle, dédiée à saint Aubin, fut ruinée à l'époque de la Révolution. Une autre chapelle, sous le vocable de saint Germain, est démolie.

On voit encore la petite chapelle de Fontemois, *Fontismus* ou *Fons-Humidus* au XIIe siècle et qui occupe l'emplacement de l'oratoire où l'abbaye de Reigny avait été fondée primitivement. Près de



N° 173 — INTÉRIEUR DE LA SALLE D'OUDUN.

cette chapelle, qui ne date que du XVIIe siècle, on remarque plusieurs corps de logis portant les dates de 1737 et 1743. Ils sont adossés à une colline boisée formant l'un des côtés d'un vallon étroit et profond.

Il nous reste à parler d'OUDUN, ou la Grange-d'Oudin, *Odunum* au XIIe siècle. Ce hameau est situé près d'une fontaine, à trois kilomètres, au nord-est de Joux, dans un vallon un peu isolé. Un bon chemin y conduit.

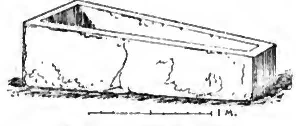
C'est dans ce lieu que fut établi, au VIIe siècle, le premier oratoire du pays dédié à saint Père, ou saint Pierre; il fut desservi par des Bénédictins qui vinrent ensuite s'établir à Joux, en la chapelle de Notre-Dame. La chapelle d'Oudun fut détruite et brûlée du temps de la Ligue.

Elle n'a pas été relevée de ses ruines non plus que plusieurs habitations avoisinantes. Voici un dessin (no 171) de l'aspect actuel du bâtiment qui était contigu à la chapelle et qui fait face à l'ouest, sur un préau autrefois entouré de murs. On remarque à rez de terre une étroite ouverture qui donne du jour dans une belle salle souterraine dont nous allons parler. Le premier étage n'offre plus rien, à l'intérieur, de ses distributions primitives. Notre dessin montre la disposition des fenêtres qui rappellent la curieuse façade Est de Saint-Jean-les-Bons-Hommes. (Dessin no 79).

Nous donnons, pages précédentes, le plan et la coupe de la salle souterraine dont nous parlons et aussi une vue perspective de l'une des travées.

Ces différents dessins permettront de reconnaître toute la beauté architecturale de cette vieille construction peu connue par suite de son isolement. C'est le style du XIIe siècle dans toute sa pureté primitive; mais peut-être de la seconde moitié de cette remarquable période architecturale. Il n'est pas douteux qu'une colonie d'ouvriers habiles fut envoyée à Oudun sous la direction d'un maître des œuvres habitué à diriger les vastes constructions dont nous admirons, dans nos abbayes bénédictines, les immenses travaux.

Signalons encore à Oudun la présence de plusieurs tombeaux en pierre dont voici le dessin. Ces tombes, autrefois assez nombreuses, nous a-t-on dit, furent découvertes à diverses époques, et assez récemment. L'abbé Courtépée parle de ces tombeaux comme étant faits avec des pierres des carrières de Bailly.



N° 174. — TOMBEAU ANCIEN.

Des tombeaux semblables auraient été découverts également à Pourly. Nous ne pensons pas qu'ils soient antérieurs à l'an mil, bien que semblables aux fameuses tombes de Quarré, dont l'origine reste pour nous, personnellement, très-indécise. En faveur d'une ancienneté beaucoup plus reculée, on cite les nombreuses médailles romaines trouvées dans le territoire de Joux, notamment celles qui, en l'an 1157, furent trouvées à Fontemois et qui, par sentence des évêques de Langres et d'Auxerre, furent adjugées aux moines de Reigny, contre les prétentions de Miles de Noyers. (LEBEUF.)

L'étage oxfordien affleure dans la forêt d'Hervaux près de la route de L'Isle; il est représenté par des argiles schisteuses, d'un gris-brun avec oolithe ferrugineux; on y rencontre en assez grande abondance le *Belemnites hastatus* et l'*Ammonites plicatilis*. Mais le terrain qui domine et occupe la plus grande partie du territoire de la commune de Joux-la-Ville est l'étage corallien moyen, caractérisé par ses calcaires compactes, jaunâtres, lithographiques, se délitant le plus souvent en dalles très-régulières. Ces calcaires sont exploités sur plusieurs points; ils fournissent tantôt du moellon, tantôt de la pierre à chaux, et partout ils se font remarquer par l'uniformité de leurs caractères. Les fossiles sont assez rares; on rencontre cependant, dans quelques bancs, des pholadomyes, des panopées, la *Terebratula insignis* et la *Rynchonella corallina*.

La population de Joux-la-Ville était, en 1806, de 1,189, en 1826, de 1,304; en 1846, de 1173.

MASSANGIS.

Village situé sur la rive gauche du Serein. — Pop.: 573 habitants. — Superficie: 2,708 hectares. — A 21 kil. d'Avallon.

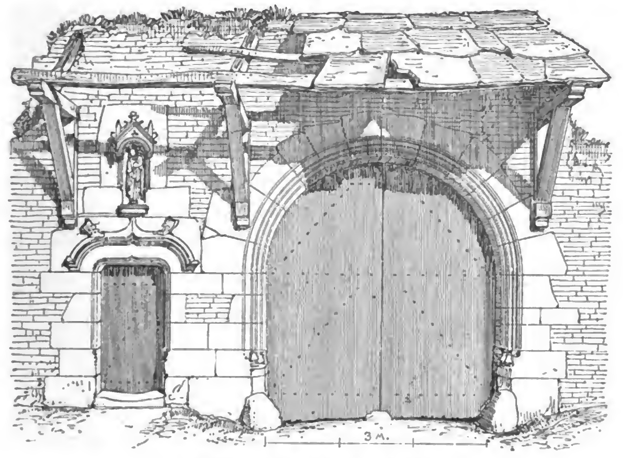
Fête patronale: saint Symphorien, le dimanche qui suit le 22 août.

La route départementale de Tonnerre à Avallon par Noyers traverse ce village.

MASSANGIS, *Massengiacus* au XIIe siècle, est bâti sur la rive gauche du Serein, à la base d'une haute colline à demi-boisée. Un joli pont moderne de trois arches conduit sur la rive opposée recouverte en partie par la forêt de Champlive qui s'étend sur le plateau qu'elle recouvrait entièrement autrefois.

Une très-notable portion de la forêt d'Hervaux, qui s'étend à l'ouest de Massangis, dépend du territoire de cette commune dont le finage est considérable. Des fabriques de ciment, des moulins, des scieries hydrauliques, sont établis sur le Serein, dans l'une des parties les plus étroites de la vallée.

C'est le long de l'ancien grand chemin allant de L'Isle à Noyers, que les maisons de Massangis se sont établies. Ces maisons, fort vieilles pour la plupart et que les habitants ne semblent point songer à réparer, ont conservé leurs distributions primitives et sont précédées généralement d'une cour assez spacieuse dans laquelle une grande et une petite porte donnent accès. On retrouve ces deux portes dans toutes les vieilles maisons de l'Avallonnais; beaucoup d'entr'elles datent du moyen-âge;



N° 175. — ANCIENNE PORTE A MASSANGIS.

le plus grand nombre sont de l'époque de la renaissance et aussi d'époques plus récentes. Voici le dessin d'une porte que nous avons dessinée en 1839 et qui est démolie maintenant. Elle offre le type d'une de ces constructions assez souvent fort élégantes. Toutefois la toiture qu'on remarque dans notre dessin est assez rare ; il en est de même pour la petite niche renfermant une statuette : le patron ou la patronne de la famille.

Notre second dessin montre le type général des portes qu'on retrouve partout dans l'Avallonnais.

L'église de Massangis est bâtie vers le milieu du village entre la route et la rivière, et contiguë au cimetière. C'est un édifice qui offre peu d'apparence à l'extérieur, mais dont l'ensemble intérieur est remarquable.

Le portail est élégant, mais d'exécution médiocre ; fin du xve siècle. L'emploi du ciment comme placage ou revêtement se retrouve ici, de même, au surplus, que dans tous les édifices de la contrée, et, selon nous, enlève à ces mêmes édifices une grande partie de leur valeur architecturale. Ces larges et minces couches de ciment parfaitement lissées ou dressées, sur la surface desquelles on trace en lignes droites de soi-disant joints de pierres de taille, de dimension et de régularité fantastiques, produisent sur les murailles d'un vieil édifice un effet ou un contraste disgracieux.

La nef et le bas-coté, voûtés en pierre à larges et belles nervures ogivales, parfaitement agencées et d'un très-bon style, datant du xve siècle, présentent un ensemble monumental très-satisfaisant. Ces voûtes restaurées récemment avec soin offrent l'un des plus jolis exemples d'agencement et de disposition architecturale.

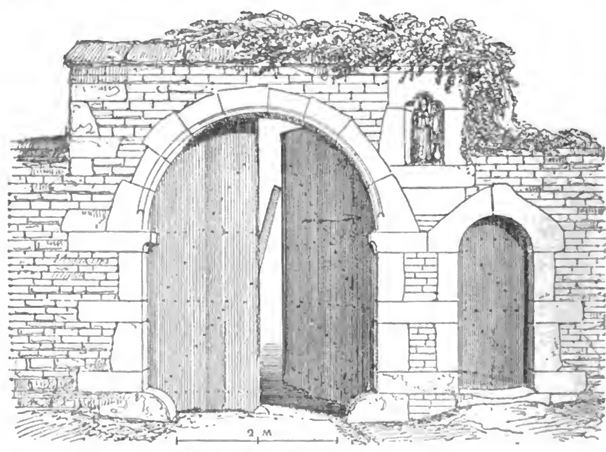
Le clocher est une tour carrée insignifiante surmontée d'une toiture en zinc, sorte de couverture très-usitée dans la vallée du Serein, et qui ne s'harmonise pas mieux avec les vieux murs que les placages en ciment.

A un kilomètre au nord de Massangis se trouve Tormancy, hameau considérable, qui est traversé par la route de Tonnerre à Avallon. Le vieux chemin forme la deuxième rue de ce hameau qui pourrait être chef-lieu de commune. Le vieux chemin dont nous parlons et que la grande route actuelle a remplacé, arrive, après avoir traversé Tormancy et longé les jardins d'une belle résidence de campagne, à la base d'une haute colline boisée que le Serein contourne en se repliant sur lui-même. Le vieux chemin franchissait le revers rocheux de cette colline par une pente très-forte d'où lui serait venu le nom de Larchèvre ou Larchièvre, abréviation du nom La-Rue-de-Chèvre. Cette dénomination est restée à l'habitation dont nous venons de parler et qui est située sur la pente d'une colline faisant face à l'est. Un vaste jardin disposé en terrasses précède le château de Larchièvre, construction assez importante du xviie siècle, et qui appartient à la famille Le Deux.

Vis-à-vis de Tormancy un beau pont de trois arches traverse le Serein.

Les carrières de Massangis, creusées dans la grande oolithe, ont une certaine importance; elles sont situées sur le plateau, au bord de la forêt d'Hervaux. Le calcaire qu'on exploite est de couleur brune, tantôt compacte, tantôt finement oolithique ; certaines couches abondent en fragments de crinoïdes et d'oursins.

La population de Massangis était, en 1806, de 568 ; en 1826, de 621 ; en 1846, de 570.



N° 176. — ANCIENNE PORTE A TORMANCY.

PRÉCY-LE-SEC

Village situé sur un plateau élevé. — Pop.: 700 habitants. — Superficie : 1,674 hectares. — A 16 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Paul, 25 janvier.

La route de Tonnerre à Corbigny traverse Précy-le-Sec, lequel est distant de 1,500 mètres de la route d'Avallon à Vermenton.

PRÉCY-LE-SEC, *Prissiacum Siccum* au XIIe siècle, est situé dans une position isolée très-découverte, sur un petit plateau qui domine une contrée accidentée par des ondulations larges et par des vallons profonds, agrestes et dénués d'eau, s'abaissant vers la vallée de la Cure, soit par le vallon de Beugnon au nord-ouest, la Vallée-des-Vaux à l'ouest et celle de Vau-de-Bouche au sud-ouest. Cette dernière vallée est arrosée par un petit cours d'eau prenant son point de départ près d'Athie et successivement augmenté par des sources provenant du territoire des communes de Provency et de Lucy-le-Bois, et allant se jeter dans la Cure à Voutenay.

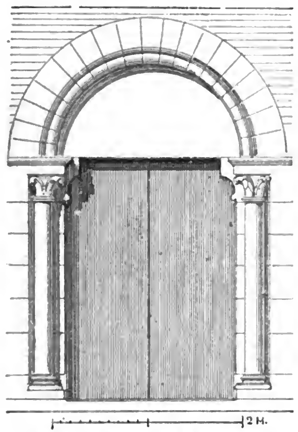
Situé à 139 mètres au-dessus de la Cure, à Saint-Moré, Précy-le-Sec doit son surnom à cette élévation qui l'isole de tous les cours d'eau. Aussi les habitants ont dû établir des puits nombreux qui, grâce à la disposition des couches du sous-sol, ne sont pas très-profonds. On compte à Précy plus de cinquante puits particuliers et trois qui sont communaux et aussi deux abreuvoirs, ou larges mares, dans l'intérieur du village. Autrefois le territoire de Précy était boisé; il ne reste plus qu'une très-petite parcelle de terrain dite les Joilles, ou Soilles, qui soit boisée, laquelle est contiguë aux bois de Lucy-le-Bois.

Le territoire pierreux et un peu ingrat de Précy, est maintenant bien cultivé.

Le long de la Grande-Rue se trouve l'église. C'est un très-ancien édifice que le cimetière entourait autrefois. Le clocher est une tour carrée du XVIIe siècle. L'abside date du XIIe siècle (voir le dessin n° 177). Le portail du midi rappelle celui d'Etaules; le grand portail, daté de 1770, est d'ordre toscan. A l'intérieur, la nef est voûtée en pierre, en berceau, avec de grands arcs de décharge plein-cintre. La voûte ogivale du chœur et celle en demi-coupole de l'abside méritent quelque attention.

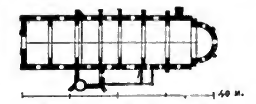
En 1860, des travaux de terrassement mirent à découvert les fondations de plusieurs murailles

ayant fait partie d'une maison-forte, ou petit manoir seigneurial, décorée avec assez de recherche, à en juger par les carreaux en terre cuite émaillée qui furent trouvés en grand nombre et encore en bon état de conservation. Ces carreaux, décorés de dessins différents et qui rappellent les types en usage au XIVe siècle, ont été recueillis par les soins de M. l'abbé Bouvret, curé de Précy-le-Sec.



N° 177. — PORTAIL DE PRÉCY-LE-SEC.

Le village de Précy-le-Sec nous offre l'exemple, assez rare à notre époque, du système de défense adopté dans les campagnes contre les déprédations et les dévastations qui avaient pour causes premières les guerres civiles.



N° 178. — PLAN DE L'ÉGLISE.

En effet, la plupart de nos villages furent successivement pillés, dévastés et saccagés durant les longues guerres du quatorzième siècle entre les Français et les Anglais, et aussi durant les guerres civiles ou religieuses des quinzième et seizième siècles. Mais les populations rurales qui, sous divers rapports, eurent moins à souffrir que les populations enfermées dans les villes, se rallièrent toujours après le moment du danger. Le point de ralliement fut à la fois l'église paroissiale et le château seigneurial.

Nos populations rurales ne pouvant pas abandonner leurs foyers pour se réfugier dans les villes résolurent, tout en restant au milieu des terres qu'elles avaient amodiées depuis longues années, de se prémunir, dans la mesure fort restreinte de leurs moyens, contre les attaques auxquelles elles étaient sans cesse exposées de la part d'une foule de gens plus ou moins légalement armés, et aussi de bandes nombreuses de vagabonds, dont la présence, ou seulement le passage, était toujours une cause de perte et d'appauvrissement. Ces bandes de maraudeurs, n'osant pas rançonner les villes, se rejetaient sur les villages qui, par leur situation à proximité des grands chemins, étaient les plus abordables. Ces villages songèrent donc les premiers à se clore de murailles.

Les grands chemins n'étaient pas un voisinage désirable, et loin d'être comme de nos jours une cause incessante de bien-être, ils n'offraient au contraire qu'une chance permanente de ruine pour les populations faibles et isolées au milieu de vastes terrains. Les rivalités de paroisse à paroisse, neutralisaient le peu de forces que la mutualité de l'action défensive aurait pu leur donner contre un danger commun.

C'est donc le long du parcours de nos anciens grands chemins qu'il faut chercher les premiers villages fortifiés. Les paroisses enfoncées au milieu des terres, loin de toute communication facile et directe, étaient protégées par cette position même qui semblerait intolérable à nos villageois d'à-présent. Durant le moyen âge, et aussi l'époque que nos historiens modernes ont appelée la renaissance, la meilleure manière d'éloigner les bandes aventureuses qui ne vivaient que de rapines, était de les décourager à l'avance par la difficulté des abords de la paroisse et l'aspect misérable que celle-ci pouvait présenter de loin. Des chemins larges et bien entretenus eussent été une indication que les routiers, tard-venus, malandrins, etc., n'auraient eu garde de négliger.

Les murailles d'enceinte de nos villages restèrent presque toutes debout jusqu'à la révolution de 1793. A cette époque on les démolit, et les matériaux servirent peu à peu à la construction de maisons nouvelles. Toutefois, des pans de murs considérables ne furent point abattus, faute d'emploi immédiat; leurs débris jonchant le sol eussent couvert un grand espace de terrain touchant aux habitations et par cela même précieux à divers titres. Il y a quelques années, on pouvait voir encore de nombreux débris de ces murailles restés çà et là dans leur isolement et leur inutilité. Aujourd'hui ces mêmes débris sont beaucoup plus rares; c'est à peine si on peut reconnaître l'emplacement qu'ils ont occupé durant des siècles. Nous croyons donc devoir, en raison de cette rareté, donner quelques détails descriptifs généraux. L'indication des moyens mis en usage durant de longues années pour défendre son foyer fera mieux comprendre la sécurité et le calme de notre époque au point de vue du bien-être matériel.

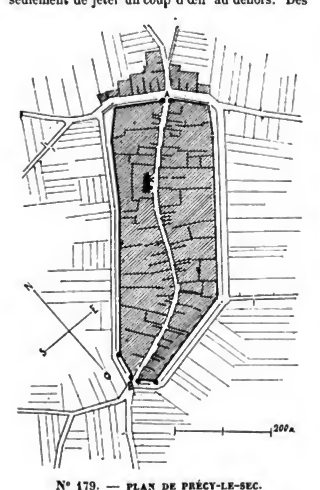
Voici quelles étaient les dispositions adoptées habituellement par les populations rurales dans les vallées de l'Yonne, de la Cure et du Serein, suivies par la route de Lyon, et aussi dans celle de l'Armançon, suivie par la route de Dijon. Ces deux vieilles routes qui traversent notre département dans sa plus grande longueur, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne s'étaient point écartées du tracé fait par les Romains. On voit donc que dès les temps les plus reculés nos vallées étaient fréquentées et qu'elles n'ont jamais cessé de l'être. Les vallées secondaires de la Vanne, d'Aillant, de l'Ouanne et de plusieurs autres encore; les grands plateaux du Tonnerrois, ceux de la Puisaye, les terrains marécageux du Gâtinais, avaient également, durant le moyen âge et la renaissance, un assez grand nombre de leurs villages entourés de murs.

Ces murs n'étaient nullement destinés à résister à une attaque vigoureuse, ni faits pour soutenir un siége. Ils avaient pour but seulement d'empêcher les maraudes et les pilleries continuelles des vagabonds et des troupes indisciplinées. Les murs de clôture se développaient d'une manière fort irrégulière, et suivaient les ondulations du sol en enfermant tout le village. Aux angles principaux, établis autant que possible sur les sommets des plis du terrain, on élevait une petite tourelle percée de quelques ouvertures étroites qui permettaient seulement de jeter un coup d'œil au dehors. Des ouvertures semblables, mais en petit nombre, étaient pratiquées dans les grands murs bordés extérieurement d'un fossé dont les déblais servaient à relever les bords. Les pierres extraites de ces mêmes fossés entraient dans la construction des murs qui avaient habituellement quatre hauteurs d'homme en élévation moyenne et de trois à quatre pieds d'épaisseur à leur base. Deux portes et quelquefois quatre, défendues par deux petites tourelles, laissaient libre la circulation durant le jour : à la nuit elles étaient fermées et, durant les temps de trouble, gardées par quelques hommes.

On le voit, ces modestes murailles d'enceinte n'avaient ni créneaux, ni machicoulis, ni chemins de ronde; il n'y avait pas non plus de pont-levis, de herse, ni de meurtrières pour l'artillerie.

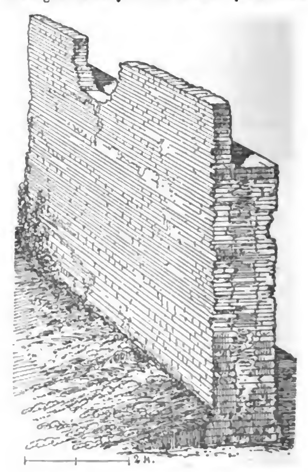
Mais il n'en était pas ainsi pour les villages importants, riches et populeux ; ceux-ci, de même que les bourgs, avaient été forcés de pourvoir d'une manière plus complète à leur sécurité. Les moyens de défense mis en usage se rapprochaient beaucoup de ceux employés par les petites villes qui, elles aussi, imitaient autant qu'elles le pouvaient ce qui se faisait dans les villes les plus riches de la province.

Nous n'avons pas ici à nous en occuper. Les villages fermés ne laissaient pas, durant la moisson ni après, leurs gerbes au milieu des champs. Tout était rentré vers la fin du jour au fur et à mesure que la récolte se faisait, ainsi qu'agissent encore nos vignerons d'aujourd'hui. Aussitôt que la cloche



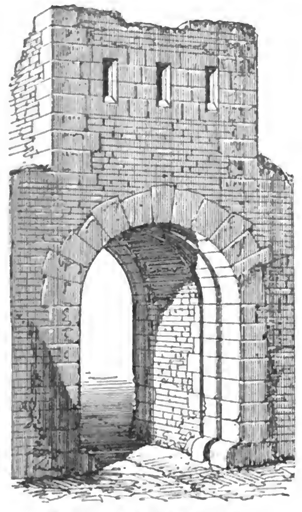
N° 179. — PLAN DE PRÉCY-LE-SEC.

A Porte de Joux ; B Porte de Vézelay ; C Église.



N° 180. — MURAILLE DE PRÉCY-LE-SEC.

avait annoncé l'*Angelus*, les portes publiques étaient fermées, et l'étranger qui eut traversé le pays durant la nuit n'aurait aperçu nulle part la moindre lumière pour le guider. La masse sombre et triste du mur d'enceinte, dominé par le clocher communal, lui aurait appris seulement qu'il n'était pas éloigné des habitations.



N° 181. — PORTE DE PRÉCY-LE-SEC.

Ce n'était pas exclusivement les récoltes que l'on mettait en sûreté, c'était surtout le bétail et les nombreux troupeaux que l'on ramenait chaque soir aux étables et aux bergeries établies dans les villages ou les hameaux un peu considérables. Les nombreux troupeaux de bétail qui, plus qu'on ne le croit aujourd'hui, étaient la véritable richesse des villageois autrefois, n'avaient pas seulement à craindre les maraudeurs de l'espèce humaine. Il y avait d'autres maraudeurs plus agiles encore ; d'autres rôdeurs de nuit plus à redouter; c'étaient les loups et les renards que les villageois n'avaient pas toujours la possibilité de poursuivre et d'atteindre. Une foule innombrable d'animaux voraces de toute nature trouvaient à se cacher et à vivre au milieu d'immenses terrains couverts de bois et de buissons et qui maintenant sont transformés en champs de blé ou d'avoine.

Aujourd'hui nos villageois n'ont d'autres ennemis à craindre que la négligence et quelquefois la malveillance des voisins.

Voici le plan d'ensemble de la muraille fortifiée qui entoure encore Précy-le-Sec du côté du nord principalement, et qui n'a été conservée que comme abri contre le vent très-violent dans cette contrée découverte et très-élevée (Dessin n° 179).

Nous donnons (n° 180) un dessin représentant la coupe verticale de cette même muraille posée, plutôt que fondée, sur un sol pierreux assez résistant pour soutenir le poids de ces murs dont l'épaisseur à la base est de 1 mètre 20 centimètres sur une hauteur de 7 mètres environ. Le mortier n'est composé presque partout que de terre gâchée ; la forme plate et mince des matériaux assurait une stabilité suffisante à défaut de solidité. Une sorte de chemin de ronde était établi au sommet de cette muraille qui n'était pas munie de créneaux mais seulement de quelques petites meurtrières. Quatre tourelles rondes peu importantes appuyaient les murs à peu de distance des deux portes. Celles-ci n'étaient pas munies de pont-levis, mais seulement d'une herse ainsi que l'indiquaient les coulisses pratiquées dans les jambages des portails, lesquelles étaient mises en mouvement à l'aide de treuils ou tourniquets. Voici le dessin de la Porte-de-Joux, dont il ne reste plus maintenant qu'un des côtés. La Porte-de-Vézelay est démolie entièrement.

Précy-le-Sec est bâti sur les calcaires compactes et lithographiques de l'étage corallien ; ces calcaires s'étendent sur les parties élevées du territoire de la commune et fournissent, sur certains points, un moellon assez recherché. En 1843, on a tenté d'exploiter ces calcaires comme pierres lithographiques ; une exploitation a été commencée sur le bord de la grande route, mais elle a été vite abandonnée.

La population de Précy-le-Sec était, en 1806, de 790 ; en 1826, de 793 ; en 1846, de 743.

PROVENCY

Village situé dans une vallée. — Pop. : 485 habitants. — Superficie : 1,188 hectares. — A 8 kil. d'Avallon.

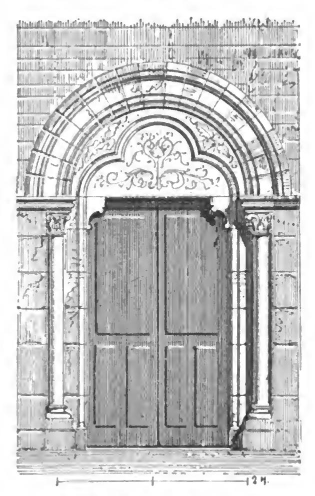
Fête patronale : saint Symphorien, 22 août.

Traversé par la route d'Avallon à Tonnerre, — par celle de Saint-Sauveur à L'Isle, et par celle de Vézelay à L'Isle.

Les hameaux qui dépendent de Provency sont Genouilly, — Marcilly, — la Tour-de-Pré.

Provency, *Proency* au XIIe siècle, est situé à la base et sur le penchant d'un coteau qui borde la rive droite du petit cours d'eau qui, prenant sa source près d'Athie, va se jeter dans la Cure à Voutenay. L'ensemble du village n'offre rien de particulier à signaler. L'église dominée par son clocher, haute tour carrée à larges contreforts du XVIe siècle, est précédée d'un petit porche de la renaissance éclairé par trois arcades en plein-cintre, et qui était voûté en pierre autrefois. Ce porche dans lequel

on pénètre par le cimetière abrite un portail d'assez bon style du XIII[e] siècle et dont nous retrouvons souvent la disposition architecturale. En voici, quoi qu'il en soit, un dessin qui remplacera une description toujours trop longue. La nef et les bas-côtés intérieurs, sont voûtés en pierre à nervures ogivales s'appuyant sur des piliers sans chapiteaux.



N° 182. — PORTAIL DE PROVENCY.

Les dalles tumulaires sont nombreuses; parmi celles-ci se trouve celle de Jean de Sainte-Maure, seigneur d'Origny, mort en 1562.

CI GIST NOBLE SEIGNEUR JEHAN DE SAINCTE-MAURE, EN SON VIVANT SEIGNEUR DE PUENCI, D'ORIGNI ET DE CHASSEIGNE, QUI TRESPASSA LE XIX MARS 1562.

Sur la bordure de la même pierre, on lit.

CY GYST DAME EDMÉE DE .... ESPOUSE DE NOBLE SEIGNEUR FRANÇOIS DE MOISSON, ESCUYER, SEIGNEUR DE PROVENCY ET DE MENNEMOIS, QUI DÉCÉDA LE 2 AVRIL 1686.

On remarque aussi cette inscription :

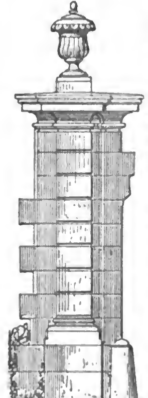
CY GIST NOBLE ESCUYER FRANÇOIS DE MOISSON EN SON VIVANT SEIGNEUR DE GENOLLY QUI TRESPASSA LE 21 DE FÉVRIER 1605.

La date de 1552 se voit dans le bas-côté sud. Il est probable que les seigneurs de Provency, qui sont connus dès le XII[e] siècle, avaient un château dans cette paroisse, de même que les seigneurs de Genouilly en avaient un qui est détruit maintenant. — Signalons comme ayant pu être la maison-forte des seigneurs de Provency, un grand corps de logis datant de la fin du XVI[e] siècle, situé à peu de distance à l'orient de l'église et bordant la grande route.

GENOUILLY, nommé déjà *Genully* au XII[e] siècle, est un hameau important situé à moins d'un kilomètre au sud-est de Provency sur les rives du petit cours d'eau venant d'Athie. On y remarque un établissement agricole important.

Le hameau de MARCILLY est situé à l'ouest de Provency ; il forme une longue rue qui est le prolongement d'un ancien chemin descendant de la Tour-de-Pré et allant à Avallon par Sauvigny-le-Bois.

Vers le haut de cette longue rue, bordée d'habitations dont l'aspect est loin d'être satisfaisant, on remarque les vastes bâtiments d'une exploitation rurale et aussi un corps de logis bâti dans le style du siècle dernier. Ce corps de logis est précédé d'une avenue à l'entrée de laquelle se trouvait une belle porte qui a été démolie à moitié récemment. Voici le dessin du pilier qui est resté en place, et que nous reproduisons, non à cause de sa beauté, mais parce qu'il indique, ainsi que le bâtiment du même style dont nous parlons, l'emplacement d'une très-ancienne abbaye désignée sous le nom de Notre-Dame-du-Bon-Repos, de Marcilly-lès-Avallon, abbaye de femmes, fondée en 1239, par Buret de Prey, chevalier, seigneur de Prey, Marcilly et Thory, et Marie d'Anglure, sa femme. Nous citerons ici le nom des premières abbesses parce qu'ils appartiennent à nos anciennes familles. Béatrix de Noyers, qui fut la première abbesse et qui mourut en 1246. Ensuite Alix de Prey, Jeanne de la Souche, Élisabeth et Marguerite de Ragny, Eremburge Davout, Yolande d'Étaules, Jeanne de Vaux, Marguerite d'Arcy; Jeanne Davout et Agnès de Saint-Pierre, 18[e] et dernière abbesse.



N° 183. — PILASTRE.

Les bienfaiteurs de cette abbaye sont : les sires de Noyers, le duc Robert II, les seigneurs de Prey, Etaules, Cussy, Vassy, etc.

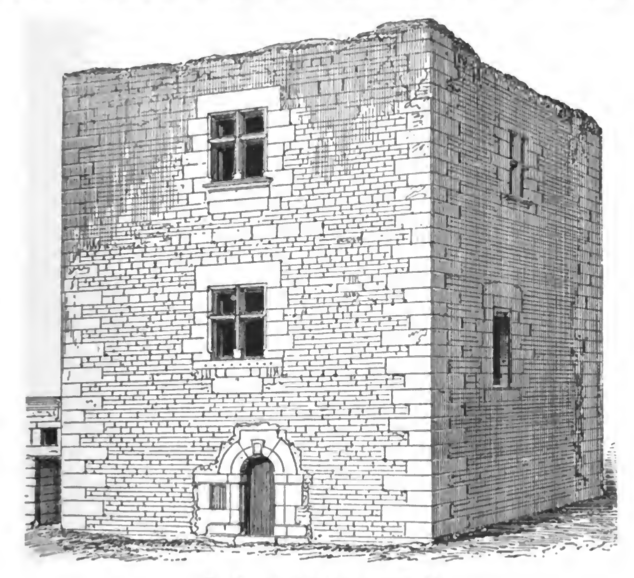
On y voit, dit l'abbé Courtépée, les mausolées du fondateur et de sa femme, 1241 ; de Miles de Noyers, 1350 ; de Miles, son fils, grand-bouteillier de France; de Milon, père du Maréchal, avec leurs femmes.

Avant qu'on eût réparé l'église, j'y ai vu, continue notre historien, en 1760, les tombes d'Houdard, seigneur d'Etaules, maître de l'hôtel du roi, petit-fils de Buret, fondateur, et d'Agnès Davout, sa femme ; de Guillemied'Etaules, vicomtesse de Saulieu, femme de Jean d'Etaules, 1246 ; de Reine de Thory ; d'Alix de La Rivière, femme de Guy de Cussy, seigneur de Gissey-le-Vieux, 1282 ; d'Eudes du Vaux, époux de Marguerite Davout, 1272 ; de Jacques Davout, seigneur de Prey et de Marcilly : de Jean Davout, sire d'Etaules, 1394 ; — d'Élie de Clugny, seigneur d'Etaules, 1688.

Dans une légende locale on dit que Hugues de Prey, seigneur de Marcilly, avait fait bâtir une chapelle en l'an 1200, en l'honneur de la Vierge et avait placé dans cette chapelle l'image de la patronne des Chrétiens. La chapelle, qui servit de sépulture aux anciens seigneurs de la contrée, a été démolie vers l'année 1807. C'est près de cette même chapelle que l'abbaye de Notre-Dame-du-Bon-Repos aurait été établie.

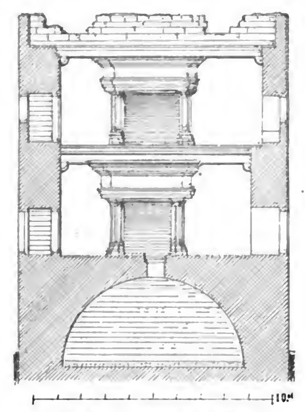
Macusson, abbé en 1680, a écrit l'histoire de la conversion miraculeuse du chevalier de Brun, maître d'hôtel du roi Philippe-Auguste, par la dévotion de son épouse à Notre-Dame-du-Repos. Ils furent inhumés dans la chapelle où était placée l'image de Notre-Dame. Ce miracle est rappelé incidemment dans un acte de donation et d'échange relativement à l'abbaye de Marcilly, en date de l'an 1346, et dans lequel on retrouve la dénomination populaire déjà donnée à une croix qui avait été érigée à peu de distance de Marcilly et qui vient d'être rétablie par la famille de Bertier, de Sauvigny-le-Bois. (Voir page 82).

La Tour-de-Pré, ou de Prey, est un hameau situé près d'une fontaine, à 1,300 mètres au nord-ouest de Provency, sur le sommet d'une haute colline dominant de 82 mètres le fond de la vallée. Le vieux manoir des sires de Prey, ruiné durant les guerres de la Ligue, a été complétement démoli il y a peu d'années. Le château de Thory, dont nous avons donné un dessin (n° 66), pourrait faire connaître, selon nous, l'aspect probable de la forteresse de la Tour-de-Pré. Toutefois, si les murs d'enceinte ont été détruits, le donjon lui-même ne fut que démantelé, c'est-à-dire mis hors d'état d'être défendu. C'est une tour carrée dont chacun des



N° 184. — DONJON DE LA TOUR-DE-PRÉ.

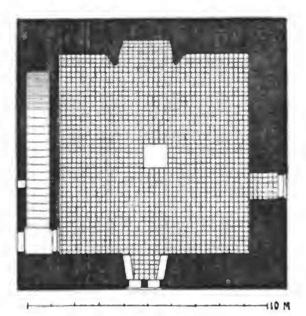
côtés mesure un peu plus de onze mètres; elle est construite avec beaucoup de soin; les encoignures sont formées de pierres de taille parfaitement appareillées et ayant pour la plupart 1 mètre 25 c. de longueur sur 35 c. de hauteur. Ce donjon,



N° 185. — COUPE DU DONJON.

qui semble dater de la seconde moitié du xve siècle, a été bâti pour durer perpétuellement : les vicissitudes des temps l'ont transformé en bûcher à l'usage d'un fermier.

Nous donnons une vue perspective de la Tour-



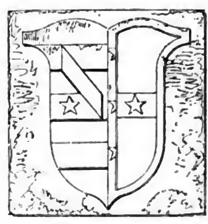
N° 186. — PLAN DU DONJON.

de-Pré. On remarquera au rez-de-chaussée une porte établie depuis une centaine d'années seulement, et donnant accès dans une cave voûtée en pierre et dans laquelle, primitivement, on ne pouvait pénétrer qu'à l'aide d'une trappe étroite établie au sommet de la voûte et s'ouvrant dans la salle du premier étage, ainsi que nos dessins l'indiquent. Dans cette cave, où l'imagination populaire ne voit qu'une prison ou des oubliettes, on déposait, à l'abri d'un coup de main, tout ce que le château avait de plus précieux. L'ennemi ne pouvait rien tenter sur ce dépôt, s'il n'était devenu entièrement maître du donjon. Cette disposition, qui se reconnaît dans tous les anciens donjons, se retrouve, de nos jours, dans les « caves de la Banque. » De tout temps on choisit les lieux souterrains pour cacher ou déposer les objets précieux. C'est dans leur cave, le plus souvent, que les villageois cachent leur petit trésor.

Le plan de la salle du premier étage et la coupe montrent la disposition de l'escalier dans l'épaisseur de la muraille; c'est encore là une chose largement exploitée dans les romans style moyen-âge.

La salle du deuxième étage est démolie depuis peu d'années; au-dessus se trouvait une large pièce éclairée par des ouvertures semblables à celle de la belle tour du Vault-de-Lugny (dessin n° 92), et de la tour du vieux château d'Annoux. C'était là une salle de garde et d'où la vue s'étend à une distance infinie sur tout l'Avallonnais.

Voici enfin le dessin d'un écusson souvent reproduit dans la Tour-de-Pré, curieux édifice dont nous citerons les fenêtres à bancs de pierre, et les belles cheminées en pierre à fines moulures. Cette forteresse fit longtemps partie des possessions de la famille de Sainte-Maure. (Voir la description de Joigny.)



N° 187. — ÉCUSSON.

Au milieu de l'espace triangulaire formé par les villages de Provency, Sainte-Colombe et Athie, on remarque une haute colline sur le sommet de laquelle la tradition indique qu'une ville nommée Ancy aurait été bâtie.

Les dénominations de *Provency* (prope Anciacum) et *Pancy* (pone Anciacum) justifient cette tradition.

Le hameau de la Tour-de-Pré est bien connu

des géologues: c'est aux environs d'Avallon le seul point où l'oolithe ferrugineuse supérieure au calcaire à entroques, si riche en fossiles, se montre à découvert. Il y a quelques années, une petite carrière avait été ouverte sur le bord du chemin qui traverse le hameau, et l'on a pu y recueillir un nombre considérable de fossiles: des belemnites, des nautiles, des ammonites parmi lesquelles domine l'*Ammonites Parkinsoni*, si caractéristique de l'étage bajocien, des brachiopodes aux espèces variées, des huîtres, des peignes, des trigonies, de nombreux oursins, *Collyrites ringens*, *Holectypus hemisphericus*, *Pseudodiadema depressum*, qu'on rencontre dans le nord de la France et en Angleterre, précisément au même niveau. Malheureusement cette carrière est aujourd'hui abandonnée, et la dernière fois que je l'ai visitée, en compagnie de M. Moreau, les ronces et les épines recouvraient les bancs les plus fossilifères, mais en parcourant les champs environnants auxquels la couche ferrugineuse qui affleure donne une teinte rougeâtre, nous avons pu récolter une bonne moisson d'ammonites et de térébratules. La succession des terrains est du reste fort intéressante à étudier dans cette localité; en partant de Vassy, on voit successivement se développer les couches calcaires et marneuses du lias moyen et du lias supérieur, les calcaires à entroques, la couche ferrugineuse qui les surmonte sur une épaisseur de quelques mètres à peine, et enfin les calcaires blancs, jaunâtres, marneux, avec leurs nombreuses pholadomyes qu'on rencontre sur le côté opposé de la colline.

La population de Provency était, en 1806, de 519; en 1826, de 509; en 1846, de 489.

SAINTE-COLOMBE.

Village situé sur le sommet d'une colline. — Pop.: 407 habitants. — Superficie: 1,848 hectares. — A 11 kil. d'Avallon.

Fête patronale: sainte Colombe, 11 décembre.

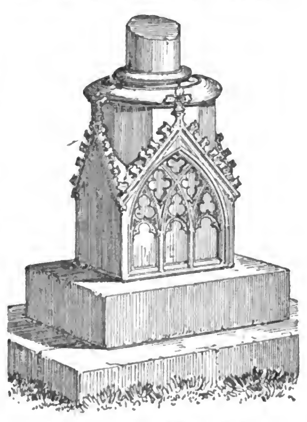
La route d'Avallon à Tonnerre passe à peu de distance de ce village, au sud-est.

Le village de SAINTE-COLOMBE, *Sancta Colombæ* au XIIe siècle, est bâti sur le sommet d'une étroite et longue colline entre deux vallons se réunissant à la vallée du Serein près de L'Isle.

Isolément en avant du village de Sainte-Colombe se trouve l'église. Elle est précédée par le cimetière au milieu duquel on remarque un beau piédestal de croix en pierre que nous reproduisons ici, et que nous croyons du XIVe siècle.

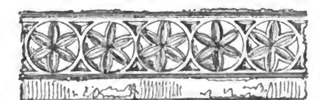
L'église de Sainte-Colombe fut donnée en 1188, aux chanoines de Saint-Lazare d'Avallon par l'évêque d'Autun. Voici l'esquisse de quelques fragments d'ornementation sculptée qui appartiennent à cette ancienne église reconstruite sans caractère architectural (Dessin n° 189).

Un bon chemin tracé en lacets descend de Sainte-Colombe pour rejoindre la grande route. A mi-côte, on voit au-dessus d'une source une petite construction semblable à celle que nous reproduisons comme étant le type adopté généralement pour recouvrir les fontaines. (Article de Coutarnoux.).



N° 188. — PIÉDESTAL DE CROIX.

Les hameaux de LA COUR, D'ORIGNY et de MOUTOMBLE, font partie de cette commune, sur le territoire de laquelle une ville nommée ANCY aurait été située, avons-nous dit déjà.



N° 189. — DÉTAILS DE SCULPTURE.

Au hameau de Moutomble on remarque une grande habitation de campagne, qui appartenait, au XVIIe siècle, aux seigneurs de Conygham et qui paraît avoir été construite par eux. Ce bâtiment, terminé par deux pavillons, tombe en ruines ainsi que les murs d'enclos.

En faisant des fouilles à Moutomble pour y établir des constructions, on y a découvert une certaine quantité de tombes analogues à celles de Quarré-les-Tombes et accusant une époque ancienne. Ne serait-ce point à cette grande quantité de tombes que Moutomble aurait dû son nom (*Moult-tombes*)? Ce hameau, situé sur un sol très-élevé, possède une bonne fontaine alimentant des auges et un lavoir. Près de là on voit encore quelques

maisons datant du XVIe siècle. Des vignes estimées recouvrent une partie des pentes de la colline.

Le hameau de la COUR-D'ORIGNY est situé isolément sur le chemin allant de la Tour-de-Pré à Coutarnoux ; l'aspect du pays est triste.

ORIGNY, autre hameau important, possède une habitation seigneuriale qui a longtemps appartenu à la famille de Sainte-Maure. C'est un vaste corps de logis précédé, d'un côté, de hautes murailles, de terrasses dominant un charmant vallon, à demi-boisé, et qui va se réunir à la vallée du Serein entre L'Isle et Dissangis. Les seigneurs d'Origny ont été inhumés dans les églises de Sainte-Colombe, Coutarnoux, Provency, etc.

Sainte-Colombe est bâti sur le calcaire à entroques qu'on exploite çà et là autour du village, et qui repose sur les couches moyennes et supérieures du lias. Dans ces dernières années, les calcaires bitumineux du lias supérieur ont donné lieu à des fouilles très-importantes. Ces calcaires ont à peu près le même aspect et les mêmes allures que ceux de Vassy et nous ne reviendrons pas sur leurs caractères minéralogiques ; nous signalerons seulement l'existence, dans les couches calcaires schisteuses qui surmontent les bancs à ciment, de poissons fossiles qui n'ont pas encore été rencontrés à Vassy. Nous avons étudié plusieurs exemplaires parfaitement conservés de ces poissons, que nous avons cru devoir réunir au *Ptycholepis Bollensis* d'Agassiz. Leur taille, qui est celle d'une perche ordinaire, leur forme allongée et légèrement renflée vers le milieu, la structure toute particulière de leurs écailles étroites, serrées, marquées de sillons longitudinaux et profonds, la disposition de leurs nageoires, les plaques osseuses et vermiculées qui recouvrent la tête, tous ces caractères parfaitement distincts ne paraissent laisser aucun doute sur l'identité de cette espèce qui, nous le croyons du moins, n'a pas encore été signalée en France. Le *Ptycholepis Bollensis* est spécial au lias et offre, au point de vue stratigraphique, un grand intérêt. En Allemagne et en Angleterre, il caractérise les couches supérieures du lias, qu'on désigne sous le nom de *zône à possidonies*. Sa présence au milieu de nos calcaires bitumineux qui, suivant tous les auteurs, correspondent exactement aux couches à possidonies de Boll, dans le Wurtemberg, élargit d'une manière remarquable l'horizon égologique occupé par cette espèce, qui vivait à la même époque, vers la fin de la période liasique, sur une très-grande étendue.

La population de Sainte-Colombe était, en 1806, de 455 ; en 1826, de 465 ; en 1846, de 461.

TALCY.

Village situé dans un vallon. — Pop. : 293 habitants. — Superficie : 688 hectares. — A 17 kil d'Avallon.

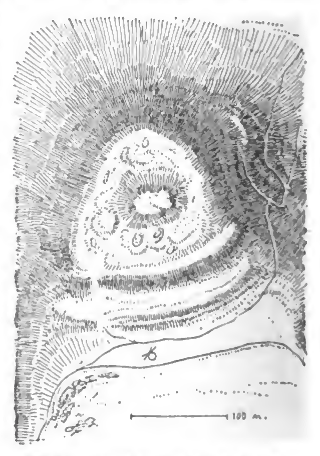
Hameaux : Montceaux ; — le Moulin de Monterian ; — le Moulin-Sébillote ; — le Moulin-Séchot.

Fête patronale : saint Pierre et saint Paul, 29 juin.

Une bonne route conduit de L'Isle à Talcy. — La route de Montréal à Nuits-sous-Ravières passe près de Talcy.

TALCY, *Talaceium* au XIIIe siècle, est situé sur le revers et dans le fond d'un étroit vallon, très-rapide de pente, et aux abords de plusieurs sources. L'une de celles-ci fort abondante, située vers le haut du village est reçue dans un bassin recouvert d'une voûte du XIIe siècle et alimente un réservoir destiné à faire mouvoir un moulin désigné sous le nom de La Porte dans la Carte de Cassini. Cette dénomination semble motivée par le voisinage de la porte d'une très-ancienne maison-forte dont la muraille d'enceinte, en partie recouverte par des lierres séculaires, présentait une assez grande étendue. Cette vieille demeure seigneuriale, dont les possesseurs sont connus dès la fin du XIIe siècle, n'offre plus d'intérêt architectural.

De Talcy dépend le hameau assez important de Montceaux, situé à un kilomètre à l'est sur le penchant d'une haute colline faisant face au midi et séparée par un vallon étroit et profond de la côte de Talcy. C'est à l'extrémité de cette colline, dont nous avons déjà parlé [page 98], qu'on remarque des amas considérables de pierres qui, dit-on, proviennent d'un très-ancien château dont il ne subsiste plus de vestiges bien caractérisés, et dont l'époque de destruction est restée inconnue. Cet édifice, désigné sous le nom de château de *Gannes*,



N° 190. — BUTTE DU CHATEAU DE GANNES.

aurait été ruiné dès les premiers temps du moyen âge. Les habitants de Talcy et de Montceaux disent que la neige fond très rapidement au-dessus d'une certaine partie de ces vastes amoncellements de pierres, chose qui a donné lieu de penser qu'un souterrain existait en cet endroit.

Voici le plan de l'emplacement qu'occupait ce poste militaire duquel il ne reste que les fossés dont notre dessin indique la direction.

A quelques pas en dehors de cette enceinte s'élève isolément un très-vieux moulin à vent. C'est une de ces curieuses œuvres de charpenterie, autrefois fort nombreuses dans notre département et don nous avons eu l'occasion de parler dans notre premier volume.

Le plus grand nombre des communes des cantons de Guillon et de L'Isle-sur-Serein possédaient un ou plusieurs moulins à vent, indépendamment des nombreux moulins à eau établis sur le Serein et ses affluents. La seule commune de Talcy avait le moulin de la Porte, le moulin Sébillote, le moulin Séchot, le moulin de Monterian ou Monterciande, près duquel se trouvait le moulin de Fontenay établi sur la chaussée d'un vaste étang du même nom dépendant du territoire de Marmeaux, localité voisine dont les sources forment le point de départ principal du petit cours d'eau de Montceaux lequel va se réunir au Serein à peu de distance de Montréal après avoir traversé les vannes du Moulin-Saint-Jean et du Moulin-Malassis.

Lorsque le vent était favorable ou que l'eau coulait en quantité suffisante, les villageois portaient aux moulins leur petite provision de grain dont ils aimaient à surveiller attentivement la mouture. La locution autrefois si usuelle et si populaire : le *tic-tac* du moulin est oubliée ou inconnue de beaucoup de nos jeunes villageois. En effet, un grand nombre de moulins dans les villages ont été détruits ou abandonnés, d'autres ont été remontés et munis des engrenages modernes si remarquables de force et de précision.

Le desséchement des étangs a motivé la ruine des anciens moulins. Les villageois, maintenant, vendent leur blé et achètent de la farine, ou mieux encore achètent le pain tout cuit. Voici l'une des causes qui ont amené peu à peu ce changement dans les vieilles habitudes campagnardes :

Autrefois des broussailles, des bruyères, des ajoncs, des genêts, couvraient une partie du territoire d'un grand nombre de nos paroisses; des bois-taillis et de haute futaie s'étendaient aussi sur de vastes espaces. Ces bois, soumis de temps immémorial à des droits d'usages en faveur des habitants de presque toutes nos paroisses rurales, avaient donné lieu à la construction d'un nombre considérable de fours particuliers, destinés à cuire le pain de chacune des familles de la paroisse qui, profitant de l'abandon des fours banaux, se montrèrent empressées de « cuire leur pain chez elles. » Cette satisfaction tend à s'amoindrir par suite de la difficulté de se procurer le bois de chauffage devenu, dans beaucoup de localités, rare et fort cher. Il en est résulté le développement d'une industrie qui consiste à aller vendre tout cuit, dans les villages, le pain nécessaire à la nourriture des petits ménages. Aussi

1 M.

N° 191. — PORTAIL DE L'ÉGLISE DE TALCY.

voit-on rarement, dans les constructions nouvelles, bâtir un four : c'est chose devenue dispendieuse et le plus souvent incommode; on préfère maintenant une cave, utile dépendance dont nos anciennnes chaumières n'étaient pas pourvues, excepté toutefois dans les contrées presque exclusivement vinicoles.

Nous avons eu déjà et nous aurons encore à signaler l'abandon ou la transformation d'une foule de coutumes anciennes dont nos jeunes villageois ne garderont pas même le souvenir.

L'église de Talcy, entourée du cimetière, est bâtie à peu de distance de la fontaine dont nous venons de parler. C'est une construction digne d'attention, datant du XVIe siècle. Voici le dessin d'un portail latéral bouché maintenant et qui était l'entrée particulière de la chapelle seigneuriale. L'intérieur de l'église est voûté en pierre et est remarquable par son élégance; malheureusement l'humidité ronge ce joli édifice (Dessin no 191).

On remarque en avant du cimetière deux tilleuls magnifiques.

La population de Talcy était, en 1806, de 303; en 1826, de 278; en 1846, de 310.

—

Nous mettrons successivement sous les yeux de nos lecteurs des dessins représentant les anciens types de construction adoptés dans nos villages. Déjà nous avons donné, pages 165 et 166, le dessin des grandes portes de fermes ou habitations agricoles. Voici maintenant un dessin qui montre la disposition habituelle des vieilles granges de l'Avallonnais. On remarquera que l'étable et la bergerie sont installées le long de ce corps de bâtiment, le plus souvent couvert en paille, et qui ordinairement est isolé de la maison habitée par les fermiers.

L'entrée de la grange est recouverte par une toiture sous laquelle viennent se ranger les chars remplis de fourrage; celui-ci reste ainsi à l'abri en attendant qu'il soit rentré dans l'intérieur du bâtiment. Dans la plupart des granges qui appartenaient à des abbayes, les chars, tout attelés, pouvaient entrer facilement et sortir par l'extrémité opposée.



No 192. — GRANGES DE L'AVALLONNAIS.

DESCRIPTION DU CANTON DE QUARRÉ-LES-TOMBES.

Le canton de Quarré-les-Tombes termine au sud-est l'arrondissement d'Avallon et borde les départements de la Côte-d'Or et de la Nièvre. Il s'étend sur un territoire très-élevé limité, du côté du sud-ouest, par la profonde vallée de la Cure, et, du côté du nord-est, par une très-petite partie de la vallée de l'Armançon. Une vallée profonde, étroite et tortueuse, nommée vallée du Trinquelin, ou du Cousin, le traverse dans toute sa largeur.

Des bois d'une grande étendue, notamment dans les communes de Quarré-les-Tombes et de Saint-Léger-de-Foucheret, recouvrent une contrée très-élevée se rattachant aux montagnes du Haut-Morvan. Le point culminant de cette contrée, et aussi du département de l'Yonne tout entier, est situé à l'extrême limite de la commune de Quarré, dans le bois de la Pérouse, lequel fait partie de la Forêt-au-Duc, nommée aussi Bois-du-Roi, et qui domine, à une grande hauteur, la rive droite de la Cure dont le cours rapide, sur de larges bancs de rochers granitiques, rappelle les torrents des Alpes et des Pyrénées.

Nous aurons l'occasion, en décrivant plusieurs communes des cantons de Quarré et de Vézelay, de signaler les sites pittoresques et charmants de la Cure, aux environs de Chastellux, de Domecy-sur-Cure et de Pierre-Pertuis.

La vallée du Trinquelin, ou du Cousin, présente aussi des aspects remarquablement pittoresques, notamment du côté du monastère de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, localité célèbre dont nous parlons longuement. Les cours d'eau de la Romanée, du Vernidard et du Creusant, sont de véritables petits torrents coulant au milieu des rochers et tous affluents du Cousin.

A ces ruisseaux se réunissent plusieurs branches secondaires qui prennent naissance au fond des nombreux vallons creusés dans le grand massif granitique qui s'étend entre Avallon et Saulieu, et que de vastes forêts recouvrent presque entièrement. Toutefois, au milieu de cette contrée boisée, se trouvent plusieurs clairières cultivées ou seulement transformées en pâturages, près desquelles s'élèvent isolément de nombreux hameaux auxquels aboutissent de mauvais chemins resserrés entre deux berges recouvertes de haies vives formées par des ronces, des houx et des épines. Une foule de très-petites fontaines ont leur écoulement par ces mêmes chemins dont elles occupent quelquefois toute la largeur lorsque le terrain est plat, ou bien se creusent une ravine dans les pentes escarpées qui forment les flancs rocheux des vallons. Les chars rustiques du Morvan attelés d'une paire, ou assez souvent de deux et trois paires de bœufs, peuvent seuls passer par de tels chemins impraticables aux piétons durant les saisons pluvieuses ; ceux-ci suivent, en dehors des haies de clôture, d'étroits sentiers tracés dans les prairies ou dans les champs. Assurément il ne faut pas chercher dans ces contrées isolées et un peu froides des habitations où règnent l'ordre et la propreté. Pourtant l'apparence misérable des chaumières n'est pas toujours un indice certain de pauvreté. Il y a telles masures dont les propriétaires possèdent de bons pâturages et quelques champs assez productifs. Les habitants ne songent nullement à être mieux logés que leur bétail. On remarque assez souvent même que les bestiaux sont tenus plus proprement que les maîtres. Ceux-ci ne font toilette que le dimanche et les jours de grande fête.

Si les nombreux hameaux du canton de Quarré, par leur disséminement ou leur agglomération dans les vallées, les vallons, le penchant des collines ou le sommet des plateaux, présentent une très-grande diversité de situation, ils n'offrent pas, sous le rapport de la construction des habitations, une aussi grande variété. Deux catégories peuvent seules être établies : les vieilles chaumières et les maisons neuves. Mais ces maisons nouvelles, dont les murs blancs et les toitures en ardoises ou en tuiles, qui se distinguent de loin au milieu des chaumines basses, noires et enfumées, ne sont dues pour la plupart qu'aux effets désastreux des incendies. Dans nos contrées le feu a été l'agent le plus actif du renouvellement des habitations et la cause la plus efficace des progrès obtenus dans l'aménagement intérieur et extérieur des maisons rurales. Sur l'emplacement d'une masure s'est élevée une maison confortable. Des hameaux détruits presque tout entiers par le feu, se sont relevés plus beaux qu'ils n'avaient jamais été.

Quelques mois suffisent pour cette transformation qui autrefois ne s'avançait que lentement et péniblement pour chacune des maisons incendiées. Mais autrefois, aussi, la chaumière détruite par le feu n'occasionnait qu'une sorte de privation plutôt que de ruine ; c'est maintenant non-seulement une perte considérable, mais surtout une cause de dettes longues et difficiles à acquitter. Dans l'ancien temps, lorsque le feu dévorait une chaumière, le paysan incendié s'adressait de suite à l'intendant de la propriété seigneuriale dont la

maison détruite faisait partie; celui-ci accordait la permission d'aller prendre dans la forêt tout le bois nécessaire à la reconstruction qui ne nécessitait presque jamais la coopération des ouvriers des villes. Les villageois faisaient tout par eux-mêmes, aidés de leurs voisins qui prêtaient amicalement, dans l'humble mesure de leurs moyens, quelque partie de l'ameublement et de l'outillage agricole. Divers secours, en nature également, étaient donnés par le château, quand les villageois avaient, dans leur malheur, « l'heureuse chance » de pouvoir s'adresser au seigneur personnellement.

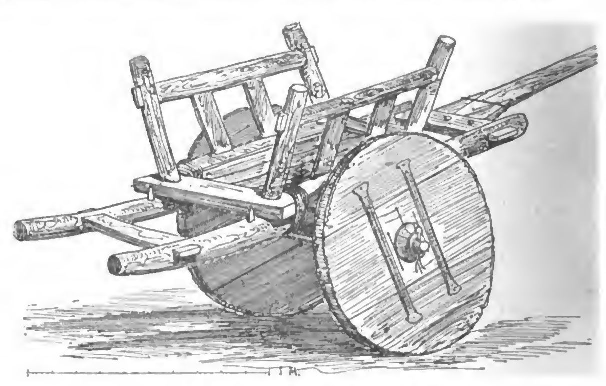
Un vieux dicton, l'un des plus populaires au milieu des campagnes, veut qu'il faut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints. Autant les villageois redoutaient d'être forcés de demander quelques secours à l'intendant, autant, au contraire, ils désiraient exposer leurs plaintes, en les exagérant un peu par précaution, aux « dames du château. » Ne se montrant nullement reconnaissants de ce qu'ils parvenaient à arracher à l'intendant, par ruse ou par prière, ils employaient tous les moyens possibles pour le duper. Nous pensons que les villageois d'à présent ne se montrent ni moins adroits, ni moins rusés envers les régisseurs d'aujourd'hui.

Les villageois n'ont plus le temps depuis l'abandon des jachères de rester au logis; il faut pourvoir à la nourriture des bestiaux qui n'ont plus les pâturages communaux où ils restaient tranquillement sous la garde de quelques enfants qui maintenant vont à l'école et même aussi au collège. Nos villageois laboureurs ne songent plus à faire eux-mêmes leurs sabots, leurs outils et leurs charrettes; ils achètent cela tout fait. Il faut remonter assez loin dans les vallons un peu sauvages du Haut-Morvan pour trouver les villageois occupés, comme autrefois, à se faire une charrue, un char à quatre roues, une herse, avec des pièces de bois coupées clandestinement la nuit et à l'insu, ou à peu près, des gardes forestiers. Dans nos villages, il n'en est plus ainsi depuis longues années; la culture annuelle et incessante des terres retient les habitants de nos campagnes au loin durant les journées entières. Pour les pays de forêts et de pâturages, il y a des époques de chômage, de même que dans les contrées livrées à la culture de la vigne. Le territoire de Quarré est couvert en partie de grands bois se reliant aux forêts du Morvan. L'exploitation de ces bois occupe la plupart des habitants durant les saisons d'automne et d'hiver. Au moyen de grands chars à quatre roues, les bois sont transportés, soit sur les bords des rivières où ils sont empilés en attendant le moment du flottage, soit sur les côtés des routes à la sortie de la forêt.

Nous donnons le dessin de ces chars dont la forme a peu varié depuis le Moyen-Age. Nous donnons aussi le dessin de très-anciens chars à deux roues, d'une forme extrêmement primitive, mais qui ne sont plus en usage depuis longtemps. Nous pensons avoir vu les derniers en 1838, époque où nous avons fait le croquis que nous reproduisons.

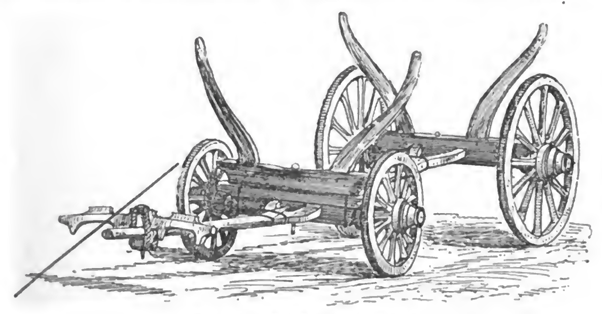
En examinant ce char rustique on reconnaîtra qu'il est en réalité le char antique romain. A ce sujet nous avons cherché à le représenter avec la plus grande exactitude de détail de construction. Selon nous ces vieux chars du Morvan ont eu pour modèles les chars romains amenés d'Italie dans la province d'Autun.

Il y a peu d'années nous avons retrouvé et examiné avec un intérêt extrême ces mêmes chars toujours en usage dans l'île de Sardaigne.



N° 193. — ANCIEN CHAR DU MORVAN.

Comme choses anciennes qui tendent à disparaître entièrement nous voulons signaler les constructions en bois qu'on remarque encore dans un assez grand nombre de hameaux du Morvan.



N° 194. — CHAR DE L'AVALLONNAIS.

Voici le dessin de très-vieilles maisons construites entièrement en troncs d'arbres juxtaposés et à peine dégrossis. Nous avons dessiné exactement le mode d'enchevêtrement de ces troncs d'arbres, chênes ou châtaigniers, et dont les intervalles sont remplis avec de la terre glaise gâchée avec des branches d'ajoncs. C'est là encore une construction primitive et qu'on retrouve assez sou-



N° 195. — ANCIENNE CHAUMIÈRE EN BOIS.

vent dans toutes les grandes contrées boisées de l'Europe. Les plus anciens châlets de montagnes en Suisse sont construits avec des troncs de jeunes sapins ébranchés seulement, ou avec des troncs de vieux sapins fendus par le milieu et dont la partie recouverte par l'écorce reste à l'extérieur. Il en fut absolument de même dans le Morvan, contrée où il était plus facile aux habitants des campagnes de se procurer de grands arbres que des pierres. Celles-ci, de nature granitique, étaient trop dures et trop difficiles à tailler pour de pauvres familles qui n'avaient à leur disposition que les outils nécessaires aux bûcherons. Les outils seuls faisaient défaut et non pas l'adresse et la force musculaire. On en reste persuadé en voyant les énormes blocs de granite entassés les uns sur les autres, ou seulement juxtaposés pour former les murs de clôture ou de soutien le long des champs et des chemins. Le plus grand nombre de ces blocs de granite ont été retirés des cours d'eaux et roulés à force de bras jusqu'aux champs dont ils forment la bordure impérissable.

Si les plus vieilles chaumières de nos villages semblent avoir été construites par les paysans, d'autres chaumières moins primitives d'aspect furent bâties par des maçons qui étaient tout à la fois charpentiers, couvreurs, serruriers, etc., et dont la routine, ou si l'on veut la pratique, tenait lieu de l'habileté de main-d'œuvre que l'on remarque dans les travaux de bâtisse qui s'exécutent actuellement jusque dans les plus petits hameaux isolés, composés de quelques masures dont les longues toitures en chaume recouvert de mousse semblent bien pauvres à côté des constructions nouvelles, hautes, légères et éclatantes de blancheur. Il n'a pas été nécessaire d'appeler les ouvriers des villes, parce que depuis peu d'années un assez grand nombre d'ouvriers, après avoir fait plus ou moins longuement « leur tour de France » sont venus s'établir dans les villages pour y exercer sur place leur métier ou leur industrie.



N° 106. — CLÔTURES EN PIERRES.

Après avoir parlé des habitations modernes ou peu anciennes, il nous reste à dire quelques mots des constructions d'origine romaine que l'on retrouve dans un très-grand nombre de localités dépendant des communes du canton de Quarré. Déjà, dans notre description d'Avallon et en parlant des antiquités de la commune du Vault-de-Lugny, nous avons donné quelques indications générales. Nous complétons ici, pour le canton de Quarré, ces indications sommaires suffisantes, à peu près, pour faire apprécier l'importance archéologique des fouilles et des recherches qui pourraient être faites dans l'Avallonnais.

Dans diverses parties du territoire de chacune des communes qui composent le canton de Quarré-les-Tombes, il est facile de reconnaître à la surface du sol, ou enfouis à peu de profondeur, des débris nombreux de constructions d'origine romaine. Le doute, à ce sujet, n'est pas possible : ces débris ne peuvent appartenir aux temps qui ont précédé ou suivi l'époque de l'occupation romaine. Les moindres notions d'archéologie antique sont suffisantes pour établir cette origine.

Les vestiges de constructions les mieux conservés se retrouvent généralement au milieu des bois, ou bien, isolés dans les champs sous des massifs d'arbres dont les souches séculaires démontrent combien de longues années se sont écoulées depuis l'abandon ou la ruine des édifices, que des travaux de déblaiement ou de défrichement mettent de nouveau à découvert. On reconnaît presque toujours que ces constructions, après avoir été saccagées, furent abandonnées ou délaissées durant un temps considérable. Puis enfin vint une époque peu éloignée de l'an mil où il fut nécessaire de bâtir de nouvelles demeures féodales ou seigneuriales. Les constructeurs utilisèrent les édifices antiques, ou bien les démolirent pierre à pierre pour employer ces matériaux tout taillés dans la construction nouvelle. Les édifices antiques furent ainsi détruits jusqu'au niveau du sol; les débris, les matériaux délaissés, formant des monticules, ont été envahis par la végétation et peu à peu recouverts par des buissons et des arbres.

Ce travail de destruction pour bâtir à nouveau n'est point un fait isolé : il fut, il est et sera de tous les temps.

En circonscrivant nos recherches dans les limites actuelles de l'Avallonnais, on peut reconnaître encore que les constructions antiques dont nous parlons occupent principalement une partie du territoire qui s'étend de Saulieu à Entrains, par Quarré-les-Tombes, Avallon, Vézelay et Clamecy. Remarquons que Saulieu, SIDO LOVCVM, et Entrains, INTARANVM, sont deux localités désignées dans les itinéraires antiques et que, selon toutes probabilités, une route reliait ces deux villes. Or c'est à peu de distance à droite et à gauche de cette voie de communication, qui traversait Quarré, nommé au VII[e] siècle CARRACVM, que se trouvent le plus grand nombre des vestiges de constructions antiques, notamment la station importante du bois des Chagniats.

Il fallait en effet que les riches familles romaines résidant à Autun pussent facilement se rendre dans l'Avallonnais, *Pagus Avallensis*, dont elles recherchaient les eaux limpides et les grands ombrages. D'autres routes secondaires, entr'autres celles allant de Quarré à Avallon, et d'Avallon à Lormes, par les Chagniats et Chastellux, établissaient de faciles moyens de communication au milieu de ce vaste territoire couvert de forêts et traversé par une quantité considérable de petits cours d'eau qui, il n'en faut pas douter, furent la cause déterminante de l'établissement des romains dans le Morvan-Avallonnais.

Nous pensons que ces mêmes familles romaines, peu de temps après leur installation définitive à Autun, construisirent plusieurs villas dans l'Avallonnais. Quelques-unes de ces villas peuvent dater d'une époque un peu antérieure à l'ère chrétienne; les autres furent construites durant la longue période de l'occupation romaine dans les Gaules et leurs possesseurs s'y établirent dans les conditions de bien-être et d'élégance habituelles à Rome. D'habiles ouvriers italiens furent employés à décorer ces résidences nouvelles d'incrustations de marbre, de peintures murales et de mosaïques remarquables par leur étendue et d'une grande beauté artistique.

Le dessin détaillé de la mosaïque de la villa des Chagniats peut donner, à ceux de nos lecteurs qui n'auront pas vu cette véritable œuvre d'art, une idée de sa richesse décorative. Assurément cette belle mosaïque ne pouvait appartenir qu'à une résidence somptueuse. Cette mosaïque, qui fut transportée au château de Chastellux, occupait une des salles qui furent déblayées lors des fouilles faites en 1838 par M. le comte de Chastellux. D'autres salles restent encore à débarrasser des décombres qui les recouvrent, et il est permis de penser que de nouvelles fouilles mettraient à découvert des objets antiques d'une grande valeur archéologique. La surface du sol occupé par les ruines romaines des Chagniats est évaluée par M. Baudouin comme ayant 600 mètres de long sur 60 mètres de large. Il y avait donc là des constructions étendues dont la destruction fut violente, mais dont les débris ne disparurent que peu à peu soit pour construire des métairies dans la contrée environnante, soit pour former la chaussée de la nouvelle route d'Avallon à Lormes par Chastellux vers l'année 1776. L'ancien chemin retrouvé, et décrit avec précision par M. Moreau, passait près de la villa des Chagniats dont nous donnons, d'après M. Baudouin, en y ajoutant quelques détails, les plans d'ensemble. (Voir la description de Saint-Germain-des-Champs).

Il résulterait, selon nous, du résumé des faits historiques, les observations suivantes : dès les premiers temps de l'occupation romaine, c'est-à-dire environ cinquante ans avant l'ère chrétienne, les Romains qui vinrent successivement résider à Autun se plurent à habiter, à l'époque de la saison d'été, les vallons boisés de l'Avallonnais, et, durant la longue période du premier au quatrième siècle de notre ère, elles ne cessèrent pas de s'y rendre. Pendant plus de trois cents ans le Morvan-Avallonnais fut habité par les familles romaines; celles-ci ne s'éloignèrent qu'au moment de la décadence et de la chûte de l'empire romain. Leurs demeures restèrent vides ou occupées seulement par des cultivateurs. Cette transformation s'est renouvelée pour nos temps modernes. Nous voyons aujourd'hui dans nos campagnes un grand nombre de charmants petits manoirs construits durant le XVI[e] siècle, et alors richement habités, devenus la demeure de simples cultivateurs. Bientôt après la chûte de l'empire romain, des invasions venues du Nord, du Midi et de l'Orient, traversèrent la riche province d'Autun en répandant partout la dévastation et la ruine. Le petit territoire avallonnais ne fut pas épargné, et s'il eut moins à souffrir relativement que les grandes cités, il vit sa population s'amoindrir et peut-être même disparaître tout-à-fait dans quelques localités appauvries entièrement. Du cinquième siècle au neuvième, c'est-à-dire pendant la longue période de quatre cents ans, le Morvan-Avallonnais ne sortit ni de son obscurité ni de son oubli. Les *villæ* romaines ruinées et abandonnées étaient délaissées par la population pauvre qui était restée



N° 197. — STATUE ANCIENNE. (Musée d'Avallon).

sédentaire et qui, d'ailleurs, se trouvait mal à l'aise dans des demeures qui n'avaient pas été bâties à son usage. Presque partout une végétation active que rien ne gênait avait envahi les dépendances des anciennes maisons romaines. Des buissons, des arbustes, de grands arbres avaient succédé aux herbes et aux mousses qui, durant longtemps, recouvrirent les décombres. Les nouveaux possesseurs du sol ne songèrent à ces immenses amas de matériaux que plus tard, et alors que le régime féodal s'organisant et se fortifiant partout eut besoin de constructions solides pour assurer sa domination. On trouva là des matériaux tout taillés: on les emporta. Puis vinrent les métayers qui se contentèrent des débris qui avaient été dédaignés. Pendant toute la période du Moyen-Age, les monuments antiques furent exploités comme de véritables carrières publiques; on les épuisa jusqu'aux fondations. Celles-ci, à leur tour, furent détruites lorsque vint une époque où tous les champs furent mis en culture. On nivela le sol, mais les débris de poterie, de terre cuite, briques et tuiles résistèrent, et, aujourd'hui encore, on les reconnaît répandus à la surface des champs. Ils sont restés les seuls témoignages de constructions qui ont eu, il y a plus de quinze siècles, une beauté et une importance incontestables.

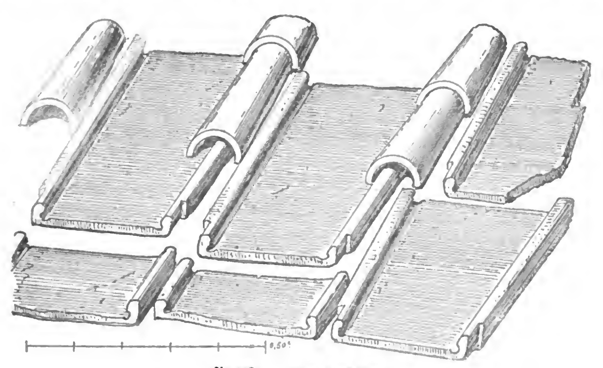
C'est principalement dans les communes de Saint-Brancher et de Saint-Germain-des-Champs qu'on a découvert jusqu'ici le plus grand nombre de débris de constructions antiques. Il n'est pas douteux que divers travaux de terrassement ne mettront successivement sur les traces d'autres amas de décombres restés inconnus. Les fouilles pourront ramener à la surface du sol des médailles, des autels votifs et des statues. Ces objets d'art, on doit l'espérer, seront désormais réunis à la curieuse collection des antiques provenant des fouilles faites au Montmarte, et qu'une circonstance heureuse a permis de déposer dans le musée d'Avallon.

Voici le dessin de l'une des statues provenant du Montmarte: elle est en pierre et représente un flamine. C'est une œuvre fort remarquable comme grandeur et beauté sculpturales.

Notre dessin ne rend que d'une manière imparfaite le caractère imposant et dominateur de cette belle

statue, haute de plus de deux mètres et destinée, croyons-nous, à être vue à distance, d'après le modelé énergique des draperies et de la figure.

Parmi les débris de sculptures antiques trouvés au Montmarte, en 1822, et déposés au musée d'Avallon, en 1869, par M. Ravizy, on remarque

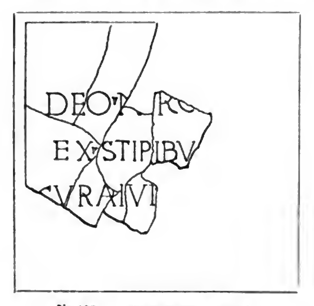


N° 198. — TUILES ROMAINES.

avec intérêt une inscription qui a été le suje d'assez nombreuses interprétations. Nous avons cité, page 94, cette même inscription gravée sur une plaque très-mince de marbre blanc et non pas brun, nuance apparente et qui n'est seulement qu'une patine très-forte étendue sur la surface du marbre. Voici la copie de cette inscription

dans son état actuel. Nous plaçons à côté l'interprétation proposée par M. Bardin, qui a restitué à leur véritable place les lettres qui furent dispersées lorsque la plaque de marbre a été brisée.

Dans le musée d'Avallon, on remarque également plusieurs grandes tuiles romaines, dites « tuiles à rebord, » locution que l'on retrouve



N° 199. — INSCRIPTION ANTIQUE.



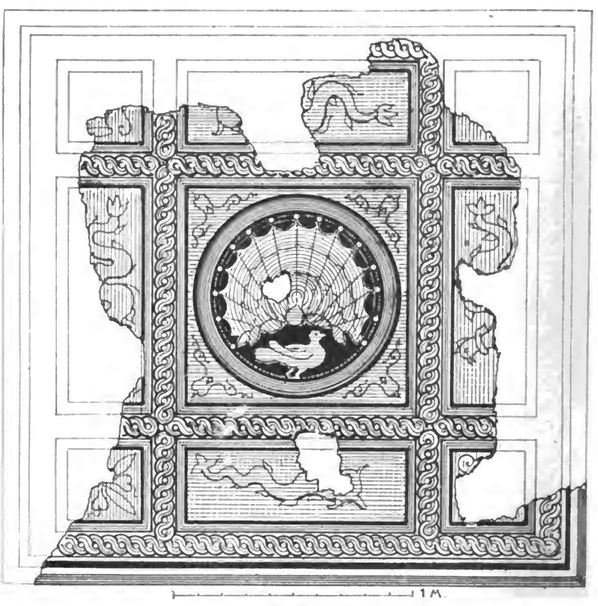
N° 200. — INSCRIPTION RESTITUÉE.

sans cesse dans les descriptions de monuments romains. Nous avons dessiné ces larges tuiles en les disposant de manière à faire comprendre le

mode de leur emploi. Ces tuiles, dont on retrouve partout des débris en très-grande quantité, étaient posées quelques fois sur des charpentes peu incli-

nées, encore en usage dans beaucoup de contrées, et le plus souvent sur le massif de maçonnerie qui formait voûte recouvrant les diverses salles des édifices romains; disposition toujours usitée dans les provinces du midi de la France et en Italie. Nous retrouvons encore des traces de ces sortes de voûtes dans notre département, notamment à Mailly-le-Château, à Vézelay, etc. Le plus grand nombre des chapelles rurales construites vers le douzième siècle avaient leurs voûtes en maçonnerie disposées pour recevoir les tuiles à rebords, ou à canaux, ou enfin de larges dalles de pierre. On reconnaît facilement que les traditions des constructeurs romains s'étaient perpétuées dans les Gaules jusqu'à l'époque du Moyen-Age, et même durant tout le Moyen-Age dans les provinces du Midi.

Nous terminerons l'exposé des richesses archéologiques que le canton de Quarré présente encore, en plaçant ici le dessin de la belle mosaïque qui fut mise à découvert, en 1838, par M. le comte de Chastellux, dans ses bois des Chagniats. Le dessin représente cette mosaïque dans l'état où elle fut trouvée lors des fouilles. La curieuse et précieuse œuvre décorative ayant été transportée au château de Chastellux, fut peu de temps après restaurée par d'habiles mosaïstes. Nous en donnons l'aspect d'ensemble, très-réduit, dans l'article consacré à la description de la féodale demeure que nous visiterons longuement.



N° 201. — MOSAÏQUE ANTIQUE DES CHAGNIATS.

CANTON DE QUARRÉ-LES-TOMBES.

8 Communes. — Population : 7,578.

QUARRÉ-LES-TOMBES, BEAUVILLIERS, BUSSIÈRES, CHASTELLUX, SAINT-BRANCHER, SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS, SAINT-LÉGER, SAINTE-MAGNANCE.

QUARRÉ-LES-TOMBES.

Bourg, chef-lieu de canton, situé entre les vallées de la Cure et du Trinquelin, sur une colline très-élevée. — Pop.: 2,068 habitants. — Superficie : 4,605 hectares. — A 20 kil. d'Avallon.

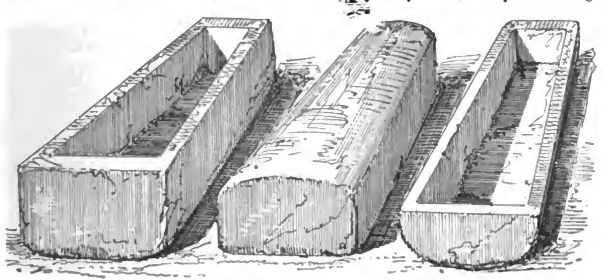
Quarré-les-Tombes, — ou seulement Quarré, comme on dit dans le pays, est traversé par les routes : d'Avallon à Saint-Brisson (Nièvre); de Rouvray (Côte-d'Or) à Lormes (Nièvre); de Quarré à Cussy-les-Forges; de Quarré à Châtel-Censoir.

Foires : les 7 janvier, 4 mars, 24 avril, lundi de la Trinité, 13 août, et 25 octobre (bestiaux), marché le mercredi.

Fête patronale : saint Georges, 23 avril.

Hameaux. — Bousson-le-Bas ; — Bousson-le-Haut ; — les Breuillottes ; — les Brissards ; — Champlois ; — Charmolin ; — les Chaumes ; — Chausse-Pleine ; — le Croisé ; — le Crot ; — les Fourniers ; — la Foutière ; — la Gorge ; — les Granges-Rateau ; — les Guichards ; — l'Huis-Augris ; — les Iles-Ménéfriers ; — les Lavaults ; — la Maison-Forestière ; — les Mathieux ; — Menemois-Dessous ; — Menemois-Dessus ; — les Moinjots ; — Montevin ; — Mont-Gaudier-Dessous ; — Mont-Gaudier-Dessus ; — Mont-les-Champlois ; — le Moulin-Colas ; — le Moulin-de-Breuillotte ; — le Moulin-Lardot ; — Poil-Chevré ; — la Presle ; — les Ruelles ; — les Valtats ; — Velars-le-Comte ; — les Vermiraux ; — Villiers-les-Pautots.

Quarré-les-Tombes, nommé *Quarreia* au VIIe siècle, et *Quarrée* jusqu'au siècle dernier, doit son surnom, et surtout sa célébrité parmi les antiquaires, à l'agglomération encore peu expliquée d'un grand nombre de tombes vides, en pierre, aujourd'hui placées dans le cimetière contigu à l'église. Le premier auteur qui en ait parlé est le chanoine d'Avallon, Lazare-André Bocquillot. La dissertation qu'il publia en 1713 donna lieu à une foule d'autres dissertations, qui occupèrent vivement le monde savant au siècle dernier. Ce sujet ne semble point épuisé encore, bien qu'on ait fini par s'accorder à peu près sur quelques points : c'est que toutes ces tombes vides, autrefois au nombre de deux mille, proviennent de la carrière de Champ-Rotard, située près de Dissangis,



N° 202. — TOMBEAUX ANCIENS.

c'est-à-dire à 40 kilomètres de Quarré; qu'elles ne renfermèrent jamais d'ossements et qu'elles datent toutes d'une époque qui doit être un peu antérieure à l'introduction du Christianisme dans les Gaules, vu l'absence de tout signe ou symbole chrétien.

Dans l'*Almanach de la Ville de Sens,* de 1802, M. Tarbé analyse toutes les conjectures suggérées par la réunion de ces tombes; la question, depuis soixante ans, ne semble pas s'être éclaircie bien sensiblement. Les arguments nouveaux laissent place à d'autres conjectures.

Quoi qu'il en soit, et sans émettre une opinion personnelle, bien que l'époque gallo-romaine nous semble la seule qui puisse être assignée, nous donnons un dessin de ces tombes vides, réduites au nombre de cent cinquante environ. Nous avons représenté le couvercle renversé pour en faire voir l'intérieur.

Quarré, sous le nom de *Careacum*, appartenait, au VIIe siècle, à Corbon, seigneur de Corbigny. Son fils, Varé, le légua, le 6 des ides de février 706, à l'abbaye de Flavigny. Au XIe siècle, elle était dans la dépendance des sires de Chastellux, lesquels gardèrent toujours le titre de barons de Quarré. Le château baronial, élevé sur les ruines d'une villa romaine, se voyait au nord-ouest du bourg, au-dessous de l'étang actuel dont les eaux remplissaient les fossés. La motte, qui en marquait l'emplacement, a été nivelée en 1863 (abbé Baudiau.)

L'église de Quarré, dédiée à saint Georges, occupe l'un des côtés d'une vaste place triangulaire et bordée de quelques maisons assez bien bâties. L'ensemble de l'édifice offre peu d'intérêt archéologique, malgré l'ancienneté de la paroisse. Nous ne parlerons que pour mémoire du bas-relief qui remplit le tympan du fronton de la façade. L'église, agrandie par plusieurs constructions partielles assez récentes, semble avoir été reconstruite vers les premières années du XVIe siècle, à en juger par les voûtes ogivales du chœur, assez élégantes.

La famille de Chastellux avait droit de sépulture dans l'église de Quarré; il est probable que plusieurs de ses membres y furent inhumés, mais on ne signale que le tombeau de Louis de Chastellux. Il a été brisé; une inscription placée au-dessous d'un petit buste en marbre blanc donné par M. le comte de Chastellux, en 1819, rappelle que « le mausolée ancien fut détruit par le malheur des temps, » c'est-à-dire en 1793. On peut citer encore les peintures du dôme central: *Travaux de la création*, et quelques tableaux estimables, ainsi que la chaire et le banc-d'œuvre en bois sculpté, style Louis XIII.

On ne remarque dans le bourg de Quarré qu'un petit nombre de maisons assez bien bâties. L'ensemble des constructions est irrégulier et pauvre d'aspect. Situé à une altitude de 450 mètres, et exposé en plein vent du nord, la température y est froide et dure.

De nombreux hameaux dépendent de la commune de Quarré; voici l'indication des plus importants, au point de vue archéologique.

Une maison seigneuriale, appartenant à Jean de Cullan, se trouvait à l'extrémité méridionale du bourg, en tête du Champ-Cullan. On ne voit maintenant qu'un reste de tour dans la chaumière bâtie sur ses ruines.

BOUSSON, vers le sud-ouest, au fond d'un vallon, eut des seigneurs de son nom. Il ne reste plus de vestiges de leur manoir.

CHAMPLOIS, au sud-est, possédait naguère un manoir seigneurial, appelé le grand pavillon; il en est question dès le XIVe siècle.

LA GORGE, au nord, possédait aussi un manoir seigneurial dont on voyait encore, il y a peu d'années, les vestiges. Ce fief appartenait, en 1280, à Jean de Roilly, écuyer.

VILLIERS-LES-PAUTOTS, situé sur le grand chemin d'Avallon, a pris son nom d'une villa romaine, et son surnom d'une famille du pays.

VELARS-LE-COMTE, autrefois Veillart, sur la route de Vézelay, est d'origine romaine ainsi que l'attestent les découvertes de tuiles, de médailles, de statuettes antiques. Il avait pour possesseur, en 1325, Jean et Guyot de Veillart, seigneurs de Ruère.

LES ILES-MÉNÉFRIERS, au fond de la vallée de la Cure, ont pris leur surnom d'un canton de bois du voisinage. Sur le sommet d'un mamelon boisé entre le bourg et ce hameau, se trouve la Roche-des-Fées, sorte de monument druidique où l'on remarque diverses figures bizarres, dit M. l'abbé Baudiau.

Au hameau des MATHIEUX, se trouvait autrefois une ancienne chapelle dédiée à saint Eptade, abbé de Cervon (Nièvre). On croit qu'elle fut bâtie sur l'emplacement d'une cellule que ce saint prêtre s'y était construite, et où il se cacha quelque temps pour échapper aux honneurs de l'épiscopat. Cet oratoire était en grande vénération. On y découvrit jadis des tombes en pierre et des statuettes.

Une nouvelle chapelle de saint Eptade a été construite par M. l'abbé Henry, curé de Quarré, en 1860, aux Lavaults, près de la route conduisant à Saint-Brisson (Nièvre), afin de perpétuer en ces lieux le souvenir du séjour du saint abbé et d'y rétablir son culte. C'est un petit édifice de style simple, qui s'élève à environ un kilomètre de l'ancien, lequel, déjà ruiné en 1667, fut démoli en 1793.

M. l'abbé Henry a publié, sur le culte de saint Eptade, une notice intéressante.

Disons, enfin, qu'au MOULIN-COLAS, situé sur la rive gauche du Trinquelin, on a découvert des débris de constructions romaines.

A la sortie de la forêt de Saint-Léger, qui se développe devant nous, le cours du Trinquelin traverse un hameau assez important et nommé également TRINQUELIN, lequel a reçu ou donné le nom de la rivière, qui, arrivée au pont de Cussy-les-Forges, prend le nom de Cousin. Cette double appellation se retrouve aux abords d'Avallon, où la même rivière aurait donné ou reçu le nom de Cousin, dénomination de deux groupes de maisons,

c'est-à-dire Cousin-la-Roche et Cousin-le-Pont. Ne sachant nous-mêmes où commence ni où finit le Cousin, nous indiquons alternativement le double nom. La Carte de l'Etat-Major (feuilles 111 et 124), donne le nom de Cousin au cours entier de la rivière; la carte de Cassini ne semble le donner que jusqu'à Trinquelin, au confluent du ruisseau de Breuillotte, cours d'eau traversant une contrée couverte autrefois de bois et de landes et occupée aujourd'hui par un nombre considérable de petits hameaux dont nous avons dit un mot en indiquant l'excursion de Quarré au bois de la Pérouse, point culminant de la Forêt-au-Duc, désignée aussi sous le nom de Bois-du-Roi, et dont la contenance est de 1,235 hectares.

Le canton de Quarré-les-Tombes tout entier est essentiellement granitique. A partir d'Avallon, le sol s'élève insensiblement et atteint, sur le territoire de Quarré, son maximum d'altitude. Le granite se montre sous les aspects les plus variés. Le plus souvent sa couleur est rose ou jaunâtre; il se désagrége assez facilement au contact de l'air et forme alors sur certains points des amas d'arène considérables. Dans la Forêt-au-Duc et celle de Saint-Léger, vers l'extrémité méridionale du département, on exploite comme pierre de taille un granite remarquable par sa couleur grise, blanchâtre, et sa texture grossière; il renferme assez fréquemment de grands cristaux d'orthose blanc, qui lui donnent un aspect porphyroïde, et sont désignés dans le pays sous le nom de *Dents de cheval*. Ce même granite se rencontre, autour de Quarré, en blocs isolés et dont le volume énorme dépasse trente et même quarante mètres cubes.

EXCURSION AU BOIS DE LA PÉROUSE.

Nous conseillons aux touristes bons marcheurs une excursion au sommet de la montagne boisée qui forme le point culminant de tout le département de l'Yonne. Le chemin à suivre est la route de Montsauche. On revient par les rives torrentueuses de la Cure. Cette excursion, qui demande une demi-journée de marche, fait connaître l'une des parties les plus agrestes du Morvan-Avallonnais.

La route conduisant à Saint-Brisson et Montsauche contourne le côté sud de l'église et longe bientôt le mur de clôture d'un parc dessiné à l'anglaise, puis laissant à droite le hameau de Champlois, près duquel on voit une pierre nommée Roche-des-Fées, on pénètre en ligne droite dans la belle forêt dite Forêt-au-Duc (les ducs de Bourgogne la possédaient). Au sommet de la montée, on peut, en jetant un coup-d'œil vers le nord, reconnaître dans l'azur de l'horizon les grands plateaux de Saint-Bris et des environs d'Auxerre.

La Roche-des-Fées est l'une des curiosités géologiques du canton de Quarré; elle est aussi l'objet de superstitions locales; enfin elle est le but d'une jolie promenade à pied seulement. A ces divers titres, nous conseillons aux touristes de s'écarter un peu de la ligne droite de la grande route et de suivre, à partir du hameau de Champlois ou de la Maison-des-Gardes, un chemin tracé en plein bois et qui les conduira sur le sommet d'une haute colline boisée dominant le grand vallon de Bousson. La distance est d'environ 900 mètres.

Voici un dessin (nº 203) de la Roche-des-Fées, massif rocheux de granite à gros grain, fort curieux à étudier pour la juxtaposition et la superposition des différents blocs qui le composent. On peut facilement parvenir sur le sommet de ce groupe dans lequel l'imagination populaire locale voit ou croit voir une foule de choses, notamment la table où on égorgeait les victimes, le fauteuil du juge et surtout les rigoles par lesquelles coulait le sang des victimes. Des villageois raconteront sérieusement tous les détails des sacrifices humains pratiqués par « les prêtres de l'ancien temps. » Tous ces récits fantastiques se répètent avec une ténacité singulière. Nulle réfutation n'a chance d'être écoutée et encore moins d'être accueillie comme vraie.

Après avoir admiré l'étendue du point de vue, nous rejoignons la grande route à la Maison ou à la Croix-des-Gardes.

On continue à monter; le pays devient de plus en plus maigre, froid et pauvre d'aspect. Quelques hameaux sont établis dans ce côté agreste du canton; ils doivent leur formation à Olivier de Chastellux qui amena de la Thierrache, en 1612, quelques familles ruinées par les guerres et auxquelles il donna à défricher et cultiver le territoire que nous traversons et qui touche à la limite de la Nièvre. Ce sont les hameaux de : Les Mathieux, Les Lavaults, Les Brisards, Les Valtats, L'Huis-Augris, Les Fourniers, Le Crot, Les Guichards, Les Moinjots, Les Ruelles, etc., dénominations dans lesquelles on reconnaît les noms des familles établies les premières dans cette contrée solitaire.

Depuis quelques années, cette contrée montueuse, restée pauvrement habitée par suite de son éloignement et surtout de son isolement faute de bons chemins, se transforme avec une rapidité remarquable. Les ronces, les genêts, les ajoncs qui recouvraient la plus grande partie du sol auront bientôt disparu. Les habitants se sont mis avec ardeur et persistance à la rude besogne de débarrasser leurs terres des pierres et des roches qui empêchaient toute culture. Mieux outillés, ils ont brisé les rochers à fleur du sol; tous les débris ont été rangés avec soin le long des champs dont ils forment la clôture. De longues murailles en pierres sèches remplacent les haies vives ou les « plesses » (palissades) en branchages dont nous avons bien souvent admiré la mise en œuvre adroite et solide.

Les terres autrefois à peu près improductives ont été ainsi profondément remuées et donnent maintenant de bonnes récoltes en seigle, sarrazin, pommes de terre et légumes divers. Tout le territoire enclavé entre la Cure et le Trinquelin et traversé par la vallée profonde arrosée par le petit cours d'eau de Breuillotte, était anciennement couvert de bois reliant entre elles les forêts de Quarré-les-Tombes et celles de Saint-Léger. Des défrichements ont successivement élargi les

N° 205. — LA PIERRE DES FÉES.

clairières dont la plus grande partie dépend actuellement du département de la Nièvre, et que la route nouvelle de Quarré à Saint-Brisson traverse sur une longue étendue.

Au hameau des Lavaults, on a construit, en 1860, avons-nous dit déjà, une petite chapelle. C'est la plus élevée, comme position géographique, de toutes celles de notre département, elle est à l'altitude de 580 mètres. A 600 mètres de cette chapelle, la route entre dans le département de la Nièvre, limité par un assez mauvais chemin qui, tournant sur la droite, longe les grands bois de la Pérouse ou du Roi, en côtoyant le ruisseau des Guettes, nom d'un moulin à eau élevé de 420 mètres au-dessus du niveau de la mer et qui serait aussi le moulin le plus élevé de notre département si la limite départementale eût dévié de quelques pas à gauche. Rappelons comme point de comparaison que l'Yonne, au pont d'Auxerre, est à 98 mètres d'élévation en moyenne.

Continuant notre excursion, praticable à pied seulement, nous montons à travers bois et par une pente rapide au point culminant de tout le territoire du département de l'Yonne, d'où la vue est, comme panorama, la plus étendue qu'on puisse trouver dans nos contrées. C'est à 609 mètres de hauteur.

De cet observatoire, qui domine de tous côtés d'immenses forêts, l'horizon s'étend à perte de vue sur les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne. Une telle étendue de territoire ne peut se décrire que longuement ; nous y renonçons. L'arrondissement d'Avallon tout entier et une notable partie des arrondissements de Tonnerre et d'Auxerre se découvrent facilement.

Une descente excessivement rapide nous amène en quelques minutes sur la rive droite de la Cure, élevée de 378 mètres, au hameau de Longeau. La Cure, véritablement torrent, roule au milieu des roches granitiques qui encombrent ou bordent le lit tortueux qu'elle s'est creusé au fond d'une étroite et sauvage vallée. Nous souhaitons aux touristes une promenade sur les rives de la haute Cure le jour où les écluses de l'étang des Settons sont ouvertes, ils peuvent se croire transportés dans les Alpes ou les Pyrénées.

L'étang des Settons, dont nous sommes éloignés de 16 kilomètres à vol d'oiseau, occupe un immense marais traversé par la Cure, et présentant quatre cents hectares de surface. Il contient 22 millions de mètres cubes d'eau. La digue, construite de 1848 à 1858, a 271 mètres de longueur, sur 20 mètres de hauteur. Le fond de l'étang est à 580 mètres au-dessus de la mer. L'ensemble du pays est triste, froid et pauvre. La principale source de la Cure est à 10 kilomètres plus au sud.

Des sentiers difficiles, à l'usage presque exclusif des ouvriers flotteurs, et pratiqués le long de la Cure, nous mènent au Gué-de-Dhun, situé au « fin fond » de la vallée; nous ne sommes éloignés du curieux et solitaire village de Dhun-les-Places, paroisse qui possède une belle église neuve, que de 800 mètres environ. Plus loin nous laissons sur la rive gauche, au sommet d'une belle colline boisée, la chapelle de Saint-Marc, ancien pèlerinage, reconstruite en 1680, restaurée en 1851. Puis, après une demi-heure de marche, on passe au hameau des Iles-Ménéfriers, et successivement aux hameaux de Crotte-Fou, Mont-Gaudier, Mont-Gaudier-le-Bas. On quitte alors les rives de la Cure pour monter au hameau de Montarin, situé sur le sommet d'une haute colline. De là un assez bon chemin ramène à Quarré.

La population de Quarré-les-Tombes était, en 1806, de 2,015 ; en 1826, de 1,835 ; en 1846, de 2,370.

BEAUVILLIERS.

Village traversé par la route de Cussy-les-Forges à Saint-Léger-de-Foucheret. — Pop. : 250 habitants. — Superficie : 621 hectares. — A 17 kil. d'Avallon.

Fête patronale : Assomption, 15 août.

HAMEAUX : Grésigny ; — Le Moulin-Fourneau ; — Sully.

Ce village, bâti sur l'un des points les plus élevés de la contrée, n'offre que peu d'intérêt, en dehors du vaste panorama qui s'étend notamment dans la région du nord-est sur la vallée du Serein. L'aspect des maisons est pauvre. L'église, peu ancienne (fin du XVe siècle), a été restaurée récemment ; elle est tenue avec soin.

BEAUVILLIERS, *Bellovillare* au XIIe siècle, autrefois annexe de Saint-Léger-de-Foucheret, puis réuni pour le spirituel à Bussière, a été enfin érigé en paroisse en 1854.

A trois cents pas à l'est de Beauvilliers, on remarque, vers le point de départ d'un petit vallon descendant se réunir à la vallée du Creusant, un château assez important et qui est resté jusqu'à nos jours à peu près tel qu'il était encore avant la Révolution. A cet égard, il mérite d'être cité parmi les résidences qui peuvent le mieux nous faire connaître les us et coutumes d'une époque déjà éloignée de nous de près d'un siècle.

Les châteaux de Grésigny et de Railly, distants l'un de l'autre de 9 kilomètres seulement, présentent chacun dans leur état actuel un contraste fort curieux à étudier. Grésigny est resté enclos de murs de toutes parts ; Railly a vu disparaître depuis quelques années déjà ses clôtures et ses barrières. A Railly l'apparence satisfaisante de la sécurité publique ; à Grésigny, au contraire, l'exemple des exigences d'une époque de défiance où chacun ne pouvait et ne devait compter que sur soi-même pour être défendu et protégé.

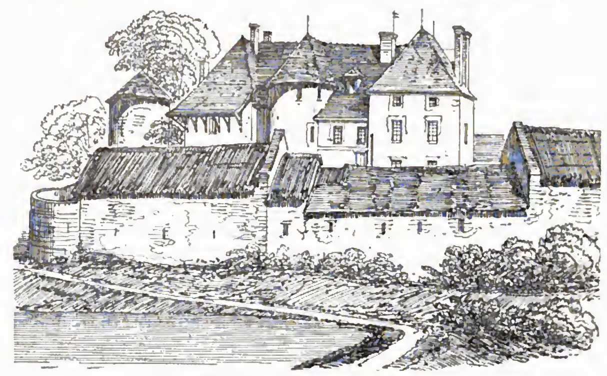
Le château de Grésigny, dont on ignore l'époque de construction primitive, semble avoir été rebâti entièrement vers la fin du XVIIe siècle et restauré durant le siècle suivant. Il forme un corps de logis isolé vers le milieu d'une cour bordée par de nombreux bâtiments de service ou dépendances agricoles. Les murs de clôture ont conservé leurs moyens de défense, c'est-à-dire des petites meurtrières permettant de repousser un coup-de-main. Notre dessin ne peut reproduire ces étroites ouvertures, mais seulement indiquer la disposition d'ensemble des constructions du côté du Midi,

aux abords d'un petit étang qui, certainement, faisait partie des moyens défensifs du manoir.

La façade principale est tournée du côté du nord; elle est assez régulière et semble dater des premières années du siècle dernier.

L'ameublement ancien avait peu souffert durant la tourmente révolutionnaire, et jusqu'à nos jours il était resté en place.

L'ancien manoir de Grésigny qui dépendit durant longtemps de la baronie de Presle, passa au XVIe siècle dans la famille de Morot qui en prit le nom. Divers membres de cette famille, qui n'a pas cessé de résider à Grésigny, ont été inhumés dans l'église de Beauvilliers; la plupart furent chevaliers de Saint-Louis et servirent avec distinction. (Voir la Biographie avallonnaise.)



N° 204. — CHATEAU DE GRÉSIGNY.

Non loin de Beauvilliers, dit M. l'abbé Baudiau, se trouvait l'ancien fief de POYLE-CHIEN, qui appartenait, de temps immémorial, aux seigneurs de Grésigny. On y a découvert des objets antiques, tels que débris de marbre, de tuiles à rebords, de bases de colonnes.

Au sud, près de la route de Saint-Léger, à gauche, sont les ruines de Courtemel ou Courtemau, métairie donnée à l'abbaye de Reigny en 1147, par Lambert de Rouvray, et ruinée en 1564 par les Calvinistes, qui égorgèrent les habitants après les avoir pillés. L'emplacement forme encore une butte que la charrue n'a pu niveler.

MONTCHANIN, au nord, était divisé en quatre seigneuries. Une partie dépendait du château de Sully ou Soilly qui, de là, se nommait Sully-Montchanin, lequel était situé sur la paroisse de Saint-Brancher. Nous en donnons une description à l'article de Saint-Brancher.

Sur le tronc d'un des plus vieux arbres du verger de Sully, dit M. l'abbé Baudiau, on lisait encore au dernier siècle : C'est Vauban qui m'a édifié. Urbain Le Prestre, père du maréchal de Vauban, avait une grande intimité avec le seigneur de Sully, Philibert de Chalons.

La population de Beauvilliers était, en 1806, de 194 ; en 1826, de 241 ; en 1846, de 237.

BUSSIÈRES-SOUS-CORDOIS.

Village situé près de la route de Cussy-les-Forges à Saint-Léger-de-Foucheret. — Pop. : 417 habitants. — Superficie : 1,162 hectares. — A 17 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Jean-Baptiste, 24 juin; et au hameau de Villarnoult : saint Pierre, 1er août.

HAMEAUX : Chaume-Mathey ; — Cordois ; — le Faubourg ; — les Georgeots ; — les Ruats ; — Villarnoult.

BUSSIÈRES, *Busseriæ* au XIIIe siècle, est situé sur le versant d'un vallon dépendant de la vallée de la Romanée, à une distance de moins d'un kilomètre de la limite du département et à la même distance de la voie romaine allant d'Autun à Sens. Du moulin de Bussières un assez bon chemin conduit à Rouvray (Côte-d'Or). Nous revenons maintenant sur nos pas, c'est-à-dire à Cordois (*Cordubensis vicus* au Ve siècle), l'un des hameaux de la commune et près duquel s'élèvent isolément l'église et le presbytère. « Cordois est, dit M. l'abbé Baudiau, le lieu le plus anciennement habité des environs. On y a découvert, à diverses époques, des débris de pavés

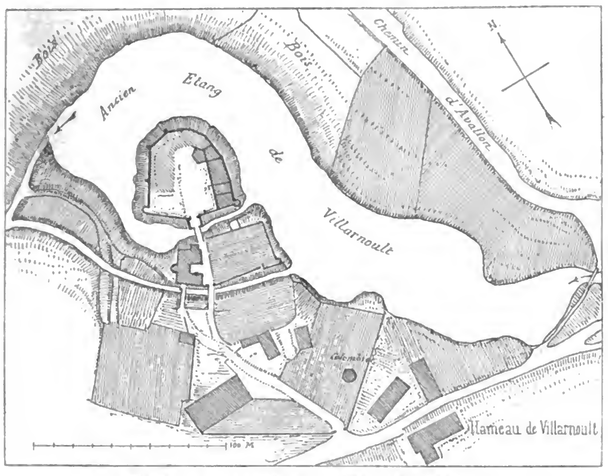
en marbre, de tuiles à rebords, des statuettes, des médailles, qui attestent l'existence d'une somptueuse habitation ou villa romaine. L'antique voie d'Agrippa passait à un kilomètre au nord-est. »

La petite église de Cordois, toujours entourée par le cimetière, n'offre que peu d'intérêt. La nef n'aurait été rebâtie qu'en 1690; le clocher est un peu plus ancien, ainsi que l'indique cette inscription gravée sur une pierre :

L'AN MIL CINQ CENS ET VINGT SIX LE 11° JOUR D'APVRIL FUT LA PREMIÈRE PIERRE DE CETTE TOUR ASSISE AU DEVERS LE PRESBYTÈRE.

On remarque dans le presbytère un tabernacle en pierre très-soigneusement restauré par M. le curé Naudin et provenant du château de Villarnoult (fin du XVe siècle). On y remarque aussi une curieuse collection d'oiseaux, notamment un « merle blanc » provenant tous des contrées avoisinantes. Signalons enfin l'aspect pittoresque de la solitaire vallée de la Romanée, que l'on traverse pour se rendre à Sainte-Magnance.

Après avoir dépassé le hameau de Presles dont nous avons parlé page 106, la route allant de Cussy-les-Forges à Saint-Léger-de-Foucheret, descend par le fond d'un joli vallon et traverse bientôt le pont du Moulin-Châtelain, au-delà duquel elle contourne le bois de Mont-Perroux pour atteindre le sommet d'un plateau qui s'abaisse, à gauche, dans la vallée de la Romanée, à droite dans celle du Creusant. La route traverse cette dernière vallée près du moulin de l'Étang-Saint-Pierre, belle nappe d'eau alimentée par le trop-plein d'un autre étang plus considérable, nommé



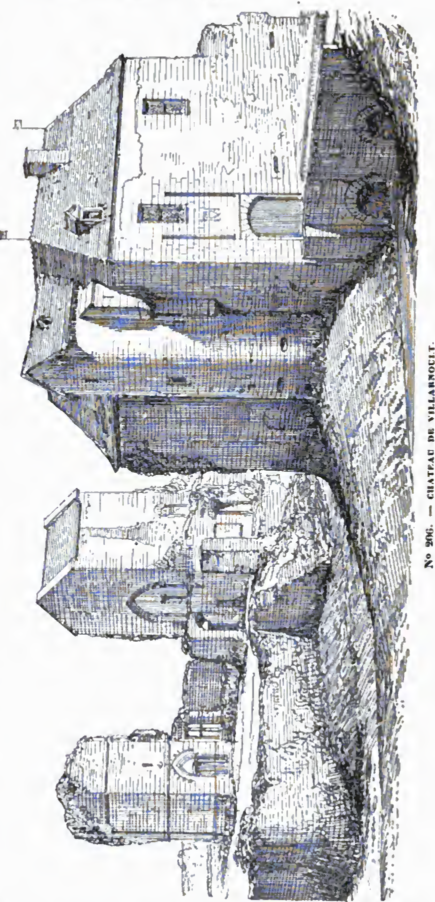
N° 205. — PLAN D'ENSEMBLE DU CHATEAU DE VILLARNOULT.

l'Étang-Neuf. Or, à quelques pas au-dessous de la haute chaussée de l'Étang-Saint-Pierre, où s'élevait autrefois une chapelle dédiée à saint Pierre-ès-Liens, on remarquait, il y a peu d'années, un autre étang aujourd'hui transformé en prairie et au centre duquel s'élevait isolément un château fortifié. C'était le « chastel de la Ville-Arnoult » (*Villa-Arnulphi* au XIIIe siècle), résidence féodale assez considérable, mais dont il ne reste que des bâtiments à demi-ruinés. Un chemin bordant quelques maisons de pauvre apparence conduit près du vieux manoir dont l'entrée était précédée de deux fortes murailles d'enceinte du côté du sud-ouest. Le petit plan que nous joignons à notre description fera bien comprendre l'ensemble des constructions.

« La baronnie de Villarnoult, dit M. l'abbé Baudiau, appartenait, au XIIe siècle, à une noble famille du nom de Besors, qui prit part à toutes les expéditions armées de la Terre-Sainte, et qui fit beaucoup de bien aux établissements religieux. Catherine de Besors épousa, en 1333, Guy Ier de

Jaucourt et lui apporta la châtellenie de Villarnoult et toutes ses dépendances. A la fin du xvie siècle, la fille unique de Jean III de Jaucourt porta la terre de Villarnoult dans la famille du Bellay; de celle-ci, par mariage également, elle passa dans les immenses possessions de la famille de Montmorency. »

Les dépendances de la seigneurie de Villarnoult étaient considérables; elles ont été énumérées avec détail par l'historien du Morvan et s'étendaient sur un territoire qui, dès les temps de l'occupation romaine, semble avoir été habité par de nombreuses familles venues d'Autun, très-probablement. L'une de celles-ci, charmée par la beauté de la petite vallée, arrosée par un charmant cours d'eau, s'établit sur le versant, faisant face au midi d'un coteau abrité des vents par la lisière d'un grand bois dont il reste encore une notable partie nommée la Garenne. Cette villa fut ruinée ou était devenue insuffisante pour servir d'habitation aux nouveaux possesseurs du sol durant le Moyen-Age; ceux-ci, agissant d'ailleurs selon les usages de ces temps de trouble et de pillage, quittèrent la résidence antique, nommée *Villa-Arnulphi*, pour s'établir dans une nouvelle demeure où il leur serait possible de se fortifier et de se défendre. Ils abandonnèrent donc le paisible coteau boisé pour habiter un château, ou maison forte, qui fut construit aux abords d'une prairie marécageuse et que l'on recouvrit d'une notable quantité d'eau au moyen d'une forte digue qui subsiste encore et qui forma jusqu'à notre époque la chaussée d'un vaste étang dont notre dessin n° 205 montre la disposition allongée.

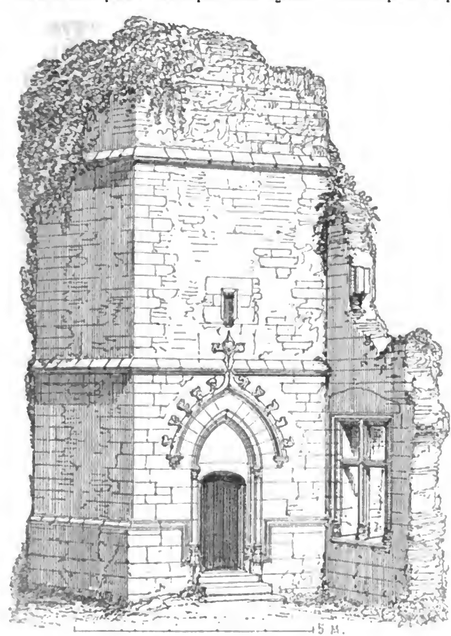


N° 206. — CHATEAU DE VILLARNOULT.

Le château de Villarnoult est, après le château du Vault, que nous avons décrit, la résidence féodale la plus importante de l'Avallonnais, située dans le fond d'une vallée et entourée de larges

masses d'eau destinées à défendre l'approche des murs d'enceinte. Les moyens de défense avaient été accumulés à Villarnoult, forteresse située dans une contrée un peu isolée et qui ne devait compter que sur le nombre des « retrayants » qu'elle pouvait contenir ou renfermer. Ceux-ci pouvaient d'abord occuper une assez vaste avant-cour bordée d'une épaisse muraille qui, aujourd'hui, est détruite sur une partie de son étendue. La porte et une tour servant de colombier en dernier lieu ont été démolis récemment. On arrivait ensuite à un premier fossé que l'on traversait sur un pont aboutissant à une poterne. Un autre pont conduisait à l'entrée d'un corps de bâtiments dit le Petit-Château, et dont notre dessin d'ensemble montre la disposition. Cette construction ne paraît dater que du XVIe siècle.

On traversait une deuxième cour bordée d'une muraille et on parvenait à un pont donnant accès à une poterne qui faisait partie de l'enceinte du château. Cette enceinte présente la forme d'un demi-cercle irrégulier, bordée autrefois par les eaux stagnantes de l'étang. Des corps de logis assez importants et dont il ne reste que diverses parties, ne laissent libre qu'un espace peu étendu formant cour intérieure. Des lierres énormes recouvrent de leur feuillage épais tous ces vieux murs qui, peu à peu, sont démolis pour utiliser leurs matériaux. Les constructions qui sont encore debout ne semblent dater que de la fin du XVe siècle ; elles seraient par cela même postérieures aux constructions dont Louis XI ordonna, en 1478, le démantellement. On remarque notamment une belle tour à pans coupés renfermant le grand escalier. Nous en donnons le dessin (n° 207) dans son état actuel. Le grand escalier donnait accès à d'assez vastes salles situées au premier étage et communiquant de plain-pied à la chapelle dont nous donnons un plan, et aussi la fenêtre placée à l'orient au-dessus de l'autel.



N° 207. — TOUR D'ESCALIER.

La chapelle du château de Villarnoult, malgré l'état de ruine de la voûte, dont il ne reste plus que les nervures, présente le caractère élégant de l'architecture religieuse de la fin du Moyen-Age. On croit que cette chapelle servit durant quelque temps de lieu de réunion aux protestants.

Villarnoult appartenait alors à Jean de Jaucourt, zélé protestant, qui avait épousé Marthe, l'une des filles du fameux du Plessis-Mornai, que l'on considérait comme l'un des chefs du parti protestant. Comme les Jaucourt possédaient la plus grande partie des domaines fortifiés de l'Avallonnais, tels que les châteaux du Vault-de-Lugny, de Marrault, de Rouvray, de Ruère, etc., le culte catholique était interrompu dans ces diverses localités.

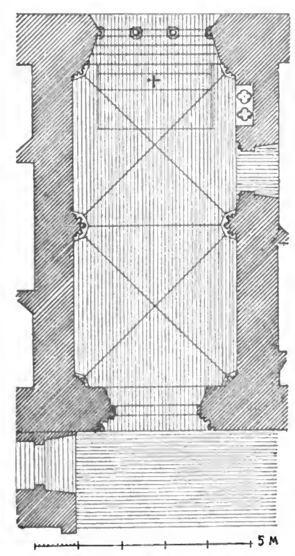
Notre dessin d'ensemble (n° 206) montre le corps de bâtiment renfermant la chapelle dont le portail est ogival. On y accédait par un escalier extérieur aboutissant à un large porche sous lequel devaient se tenir une partie des assistants que les dimensions restreintes de la nef empêchaient d'entrer. L'escalier étant détruit depuis quelques années, c'est à

l'aide d'une échelle qu'il est possible seulement de pouvoir arriver dans cette chapelle ; le plan que voici montre la disposition des piliers et des nervures. Celles-ci, avons-nous dit déjà, se sont maintenues isolément dans leur équilibre, mais elles menacent ruine, car la toiture est effondrée. Notre dessin indique cette toiture telle qu'elle était encore il y a trente ans.

Le château féodal de Villarnoult, qui est devenu de nos jours la demeure délabrée d'une famille de cultivateurs, n'était déjà plus en partie habitable à l'époque de la Révolution française. Sa situation isolée au milieu d'une contrée dont les chemins n'étaient à peu près praticables que durant la belle saison, avait motivé l'abandon où le laissa l'opulente famille de Montmorency qui, d'ailleurs, possédait de nombreuses et magnifiques résidences reconstruites presque toutes dans le style du grand siècle, c'est-à-dire pendant le règne de Louis XIV. On laissa entre les mains d'un régisseur, et plus tard d'un fermier, la vieille demeure seigneuriale dont nous ne voyons maintenant que les ruines qui, elles-mêmes, disparaîtront dans un petit nombre d'années.

Au nord-ouest de Bussières, entre la Romanée et le Creusant, principalement autour de Villarnoult, existe un lambeau de gneiss qui mérite d'être signalé; la roche est très-schisteuse, d'un gris verdâtre, traversée de filons de quartz et de pegmatite, et passe à un granite à grains fins, de couleur brune.

Dans un remarquable travail publié par l'*Annuaire de l'Yonne,* en 1850 et 1851, M. Belgrand a exposé les bases d'un système général d'irrigation de l'arrondissement d'Avallon. D'après le savant ingénieur, au-dessous du village de Bussières, on pourrait, à l'aide d'une digue de vingt mètres de hauteur, retenir les eaux du ruisseau de Grandvau, et établir un réservoir de 10,500,000 mètres cubes d'eau. Ce réservoir aurait une surface de versants de près de 10,000 hectares, et les eaux qui s'y réuniraient, à la suite des orages d'été, non-seulement seraient d'une utilité très-grande pour la navigation de la Basse-Yonne et de la Seine, mais seraient, en outre, avec avantage,



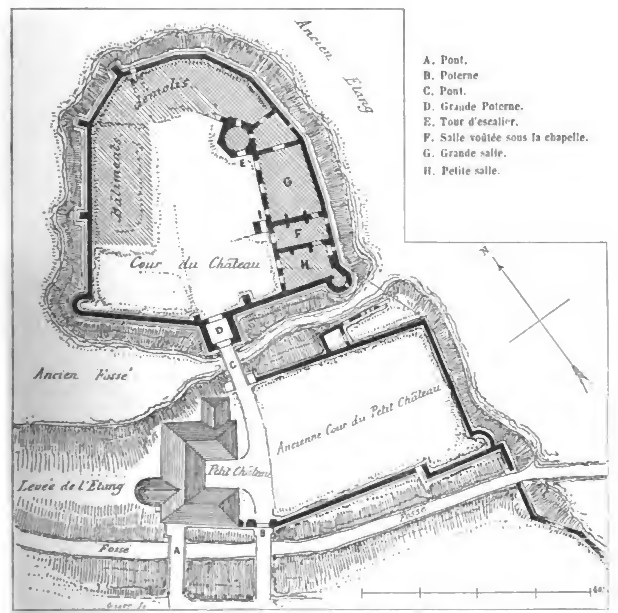
N° 208. — PLAN DE LA CHAPELLE

2 M.

N° 209. — FENÊTRE DE LA CHAPELLE.

employées à l'irrigation des prairies comprises entre le Serein et le Cousin, aujourd'hui presque entièrement privées d'eau. Nous ne savons si jamais le réservoir indiqué par M. Belgrand sera construit, toujours est-il qu'en parcourant la contrée qui nous occupe, on reconnaît combien la configuration du sol se prête à l'exécution de ce projet.

La population de Bussières était, en 1806, de 458; en 1826, de 452; en 1846, de 501.



N° 210. — PLAN DU CHATEAU DE VILLARNOULT.

CHASTELLUX-SUR-CURE.

Village traversé par la route d'Avallon à Lormes. — Pop. : 626 habitants. — Superficie : 1,055 hectares. — A 13 kil. d'Avallon.

Hameaux : la Bascule; — la Chaume; — la Cure ; — les Guérins ; — l'Huis-Raquin; — le Pont; — les Quatre-Vents; — la Rivière; — la Rue-Chenot; — la Rue-de-la-Croix ; — la Rue-Perrin; — Vernoy.

Fête patronale : saint Germain, 31 juillet.

Avant de parler de Chastellux, nous croyons devoir donner la description de la route qui conduit à cette résidence, célèbre dans l'Avallonnais, et qui est bien souvent le but d'une intéressante excursion.

Notre point de départ est Avallon.

Aussitôt après avoir dépassé le pont du Cousin, bâti en 1775 et remplaçant un très-vieux pont de bois, la route remonte le côté opposé de la vallée par une pente rapide, tracée en écharpe, la haute colline rocheuse à demi-boisée dont nous avons déjà admiré les grands escarpements. On domine, à droite, un frais et tortueux vallon que l'ancien chemin suivait par le fond; la tranchée actuelle ne date que de l'année 1776. Cette côte est longue,

dangereuse et très-fatigante. Après un kilomètre de montée, on passe au hameau des Petites-Châtelaines, puis, 1,500 mètres plus loin, devant la belle ferme des Grandes-Châtelaines, aux abords de laquelle on trouve de nombreux fragments de poteries antiques. Laissant s'éloigner sur la droite la petite route d'Uzy, on s'avance au milieu de grands bois, en suivant la ligne de faîte d'une longue colline ondulée. Bientôt après la sortie de la forêt on aperçoit, sur la gauche, le hameau important de Montmardelin, au-delà d'un vallon boisé et arrosé par un petit cours d'eau qui va se jeter dans le Cousin après avoir traversé les bois de Montmain.

Par suite d'une rectification importante de la route que nous venons de décrire, on évite la longue et rapide montée qui aboutit au hameau des Châtelaines. La route nouvelle, non encore terminée entièrement, suit jusqu'au vallon de Montmain la route d'Avallon à Quarré-les-Tombes. Elle pénètre dans ce vallon boisé et agreste en suivant le cours du ruisseau dont les rives furent redressées à diverses places pour établir le remblai de la route nouvelle. Celle-ci vient rejoindre, après avoir dépassé le hameau des Gâtis, la vieille route au pont des Rompées et près de la borne kilométrique nº 8.

La pente de la nouvelle route est uniforme et très-douce; le parcours est d'environ 7 kilomètres, tracé en plein bois dans presque toute son étendue.

Arrivée à la hauteur de Montmardelin, la route pénètre de nouveau dans les bois. Ici, nous devons indiquer un temps d'arrêt aux amis de l'archéologie romaine. Il faut, à pied, quitter la grande route et suivre un chemin s'enfonçant sur la droite et se dirigeant droit à l'ouest. Après l'avoir suivi l'espace de 900 mètres environ, et en plein bois, on remarque une suite de monticules, formés de pierrailles, recouverts de mousse.

Nous sommes sur l'emplacement d'un groupe important d'habitations romaines situées sur le territoire de la commune de Saint-Germain-des-Champs. (Voyez la description de cette commune.)

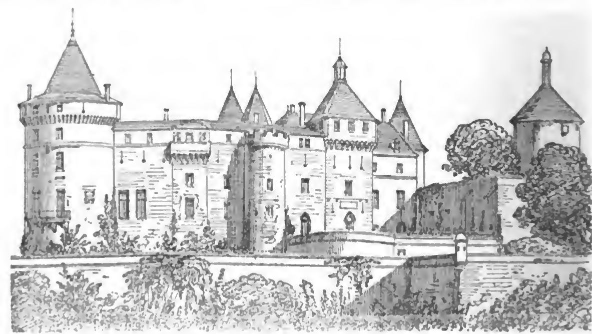
La route traversant en ligne droite les bois de la Bouchoise, où se retrouvent encore des débris de poteries antiques, nous amène, après quelques minutes de marche, à la limite de notre département. C'est la limite territoriale la plus capricieuse qu'on puisse signaler pour le contour qu'elle décrit au-delà et en-deçà de la Cure, qui était la limite naturelle.

Après avoir dépassé le grand chemin de Vézelay à Quarré-les-Tombes, la route servant de limite au département de la Nièvre, sur la droite, descend en ligne directe, durant 1,200 mètres, vers le flanc d'une colline qu'elle contourne à droite, en laissant le vieux chemin suivre la montée conduisant au hameau des Quatre-Vents et à celui de la Rivière.

On continue à descendre vers le fond de la belle et tortueuse vallée arrosée par la Cure, véritable torrent que nous cache encore une étroite colline dont le sommet est dominé par une grande croix de bois. « Ce n'est qu'à l'instant où l'on commence à descendre une dernière côte, ainsi que le dit M. Chaillou des Barres, que, tout à coup, après une attente mêlée de beaucoup d'impatience, Chastellux se montre dans son riche développement et la fière hauteur de ses murailles. »

Un voyageur à pied, s'il y en avait encore, s'arrêterait saisi d'étonnement à la vue de cette belle résidence seigneuriale si sévère d'aspect et si imposante dans son isolement.

Un brusque détour de la route, contournant un massif de roches granitiques, vient rejoindre le vieux chemin qui descend, par une pente escarpée, du hameau des Quatre-Vents dont nous avons parlé, pour aboutir au hameau du Pont, très-



Nº 211. — CHASTELLUX. (Façade de l'ouest).

petit groupe de maisons où se trouvent établis le bureau de poste et l'hôtel du maréchal de Chastellux, où peuvent s'arrêter les touristes venant visiter le château, dont nous ne sommes plus séparés que par la Cure et l'escarpement des rochers sur lequel il est bâti.

Nous donnons le dessin de la façade du château, telle qu'elle se développe, vue du pont de pierre, construit en 1573, qui traverse la Cure. Disons immédiatement, à propos de ce pont, que, en 1793, le nom de la commune de Chastellux fut changé et remplacé par celui de Pont-sur-Cure.

La situation du château de Chastellux, comme résidence toujours richement habitée, est unique dans notre département. Un château en ruine, à demi-recouvert de lierre, provoquerait infiniment moins l'attention des touristes ou la surprise des simples passants, que cette vaste demeure féodale, qui se présente telle qu'elle eût pu être au Moyen-Âge, fortement retranchée sur le sommet escarpé d'un rocher et au-dessus d'une rivière torrentueuse.

Ce rocher granitique, haut de 45 mètres, se rattache au versant de gauche d'une chaîne de collines bordant l'étroite et tortueuse vallée de la Cure, belle et rapide rivière dont le cours est entrecoupé de gros blocs de rochers. Le sommet de ces collines présente une ligne ondulée s'élevant d'environ 200 mètres au-dessus du château, d'où il résulte que celui-ci semble bâti au fond d'un « entonnoir. » De grands massifs de charmes et de chênes, dépendant des vastes forêts qui couvrent encore une partie de l'Avallonnais, se groupent sur le penchant de vallons profonds et solitaires.

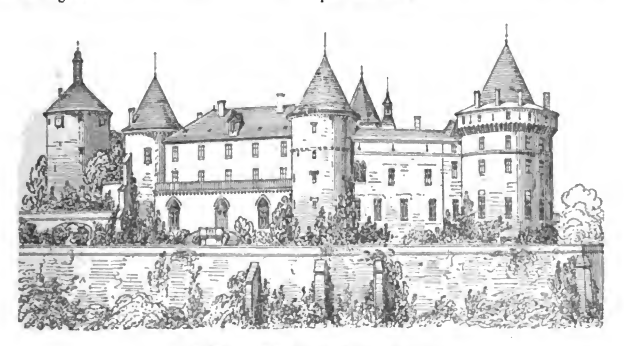
D'autres et nombreux massifs d'arbres verts, habilement distribués comme effet pittoresque et plantés il y a quarante ans par M. le comte de Chastellux, ombragent de larges bancs de rochers dont les escarpements sont recouverts de mousses et de fougères.

On traverse la rivière sur le pont de pierre de deux arches, restaurées il y a quelques années, et près duquel une petite chapelle, dite Notre-Dame-du-Pont, avait été construite en 1643. La grande route longe à gauche la base des rochers : le vieux chemin tourne sur la droite et bientôt « grimpe, » par le fond d'un vallon et le long des murs du parc, vers le centre du village de Chastellux. Il ne faut prendre ce chemin que comme raccourcissement, à pied, de la longue montée qui arrive au sommet des collines par de longs et nombreux détours. Nous conseillons aux touristes de suivre la grande route, de préférence même à l'allée du parc, qui mène directement aux bâtiments de service par une pente rapide ; cette allée, d'ailleurs, n'est pas laissée au public continuellement.

La montée par la grande route permet de reconnaître parfaitement tout l'ensemble du site, l'un des plus curieux de notre département.

A gauche, près du pont, on remarque avec regret de larges pans de murs, ruinés par un incendie le 13 décembre 1850, et qui sont les seuls restes d'une vaste usine construite avec le plus grand soin par M. le comte César-Laurent de Chastellux, désireux d'appeler l'industrie manufacturière au centre d'une contrée ne vivant que pauvrement du produit de la culture des terres et de l'exploitation des bois. Un moulin à blé, une féculerie, un moulin à tan, une scierie mécanique et une tuilerie furent organisés aux frais du philantropique propriétaire, vers 1838. Une somme considérable y fut engagée et perdue. Le mauvais vouloir, la routine, la paresse et la défiance tarirent bientôt une source réelle de richesse, ou au moins de bien-être pour la contrée.

Sollicité souvent de faire disparaître les murs calcinés de l'usine, M. le comte Amédée de Chastellux, si prématurément enlevé à sa famille, répondait : « Non ! ces murs noircis sont une leçon pour nous tous. »



N° 212. — CHASTELLUX. (Façade de l'est).

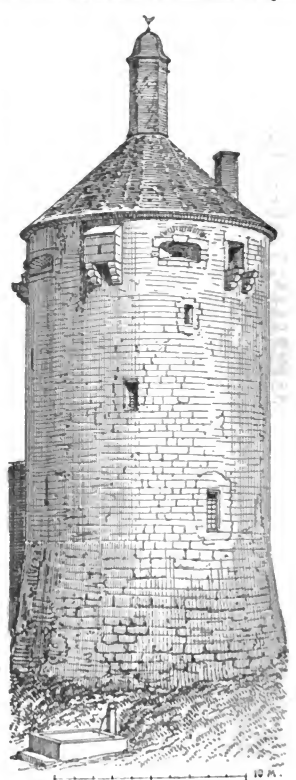
Une grande colline rocheuse, d'un aspect sauvage, plusieurs vallons tortueux ombragés par d'épais bouquets de bois et des massifs d'arbres verts, le cours torrentueux de la Cure, donnent à l'ensemble du paysage un aspect très-pittoresque.

Un brusque détour de la route nous ramène directement vers l'autre façade du château, qu'on apercevrait alors tel que notre dessin le représente, si un épais rideau de verdure, composé d'arbres verts en grande partie, n'interceptait la vue. Ce rideau d'arbres, destiné à cacher, pour le château, la ligne de la grande route, a été supprimé dans notre dessin lithographié. Disons immédiatement que la grosse tour d'angle se nomme tour d'Amboise, parce que Marguerite d'Amboise la fit rebâtir en partie; elle domine l'escarpement plongeant dans la Cure. La façade qui s'étend sur la gauche est celle qu'on voit en arrivant par la route de Lormes; c'est la plus connue et elle se réunissait autrefois à la grosse tour Saint-Jean, qu'on entrevoit surmontée d'un lanternon. Nous donnons également un dessin de cette façade (nº **212**).

L'entrée du parc conduisant immédiatement au château et aussi à l'église du village de Chastellux, est vis-à-vis du deuxième coude de la route; il n'y a ni grille, ni barrière, mais seulement un gardefou bordant une large allée courbe tracée en travers du vallon qui isole le château du côté de l'est. On remarque, à gauche, une belle pièce d'eau carrée, nommée le Canal, bordée de charmantes pelouses ombragées par des arbres magnifiques de hauteur et de branchages, plantés le long d'anciennes allées dessinées à la française et se reliant à de grands massifs de verdure habilement disposés. L'avenue d'arrivée se divise en deux branches : celle de gauche, passant dans un escarpement de roches, conduit dans les arrière-cours et aussi au village; celle de droite contourne le château et passe devant le grand perron que notre dessin laisse entrevoir. Ce perron date seulement de 1825, époque où le comte César de Chastellux fit faire des travaux considérables de reconstruction; il aboutit à un large vestibule où se tient habituellement le domestique chargé de recevoir et d'accompagner les visiteurs. Ceux-ci sont invités à écrire leurs noms sur un registre destiné à cet usage.

Avant d'entrer dans cette vaste demeure, nous dirons encore quelques mots de l'ensemble extérieur des constructions. Les dessins qui accompagnent notre courte description serviront à la compléter à peu près.

En l'an 1116, il y aurait eu au château de Chastellux « *Castrum Lucii* » une grande assemblée de barons, d'évêques et d'abbés de Bourgogne. A cette époque le château devait être à peine terminé et ne se composait que de hautes tours rondes reliées entre elles par une épaisse muraille crénelée et gardée par un chemin de ronde, disposition générale que nous avons cherché à bien faire comprendre en décrivant les châteaux de Joigny et de Saint-Fargeau. Des hangars et des magasins étaient adossés au côté intérieur de ces murs d'enceinte. Les logements établis dans les salles voûtées des tours étaient indépendants les uns des autres. On ne retrouve plus à Chastellux cette disposition primitive. Les tours, construites en gros matériaux de granite, occupent l'étroit espace du sommet de roches choisi comme lieu de facile défense. Successivement, et à des époques plus rapprochées de notre temps, on remplaça les chemins de ronde par de grands corps de logis; c'est alors qu'on ouvrit des fenêtres dans les murs d'enceinte. Ces fenêtres, successivement élargies,



Nº 213. — TOUR SAINT-JEAN.

enlevèrent aux vieilles murailles leur apparence défensive. Quelques-unes de ces mêmes fenêtres furent transformées en portes donnant accès sur les anciens remparts extérieurs, transformés, eux aussi, en spacieuses terrasses bordées de balustrades et décorées de massifs de fleurs ou d'arbustes rares.

On peut suivre, à Chastellux, bien facilement ces diverses modifications; nous croyons qu'il est superflu de les décrire longuement; elles eurent lieu durant les XVIe et XVIIIe siècles, et furent de nouveau remaniées en 1825. Toutefois, nous dirons quelques mots de la grosse tour ronde, dite de Saint-Jean, et à laquelle on se plaît à donner une destination toute fantastique, bonne tout au plus à effrayer les enfants. Nous voulons parler des cachots, des oubliettes, des escaliers secrets et de la chambre de torture qu'on montre avec bonne foi aux curieux.

Cette belle et haute tour, qu'on ne voit bien que du préau qui conduit à l'église paroissiale, s'élève isolément en avant du château et ne s'y rattache que par un petit préau fort élevé, au-dessous duquel sont établies de larges salles voûtées, autrefois servant de celliers et aujourd'hui de cuisine et dépendances diverses.

D'après un usage constant aux premiers temps du Moyen-Age, les escaliers étaient établis dans l'épaisseur des murs. On retrouve cette disposition ici : un escalier intérieur fait communiquer entre eux les quatre étages de la tour. Le dernier étage, crénelé et bordé d'un chemin de ronde, permettait une surveillance continuelle. C'était en quelque sorte une salle de garde. On a transformé aujourd'hui cette salle en ancienne chambre de torture, de même que les latrines sont devenues « d'affreuses oubliettes » aux yeux de tous les villageois.

La tour Saint-Jean ne date, selon nous, que de la fin du XIe siècle; nulle trace de constructions romaines n'est apparente, si, comme on le suppose, le château actuel est bâti sur l'emplacement d'un édifice antique.

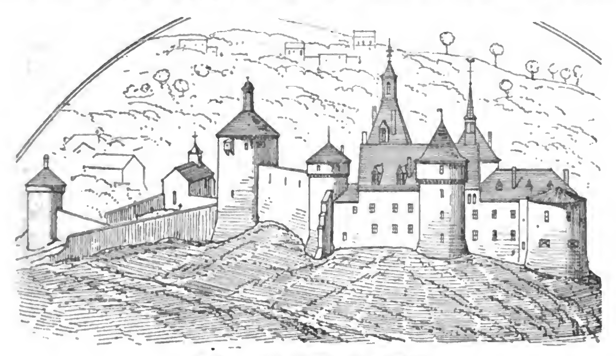
A la tour Saint-Jean se rattachait primitivement une forte muraille d'enceinte, dans laquelle, faisant face au midi et tournée du côté du village, se trouvait une poterne fortifiée donnant accès dans la première cour; celle-ci depuis longtemps est transformée en préau, sur lequel donnent de vastes bâtiments de service et un petit corps de logis se reliant au château, et, ainsi que l'indique une inscription, « fait par messire Louis de Chastellux en 1551. »

Lors de la restauration complète du château, vers 1825, une nouvelle entrée d'honneur fut établie dans le centre de la grande façade de l'est. On y accède par le perron dont nous avons déjà parlé. Mais avant de nous y arrêter, il est utile de se rendre compte, vue de près, de la grande façade du nord, celle tournée du côté d'Avallon.

Sur la grosse tour d'angle, qui attire tout d'abord l'attention, on remarque cette inscription ancienne :

OLIVIER DE CHASTELLVX ET MARGVERITE D'AMBOISE ONT FAIT BASTIR CESTE TOVR L'AN 1592.

Avant l'établissement de la terrasse, qui permet de faire le tour du château, le pied des murailles se reliait à la pente escarpée du vallon. Aussi la grosse tour d'Amboise a-t-elle perdu une notable partie de sa hauteur, et ses quatre meurtrières sont maintenant à fleur du sol. A cet égard une ancienne peinture murale, dont nous donnons une esquisse, montre l'aspect que présentait le château vers les premières années du XVIIe siècle. Ce curieux dessin, fait d'une manière assez exacte,



N° 214. — VUE ANCIENNE DU CHATEAU.

montre une partie de la vallée de la Cure, le pont, la chapelle et l'auberge.

Les travaux de restauration et d'achèvement de la tour d'Amboise datent des années 1825-26.

A l'extrémité de la façade du nord s'élève la tour carrée de l'Horloge. Voici l'inscription placée au-dessus de la porte :

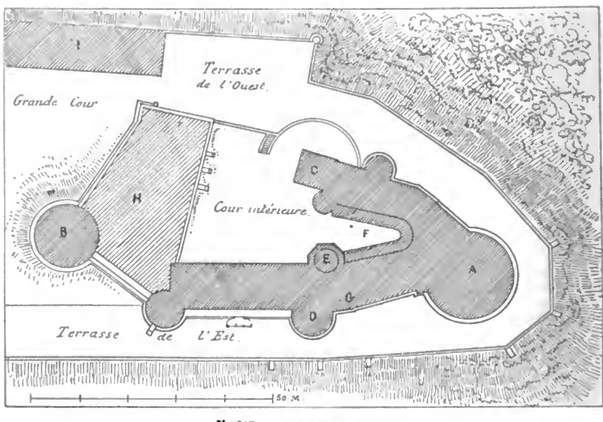
EXEGI MONUMENTUM ÆRE PERENNIUS. NON OMNIS MORIAR (HOR. ODE XXIV) CÉSAR LAURENT 1818.

Un petit escalier nous conduit dans la cour intérieure, de forme triangulaire, et dont notre dessin montre une partie. On remarque à droite une tourelle d'escalier, à pans coupés, construite toute en granite en 1414, dit M. l'abbé Baudiau.

Le petit cloître est formé de dix arcades en plein-cintre, soutenues par neuf colonnes dont le fût est légèrement renflé; les chapitaux sont feuillagés. Un écusson aux armes des Chastellux, effacé à coups de marteau, porte la date de 1612. On remarque aussi les solives peintes, décorées d'arabesques, qui forment plafond : style de la fin du XVIe siècle.

C'est sous l'une des arcades de gauche que se trouve la peinture murale dont nous venons de parler.

Visitons maintenant l'intérieur du château, chose assez délicate lorsque la famille de Chastellux y réside; il convient, avant tout, de ne point oublier que cette ancienne et noble demeure n'est point un monument public. On ne peut d'ailleurs visiter que les appartements de réception, et nous donnons, dans le but d'abréger le plus possible la durée de la visite, le texte complet des inscriptions, qui demanderaient trop de temps à lire sur place.



N° 215. — PLAN DU CHATEAU.

A Tour d'Amboise; B Tour Saint-Jean; C Tour de l'Horloge; D Tour de la Chapelle; E Escalier; F Cloître; G Chapelle; H Préau; I Bâtiments de service.

Une description exacte des grands appartements du château a été donnée par l'historien de Chastellux, M. le baron Chaillou des Barres.

Nous ne saurions trop vivement recommander la lecture de cette intéressante notice avant la visite au château lui-même. Nous engageons aussi nos lecteurs à se reporter au curieux ouvrage de M. Baudiau sur le Morvan. On trouvera là de minutieux détails historiques.

M. le comte Henri de Chastellux a publié également un ouvrage important relatif aux origines de sa famille.

Grâce à la présence d'esprit de Mme la comtesse de Chastellux, Olympe-Elisabeth Jubert de Bouville, dame du Thil, restée en France, et au dévouement d'un ancien régisseur de la terre de Chastellux, le château fut racheté par lui et n'eut pas à souffrir autant que d'autres résidences seigneuriales des actes de pillage et de dévastation qui signalèrent les premiers temps de la révolution. A Chastellux, le mobilier fut vendu ou pillé; tout ce qui ne put être emporté fut brisé ou brûlé.

« Le 28 fructidor an IV (14 septembre 1796) le citoyen Etienne Doullay, régisseur de la terre de Chastellux, acheta au prix de 8,589 francs le domaine de ses anciens maîtres; le château et ses dépendances furent estimés 4,500 francs. »

La restauration du château, commencée vers 1820, s'étendit aux appartements de réception comme aussi aux appartements privés. La salle à manger, le billard, un petit salon et le grand salon furent remis à peu près et avec sobriété dans leur ancien état; les peintures murales furent également restaurées avec soin, et plusieurs grands portraits de famille vinrent reprendre leur place séculaire. Nous en parlerons bientôt.

Le grand perron donne entrée dans un vaste vestibule, ancienne salle des gardes restaurée, autant que cela a été possible, dans sa décoration primitive, datant du XV[e] siècle. On y remarque notamment, sous une très-large cheminée refaite d'après d'anciens dessins, cinq énormes chenets en fer forgé et qui furent enlevés en 1793, puis retrouvés dans des hameaux assez éloignés. Nous signalons aussi deux plans en relief représentant le château ancien et le château actuel.

La grande corniche de la salle est décorée de l'écusson des Chastellux, auquel sont jointes les armoiries de toutes les familles alliées, et dont les noms sont indiqués. La première alliance remonte à l'an 1131; la dernière est datée de 1842. Nous retrouverons la plupart de ces noms dans le grand salon. La devise héraldique de la famille est :

MONTRÉAL A SIRE DE CHASTELLUX.

On traverse successivement une salle à manger et un petit salon pour arriver dans la salle de billard, assez vaste pièce décorée de peintures allégoriques et d'ornements du temps de Louis XIII, et de plusieurs portraits, notamment celui du chancelier de France, Henri-François d'Aguesseau, et celui de Sébastien Le Prestre de Vauban, maréchal de France, né à Saint-Léger-de-Foucheret, ainsi que nous le rappellerons bientôt.

Dans le salon rouge, on voit le portrait de la marquise du Châtelet et celui de Henri-Georges-César, comte de Chastellux, né à Paris le 15 octobre 1746 et mort dans la même ville le 7 avril 1814. C'est sous la minorité de celui-ci que le vieux manoir féodal des barons de Chastellux fut sur le point d'être restauré dans « le goût du jour » (de 1750 à 1770).

Nous entrons enfin dans le grand salon, vaste pièce décorée, en 1696, par Judith de Barillon, femme de César-Philippe de Chastellux. Le plafond est remarquable : on y voit les figures allégoriques de la Force, de la Renommée, du Courage, de la Vérité, de la Paix, du moins on croit en reconnaître les attributs symboliques. Mais l'attention se porte promptement sur une série de quatorze portraits, de grandeur de nature, encadrés dans les moulures d'une belle boiserie à larges panneaux. « Un seul de ces portraits, dit M. le baron Chaillou des Barres, celui du maréchal de Chastellux, avait été soustrait à la destruction qui atteignit les autres en 1793. Ceux-ci ont été refaits à l'aide de dessins, de gravures et quelquefois sans ces auxiliaires. »

Le plus ancien membre connu de cette famille est Hugues de Chastellux, chevalier, qui vivait en 1070. Il laissa, entre autres enfants, Artaud, I[er] du nom, qui lui succéda avec le titre de sire de Chastellux, que ses descendants portèrent jusqu'à l'érection de la baronnie en comté, en 1621. De nombreux fiefs relevaient de ce comté, dont le territoire s'étendait, partie en Nivernais, partie en Bourgogne. Des légendes explicatives donnent à ces portraits un véritable intérêt historique; c'est l'arbre généalogique illustré et parlant aux yeux des visiteurs. En voici le texte; nous y avons intercalé quelques notes complémentaires :

I. **Jean**, sire de Chastellux et de Beauvoir, fils d'Aubert, qui fit bâtir le couvent des Cordeliers de Vézelay en l'an 1232, épousa Marie du Vault, mourut l'an 1237 et est enterré dans l'abbaye de Notre-Dame de Reconfort.

[Les ruines du château de Beauvoir, commune de Sauvigny-le-Beuréal, dominent, du haut d'une roche escarpée, la rive gauche du Serein. (Voir page 126.) — L'abbaye de Reconfort est située dans la Nièvre, commune de Saisy.]

II. **Guillaume**, sire de Chastellux et de Beauvoir, fils de Jean, seigneur du Vault, près d'Avallon, épousa Alix-Anne de Morry, mourut avant l'an 1232 et est enterré dans l'abbaye de Saint-Martin-de-Chors.

[Le château du Vault, commune du Vault-de-Lugny, existe toujours; il est baigné par la rivière du Cousin. (Voir page 91.) — L'abbaye de Saint-Martin-de-Chors ou Cure est située sur la rive gauche de la Cure, commune de Domecy-sur-Cure. (Voir le canton de Vézelay).]

III. **Jean**, sire de Chastellux et de Beauvoir, fils de Guillaume, fut seigneur de Chastellux, de Bordeaux et de Bazoches, à cause de Simone de Chastellux, sa cousine-germaine, qu'il épousa en l'an 1349.

[Bazoches (Nièvre) est un château remarquable, situé à 10 kil., à l'ouest, de Chastellux; il appartient à M. le comte de Vibraye. — Bordeaux est une ancienne terre seigneuriale située entre les villages de Saint-Symphorien et Marmagne (Saône-et-Loire).]

IV. **Guillaume**, sire de Chastellux et de Beauvoir, fils de Jean, fut vicomte d'Avallon, chancelier et premier chambellan du roi Charles V, capitaine d'une compagnie de ses ordonnances; épousa : 1[re] Alix de Bourbon, 2[e] Jeanne de Saint-Verain, et mourut en 1408. Gît en l'église des Cordeliers, de Vézelay.

[Les ruines imposantes du château-fort de Saint-Verain (Nièvre) dominent encore le bourg de ce nom. Les débris du couvent des Cordeliers offrent, sous le rapport archéologique, un grand intérêt. (Voir la description de Vézelay).]

Le portrait qui suit et qui occupe l'angle de droite en entrant mérite d'arrêter longuement

l'attention. Il est accompagné d'une inscription ancienne que voici :

CLAVDE DE CHASTELLVX, VICOMTE D'AVALLON, BARON DE CARÉ, CONSEILLER ET CHANBELLAN DV DVC DE BOVRGOGNE, FVT FAIT MARESCHAL DE FRANCE EN 1318, AIANT ACQVIS POVR LVI ET SES DESCENDANS LA QVALITÉ DE PREMIER CHANOINE HEREDITAIRE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE D'AVXERRE AVEC DROIT D'ASSISTER A TOVTES LES OFFICES EN SVRPLIS ET EN AVMVS, L'ESPÉE AU COTTÉ, BOTTÉ, ESPERONNÉ ET VN OISEAV SVR LE POING, POVR AVOIR REMIS LIBÉRALEMENT AV CHAPITRE DE LA DITTE ÉGLISE LA VILE DE CRAVANT, APRÈS AVOIR SOVTENV LE SIÈGE PENDANT SIX SEMAINES A SES FRAIS ET DÉPENS ET AVOIR GAIGNÉ LA BATAILLE DITTE DE CRAVANT OV IL FIT PRISONNIER DE SA MAIN LE CONETABLE D'ECOSSE GÉNÉRAL DES ASSIÉGEANS.

V. **Claude de Beauvoir**, sire de Chastellux, vicomte d'Avallon, fils de Guillaume et de Jeanne de Saint-Verain, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, gouverneur du Nivernais, fut fait maréchal de France en 1418; épousa : 1re Alix de Toucy, 2e Jeanne de Longvy, 3e Marie de Savoisy, et mourut en 1453. Gît dans l'église cathédrale d'Auxerre, qui lui donna, pour lui et sa postérité, la dignité de premier chanoine, en considération de ce qu'il reprit et défendit à ses dépens la ville de Cravant, que les Anglais avaient usurpée sur le dernier chapitre d'Auxerre.

« Claude de Beauvoir, sire de Chastellux, fut sans contredit, par sa prudence, son courage et ses brillants faits d'armes, l'homme le plus considérable de sa maison. Il naquit à Chastellux en 1386. Le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, se l'attacha bientôt et le fit son conseiller et son chambellan. Claude de Chastellux prit parti pour ce prince contre le roi de France Charles VII, dont il battit les troupes à la bataille de Cravant, le 31 juillet 1423. Les chanoines d'Auxerre, seigneurs de Cravant, le récompensèrent, pour la restitution de cette seigneurie, en lui accordant, le 6 août suivant, pour lui et pour l'aîné des siens, à perpétuité, un titre de chanoine, la jouissance d'une prébende et le droit de sépulture dans l'église cathédrale d'Auxerre. » (Abbé Baudiau).

A l'égard des faits historiques que nous venons d'indiquer sommairement, on a publié de nombreux et très-intéressants documents authentiques. Les savantes recherches de MM. de Chastellux, Chaillou des Barres, Challe, Quantin, de Bastard, Baudiau, Petit de Vausse, etc., font connaître sous leur vrai jour les diverses circonstances qui motivèrent la bataille de Cravan. Voir également dans notre premier volume, ce qui touche le tombeau des sires de Chastellux, élevé dans une des chapelles de la cathédrale d'Auxerre.

VI. **Georges** de Beauvoir-Chastellux, chevalier, fut amiral de France en 1420, sous le règne du roi Charles VI.

VII. **Jean**, sire de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarrée, seigneur de Basarnes, Courson, Coulanges, Val-de-Mercy, Bazoches, etc., premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, fils de Claude et de Marie de Savoisy, fut conseiller et chambellan du roi Louis XI; épousa, en 1488, Jeanne d'Aulenay d'Arcy.

VIII. **Philippe**, sire de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarrée, seigneur de Basarnes, Coulanges, Val-de-Mercy, etc., premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, fils de Jean, fut nourri enfant d'honneur du roi Charles VIII; épousa : 1re Jeanne du Follet, sa cousine-germaine, 2e Barbe de Hochberg.

IX. **Louis**, sire de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarrée, premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, fils de Philippe et de Barbe de Hochberg, fut chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la ville de Marsal, puis de la citadelle de Metz; épousa : 1re Jeanne de la Roëre, 2e Anne des Loges; mourut en 1580.

[Nous verrons le tombeau de ce seigneur dans l'église de Chastellux.]

X. **Olivier**, sire de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarrée, premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, fils de Louis et de Jeanne de la Roëre, fut chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de la ville de Cravan; épousa Marguerite d'Amboise, mourut en 1617 et est enterré à Quarrée.

XI. **Hercule**, comte de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarrée, premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, fils d'Olivier, fut gouverneur de la ville de Cravan; épousa Charlotte de Blaigny, mourut le 6 avril 1645 et est enterré dans l'église collégiale de Saint-Lazare d'Avallon.

[Le tombeau, retrouvé en 1861, sous des décombres, est très-mutilé; il a été transporté à Chastellux.]

XII. **César-Philippe**, comte de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarrée, premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, fils d'Hercule, fut capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Monsieur le Prince, gouverneur de la ville de Cravan; épousa Judith de Barillon et mourut en 1695.

XIII. **Guillaume-Antoine**, comte de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarrée, fils de César-Philippe, fut lieutenant-général des armées du roi, commandeur en chef dans la province du Roussillon, gouverneur des ville et château de Seine (La Seyne, *Var*), en Provence; épousa Claire-Thérèse d'Aguesseau, mourut et fut enterré à Perpignan, en 1742.

XIV. **César-François**, comte de Chastellux et vicomte d'Avallon, baron de Quarrée, fils de Guillaume-Antoine, fut brigadier des armées du roi, colonel du régiment d'Auvergne-Infanterie,

gouverneur des ville et château de Seine, en Provence; épousa Olympe-Elisabeth Jubert du Thil et mourut le 29 septembre 1749, âgé de 26 ans.

On quitte le salon pour visiter la chambre des Palmes, vaste pièce d'où la vue est fort belle sur le fond de la vallée. A gauche du salon, un petit appartement particulier communique à la tour de l'horloge. C'est dans la salle basse de cette tour que sont déposées provisoirement les statues provenant du tombeau d'Hercule de Chastellux et de Charlotte de Blaigny, sa femme.

Voici une partie de l'inscription qui décorait ce tombeau :

D. O. M. IN HVJVS ECCLESIAE CHORO RESVRRECTIONEM EXPECTANT HERCVLES DE CHASTELLVX, COMES DE CHASTELLVX, VICE-COMES ABALLONENSIS, REGII ORDINIS EQVES ET IN ECCLESIA ALTISIODORENSI PRIMVS HEREDITARIO JVRE CANONICVS DEFVNCTVS AN. REP. SAL. 1645. ET CHAROLA DE BLAIGNY EJVS VXOR QVAE OBIIT ANNO 1663. ETC.

Ces statues, en pierre blanche simplement, dont nous donnons une esquisse, sont plutôt remarquables par la finesse de l'ornementation que par le style de la ciselure. Elles offrent sous le rapport de l'exactitude minutieuse de la forme et de la richesse des costumes usités vers le milieu du XVIIe siècle un véritable intérêt. Malheureusement ces deux statues, de grandeur de nature, sont très-mutilées et, à cet égard, M. l'abbé Gally a publié de curieux détails dans le bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon.



N° 216. — STATUE D'HERCULE DE CHASTELLUX.



N° 217. — STATUE DE CHARLOTTE DE BLAIGNY.

Nous espérons que les « effigies » d'Hercule de Chastellux et de Charlotte de Blaigny pourront prochainement être placées avec soin dans la chapelle, à côté de celle de Louis de Chastellux.

A cette longue suite d'aïeux, non interrompue, nous allons ajouter les noms des descendants jusqu'à nos jours, en adoptant la concision des inscriptions que nous venons de reproduire, qui ne mentionnent exclusivement que les aînés.

HENRI-GEORGES-CÉSAR, comte de Chastellux, etc., fils de César-François, né à Paris le 15 octobre 1746, chevalier d'honneur de Mme Victoire, tante du roi; maréchal de camp en 1787, élu de la noblesse de Bourgogne; ministre plénipotentiaire de Louis XVIII à la cour de Naples, en 1799. Mort à Paris le 7 avril 1814. Il avait épousé Angélique-Victoire de Durfort-Civrac, dame d'honneur, en 1786, de Mme Victoire de France.

CÉSAR-LAURENT, comte de Chastellux, etc., fils de Henri-Georges-César, né le 14 février 1780; adjudant-général, sous-chef de l'état-major en Sicile en 1810; colonel en 1814, aide-major, entré aux chevau-légers de la Maison du roi, commandant le 8e chasseurs, député de l'Yonne en 1820; promu en 1821 au grade de maréchal de camp, commandant la cavalerie du 5e corps de l'armée d'expédition en Espagne en 1823; pair de France en 1824; général de brigade en 1826. Mort le 8 septembre 1854. Il avait épousé Adélaïde-Zéphirine-Louise de Damas, de laquelle il n'eut que trois filles : 1° Aglaé-Angélique-Henriette de Chastellux, née le 2 octobre 1814, morte le 23 mai 1815; 2° Thérèse-Caroline-Victoire de Chastellux, née le 16 mai 1816, mariée le 2 juin 1835, à Romain-Bertrand, marquis de Lur-Saluces; 3° Margue-

rite-Adélaïde-Laurence de Chastellux, née le 22 juillet 1822, mariée le 13 janvier 1842, à Amédée, comte de Chastellux, son cousin-germain.

Amédée-Gabriel-Henri, comte de Chastellux, fils de Henri-Louis de Chastellux et de Claire-Henriette-Benjamine-Philippine de Durfort-Duras, né le 20 septembre 1821, membre du conseil général de l'Yonne de 1848 à 1851, réélu en 1853; mort le 3 septembre 1857. Ses enfants sont : 1° Henri-Paul-César de Chastellux, né le 3 novembre 1842; — 2° Jean-Philippe-Laurent de Chastellux, né le 1er novembre 1843, mort le lendemain; — 3° Louis-Bertrand-Georges de Chastellux, né le 4 janvier 1849; — 4° Bernard-Marie-Léonce de Chastellux, né le 30 décembre 1849; — 5° Bruno-Charles Guy de Chastellux, né le 11 février 1852, mort le 25 mai 1853; — 6° Jean-César-Marie de Chastellux, né le 6 février 1856; — 7° Marie-Charlotte-Félicie de Chastellux, née le 8 octobre 1853.

Le comte César-Laurent de Chastellux mourut en laissant une fortune qu'il avait peu ménagée. Durant longues années, il eut les mains largement ouvertes en faveur d'une foule de gens qui ne s'adressèrent jamais en vain à sa générosité ou à son vif désir de venir en aide à l'industrie. Il ne rencontra que des difficultés. Ses enfants eurent à combler des vides considérables à la suite d'une époque qui fut difficile à traverser. Nous voulons parler de la période tourmentée de nos annales locales de 1846 à 1852, et durant laquelle les habitants de la commune de Chastellux laissèrent entrevoir des sentiments d'hostilité que rien ne pouvait faire supposer, et qui trouvèrent un appui assez inattendu dans les communes environnantes.

La mort si prématurée de M. Amédée-Gabriel-Henri, marquis, puis comte de Chastellux (de la branche ducale de Rauzan), eut un retentissement considérable dans toute notre contrée. Mme la comtesse de Chastellux, sa veuve, et ses enfants, n'ont pas cessé de résider dans la vaste et silencieuse demeure de leurs ancêtres.

Il nous reste à parler de la chapelle. On y arrive par le grand escalier de pierre établi en spirale dans une tour, donnant sur la cour intérieure. Cette chapelle, dédiée à saint Antoine, fut construite, ainsi que la tour d'escalier qui y conduit, en 1414, par Claude de Beauvoir.

La chapelle est placée à peu près à la hauteur du premier étage; elle renferme quelques œuvres d'art, entre autres des vitraux peints reproduisant les armoiries du fondateur et celles de ses trois femmes. On remarque aussi plusieurs inscriptions funéraires; nous copions l'une d'elles seulement, les autres relatant des noms que nous avons cités déjà :

ICY SONT LES CŒVRS DE HAVLTS ET PVISSANTS SEIGNEVRS ET DAME MESSIRE OLIVIER DE CHASTELLVX, CHEVALIER DES ORDRES DV ROY, ET MADAME MARGVERITTE D'AMBOYSE, SA FEMME, QVI TRESPASSÈRENT, SCAVOIR LA DITTE DAME AV MOIS DE NOVEMBRE MIL SIX CENTS CINQ ET LE DICT SEIGNEVR AV MOIS DE IANVIER MIL SIX CENTS DIX SEPT.

Ajoutons que dans le corridor du deuxième étage, au-dessus de la porte s'ouvrant sur l'escalier de pierre, on voit un tableau estimable représentant Marguerite d'Amboise, sous les traits de la sainte Vierge, et ses deux enfants représentés par l'Enfant-Jésus et saint Jean-Baptiste.

Avant de quitter le château, nous recommandons de ne pas oublier de voir la mosaïque antique, d'une grande beauté décorative, trouvée en 1838 dans les bois des Chagniats, ainsi que nous l'avons dit déjà. Elle est divisée en neuf compartiments,



N° 218. — MOSAÏQUE ANTIQUE.

d'un mètre carré environ, bordés d'enroulements élégants; divers animaux fantastiques occupent le centre des compartiments. Dans un premier cadre, composé de larges bandes rouges, blanches et noires, est renfermé un second cadre, composé de deux cordons roulés et qui montrent successivement leurs diverses couleurs, où dominent le noir, le blanc, le rouge et le bleu. Les cordons, par leur rencontre, forment à chaque angle un carré; deux sont occupés par des vases et les deux autres par des fleurs. Ces quatre dessins sont endommagés; il est impossible d'en déterminer complétement la forme et les couleurs. De chaque côté, entre ces carrés, sont des parallélogrammes occupés par des espèces d'anguilles de couleur naturelle avec un collier et des têtes différentes, dont une, la mieux conservée, est celle d'un oiseau.

Dans le carré du centre, dont la largeur est du tiers de celle de l'appartement, est tracé un cercle au milieu duquel se détache d'un fond noir un oiseau blanc ayant les pieds et le bec rouges, les ailes et le collier mêlés de jaune. Au-dessus une grande coquille habilement nuancée semble avoir été l'objet particulier des soins du mosaïste. Le fond de la décoration est blanc. Cette belle mosaïque, l'une des plus fines et des mieux conservées que nous connaissions, est déposée provisoirement, ainsi que plusieurs autres objets antiques trouvés dans des fouilles faites sur les terres de Chastellux, dans un vaste garde-meubles.

Nous avons donné, page 184, le dessin de cette mosaïque.

Deux minutes suffisent pour se rendre du château à l'église paroissiale, reconstruite, presqu'entièrement, vers 1820; elle dépendait autrefois de la paroisse de Saint-André en Morvan (Nièvre), et portait le nom de prieuré de Saint-Germain, simple petite chapelle, qui, depuis l'année 1677 seulement, est devenue église paroissiale. C'est un édifice peu intéressant au point de vue architectural. Au côté nord de la nef s'ouvre la chapelle funéraire de la famille de Chastellux, reconstruite en 1822. Un certain nombre d'inscriptions, gravées sur marbre blanc ou noir, rappellent les noms et les titres de quelques-uns des membres de cette illustre maison. Vers le centre de cette chapelle, on a replacé le mausolée de Louis de Chastellux, qu'une statue en pierre, de style médiocre, représente agenouillé, les mains jointes, en avant d'un prie-Dieu armorié. On lit cette inscription :

CY GIT LE CŒVR DE HAVLT ET PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE LOYS DE CHASTELLVX, SEIGNEVR DV DIT LIEV, VICOMTE D'AVALLON, 1er CHANOINE HÉRÉDITAIRE DE LA CATHÉDRALE D'AVXERRE, CHEVALIER DE L'ORDRE DV ROY, GENTILHOMME DE SA CHAMBRE, GOVVERNEVR DE MARSAL ET DE LA CITADELLE DE METZ.

Au-dessous de la dalle de pierre qui soutient la statue, on a placé une sorte d'urne de pierre sur laquelle on lit :

PASSANT TEL FVT MON CORPS QVE MONSTRE MA FIGVRE—SI TV VAS A QVARRÉ TV TROVVERRA MES OS — MON ESPRIT EST VIVANT MON LOS (éloge) EN ESCRIPTVRE — ET MON CŒVR EST DEDANS CE PETIT LIEV CLOS.
IL TRÉPASSA LE XIIII OCTOBRE 1580.

On remarque également un grand encadrement en pierre, à larges moulures, encastré dans la muraille. Il renferme un buste très-médiocre, entouré d'une foule d'attributs de guerre, au milieu desquels, dans un second cadre, on lit :

ICY EST LE CŒVR DE HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE CESAR PIERRE DE CHASTELLVX, VICOMTE D'AVALLON, BARON DE QVARRÉ, ETC., QVI FVT TVÉ D'VN COVP DE CANON A LA BATAILLE DE NORLINGUE FAISANT LA CHARGE DE MARÉCHAL DE BATAILLE, LE 3 AOVST 1645.

C'est dans le caveau de cette chapelle que repose M. Amédée de Chastellux.

A quelques pas de l'église se trouve le presby-



No 219. — STATUE DE LOUIS DE CHASTELLUX.

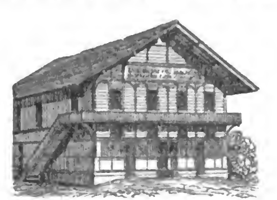
tère, bâti en 1823, et près de là une belle école de jeunes filles fondée en 1846.

L'ancien chemin passait près de l'église et arrivait par une montée rapide au sommet de la colline qui domine Chastellux au sud. La route nouvelle, c'est-à-dire celle qui passe à l'est du château, arrive au même point par de longs contours qui permettent de reconnaître tous les travaux d'embellissement et d'amélioration exécutés par M. le comte de Chastellux, de 1815 à 1830 notamment, qui, frappé de l'aspect agreste et si pittoresque de la vallée de la Cure aux abords mêmes de Chastellux, fit décorer dans le genre « chalet » les métairies qui avoisinaient le château.

EXCURSION A SAINT-ANDRÉ.

Avant de quitter Chastellux et de nous éloigner de la vaste et noble demeure que depuis huit cents ans n'a pas cessé d'habiter la même famille, nous signalerons aux touristes une excursion, qui, pour l'aller et le retour, demande moins de trois heures. C'est, en suivant le petit sentier tracé le long de la rive gauche de la Cure, de se rendre, à pied seulement, au village de Saint-André en Morvand.

La rivière s'est creusée une gorge profonde, étroite et tortueuse, remarquablement agreste.



N° 220. — BATIMENT DE FERME.



N° 221. — ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ.

Après avoir dépassé le parc de Chastellux, la route qui conduit à Lormes et à Château-Chinon continuant à monter longe les hameaux de la Rue-Perrin et de la Bascule, au-delà duquel, après 1 kilomètre de parcours, elle passe du département de l'Yonne dans celui de la Nièvre, au point le plus élevé de son itinéraire (396 mètres, et environ 200 mètres au-dessus de la Cure à Chastellux). La vue s'étend sur une vaste contrée, montagneuse et boisée, dépendant des arrondissements de Clamecy (Nièvre) et d'Avallon. Les hautes collines nues du Tonnerrois, du Semurois et de l'Auxerrois bornent l'horizon à perte de vue, dans la région du nord-ouest principalement. La petite ville de Vézelay, éloignée de 15 kilomètres, attire surtout les regards par la hauteur de sa situation et aussi la profondeur des vallons qui la précèdent.

Le sol de la commune de Chastellux est composé de granite et de gneiss. Ce granite est de couleur grisâtre, quelquefois rose, presque toujours mélangé de parties noires dues à des paillettes très-semées de mica. Il constitue, la plupart, des roches abruptes qui bordent la Cure et imprime à toute la contrée l'aspect sauvage et pittoresque qui la caractérise. Le gneiss se montre également sur plusieurs points autour du village, notamment sur la colline qui s'élève au sud de Chastellux; il se décompose facilement et donne une terre sèche à mica bronzé. Les bords de la Cure offrent, près de Chastellux, sur une étendue de plus de quatre cents mètres, des escarpements de porphyre; la roche est grise et renferme en abondance du quartz et du mica.

Elle arrive, coulant de rochers en rochers, au pied d'une haute colline isolée, qu'elle contourne par un brusque détour, décrivant les trois quarts d'un cercle, au centre duquel s'élève le village de Saint-André, bâti sur une étroite crête d'un terrain dominé par l'église, qui occupe le point culminant. Des pentes escarpées à demi-boisées, quelques beaux massifs de bois, de nombreux vallons arrosés par de jolis cours d'eau complètent l'ensemble de ce très-curieux site.

On peut facilement et promptement de Saint-André revenir d'une manière directe à Chastellux. Le chemin traverse l'étroit vallon de Berge pour suivre le sommet ondulé d'une colline dénudée très-élevée, sur laquelle les hameaux de la Rue-Chenot et des Guérins se sont établis. Ce dernier hameau touche au groupe de maisons constituant le village de Chastellux, qui s'est formé aux abords du château.

(Voir la description du canton de Vézelay).

La population de Chastellux était, en 1806, de 506; en 1826, de 571; en 1846, de 749.

SAINT-BRANCHER.

Village situé près de la route de Cussy-les-Forges à Quarré-les-Tombes. — Pop. : 818 habitants. — Superficie : 2,202 hectares. — A 16 kil. d'Avallon.

Fêtre patronale : saint Pancrace, 12 mai.

Hameaux : Auxon; — le Moulin-Gaillard; —

le Moulin-Pontriaux ; — Saint-Aubin ; — Sully ; — Vermoy ; — Villiers-Nonains.

Ce village est situé sur le sommet d'une haute colline, d'où la vue s'étend au loin, et qui domine d'environ 110 mètres le cours rapide du Trinquelin que l'on passe au pont dit du Moulin-Pontriaux. Le versant de la colline recouverte du bois de la Fère offre un aspect pittoresque. Quelques petites sources ont donné lieu à l'établissement du village près d'une villa antique dont les débris se retrouvent épars sur le sol.

Le village actuel n'offre rien de particulier à signaler que le bon entretien de sa rue principale. L'église, dont les parties les plus anciennes semblent dater du XIIe siècle, vient d'être restaurée. L'ancien clocher qui était en bois, et précédé d'un porche tombant de vétusté, est remplacé depuis 1856 par une haute tour en pierre dans le style du XIIIe siècle, surmontée d'une flèche en bois. La nef est nulle; les chapelles, formant bras de la croix, datent de la fin du XVe siècle. Dans celle de gauche, construite en 1512, et dédiée à sainte Anne, on remarque la dalle tumulaire avec inscription du fondateur nommé Jean Arhin ; dans celle de droite, fondée par les seigneurs de Villarnoult et de Sully qui ont leur sépulture dans le chœur, on a placé un autel nouveau dans le goût du XIIe siècle. Dans le chœur, très-rustique de construction, on voit au-dessus de l'autel une inscription peinte au siècle dernier en grosses lettres noires ; la voici :

V. HUMBERTUS LIIIe EPISCOPUS ÆDUENSIS HANC ECLESIAM SACRAVIT ANNO 1150.

On a tiré le nom de Saint-Brancher, dit M. l'abbé Henry, de celui de son patron saint Pancrace. Les registres de catholicité du XVIIe siècle portent : baptisé ou inhumé dans l'église de Saint-Pancrace, vulgairement Saint-Brancher.

Une fontaine autrefois en vénération qu'on voit au bord du chemin qui longe l'Ouche et la Cure est dédiée à saint Eutrope ; elle a la réputation de guérir de la fièvre.

Une bonne route traversant la commune de Saint-Brancher conduit de Cussy-les-Forges à Quarré-les-Tombes ; en voici l'itinéraire :

Au-delà du pont de Cussy-les-Forges on traverse en ligne droite le bois de Villiers, puis, suivant la ligne de faîte d'une haute colline on arrive au hameau important de VILLIERS-LES-NONAINS, ou seulement Villiers-Nonains, situé sur un sol découvert et d'où la vue s'étend sur un vaste horizon. Le surnom de ce hameau, qui a été reconstruit presque entièrement à la suite d'un incendie en 1846, vient des moines de Reigny, possesseurs dans la contrée de fonds de terre dont l'origine remonte au testament de Guy-Besors, seigneur de Villarnoult, de l'an 1237.

Près de Villiers-les-Nonains existe un affleurement de terrain carbonifère qui, à une certaine époque, a été exploité, mais le résultat des recherches n'est pas de nature à tenter un nouvel explorateur. Le sol de la contrée est formé par un granite porphyroïde à cristaux de feldspath ordinairement blancs, un granite rose ou blanchâtre, un porphyre verdâtre et des filons de pegmatite et de quartz. Le terrain carbonifère, intercalé au milieu de ces roches, se montre dans toute sa longueur, qui est d'environ 130 mètres, sur les bords du Cousin, au bas d'un petit vallon qui commence dans Villiers même. En 1845, la Société géologique de France visita ce gîte houiller ; la roche la plus abondante, observée dans les déblais de la fouille, est un schiste très-quartzeux traversé par des filons de quartz ; le reste est composé de blocs de grès houillers à éléments grossiers, passant au poudingue, et renfermant des lits de schistes avec des traces de combustible. Cette bande houillère, depuis Villiers-les-Nonains, s'étend en ligne droite jusqu'à Roffey, près de Semur, en montrant des affleurements de schistes, de grès et de poudingues sur toute la ligne.

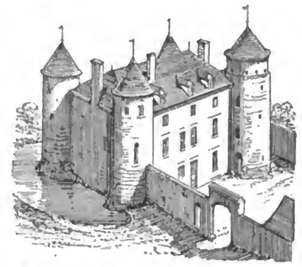
A l'est de Saint-Brancher, sur la rivière du Trinquelin, est le moulin de PONTRIAUX ; près de là se trouve une fontaine autour de laquelle on remarque des restes de construction et des morceaux de briques romaines.

Plus loin, sur le beau plateau dit les Chambrottes, sont les ruines d'une villa importante, dont les matériaux gisent çà et là dans les haies. Nous y avons vu, dit M. l'abbé Baudiau, des fragments de tuiles à rebords, de briques, de vases antiques et des scories. L'emplacement livré à la culture, offre encore une butte de matières calcinées.

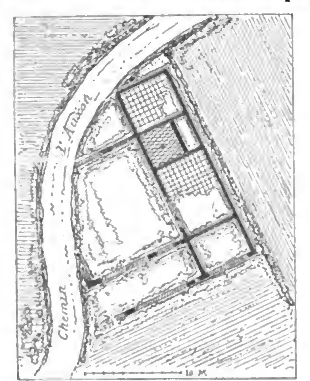
Au sud, sur le chemin de Saint-Aubin, à l'entrée d'un bois, on rencontre d'autres décombres d'origine romaine et connus sous le nom d'Avie.

A deux cents pas à gauche de la route allant à Cussy, se trouve le territoire des Mazières, c'est-à-dire des Masures ; on y découvrit, en 1832, des restes de constructions romaines. Le propriétaire voulant débarrasser son champ fit transporter les décombres dans les remblais de la route de Cussy alors en construction. Un pavage en mosaïque, des médailles, un fragment de colonne, quelques larges pierres ornées de moulures furent mis à découvert et détruits.

SAINT-AUBIN est un hameau assez important situé sur une haute colline qui domine la rive gauche



N° 222. — CHATEAU DE SULLY-MONTCHANIN.



N° 223. — RUINES ANTIQUES D'AUXON.

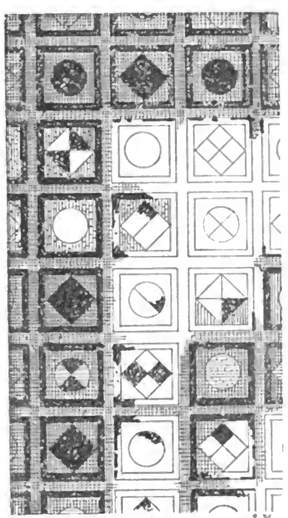
du Trinquelin. Saint-Aubin, *Sanctus-Albinus*, a pris son nom d'un ancien oratoire dédié à ce saint évêque, qu'on y vénerait d'un culte tout particulier. Sa fête, qui se célèbre le 1er mars, donnait lieu à un grand concours de pèlerins qui dégénéra en apport, lequel se tient actuellement à Saint-Brancher. La chapelle bâtie dans un fond, sur le bord d'un étang, a été démolie peu de temps après avoir été dévastée, en 1809, par un ouragan. Elle avait dix mètres de long sur cinq de large. Au chevet se trouvait une source d'une grande réputation curative contre la colique.

Entre Saint-Aubin et la route de Quarré à Avallon, se trouve le Champ-du-Feu, tout couvert de ruines et de débris antiques.

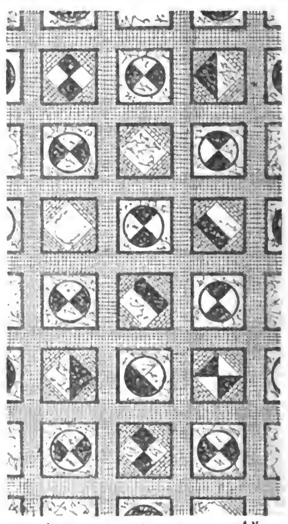
Sully-Montchanin, autrefois Soilly, était une terre dépendant de la baronnie de Villarnoult. Le manoir seigneurial et la chapelle qui avait été interdite en 1698, ont disparu. Il n'en reste plus qu'une tour découronnée et la ferme.

Plusieurs seigneurs de Sully ont été inhumés dans l'église de Saint-Brancher.

La maison forte de Sully-Montchanin était située sur une colline contournée par le Trinquelin ; elle consistait dans un long corps de logis d'une grande hauteur et soutenu par une tour élevée à chacun des quatre angles de ce bâtiment précédé, du côté



N° 224. — MOSAÏQUE D'AUXON.



N° 225. — MOSAÏQUE D'AUXON.

du nord, par une vaste cour bordée de constructions. Des fossés pleins d'eau défendaient l'approche de ce manoir qui fut vendu avec ses dépendances en 1793. Peu de temps après 1830 il fut démoli entièrement et les décombres servirent à remplir les fossés.

La famille de Fresne, dont la descendance réside à Montjalin, a vu clore dans la personne de mademoiselle de Sully, décédée en 1858, et née dans ce vieux manoir dont elle portait le nom, la série des anciens seigneurs.

A la sortie de Villiers-Nonains, la route, se dirigeant vers le sud, continue à suivre le sommet des collines et, après avoir traversé un bois, va se réunir à la route d'Avallon à Quarré-les-Tombes. Mais, près de 2 kil. avant d'arriver à cette jonction, la route coupe obliquement une autre route allant de Saint-Brancher à Auxon, hameau important situé à quelques pas sur la droite de la route d'Avallon à Quarré-les-Tombes.

AUXON est situé sur le revers d'un pli de terrain qui se réunit à une petite vallée arrosée par un cours d'eau qui prend naissance au milieu de prairies marécageuses, près de Charmolin, hameau dépendant de la commune de Quarré, et qui va alimenter les grands étangs de Marrault. Or, à cinq cents pas du hameau d'Auxon et près de la rive gauche du ruisseau, sur une très-petite éminence, se remarquent les vestiges d'une habitation gallo-romaine. Les murs, il y a quarante ans, s'élevaient encore à près d'un mètre au-dessus du sol ; ils sont enfouis maintenant sous une couche de terre végétale recouvrant un assez vaste espace composé d'amas de décombres. En 1863, sous la direction de la Société d'Études d'Avallon, des fouilles furent faites et mirent à découvert des pavages de mosaïques et de nombreux débris de tuiles et de briques. Ces mosaïques, composées de morceaux irréguliers de couleur blanche, rouge et noire, formaient des dessins ou compartiments symétriques posés sur un épais massif de beton. De larges fragments de ces débris ont été enlevés par le propriétaire du sol, qui les fit servir d'empierrement à une route nouvelle ; le reste fut amoncelé dans une prairie marécageuse ou sorte de bourbier, le long du chemin qui côtoie l'habitation antique dont une petite partie seulement a été fouillée.

Nous exprimons, à ce sujet, le regret que ces débris antiques, dont un dessin a été relevé par M. Baudouin, d'Avallon, n'aient pas été recouverts de terre jusqu'à une époque où il aurait été possible de les recueillir et de les sauver en grande partie de la destruction qui les a atteints à tout jamais. Espérons que de nouvelles fouilles ne seront faites par le propriétaire du sol qu'après en avoir prévenu les membres de la Société d'Etudes d'Avallon, notamment MM. Bardin et Moreau, dont les recommandations pressantes et souvent renouvelées ont eu plusieurs fois déjà pour résultat la conservation de médailles ou objets d'art trouvés dans l'Avallonnais.

La villa-romaine d'Auxon, dont nous donnons, p. 208, un plan et des détails, est située à environ 6 kil. de la villa dans laquelle, en 1838, on découvrit la belle mosaïque maintenant déposée au château de Chastellux.

La population de Saint-Brancher était, en 1806, de 654 ; en 1826, de 785 ; en 1846, de 839.

SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS.

Village traversé par les routes de Quarré-les-Tombes à Châtel-Censoir et de Magny à Chastellux. — Pop. : 1,232 habitants. — Superficie : 3,592 hectares. — A 11 kil. d'Avallon.

Fête patronale : saint Germain, 31 juillet.

HAMEAUX : Chezelles; — la Grange-du-Bois; — la Ronce; — Lautreville; — l'Etang; — la Mothe ; — le Meix ; — les Gâtis; — Lingoult ; — Marcheseuil ; — Montmardelin ; — Montigny ; — Railly ; — Ruissotte-le-Grand ; — Ruissotte-le-Petit ; — Vaupitre ; — Villaine.

SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS, nommé *Sanctus Germanus de Campis* dès le XII[e] siècle, le seul « clocher » que l'on trouve entre Vézelay et Quarré-les-Tombes, est situé au centre d'un vaste territoire fortement ondulé et qui présente, de quelques points élevés, une vue très-étendue. Plusieurs vallons à demi-boisés s'étendent jusqu'aux bords de la Cure. L'un de ces vallons est occupé, dans sa partie supérieure, par un vaste étang dont le trop-plein alimente un moulin.

Au treizième siècle, la paroisse de Saint-Germain était une dépendance de la seigneurie de Lormes, et, au quatorzième siècle, de la châtellenie de Château-Chinon. Elle fut annexée à la baronnie de Chastellux au quinzième, et servit de cinquième clocher lors de l'élection de cette dernière en comté (1621).

L'église offre peu de valeur architecturale ; le chœur, qui vient d'être agrandi, voûté en pierre, à nervures ogivales, semblait dater du XVI[e] siècle. On y remarque quelques pierres tumulaires et un tableau : *saint Germain,* donné par M. le comte de Chastellux, en 1817.

Deux belles maisons d'école, de construction récente, l'une pour les garçons, l'autre pour les jeunes filles, méritent de fixer l'attention.

Le village de Saint-Germain-des-Champs est situé au milieu de roches granitiques très-variables dans leur nature et leur aspect. Sur certains points, les granites sont rouges et jaunâtres et alternent pour ainsi dire avec des roches verdâtres à grains fins, qui paraissent être de véritables siénites. Sur d'autres points, le granite est traversé par des filons de quartz passant au silex et au jaspe, et renfermant de la barytine. A la montagne des Tartrès, on exploite un granite porphyroïde employé comme pierre de taille dans les constructions.

Le territoire de la commune de Saint-Germain-des-Champs présente une très-grande variété de situations et une remarquable diversité d'aspects pittoresques. Ce territoire est traversé par des vallons profonds arrosés par des petits cours d'eau qui, du côté du sud, se réunissent à la Cure et, du

côté du nord, se perdent dans les affluents du Cousin. Les rives de la Cure, entre Railly et Chastellux, sont dominées par de hautes collines rocheuses en partie boisées.

Un tortueux et assez souvent marécageux sentier tracé par les ouvriers flotteurs longe la rive droite de la Cure. Ce sentier permet de reconnaître parfaitement l'aspect agreste de la vallée et des vallons affluents.

On franchit quelques bancs de rochers, baignant dans la Cure, et ombragés par plusieurs bouquets de bois, puis on arrive au moulin solitaire de Lingoult, aux abords duquel le chemin traverse des prairies humides. De pittoresques escarpements de rochers granitiques, de grandes pentes boisées, d'étroits et tortueux vallons, notamment près du confluent de la vallée de Chalaux, laquelle est arrosée par un cours d'eau assez important, présentent un ensemble à demi-sauvage, qui mérite d'arrêter les amateurs de beaux sites.

Le ruisseau torrentueux de Chalaux ou Chalaut, du nom d'un village qui en domine le cours, longerait un territoire qui aurait été, suivant une tradition que nous croyons assez vague, le théâtre d'une grande bataille, livrée en l'an 843, entre les Français et les Normands, et à l'égard de laquelle plusieurs dissertations ont été publiées.

Des sites tout différents attirent l'attention des personnes qui suivent la route de Saint-Germain à Quarré, route qui, dit-on, remplace une voie romaine. Du point culminant de cette route, à environ deux kilomètres de Saint-Germain, la vue se développe sur un magnifique panorama : au sud, se montrent les belles montagnes boisées du Morvan nivernais; à l'ouest, on découvre tous les environs de Vézelay et cette petite ville ellemême dominée par sa célèbre église. De divers autres points du territoire de Saint-Germain, le panorama dont nous parlons se montre sur une plus grande étendue encore et la vallée de la Cure se découvre d'une manière charmante dans ses profondeurs et ses sinuosités agrestes.

Les Romains de la cité d'Autun avaient su apprécier les beaux sites que présentent la contrée que nous parcourons, et il n'est pas rare d'y découvrir, en défrichant quelques parties boisées qui recouvrent des monticules de pierrailles, les traces de constructions restées enfouies sous le sol depuis l'époque de leur destruction qui fut violente, ainsi que nous l'avons déjà dit.

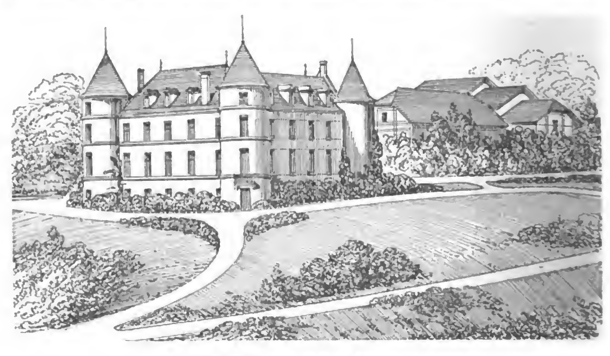
Voici la description sommaire des hameaux qui dépendent de la commune de Saint-Germain :

CHEZELLES est un hameau assez important situé d'une manière pittoresque sur le versant d'une très-haute colline dominant par une pente rapide, rocheuse et boisée, la rive droite de la Cure à peu de distance du confluent de la Chalaux. Des sites agrestes et charmants se montrent jusqu'à Chastellux, en suivant le cours torrentueux de la Cure.

Une route allant à Marigny-la-Ville (Nièvre) conduit de Saint-Germain à MONTIGNY, hameau important situé sur le sommet d'une haute colline et près du point de départ de plusieurs vallons profonds se ramifiant à la vallée de la Cure. Dans le fond de l'un de ces vallons et à peu de distance du bourg de Saint-Germain, on remarque un vaste étang et un groupe de maisons nommé l'ETANG par suite de sa situation.

La chaussée de cet étang, l'un des plus grands de l'Avallonnais, fut rétablie, ainsi qu'un moulin à farine, vers 1810, par le comte de Chastellux.

A la sortie de Montigny, la route conduisant à Marigny descend par une longue pente jusque dans le fond de la vallée de la Cure. On traverse la rivière sur un pont de deux arches en pierre reconstruit en 1807, puis la route se continue dans le département de la Nièvre.



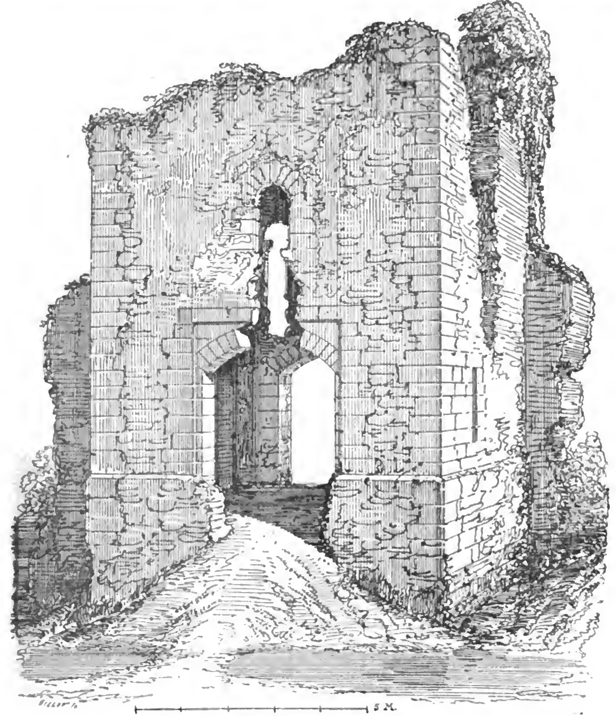
N° 226. — CHATEAU DE RAILLY.

Avant d'arriver au pont, une surprise est ménagée au touriste : c'est la vue du joli château à tourelles de Railly.

Railly, situé sur la pente d'une haute colline formant le versant de droite de la vallée de la Cure, était un fief de la mouvance du comté de Chastellux. On voit, par le dénombrement fourni par Antoine d'Escorailles, en 1739, que le château seigneurial « se composait de deux corps de logis, flanqués de quatre tours et d'une petite cour ou donjon, fermée de murailles, avec aisances, cour, jardin. »

Le manoir de Railly, bâti ou rebâti à la fin du XVIe siècle (car il est fait mention de la terre de Railly dès l'an 1280), a été reconstruit presqu'entièrement vers 1860; il présente un ensemble architectural rappelant le style du seizième siècle, mais très-sobre d'ornementation. Voici une esquisse de cette belle habitation vue du côté de la vallée.

Les bâtiments de dépendances, rebâtis récemment, offrent un aspect agréable et une distribution bien entendue. Un pont de bois et une glacière d'un style rustique, de jolies pelouses, de grands et beaux pâturages se développant sur les versants ondulés de plusieurs vallons, enfin les



N° 227. — CHATEAU DU MEIX.

rives rocheuses de la Cure, ombragées çà et là par d'épais rideaux de verdure, donnent au parc du château de Railly, qui appartient à M. Achille Houdaille, un caractère pittoresque tout particulier, très-digne d'attention.

On remarquera surtout l'agencement des pelouses qui entourent le château, lesquelles sont réunies aux grands pâturages qui s'étendent jusqu'à la lisière des bois recouvrant le versant de hautes collines. Il résulte de cette disposition heureuse que la vallée tout entière semble faire partie du parc; il n'y a pas de limites visibles, de même qu'on ne voit ni porte ni barrière dans l'avenue conduisant au château.

Des travaux importants de terrassements et d'irrigations ont transformé en prairies fertiles d'anciens champs autrefois médiocrement productifs.

Lautreville, *Altera-Villa*, situé dans un vallon près de la route de Saint-Germain à Quarré, possède une ancienne maison seigneuriale qui appartenait à Pierrette de Morot de Grésigny, et où elle recueillit plusieurs prêtres du voisinage durant les mauvais jours de la Révolution.

Marcheseuil, à peu de distance au nord, était une seigneurie qui comprenait une partie du bourg. L'ancien château était situé à l'entrée du bois Gauvin, où l'on en voit encore les fossés; il est indiqué dans la Carte de Cassini.

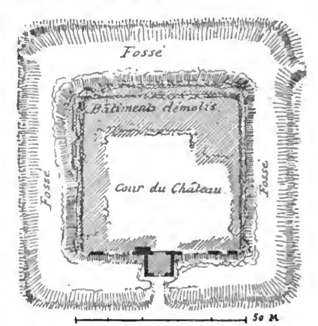
Le Meix est un hameau important, traversé par la route de Chastellux à Magny. Il est situé sur une colline élevée. Le manoir seigneurial se trouvait dans la vallée un peu à l'ouest, où on en voit encore les ruines. Il fut assiégé et pris en 1433, par Charles de Bourbon, comte de Château-Chinon, au nom de Charles VII dont il commandait les armées. On voit encore une partie du donjon sous lequel ouvrait la porte du manoir. Les fossés, comblés à demi, pouvaient avoir vingt mètres de large. Ce château, ajoute M. l'abbé Baudiau, n'était pas encore démoli en 1540, puisque Louis de Chastellux, par son contrat de mariage, l'assigne pour résidence à sa femme s'il mourait avant elle, et s'engage à mettre par lui ou par ses hoirs quatre chambres en bon état.

Nous plaçons ici un petit plan de l'emplacement du château et un dessin de la tour dans son état actuel : c'est une construction qui ne semble dater que du xve siècle. (Dessin n° 227).

On ignore l'époque certaine de la démolition du château du Meix. Il est probable que, devenu inhabitable par suite de son abandon durant longues années, il fut démoli peu à peu pour utiliser les matériaux dans des constructions du voisinage. L'emplacement du corps de logis principal ne forme plus qu'une butte dans laquelle on trouve un grand nombre de morceaux de tuiles. Remarquons à ce sujet que, dans les ruines d'édifices romains aussi bien que dans ceux du Moyen-Age, ce sont invariablement les débris de tuiles et de poteries qui font reconnaître l'emplacement de constructions disparues depuis des siècles ou restées complètement ignorées.

Les fossés d'enceinte du manoir du Meix, autrefois remplis d'eau stagnante, sont comblés en partie; dans quelques années, le sol sera nivelé entièrement.

Le commandeur de Pontaubert possédait, lui aussi, un fief au Meix, où l'on voit une sorte de petit manoir avec colombier.



N° 228. — PLAN DU CHATEAU DU MEIX.

Montmardelin est également un hameau important, bâti le long du grand chemin direct allant de Saint-Germain à Avallon. C'est à deux kilomètres de ce hameau qui, il y a peu d'années encore, n'offrait qu'une regrettable apparence de vétusté et de pauvreté, que se trouvent les amoncellements de décombres qui proviennent de constructions romaines ayant eu une grande étendue, et situées dans le bois des Chagniats.

A peu de distance de ces ruines dont nous allons parler, se trouve le petit hameau de la Grange-du-Bois.

EXCURSION A LA VILLA DES CHAGNIATS.

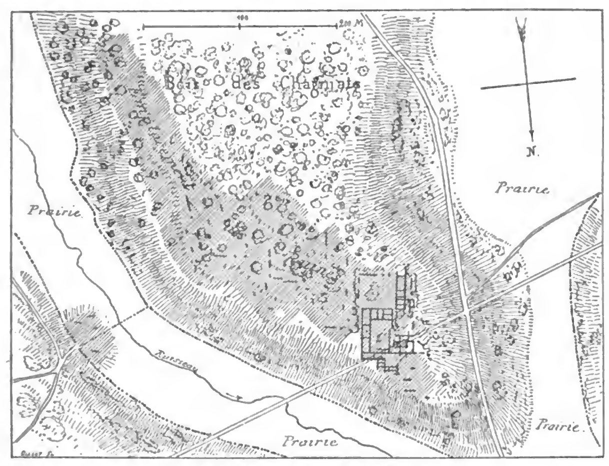
La manière la plus facile d'arriver aux ruines des Chagniats est de suivre la route d'Avallon à Lormes jusqu'à la borne kilom. n° 8. A cent cinquante pas de cette borne, en allant au midi, on remarque sur la droite un chemin tracé en ligne directe se dirigeant à l'ouest. On suit ce chemin qui, après avoir traversé un vallon déboisé occupé par des prairies, aboutit à des murailles antiques situées à 900 mètres de la grande route.

Nous sommes ici sur l'emplacement d'une riche villa dont on ignore le nom jusqu'à présent. Des fouilles faites sur une petite étendue des ruines ont donné des résultats tout-à-fait inattendus, eu égard surtout à l'isolement, au centre d'une contrée couverte de forêts, d'habitations gallo-romaines d'une importance et d'une richesse incontestables. M. le comte de Chastellux en rendit compte dans une lettre insérée dans l'*Annuaire* de 1839, et tout récemment encore, MM. Baudouin et

Moreau, d'Avallon, viennent de publier d'intéressants articles à ce sujet.

Nous espérons que de nouvelles fouilles pourront être commencées, et que la belle mosaïque, transportée au château de Chastellux, ne sera pas la seule découverte à signaler.

Voici le plan (nº 230) des constructions dont les fondations furent mises à découvert par M. de Chastellux. La salle A est celle où se trouvait la mosaïque. Dans la salle B on trouva une vingtaine de squelettes, dont l'un avec les restes d'une arme à la main. D'autres squelettes en grand nombre



Nº 229. — RUINES ANTIQUES DES CHAGNIATS.

furent découverts également, soit dans les salles, soit en dehors des bâtiments.

« D'après les traditions locales, quelques bâtiments de fermes des environs auraient été jadis construits avec des pierres prises dans ces amas, et la route de Lormes en avait été ferrée autrefois. » Nous avons vu en 1864, près du hameau d'Auxon, de nombreux morceaux de mosaïque servir de matériaux de remblai à un grand chemin et remplir un marécage.

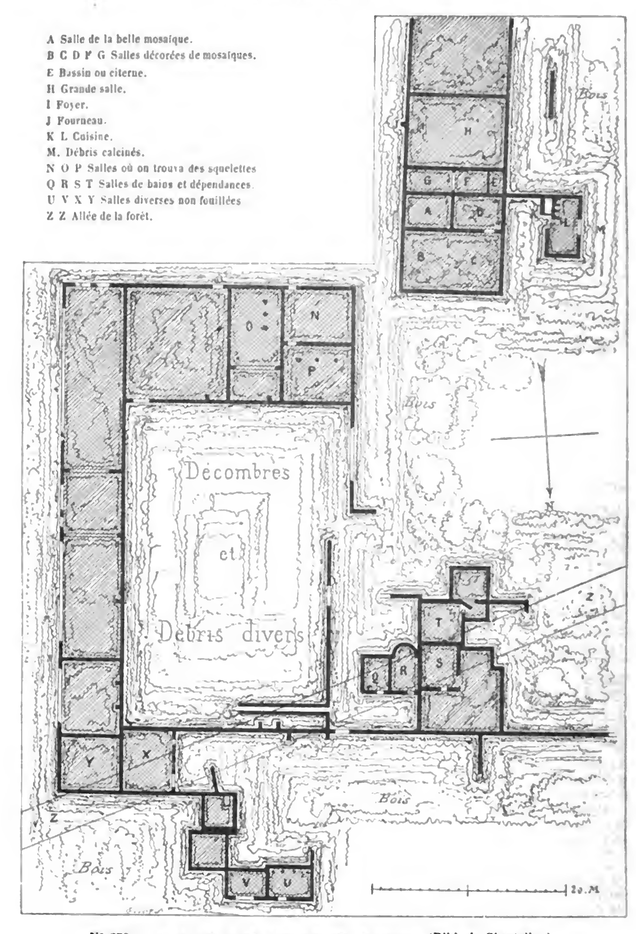
Le plan de détail (nº 230) montre la position des débris mis à découvert par M. de Chastellux. On remarquera le peu d'épaisseur des murs : de 35 à 40 centimètres. Ces minces murailles n'offrent que très-peu de solidité ; les mortiers se désagrègent facilement et n'ont pas résisté à l'humidité que des mousses épaisses entretiennent sans cesse. Durant les fouilles qui furent faites, on se borna à jeter de côté les terres de déblai au lieu de les transporter assez loin des murs ; il en résulte une suite de monticules qui obstruent le sol occupé par des constructions non encore fouillées.

En résumé, les fouilles qui ont été pratiquées ont eu pour résultat de hâter la destruction de ces vieux débris, en les laissant exposés aux intempéries des saisons.

Ruissotte, *Rivulus*, à l'est du bourg, dans un vallon, a été ainsi nommé du petit ruisseau qui le divise en Petit et Grand-Ruissotte. Près de là sont les ruines couvertes de bois et connues sous le nom de château de Chagnis. Nous signalons l'analogie de ce nom avec celui des Chagniats sans pouvoir en indiquer l'étymologie.

Vaupitre, *Vallis petrosa*, près d'un vaste étang du même nom, dépendait de la seigneurie de Marrault. Il se faisait jadis à Vaupître un pèlerinage en l'honneur de sainte Diétrine, contre les dartres. Les pèlerins se rendent encore à une roche de granite qui, dans une cavité oblongue, conserve de l'eau après les temps de pluie et à laquelle on attribue la propriété de guérir les diètres, c'est-à-dire les dartres.

Villaine, *Villula*, occupe le sommet d'une colline élevée dominant un vallon profond allant se réunir à la vallée de la Cure. A Villaine, au lieu dit les Chases, se voyait autrefois une maison



N° 230. — PLAN DES RUINES ANTIQUES DES CHAGNIATS. (Bibl. de Chastellux).

seigneuriale, dont il ne reste aucun vestige. Ce hameau fut brûlé deux fois, en partie, dans le cours de l'année 1857.

La population de Saint-Germain était, en 1806, de 1,018; en 1826, de 1,133; en 1846, de 1,337.

SAINT-LÉGER-DE-FOUCHERET.

Village situé près de la vallée du Trinquelin. — Pop.: 1,398 habitants; — Superficie : 3,342 hectares; — A 21 kil. d'Avallon.

HAMEAUX : Les Baraques; — la Bécasse; — le Bon-Rupt; — les Bordes-Champs; — les Bortais; — les Bouchots; — la Caume-au-Cerf; — la Caume-de-la-Bécasse; — le Château-de-Ruère; — la Chaume-des-Boutilliers; — Corvignot; — l'Etang-Nonain; — l'Etang-du-Roi; — les Genièvres; — la Maison-des-Champs; — Montois; — le Mont-Polé; — le Moulin-de-Ruère; — le Moulin-Simoneau; — la Pierre-qui-Vire, couvent; — la Provenchère; — les Robots; — Rue-Gérard; — les Ruelles; — Ruère; — le Teurais; — Trinquelin; — Vaumarin.

Par décret impérial du 7 décembre 1867, le nom de SAINT-LÉGER-DE-VAUBAN a remplacé la dénomination ancienne de Saint-Léger-de-Foucheret.

Ce village, qui est traversé par la route de Rouvray à Quarré-les-Tombes et celle de Cussy-les-Forges, occupe le sommet d'une très-haute colline dominant de 112 mètres le cours du Trinquelin au Moulin-Simoneau. Les maisons, divisées en plusieurs groupes, s'étendent sur un espace considérable; le quartier nommé le Montois présente quelques maisons bien bâties. De cette partie haute du village la vue s'étend sur un très-vaste panorama qui offre plusieurs aspects très-différents et dignes d'être étudiés avec soin. Les montagnes boisées du Morvan attirent surtout l'attention par leur étendue. Notre itinéraire nous conduira bientôt vers la lisière de la forêt de Saint-Léger, et sur les rives torrentueuses du Trinquelin.

L'église de Saint-Léger, *Sanctus Lodegarius de Focheroto*, au XIIe siècle, encore entourée du cimetière, est bâtie sur la pente de la colline du côté nord et sur le bord de la route venant de Beauvilliers; c'est une construction de la fin du XVe siècle. On remarque sur le haut de l'un des quatre grands contreforts du clocher le buste d'une femme ayant les mains jointes; deux anges encensent une petite figure placée au-dessus de la tête de la défunte. Ce bas-relief, qui provient évidemment d'une tombe, semble dater du XVe siècle. La nef intérieure est voûtée en pierre ainsi que le chœur dont les nervures ogivales offrent un ensemble régulier; fin du XVe siècle. De l'église primitive, donnée en l'an 974 à l'abbé de Vézelay, il ne reste rien.

Le jeudi 3 octobre 1850 eut lieu dans l'église que nous visitons la prise d'habit des religieux bénédictins du nouveau monastère de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, fondé par le révérend père Muard, au centre de l'une des plus sauvages solitudes de la vallée du Trinquelin. Bientôt nous conduirons nos lecteurs dans cette austère et pieuse demeure établie sur un domaine généreusement donné par la famille de Chastellux à laquelle la Providence réservait ainsi de pouvoir renouveler des traditions plusieurs fois séculaires. C'est là un fait remarquable et presque unique dans l'histoire contemporaine des familles de l'ancienne noblesse de France.

Le petit plateau sur lequel est bâti le village de Saint-Léger-de-Foucheret est formé par des granites à grains fins qui se décomposent et produisent une argile jaunâtre remplie de paillettes de mica que les habitants du pays, à une certaine époque, recueillaient et vendaient, pour faire sécher l'écriture, sous le nom de poudre d'or.

Au sud-ouest de Saint-Léger-de-Foucheret, à la tête du petit pont du Moulin-Colas, M. Raulin signale un curieux enchevêtrement des granites à gros grains porphyroïdes, des granites blancs à petits grains et des granites noirs. Au point où les deux premiers se soudent, il y a une bande de pegmatite blanche.

A quelques pas du hameau des Baraques, qui domine l'ancien étang des Bouchots, on remarque une butte assez considérable sur la lisière de la forêt et qui est formée de nombreux blocs de granite superposés les uns aux autres d'une manière curieuse, mais tout accidentelle.

Notre dessin de la Roche-des-Fées (no 203) peut donner une idée de la disposition singulière des massifs rocheux à fleur de sol ou dominant les pentes rapides des collines non-seulement du Morvan avallonnais, mais aussi de toute la partie granitique du Nivernais. Un grand nombre de ces massifs sont exploités comme carrières.

Saint-Léger-de-Foucheret, très-souvent confondu avec un autre village des environs de Château-Chinon nommé Saint-Léger-du-Fougeret, est le lieu de naissance de l'illustre maréchal de Vauban. Voici, d'après M. l'abbé Baudiau, le texte de l'acte de baptême de l'homme célèbre (auquel la ville d'Avallon vient d'élever une statue) tel qu'il existe sur les registres de la commune : « Le quinziesme mai mil six cent trente-trois, a esté baptisé Sébastien, fils d'Albin Le Prestre, escuyer, et dame Edmée Corminolt. Le parrain a esté maistre Sébastien Clavin, prestre, curé de Cordois; la marraine Judith d'Ebain; en présence de Georges Bierry. Signé : Clavin, Bierry et Orillard, curé. »

Il y a quelques années, la maison qui vit naître Sébastien Le Prestre était encore à peu près telle qu'elle fut au XVIIe siècle. Elle est aujourd'hui transformée en grange par de regrettables travaux de maçonnerie qui lui ont enlevé tout caractère d'ancienneté.

Deux chambres au rez-de-chaussée et une sorte de grange qui leur était adossée; un grenier couvert en bardeau et en chaume composaient cette humble maison. Dans l'une des chambres on remarquait une très-large cheminée en pierre sans ornement et de fortes solives posées sur une très-forte poutre.

Cette habitation, qui fait face à une petite

cour, se trouve vers l'extrémité de la rue que suit le chemin de Quarré-les-Tombes.

A peu de distance de l'église, on voit la maison communale construite en 1844. Les planchers s'étant écroulés récemment, l'édifice va être rebâti entièrement et sur de plus grandes proportions. L'école des garçons et celle des filles y seront établies.

Des hameaux nombreux, métairies et moulins sont disséminés sur le vaste territoire de Saint-Léger, presque entièrement recouvert par la forêt dite de Saint-Léger et qui s'étend sur les communes de Saint-Andeux et de Saint-Germain-de-Modéon (Côte-d'Or). Tout ce territoire, traversé par des vallons profonds, offre la plus grande analogie avec celui de Quarré-les-Tombes, que nous avons décrit dans notre excursion aux bois de la Pérouse.

Disons enfin, avant de quitter le territoire de Saint-Léger, que l'on peut voir près du chemin de Rouvray le château de Ruère, ancien fief qui a conservé un aspect assez pittoresque; il est bâti au sommet d'une colline, à la base de laquelle existait un assez vaste étang. Le château actuel remplace un très-ancien manoir démoli en 1478. Le hameau de Ruère touche à la limite de notre département.

Voici, d'après un dénombrement de la dame de Robret, de l'an 1643, la description du château de Ruère : « Savoir le château et maison-forte dudit Ruère, consistant en un corps de logis accompagné d'une vieille et ancienne tour, parfaite de charpenterie et couverture. A l'opposé de la grosse tour est une autre tour, laquelle avec meurtrières et joignant icelle un bâtiment dans lequel sont les écuries pour commodité du logis; le tout enclos de murailles garnies d'un autre mur, guérite et sentinelle pour la commodité du gardien du château environné de fossés, sur lesquels il y a pont-levis. »

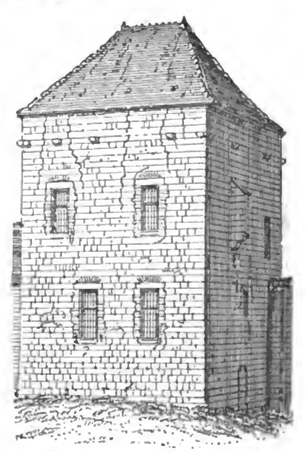
La grosse tour forme un carré long de huit mètres sur neuf mètres trente centimètres. Ses murs ont deux mètres d'épaisseur avec un parement en pierre de granite de grand appareil. Elle fut abaissée, au siècle dernier, d'un étage. Néanmoins elle mesure seize mètres de hauteur, ce qui, avec sa position élevée, la fait apercevoir à de grandes distances.

La porte de la cour, rebâtie dans un goût moderne, n'a plus sa herse ni ses meurtrières. Sa profondeur est de six mètres. La porte de la chapelle est sous ce portique. On voit que l'édifice sacré comptait dix mètres de longueur sur six de largeur avec quatre ouvertures. (Abbé Henry).

Cette description est exacte. Voici un dessin de la grosse tour qui est contiguë à l'habitation à aquelle aboutit encore une très-large avenue bordée de charmilles séculaires. Le château de Ruère appartient à M. Mocquot.

EXCURSION AU MONASTÈRE DE SAINTE-MARIE DE LA PIERRE-QUI-VIRE.

C'est une excursion extrêmement intéressante, qu'il est préférable de faire à pied plutôt qu'en voiture. En deux heures de marche, on peut facilement arriver au monastère, soit en descendant en voiture jusqu'au hameau du Moulin-Colas, distant de deux kilomètres de Saint-Léger, soit en allant au hameau de Trinquelin, soit enfin en prenant directement le chemin du monastère par le hameau du Montois, les Chaumes de Saint-Léger et la forêt.



N° 251. — TOUR DE RUÈRE.

Il y a deux manières d'organiser l'excursion. La première, celle que nous conseillons, est d'arriver au monastère un peu avant dix heures du matin. A dix heures, tous les jours, se dit la messe des religieux dans la grande chapelle. Les femmes n'y sont pas admises. A midi a lieu le dîner des religieux; ceux-ci reçoivent avec la plus grande cordialité les étrangers à partager leur frugal repas.

La seconde manière est d'emporter des provisions pour déjeuner aux environs du monastère, soit aux abords d'une petite source près du Gué-d'Arfant, soit sur les rives ombragées du Trinquelin.

Notre excursion commence au Moulin-Colas.

On remarque à quelques pas sur la droite un massif de rochers décharnés surmontant les pentes rapides d'une colline à la base de laquelle est situé le hameau du Moulin-Colas, de Quarré-les-Tombes. Après avoir dépassé cette curieuse crête de roches granitiques dominant de 50 mètres le fond de la vallée, on longe la rive gauche du Trinquelin divisé en deux bras dans une étroite prai-

rie resserrée entre deux hautes collines à demi-boisées. Dans cet espace restreint, à la base de la colline faisant face à l'ouest, un hameau assez important s'est établi : c'est le hameau de TRINQUELIN (ou Trinclin), dépendant de la commune de Saint-Léger, et qui semble ne s'être pas encore relevé du « saccagement » où le mirent et le laissèrent, en 1594, une bande de huguenots acharnés à la ruine des biens de l'abbaye de Reigny qui, vers 1186, avait obtenu des libéralités de Reignier de Chastellux et de plusieurs autres seigneurs divers domaines importants, situés dans cette contrée. Ainsi s'expliquerait en partie l'aspect pauvre de la plupart des maisons que nous longeons pour traverser, près du moulin de Trinquelin, le cours de la torrentueuse rivière qui, resserrée dans une étroite vallée couverte de forêts, s'éloigne sur la gauche, tandis que le chemin contourne la montagne de Vaumarin, hameau qui fit partie de la donation faite en 1186 à l'abbaye de Reigny.

Nous approchons rapidement du but de notre petit voyage pédestre. Déjà on peut apercevoir sur l'autre versant de la vallée, au-dessus des massifs de verdure, la belle statue de Notre-Dame de la Pierre-qui-Vire.

Après quelques minutes de marche les bâtiments du monastère se découvrent tout-à-coup à la vue des voyageurs devenus attentifs et sérieux. Arrêtons-nous ici un instant pour étudier l'ensemble du site et reconnaître au milieu de cette austère solitude la disposition des vastes bâtiments du monastère.

Le chemin venant du hameau de Vaumarin, et duquel nous avons pris notre esquisse, aboutit, après avoir contourné un étroit vallon et descendu la pente rapide d'une haute colline boisée, à la rive gauche du Trinquelin et au Gué-d'Arfant. Vers 1849, un riche propriétaire d'Avallon, possesseur de grands bois dans la vallée, fit construire le pont de pierre qu'on entrevoit à gauche sur la lisière des massifs d'arbres qui ombragent tout le côté de la vallée faisant à peu près face au sud-ouest; le côté opposé, très-rapide de pente et recouvert de grands bouquets de bois, ne laisse qu'un étroit et tortueux passage aux eaux du Trinquelin, coulant au milieu des rochers, et qui forme un véritable torrent durant la saison des pluies.

Au-delà du pont, bâti sur des blocs de rochers pittoresques, un nouveau et large chemin, tracé récemment par les religieux, conduit vers le monastère, et remplace un très-ancien chemin se dirigeant vers le centre de la forêt de Saint-Léger. On remarque et on peut prendre à droite l'entrée rustique d'une allée aboutissant au jardin du monastère, et qui sert aussi de point de départ à un Chemin de la Croix établi au milieu de nombreux blocs éboulés et des bancs de roches granitiques qui dépendent du massif de la montagne. Ici, nous ne sommes plus sur la voie publique, mais sur un chemin bénit qu'on ne doit suivre qu'avec recueillement. N'oublions pas que la conversation à voix basse et même le silence sont commandés par la règle du monastère.

L'emplacement des stations du Chemin de la Croix fut désigné avec une entente parfaite par un artiste de talent, M. Perret; ces stations furent établies par les religieux eux-mêmes. M. Perret est l'auteur d'un ouvrage considérable et justement estimé, relatif aux peintures des catacombes de Rome et qui fut publié par les soins du gouvernement français, vers 1850, grâce à l'éloquent appui de M. le comte de Montalembert.

C'est d'une manière remarquable que furent placées dans les plus curieux accidents de roches les Stations, séparées par des massifs de verdure et de rochers offrant de délicieux effets pittoresques, par l'habile artiste qui résida durant plusieurs semaines au monastère, en partageant les travaux des religieux. La bénédiction du Chemin de la Croix eut lieu le 6 octobre 1858. Ce fut Mgr Dufêtre, évêque de Nevers, qui officia. Parvenus au sommet du calvaire, les pèlerins, ou seulement les curieux, voient se développer de tous côtés les beautés agrestes de cette pieuse solitude. Le chemin, en se prolongeant, arrive à la plate-forme à l'extrémité de laquelle s'élève sur un large bloc de granite la belle statue de Notre-Dame de la Pierre-qui-Vire. Ce bloc, de forme plate un peu arrondie,



N° 232. — NOTRE-DAME DE LA PIERRE-QUI-VIRE.

qui est l'objet d'une légende locale, offre à cet égard quelque intérêt sous le double rapport géologique et pittoresque. Il est posé horizontale-

ment sur d'autres rochers se rattachant au massif général de la montagne.

L'une des légendes relatives à la Pierre-qui-Vire est celle-ci : La pierre virait (tournait) toutes les fois que minuit sonnait au clocher de Vaumarin. Or, à Vaumarin, hameau d'une vingtaine d'habitants, il n'y eut jamais ni église ni chapelle. Ces sortes de jeux de mots sont très-nombreux en Morvan et on doit s'en défier sans cesse. Les villageois du Morvan n'ont pas de plus grand plaisir que de « se gausser des messieurs de la ville. »

Il ne nous semble pas possible que ce bloc ait jamais pu être tourné ou seulement ébranlé sur sa base par la main des hommes. Nous ne pensons pas non plus que les trous qui se trouvent sur ses parois furent creusés à une époque, quelque reculée qu'on la suppose, pour recevoir le sang des victimes. On peut facilement, en explorant les régions granitiques des montagnes, remarquer sans cesse sur des blocs innombrables de rochers, des trous ou des anfractuosités semblables à celles qui donnent à la Pierre-qui-Vire une certaine célébrité locale.

Nous doutons beaucoup, malgré d'éloquentes paroles, que « autour de ce Dolmen se rassem- « blaient les peuplades nombreuses des Gaulois « qui venaient offrir leurs hommages, adres- « ser leurs prières à leurs divinités et assister « aux sacrifices qui se faisaient en leur hon- « neur. »

La Pierre-qui-Vire fait partie d'un massif assez considérable de rochers ; elle n'offre rien de plus remarquable que d'autres pierres agglomérées sur le sommet d'une butte qui domine le petit hameau des Barraques, près de la lisière de la forêt de Saint-Léger, et dont nous avons dit un mot.

La statue de la sainte Vierge, haute de près de trois mètres, est un fort bel ouvrage en pierre ; le piédestal porte l'inscription suivante :

ANNO DOMINI M. D. CCC. LIII. VIRGINI DEIPARÆ, HOMINUMQUE MATRI, SINÈ LABE CONCEPTÆ.

Ce monument fut consacré le 27 septembre 1853. La cérémonie d'inauguration donna l'occasion au R. P. Saudereau, du monastère de Flavigny (Côte-d'Or), de prononcer un très-remarquable discours, dont l'exorde fut cette parole si bien choisie : *Quid ex istis in dessertum videre ?* « Qu'êtes-vous venus voir dans ce désert ? »

A cent-cinquante pas au-delà, sur la droite, on remarque le cimetière des frères. De simples croix de bois, peintes en noir, sans ornements, surmontent les sépultures. Une inscription indique seulement le nom de baptême du défunt et la durée de son séjour dans le couvent.

Un bon chemin aboutit à l'entrée du monastère. A gauche de cette entrée, qui ne peut être vue dans notre dessin, et en dehors de la clôture, s'élève une petite chapelle décorée dans le style du XIIe siècle. Le service divin y est célébré pour les femmes, lesquelles ne sont pas admises dans l'intérieur du monastère. A droite, s'ouvre, pour les mêmes personnes, une salle où un frugal repas leur est offert. Cette salle renferme une nombreuse collection de photographies locales et aussi une foule d'objets d'art ou de curiosité d'intérêt local également, lesquels sont laissés à la disposition des visiteurs, moyennant une légère indemnité.

Vis-à-vis de l'entrée principale, sur le penchant de la montagne boisée, s'élève une nouvelle chapelle construite entièrement en granite et qui fut consacrée le 24 septembre 1863.

Le pignon est surmonté d'une belle statue en pierre d'Anstrude et représente N.-S. Jésus-Christ. Cette statue, haute de 2 mèt. 50 c., est due, ainsi que diverses œuvres d'art dont nous aurons l'occasion de parler, à M. Thierry, qui a longtemps résidé à Tonnerre. Le couvent de la Pierre-qui-Vire possède du même artiste une statue grandeur de nature du R. P. Muard, en pierre de la carrière d'Augy.

Nous reprenons pour un instant la description du dessin. On remarque en avant, un peu sur la droite, une très-petite maison dominant l'un des plus beaux escarpements de roches de la vallée. Cette humble habitation, bâtie en 1850, servit de demeure ou plutôt de refuge aux religieux, durant la construction du monastère. Elle fut faite en planches et couverte en paille ; longue de neuf mètres environ sur trois de largeur, elle était divisée en trois pièces : la première, au levant, servit de chapelle, la dernière, au couchant, fut la cuisine, et celle du milieu, grande à elle seule comme les deux autres, forma le réfectoire, la salle de communauté, le laboratoire et même pour quelques-uns le dortoir. C'était là, en effet, que reposait le père Muard, sur l'établi du frère menuisier ; un des Pères couchait à côté, sur une botte de paille ; quant aux trois autres, ils trouvaient, à l'aide d'une échelle, un lit tout préparé sur les planchers du grenier de la pauvre cabane, qui,



N° 233. — COUVENT DE LA PIERRE-QUI-VIRE.

tombant de vétusté, fut récemment consolidée et restaurée.

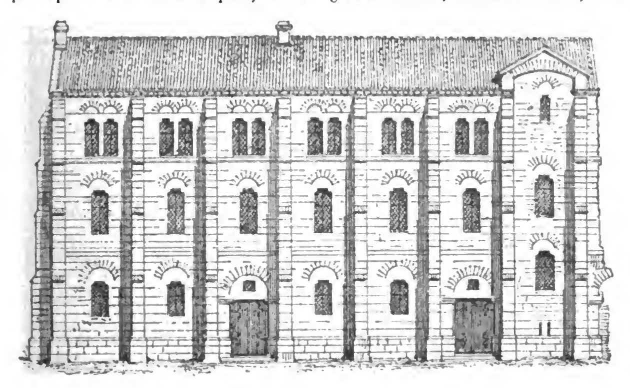
C'est près de là que fut déposé, enveloppé simplement de ses seuls habits de religieux, ainsi que l'exige la règle rigide de Saint-Benoît, le vénérable fondateur du monastère. Cette inhumation eut lieu au milieu des témoignages les plus vifs de douleur, le 21 juin 1854. Le R. P. Muard repose maintenant dans l'une des chapelles de la belle et grande église dont nous allons parler bientôt.

Plus près de la rive droite du Trinquelin se trouvent la buanderie et un assez vaste jardin potager, établi sur un emplacement occupé primitivement par des rochers, des broussailles, des ronces et des flaques d'eau. D'autres plates-bandes potagères s'étendent sur des endroits autrefois stériles, qui furent aplanis et rendus fertiles à force de remblais et de travaux d'assainissement exécutés avec une persistance et une fatigue infinies par les religieux durant les heures consacrées au travail manuel. Telle est l'exiguité du terrain cultivable, qu'il fallut, à l'aide d'une solide muraille, resserrer le lit du torrent. A ces travaux on doit ici reconnaître les traditions monacales primitives.

Construit sur un banc de rochers granitiques dominant en moyenne de 25 mètres le cours du Trinquelin, lequel est élevé de 360 mètres au-dessus de la mer, le couvent est adossé à une montagne haute de 536 mètres, recouverte par la forêt de Saint-Léger, et « il occupe un terrain contenant 7 hectares 25 ares 49 centiares, appartenant primitivement à M. Amédée-Gabriel-Henri marquis de Chastellux, et à Madame Adélaïde-Laurence-Marguerite de Chastellux, son épouse, lequel terrain est traversé dans toute sa longueur par la petite rivière dite le Trinquelin, tient du côté du levant au bois des Meules, côté du nord au bois de la Pierre-qui-Vire, côté du midi au bois d'Arfant, tous trois dépendant de ladite forêt; côté du couchant au pont du Gué-d'Arfant et au chemin de Vaumarin à la Provenchère. » (Extrait de l'acte de donation).

Ainsi, au milieu du XIIe siècle, un sire de Chastellux fondait l'abbaye de Saint-Martin-de-Cure ; au milieu du XIXe siècle un descendant du sire de Chastellux fondait l'abbaye de Notre-Dame de la Pierre-qui-Vire.

Maintenant, franchissons la porte du monastère. A droite est la cellule du frère portier. On se trouve alors dans une cour assez étroite, mais très-longue, bordée de bâtiments de style très-simple. A droite est l'hôtellerie ou logis des étrangers ; à gauche sont des bâtiments de service ; en face se présente le corps de logis primitif du monastère, lequel est surmonté d'un petit clocher carré entrevu dans notre dessin. La première pierre de ces bâtiments fut posée solennellement le 5 juillet 1849. Vers 1857, d'après les plans du vénérable fondateur et sur les dessins d'un habile architecte, M. Amé, s'élevait le vaste corps de logis que notre dessin ne laisse voir que de côté et qui offre le beau style de l'architecture monacale du XIIe siècle. Ce remarquable édifice, non encore terminé, présente une disposition sévère et symétrique d'un aspect très-monumental. Il est divisé à l'intérieur en trois étages voûtés en pierre et dont les nervures en plein-cintre s'appuient sur des colonnes centrales. Dans ces longues salles voûtées sont établis provisoirement la chapelle, le chœur des moines, le réfectoire, la cuisine, la bibliothèque, etc. Dans peu d'années, on l'espère, d'autres vastes bâtiments complétant les aménagements intérieurs, notamment le cloître, seront



N° 234. — BATIMENT NEUF.

construits et rappelleront les distributions habituelles des anciennes abbayes.

Nous donnons ici un dessin d'ensemble de la façade nord de ce vaste corps de logis construit tout en granite et dont la toiture est formée de tuiles à l'italienne. Le pignon que l'on voit à droite doit former le centre de la façade entière lorsque la construction sera achevée.

La chapelle actuelle, qui sera plus tard le réfectoire, est décorée avec goût dans le style du XIIe siècle. Les ornements, peints de couleurs vives, suivant la méthode usitée aux premiers temps du Moyen-Age, produisirent un grand effet. Le réfectoire et la cuisine actuels deviendront de vastes ateliers pour divers travaux relatifs à l'entretien de la communauté. Un large escalier fait communiquer les différents étages.

Il nous reste à parler de l'église dont M. l'abbé Henry a pu dire avec raison : « Ce splendide édifice, en voie de construction, intéresse déjà les amis des arts et réjouit les âmes fidèles. »

Commencée en 1864, cette très-remarquable construction pourra être terminée à la fin de 1869. Notre dessin d'ensemble du couvent et le petit plan que nous reproduisons ici peuvent donner une idée de la disposition générale de l'édifice construit entièrement en pierre granitique extraite de carrières peu éloignées.

L'histoire de la construction de la belle église de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire ressemble à une légende du Moyen-Age. Nous espérons bien que cette histoire sera consignée avec soin dans les annales du monastère. Cette relation vraie ressemblera, nous le redisons, à un récit légendaire.

Depuis longtemps, les R. P. de Sainte-Marie avaient le plus vif désir de commencer la construction de leur église : c'était une œuvre considérable et demandant des études approfondies, vu l'emplacement disponible et surtout la nature ingrate des matériaux à employer. On décida que l'un des frères partirait pour aller étudier les plus belles églises des diocèses environnants.

Un des frères entreprit et mena à bonne fin ce curieux voyage; il revint au monastère muni de renseignements nombreux, et bientôt après l'œuvre fut commencée. Les moyens d'exécution étaient restreints, mais le désir de bien faire était sans limite. Le travail marcha dans la mesure de l'importance des offrandes : celles-ci, accueillies avec une vive reconnaissance, permirent de ne point interrompre l'œuvre à laquelle tous les frères de la communauté coopérèrent avec zèle dans la mesure de leurs forces. Un cheval fut acheté pour le transport des matériaux ; plus tard un âne lui fut adjoint. Des bienfaiteurs, des pèlerins, des visiteurs, de simples curieux virent avec admiration la marche de l'œuvre et s'associèrent aux sentiments élevés qui animaient les pieux fondateurs. — Après cinq années de travail, cette belle et grande construction sera à peu près terminée. Déjà on s'occupe des vitraux qui sont d'une exécution parfaite et fabriqués au monastère même. Un atelier et le four, dirigés par un frère, sont en pleine activité.

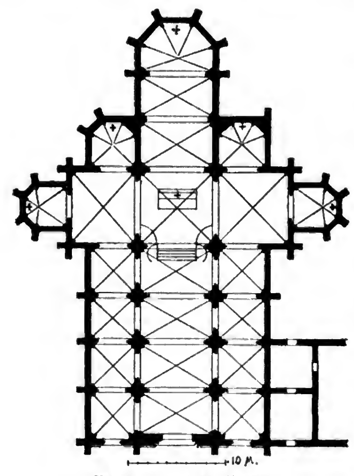
Au point de vue archéologique, l'œuvre nouvelle n'est pas moins remarquable que sous le rapport de la construction. Le style adopté est celui qui caractérise l'église de Montréal. C'était là un excellent modèle : il a été interprété avec intelligence, eu égard à l'emploi ingrat du granite. L'ensemble intérieur produit un très-grand effet, et un véritable sentiment de surprise admirative est ressenti par les visiteurs.

Nous partageons ce sentiment et nous l'exprimons sans restriction.

Par suite de la déclivité très-forte du sol, l'église n'a pu être orientée suivant la tradition. Cette déclivité a motivé la construction, au-dessous du chœur, d'une chapelle souterraine et de cryptes dont la disposition est fort bien entendue. Notre dessin d'ensemble peut faire reconnaître la position occupée par l'église dont nous aurions voulu pouvoir mieux signaler encore l'importance et la beauté.

Voici maintenant quelques renseignements historiques.

Les Révérends Pères Bénédictins, prêcheurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, ont pour fondateur de leur communauté un ecclésiastique dont la mémoire est surtout vénérée dans le diocèse de Sens, de Dijon et de Nevers.



No 235. — PLAN DE L'ÉGLISE

Le Révérend Père Marie-Jean-Baptiste Muard, successivement curé des paroisses de Joux-la-Ville et de Saint-Martin d'Avallon, fondateur de la société des Pères de Saint-Edme, à Pontigny, est né le 24 avril 1809, à Vireaux, village de la vallée de l'Armançon et situé près de Tonnerre. La vie du vénérable fondateur a été écrite d'une manière éloquente par M. l'abbé Brullée, archéologue distingué, aumônier du monastère de Sainte Colombe-lès-Sens, et qu'une mort bien prématurée a enlevé à ses nombreux amis. Nos lecteurs désireux de bien connaître le concours remarquable de circonstances qui déterminèrent l'établissement, dans la solitude de la Pierre-qui-Vire, des Révérends Pères Bénédictins, trouveront dans l'excellent livre intitulé : « Vie du R. P. Muard, » publié par M. l'abbé Brullée, les renseignements les plus intéressants. Comme « touriste, » nous devons nous borner à dire quelques mots seulement de la vie studieuse et austère qu'on pratique au monastère et de l'hospitalité cordiale que les étrangers y reçoivent.

La règle du monastère permet à peine le repos du corps; elle exige presque incessamment le travail intellectuel et le travail manuel, qui se succèdent avec une ponctualité et un ordre rigoureux en toutes saisons. Une partie de la nuit est consacrée à la prière et à la méditation en commun, ainsi que les premières heures de la journée. Ici, chaque moment a son emploi, sous la direction du Révérend Père supérieur. Au monastère, l'obéissance est absolue et chacun reçoit avec soumission et accomplit avec zèle sa part de travail utile à la communauté.

« Le monastère de la Pierre-qui-Vire suit la règle de saint Benoît, connue du monde entier. On couche sur la dure, on se lève à deux heures pour réciter l'office de nuit, on fait abstinence de vin et de viande, excepté en cas de maladie, on observe le silence perpétuel. Le temps se partage entre la psalmodie, l'étude et le travail des mains.

« La fin essentielle de cette œuvre, c'est d'unir la vie apostolique et la vie monastique. Des prêtres vont au dehors prêcher des missions et des retraites, pendant que leurs Frères offrent à Dieu leurs oraisons et mortifications pour la conversion des pécheurs.

« A ce but principal, viennent se joindre plusieurs fins secondaires.

« La Pierre-qui-Vire est devenue un lieu de pèlerinage. De nombreux visiteurs y affluent tous les jours, et si la curiosité y a sa part, la foi et la piété en sont néanmoins le stimulant le plus actif. Beaucoup s'y confessent et communient : tous, au moins, vont prier aux pieds de la statue du sacré Cœur de Jésus et de celle de la sainte Vierge placée sur le rocher même de la Pierre-qui-Vire, et suivre les stations d'un chemin de croix monumental érigé en plein air.

« L'hospitalité s'exerce à la Pierre-qui-Vire avec la cordialité traditionnelle dans l'ordre de saint Benoît. Il n'est pas de semaine, presque pas de jour où l'on n'y donne asile à des ouvriers et à des voyageurs, qui viennent, à travers des chemins presque impraticables, chercher un peu de repos et de nourriture. A leur départ, on leur fait souvent l'aumône de quelques vêtements ou chaussures, et ils emportent toujours de salutaires impressions dans leur cœur.

« Enfin, la Pierre-qui-Vire offre un séjour à ceux qui veulent faire les exercices de la retraite. Loin des bruits du monde, avec son silence perpétuel, le spectacle de sa vie religieuse, son horizon concentré qui ne montre que le ciel et la terre, elle est merveilleusement propre à la méditation. Située dans le diocèse de Sens, aux confins des diocèses de Dijon, de Nevers et d'Autun, elle est comme le rendez-vous de toute cette contrée. On y rencontre beaucoup de prêtres et de laïques venus de tous côtés pour se retremper dans l'esprit de foi. Durant les vacances, presque chaque jour arrivent de petites caravanes de trois ou quatre élèves des séminaires : ils passent quelques jours dans la prière, puis s'en retournent, le cœur joyeux et embaumé de pieux souvenirs. »

La seule boisson habituelle est l'eau. Aussi était-il indispensable qu'elle fût bonne. La fontaine de Sainte-Marie, d'une pureté et d'une limpidité remarquables, qui prend sa source à la base d'un banc de roches granitiques, détermina la situation du monastère d'une manière définitive dans la pensée du Révérend Père Muard.

Le repas principal a lieu à midi : pendant sa durée une lecture sur différents sujets de religion et d'histoire est faite à haute voix par l'un des frères. Une serviette, une assiette de terre, un plat en étain ou en fer blanc, une cuillère et une fourchette en bois, une écuelle en bois et un couteau, composent tout le service de chaque frère, qui a près de lui une cruche pleine d'eau.

Le régime, cependant déjà si sévère, est encore restreint les jours de jeûne ; il n'est modifié et un peu adouci que pour les cas de force majeure, en voyage notamment et pour cause de maladie.

Hâtons-nous d'ajouter que les étrangers, les voyageurs et les pauvres admis à profiter de l'hospitalité temporaire accordée par la règle du monastère, ont le bénéfice d'un régime beaucoup moins austère.

A toute heure du jour on peut leur servir quelques mets ou rafraîchissements, et, en cela, les religieux sont heureux de suivre les antiques traditions laissées par saint Benoit et sa glorieuse famille monastique.

Les étrangers sont servis à une table séparée, placée au milieu du réfectoire, et ne doivent manger, autant que possible, qu'aux heures habituelles des repas ; ils doivent aussi observer le silence que prescrit la règle, enfin ils doivent également participer aux prières qui précèdent et suivent le repas, de mêmes qu'aux principaux offices de la communauté. A cet égard, une place leur est réservée dans la chapelle intérieure (les hommes seuls y sont admis), laquelle est divisée en deux parties : la première communiquant avec la cour pour les étrangers, la seconde restant exclusivement réservée aux Révérends Pères. Le

dimanche et les jours fériés, une instruction religieuse, à l'issue de la grand'messe, est faite par l'un des dignitaires, aux personnes venues du dehors pour assister au service divin, annoncé par la cloche du monastère.

On comprendra facilement qu'il serait indiscret de venir visiter l'abbaye de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire dans le but de satisfaire une curiosité oiseuse ou futile. D'ailleurs, l'oisiveté est chose inconnue ici; elle ne saurait être tolérée aux étrangers, de même que le séjour durant plusieurs journées à l'hôtellerie du monastère ne peut être admis que pour des motifs sérieux. L'hospitalité durant plusieurs jours, donnée avec empressement aux pauvres voyageurs, accordée avec cordialité aux étrangers et aux visiteurs par les religieux de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, est la mise en pratique d'une admirable institution établie dans toutes les anciennes abbayes de la chrétienté.

Après avoir pris congé des religieux, et laissé discrètement à l'entrée du monastère une offrande toute volontaire, nous reprendrons le chemin qui nous a amenés. Pour les touristes à pied, un sentier plus court, mais difficile et fatigant tracé le long de la rivière, aboutit au moulin de Trinquelin, au-delà duquel on rejoint le chemin qui conduit à Quarré ou à Saint-Léger.

L'excursion que nous venons de faire laisse, et doit indubitablement laisser, un durable et profond souvenir. La pensée se reporte vers les premiers temps du Moyen-Age pour comparer le monastère de la Pierre-qui-Vire aux nombreuses abbayes qui, alors, ont été fondées dans notre province. Nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de donner, à ce sujet, quelques détails sommaires. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de décrire plusieurs des établissements religieux dont nous allons seulement indiquer le nom.

Les diocèses d'Auxerre et de Sens possédaient plusieurs abbayes considérables que les limites administratives nouvelles, adoptées en 1790, ont laissées en dehors du département de l'Yonne, mais aussi en y enclavant des établissements religieux qui appartenaient primitivement aux diocèses de Langres et d'Autun.

Celles de nos abbayes qui furent pour la plupart fondées vers le commencement du XIIe siècle, dont il ne reste que peu de vestiges appartenant maintenant aux départements de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et du Loiret, sont, pour le seul diocèse de Sens :

Barbeaux, abbaye royale de l'Ordre de Citeaux de la filiation de Preuilly, fondée vers l'an 1145. L'église fut consacrée vers l'année 1156 par Hugues de Toucy, archevêque de Sens. Cette abbaye fut transférée plus tard sur la rive droite de la Seine, à Seine-Port ; la nouvelle église fut consacrée au mois de mars 1178 (Seine-et-Marne).

Cercanceaux, abbaye royale de Notre-Dame de l'Ordre de Citeaux, paroisse de Souppes, fut fondée vers l'an 1181 par Henri-Clément, sieur d'Argenton et de Mez (Seine-et-Marne).

Chateau-Landon sous le vocable de saint Séverin, sur l'emplacement où mourut saint Séverin, abbé d'Agaune, en l'an 507 (Seine-et-Marne).

Chaume, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoit, sous le vocable de saint Pierre, fondée au XIe siècle, près de Rosoy, sur la rive droite de la rivière d'Yères (Seine-et-Marne).

Ferrières, abbaye de Saint-Pierre et de Saint-Paul, Ordre de Saint-Benoit, congrégation de Saint-Maur ; est une des plus anciennes de la Gaule et aurait été fondée vers l'an 630 sous le nom de Notre-Dame de Bethleem. Saint Aldric, X^e abbé de ce monastère, depuis archevêque de Sens, aidé des bienfaits de Louis le Débonnaire, la fit reconstruire vers le commencement du IXe siècle. L'église abbatiale rebâtie de nouveau vers le milieu du XIIe siècle, fut consacrée par le pape Alexandre III le 29 septembre 1163. Louis de Blanchefort, élu abbé de Ferrières en 1465, releva presque de fond en comble les bâtiments de cette abbaye qui était située à peu de distance de la vallée du Loing (Loiret).

Fontaine-Jean, abbaye de l'Ordre de Citeaux, de la filiation de Pontigny, paroisse de Saint-Maurice-sur-Laveron, fondée sous l'invocation de Notre-Dame, l'an 1124, par Miles, seigneur de Courtenay (Loiret). (Voir la description du canton de Charny, IIIe volume).

Jouy, abbaye sous l'invocation de Notre-Dame, Ordre de Citeaux et de l'étroite observance, cinquième fille de Pontigny, fondée le 4 août 1124, par Pierre du Châtel et Milon de Nau, sur le territoire de la paroisse de Chenoise (Seine-et-Marne).

Le Jard, abbaye de Saint-Jean, fondée en 1196 près de Melun.

Morigny, Ordre de Saint-Benoit, abbaye dédiée à la Sainte-Trinité, fut fondée en l'an 1106 par les religieux de Flaix, du diocèse de Beauvais, dans la paroisse de Saint-Germain près d'Etampes (Seine-et-Oise).

Preuilly, célèbre abbaye, cinquième fille de Citeaux, fondée en l'an 1118, par Thibault, comte de Champagne, sur la paroisse d'Egligny (Seine-et-Marne). (Voir la description du canton de Sergines : IVe volume).

Saint-Jacques, de Provins abbaye importante dont il reste encore de nombreux vestiges (Seine-et-Marne). (Voir la description du canton de Sergines : IVe volume).

Saint-Pierre, de Melun, abbaye fondée au VIIe siècle, rebâtie à la fin du Xe, et presque entièrement reconstruite au XVIIe.

La Joie-Villiers, fut fondée en 1231 près de Nemours, sous l'invocation de la Sainte-Vierge.

Le Lys, sous l'invocation de la Sainte-Vierge, fut fondée en 1224, près de Donnemarie (Seine-et-Marne). (Voir le IVe volume).

Villechasson, fut fondée au XIIe siècle, à Rozoy-le-Viel, près de Courtenay : (Voir le IVe volume).

Champ-Benoit fut fondée en 1138 dans la paroisse de Poigny, près de Provins.

Enfin, Villiers-aux-Nonains, dont la fondation remonte à 1120, mais qui fut réunie à l'abbaye de la Joie.

LA JOIE-VILLIERS, LE LYS, VILLECHASSON et CHAMPBENOIT sont des abbayes de femmes.

Le diocèse d'Auxerre n'a perdu que les abbayes de BOURAS, SAINT-LAURENT-DE-COSNE, LES ROCHES et RECONFORT. (Voir le Ier volume).

Voici l'indication sommaire des autres abbayes fondées également vers le commencement du XIIe siècle dans nos vallées; nous ne parlons pas des très-anciens monastères à l'égard desquels nous manquons de renseignements. Abbayes : de Dilo, située dans la forêt d'Othe, près de la voie romaine de Sens à Alise; des Eschâlis, située près du grand chemin de Joigny à Château-Renard; de Saint-Martin (de Molosmes), située près de la voie romaine d'Auxerre à Langres; de Pontigny, située près de la voie romaine d'Auxerre à Troyes; de Quincy, située près de la voie romaine d'Auxerre à VERTILIUM (*Vertaut*); de Reigny, située à quelque distance de la voie romaine d'Auxerre à Avallon; de Saint-Martin-de-Cure, située près de l'ancien grand chemin de Saulieu à Entrains; de Vauluisant, située près de la voie romaine de Sens à Troyes; de Sainte-Colombe, située près de la voie romaine de Sens à Paris; et pour les abbayes de femmes : Crisenon, située près de la voie romaine d'Auxerre à Avallon; la Pommeraie, située près de la voie romaine de Sens à Meaux, etc. Nous ne citons également que le nom des abbayes célèbres de Saint-Pierre-le-Vif, de Saint-Jean et de Saint-Remy de Sens, de Saint-Michel de Tonnerre, de la Madeleine de Vézelay, de Saint-Marien, de Saint-Julien, de Saint-Germain, d'Auxerre, parce que chacun de ces édifices sera le sujet d'une notice spéciale dans la description des communes de notre département.

Nous avons voulu montrer seulement que les abbayes, de même que les maisons de l'Ordre du Temple et de celui des Hospitaliers, dont nous avons donné la nomenclature page 72, étaient fondées de préférence à peu de distance des grands chemins et dans des localités facilement abordables aux pèlerins, aux voyageurs et aux frères religieux qui traversaient la France, ou se rendaient d'une province à une autre en se reposant chaque jour, et se retirant chaque nuit dans l'une des nombreuses maisons religieuses établies comme lieux de refuge à proximité des grandes voies de communication suivies durant le Moyen-Age par une foule innombrable de gens allant ou revenant de la Terre-Sainte. Les abbayes qui toutes possédaient un corps de logis séparé du reste des bâtiments, et que l'on nommait le « logis des hôtes » servaient, durant le temps des Croisades surtout, d'hôtelleries aux seigneurs les plus riches, comme aux pauvres gens honnêtes, qui venaient chercher quelques heures de repos. Une très-grande quantité d'autres gens, chercheurs de fortune, maraudeurs ou voleurs, avaient, eux aussi, il n'en faut pas douter, des lieux de refuge à leur choix; les « bouchons » établis le long des grands chemins les hébergeaient de gré ou de force.

Le logis des hôtes, avons-nous dit, était séparé des grands bâtiments des abbayes; cet isolement ne l'a pas préservé de la démolition qui a atteint presque toutes les constructions abbatiales qui offraient dans notre département un caractère de simplicité, de grandeur et de solidité remarquables.

Les abbayes, de même que le logis des hôtes, ont disparu sans laisser d'autres traces dans notre département que des bâtiments en ruines et des décombres. Les cloîtres, les réfectoires, les dortoirs, les salles capitulaires, tout a disparu presque entièrement.

Il n'en est pas ainsi dans d'autres départements; l'industrie manufacturière s'est appropriée les immenses salles des abbayes. Sans vouloir « applaudir de voir la cheminée de la machine à vapeur remplacer la flèche du clocher du monastère; sans s'applaudir de voir les vastes salles des moines et les longues nefs de leurs églises occupées par des rangs d'ouvriers » (1), nous avouons que nous préférons cette appropriation industrielle à la démolition et à la ruine complète d'un édifice d'où les révolutions sociales ont chassé les possesseurs séculaires. Nous n'aimons nullement les effets soi-disant « pittoresques » des églises et des cloîtres en ruine. Les décombres nous attristent et nous éloignent. Si les abbayes de Vézelay, de Pontigny, de Vauluisant, et tant d'autres étaient encore telles que le Moyen-Age les avait élevées, ces vieux édifices offriraient un aspect de grandeur et de force qui frapperait de respect les populations d'aujourd'hui.

A l'appui et comme témoignage de ce respect, citons l'abbaye célèbre du Mont-Saint-Michel, dont les admirables constructions encore entières produisent une impression durable et profonde. La France ni l'Italie ne présentent nulle part un édifice aussi imposant dans son ensemble monumental et son caractère féodal. Les Normands, et surtout les villageois Normands, sont fiers de montrer aux étrangers « leur » abbaye du Mont-Saint-Michel; « qui ne l'a pas vue n'a rien vu, » disent-ils. Cela est vrai, c'est un édifice unique pour sa situation, sa beauté et sa conservation.

Un certain nombre des ouvrages publiés récemment dans notre département ont trait à l'histoire des abbayes.

Ainsi, MM. Martin, Henry et Brullée, ecclésiastiques d'un zèle éprouvé, ont écrit l'histoire de Vézelay, de Pontigny, de Saint-Germain d'Auxerre, de Sainte-Colombe de Sens, etc. D'autre part, MM. Chaillou des Barres, Cherest, Lambert, Dormois, Leclerc, Lemaistre, Flandin, Tarbé, etc., ont écrit, eux aussi, l'histoire de toutes les abbayes du département de l'Yonne; ils ont montré, avec talent, quels furent les premiers travaux des moines, en analysant les règles, usages et coutumes qui régissaient les communautés religieuses dès leur fondation au XIIe siècle. Tous les auteurs que nous venons de nommer ont rendu pleine justice à cette organisation primitive, mais aucun d'eux ne l'a fait mieux sentir que M. Chaillou des Barres, dans son « Histoire de l'abbaye de Pontigny. »

(1) Histoire de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, par M. Leclerc, avocat, 1841.

D'autres zélés et savants écrivains, étrangers à notre département, ont également appelé l'attention des amis des sciences historiques sur ces mêmes « usages et coutumes de Citeaux, » et démontré par des extraits que, partout, les moines du douzième siècle ont, de même que dans nos vallées, défriché les forêts et les landes, assaini les plaines, planté et semé les terres, fondé des colonies agricoles, bâti des granges, des étables, et couronné leur œuvre en édifiant de nombreuses églises et chapelles, qui ont été le noyau de formations dans la campagne de beaucoup de villages dont les maisons étaient primitivement éparses et isolées au milieu d'immenses terres couvertes de bruyères et de fougères, éparpillement que nous retrouvons encore dans diverses contrées de notre département. Ces agglomérations nouvelles eurent pour résultat immédiat de constituer à chaque paroisse une individualité propre, et de généraliser dans la population les idées de confraternité et « d'esprit de corps » qui produisirent alors la puissance communale dont le développement s'accrut d'une manière inespérée à l'occasion des Croisades. C'est du XIII[e] siècle que datent les plus riches paroisses rurales. Il avait fallu une période de près de cent années pour amener et développer les progrès agricoles et industriels dans les campagnes.

Les monastères ont été ruinés et détruits par la révolution de 1792, mais depuis longtemps déjà on avait attaqué les moines par le ridicule. Le rire précéda le drame, a dit M. Chavin de Malan en plein congrès agricole; on chansonna les moines, et des infamies furent chantées par les bergers et les laboureurs; l'enfant les répéta. On les redisait sans rougir au foyer domestique et aux fêtes du village, et les jours de foire. Les fermiers qui convoitaient un champ ou un pré appartenant à une abbaye, chantaient au cabaret, d'une voix avinée, la gourmandise et l'intempérance des moines. Dans les villes, les théâtres, les romans, les caricatures, tout conspira contre les moines et contre les institutions religieuses. Ces institutions étaient bien dégénérées, il est vrai, et M. Leclerc a pu dire dans son « Histoire de l'abbaye de Crisenon, » que les établissements qui ne répondent plus à un besoin social, et qui, par conséquent, ne sont plus dans les desseins de la Providence, tombent d'eux-mêmes, et que la révolution n'a fait qu'en hâter l'extinction.

Nous n'avons pas l'intention d'essayer de réfuter ici les préjugés répandus dans les campagnes contre les abbayes. De savants écrivains ont entrepris cette réhabilitation, mais leurs écrits s'adressent plutôt aux classes aisées et instruites de la société qu'aux classes restées étrangères aux études historiques, c'est-à-dire aux villageois. Ceux-ci ne connaissent communément que les côtés fâcheux des événements qui ont motivé la décadence et la chûte des institutions religieuses, et seulement, d'après les récits qu'ils tiennent de leurs père ou grand père. Les bienfaits sont oubliés ou odieusement travestis. Les abus sont exagérés dans leurs causes et amplifiés dans leurs effets. Beaucoup d'habitants des campagnes racontent sérieusement des faits invraisemblables. Une foule de préjugés, inconnus des gens des villes à l'égard « des moines et des seigneurs de l'ancien temps » se sont enracinés dans les campagnes parce que la plupart des villageois croient qu'il est de leur intérêt personnel d'y ajouter foi.

M. Chaillou des Barres, dans son « Histoire de l'Abbaye de Pontigny, » s'est efforcé de réagir contre ces tendances injustes, et il a résumé avec une grande sagacité les Lois et Coutumes qui régissaient les Ordres religieux. Voici un extrait de cette remarquable étude.

« Parmi les Ordres religieux dont le développement a été le plus mémorable et on pourrait dire le plus prodigieux, celui de Saint-Benoît se place en première ligne. Institué sur le mont Cassin au sixième siècle, il avait su se modifier, se transformer dans le cours des âges, se renouvelant selon l'exigence des temps.

« Cependant à la fin du XI[e] siècle, l'ordre des Bénédictins, parvenu au terme de sa prospérité, sembla s'affaisser. Mais la sève évangélique se retirant de Cluny allait pousser une tige nouvelle. C'est vers cette même époque, aux derniers jours du onzième siècle, que plusieurs moines bénédictins, animés d'un puissant désir de perfectionnement, choisirent une retraite dans la forêt solitaire de Molesmes, aux confins de la Champagne et de la Bourgogne. (Voir la description du canton de Tonnerre, V[e] volume). De cette modeste et humble congrégation placée sous la rigide direction de saint Robert, est née la Maison de Citeaux, dont le berceau fut un lieu agreste, presque inaccessible, entouré d'une nature âpre et sauvage. Albéric ayant remplacé Robert ne tarda pas à donner à la congrégation naissante une constitution définitive et la *forme de vie des anciens Pères du désert*.

« Bientôt l'Ordre de Citeaux, dont la création ne remontait qu'à quinze années, avait vu accourir dans son sein un nombre infini de postulants à la tête desquels se place naturellement saint Bernard, l'homme éminent de son siècle, celui dont l'intervention se trouve mêlée à tous les grands événements politiques et religieux qui marquèrent la période écoulée entre 1130 et 1153. L'accroissement de cette Maison fut tellement rapide que, dès 1113, la nécessité de s'occuper de l'établissement d'une colonie se fit sentir à Etienne Harding; et alors naquit la première fille de Citeaux : l'abbaye de la Ferté.

« Le cérémonial qu'on observait à Citeaux au moment du départ d'une nouvelle colonie était simple et touchant. « L'abbé de la Maison-mère remettait solennellement une croix entre les mains de celui qui devait être revêtu de la dignité abbatiale; puis ce nouvel abbé sortant de l'église avec la croix et suivi de ses douze religieux, prenait congé de ses frères, et entonnait en partant une grave psalmodie.

« Le moment était venu de donner une constitution aux abbayes issues de la Maison-mère de Citeaux. De concert avec saint Bernard, Hugues de Mâcon et les dix autres abbés de l'Ordre

réunis en 1119 dans une assemblée qui prit le nom de premier Chapitre général de Cîteaux, l'abbé Etienne arrêta et fixa dans la grande *Charte de charité* les usages et les devoirs que pratiqueraient rigoureusement les monastères de la filiation de Cîteaux. La base des prescriptions nouvelles ne fut pas changée : ce fut toujours celle qui avait servi de fondement à la règle de Saint-Benoît. Le Pape Calixte II l'approuva, et dans la suite ses successeurs la confirmèrent.

Les proportions qu'il nous est imposé de donner à cette Notice, le point de vue où nous nous sommes placé en l'écrivant, excluent une analyse complète des nombreux articles qui forment la règle de Cîteaux. Mais nous affirmons qu'elle est un chef-d'œuvre d'organisation. En parcourant ce vaste ensemble de prescriptions si judicieuses, si sagement coordonnées, où tout a été prévu avec une rare pénétration, on demeure étonné, confondu d'admiration. On se demande comment à une époque aussi reculée, quelques-uns diraient aussi barbare, comment au commencement du douzième siècle enfin, une constitution si forte a pu être conçue. Le lien, la hiérarchie, la discipline rien n'est omis : ce que la RÈGLE ne contient pas se trouve dans le livre des USAGES de Cîteaux. Les deux œuvres se complètent.

Malgré notre désir de ne pas trop donner de valeur aux détails, il est pourtant quelques points de cette constitution monastique que nous éprouverions du regret à ne pas indiquer au moins d'une manière sommaire. De courts extraits montreront l'esprit dans lequel elle fut écrite.

« L'abbé, y est-il dit, représente Jésus-Christ dans le monastère. — Il ne cachera pas les fautes, les péchés des coupables, mais il les punira aussitôt qu'ils seront commis. — Il devra au jour du jugement rendre compte des âmes de ses frères dont il a la garde.

» Quand quelque affaire grave se présentera, il convoquera la Communauté pour avoir l'avis de ses frères, puis ayant réfléchi à part soi, il fera ce qu'il jugera le plus utile. Mais qu'il ait toujours devant les yeux la crainte de Dieu et l'observance de la Règle ! »

L'emploi du temps des moines est déterminé avec une telle précision, qu'aucun instant de leur vie ne saurait échapper à l'œil vigilant de la Règle. Elle les suit partout, même dans leur sommeil. Dans leur dortoir elle veut qu'il y ait de la lumière jusqu'au jour, qu'ils dorment vêtus et ceints de leur cordon jusqu'à l'heure de se lever pour prier.

Il est pourvu par la Règle à la gestion extérieure, à l'emploi des aliments. C'est l'officier du monastère, désigné sous le nom de cellerier, qui gère les biens sous les ordres de l'abbé, et c'est à lui spécialement qu'est confiée la distribution de la nourriture des moines.

Le renoncement personnel à toute propriété étant une des conditions fondamentales de la Règle, la possession collective seule est admise. De là cette prescription « les moines ne doivent rien avoir en propre sans la permission de l'abbé : que tout soit commun à tous, comme l'a dit l'apôtre. »

La sollicitude des législateurs de Cîteaux ne se borne pas seulement à tracer avec inflexibilité des devoirs rigoureux ; elle est bienveillante, pleine de douceur, pour l'enfance, pour la vieillesse, la maladie. Aussi est-il ordonné « que les malades seront soignés avant et sur toutes choses. — L'usage des bains leur sera permis chaque jour. — Rarement à ceux qui seront bien portants et aux jeunes gens. — L'usage de la viande est également accordé aux malades. »

La quantité, la nature des aliments sont déterminées. Pour le repas de chaque jour à *Sexte* et à *None* deux plats suffisent. Mais si ce sont des fruits, des légumes verts, on pourra en ajouter un troisième.

Une livre de pain, une émine de vin (équivalant à l'ancienne pinte de Paris) pour chaque jour. Cette dernière quantité sera invariable, sauf les cas extraordinaires, tels qu'une chaleur excessive, des travaux plus grands, plus pénibles exécutés par les moines, et encore faudra-t-il l'agrément du prieur pour avoir droit à ce supplément. L'abus du vin à ce qu'il paraît était le sujet d'un juste effroi pour les rédacteurs de la règle de Cîteaux. En effet, à l'endroit où il est question de cette addition à l'émine, nous lisons « en ayant soin d'éviter l'ivrognerie, car il est écrit : *vinum omninò monachorum non esse.*

La vie contemplative qui n'est que la paresse déguisée et l'inutilité poétisée n'était pas le but de l'institution, il s'en faut bien. Les belles intelligences qui avaient voulu que leur œuvre devînt féconde pour ne pas mourir, comprirent que le travail devait être la première condition de l'existence des religieux appelés par eux à peupler les monastères. Et, c'est à ces vues si pleines de sens et d'avenir que la mise en culture d'une portion notable du sol national est devenue le premier titre de gloire des Ordres monastiques.

Dans le chapitre 48, où il est traité des travaux journaliers manuels, on voit qu'à partir de Pâques jusqu'aux Kalendes d'octobre, les moines sortiront le matin depuis *Prime* jusqu'à *Quarte*, travailleront à ce qui sera convenable. — Puis après indication du temps à consacrer à la lecture, au repas et au repos, il est dit qu'ils travailleront jusqu'au soir. Et, comme pour relever à leurs yeux de pareilles occupations manuelles, nous lisons : « si la pauvreté ou le besoin exige qu'ils récoltent eux-mêmes les produits de la terre, qu'ils n'en soient pas fâchés, car ils seront vraiment moines quand ils vivront du travail de leurs mains comme nos Pères et les Apôtres. »

L'hospitalité se plaçait au nombre des devoirs imposés aux monastères. A cette époque reculée, une pareille obligation était un grand bienfait. Car vainement alors on eût cherché un gîte, un abri quelconque au milieu de campagnes immenses, à peu près incultes et où de faibles et rares populations se montraient à peine, l'abbaye devint donc le lieu qui reçut le voyageur, qui lui offrait des aliments, un lit et quelquefois des vêtements. Un chapitre, le 53e, traite de la bonne réception à faire aux étrangers. La table de l'abbé devait être la leur et celle des pèlerins : et le

jours où aucun voyageur ne s'était présenté, l'abbé, afin de ne jamais laisser se perdre l'esprit de communauté, était tenu d'admettre au moins deux moines à sa table.

Au moment de l'arrivée d'un étranger, le portier prévenait l'abbé ou le prieur en son absence. L'étranger était d'abord conduit à l'église où il faisait sa prière. Puis, on le menait au logis des hôtes, en le présentant à l'hospitalier.

La constitution qui n'avait rien voulu laisser d'incertain, mais soumettre, au contraire, toutes choses à une règle uniforme, déterminait les points où devaient être établis les monastères, et les conditions à observer dans leur construction. Nous lisons que « les abbayes ne seront fondées ni dans les villes ni dans les villages, mais dans les lieux éloignés du bruit des hommes. »

« Le monastère sera construit (si faire se peut) de telle façon qu'il réunisse dans son enceinte toutes les choses nécessaires. Savoir l'eau, un moulin, un jardin, des ateliers pour divers métiers, afin d'éviter que les moines n'aillent au dehors. »

L'église ou l'oratoire devait être simple. « Les sculptures et les peintures en étaient exclues. Les vitraux uniquement de couleur blanche sans croix ni ornements. Il ne devait point être élevé de tours de pierres ni de bois pour les cloches qui fussent d'une hauteur immodérée, et par cela même en désaccord avec la simplicité de l'Ordre. » Nous avons eu l'occasion, en décrivant l'église de Pontigny, de reconnaître que ces prescriptions ne furent point omises dans sa construction. (Voir le Ier volume).

Tous les monastères de Cîteaux étaient sous l'invocation de la Vierge.

Les cérémonies religieuses occupent, on le conçoit, une grande place dans l'énorme volume in-folio où nous puisons ces divers extraits. Mais nous ne saurions leur donner ici une importance qu'elles ne réclament pas de notre sujet.

L'administration ou pour parler plus exactement, la manière dont on devait exploiter les biens, était l'objet de règlements qui méritent de fixer l'attention. On trouve un vif et docte intérêt à voir jusqu'à quel degré remarquable de précision les auteurs de la constitution de Cîteaux avaient su s'élever dans l'exécution de leur pensée organisatrice, embrassant les détails et jusqu'aux moindres faits inhérents au vaste ensemble de l'Institution. Parcourons cette constitution prévoyante. — Des granges ou métairies seront réparties sur le sol possédé par l'abbaye. Leur culture est confiée aux frères convers aidés par des valets de ferme. « Les animaux domestiques devront être propagés. Mais il est défendu d'avoir des animaux plus curieux qu'utiles. » — Les troupeaux de grand et de petit bétail pour pacager ne devaient pas s'éloigner à plus d'une journée des granges, lesquelles étaient séparées entre elles par une distance d'au moins deux lieues de Bourgogne.

Les biens du monastère ne pouvaient être accordés (affermés) à vie que du consentement du Chapitre général de l'Ordre. Il fallait l'agrément des anciens de l'abbaye avant de donner des terres à cultiver. L'intention formelle d'éviter aux religieux tout contact avec les gens du monde et les étrangers avaient conduit à défendre, tant aux moines qu'aux frères convers, d'habiter jamais les maisons que le monastère possédait dans les villes et villages.

L'entrée de l'abbaye était sévèrement interdite aux femmes.

D'autres dispositions nous restent à connaître : celles, par exemple, qui déterminaient les fonctions et la hiérarchie.

Le chapitre relatif aux *officiers du monastère* comprend : le *prêtre semainier* (*hebdomadarius*); c'est celui qui commence toutes les cérémonies dans l'église, au Chapitre, etc., etc. — Le lecteur de semaine, le *semainier* pour les hôtes qui doit aider l'*hospitalier*. — L'abbé qui occupe la première place dans le chœur... punit, absout les frères dans le Chapitre, les élève et les abaisse. — Le prieur qui a la première place à gauche dans le chœur, appelle les moines au travail et les y conduit, etc.; il est l'exécuteur des ordres de l'abbé, il le supplée dans plusieurs de ses fonctions. — Le *sous-prieur*. — Le *maître des novices*. — Le sacristain chargé de l'entretien des objets nécessaires au culte. — Le *chantre* et les *sous-chantres* qui doivent diriger le chant des frères, etc., etc. — L'*infirmier*, le *cellerier* et son aide. Il peut parler à tous excepté au moines et aux novices. A lui est dévolue la tâche de préparer certains mets et d'y mettre le sel. — Le *refectorarius* dispose les objets, les ustensiles du réfectoire. — Le moine *hospitalier*, chargé de présider à la réception des étrangers, de s'assurer des soins qu'on leur rend. Enfin le portier qui devait être un vieillard.

Les fonctions de l'abbé, ses devoirs, ses prérogatives, motivent quelques développements afin de se rendre un compte exact du pouvoir et de l'influence qu'il exerçait. Il devait être élu par la Communauté. Ce principe fut constamment respecté jusqu'à l'époque où nous verrons ce titre devenir une sinécure conférée par le Souverain à des abbés commendataires; abus qui contribua puissamment à dénaturer l'institution et à précipiter sa ruine.

Lorsqu'un monastère se trouvait sans abbé, le supérieur de la maison-mère était chargé d'en désigner un provisoire. Le choix pouvait s'étendre sur tous les religieux des autres monastères de l'Ordre. — L'abbé de la maison-mère devait visiter chaque année les monastères auxquels elle avait donné naissance. Les quatre premiers Pères de l'Ordre, c'est à dire, les abbés de La Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimon visitaient aussi annuellement la maison-mère de Cîteaux. Ce devoir, cette prérogative étaient indépendants de la réunion pour la tenue du Chapitre général. Plus tard le même principe fut appliqué aux nombreuses Maisons ou abbayes de l'Ordre.

La répression était forte et sévère.

Le pouvoir disciplinaire de l'abbé était très-étendu. Néanmoins, quand il se présentait des

faits graves, qui appelaient un châtiment éclatant, il devait déférer au Chapitre général de l'Ordre. Il existait des cas pour lesquels les coupables étaient séparés de la Communauté. — Dépouillés de leur capuce. — Quelquefois même ils étaient excommuniés.

Au douzième siècle, la magie, la nécromancie faisaient essentiellement partie du code des crimes et des délits. Aussi voyons-nous, que les moines qui se mêlaient de sortiléges n'échappaient pas à des peines plus ou moins fortes. — Si le coupable était un abbé ou un prieur, on prononçait sa déposition ; si c'était un moine ou un frère convers on le condamnait au pain et à l'eau, on le privait des sacrements pendant un an.

Un châtiment très-sévère avait été réservé aux criminels; ils subissaient la réclusion dans une étroite prison toute leur vie. Dans chaque abbaye il existait des prisons solidement construites et d'où il était impossible de s'échapper. (Voir la description de la ville de Sens.) On entendait par criminels, les voleurs, les faussaires, les incendiaires et les homicides. C'était l'abbé qui prononçait la condamnation dans les différents cas qui viennent d'être indiqués. Quant à lui, s'il se rendait coupable du crime de faussaire, il était déposé.

Si, malgré notre désir de borner à une analyse très-sommaire la CONSTITUTION et les USAGES de Cîteaux, nous n'avons pas reculé devant certains développements, notre excuse, s'il en est besoin, se trouvera dans la nécessité de faire comprendre comment la plupart des abbayes étaient parvenues à ce haut degré de prospérité et de splendeur qu'elles atteignirent durant les trois premiers siècles qui suivirent leur fondation.

CHAILLOU DES BARRES.

La population de Saint-Léger était, en 1806, de 1,054; en 1826, de 1,486; en 1846, de 1,530.

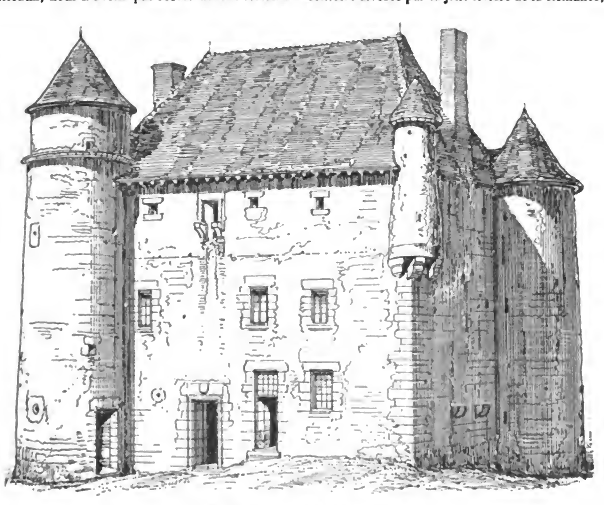
SAINTE-MAGNANCE.

Village traversé par l'ancienne grande route de Paris à Lyon. — Pop. : 778 habitants. — Superficie : 1,937 hectares. — A 14 kil. d'Avallon.

Fête patronale : sainte Magnance, 26 novembre.

HAMEAUX : Chamberlin; — Champ-Morlin : — le Moulin-Chatelin; — Touche-Bœuf; — Villeneuve-les-Presles.

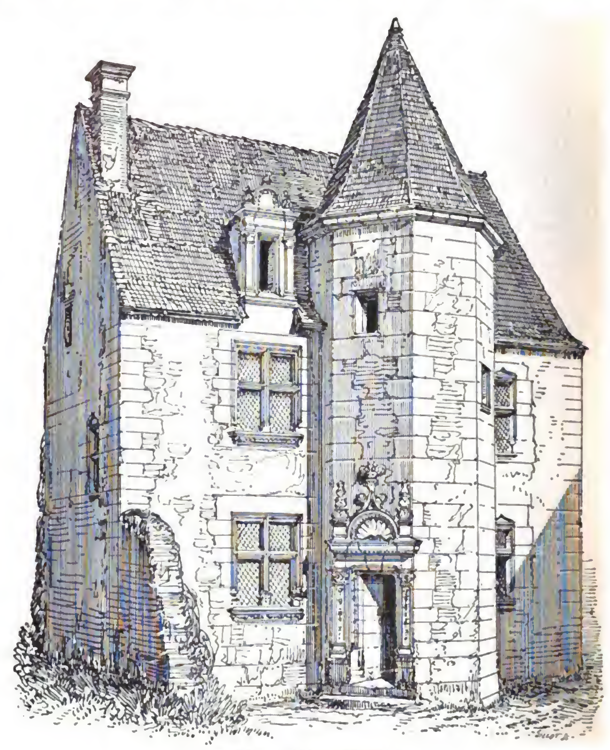
Des onze étangs que l'on comptait autrefois sur le territoire de Sainte-Magnance, il ne reste plus que celui de la Souche, versant son trop plein dans une vallée fertile qui se réunit à une autre vallée solitaire arrosée par la jolie rivière de la Romanée,



N° 236. — CHATEAU-JACQUOT.

laquelle prend sa source près de Saulieu. Le confluent des deux cours d'eau a lieu près du Moulin-Chatelin, à peu de distance de Presles, dont nous avons parlé.

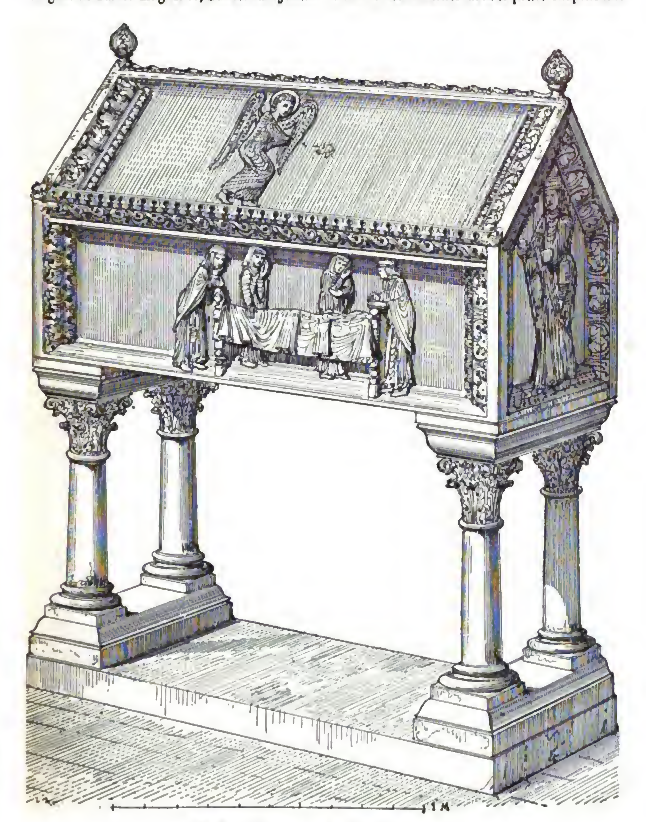
C'est sur le versant faisant face au sud du vallon de Sainte-Magnance, et le long de la grande route, que les maisons se sont groupées, un peu au hasard, sur des bancs de roches granitiques à fleur de sol. Sur le bord de la route on remarque un petit manoir à tourelles rondes, du XV[e] siècle, dont nous donnons un dessin; il se nomme le château Jacquot. Cette construction rustique et pauvre de forme, peut être signalée comme offrant le type d'une foule de manoirs du Morvan, bâtis en morceaux de granite à peine dégrossis. Nous donnons également le dessin d'un autre petit castel bâti vers le centre du village et nommé Château-Gaillard. C'est une construction assez élégante, datant du règne de François I[er], et qui présente encore quelques ciselures et arabesques, notamment aux moulures des fenêtres et de la porte d'escalier. Un assez vaste enclos bordé par



N° 237. — CHATEAU-GAILLARD.

une haute muraille entourait ce manoir qui fut dévasté en 1590 par les ligueurs d'Avallon. A l'intérieur, qui est très-délabré, on remarque deux grandes cheminées en pierre, quelques sculptures et les planchers à solives apparentes bordées de moulures.

L'église de Sainte-Magnance, *Sanctæ-Magnantiæ Ecclesia* au XIIe siècle, au pied de laquelle passe en remblai la grande route, aurait été reconstruite par N. Boursaut et Anne Filzjean, et consacrée en 1514. L'ancienne église, désignée sous le nom de Saint-Pierre-sous-Cordois (Vicus Cordubensis), semblerait avoir laissé quelque trace de ses murailles dans la petite chapelle laté-



N° 238. — TOMBEAU DE SAINTE MAGNANCE

rale nord, et dans laquelle nous pouvons examiner avec le plus vif intérêt un tombeau en pierre datant du XIIe siècle.

Le dessin n° 238 représente l'ensemble de ce précieux petit monument soigneusement restauré et qui a été l'objet de plusieurs études historiques et archéologiques. Les sujets sculptés sont relatifs à la légende de sainte Magnance, l'une des cinq dames romaines qui accompagnèrent le corps de saint Germain d'Auxerre ramené de Ravenne, laquelle mourut de fatigue *in aggere publico propè vicum Cordubensem*, c'est-à-dire sur la voie d'Agrippa d'Autun à Sens, le 28 novembre de l'an 448. Un ermitage dédié à saint Pancrace exista jusqu'en 1793 sur le lieu de la sépulture. (Voir la carte de Cassini, et les dessins publiés en 1847 dans le Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne).

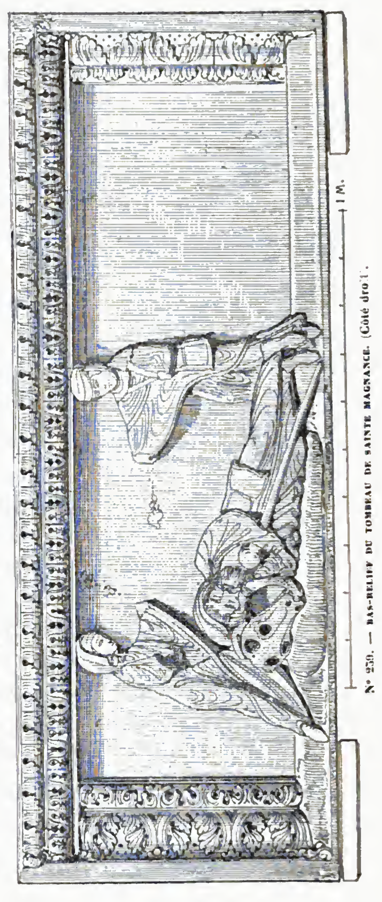
La pierre qui a servi au monument de Sainte-Magnance est blanche et à grains finement oolitiques; elle provient, suivant toute probabilité, comme la plupart des sculptures de l'église de Vézelay, du coral-ray inférieur de Mailly-la-Ville.

Avant de quitter l'église, signalons deux tableaux signés « Sallier pinxit, 1786, » l'un représente la Vierge, l'autre saint Pierre.

Le sol des environs de Sainte-Magnance est essentiellement granitique, et c'est à peine si quelques roches d'arkose et quelques lambeaux de lumachelles du lias recouvrent le sommet des collines. A 200 mètres de Sainte-Magnance, dans la direction du village de Rouvray, près de l'étang de la Souche, se trouve un petit dépôt de terrain carbonifère; il a été reconnu sur une longueur de 100 m.; on y a creusé un puits de 26 à 27 mètres de profondeur, autour duquel, dans ces derniers temps, on remarquait encore, parmi les matériaux extraits, des psammites grossiers et durs, des galets quartzifères, des schistes noirs avec de rares empreintes de fougères et quelques lits de mauvais charbon. Les recherches ont été abandonnées depuis longtemps, et probablement pour toujours.

Au sud-ouest, à un kilomètre de Sainte-Magnance, s'étend un plateau assez élevé, nommé communal ou pâtis du Bois-Gauthier. Vers la ligne de faîte de ce plateau, qui semble avoir été recouvert de bois autrefois, se trouvent les restes de l'empierrement de la chaussée romaine, mais trop dégradée pour être bien reconnue. On traverse obliquement ce plateau pour se rendre au petit village de BUSSIÈRES.

La grande route se prolongeant en ligne droite monte, en traversant les bois de la Trèche, jusqu'à la limite du



N° 239. — BAS-RELIEF DU TOMBEAU DE SAINTE MAGNANCE. (Côté droit).

département de l'Yonne, distante de moins d'un kilomètre de la petite ville de Rouvray (Côte-d'Or), bâtie près de la voie romaine, sur l'un des points les plus élevés de la contrée.



N° 240. — STATUE DE SAINTE MAGNANCE.

La rapidité et la longueur des pentes de cette partie de la route, aux abords de Sainte-Magnance notamment, donnait lieu autrefois à une industrie qui n'existe plus. Nous voulons parler des chevaux de renfort attelés aux voitures qui, en nombre considérable, passaient par Sainte-Magnance. Cette industrie était devenue tellement lucrative que la plupart des habitants délaissaient la culture de leurs terres pour ne s'occuper que des chevaux et des bœufs nombreux qui étaient continuellement employés à aider les attelages des diligences, des voitures de poste et surtout des innombrables chars du roulage, lequel avait choisi le village de Sainte-Magnance pour l'une des principales étapes établies entre Châlon-sur-Saône et Paris.

Le chemin de fer de Paris à Lyon ayant anéanti sur cette même route l'industrie du Roulage, les habitants de Sainte-Magnance, privés tout d'un coup des bénéfices journaliers qu'ils faisaient sans beaucoup d'efforts, furent forcés de cultiver leurs terres restées presque en friches. Il en résulta un changement notable dans les habitudes de la population. Les grandes et les petites auberges, les cabarets et les cafés sont devenus des habitations d'agriculteurs et de cultivateurs. La richesse locale s'est accrue et se développe dans une proportion remarquable, et maintenant bien peu de gens songent à regretter l'industrie séculaire des chevaux de renfort.

Lucy-le-Bois, Précy-le-Sec, Cravant et Saint-Bris, avaient aussi autrefois de nombreux attelages pour aider les rouliers à franchir les longues et fatigantes montées qui, entre Auxerre et Avallon notamment, rendaient la circulation si lente et si pénible.

De Sainte-Magnance dépend le hameau assez considérable de CHAMP-MORLIN, situé sur les versants d'un vallon profond aboutissant à la vallée



N° 241. — CHAPELLE DE SAINT GRÉGOIRE.

du Serein dans l'une de ses parties les plus pittoresques.

A quelques pas seulement de Champ-Morlin, où il y avait autrefois une maison-forte, se trouve le hameau de TOUCHE-BOEUF, qui possédait aussi un petit manoir. On y voyait également, une très-ancienne chapelle, dédiée à Sainte-Catherine, qui, tombant en ruines, fut démolie pour être reconstruite.

Cette nouvelle construction, achevée en 1861, a été élevée aux frais des habitants qui se cotisèrent et firent tous les transports des matériaux pris dans les bois et les carrières de la commune. Cette petite église, ou chapelle, bâtie d'après les plans donnés par un habitant de Sincey (Côte-d'Or), présente dans sa simplicité et ses modestes dimensions un ensemble satisfaisant, que nous signalons.

A peu de distance du hameau de VILLENEUVE-LES-PRESLES, on remarque près des rives de la Romanée une chapelle rebâtie au milieu du XVIIIe siècle et dédiée à saint Grégoire-le-Grand. Elle est encore le but d'un pèlerinage célèbre contre l'épidémie des bestiaux. Ce pèlerinage a lieu annuellement le 12 mars, jour de la fête de saint Grégoire. Le dimanche suivant on y vient de fort loin pour y louer des domestiques et des servantes. En 1746, alors que la race bovine périssait de toutes parts, on vit plus de douze mille pèlerins venir à la chapelle près de laquelle se trouve une source dite aussi fontaine de saint Grégoire.

Voici un dessin (no 241) de cette chapelle qui est située d'une manière pittoresque sur le haut d'un petit promontoire dominant la rive gauche de la jolie rivière de la Romanée. On remarque cette inscription :

A LONEVR ET AV NOM DE DIEV ET DV BIENHEVREVX ST GRÉGOIRE, MAITRE JEAN GIBIER DE STE MAGNANCE A FAIT ÉDIFIÉ ET BATI CETTE CHAPELLE EN MIL SEPT CENT QUARANTE SIX ET EN MIL SEPT CENT CINQVANTE A FAIT ÉDIFIÉ ET BATI LA GALERIE. CE 7 AOVT 1751.

La population de Sainte-Magnance était, en 1806, de 629 ; en 1826, de 798 ; en 1846, de 859.

LÉGENDE DE SAINTE MAGNANCE.

Sainte Magnance, née à Centumelle, ou Civita-Vecchia, est l'une des cinq pieuses femmes qui accompagnèrent le corps de saint Germain, évêque d'Auxerre, lorsqu'on le transféra de Ravenne dans sa ville épiscopale. Magnance étant morte pendant le trajet, le 26 novembre l'an 448, des suites de longues fatigues, fut inhumée près de la voie romaine, *in aggere publico*, à peu de distance du bourg de Cordois, *prope vicum Cordubensem*. Son tombeau, par suite de l'irruption des Barbares, resta sans honneur et même dans un oubli complet durant plus de deux siècles.

Mais au septième siècle, un pèlerin des environs d'Autun, se rendant à Auxerre pour vénérer les reliques de saint Germain, alors en grand renom, s'arrêta, épuisé de fatigue, au même endroit. Ne trouvant sous sa main qu'un squelette de tête de cheval, il s'appuya dessus et s'endormit d'un profond sommeil. Il vit, en songe, un serpent sortir de la tête de cheval et cherchant à entrer dans sa bouche entr'ouverte. Sainte Magnance se levant alors de son tombeau, et sainte Pallaye sa compagne, lui apparurent en même temps pour l'avertir du danger qui le menaçait.

Se levant donc en sursaut, il reconnut que sa vision était une réalité et ne douta pas que le lieu où il se trouvait ne fût l'endroit où reposait le corps de la sainte. Il se rendit au bourg pour raconter ce qui venait de lui arriver. Les habitants accoururent au lieu désigné ; on fouilla le sol et on mit à découvert le corps de sainte Magnance qui fut transféré dans l'église de Cordois.

Des guérisons miraculeuses s'opérèrent bientôt en ce lieu, et il s'y fit un si grand concours de pèlerins que le pays prit le nom de la sainte.

DESCRIPTION DU CANTON DE VÉZELAY.

Le canton de Vézelay, composé de dix-huit communes et dont la superficie est de 25,524 hectares, présente, dans sa majeure partie, un pays montueux, boisé, entrecoupé de collines et de vallées qui lui donnent, par cette disposition même, des aspects très-divers et forts pittoresques.

L'ensemble général du territoire offre la forme d'un triangle, dont la base, occupée par les communes de Domecy-sur-Cure, Fontenay-près-Vézelay, Chamoux, Asnières et Lichères, longe le département de la Nièvre. La ligne de démarcation est toute factice ; elle est tracée au milieu des champs, des prairies et des bois. La rive droite de l'Yonne borne, sur une petite étendue, le territoire de Lichères et Châtel-Censoir.

La charmante et pittoresque rivière de la Cure arrose le territoire des communes de Domecy-sur-Cure, Foissy-lès-Vézelay, Pierre-Pertuis, Tharoiseau, Saint-Père, Asquins, Montillot, Givry, Blannay, Voutenay et Saint-Moré. La célèbre petite ville de Vézelay occupe le centre et en quelque sorte le point le plus élevé de cette contrée qui, sous divers rapports, a été l'objet d'études nombreuses de la part de plusieurs historiens illustres, de savants distingués et d'écrivains remarquables dont nous indiquons les ouvrages dans notre Bulletin bibliographique. Citons seulement ici le nom des écrivains contemporains qui tous appartiennent à notre département et dont les travaux historiques ou scientifiques, justement appréciés, sont déjà placés aux premiers rangs: MM. de Bastard, Challe, Cherest, Cotteau, Flandin, Quantin et Raudot.

Par un concours de circonstances extraordinaires, la petite ville de Vézelay jouit, depuis plusieurs siècles, d'une célébrité européenne, et c'est avec raison que M. l'abbé Baudiau, dans son excellente histoire du Morvan, a pu dire : « Son origine, comme celle de tant d'autres cités françaises, ne se perd pas dans la nuit des temps, c'est une ville toute monastique, une ville du Moyen-Age. Elle compte à peine douze cent cinquante habitants ; et pourtant, malgré sa petitesse relative, elle le dispute en célébrité aux grandes villes, et cette célébrité elle ne la doit pas à quelque bataille fameuse comme celles qui décident du sort des empires, elle est due à la parole d'un moine, à saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, dont l'éloquence entraînante jeta toute l'Europe sur l'Asie ; elle est due à cette antique, noble et illustre abbaye de Bénédictins fondée en 843 sur les bords de la Cure, au pied de la montagne sur laquelle, plus tard, elle monta s'asseoir ; elle est due, en un mot, à cette magnifique basilique, l'une des merveilles artistiques de notre belle France, si riche en monuments de la foi de nos pères ! »

Aux annales historiques de Vézelay et de la contrée avoisinante, se rattachent deux noms célèbres à des titres bien différents : Théodore de Bèze et Sébastien Leprêtre de Vauban, maréchal de France.

Nous avons eu déjà, article de Saint-Léger-de-Foucheret, l'occasion de parler de cet illustre Avallonnais. Nous aurons de nouveau, en décrivant la commune de Domecy-sur-Cure, à en dire quelques mots en plaçant sous les yeux de nos lecteurs un dessin représentant l'ensemble du château de Bazoches, imposante demeure seigneuriale située à quelques centaines de pas seulement hors des limites de notre département.

Le maréchal de Vauban, étant venu en 1696 passer quelque temps dans son château de Bazoches, y employa ses loisirs à écrire, comme le porte le titre même qu'il donna à son travail, une « Description géographique de l'Election de Vézelay, contenant ses revenus, sa qualité, les mœurs de ses habitants, leur pauvreté et richesse, la fertilité du pays et ce que l'on pourrait faire pour en corriger la stérilité et procurer l'augmentation des peuples et l'accroissement des bestiaux. »

A titre de renseignements historiques, nous copions deux ou trois phrases seulement ; elles démontreront l'étendue des améliorations acquises depuis le temps où écrivait Vauban. Voici ces quelques mots : « C'est un terrain arèneux et pierreux (le canton de Vézelay), en partie couvert de bois, genêts, ronces, fougères et autres méchantes épines ; où on ne laboure les terres que six à sept ans l'un ; encore ne rapportent-elles que du seigle, de l'avoine et du blé noir pour environ la moitié de l'année de leurs habitants qui, sans la nourriture du bétail, le flottage et la coupe des bois, auraient beaucoup de peine à subsister. Le pays en général est mauvais, bien qu'il y ait de toutes choses un peu ; mais les terres y sont mal cultivées ; les habitants lâches et paresseux jusqu'à ne pas se donner la peine d'ôter une pierre de leur héritage dans lequel ils laissent croître les ronces et les méchants arbustes. Ils sont, d'ailleurs, sans industries, arts ni manufactures aucunes, qui puissent remplir le vide de leur vie ; ce qui provient, apparemment, de la mauvaise

16

nourriture qu'ils prennent ; car tout ce pauvre peuple ne vit que de pain d'orge et d'avoine, dont ils n'ôtent pas même le son ; ce qui fait qu'il y a tel pain qu'on peut lever par les pailles d'avoine dont il est mêlé. Ils se nourrissent encore de mauvais fruits, la plupart sauvages, et de quelque peu d'herbes potagères de leurs jardins, cuites à l'eau, avec un peu d'huile de noix ou de navette, le plus souvent sans ou avec très-peu de sel. Il n'y a que les plus aisés qui mangent du pain de seigle, mêlé d'orge et de froment... »

« Le pays, dit M. Flandin, a bien changé depuis Vauban. Il n'y trouverait pas aujourd'hui un seul coin de terre, susceptible de culture, qui ne fût cultivé, jusque-là qu'on va chercher sur le flanc des roches les plus stériles le peu de terre végétale qui peut s'y rencontrer pour l'ensemencer, et l'entourer de petits murs à pierres sèches, afin d'en empêcher le ravinement. Je vois cela tous les jours et je m'en applaudis ; car cela n'était pas tout à fait ainsi dans ma jeunesse. Nos paysans ne connaissent plus le pain d'orge et d'avoine ; mais, ces années dernières où le blé était à si bon marché, ils ne mangeaient que du pain fait de pur froment. Aujourd'hui que l'hectolitre de blé vaut 30 francs, ils reviennent au pain de froment mêlé d'orge, mais où le froment domine. Il n'est presque pas de ménage qui ne possède une vache et n'engraisse, chaque année, un cochon ; et, outre cela, nous avons dans mon village, à deux pas de la ville, un boucher qui tue deux fois par semaine, et qui trouve le débit de sa viande dans le village même et dans les villages environnants. Dans les communes où l'on cultive la vigne, le paysan boit du vin à tous ses repas ; et dans celles où il ne se récolte pas de vin, il ne s'en fait faute au cabaret les dimanches et jours de foire. Grâce aux bons chemins que nous devons au rétablissement de l'ancienne corvée, qui n'humilie plus personne, parce qu'elle atteint tout le monde, il n'est si petit cultivateur qui ne possède un âne, attelé à une petite charrette, et avec lequel il rentre lui-même sa récolte, faisant ainsi, sans se fatiguer, trois fois plus d'ouvrage que lorsqu'il marchait derrière l'animal portant à dos la somme de fumier ou quatre gerbillons accrochés à son bât. Si le paysan n'a pas encore la poule au pot, il en est bien près : il est mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé ; il a des champs à lui ; et telle est la progression, qu'il vous faudra bientôt, vous et moi, qui ne sommes ni laboureurs, ni vignerons, lui abandonner la terre, faute de pouvoir trouver des bras pour la cultiver. Quand cela arrivera, on y trouvera remède, sans doute : en attendant, je ne me ferai pas l'écho des esprits chagrins qui s'en affligent, et je me réjouis, au contraire, de voir, de ce côté du moins, la société en progrès, et le bien-être, qui ne doit pas être le privilége de quelques-uns, mais, autant que possible, le partage de tous, se répartir plus également entre les membres de la famille humaine. »

Cette question « de la nourriture actuelle des classes agricoles » a, depuis longues années, appelé l'attention des économistes les plus zélés et les plus savants. Bien souvent, durant les sessions des congrès scientifiques, cette difficultueuse question a été envisagée sous toutes ses faces ; jamais elle n'a pu être résolue d'une manière satisfaisante dans un sens ou dans un autre. De très-nombreux orateurs se reportant aux diverses périodes de nos annales agricoles, en usage au Moyen-Age et à la Renaissance, ont cherché à démontrer que les habitants des campagnes avaient alors à leur disposition deux aliments qui semblent devoir leur manquer à notre époque : c'est le poisson d'eau douce et le gibier.

« Nos paysans d'à-présent, disent les mêmes orateurs, n'aiment pas le poisson de leurs étangs, et ils s'empressent de vendre aux habitants des villes tout le gibier qu'ils tuent plus ou moins légalement. Ne gardant pour eux que les aliments maigres, ils vendent, aussitôt que cela est possible, leurs veaux, leurs volailles et leurs vaches, sortes d'animaux coûtant fort cher à élever et à nourrir convenablement. Autrefois, dit-on, il n'en était pas ainsi ; les paroisses rurales possédaient d'immenses terrains communaux où tous les animaux trouvaient facilement la nourriture qui leur convenait le mieux. Aujourd'hui les grands pâturages sont détruits et les étangs desséchés.

» Cela est vrai, répondent les orateurs qui trouvent que tout est en progrès de notre temps, les villageois n'aiment plus le poisson d'eau douce et lui préfèrent avec raison le poisson de mer, qui ne demande pas un assaisonnement aussi délicat ni aussi dispendieux. Cela est vrai encore, les grands pâturages communaux sont livrés aux labourages annuels, mais de nombreuses et belles prairies artificielles les remplacent avec mille avantages. Non, réplique-t-on, les animaux ont besoin de vivre en plein air; le régime de l'étable ne leur convient pas mieux que le régime de la prison ne convient à l'homme. »

Les orateurs, dont nous rapportons en quelques mots les longues et chaleureuses dissertations pratiques ou théoriques, finissent par se séparer à la fin du congrès en se promettant amicalement de reprendre la discussion au congrès prochain.

Malheureusement les villageois ne peuvent pas venir aux congrès, et ils ne se doutent guère des brillants discours dont ils sont le sujet, et où il est question de leur manière de vivre.

Toutefois il résulte des observations générales qui ont été faites en divers temps, et dont l'exactitude ne semble pas devoir être considérée comme douteuse, c'est qu'en effet les villageois consomment beaucoup plus de pain maintenant qu'autrefois et qu'ils mangent moins de viande que durant le Moyen-Age. Nous pensons, avec la majorité des membres des congrès, qu'à l'époque où nos grands bois et nos plaines étaient remplis de gibier, et où nos rivières et nos étangs abondaient en poisson, que la nourriture des villageois, moins exclusivement composée de pain et de légumes, devait, étant plus variée, être préférable à la nourrirure peu fortifiante d'aujourd'hui. C'est, nous le répétons, une question depuis longtemps débattue que celle de l'alimentation des classes agricoles. Il y a-t-il progrès ? Il y a-t-il décadence ? Nous croyons,

nous, qu'il y a progrès sur les dix-septième et dix-huitième siècles seulement, c'est-à-dire sur les temps qui ont précédé immédiatement les temps actuels.

Les guerres politiques de la fin du règne de Louis XIV semblent avoir beaucoup appauvri les paroisses rurales déjà cruellement frappées par les guerres civiles et religieuses du seizième siècle. Nous croyons que ceux de nos historiens modernes, qui se sont plu à célébrer la grandeur de cette époque, n'ont voulu voir que le côté brillant, de même que les poètes du temps de Louis XIV ne voyaient que le côté qui prêtait, par sa magnificence, à la pompe et à l'éclat littéraire de leurs œuvres. Nous doutons que les poètes et les historiens d'alors aient songé beaucoup aux privations et à la misère des villageois. Les historiens et les poètes, les artistes et les architectes ne voyaient et ne songeaient qu'aux splendides habitations qui s'élevèrent sur l'emplacement des vieux manoirs que les guerres, plus encore que la suite des temps, avaient ruinés ou au moins rendus inhabitables aux yeux des seigneurs habitués au faste des salons de Versailles. Si les historiens modernes « louangeurs du grand siècle de Louis XIV » avait pu songer à rechercher quelle pouvait être, dans le fond de nos provinces, la situation des villageois, ils auraient donné moins d'éloges au régime administratif de cette époque si célébrée pour son faste et sa splendeur décorative. Si on jugeait, avec nos idées actuelles, de l'état de délaissement où étaient nos villages durant les dernières années du dix-huitième siècle, par ce qu'on pouvait en voir, il y a moins de trente ans, on serait fort éloigné de porter la moindre envie au temps passé en ce qui touche le bien-être matériel.

Le grand siècle, tant célébré par nos poètes, offre de lugubres pages couvertes d'un voile épais qui commence à être soulevé, et divers membres de nos deux sociétés savantes ont, pour leur part, contribué d'une manière sérieuse et irréfutable à faire connaître sous leurs aspects vrais les temps si pompeusement chantés par les littérateurs du siècle dernier. Les études et travaux de recherches publiés par les membres les plus zélés et aussi les plus distingués des sociétés scientifiques de l'Yonne témoignent déjà du nombre considérable des documents restés enfouis et dont la mise au jour et la publicité auront pour résultat de démontrer aux gens trop nombreux toujours disposés à vanter « le temps passé » et aussi « le bon vieux temps » qu'ils feraient beaucoup mieux de se taire.

Il est bon de faire connaître ou de rappeler aux populations rurales, toujours fort disposées à se montrer oublieuses de leur situation ancienne, et aussi très-portées à se plaindre des temps présents, quelle fut autrefois leur condition comparée à celle qui leur est faite actuellement.

Nos jeunes villageois qui, généralement, se montrent si désireux de quitter leur village pour aller dans les grandes villes, sont plus portés à médire de l'ancien temps, que leurs grands parents eux-mêmes. Les vieux villageois sont plus équitables; c'est une justice à leur rendre. Ils reconnaissent que le bien-être est plus grand que de « leur jeune temps, » mais ils s'inquiètent des tendances à l'insoumission qui se manifestent dans les idées de leurs enfants, ardents à être libres un jour prochain pour aller chercher fortune loin de la famille et loin du contrôle et de la surveillance des grands parents.

En rappelant aux souvenirs de nos lecteurs l'état ancien du pays, nous ferons mieux comprendre l'état présent.

« Le canton de Vézelay, pris dans son ensemble, dit M. Flandin, est un pays essentiellement agricole, et, si ce n'était le commerce des bois et charbons auquel se livre un certain nombre d'habitants, on pourrait dire, les choses considérées d'un peu haut, que le pays est sans industrie et sans commerce. Je veux parler, bien entendu, de ce commerce de spéculation, de ces industries qui étendent leurs relations au dehors, et à l'existence desquelles se rattachent la vie commerciale et industrielle d'un pays, tandis que leur absence le classe parmi les contrées purement agricoles.

« Les principales cultures, et je dirais presque les seules cultures en usage dans le canton, sont les céréales d'hiver et d'été, telles que le froment, le méteil, le seigle, l'orge et l'avoine, la pomme de terre, la betterave (non la betterave à sucre, mais celle à vaches), la navette, le chanvre, la luzerne, le trèfle, le sainfoin et enfin la vigne.

« L'assolement triennal y est généralement pratiqué et l'ancienne routine de la jachère n'y a pas encore été abandonnée. Cela ne tient pas seulement aux vieilles habitudes, mais à l'insuffisance des engrais, qui ne permet pas de demander à la terre au-delà de deux récoltes en céréales sur trois années. Les grandes fermes sont rares dans le canton de Vézelay; la propriété y est très-divisée et très-morcelée, et l'on n'y fait usage que de l'engrais de bétail; les engrais du commerce y sont inconnus. Aussi la terre est-elle loin de rendre ce qu'on pourrait en tirer, avec une culture plus rationnelle. »

Ces indications générales suffiront; nous aurons d'ailleurs, en décrivant chacune des communes, à revenir sur diverses particularités dignes d'intérêt, notamment à propos de la commune de Saint-Moré, où nous aurons l'occasion de donner quelques détails relatifs au tracé du chemin de fer d'Auxerre aux Laumes, lequel traverse le territoire de Saint-Moré, Voutenay, Sermizelles et Givry. Le chemin de fer d'Auxerre à Nevers traverse deux autres communes du canton de Vézelay : Châtel-Censoir et Lichères.

Ces deux lignes ferrées ont donné lieu à divers travaux d'art importants dont nous ferons une description sommaire.

Nous terminons, en décrivant Voutenay qui est la dernière commune par ordre alphabétique du canton de Vézelay, la description tout entière de l'arrondissement d'Avallon. La contrée dont nous avons cherché à faire reconnaître rapidement les nombreux et remarquables aspects pittoresques, est bien souvent, depuis quelques années, le but de charmants petits voyages. L'itinéraire que l'on

suit habituellement est, en effet, le meilleur que nous puissions signaler. On commence par les grottes d'Arcy, puis on visite successessivement Vézelay, Pierre-Pertuis, Domecy-sur-Cure, Chastellux, Quarré-les-Tombes et la Pierre-qui-Vire, établissement religieux déjà considérable et d'une grande importance sous divers rapports.

On revient enfin à Avallon.



N° 242. — CHAUMIÈRE ANCIENNE A DOMECY-SUR-CURE.

CANTON DE VÉZELAY.

18 Communes. — Population : 11,520.

VÉZELAY, ASNIÈRES, ASQUINS, BLANNAY, BROSSES, CHAMOUX, CHATEL-CENSOIR, DOMECY-SUR-CURE, FOISSY-LES-VÉZELAY, FONTENAY-PRÈS-VÉZELAY, GIVRY, LICHÈRES, MONTILLOT, PIERRE-PERTUIS, SAINT-MORÉ, SAINT-PÈRE, THAROISEAU, VOUTENAY.

VÉZELAY.

Petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avallon, située près de la rive gauche de la Cure, sur le sommet d'une montagne; — longée par la route impériale d'Avallon à Poitiers (Vienne), par la route départementale d'Auxerre à Vézelay et par la route de Tonnerre à Corbigny (Nièvre). — Pop.: 1,170 habitants. — Superficie, 1,983 hectares. — A 15 kil. d'Avallon; 45 kil. d'Auxerre.

Foires: 25 janvier, 24 février, 14 mars, 16 avril, 15 mai, 15 juin, 23 juillet, 18 août, 14 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 13 décembre.

Fête patronale: Le dimanche de Quasimodo et la Madeleine, le 23 juillet. Au hameau des Bois-de-la-Magdeleine : saint Etienne, 3 août.

HAMEAUX : — Le Bois-de-la-Magdeleine ; — les Brades ; — les Chaumes-Hautes ; — l'Etang-Neuf ou Chaumes-Blanches ; — la Goulotte ; — le Grand-Jardin ; — la Grenéterie ; — la Justice ; — la Longueroie ; — la Maladerie ; — le Maupas ; — les Tries ; — le Val-Poirier ; — Vaufront ; — Versausse.

La ville de VÉZELAY, nommée *Vizeliacum* au XIIe siècle et Vézelay-la-Montagne, en 1793, occupe la ligne de faîte d'une haute colline, isolée sur ses versants sud, nord et est, du grand plateau ondulé, couvert de forêts et sillonné de vallons profonds qui borde la rive gauche de la Cure et s'étend jusqu'à la rive droite de l'Yonne. Le côté ouest, le seul facilement accessible, est formé par une étroite colline s'abaissant brusquement au sud et au nord pour se réunir aux deux grands vallons qui eux-mêmes se réunissent à la vallée de la Cure : le premier au village d'Asquins, le second au village de Saint-Père.

Le point culminant de la montagne était tout entier occupé par l'église abbatiale de la Madeleine et toutes ses dépendances qui semblent avoir été considérables. Une longue rue, une peu tortueuse et fort rapide de montée, suit la crête de la montagne ; cette rue, dont le pavé irrégulier et raboteux, rendait l'accès difficile, même aux piétons, vient d'être empierrée ou macadamisée et bordée de trottoirs. L'ancien ruisseau tenait le milieu du pavé et ressemblait à un petit torrent durant la saison des pluies. A Vézelay, les eaux pluviales sont soigneusement recueillies dans trois grandes citernes publiques, deux réservoirs et un grand nombre de citernes particulières. Ici les eaux de sources sont à longues distances ; l'industrie des habitants, guidée par les moines dès les premiers temps du Moyen-Age, a réussi à mitiger ce grave inconvénient.

Nous donnons ici le plan d'ensemble de la ville; on remarquera la forme allongée de la muraille d'enceinte qui enfermait le quartier bas et le développement de cette même muraille dans le quartier haut, occupé exclusivement par l'abbaye et ses jardins devenus aujourd'hui, partie promenades publiques, partie jardins ou champs de vigne à divers propriétaires, notamment dans le côté faisant face au nord-ouest.

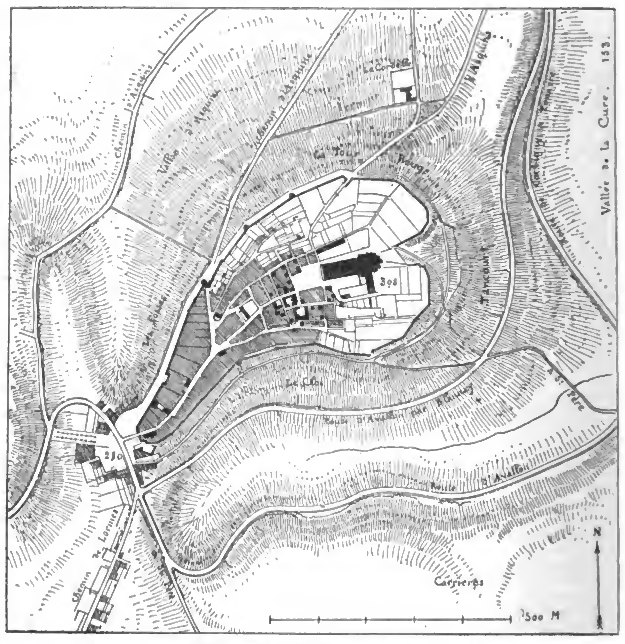
Voici sommairement quelques renseignements géographiques ; un résumé historique très-remarquable, que nous devons à M. Cherest, précède la description de la ville.

Nous admirons encore dans notre département de nombreux vestiges, des voies antiques qui devaient être, durant le Moyen-Age, les seuls grands chemins traversant nos provinces. Leur magnifique réseau permit à saint Bernard de pouvoir indiquer comme lieu général de réunion la ville de Vézelay, petite cité qui n'avait nulle importance politique ou commerciale, et dont la seule illustration était de posséder une abbaye considérable. Mais la facilité d'y arriver dans toutes les directions possibles dut motiver le choix que fit saint Bernard pour la tenue du célèbre « Parle-

ment » où devait être décidé le départ pour la seconde croisade.

Cette petite ville célèbre est, en effet, située entre Autun et Sens, et à deux heures de distance seulement de la voie gallo-romaine qui réunissait les deux cités antiques; on comptait 24 lieues de Vézelay à Autun, et 29 de Vézelay à Sens.

Ajoutons que Vézelay est à 25 lieues de Nevers, à 26 lieues de Dijon, à 11 lieues d'Auxerre et enfin à 28 lieues de Troyes. Toutes ces villes gallo-romaines placent Vézelay au centre réel d'une vaste contrée traversée par de nombreuses chaussées antiques dont les « levées » se reconnaissent encore sur une longue étendue de leur parcours. Ces



N° 243. — PLAN DE LA VILLE DE VÉZELAY.

voies romaines communiquent toutes à celle allant directement de Sens à Autun, et qui passe, ainsi que nous venons de le dire, à deux heures du chemin de la ville où saint Bernard convoqua toute la noblesse de France, le 31 mars 1145; ce fut également dans une petite ville traversée par une voie romaine, Etampes, que cette même noblesse fut appelée de nouveau, le 16 février 1147, pour régler la marche des croisés. Enfin, c'est encore à Vézelay, pour la seconde fois, que furent réunies en 1187, pour la troisième croisade, les armées de France et d'Angleterre. Ces armées suivirent la grande voie romaine d'Autun par Avallon et Saulieu pour gagner les routes de Marseille et de Gênes.

Plusieurs grands chemins établis durant les temps de prospérité de l'abbaye subsistent encore en partie, notamment ceux qui conduisaient à Mailly-la-Ville et à Lormes. Des différents points élevés de ces chemins, qui traversent une contrée

très-ondulée, la grande église se montre dans toute sa hauteur. D'ailleurs, de tout le territoire Morvan-Avallonnais et Auxerrois qui avoisine Avallon, Vermenton, Courson, Clamecy, Lormes et Quarré-les-Tombes, on aperçoit facilement Vézelay. Pour les pèlerins venant de contrées lointaines, les tours blanches de la célèbre église de la Madeleine étaient en quelque sorte un phare leur indiquant tout à la fois la direction à suivre et le terme si désiré du voyage.

HISTOIRE DE VÉZELAY.

L'ABBAYE ET L'ÉGLISE COLLÉGIALE DE VÉZELAY. — Ces deux établissements religieux ont joué, dans l'histoire de nos contrées, un rôle assez important, pour que nous leur consacrions ici une notice spéciale.

La fondation de l'abbaye remonte au milieu du IXe siècle, un peu avant l'année 861. Elle est due au comte Gérard, que les romans et les légendes ont rendu si fameux, et l'on peut même dire, si populaire, sous le nom de Gérard de Roussillon. Dans ces temps reculés, aucun groupe d'habitations n'existait encore sur le sommet de la colline que couvre aujourd'hui la ville de Vézelay. A ses pieds, sur les bords de la Cure, vers l'endroit qu'occupe le village actuel de Saint-Père, le comte Gérard possédait une simple *villa*, entourée de vastes domaines, qu'il avait acquis par échange de l'impératrice Judith, femme de Louis-le-Débonnaire. C'est cette villa, ou plutôt le lieu, le finage, dans lequel elle était construite, qu'on désignait sous le nom de *Vézeliacus*, Vizeliac, devenu plus tard Vézelay. C'est là qu'avec le concours de sa femme, la comtesse Berthe, et avec l'assentiment d'Eve, leur fille unique, il fonda une première abbaye de femmes, dont l'existence fut très-courte. Quelques années à peine après sa fondation, elle fut ravagée par une invasion de Sarrazins ou ruinée par les guerres civiles, qu'entraîna la dislocation de l'empire Carlovingien. Alors ses fondateurs la transportèrent sur le faîte de la montagne voisine, dans des conditions plus favorables à sa sécurité. Ils y installèrent, au lieu de femmes, des moines bénédictins. Le nouvel établissement était trop bien placé et trop bien doté pour ne pas acquérir tôt ou tard une notable importance. La force de sa position décida une foule de familles à installer leurs demeures, dans son voisinage immédiat, sous la protection de ses murs. Ses richesses en attirèrent d'autres, et bientôt un village prit naissance à côté de l'abbaye.

Dans l'origine, cette dernière était dédiée à la Vierge et aux apôtres saint Pierre et saint Paul. Ce n'est qu'au milieu du XIe siècle qu'elle fut placée sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine, patronne qu'elle conserva jusqu'à la fin. Mais elle jouit, dès ses débuts, d'un dangereux privilége, qui devait faire tour à tour sa grandeur et sa ruine. Le comte Gérard était parvenu à la soustraire légalement au joug de toute autorité, civile ou religieuse, sauf à celui de l'autorité lointaine et à peu près nominale du pape. Moyennant la redevance annuelle d'une livre d'argent, qu'elle payait au Saint-Siége, elle fut autorisée à ne reconnaître ni chef d'ordre, ni évêque diocésain, ni prince, ni seigneur quelconque. Elle forma une espèce de république théocratique, détachée d'abord de la monarchie carlovingienne, ensuite de la féodalité française, et ne conservant, ni avec l'une ni avec l'autre, aucun lien, aucun rapport de subordination. De là, une situation exceptionnelle qui devait un jour donner à l'histoire de l'abbaye une physionomie extraordinaire, et qui exerça une influence non moins décisive sur les destinées de la ville proprement dite.

Cependant, du IXe au XIe siècle, par suite du malheur des temps, l'abbaye ne prospéra guère. En tous cas, ses annales n'offrent aucun fait curieux et qui mérite d'être relevé. Nous nous bornerons à donner ici la chronologie des abbés, autant qu'il est possible de l'établir d'après des documents dignes de foi. — Eudes, premier abbé de Vézelay, vivait encore en 897. On ne sait au juste quand il mourut, ni quel fut son successeur immédiat. — Aripert, abbé désigné par le pape en 911. On ne sait pas non plus s'il exerça réellement les fonctions abbatiales. — Aimon, 933. — Guy, 941. — Eldrade, 956. — Robert 999. — Everard, 1008. — Ermanne, 1011.

Il faut arriver jusqu'à l'an 1037 pour rencontrer un nom digne d'intérêt. A cette époque, l'abbé Geoffroy, successeur d'Ermanne, réforma l'abbaye et jeta les premiers fondements de sa véritable prospérité. Les circonstances étaient favorables à l'accomplissement d'une telle entreprise. La France commençait à sortir de l'anarchie et de la torpeur qui avait précédé l'an mille. Partout, les ordres monastiques, profitant de la décadence du clergé séculier, acquéraient un développement gigantesque. Partout aussi les populations se montraient animées de la foi la plus vive. On découvrait chaque jour des reliques de saints, qui devenaient aussitôt, et sans contrôle sérieux, l'objet de la vénération publique. L'abbé Geoffroy eut l'habileté de convaincre ses contemporains que Vézelay possédait les restes de la fameuse pécheresse de l'Ecriture, de sainte Marie-Madeleine. Dès lors les pèlerins affluèrent, et avec les pèlerins, les offrandes, les donations de toute sorte. Vinrent ensuite les malades espérant obtenir leur guérison au contact du précieux tombeau. Ce concours inouï de visiteurs ne profita pas seulement à l'abbaye. Il attira, dans le pays, des marchands, des changeurs, désireux de spéculer sur une foule sans cesse renouvelée. Le commerce développa l'industrie, et le pauvre village, groupé sous les murs du monastère, se transforma en une ville aussi riche que célèbre.

C'est dans une bulle pontificale de l'année 1050 que la Madeleine figure pour la première fois au rang des patrons de l'abbaye, qu'elle ne tarda pas à évincer, et à partir du XIIe siècle, l'abbaye de Vézelay ne fut plus connue que sous le nom d'abbaye de la Madeleine.

Nous n'avons encore aucun détail à fournir sur les quatre premiers successeurs de l'abbé Geoffroy, Boniface, Bernon, Etienne et Joscerand. Ils n'ont laissé dans l'histoire aucune trace remarquable. Seulement, ils continuèrent plus ou moins habile-

ment l'œuvre de leur devancier. Car, à la fin du XI[e] siècle, l'abbaye était l'une des plus opulentes et des plus puissantes de la France. Une telle prospérité excita l'envie des Clunisiens, qui, sous la direction d'hommes éminents par leurs vertus et leur intelligence, tendaient à envahir tous les monastères bénédictins, pour les soumettre à une même règle et à une même direction. Malgré les priviléges attachés à Vézelay par son fondateur, saint Hugues-le-Grand parvint à y faire reconnaître la suprématie de Cluny; et le successeur de l'abbé Joscerand, l'abbé Artaud (1096-1106), était certainement un clunisien, imposé par le chef d'ordre au choix des moines de la Madeleine. C'était une première atteinte à l'indépendance absolue de l'abbaye, telle que Gérard de Roussillon avait entendu la constituer.

Les évêques d'Autun crurent pouvoir imiter l'exemple de Cluny. Ils essayèrent à leur tour d'imposer aux moines de Vézelay leur suprématie diocésaine, et ils entamèrent, dans ce but, une lutte opiniâtre dont nous n'avons pas à raconter ici les nombreux incidents. L'abbé Artaud résista avec succès à leurs prétentions. Mais son principal titre de gloire est d'avoir importé à Vézelay l'amour des constructions monumentales, et ce goût éclairé, cette supériorité artistique, qui formait alors l'un des caractères distinctifs des Clunisiens. Il entreprit d'édifier une magnifique église, en rapport avec la richesse et la célébrité de son abbaye. De cette église, Vézelay conserve encore un superbe spécimen, c'est-à-dire la nef romane, qui en faisait partie, et qui n'a subi, depuis sa construction, que des modifications secondaires. La dédicace en eut lieu le 21 avril 1104. Moins de deux ans après, l'abbé Artaud périssait dans une insurrection populaire. Pour subvenir aux énormes dépenses qu'entraînait son entreprise, il avait établi un nouvel impôt qui exaspéra les habitants, et il paya de sa vie l'honneur d'avoir légué à nos pays le plus remarquable de ses monuments religieux. Ses assassins se réfugièrent dans le comté de Nevers et dans le diocèse d'Autun. Là, grâce aux sentiments hostiles qu'avaient déjà soulevés les prétentions ambitieuses des moines, ils échappèrent au châtiment que leur crime méritait.

1106-1123. Un autre Clunisien, Renaud de Semur, parent de saint Hugues-le-Grand et de Pierre-le-Vénérable, succéda à l'abbé Artaud. De son temps, éclata la terrible lutte entre Vézelay et le comte de Nevers, lutte désastreuse qui devait amener à la longue la ruine de l'abbaye et de la ville. De même que Cluny et Autun ne voulaient pas admettre l'indépendance absolue des moines, au point de vue de la hiérarchie ecclésiastique, de même les seigneurs féodaux et notamment les comtes de Nevers ne voulaient pas reconnaître cette indépendance exceptionnelle au point de vue du droit féodal. Ils réclamaient sur l'abbaye et ses possessions immédiates, comprises dans les limites de leur fief, le droit de garde avec les conséquences que ce droit entraînait d'habitude, c'est-à-dire le droit de suzeraineté et de juridiction. Les moines, au contraire, invoquaient les priviléges qu'ils tenaient de leur fondateur et que plusieurs papes, ainsi que plusieurs souverains, avaient expressément confirmés. De là, une série interminable de dissensions, de querelles et souvent de luttes sanglantes. Renaud de Semur en fit la première épreuve. Cependant, avec le secours du pape Pascal II et du roi Louis VI, à l'aide aussi de quelques concessions prudentes, il évita les conséquences les plus fâcheuses de ce conflit menaçant. Il consacra ensuite son activité à reconstruire les principaux bâtiments de l'abbaye. Il répara l'église de l'abbé Artaud, qu'un terrible incendie, survenu en 1120, avait gravement endommagée, et probablement il commença la construction du Narthex, ou église des Pèlerins pénitents, ajoutée après coup à l'édifice primitif. C'était à la fois un administrateur habile, énergique, et un homme d'un esprit très-cultivé. Il a laissé quelques opuscules qui ne sont pas sans valeur. Son mérite finit par attirer sur lui l'estime générale et l'attention des Souverains-Pontifes, si bien qu'en 1128, il fut promu à l'archevêché de Lyon.

L'abbaye de la Madeleine devint immédiatement le théâtre de graves désordres. La plupart des moines prétendaient exercer le droit de choisir eux-mêmes leur chef, sans l'intervention ni le contrôle de Cluny. Cluny voulait maintenir sa suprématie hiérarchique. Pendant deux années les prétentions rivales luttèrent avec acharnement. Il fallut, pour vaincre la résistance des Vézeliens purs, en exiler une partie, et alors seulement le candidat clunisien, l'abbé Albéric, put remplir, sans trop d'embarras ses fonctions abbatiales. Heureusement, Albéric avait d'assez grandes qualités pour racheter le vice de son intrusion. Il acheva le Narthex de la Madeleine et en fit faire la dédicace par le pape Innocent II, en janvier 1132. Il aida la ville de Vézelay à réparer les désastres d'un incendie qui la ravagea et qui n'arrêta pas le cours de sa prospérité toujours croissante. Enfin, en 1137, il signa avec les habitants une transaction qui fixait les droits respectifs de l'abbaye et des bourgeois. Cet acte de prudence et d'équité relative calma pour quelques années l'effervescence de l'esprit populaire. Il retarda l'explosion du mouvement communal qui se préparait déjà dans les esprits. Du reste, l'abbé Albéric ne bornait pas son activité aux limites étroites de son abbaye. Mêlé à toutes les affaires religieuses de son temps, il se fit assez connaître et apprécier, pour qu'en 1138 le pape n'hésitât pas à le nommer cardinal évêque d'Ostie, et pour que saint Bernard écrivît sur lui ces paroles: « c'est un homme qui » a fait de grandes choses en Israël, un homme » par qui Dieu tout-puissant a voulu assurer » maintes victoires à son Eglise. »

Le successeur d'Albéric fut encore un Clunisien, le propre frère de Pierre-le-Vénérable, Ponce de Montboissier. Mais celui-là, en entrant à Vézelay, y apporta la ferme résolution de maintenir intacte l'indépendance absolue des moines, aussi bien à l'égard de Cluny que d'Autun, aussi bien à l'égard du comte de Nevers que du roi de France. Il prit au pied de la lettre les priviléges octroyés par

Gérard de Roussillon. Il les défendit avec une énergie héroique. Et comme si ce n'était pas assez de lutter contre toutes les puissances du jour, il ne craignit pas non plus de soulever contre lui les habitants de la ville, auxquels il prétendait imposer un joug despotique. Son administration offre un des spectacles les plus curieux et les plus instructifs qu'on puisse rencontrer au Moyen-Age. Elle est d'ailleurs bien connue, parce qu'un chroniqueur contemporain, un moine de la Madeleine, Hugues de Poitiers, en a composé un long récit dont le texte original existe encore à la bibliothèque d'Auxerre. M. Guizot en a publié la traduction. M. Augustin Thierry y a puisé la matière de quelques-unes de ses *Lettres sur l'Histoire de France*. C'est ainsi qu'il y a une quarantaine d'années, les regards des historiens ont commencé à se tourner vers ce lieu, jadis si important, si agité, aujourd'hui si paisible et si profondément déchu.

En 1146, la réputation de Vézelay et spécialement la vénération dont les reliques de la Madeleine étaient l'objet, déterminèrent les chefs de la seconde Croisade à s'y donner rendez-vous, pour y organiser leur départ. Saint Bernard ajouta à l'éclat de cette immense réunion le prestige de son éloquence. Sur l'emplacement même de la tribune où il avait prêché, entre Vézelay et Asquins, l'abbé Ponce fit construire une église commémorative. Cette église, d'abord dédiée à la Sainte-Croix, et desservie par les moines de la Madeleine, fut ensuite concédée à des religieux Cordeliers, qui la conservèrent jusqu'à l'époque de la Révolution. Aujourd'hui encore, il en reste quelques débris curieux, qu'on désigne à Vézelay sous le nom de *la Cordelle*, nom qui rappelle ses derniers possesseurs.

Neuf ans après, en 1156, l'abbé Ponce de Montboissier célébra la victoire éclatante qu'il venait de remporter sur ses adversaires réunis, le triomphe à peu près complet des prétentions dont il était à la fois le représentant fidèle et le défenseur opiniâtre. Sans faire au roi de France aucune concession sérieuse, il avait établi l'indépendance de l'abbaye vis-à-vis de la féodalité laïque. Il avait brisé le lien éphémère qui la rattachait et la subordonnait à Cluny. Il avait continué l'œuvre de ses prédécesseurs en s'affranchissant de la juridiction diocésaine des évêques d'Autun. A ce moment, les possessions de la Madeleine formèrent bien réellement une principauté distincte, indépendante, en dehors de la hiérarchie civile ou religieuse, et les moines, fiers d'un résultat acquis au prix de tant d'efforts, décorèrent leurs domaines du nom significatif de *poté*, *potestas Vezeliacensis*. Quant aux habitants, contraints de renoncer à leur association communale, décimés par la lutte ou par l'exil, privés des libertés les plus essentielles, ils durent courber la tête en attendant des jours plus favorables.

Parmi les conséquences qu'entraîna la victoire de l'abbé Ponce, les unes furent durables et survécurent de beaucoup au vainqueur, les autres furent éphémères et causèrent à l'abbaye plus de préjudice que de profit. Les conséquences durables furent l'affranchissement de Vézelay vis-a-vis de Cluny et d'Autun. Cluny, tombé en décadence, renonça bientôt à l'espoir de reconquérir le terrain perdu. Les évêques d'Autun continuèrent encore quelque temps à lutter, mais ils finirent par s'incliner eux mêmes devant la décision des Souverains-Pontifes. Ainsi Vézelay resta chef d'ordre et n'eut plus à compter avec la juridiction de l'ordinaire. Ses abbés obtinrent même quelques prérogatives épiscopales, comme le droit de porter la mitre, la crosse, l'anneau et les sandales. Aucun établissement monastique ne reçut jamais de l'autorité religieuse des faveurs plus marquées.

Mais la féodalité laïque ne se tint pas si facilement pour battue, de même que les habitants de Vézelay n'abdiquèrent pas à jamais l'espoir d'une juste liberté. Nous nous occuperons de ces derniers dans la notice spéciale consacrée à la ville. Ici, à propos de l'abbaye, bornons-nous à constater que le jour où l'abbé Ponce mourut (14 octobre 1161), le comte de Nevers ne sentant plus en face de lui cet adversaire redoutable, renouvela toutes les réclamations de ses ancêtres, en les exagérant. Guillaume de Mello, successeur de l'abbé Ponce, essaya en vain de conjurer l'orage qui s'apprêtait à fondre sur l'abbaye. La lutte ne tarda pas à prendre des proportions formidables. Après mille incidents et mille violences, les moines se virent contraints à quitter l'abbaye, à l'abandonner aux mains des satellites du comte, et à se rendre à Paris en exilés, en suppliants, pour décider le roi Louis VIII à intervenir dans le débat. Ils avaient beau prétendre, aux jours de victoire, qu'ils ne relevaient d'aucune autorité laïque, ils étaient obligés, dans les jours de péril, d'invoquer l'appui de la royauté capétienne. Louis VIII accueillit leur demande, ou plutôt, de guerre lasse, le comte de Nevers consentit à transiger. Il fit reconnaître implicitement son droit de garde, se contenta, comme conséquence, de prestations équitablement fixées, et renonça au droit de juridiction suzeraine, que les moines redoutaient par dessus tout, parce qu'ils le considéraient comme la plus grave atteinte portée à leur omnipotence civile. Ce n'était là qu'une paix boiteuse et passagère. Jusqu'à la fin du XIIe siècle, diverses circonstances empêchèrent la lutte de renaître ou du moins de reprendre les mêmes proportions. Mais le germe de discorde existait toujours. Les moines, comme seigneurs temporels, refusaient de se soumettre à la hiérarchie féodale. Tôt ou tard la féodalité irritée devait se venger de leur orgueil, en leur faisant subir un redoublement de violences. Tôt ou tard ils devaient se voir contraints à chercher leur salut dans le giron de la monarchie.

En 1171, Guillaume de Mello meurt, et est remplacé par Girard d'Arcy, homme sage, prudent, qui préfère les transactions pacifiques aux victoires chèrement achetées, qui apaise les luttes au lieu de les envenimer, administre les biens de l'abbaye avec habilité, ranime sa prospérité naturelle, retarde autant que possible sa décadence morale et procure au pays une véritable période de

bonheur. Durant sa longue administration (1171-1198), Vézelay devient le rendez-vous d'une seconde Croisade. Richard-Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste s'y réunissent pour prendre ensemble le chemin de la Terre-Sainte. Cet événement mémorable attire de nouveau les regards sur la ville : les pèlerins et les visiteurs y affluent comme jadis. Gérard d'Arcy en profite pour abattre le chœur de l'église romane, bâti par l'abbé Artaud, et pour le remplacer par un chœur plus vaste, plus élevé, plus en rapport avec les goûts artistiques de l'époque.

Malheureusement, il a pour successeur l'abbé Hugues, qui ne songe qu'à gaspiller les richesses dont il peut disposer pour satisfaire ses passions personnelles. Celui-ci ne se contente pas d'apaiser les prétentions hostiles par de sages transactions. Il achète la paix à tout prix. Il donne aux moines l'exemple d'une corruption scandaleuse, et quand, au bout de quelques années, dénoncé par l'opinion publique, il encourt une destitution tardive (1207), alors il laisse l'abbaye grevée de dettes immenses et en proie aux plus graves désordres. A partir de ce moment, commence, pour la Madeleine, une période de décadence, que les efforts de quelques hommes éminents parviendront à ralentir, mais dont rien désormais n'arrêtera le cours. Du reste, elle coïncide avec la décadence générale des ordres monastiques en France, et surtout de l'ordre des Bénédictins : elle se rattache ainsi à des causes générales en même temps qu'à des causes particulières.

Ce qui la rendit plus prompte et plus désastreuse, c'est que les comtes de Nevers, Hervé de Donzy et Guy de Forez, sentant l'abbaye moins bien gouvernée, moins capable de leur résister, recommencèrent à la tourmenter de leurs réclamations et à l'obséder de leurs violences. L'histoire des successeurs de l'abbé Hugues (Gaultier, 1207-1216; Pierre, 1216-1226; Savery, 1226-1230; Guichard, 1230-1245 ; Hugues, 1245-1252) n'est qu'un long tissu de luttes véritablement inouïes. En vain les papes interviennent en leur faveur. En vain le roi de France leur offre sa protection. Les foudres pontificales n'opposaient qu'une digue impuissante aux convoitises des seigneurs féodaux, et d'un autre côté, les moines, fidèles aux traditions de l'abbé Ponce, ne pouvaient se décider à chercher leur salut en se plaçant franchement sous la garde du roi. Pour conserver leur indépendance civile et politique, ils s'exposent à de perpétuels dangers; ils sacrifient la prospérité, l'existence même de l'abbaye. Les pèlerins s'éloignent peu à peu d'une ville troublée par tant d'attaques. En voyant que les reliques de la Madeleine protégeaient si mal le lieu où elles reposaient, les plus crédules commencent à douter de leur authenticité. Bientôt les marchands suivent l'exemple des pèlerins. Les habitants eux-mêmes, réduits au désespoir, menacent de quitter le pays, pour se réfugier sur les terres du domaine royal. Pendant l'administration de Jean d'Auxerre (1252-1270), les choses sont arrivées à un tel point que le pape Clément IV ordonne à l'un de ses légats (29 septembre 1265), de procéder à une enquête, afin de vérifier comment et pourquoi une abbaye si prospère à la fin du XII[e] siècle, est tombée dans un abaissement si profond, « qu'on garde à peine l'espoir de la voir se relever un jour. »

A la suite de cette enquête, l'autorité ecclésiastique essaya d'abord de ramener les pèlerins, en ordonnant une vérification solennelle des reliques de la Madeleine. Pour donner plus de poids à ses constatations, elle y associa le roi saint Louis, qui vint en personne à Vézelay, le 24 avril 1267, présider la cérémonie pompeuse de la relévation des reliques vérifiées. Mais un événement imprévu déjoua cette combinaison. En 1279 on découvrit, à Saint-Maximin, en Provence, un corps que l'on prétendit être celui de la Madeleine. Cette découverte frappa vivement les esprits. Les Souverains-Pontifes se décidèrent à proclamer que les reliques de Saint-Maximin étaient les seules authentiques, et Vézelay perdit à jamais le bénéfice d'une croyance qui avait été l'une des principales causes de sa grandeur.

Par une heureuse compensation, elle parvint à sortir de la situation exceptionnelle, irrégulière, qu'elle occupait au milieu de la société féodale. La presqu'unanimité des habitants appelaient de leurs vœux le moment où la royauté française les protégerait à la fois contre les aggressions des comtes de Nevers et le despotisme absolu des abbés. Même au sein de l'abbaye, un parti nombreux s'était formé, qui, préférant la paix à l'omnipotence, ne répugnait pas à confier au roi le droit de garde, dût-il entraîner comme conséquence celui de juridiction supérieure. A la mort de Jean d'Auxerre (1274), ce parti se trouva tout à coup fortifié par la mesure que prit le pape Grégoire X et le concile de Lyon, en conférant les fonctions d'abbé à Milon de Colombes. Partisan de la suprématie royale, le nouvel élu s'efforça d'en préparer le triomphe, et, en 1280, une première ordonnance, émanée de Philippe-le-Hardi, consacra l'annexion plus ou moins complète de Vézelay au domaine de la couronne. Le pape Martin IV, qui avait été chancelier de saint Louis approuva implicitement cette décision salutaire. En 1283, à la mort de Milon de Colombes, il pria le roi de ratifier l'élection que les moines avaient faite dans la personne de l'un d'entr'eux, Geoffroy-le-Connétable. C'était même aller bien loin. Car c'était admettre le contrôle de la monarchie dans les affaires purement religieuses. L'abbé Geoffroy résigna ses fonctions en 1287, au profit du doyen de l'abbaye, nommé Guillaume. Peu après, vers 1290, Guillaume fut remplacé à son tour par Hugues d'Auxois. Ce dernier, homme sage, intelligent, administra Vézelay pendant vingt-six années. Lui aussi était un partisan décidé de la suprématie royale, et il parvint à en assurer le triomphe définitif. D'abord, il obtint de Philippe-le-Bel une ordonnance de 1293, qui renouvela les prescriptions de celle de 1280. Puis, il saisit l'occasion de donner à ces deux mesures le caractère de légalité et d'entière justice qui leur manquait jusque-là. Le comte de Nevers, Louis de Flandres, ne s'était pas borné à protester contre les ordonnances royales en se livrant à

des violences fâcheuses contre la ville et l'abbaye. Il avait joué un rôle actif dans les fameuses révoltes de la Flandre, qui nécessitèrent tant de fois l'intervention de la royauté. En 1310, il fut cité devant un parlement solennel tenu à Paris et ses fiefs furent attribués au roi par voie de confiscation. Alors les moines de la Madeleine se pourvurent auprès de Philippe-le-Bel et obtinrent une nouvelle ordonnance, en date du mois de janvier 1312, ordonnance d'après laquelle Vézelay devait toujours rester sous la garde ou le ressort du roi, alors même que la confiscation, régulièrement prononcée en 1310, serait rapportée, et que Louis de Flandres rentrerait en possession du comté de Nevers. A compter de cette époque, les destinées de Vézelay furent irrévocablement fixées. La ville et l'abbaye ne formèrent plus qu'une dépendance ordinaire du domaine royal. Elles y perdirent leur indépendance, leur autonomie, ce qui donnait à leur histoire une physionomie exceptionnelle. Elles y gagnèrent la sécurité, une protection efficace contre les violences féodales, et la somme de progrès, alors incontestables, qu'assuraient les institutions monarchiques, partout où elles étendaient leur empire.

Aucun fait saillant ne signale l'administration des trois abbés qui succédèrent à Hugues d'Auxois 1316-1323), Bleneth, Guillaume de Champermoy et Jean de Conflans. Au contraire, Artaud Flotte, qui succéda à Jean de Conflans par voie de permutation, s'est acquis dans l'histoire une triste célébrité. Son nom se trouve mêlé aux intrigues les plus ténébreuses et aux procès les plus scandaleux de l'époque. Il laissa le désordre se glisser dans l'abbaye. Il gaspilla les ressources que la sagesse d'Hugues d'Auxois avait accumulées. Cependant il conserva ses fonctions jusqu'en 1343, et il ne les quitta que pour permuter avec Jean d'Arcy, abbé de Ferrières en Gatinais. Jean d'Arcy se distinguait par une piété exemplaire. Il rétablit l'ordre dans l'abbaye et, après dix années d'une sage modération, il fut transféré, par un *proprio motu* du pape Innocent VI, à la tête d'un des monastères les plus importants de France, celui de Corbie.

Son successeur, Hugues de Maison-Comte (1353-1383), mérite d'être rangé parmi les hommes les plus éminents qui aient jamais gouverné la Madeleine. Il joua un rôle important dans les événements généraux qui signalèrent la seconde moitié du XIVe siècle. Fait prisonnier à Poitiers, emmené en Angleterre avec son escorte, puis rentré en France comme ambassadeur du roi Jean, il devint un des conseillers fidèles de Charles V, un de ceux à qui ce roi crut devoir donner la preuve d'une juste reconnaissance. En même temps, il déploya, dans l'administration spéciale de l'abbaye, des qualités précieuses. Il se montra équitable dans ses rapports avec les habitants. Grâce à lui, Vézelay traversa, sans trop souffrir, la terrible période de guerre et d'invasion qui suivit la déroute de Poitiers. Sa vie n'est qu'imparfaitement connue, et néanmoins le peu qu'on en sait suffit pour ne laisser aucun doute sur les services qu'il a rendus. Une obscurité plus grande encore couvre les actes de ses successeurs immédiats, Joscerand de Pommiers et Pierre de Modon. Il n'est même pas bien sûr qu'à ces deux noms d'abbés il ne faille pas en ajouter d'autres tels que celui de Nicolas de Meldun, que le *Gallia christiana* place avant 1353, ou celui de Guillaume Lauverjat, cité par Lebeuf d'après un vieux nécrologe. Depuis Hugues de Maison-Comte jusqu'à l'abbé Alexandre, l'histoire de la Madeleine offre des lacunes qu'il est presque impossible de combler.

L'abbé Alexandre trouva les Vézeliens infidèles aux traditions que leur avaient transmises leurs ancêtres. En 1417, ils avaient abandonné la cause de la royauté nationale pour adhérer aux fameux manifestes de Jean-sans-Peur, et depuis, ils n'avaient pas cessé de jouer un rôle actif dans la ligue anglo-bourguignonne, qui faillit amener la dislocation et la ruine de la France. Alexandre lui-même était conseiller du duc Philippe-le-Bon. Néanmoins, il entreprit de rétablir la paix dans le royaume, de réconcilier Philippe-le-Bon avec Charles VII, et de faire rentrer Vézelay dans les limites du domaine royal. A lui seul, il provoqua la réunion du concile de Bâle (1431), que tout le monde paraissait oublier. Il y amena deux moines de la Madeleine, Aubert de la Châsse et Pierre Lusurier, tous deux dévoués aux mêmes idées. Aidé de leur concours, il y exerça une notable influence, fut nommé président des moines noirs, c'est-à-dire des moines de l'ordre de Saint-Benoît, et devint un des principaux promoteurs de la paix d'Arras (1435). Cette paix incomplète ne répondait pas entièrement à ses désirs : la guerre durait toujours, mais seulement entre la France et l'Angleterre. Désormais les Bourguignons ne faisaient plus cause commune avec l'étranger. Vézelay avait repris sa place accoutumée dans le bailliage royal de Sens. Trois ans après (1438), l'abbé Alexandre coopéra à l'une des plus grandes mesures législatives du XVe siècle, à la Pragmatique-sanction de Bourges. On ignore l'époque précise de sa mort.

Il eut pour successeur (vers 1441) le fidèle compagnon de ses travaux, Aubert de la Châsse, qui mérita le surnom du *Bon Abbé*. Celui-là s'occupa de réparer les désastres qu'avait occasionnés la guerre civile et étrangère. Il réforma l'abbaye et dota le pays d'institutions libérales. A sa mort, (vers 1475), les moines voulurent le remplacer par un autre compagnon de l'abbé Alexandre, imbu des mêmes sentiments, Pierre Lusurier. Mais la politique défiante de Louis XI ne s'accommoda pas de ce libre choix. Le rival de Charles-le-Téméraire voulait avant tout mettre Vézelay aux mains d'un chef, sur le dévouement absolu duquel il put compter en tous cas, afin d'avoir, aux confins de la Bourgogne, une forteresse assurée. Il fit chasser Lusurier par une troupe d'hommes d'armes, et installa comme abbé de la Madeleine, Pierre de Balzac, le frère d'une de ses créatures, Robert de Balzac, sénéchal d'Agénois, le neveu du fameux Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Imposé aux moines par la volonté royale, en dépit de la Pragmatique de

Bourges, étranger au pays, entraîné par le tourbillon des affaires politiques, Pierre de Balzac ne s'occupa guère de son abbaye. Il se contenta d'en toucher les revenus. Après lui, vint Dieudonné de Béduer, qui n'appartenait même pas à l'ordre des Bénédictins. Il clot la liste des abbés réguliers, des véritables abbés de la Madeleine. Car une intrigue, encore mal éclaircie, ne tarda pas à porter un coup fatal à cet établissement séculaire, qui avait eu tant de jours de grandeur et de prospérité. Les moines, oublieux de leurs devoirs, demandèrent à être sécularisés. Une bulle de l'année 1538 fit droit à leur requête. Désormais, l'abbaye de la Madeleine tomba au rang de simple collégiale : un chapitre de chanoines remplaça les moines bénédictins ; des abbés commendataires, institués par le roi au gré de la faveur et des caprices de la cour, recueillirent la succession des Montboissier et des Maison-Comte. Pour pallier la honte de cette transformation imprévue, François Ier essaya du moins d'obtenir que le pape érigeât Vézelay en évêché. Mais comment trouver un diocèse au nouveau prélat ? Des difficultés surgirent. Le pape refusa et le roi n'insista guère, en sorte que la suppression de l'abbaye s'accomplit sans aucune compensation. Il est vrai qu'au début du XVIe siècle, elle n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été jadis. Si elle avait conservé une notable partie de ses richesses matérielles, elle avait perdu sa puissance politique, son influence morale et religieuse, son activité intellectuelle ou artistique. Néanmoins une réforme énergique eut pu la relever et lui rendre quelque vestige de son importance déchue. Au lieu de la réformer, on la livra complétement au désastreux régime de la sécularisation et de la commende. Ce ne fut plus, à vraiment parler, une institution religieuse, ce ne fut qu'une source d'abus plus ou moins regrettables, selon qu'elle tomba dans les mains de chefs plus ou moins dignes de l'administrer.

La bulle de sécularisation n'avait même pas le mérite de régler convenablement les divers intérêts qu'elle mettait en présence. La royauté se plaignit que ses droits eussent été méconnus par certaines dispositions. Elle en réclama la modification expresse, et elle l'obtint du pape Paul III, en 1541. Nonobstant, la malheureuse bulle ne fut pas reçue comme loi de l'Etat. Elle ne fut enregistrée par le Parlement de Paris qu'en 1653, à la suite d'une ordonnance spéciale de Louis XIV, et avec des rectifications nouvelles. Les chanoines avaient encore plus à se plaindre que la royauté. On avait fait aux abbés commendataires la part du lion, et l'on n'avait laissé au chapitre que des revenus insuffisants. De là, des tiraillements, des dissensions, des procès qui achevèrent d'appauvrir la collégiale et qui souvent amenèrent des débats scandaleux.

L'abbé de Béduer, qui ne mourut qu'en 1542, eut le temps d'entrevoir les tristes conséquences de sa faute. Il eut pour successeur un courtisan, Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, grand aumônier de France, qui gouverna la Madeleine par l'entremise d'un fondé de pouvoirs, la traita comme un simple bénéfice, une propriété lucrative. Bientôt il la céda (1544) à un autre courtisan, le cardinal Odet de Châtillon, archevêque de Reims, qui, sans se préoccuper davantage de ses fonctions abbatiales, déchaîna sur le pays de redoutables tempêtes. Ayant abjuré la religion catholique, et s'étant mis avec ses deux frères, Coligny et Dandelot, à la tête du parti protestant, il attira à Vézelay un grand nombre de réformés. Il en fit un des principaux foyers de la guerre civile. Le roi se vit obligé de lui retirer le titre d'abbé commendataire et de faire régir l'abbaye par économat. Puis, au lieu d'un abbé protestant, on donna à la Madeleine des abbés ultra-catholiques, tels que Louis de Lorraine, cardinal de Guise (vers 1575) et Nicolas Jeannin (1580), frère du fameux président. Après avoir été l'une des places fortes de la Réforme, Vézelay devint une des citadelles de la Ligue. Inutile d'ajouter qu'au milieu de telles révolutions, l'église collégiale allait sans cesse déclinant.

Elle eut portant l'heureuse fortune de rencontrer, au début du XVIIe siècle, un abbé commendataire, Erard de Rochefort, qui pansa ses plaies, releva des ruines, et s'efforça de lui rendre, avec sa prospérité matérielle, quelque valeur morale. Il était fils de Joachim de Rochefort-Pluvault, qui avait gouverné Vézelay au nom de la Ligue, et frère d'Edme de Rochefort, qui, en 1594, abandonnant la Ligue, avait livré la place à Henri IV. Joachim avait obtenu, des principaux ligueurs, la promesse que le titre d'abbé de la Madeleine serait conféré à l'un de ses enfants. Edme obtint du roi la même concession au profit de son frère puîné. En attendant que ce dernier eut l'âge requis, on laissa son titre aux mains d'un *fiduciaire*, un ami dévoué de la famille, Claude Jurain : et dès qu'il fut assez âgé, il se hâta d'en prendre possession effective (vers 1600). Quoiqu'il dut sa dignité à une série d'intrigues, Erard de Rochefort l'exerça avec autant d'habileté que de sagesse. Il passait la majeure partie de son temps à Vézelay. Il ne négligeait ni les intérêts matériels ni les intérêts religieux de la collégiale. Il répara l'église de la Madeleine et ses dépendances, notamment la chapelle basse. Il fit aux habitants des concessions équitables. Lorsqu'il résigna ses fonctions en faveur de son neveu, François de Rochefort (1631), il laissa des regrets profonds, une mémoire justement honorée.

Son successeur était un vrai cadet de famille, élégant, mondain, qui ne voulait de l'abbaye qu'une grosse part de revenus, et qui, pressentant un avenir plus conforme à ses goûts, ne consentit jamais à abdiquer sa liberté en se faisant ordonner prêtre. Par la mort successive de son père et de son frère aîné, il devint chef de la famille Rochefort-Pluvault, marquis de la Boullaye, bailli d'Autun, etc. C'était presque un abbé laïque. Mais un jour, il imagina d'entamer avec les chanoines, au sujet du partage des revenus de l'abbaye, un procès dangereux. Les chanoines irrités observèrent que sa situation était irrégulière, et le Parlement de Paris lui enjoignit de se faire ordonner prêtre dans le délai d'une année. Vite,

il résigna ses fonctions (1659) en faveur de Louis Fouquet, évêque d'Agde, frère du fameux surintendant. Il épousa une parente de ce puissant personnage, Madeleine Fouquet de Chaslain, et il vécut dans le monde en grand seigneur qu'il avait toujours été.

Les chanoines n'y gagnèrent rien et les habitants de Vézelay y perdirent beaucoup. Louis Fouquet fut pour les uns comme pour les autres un véritable fléau. Pendant quarante ans, il plaida avec le chapitre, avec la ville, avec tous et avec chacun. Il compliqua ces procès interminables d'actes encore plus fâcheux d'arbitraire et de violence. Pour satisfaire ses rancunes, il sacrifia le dernier privilége exceptionnel que l'église collégiale eut conservé jusque-là, celui d'échapper à la juridiction de l'ordinaire, et il aida l'évêque d'Autun à revendiquer un droit de juridiction hiérarchique, auquel ses prédécesseurs avaient renoncé depuis la fin du XIIe siècle. Longtemps avant la révocation de l'édit de Nantes, il persécuta les protestants, qui vivaient en paix dans ces parages, protégés par une tolérance d'autant plus louable qu'elle était plus rare. Nul doute enfin qu'il n'ait puissamment contribué à l'état de misère et de ruine où le pays se trouvait plongé dans les dernières années du XVIIe siècle, et que constate Vauban dans sa curieuse *Statistique de l'Election de Vézelay.*

Après sa mort, en 1702, la succession échut à un intrigant, qui ne tarda pas à devenir célèbre, grâce à la honteuse faveur du cardinal Dubois. Pierre Guérin de Tencin joua un rôle trop important dans les affaires générales pour fatiguer Vézelay de son omnipotence. Il n'était d'ailleurs ni violent ni haineux. Pourvu qu'il tirât de son bénéfice le plus d'argent possible et qu'il enrichit ses créatures aux dépens de la collégiale ou de la ville, il était satisfait. Son administration, moins funeste que celle de Louis Fouquet, n'est guère plus édifiante, et tel de ses actes attira sur lui les justes flétrissures du Parlement de Paris.

Vient ensuite (1752) l'abbé Berthier, un abbé du XVIIIe siècle, abbé galant, qui eut au moins le mérite de rester à Vézelay, sans autre ambition que d'y mener joyeuse vie. Il trouva l'ancien palais abbatial trop vieux, trop triste pour ses goûts mondains, et sans souci de la valeur archéologique de l'édifice, sans égard pour les grands souvenirs qui s'y rattachaient, il entreprit de le démolir, pour le remplacer par une construction à la mode du jour. Dans cette folle entreprise, il activa de compromettre une fortune, que d'autres gaspillages avaient déjà entamée, et il mourut jeune encore (1769), en état de déconfiture complète.

Un dernier nom couronne la liste des abbés commendataires, celui de Louis-Marie Lebascle d'Argenteuil. Appartenant à une famille puissante du Tonnerrois, aumônier du roi, bien reçu à la cour, il se garda de terminer et surtout d'habiter le nouveau palais, dû à la prodigalité de son prédécesseur. Il fit régir l'abbaye par le doyen du chapitre, Monsieur de Saint-Phalle, qu'il chargea de ses pleins pouvoirs, et il vécut à Versailles ou à Paris, occupé d'autres soins. C'est là que la Révolution vint le surprendre. Avant d'en être personnellement victime, il assista à la suppression de l'église collégiale. Le 6 décembre 1790, les membres du Directoire d'Avallon, agissant en vertu des lois votées par l'Assemblée constituante, et en exécution des arrêtés spéciaux du Directoire du département, signifièrent aux chanoines que désormais la Madeleine avait cessé d'exister. Ainsi disparut l'établissement religieux fondé par Gérard de Roussillon et auquel Vézelay avait dû la plus grande part de sa célébrité.

LA VILLE ET LES HABITANTS DE VÉZELAY.

En résumant l'histoire de l'abbaye et de l'église collégiale de Vézelay (voir page 239), nous avons indiqué comment la ville de Vézelay fut fondée et sous l'empire de quelles causes elle prit au XIe siècle un développement considérable. Au commencement du XIIe, c'était déjà un des centres les plus actifs du commerce et de l'industrie dans nos régions. Sa population était de beaucoup plus nombreuse qu'aujourd'hui. Une foule d'habitants possédaient de grandes richesses. La plupart vivaient dans l'aisance. De là, chez eux, un esprit d'indépendance que le despotisme monastique irrita, et qui bientôt se manifesta par des révoltes sanglantes, par des luttes opiniâtres. L'assassinat de l'abbé Artaud forme le triste prélude de l'insurrection communale. La transaction de 1137, consentie par l'abbé Albéric, montre que le crime de 1106 n'était pas le résultat exceptionnel d'un moment d'exaspération. Evidemment les Vézeliens aspiraient à la jouissance d'une liberté suffisante, garantie par un pacte formel. Le jour où ils se trouvèrent en face de l'abbé Ponce, c'est-à-dire en face d'un maître absolu, déterminé à ne leur faire aucune concession, ils se soulevèrent contre leurs oppresseurs. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de cette période bien connue de l'histoire Vézelienne. Les *Lettres* de M. Augustin Thierry ont commencé à la mettre en lumière. Une étude plus approfondie des documents contemporains permet d'en constater la véritable physionomie. Un instant, les habitants de Vézelay, se croyant surs de l'alliance du comte de Nevers, l'ennemi juré des moines, conçurent l'espoir de conquérir à la fois les libertés civiles et les libertés politiques. Ils s'érigèrent en commune. Ils se nommèrent des consuls, comme les grandes villes du midi de la France. On les vit s'habituer au maniement des armes, fortifier leurs maisons, assiéger les moines dans l'enceinte du monastère, et combattre avec l'énergie de soldats aguerris. Mais dans l'excès de leur confiance, ils dépassèrent le but qu'ils avaient droit d'atteindre. La société féodale finit par s'émouvoir d'un mouvement qui prenait des proportions inquiétantes pour elle. Le pape et le roi de France intervinrent. Le comte de Nevers abandonna ses alliés d'un jour, et l'abbé Ponce finit par rentrer victorieux dans la ville consternée (1155).

Le grand promoteur de l'insurrection communale, Hugues de Saint-Pierre, n'était pas un indi

gène. On a supposé avec raison qu'il était méridional et qu'il était venu s'établir à Vézelay, comme dans un lieu favorable au développement de son activité intellectuelle. Après la défaite de 1155, il abandonna ses biens, ses usines, et s'exila avec toute sa famille. Quelques-uns des principaux chefs n'osèrent pas non plus s'exposer aux représailles du vainqueur. D'autres, au contraire, tels que Simon de Souvigny et Durand Aubourg se contentèrent de faire leur soumission, soumission plus apparente que réelle. La masse des habitants, moins compromis, courba la tête, paya l'indemnité qu'on lui avait imposée, et attendit des jours meilleurs.

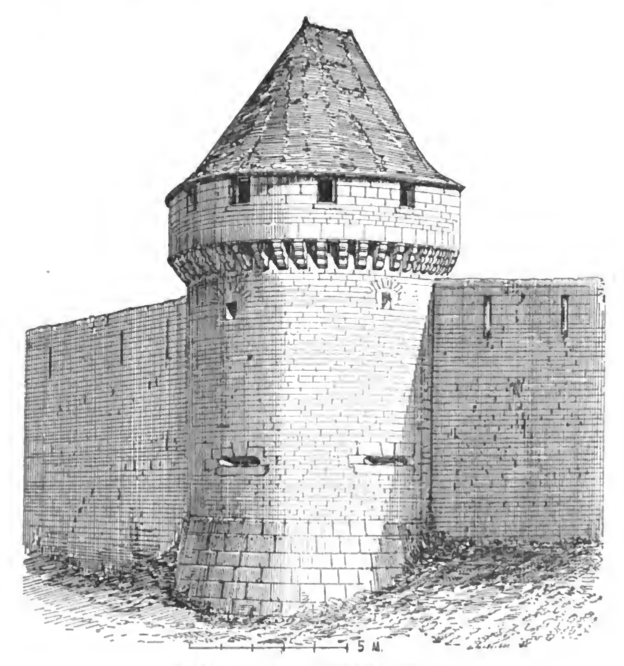
Ces jours, ardemment souhaités, ne tardèrent pas à luire. Guillaume de Mello n'avait pas, à beaucoup près, l'énergie de son prédécesseur l'abbé Ponce. Fatigué de luttes désastreuses avec le comte de Nevers, il n'était pas homme à opposer une résistance inébranlable aux justes demandes des habitants. De leur côté ceux-ci, éclairés par l'expérience, évitèrent de compromettre leur cause en l'associant à celles des comtes. Ils s'habituèrent à ne compter que sur eux-mêmes. Ils reconnurent aussi que la conquête de libertés civiles était un progrès assez grand, un bien assez précieux pour qu'ils dussent se borner à l'obtenir. En conséquence, ils renoncèrent à former une de ces communes proprement dites, si rares dans notre région, et, en 1167, ils se soulevèrent de nouveau, uniquement pour forcer les moines à leur concéder un certain nombre de privilèges civils indispensables à la prospérité du pays. Réduites à ces justes limites, leurs prétentions finirent par triompher. A quelle date et dans quelles circonstances, on ne le sait pas au juste. Mais il est incontestable que, peu après la révolte de 1167, les habitants de Vézelay vivaient sous la protection d'une charte écrite et de coutumes accessoires, qui leur assuraient une liberté très-enviable pour l'époque : si bien que cette liberté, *libertas Vezeliacensis*, comme on disait alors, la liberté vézelienne excita l'émulation des populations environnantes, et servit peu après de type aux diverses transactions qui intervinrent entre les seigneurs du voisinage et leurs vassaux.

Aux bienfaits de la liberté, vinrent s'ajouter ceux d'une paix presque absolue, les progrès généraux du temps, l'administration rare et paternelle de Gérard d'Arcy, enfin l'impulsion que donna au commerce la réunion des croisés, en 1190. De même que l'abbaye, la ville de Vézelay atteignit son plus haut point de prospérité vers la fin du XIIe siècle. Mais presque aussitôt commença pour elle la période de décadence. Dès les premières années du XIIe, elle eut à souffrir de toutes les vexations que les comtes de Nevers infligeaient aux moines, et ne craignaient plus d'étendre aux habitants, depuis qu'ils ne comptaient plus sur l'alliance de ces derniers. Nous avons déjà raconté comment les marchands s'éloignèrent d'un lieu où ils ne trouvaient plus aucune sécurité, et les pèlerins de reliques, qui protégeaient si mal l'asile où elles reposaient. Nous avons vu que les Vézeliens eux-mêmes, réduits au désespoir, menacèrent de s'expatrier et d'aller chercher un refuge sur les terres du domaine royal. En 1250, la population diminuée, appauvrie, exaspérée par tant de souffrances, se souleva contre les moines, à qui, non sans quelque raison, elle attribuait la cause première de ses maux. On ne connaît pas les détails de cette nouvelle révolte. On ne sait pas non plus comment elle fut comprimée. Toutefois, on peut la considérer comme le point de départ d'un ordre de choses tout à fait nouveau. Les vaincus, désespérant d'améliorer leur position, tant qu'ils seraient réduits à leurs propres forces, commencèrent à tourner leurs regards vers l'autorité royale. Ils comprirent que cette autorité était seule capable de les protéger efficacement contre les convoitises et les brutalités des seigneurs féodaux. Seule aussi, elle pouvait les doter d'institutions judiciaires et administratives, de nature à diminuer et à contenir l'omnipotence abbatiale. Elle leur assurait la sécurité au dehors et des garanties précieuses au dedans. Dès lors, ils souhaitèrent ardemment leur annexion au domaine royal, et ils joignirent leurs efforts à ceux des moines qui, pour d'autres motifs, commençaient à poursuivre le même résultat. Un fait significatif constate ce mouvement des esprits et en perpétue le souvenir. Depuis la fin du XIIIe siècle, la fête de Vézelay, l'*apport*, n'a pas lieu le 22 juillet, le jour de la fête de sainte Marie-Madeleine, patronne de la ville et de l'abbaye, mais bien le jour de la Quasimodo, c'est-à-dire le jour anniversaire de celui où saint Louis, entouré des principaux membres de sa famille, vînt procéder à la relévation solennelle des reliques contestées. A partir de 1267, la ville se plaça en quelque sorte sous un nouveau patronage. Avant d'appartenir officiellement et politiquement à la royauté, elle constata comme elle put qu'elle lui appartenait de cœur. Du reste, ses vœux furent bientôt exaucés, puisqu'en 1280 une première ordonnance prononça l'annexion que l'ordonnance de janvier 1312 rendit irrévocable.

Le premier résultat de cette mesure fut d'obliger les abbés de Vézelay à établir, dans leur poté, un bailliage seigneurial, exclusivement desservi par des magistrats laïques, *une cour séculière*, qui relevait en appel du bailliage royal de Sens, et qui, même en premier ressort, ne pouvait connaître de certains cas spéciaux réservés au Parlement de Paris. C'était une véritable révolution judiciaire, et, par contre-coup, administrative : car alors les matières administratives se confondaient souvent avec les matières judiciaires proprement dites. Une fois admise en principe, la souveraineté royale s'exerçait sans distinction tranchée dans ces deux ordres d'idées. Un autre résultat de l'ordonnance de 1312 fut l'inscription de Vézelay sur la liste des bonnes villes du royaume (il n'y en avait alors que seize), et l'invitation adressée par le roi à ses habitants, d'envoyer des députés aux Etats-Généraux de 1320. Néanmoins, jusqu'au milieu du XIVe siècle, malgré la protection royale, malgré les progrès accomplis, les Vézeliens étaient encore bien loin d'avoir conquis, vis-à-vis de leur seigneur direct, vis-à-vis de l'abbé de la Made-

leine, les privilèges qu'avaient rêvés leurs ancêtres. Lorsqu'ils voulurent régler avec Hugues de Maison-Comte les difficultés purement civiles qu'avaient soulevées l'exécution des chartes et des coutumes antérieures, leur adversaire commença par leur contester le droit de se réunir entr'eux pour constituer des représentants, à l'effet de plaider contre lui, et le Parlement, saisi de cette exception préliminaire, ne leur reconnut le droit contesté qu'exceptionnellement, pour les besoins de la cause, sans préjudice pour l'avenir. Ils en usèrent du reste avec une extrême modération. Dès qu'ils purent transiger, ils se hâtèrent de le faire, sans réclamer aucune garantie politique, sans manifester aucune prétention qui rappelât les anciens jours.

Mais la France allait traverser une crise, qui devait exercer une influence considérable sur le sort des classes laborieuses et notamment sur celui des habitants de Vézelay. Après la honteuse défaite de Poitiers, en face d'une invasion imminente, personne ne songea à contester aux manants des villes et des bourgs le droit de s'assembler : au contraire, le régent, qui administrait la France durant la captivité du roi, leur ordonna de s'armer chacun suivant ses ressources, de s'exercer ensemble au maniement des armes, et de contribuer par tous les moyens possibles à la défense du territoire national. Il imposa en outre aux Vézeliens l'obligation de relever ou de compléter leurs remparts, de manière à les mettre en état de soutenir un siége, et en échange de cette lourde charge, il les autorisa à choisir eux-mêmes des *Elus*, pour répartir la contribution et en sur-



N° 244. — MURAILLE D'ENCEINTE DE VÉZELAY.

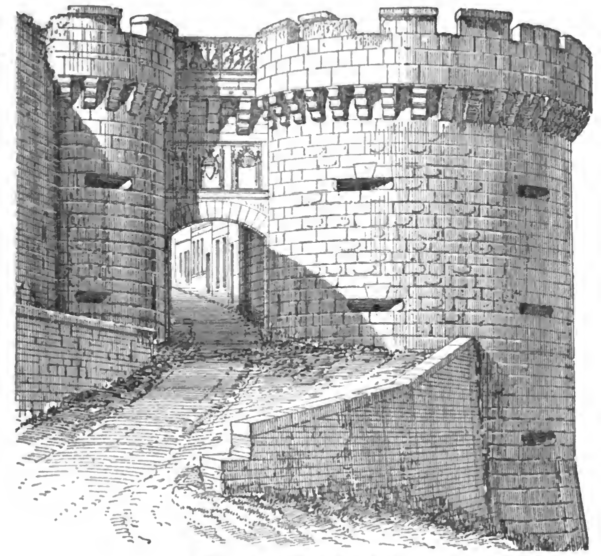
veiller l'emploi. Quand Hugues de Maison-Comte revint d'Angleterre, après une captivité de courte durée, il trouva un simple bourgeois, Ascelin Borbolin, à la tête des travaux de fortification, abattant les maisons qui pouvaient nuire à la défense, et ne respectant même pas les propriétés de l'abbaye. Un autre bourgeois, Guillaume du Pestrin, veillait à la rentrée de l'impôt et, sans souci de la justice abbatiale, châtiait à sa façon les contribuables récalcitrants. Dans toute la population régnait une activité, fermentait une énergie guerrière, qui rappelait sous certains rapports le mouvement insurrectionnel de 1150. Hugues de Maison-Comte se borna à réformer quelques abus, à sévir contre quelques excès. Mais il respecta les mesures prises dans l'intérêt du salut public, fut-ce l'organisation militaire de ses vassaux, l'habitude par eux contractée de se réunir en armes pour se garder contre l'ennemi. Et lorsqu'usant de son privilége seigneurial, il voulut au moins nommer le capitaine de la ville, il eut soin de le choisir dans la bourgeoisie vézélienne. Il nomma Bertrand Barraut, qui appartenait à l'une des familles les plus honorables et les plus populaires. On vit alors de quoi était capable cette humble population si dédaignée, si comprimée, dès qu'on la laissait exercer librement son énergie naturelle. De 1355 à 1359, Vézelay échappe à toute attaque. L'attitude de ses habitants, jointe à la force de sa position topographique, suffit pour éloigner les aventuriers qui ravageaient alors les contrées environnantes. En 1359, les Vézeliens, n'ayant subi aucun désastre, mettent leur crédit au service des Auxerrois, qui, moins heureux ou moins vigilants, s'étaient laissés rançonner par Robert Knowles. En 1360, le roi d'Angleterre, Edouard III, s'avance jusqu'à Guillon, à la tête d'une armée redoutable, impose au duc de Bourgogne, Philippe de Rouvres, un traité humiliant, se rend maître de Pierre-Pertuis, et regagne le Gâtinais, en suivant les bords de la Cure et en traversant l'Yonne à Coulanges. Du haut de leurs remparts, les Vézeliens contemplent sans peur la marche de l'armée anglaise et ne négligent aucune occasion de la harceler au passage. Ils font mieux. Edouard III avait laissé une petite garnison à Pierre-Pertuis. Ils s'entendent avec le duc de Bourgogne pour déloger ces voisins abhorrés. Ils interviennent de leur bourse et de leur épée. Ce sont eux qui les premiers pénètrent par une brèche dans la place assiégée. Aussi les Grandes-Compagnies peuvent venir, le duc de Lancastre peut promener jusqu'aux bords de la Cure ses chevauchées impuissantes. Désormais Vézelay est protégé par la réputation de ses défenseurs autant que par la solidité de ses remparts. On ne trouve dans les documents contemporains aucune trace d'une attaque sérieuse dirigée contre la ville, pendant cette période où tant d'autres places voisines furent exposées aux plus cruels désastres. Elle tira encore un autre profit de sa fermeté et de son dévouement à la cause nationale. Pour la récompenser, Charles V en fit le chef-lieu d'une des circonscriptions administratives qu'il créa, d'une *Election*, honneur réservé ordinaire aux villes épiscopales. Il y autorisa l'établissement d'un grenier à sel. Enfin, il crut lui être agréable autant qu'utile en la faisant ressortir au bailliage royal d'Auxerre, institué en 1370, et moins éloigné que celui de Sens. Mais, par un sentiment mal entendu de vanité, les Vézeliens prétendirent relever, comme jadis, du bailliage plus ancien, plus célèbre, et ils ne s'inclinèrent, qu'à regret, devant les arrêts du Parlement, conformes à la décision royale.

Serait-ce le mécontentement produit par ce léger mécompte qui les rendit infidèles à leurs traditions de dévouement monarchique et dans les premières années du XVe siècle tourna leur affection vers la maison de Bourgogne? Il vaut mieux supposer qu'ils subirent les mêmes entraînements que les populations voisines, et qu'aux Armagnacs, dont les chefs étaient pour eux des étrangers, ils préférèrent les Bourguignons dont les chefs leur étaient connus et sympathiques. Toujours est-il qu'en 1417, ils adhérèrent aux manifestes de Jean-sans-Peur, et qu'après le traité de Troyes, ils se rangèrent dans la ligue Anglo-Bourguignonne. Le rôle qu'ils y jouèrent ne fut pas sans éclat. En 1422, Vézelay servit de rendez-vous général aux troupes anglaises du duc de Bedford et aux troupes bourguignonnes du duc Philippe-le-Bon, qui se réunissaient pour aller défendre la ligne de la Loire contre les efforts de l'armée française. Huit ans plus tard, Vézelay devint le chef-lieu du bailliage soi-disant royal de Sens.

Ce dernier fait mérite explication. En 1423, le bailliage royal d'Auxerre avait été supprimé par suite de l'engagement du comté au duc de Bourgogne et Vézelay se trouva rattachée, comme jadis, au siége de Sens. Mais depuis 1420, la majeure partie du Sénonais, y compris sa métropole, étaient aux mains des Anglo-Bourguignons, et en réalité, le bailliage royal de Sens était un bailliage anglais, desservi par des officiers à la nomination du roi d'Angleterre. C'est dans ces conditions qu'en 1423, le duc de Bedford, devenu régent à la mort d'Henri IV, et voulant plaire à Philippe-le-Bon, conféra le titre de bailli de Sens à l'un des seigneurs les plus célèbres de la Bourgogne, Henri de Bar, seigneur de Presles (près d'Avallon), que ses contemporains appelaient le Beau de Bar et que les historiens modernes, par une méprise bizarre, appellent trop souvent le *Veau de Bar*! En 1430, nouveau changement. L'armée française reconquiert toute la partie septentrionale du bailliage, et la ville de Sens elle-même fait adhésion solennelle à la cause de Charles VII, qui se hâte d'y instituer un bailli de son choix. Alors Guy de Bar transporte le siége de son administration à Vézelay, d'où il continue à gouverner la partie méridionale du bailliage, demeurée au pouvoir des Anglo-Bourguignons, en sorte qu'il y eut deux baillis royaux de Sens, celui de Charles VII, qui résidait à Sens même, et celui de Henri VI, qui résidait à Vézelay. Cet état de choses dura jusqu'à la paix d'Arras, en 1435. En vertu des stipulations du traité, qui intervint entre Charles VII

et le duc Philippe, Auxerre continua d'être annexé à la Bourgogne : mais Vézelay rentra dans les limites du domaine royal et fut annexé comme jadis au véritable bailliage, au bailliage français de Sens. L'un des héros de la guerre de Cent-Ans, le connétable de Richemond, vint prendre possession de la ville au nom du roi, et désormais elle ne sortit plus des mains de ses légitimes possesseurs.

Ce n'est pas à dire que le temps de ses tribulations fut passé sans retour. Après la paix d'Arras, elle eut à se défendre contre les écorcheurs, et sa population diminuée, appauvrie par tant d'années de guerre civile, ne fut pas toujours en état de la protéger efficacement contre un fléau encore plus redoutable que les Grandes-Compagnies. Si la ville proprement dite n'eut pas trop à souffrir, toute sa banlieue, jusqu'au pied des remparts, fut littéralement saccagée. Jamais, depuis l'an mil, pareille calamité ne s'était abattue sur le pays. Heureusement les Vézeliens s'étaient retrempés dans ces crises extraordinaires. En même temps qu'ils avaient conquis un certain nombre de priviléges municipaux, ils s'étaient habitués à compter sur eux-mêmes, et ils avaient appris aux moines à compter avec eux. Dès que les Ecorcheurs eurent disparu, ils se remirent au travail, au commerce, à l'agriculture surtout, et ils ne tardèrent pas à effacer les traces les plus regrettables des catastrophes qu'ils avaient subies. A la vérité, les luttes qu'amena la rivalité de Louis XI et de Charles-le-Téméraire, ne firent sentir qu'un léger contre-coup sur les bords de la Cure. Pendant la seconde moitié du xve siècle, Vézelay jouit d'une paix presque absolue. Elle profita, comme le reste de la France, des bienfaits de l'organisation royale reconstituée par Louis XI et, grâce à ces diverses causes, elle retrouva quelques vestiges de son antique prospérité. Après la réunion définitive du comté d'Auxerre à la couronne (1477), elle fut de nouveau incorporée au bailliage royal institué dans cette dernière ville, et, pour la seconde fois, elle protesta contre cette incorporation, qui n'avait pourtant rien que d'avantageux. Pour la seconde fois aussi, sa résistance fut condamnée par le Parlement de Paris. Jusqu'en 1789, Vézelay resta compris dans le ressort du bailliage d'Auxerre.



N° 245. — LA PORTE-NEUVE, A VÉZELAY.

Au XVIe siècle, son histoire comporterait de nombreux développements. Mais, pour nous renfermer dans de justes limites, nous devons la résumer en quelques mots. Vézelay fut une des premières villes de nos contrées où pénétra le protestantisme. Les luttes prolongées des habitants avec les moines et le spectacle peu édifiant de l'abbaye en décadence, étaient de nature à créer beaucoup de partisans aux idées nouvelles. Un certain nombre de familles honorables s'y laissa entraîner. L'influence de Théodore de Bèze contribua peut-être à ce mouvement. En tout cas, l'apostasie du cardinal de Châtillon le favorisa singulièrement et même attira dans le pays une foule de reformés étrangers qui vinrent s'y retirer comme dans un lieu de refuge. Il n'est donc pas surprenant qu'aux jours de guerre civile, les chefs du parti protestant aient songé à faire de Vézelay une de leurs places d'armes, et s'en soient facilement emparés. Dans les derniers mois de l'année 1569, l'armée royale, commandée par Sansac, chercha à la reprendre. Le siége dura longtemps. Il se termina par la retraite des assiégeants, qui s'en allèrent fort maltraités, et n'osèrent plus recommencer l'attaque. Vézelay ne rentra sous l'autorité royale qu'en vertu du traité de Saint-Germain (18 août 1570). Encore les Protestants conservèrent le droit d'y exercer librement leur culte. Ce fut une des deux villes du gouvernement de Champagne où ce privilége leur fut garanti. Nous avons déjà dit que quelques années plus tard, par un singulier revirement, Vézelay devint une des citadelles de la Ligue. Les protestants, étrangers au pays, qu'y avait attirés le cardinal de Châtillon, se retirèrent sous l'administration du duc de Guise ou de ses agents. Parmi les familles indigènes, un certain nombre rentra dans le giron de l'église. Bientôt la proportion des catholiques aux protestants changea, et ceux-ci ne formèrent plus qu'une minorité. Sur ces entrefaites, Joachim de Rochefort obtint des chefs de la Ligue le gouvernement de Vézelay. Il y amena une garnison recrutée de toutes parts et une foule d'agents dévoués à sa fortune. C'était un homme à la fois énergique et bon. Il sut se faire aimer des Vézeliens et craindre de ses ennemis. A sa mort, survenue en 1590, son fils, Edme de Rochefort, le remplaça dignement, et pendant quelques années, la garnison de Vézelay continua à se signaler par de nombreux exploits. Mais Edme de Rochefort était un homme encore plus modéré que son père. Il ne tarda pas à se lasser de combattre avec les violents, avec les Ligueurs, et en 1594, il traita avec Henri IV. Non-seulement il lui livra Vézelay, mais peu à peu il fit rentrer tout l'Avallonnais sous l'autorité de la couronne. A partir de ce moment, le nom de Vézelay ne se trouve plus mêlé aux événements généraux. Son rôle s'efface. Son importance s'amoindrit de plus en plus. On dirait que les grandes luttes du XVIe siècle ont épuisé ce qui lui restait de sève, et tari les dernières sources de sa prospérité.

Aussi, de 1594 à 1789, nous n'avons que quelques mots à ajouter aux détails ci-dessus.

Fidèle aux exemples de son père et de son grand-père, Erard de Rochefort témoigna aux habitants de Vézelay une bienveillance secourable. Il les aida à réparer les maux que leur avait causés la guerre civile. Il les encouragea par des mesures libérales. Mais la négligence de son neveu et successeur, le despotisme tracassier de l'abbé Fouquet, et la rapacité de l'abbé de Tencin, n'étaient pas de nature à retarder la décadence de la ville. D'ailleurs, la centralisation monarchique, après avoir été pour le pays un bienfait précieux, devint sous Louis XIV un véritable fléau. Plus il y avait de Protestants dans ces parages, et plus la révocation de l'édit de Nantes y produisit un effet désastreux. Ceux qui voudront apprécier à quel degré de misère le grand roi réduisit Vézelay et ses environs, n'ont qu'à consulter le témoignage impartial de Vauban. Les choses arrivées à ce point, le XVIIIe siècle ne pouvait y ajouter que des tempéraments illusoires. Jusqu'à la Révolution française, les habitants, dépouillés des priviléges municipaux dont ils jouissaient depuis plus de deux siècles, moins libres que n'avaient été leurs ancêtres, se débattent dans des luttes stériles. Leur nombre décroît sans cesse. Leurs plaintes finissent par s'éteindre. Quand arrive la convocation des Etats-Généraux, Vézelay n'est plus qu'un humble bourg, où les grands souvenirs du passé ne servent qu'à faire ressortir davantage la décadence et les misères du présent.

DESCRIPTION DE LA VILLE.

Quelque soit le chemin que l'on suive pour arriver à Vézelay, la silhouette de la ville se montre toujours sous un aspect très-pittoresque. Voici une vue prise du côté nord, et une autre vue prise du côté du midi. C'est d'après d'anciens dessins que MM. Guiller et Jouin ont bien voulu nous communiquer que nous avons complété nos esquisses.

Nous donnons d'abord la description du panorama du côté nord, pris de l'une des collines qui avoisinent le village d'Asquins.

Le cadre du dessin est entièrement occupé par la montagne de Vézelay. Au sommet s'élève la grande église abbatiale cachée en partie par l'immense bâtiment, assez laid, du Chapitre. Ces maisons, au nombre de sept, furent construites, vers 1767, parallèlement au mur septentrional de l'église, sur l'emplacement d'anciennes maisons du monastère, pour y loger sept chanoines prébendés. (Abbé Martin). Au-dessous, un petit chemin transversal aboutit à la porte Sainte-Croix, laquelle se relie à la muraille d'enceinte. A l'extrémité de droite de ces vieux murs, se voit la belle Porte-Neuve. Un peu plus haut, à gauche, s'élève la tour de l'Horloge, qui est l'ancien clocher de Saint-Père-le-Haut. A droite est la vieille église de Saint-Etienne, placée à la grande entrée de la ville, puis le faubourg de Saint-Etienne. De la porte Sainte-Croix un chemin, descendant sur la gauche, longe l'enclos de l'ancien couvent de la Cordelle; le grand chemin partant de la Porte-

Neuve descend en ligne à peu près directe au village d'Asquins.

Remontant à l'église de Vézelay, dont le profil du côté latéral-nord se développe entièrement, on reconnaît à gauche les grands quinconces plantés sur l'emplacement des dépendances de l'abbaye; de cette haute et belle terrasse, la vue se développe d'une manière remarquable sur le cours de la Cure.

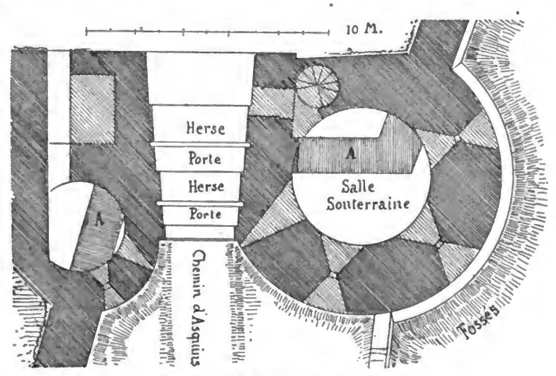
Maintenant nous allons visiter rapidement les monuments eux-mêmes, en suivant l'ordre d'un itinéraire ou promenade très-courte.

Monuments militaires. — Dans le but d'abréger notre description et pourtant de bien faire comprendre la disposition des différents monuments de Vézelay, nous donnons un plan spécial de la ville qui permettra d'en reconnaître d'un coup d'œil la configuration. Celle-ci est motivée d'une manière absolue par la forme même du sommet de la montagne. La muraille d'enceinte, construite dès les premières années du XIIe siècle, suit à peu près de niveau le contour du terrain. Cette muraille fortifiée qui, durant la période du Moyen-Age et surtout lors des guerres de religion du XVIe siècle, eut si souvent à soutenir de rudes assauts, ne présente plus que des ruines. Ce sont de longs pans de murailles séparés par de larges brèches ou quelques trouées faites récemment. Du côté du sud un chemin étroit, du côté du nord une assez large allée de promenade plantée en 1774, permettent de suivre tout le périmètre de la muraille défensive construite avec soin, notamment les parties les plus anciennes, et, dans quelques endroits, à la hâte ou sans solidité.

Par le fait même de la position des murs au sommet d'une pente très-forte, on négligea de les établir sur de bonnes fondations; celles-ci sont à fleur de sol sur une grande partie de leur étendue. Ces murailles n'ont pas été non plus primitivement renforcées par des tours. Les cinq seules tours qui subsistent ne datent que de la seconde moitié du XIVe siècle; elles ont été simplement appuyées contre la muraille ancienne. S'il y eut d'autres tours indépendamment de celle dite du Barle, démolie en 1810, il n'en reste plus de traces, et l'examen des murailles amène à penser qu'un simple chemin de ronde bordé d'un parapet a suffi à la défense des murs qui, du côté de la ville, soutenaient une masse considérable de terre. Il ne faut donc pas chercher dans la vieille muraille d'enceinte de Vézelay les créneaux, machicoulis, merlons, archières, etc., qui couronnent d'une manière si pittoresque les fortifications du Moyen-Age.

Voici, d'après M. A. Cherest, quelques indications historiques:

« Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les circonstances bien connues dans lesquelles eut lieu la funeste bataille de Poitiers (19 septembre 1356). Les contrées qu'arrosent l'Yonne et ses affluents, Nivernais, Morvan, Bourgogne, Champagne, Ile-de-France, toutes animées du même esprit, avaient fourni un large contingent à l'armée du roi vaincu. Le clergé ne fut pas moins éprouvé que l'aristocratie féodale. Guillaume de Melun, archevêque de Sens, fut fait prisonnier en même temps que son frère Louis de Melun, comte de Tancarville. Enfin l'abbé de Vézelay, Hugues de



N° 246. — PLAN DE LA PORTE-NEUVE.

Maison-Comte, qui avait tenu à suivre la fortune de son roi, fut obligé de se rendre avec quatorze écuyers de son escorte, et de prendre comme tant d'autres le chemin de l'Angleterre.

« La nouvelle imprévue de pertes si cruelles frappa d'abord nos pays d'une consternation profonde. Bientôt après d'immenses travaux de défense furent entrepris de toutes parts. Vézelay ne resta pas en dehors du mouvement général. Pendant la captivité de l'abbé Hugues, Seigneur de Vézelay, le Dauphin fit décider par son conseil qu'un subside serait levé sur la ville pour être exclusivement consacré à en réparer les murs d'enceinte. »

Les fortifications de Vézelay laissaient beaucoup à désirer. Il n'y avait que l'enceinte spéciale du monastère qui eût été l'objet de travaux sérieux, le reste, auquel les moines attachaient beaucoup moins d'importance, avait toujours été négligé. Ajoutons que la paix régnait dans ces parages depuis le milieu du treizième siècle, et qu'elle avait détourné l'attention publique vers des entreprises d'un autre genre. On avait omis d'entretenir le peu qui existât sans soucis d'attaques que personne ne redoutait plus, la ville avait franchi ses anciennes limites pour s'agrandir en faubourgs. Des constructions s'étaient élevées jusque sur le bord des fossés. Telle était la situation qu'il s'agissait d'améliorer au plus vite. Un bourgeois, Etienne Anscelin, surnommé Borbolin, accepta la mission difficile de diriger les travaux les plus urgents. Avec l'assistance de quelques hommes de bonne volonté, il fit démolir tout ce qu'il jugea préjudiciable. Il ne respecta même pas les bâtiments que les moines possédaient dans le faubourg, au risque de s'exposer un jour à des réclamations et à des poursuites. Une fois l'enceinte dégagée, elle fut bientôt mise en état complet de défense. » Ces travaux consistèrent notamment dans la construction de plusieurs tours qui furent adossées aux principaux angles de la muraille d'enceinte, et dans la reconstruction presque entière de la porte d'Asquins qui, dès lors, prit le nom de Porte-Neuve qu'elle a gardé.

Toutes ces tours subsistent encore, moins celle dite du Barle, élevée près de la porte Saint-Etienne; mais elles ont perdu leur couronnement de créneaux qui étaient formés de larges pierres de taille : celles-ci furent enlevées pour être employées dans des bâtisses nouvelles et assez récentes. Nous avons dans nos dessins reproduit l'ensemble primitif de ces tourelles construites durant la période de 1356 à 1360 croyons-nous. (Voir la description des murailles fortifiées d'Auxerre, de Joigny et de Villeneuve-sur-Yonne).

Toutefois la Porte-Neuve a conservé une partie de ses créneaux et de ses moyens de défense.

Nous donnons (page 249) un dessin représentant la belle Porte-Neuve, restaurée vers les premières années du XVIe siècle, à en juger par ses détails d'ornementation, l'ensemble de cette construction militaire est imposant et les autres villes de notre département n'ont rien de semblable.

Voici le plan de cet édifice; nous avons indiqué en AA les traces des murs primitifs, lesquels furent englobés dans les constructions nouvelles qui constituaient la Porte-Neuve, ainsi désignée parce qu'elle fut reconstruite sur l'emplacement d'une porte dont les moyens défensifs n'étaient plus en rapport avec les moyens d'attaque, c'est-à-dire les armes à feu. (Dessin no 246).

C'est directement à cette porte, délaissée maintenant, qu'aboutissait le grand chemin venant d'Auxerre par Mailly-la-Ville et Montillot.

Quelques minutes suffisent pour se rendre de la Porte-Neuve à la porte Sainte-Croix en suivant la promenade dite de la Tour-Rouge. On passe à la base de deux tourelles, dont nous avons donné le dessin page 247, avant d'arriver à une belle et haute muraille habilement construite et qui se relie à la porte Sainte-Croix, ainsi nommée par suite du voisinage de l'église Sainte-Croix, dont nous parlons plus loin. Cette porte, qui est antérieure à l'invention des ponts-levis, semble dater du XIIe siècle; elle n'a rien conservé de son couronnement; à peine voit-on les rainures ou les coulisses de la herse.

La voûte de cette porte a été démolie en 1814, parce qu'elle menaçait ruine. Voici le dessin de ce vieil édifice au moment de la démolition de la voûte, d'après des renseignements qui nous furent donnés en 1840, et aussi d'après une esquisse que M. Guillier a bien voulu nous remettre. La nature très-friable des pierres hâte très-promptement la ruine de ce vieil édifice dont les débris encombrent le chemin. Celui-ci était autrefois bordé de maisons dont il ne reste plus de vestiges.

De même que pour la Porte-Neuve, nous ajoutons ici un plan de la porte Sainte-Croix dans son état actuel. On reconnaîtra à la disposition des murs, les moyens de défense à l'aide des arquebuses en usage au XIIe siècle. (Dessin no 248).

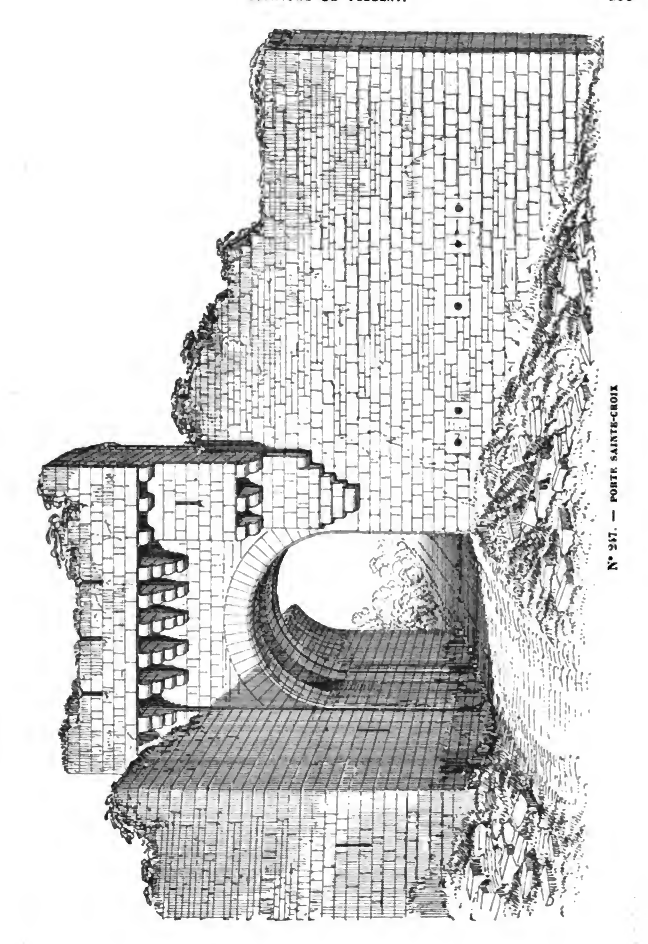
La porte Sainte-Croix donnait accès directement dans l'enceinte particulière de l'abbaye, aux religieux arrivant par le grand chemin d'Auxerre. Les villageois, les pèlerins, enfin les gens de Vézelay passaient par la Porte-Neuve.

Plus tard, afin d'adoucir la pente de la montée, on fit un nouveau chemin se rendant à la porte Saint-Etienne, à laquelle le chemin du Nivernais venait aboutir.

Une muraille, remarquable par la beauté de sa construction, se prolonge au-delà du bastion de la porte Sainte-Croix et vient se rattacher, par un angle très-prononcé, aux bâtiments qui constituaient l'abbaye même, à l'orient de la grande église. Un fossé encore très-profond borde cette belle muraille qui soutient une grande masse de terre formant esplanade et nommée le Mangoneau, ou seulement Butte-du-Moulin-à-Vent. L'abbaye avait en effet, pour son usage particulier, un moulin à vent établi dans l'intérieur de l'enceinte fortifiée.

Le plan général de la ville et les dessins nos 244 et 247 montrent la disposition singulière de ce grand mur, qui fut construit avec un soin extrême et de manière à former une sorte de « rentrant » brusque et considérable dont l'utilité, au point de vue défensif, semble bien difficile à expliquer.

Ici encore se trouvait une porte à l'usage des moines venant par le grand chemin de Bourgogne, c'est-à-dire Avallon, Pontaubert et Saint-Père. Cette porte n'est démolie que depuis un petit



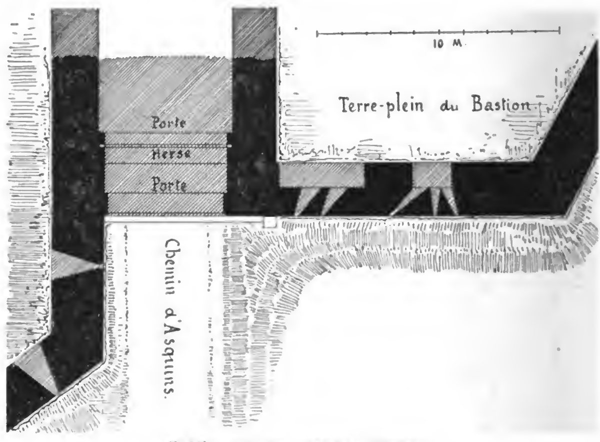
N° 217. — PORTE SAINTE-CROIX

nombre d'années. Les étrangers suivaient le chemin qui, de Saint-Père, aboutit à la porte Saint-Etienne et que remplace la route d'Avallon. La pente de cette nouvelle route fut à son tour trouvée trop forte et tout récemment on traça par le flanc méridional de la montagne, c'est-à-dire en contournant toute la ville, une route à pente douce qu'on pourra monter en « trottant. »

Des amas considérables de matériaux, provenant de démolitions, encombrent les abords de la belle promenade de l'Abbaye. De ce côté, les murs d'enceinte ont disparu pour faire place à de nouveaux passages encore peu fréquentés, à en juger par les mauvaises herbes qui les recouvrent. L'un de ces passages traverse un ancien jardin nommé la Garenne, et qui fut planté à la française vers 1720, par le cardinal de Tencin, abbé de Vézelay ; il n'en reste qu'une longue allée bordée de charmille. Le surplus du terrain est abandonné aux ronces et aux broussailles.

Après avoir contourné la haute muraille qui forme la célèbre terrasse de Vézelay, on remarque une très-petite construction dont nous donnons le dessin. C'est un ancien guichet ou passage particulier fort curieux à étudier et qui malgré son état de ruine fait comprendre parfaitement son emploi. Des créneaux défendaient l'approche de ce guichet, auquel on accédait à l'aide d'une échelle mobile. Un escalier tournant, établi dans l'épaisseur de la muraille en partie, fait communiquer la petite poterne, dont les dimensions exiguës obligent le passant à se courber pour entrer, avec la haute terrasse dont nous venons de parler. C'est à ce guichet que vient se souder la muraille de l'enceinte de la ville à la muraille particulière de l'enceinte abbatiale.

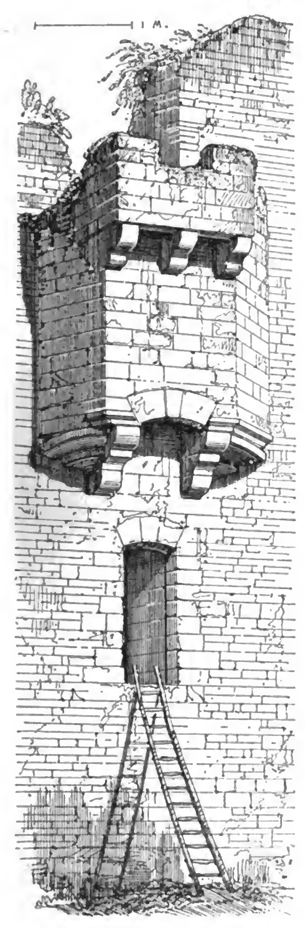
Une haute et belle muraille se prolonge jusqu'à la porte Saint-Etienne en dominant un chemin auquel vient aboutir, après une montée très-rapide, un sentier nommé Chemin de la Messe. Ce sentier aurait ainsi été désigné, parce que le seigneur de Pierre-Pertuis, venant tous les diman-



N° 248. — PLAN DE LA PORTE SAINTE-CROIX.

ches et fêtes entendre la grand'messe à Vézelay, arrivait à cheval par ce chemin aboutissant directement à une poterne, aujourd'hui murée, mais désignée encore sous le nom de GUICHET, et donnant accès immédiatement dans l'enceinte de l'abbaye. Une autre tradition qui semble plus probable veut que le nom de Chemin-de-la-Messe vienne de ce que le prieur de Saint-Père-le-Bas le suivait tous les jours pour venir dire une messe dans la grande église abbatiale. C'était, dit la même tradition locale, une messe coptée, locution que l'on retrouve assez souvent dans des actes datant du Moyen-Age.

A l'aide du plan général de la ville de Vézelay, nous pensons que nos lecteurs auront la possibilité de se rendre un compte exact de la muraille fortifiée de Vézelay, laquelle a une étendue d'environ 1,950 mètres ; deux mètres en moyenne d'épaisseur, sur dix mètres de hauteur. Construite, selon nous, durant la période du XII[e] siècle,



N° 249. — GUICHET DE LA TERRASSE.

elle présentait, par la raideur des pentes qu'elle dominait, un abord difficile et qui explique la longueur des siéges qu'elle a eue à subir, et les obstacles que les assiégeants, par cela même, devaient surmonter pour ouvrir une brèche et la franchir.

Les deux petites vues panoramiques que nous joignons à notre description sommaire montrent dans presque tout son développement la muraille d'enceinte de la ville. Nos deux dessins sont la reproduction, légèrement modifiée, de deux anciens dessins faits d'après nature vers l'année 1810, l'un par M. Guillier, et qui représente le côté nord de la ville; l'autre par un arpenteur-géomètre qui fit le plan d'une partie des possessions de l'abbaye de la Madeleine.

De la place Saint-Etienne ou champ de foire, qui était autrefois traversée par un fossé d'enceinte défendu par une muraille appelée Cavalier, on monte à la porte Saint-Etienne, anciennement porte du Barle (enclos fortifié), composée aujourd'hui de deux pilastres carrés, et primitivement défendue par un pont-levis et une grosse tour. Cette ancienne entrée de la ville, pour les gens venant du Nivernais, se composait d'une arcade en plein-cintre ayant une grande épaisseur et munie d'une herse. Voici un dessin de cette porte (n° 250), d'après une exquisse communiquée par M. l'abbé Couard : on reconnaît une grande analogie de construction avec la belle porte de Druyes. (Voir la description du canton de Courson).

« Vézelay ayant été assiégé et pris en 1569 par les Protestants qui s'y fortifièrent, le capitaine Sansac, à la tête des catholiques, chercha à reprendre cette petite ville. Le 6 octobre 1569, Sansac vint reconnaître la place et, dès le 8, il investit avec une partie de ses troupes la porte du Barle, autrement de Saint-Etienne. Les assiégés, dit l'abbé Martin, choisissant ce jour pour leur coup d'essai, attaquèrent si brusquement les soldats de Sansac, qu'ils mirent en déroute deux compagnies, tuèrent les capitaines et trente-cinq ou quarante soldats. Sansac, qui s'était retiré à Asquins, renforça ses gens et se rapprocha de la ville avec du canon.

« Le 10, la batterie commença de bon matin contre la tour du Barle : elle joua deux jours entiers. Sur le soir du second jour, un coin de la tour s'écroula. Cette tour était octogonale.

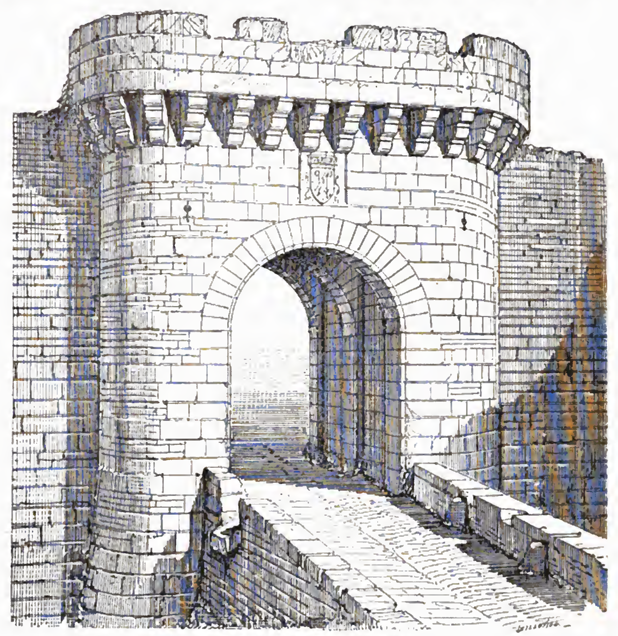
« Après plusieurs tentatives sur divers autres points de la muraille d'enceinte, Sansac, voyant tous ses efforts inutiles, leva le siége et se retira à Avallon pour y faire reposer ses soldats et réparer ses canons. Bientôt, sur la nouvelle que presque tous les gentilhommes qui avaient défendu Vézelay étaient partis, il se mit une seconde fois en marche contre cette place avec douze pièces de canon et recommença le siége. Il attaqua d'abord la tour du Barle puis les murailles du côté des Cordeliers. Partout ses soldats furent vivement repoussés. Sansac, découragé, s'éloigna avec son corps d'armée, après avoir perdu quinze cents hommes et tiré plus de trois mille coups de canon.

« Vézelay fut donc en état de siége depuis le mois d'octobre 1569 jusqu'en juin 1570. Les divers

assauts, les continuelles et vives escarmouches emportèrent plus de la moitié des assiégés. Mais le plus grand fléau fut la peste causée par l'infection du camp et même de la ville pendant un siége de plus de six mois. La position fut si cruelle que, même après le siége levé, le reste des habitants périt. »

Les Protestants restèrent maîtres de la place et construisirent, croyons-nous, la fortification nommée Cavalier et destinée à protéger contre de nouvelles attaques la porte et la tour du Barle.

En 1814 seulement, on démolit cette vieille porte pour construire les deux pilastres, qui, disait-on, devaient orner l'entrée de la ville.



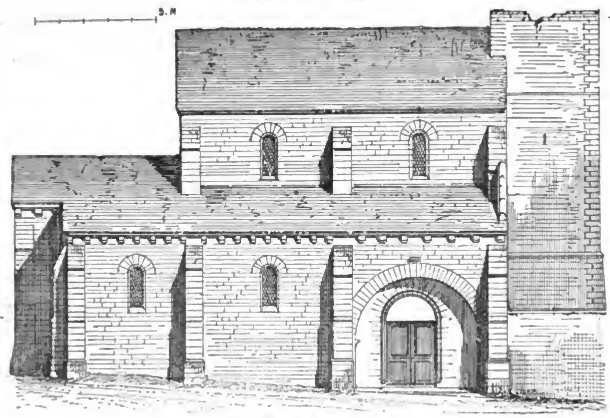
N° 250. — PORTE DE SAINT-ÉTIENNE.

MONUMENTS CIVILS ET RELIGIEUX.

Après avoir dépassé la porte de Saint-Étienne, on longe immédiatement à droite les murs défigurés de la curieuse église de SAINT-ÉTIENNE, servant actuellement de halle. C'est un édifice des premiers temps du XIIe siècle, d'une grande simplicité et pureté de style à l'intérieur. La nef, voûtée d'une manière remarquable, contraste avec la nudité extérieure de l'édifice.

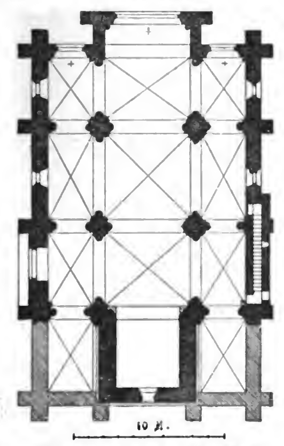
Voici une vue extérieure de cet édifice tel qu'il était encore il y a quelques années; nous donnons également un plan de l'édifice et quelques détails de l'un des piliers de la nef qui, autrefois, était plus longue que nous ne la voyons maintenant. Elle fut raccourcie d'une ou deux travées lors de la construction, au XVIIe siècle, d'un clocher carré que surmontait une haute toiture qui fut démolie peu de temps après la Révolution.

L'église de Saint-Étienne, défigurée à l'extérieur et encombrée à l'intérieur par des cloisons



N° 251. — ÉGLISE DE SAINT-ÉTIENNE.

récemment construites, a perdu la plus grande partie de sa valeur architecturale.



N° 252. — PLAN DE SAINT-ÉTIENNE.

La paroisse de Saint-Etienne ne comprenait qu'une petite partie de la ville; elle s'étendait au contraire fort loin dans la campagne, indépendamment du faubourg assez considérable qui précédait la porte du Barle. Ce faubourg se prolongeait notamment le long de l'ancien chemin conduisant à Saint-Père et bordait sur une assez grande étendue le vieux chemin de Lormes, aujourd'hui encore assez fréquenté, malgré l'établissement d'une route nouvelle par les vallées de la Cure et de Bazoches.

On commence à « gravir » la grande rue de la ville. Quelques maisons présentent le caractère du Moyen-Age, mais elles sont très-mutilées; on remarque l'entrée de caves nombreuses et profondes. Plusieurs d'entre elles sont à deux étages, c'est-à-dire superposées; elles sont creusées dans les couches faciles à tailler de larges bancs de pierre qui constituent la montagne de Vézelay.

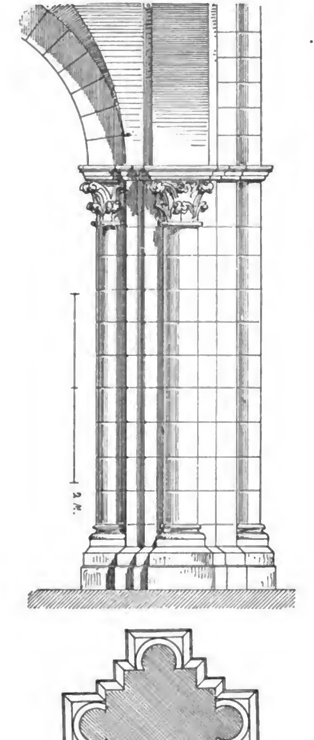
L'entrée de ces caves est établie dans le trottoir qui, depuis quelques années seulement, borde chaque côté de la rue. Celle-ci était pavée et un ruisseau profond était ménagé au milieu de la chaussée, qui aujourd'hui est macadamisée. Le pavage datait de 1775.

A gauche, un peu au-delà du bâtiment occupé par la gendarmerie, s'élève la maison où est né Théodore de Bèze; la façade de cette maison a été modernisée.

Après avoir dépassé une citerne au-dessus de laquelle se trouve l'inscription suivante:

ROS IMBER PLUVIÆ VESTROS SERVANTUS IN USUS.
QUÆ MUNDATA PRIUS FONTIS AD INSTAR AGUNT.
1742.

on remarque sur la droite la façade pittoresque



Nos 253-254. — DESSIN ET PLAN D'UN PILIER DE SAINT-ÉTIENNE.

d'une maison datant du XVIe siècle et désignée sous le nom de maison des COLONS, qui est celui d'une famille ancienne de Vézelay. Sur la bordure de la porte et des fenêtres on lit :

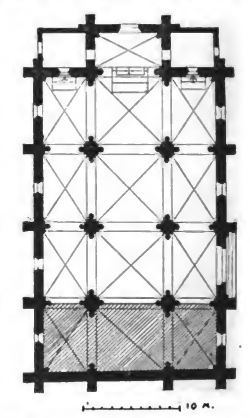
NON QUANTUM SED QUAM BENE, CONVENIANT REBUS NOMINA FAXO SUIS.

COMME COLOMBE HUMBLE ET SIMPLE SERAY, ET A MON NOM MES MŒURS CONFORMERAY.

La tour fortifiée des Colons dépend de cette même maison, au-dessous de laquelle se trouve une belle salle voûtée datant du XIIe siècle.

Nous voici arrivés sur la petite place dite du Grand-Puits, parce que les moines y avaient fait creuser un puits d'une profondeur considérable, et ayant 15 pieds de large, entièrement taillé dans le roc. Ce puits, n'ayant jamais eu d'eau, fut comblé en partie par les décombres provenant de la construction, en 1774, de l'Hôtel-de-Ville, édifice assez important qu'on voit sur la droite de la rue qui descend à la Porte-Neuve.

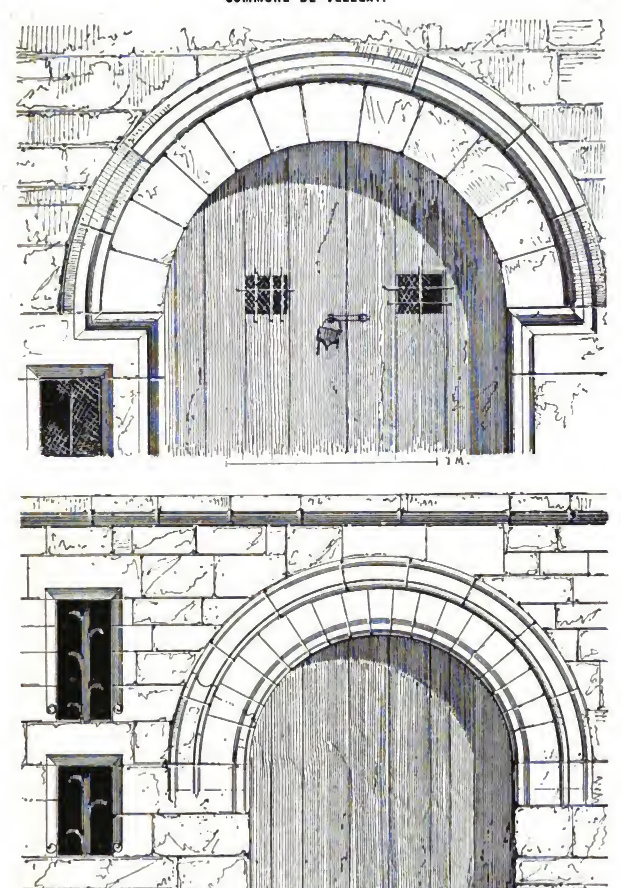
On monte toujours et on aperçoit à gauche la tour carrée de l'horloge. C'est le clocher de l'an-



N° 255 — PLAN DE SAINT-PÈRE-LE-HAUT.

cienne église de Saint-Père-le-Haut. Voici un plan de cette église qui datait du même temps que celle de Saint-Étienne, d'après ce qui en reste encore ; elle ne fut démolie que vers 1814 et avait servi jusqu'à cette époque de halle, marché et lieu de réunion. Maintenant l'emplacement de la nef est transformé en place publique. Dès le XIIe siècle il est question de cette église ; le clocher actuel semble ne dater que du XVIIe siècle ; une inscription porte qu'il a été restauré en 1859.

On voit, dans une maison ancienne nommée le



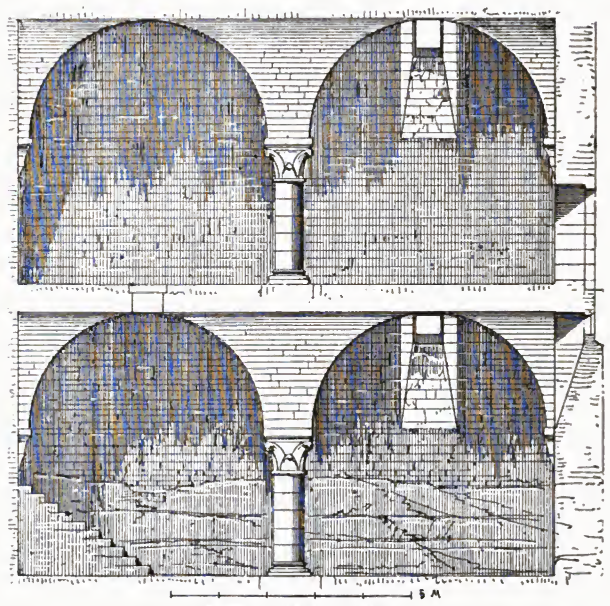
N°s 256-257. — PORTES DES CAVES A VÉZELAY.

Bicêtre, appartenant à la famille Borot, deux grandes et très-remarquables cheminées en pierre décorées de sculptures du temps de Louis XIII. Elles faisaient partie de deux vastes pièces ornées de peintures murales.

Nous voici arrivés dans le quartier abbatial, c'est-à-dire dans l'enceinte fortifiée qui séparait les vastes bâtiments et leurs nombreuses dépendances de la ville proprement dite. La muraille de séparation est démolie depuis longues années, mais il suffit d'étudier un peu attentivement le caractère architectural des constructions pour déterminer les limites de ces deux parties de la ville. On ne tarde pas à reconnaître, à des signes certains, les habitations qui ont dû appartenir aux moines : des portes cintrées, des fenêtres à colonnettes, quelques détails d'ornementation, et surtout les belles arcades en plein-cintre, décorées de moulures, qui se voient au nombre d'environ vingt-cinq au raz du sol. Plusieurs de ces arcades se montrent encore telles qu'elles furent établies au XII[e] siècle. Ces ouvertures donnent accès à de très-belles et vastes caves creusées dans les épais bancs de roches qui constituent le faîte de la montagne de Vézelay. (Dessins n[os] 256, 257, 271 et 272).

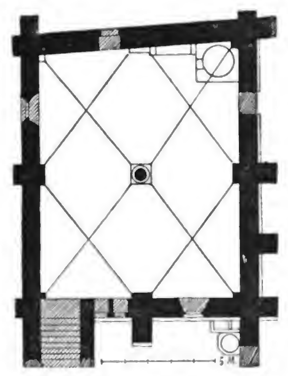
Le plus grand nombre de ces caves furent construites dès les XII[e] et XIII[e] siècles, à en juger par la forme de leurs voûtes, reposant sur des piliers ou des colonnes, et remarquables par la solidité de leur construction.

Voici le dessin et le plan de l'une de ces belles salles souterraines ; mais comme les rues de Vézelay ne portent pas de noms, ni les maisons de numéros, il nous est difficile de préciser l'habitation où se trouve la cave dont nous donnons le dessin. Disons pourtant que les caves de l'hospice et celles de la curieuse maison du XV[e] siècle, occupée par l'école dirigée par des sœurs, peuvent donner une idée de l'aspect des autres caves établies dans les maisons du voisinage immédiat, notamment dans la maison occupée par M. Jouin,



N° 258. — CAVES DU XII[e] SIÈCLE.

laquelle faisait partie d'une assez vaste construction désignée sous le nom d'Infirmerie. Voir aussi notre dessin n° 278 qui montre d'une manière bien visible les couches rocheuses qui furent entaillées, non-seulement pour faire la fouille de la salle souterraine, mais aussi pour employer les matériaux d'extraction à la construction de la maison même.



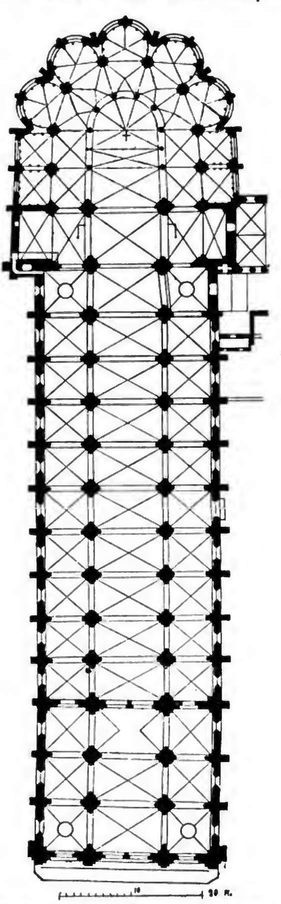
N° 259. — PLAN DES CAVES

Au surplus, une curieuse carrière, creusée et exploitée durant plusieurs années par l'ancien propriétaire de la plus grande partie des bâtiments de l'abbaye de Vézelay, se voit sous l'emplacement de l'un des anciens jardins de l'abbaye. Elle mérite d'être visitée pour son aspect pittoresque et l'entassement d'énormes blocs de pierres. Elle appartient à M. Diquemard, qui habite une maison bâtie dans l'ancien cloître, au midi de l'église de la Madeleine, à l'ombre de marronniers magnifiques.

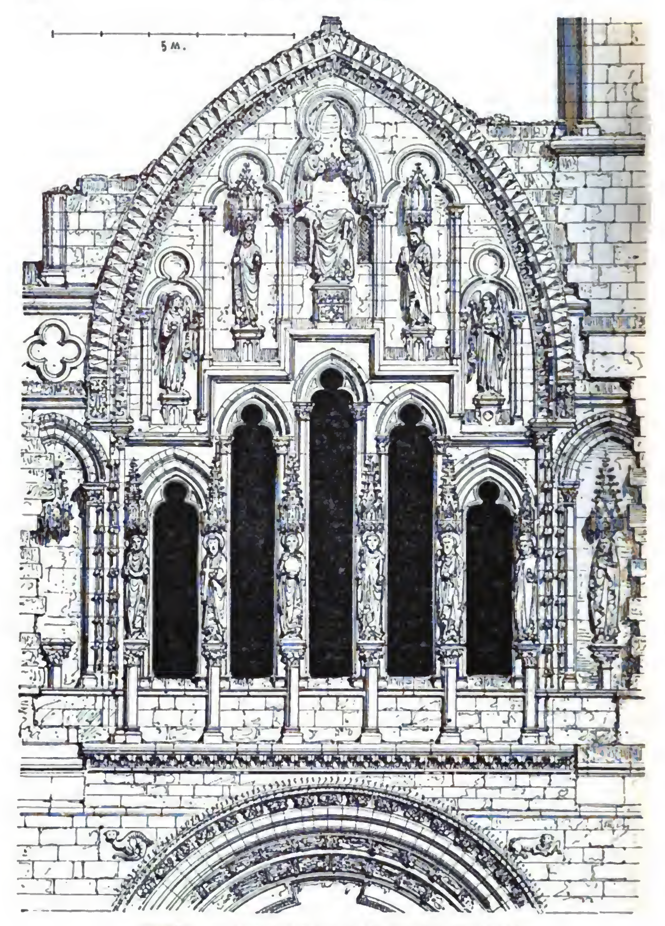
Après une « raide montée » la pente s'adoucit enfin et bientôt on arrive à la place irrégulière qui précède la grande façade de l'église de la Madeleine. Nous donnons un grand dessin représentant cette curieuse façade dont la restauration est complète maintenant.

La hauteur totale du pignon central est de 27 mètres 50 cent., au-dessus du grand escalier. La hauteur de la tour, dite des cloches, du sol à la plate-forme, est de 37 mètres 20 cent.

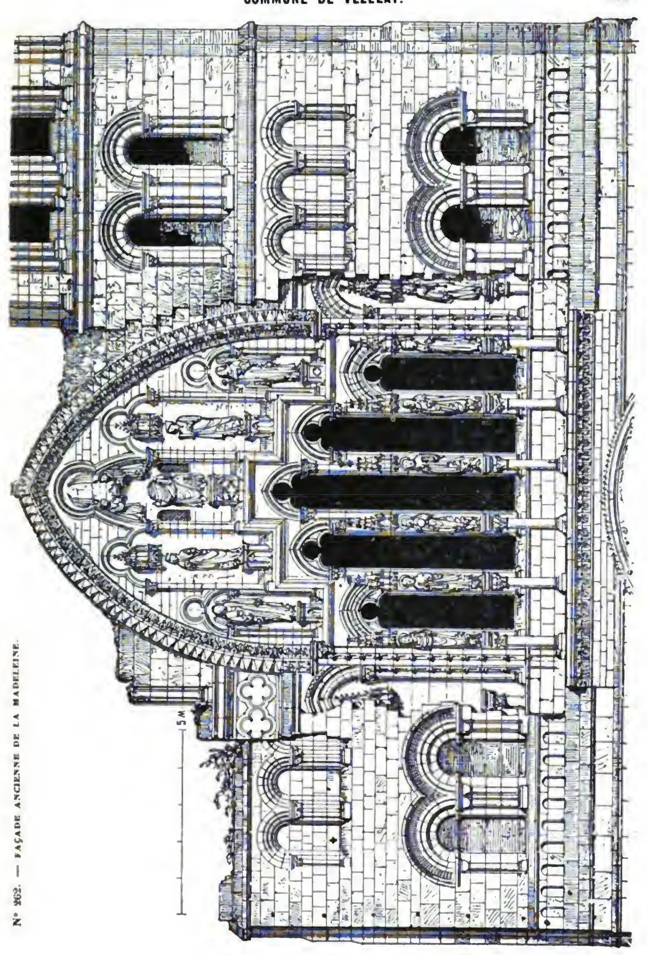
Ainsi que nous l'avons dit déjà en décrivant la cathédrale d'Auxerre, nous sommes ici en présence d'une difficulté très-grande. Un édifice de l'importance de l'église de Vézelay demanderait, pour être décrit d'une manière simplement suffisante, un volume entier et surtout de grands et très-nombreux plans et dessins. Cela est impossible ici. Il faut nous borner à une description



N° 260. — PLAN DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE.



N° 261. — GRANDE FENÊTRE DE LA FAÇADE DE LA MADELEINE.



N° 262. — FAÇADE ANCIENNE DE LA MADELEINE.

succinte et à quelques dessins d'ensemble de ce magnifique édifice, dont nous allons indiquer brièvement les dates de constructions telles que les études archéologiques permettent de les fixer à peu près. Les documents écrits manquent ; c'est en lisant avec une attention minutieuse les annales de l'abbaye qu'il est possible de baser quelques observations sur les époques où il fut possible aux abbés de Vézelay de construire un édifice aussi considérable et qui aujourd'hui plus que jamais provoque un sentiment profond et durable d'admiration. En étudiant cette immense église sans la connaissance parfaite des documents historiques qui concernent la chronologie des premiers abbés, on peut fortement s'égarer dans l'appréciation de l'époque des constructions qui, ici, semblent être antérieures de plusieurs années aux constructions analogues et dont l'âge archéologique a été généralement admis pour les écoles architecturales de la Bourgogne et de l'Ile-de-France ou France centrale. Ces deux styles sont en présence à Vézelay et tous deux possèdent les qualités ou les beautés de leur type. Toutefois c'est le type Bourguignon qui domine; c'est l'art architectural de l'ordre de Cluny dans toute sa sévérité de forme et sa richesse d'ornementation sculpturale.

Nous ne sommes que dessinateur, et c'est à ce seul titre que nous allons indiquer quelques dates archéologiques plutôt qu'historiques.

Le véritable historien de Vézelay, M. A. Cherest, malgré les plus savantes recherches, n'est pas parvenu à trouver un texte précis qui indiquât l'époque exacte des constructions.

La partie la plus ancienne, évidemment, de l'église de la Madeleine de Vézelay est la grande nef et ses bas-côtés. On peut indiquer les premières années du XIIe siècle, c'est-à-dire la période de 1100 à 1110. Immédiatement se place la construction de la grande façade primitive, celle qui est enclavée dans l'église dite des Pèlerins, et dont les sculptures, notamment celles du portail central, sont célèbres. Nous en donnons un grand dessin lithographié.

Selon nous, ce magnifique portail ne dut pas rester plus d'une vingtaine d'années exposé aux intempéries des saisons. Ce serait vers l'époque de 1130 à 1140 qu'aurait été construit, à « 12 toises » en avant une nouvelle façade qu'on se borna simplement à « appuyer » contre la première qui, alors, devenait façade intérieure. L'espace compris entre ces deux façades est désigné sous les divers noms de : église des Pèlerins, des Pénitents, des Catéchumènes, etc. C'est une construction d'une remarquable beauté et d'une rare importance et que nul dessin ou plan ne peut bien faire comprendre.

Un dessin au contraire, en ce qui concerne la partie extérieure de cette église ou grand porche, permet de reconnaître la disposition primitive de la façade construite vers le milieu du XIIe siècle. Ce dessin suffira pour qu'on puisse se rendre compte des nombreuses arcatures plein-cintre qui décoraient le haut de la façade avant qu'on ne les détruisît en partie pour établir une immense fenêtre ogivale divisée en cinq parties et surmontée d'un grand pignon de forme ogivale également. C'est au commencement du XIVe siècle, croyons-nous, que cette fenêtre aurait été établie. Une autre opinion l'attribuerait à la fin du XIIIe.

Notre dessin, fait d'après nature plusieurs années avant le commencement des travaux de restauration, fera facilement reconnaître non-seulement la disposition architecturale qui fut très-modifiée par la restauration récente, mais aussi la disposition primitive de la façade tout entière, moins la tour du côté nord, démolie en 1569. L'examen du dessin amène à reconstituer la partie centrale, c'est-à-dire les arcatures qui étaient établies sur toute la largeur de l'édifice primitif. On suit avec facilité les limites de la brèche qui fut ouverte pour construire la grande fenêtre actuelle destinée à donner plus de jour dans la nef des Pèlerins. Celle-ci, en effet, ne pouvait être que fort obscure lorsque les portes étaient fermées.

Un coup-d'œil donné à notre lithographie, qui représente l'état présent de l'édifice, vaudra mieux qu'une plus longue description. — Nos deux vues panoramiques anciennes indiquent la disposition des clochers.

« En 1819, dans la nuit du 21 au 22 octobre, dit M. Flandin, la foudre tomba sur la principale tour et l'incendia. Le temps était froid et il ventait beaucoup. Vers minuit, quelques personnes remarquèrent un nuage sombre, épais, qui se formait au-dessus de l'église. A une heure, un ouragan des plus violents enveloppa la ville. La pluie tombait en abondance. Tout à coup la flèche qui surmontait la tour s'illumina, et presqu'au même instant, la nue s'ouvrit avec une déflagration épouvantable. Bientôt on vit s'échapper, par le cône de la flèche, des torrents de fumée : la croix de fer et le coq symbolique qui en formaient le couronnement, se détachèrent, et l'incendie, aux prises avec une charpente vieille de plusieurs siècles, et qu'activait encore l'air extérieur, s'étendit avec rapidité. L'alarme fut promptement donnée et tous les citoyens accoururent. Mais les débris enflammés qui tombaient au pied de la tour et le feu qui bruissait avec violence à l'intérieur, rendait tout secours impossible. On était réduit à contempler de loin le spectacle effrayant de ces flammes s'élançant comme d'un volcan à travers les baies du clocher et s'élevant en colonnes jusqu'à son sommet. Le feu s'était communiqué à la charpente de l'église; mais des efforts bien dirigés en arrêtèrent les progrès.

« La flèche de la tour portait anciennement, à son extrémité, l'image de Saint-Michel. Cette toiture, au lieu d'être en ardoises, avait été faite en bardeaux pour plus d'économie.

« La Madeleine possédait quatre cloches avant la Révolution. Une loi du 23 juillet 1793 ayant décrété qu'il ne serait laissé qu'une seule cloche par paroisse, on en descendit trois qui furent envoyées à Avallon. Il fallut ouvrir une brèche dans le mur de la tour, au rez-de-chaussée, pour faire passer la plus grosse.

« La Madeleine ne put échapper aux saturnales

de ces temps malheureux où l'on décrétait l'Etre-Suprême, tout en dressant des autels à la Raison. En l'an II, le culte de la Raison y remplaça le culte catholique, et le 20 prairial de cette même année, on y celébra la fête de l'Etre-Suprême. Ce fut à l'occasion de cette fête qu'on inscrivit sur le tympan de la porte principale du portail extérieur, dont les bas-reliefs avaient été détruits, ces mots empruntés à un décret de la Convention et donnés par Robespierre :

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAIT L'EXISTENCE DE L'ÊTRE-SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

« La Madeleine fut rendue au culte catholique après la loi du 11 prairial an III ; mais ce ne fut qu'en l'an X, à la suite du Concordat, que le service religieux y fut régulièrement rétabli. M. Chauvin, membre de l'ancien Chapitre, fut alors promu à la cure de Vézelay.

« Après la suppression du Chapitre, l'église de la Madeleine tomba à la charge de la commune, dont les ressources étaient beaucoup trop faibles pour un aussi lourd fardeau. Elle ne voulut pas, cependant, avoir à se reprocher la ruine du monument qui faisait sa gloire, et, pendant longtemps, elle fit des efforts extraordinaires pour subvenir aux besoins les plus pressants. »

L'ensemble grandiose et si sévèrement monumental de l'intérieur de la grande nef et ses deux bas-côtés voûtés en plein-cintre, produit une impression profonde sur tous les visiteurs, même ceux que leurs travaux éloignent des études archéologiques. Cette nef, qui présente l'un des exemples les plus considérables et les plus imposants de l'architecture romane, se terminait primitivement par une abside du même temps, mais qui fut démolie pour être agrandie et développée telle qu'on la voit maintenant. Cette reconstruction semble dater des premiers temps du XIII[e] siècle, c'est-à-dire de la période la plus brillante du style ogival ; 1200 à 1220. Ce n'est plus le style bourguignon, mais bien celui du centre de la France et des provinces du nord et de l'est.

La hauteur des voûtes ogivales est de 22 m. 10 c.; la hauteur des voûtes romanes de la nef est de 18 m. 55 c.; la longueur de l'église intérieurement est de 119 m. 80 c.; la longueur totale est de 124 m. 50 c.

D'après des dessins très-exacts de M. Meunier, nous avons placé, page 261, le plan d'ensemble de l'église de la Madeleine. On remarquera les lignes obliques de quelques travées et aussi le retrécissement des bas-côtés du chœur vers l'abside. Ce retrécissement semble avoir été motivé par la proximité de l'ancien mur d'enceinte de l'abbaye et par l'obligation de laisser un passage entre les contreforts du nouveau chœur et le vieux mur bordé d'un chemin de ronde. L'ancien chœur roman avait un développement beaucoup moins considérable et ne dépassait pas la première travée du chœur actuel dont nous donnons un dessin page 269. Voir aussi le plan, dessin n° 260.

Nous signalons également l'obliquité de l'église des Pèlerins, ou grand porche, relativement à l'axe général de la grande nef romane. La différence peut être évaluée à près d'un mètre d'écartement pour une longueur de 24 mètres. L'échelle de proportion fort restreinte de notre dessin ne permet pas de saisir bien complétement l'étendue de cette déviation que rien ne semble motiver. Le porche des Pèlerins fut construit sur un large emplacement qui précédait l'entrée primitive de l'église abbatiale. Cette déviation volontaire, tracée avec régularité, restera, croyons-nous, inexplicable aussi bien dans le présent que dans l'avenir.

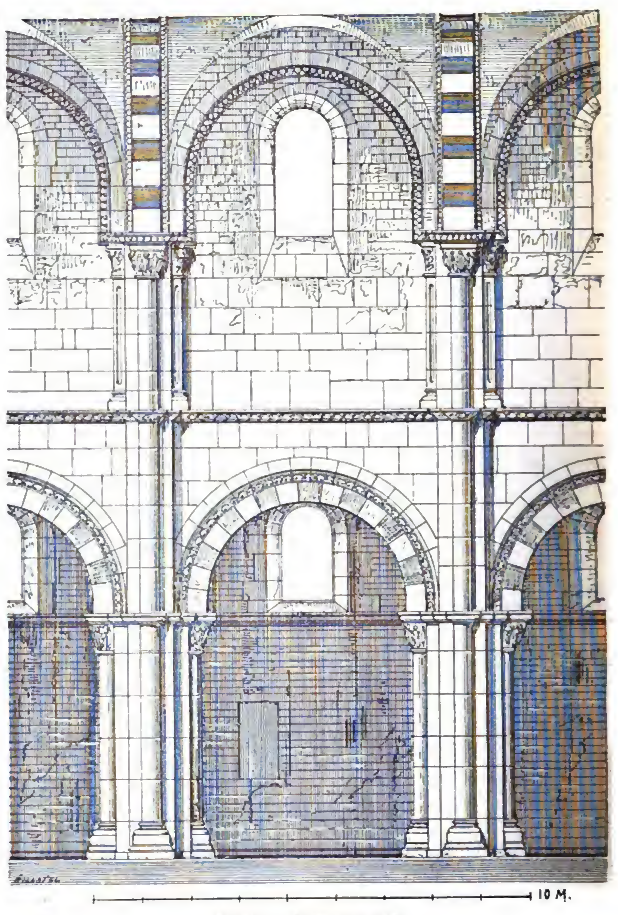
Nous devons nous borner à signaler sommairement les choses qui doivent appeler l'attention des visiteurs. Citons d'abord les pierres de grand appareil des piliers, des murs et des voûtes de la nef. Beaucoup de ces assises de pierres ont 80 c. de hauteur sur près d'un mètre de longueur. Nos dessins n[os] 263 et 264 montrent avec exactitude la disposition de ce grand appareil, provenant des carrières de Coutarnoux, Mailly-la-Ville, Avrigny, Tharoiseau, etc. Citons surtout les belles colonnes du chœur, d'un seul bloc de 4 mètres de hauteur. Ces énormes blocs de pierres proviennent, dit-on, de Coutarnoux, localité éloignée de Vézelay de 26 kil. Il fallait évidemment que dès le XII[e] siècle les chemins aboutissant à Vézelay fussent en bon état de viabilité.

Les sculptures des portails et des chapiteaux de la nef romane sont célèbres. Tous les sujets sculptés sont tirés de l'Histoire Sainte ; on peut les reconnaître assez facilement malgré la rudesse du travail. Quelques-uns des bas-reliefs sont allégoriques et restent inexpliqués jusqu'à présent. Nous regrettons beaucoup de ne pas pouvoir, faute de place, les reproduire ici.

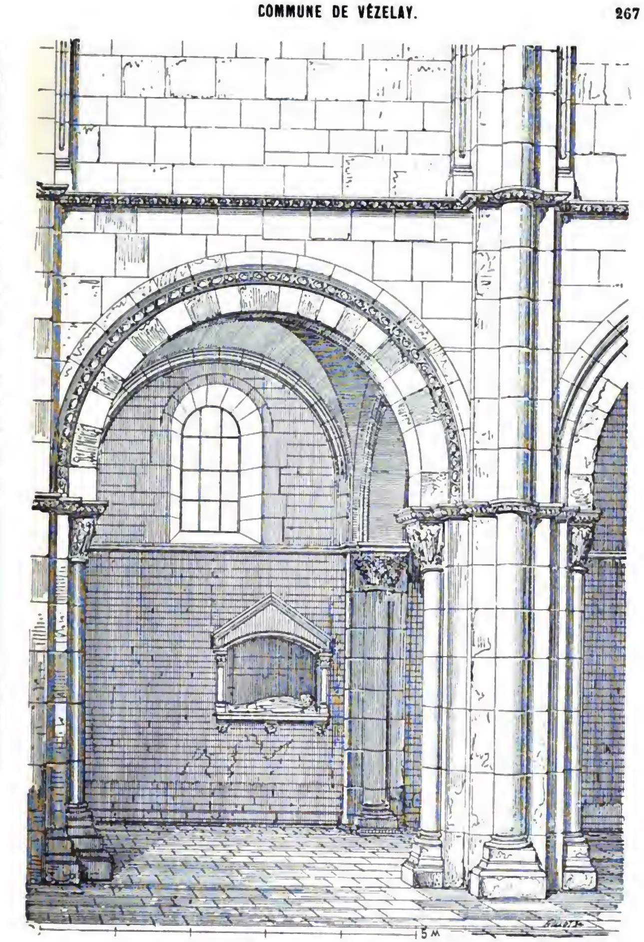
« Dans la chapelle basse, est l'entrée d'un caveau qui se prolonge jusque sous l'autel. Sur un pilier, à droite, était attachée une plaque en cuivre, sur laquelle étaient gravées des armoiries, et, au-dessous de chaque écusson, se lisaient les noms des familles de Rochefort, de Livron, de la Madelaine, de Châteauneuf, de La Trémouille, de Damas, de la Rivière, de Crevant, de Hurault, de Sautour, de Salins, de Cleron, de Vautrevers, de Lantene, de Chambellan, de Menou, de Vatan, de Castelno, de Prye et de l'Epine. Cette plaque fut enlevée en 1790 (abbé Martin.)

« Des tablettes en marbre noir, placées sur deux piliers du chœur, rappellent les noms de deux excellents pasteurs dont la mémoire est restée chère aux habitants de Vézelay. Sur la première, on lit le nom du curé Chauvin, mort en 1809, avec cette épigraphe : *Exoriatur alter !* et sur la seconde, le nom du curé Quatrevaux, suivi de cette inscription : *Aux vertus du bon pasteur, la paroisse reconnaissante !* Le successeur du curé Chauvin, qui était bien digne qu'on lui appliquât ce mot écrit sur la statue d'Henri IV, à l'avénement de Louis XVI : *Resurrexit*, fut M. l'abbé Petitier, lequel fut remplacé par l'abbé Martin ; celui-ci par l'abbé Pascal, auquel succéda l'abbé Quatrevaux, décédé en 1831.

« L'abbé Erard avait fait établir, vers 1610,



N° 265 — TRAVÉE DE LA NEF.



N° 264. — ARCADE DE LA NEF.

dans la nef une chaire en pierre, incrustée de marbre noir : cette chaire a été remplacée par une chaire en bois, du plus beau travail, faite à Paris, dit-on, en 1630, et donnée à l'église Saint-Pierre, non pas par Erard de Rochefort, comme on le croit communément, mais par M. Gourlet, curé de cette église, lequel était fort riche. Lorsque le culte eut été supprimé dans l'église Saint-Pierre, en 1791, la chaire, ainsi que le banc-d'œuvre, qui était un autre présent du curé Gourlet, furent transportés à la Madeleine. L'un et l'autre sont en bois de chêne. Les sculptures de la chaire sont incomparablement plus riches que celles du banc-d'œuvre. Sur les panneaux de celle-ci sont représentés les quatre évangélistes, avec les attributs de chacun d'eux, l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle ; des tiares et des clefs en sautoir ; mais le morceau capital est une guirlande de roses qui serpente autour de la chaire et excite l'admiration de tous ceux qui la voient, tant il y a de délicatesse et de légèreté dans son exécution.

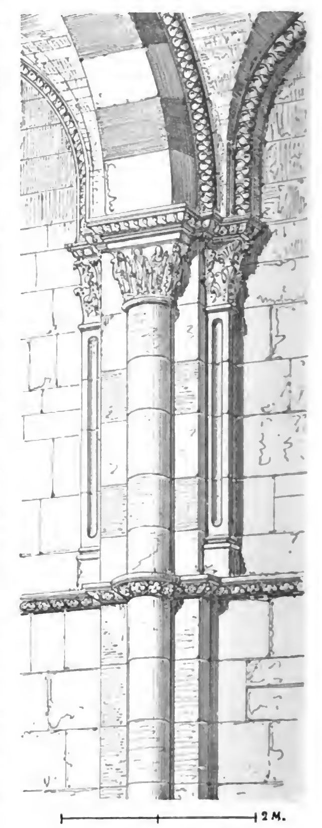
« Dans le collatéral de droite se voit encore la tombe d'Héribert, 49e évêque d'Auxerre. Ce prélat, fatigué de la puissance que le duc Robert exerçait à Auxerre, et des mauvais traitements qu'il faisait endurer à son clergé, avait quitté l'épiscopat, pris l'habit de Saint-Benoît, au monastère de Saint-Sauveur près Bray, puis s'était retiré à Vézelay, en 1054. Or, comme il était au nombre des plus illustres de l'ordre, dit l'abbé Trithème, il est à présumer que les religieux lui donnèrent une place distinguée pour sa dernière demeure. En effet, il y a une intention spéciale dans cette sépulture. Elle est dans le mur, élevée de quatre pieds, la figure couverte de la robe de moine, et reposant sur une arcade à plein-cintre, dans un enfoncement de 13 pouces.

« Un des autres tombeaux, ainsi qu'il apparaissait par l'inscription, aujourd'hui effacée, mais qui a été relevée par l'abbé Martin, est celui de l'abbé Josserand de Pomeroy, mort en 1409. « En 1790, dit l'abbé Martin, on le trouva entier dans le caveau, revêtu d'une chappe, la mitre sur la tête, la crosse à la main. La chappe et le corps tombèrent en poussière aussitôt qu'on les eût touchés. La crosse et la mitre étaient de cuivre. L'anneau pastoral tenait encore à l'os du doigt et fut vendu 24 francs par les ouvriers à M. l'abbé René. On remarque encore d'autres sculptures.

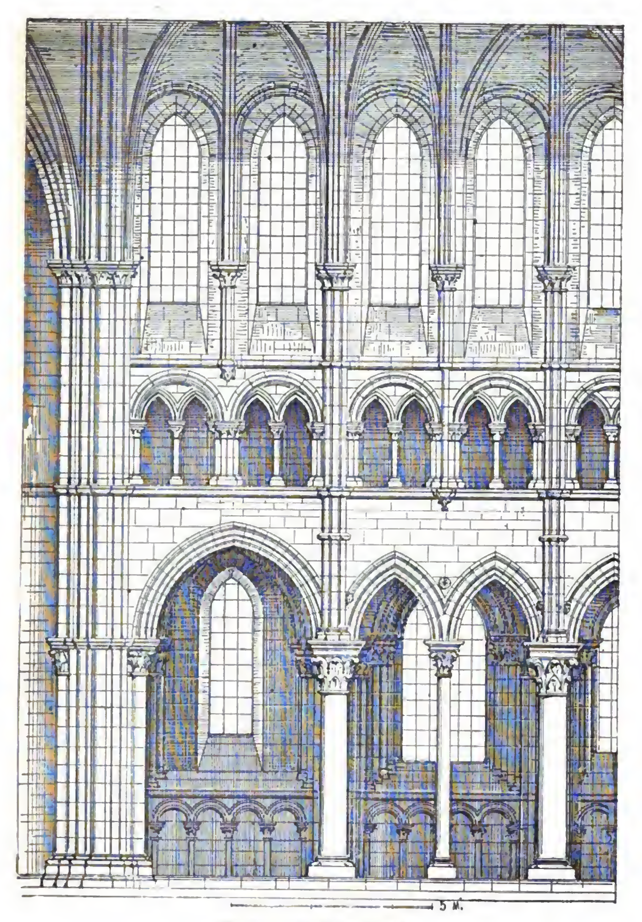
« Ce qui reste de ces bas-reliefs nous montre un personnage assis, ayant un lion à ses pieds. De chaque côté de ce personnage, il y en a d'autres, dont plusieurs sont à genoux. Auprès d'un de ces bas-reliefs est une porte, aujourd'hui murée, surmontée d'une accolade, avec de fines moulures ; on croit que c'est une ancienne chapelle sépulcrale. Du reste, l'existence de ces chapelles sépulcrales n'est pas douteuse, et s'il n'en reste plus de vestiges, c'est qu'on a achevé de les démolir en 1839. Il y avait d'autres chapelles sépulcrales au midi, qui communiquaient avec la chapelle-basse par une porte qui se voit encore, dans cette chapelle, à droite de l'autel.

La salle du chapitre, dite aussi la Chapelle basse a été restaurée avec le plus grand soin et mérite d'être signalée pour la beauté de ses voûtes et l'élégance de ses grands chapiteaux richement sculptés ; fin du XIIe siècle.

La galerie nouvelle, donnant sur le cloître et qui conduit à cette salle et aussi à la sacristie



N° 265. — PILIER DE LA NEF.



N° 266. — TRAVÉE DE L'ABSIDE.

qui lui est contiguë, est très-digne d'attention. Cette galerie est attenante à la tour de Saint-Antoine, haute de 34 mèt. 25 c., laquelle était surmontée d'une grande flèche en pierre dans le genre de celle de la tour de Saint-Germain d'Auxerre. Il n'en reste plus qu'une partie recouverte d'une toiture basse provisoire. Cette flèche, qui devait avoir environ 24 mèt. d'élévation, dominait toute la contrée à plusieurs lieues à la ronde. On est amené à penser que les autres tours ne dussent devoir être terminées par des flèches semblables. — Voici un dessin de la partie haute de la tour de Saint-Antoine, telle qu'elle était en 1840.

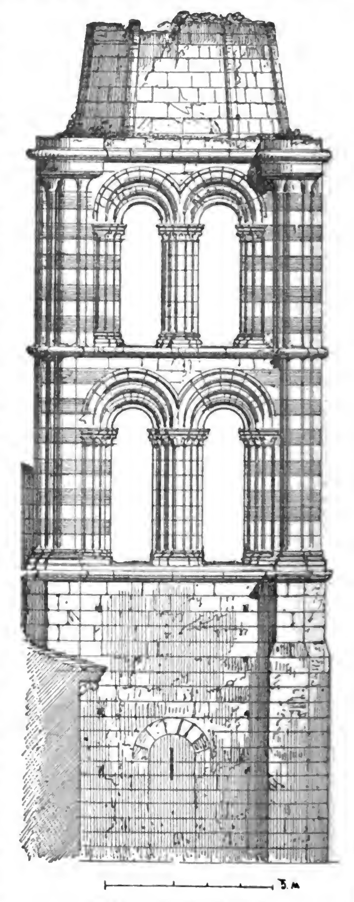
Nous signalons également les chapelles souterraines, ou grandes cryptes, établies sous le cœur; la construction repose sur le massif même de roche de la montagne, ces grands bancs de roches sont mis à nu et servent de dallage.

Il nous reste encore à parler des galeries-hautes, vastes et belles salles qu'on visite rarement, excepté celle qui surmonte les arcades de l'église des Pénitents et dans laquelle on a réuni avec ordre tous les fragments un peu importants de sculptures provenant de l'église tout entière. C'est une curieuse collection à examiner : mais c'est de là surtout que les visiteurs aiment à contempler et admirer toute la perspective de la grande nef et du cœur. L'effet si imposant de ce magnifique monument se développe tout entier.

« La longueur immense des dix travées successives au bout desquelles apparaissent, éclairés d'un jour plus vif, les transsepts et le chœur, impriment à la nef de Vézelay un cachet incomparable de grandeur sévère, qui frappe les visiteurs vulgaires autant que les artistes et les archéologues, » dit avec raison M. A. Cherest.

De la salle du Musée, un escalier tournant conduit au sommet de la tour de Saint-Michel.

Un point de vue fort apprécié des visiteurs est celui dont on jouit de la plate-forme de cette tour. Le panorama est complet et s'étend sur une vaste étendue des départements de l'Yonne et de la Nièvre. On peut facilement découvrir les montagnes boisées du haut Morvan et la direction des vallées de la Cure et du Cousin. Nous ne songeons nullement à décrire un semblable panorama malgré l'intérêt qu'il présente comme aspect pittoresque ; nous ne pouvons pas même indiquer sommairement les noms des villages qu'on découvre de tous côtés. Une étude topographique plus intéressante serait celle de la ville elle-même et surtout de l'emplacement autrefois occupé par les vastes bâtiments qui constituaient l'abbaye de Vézelay. De tous ces bâtiments claustraux, il ne reste rien que des débris ou des fondations seulement, notamment au côté sud de la nef et dans l'emplacement de plusieurs petits



N° 267. TOUR SAINT-ANTOINE.

jardins et même de champs de vigne d'une assez grande étendue. Les anciens jardins dépendant du couvent des Ursulines, sont transformés, eux aussi, en champs de vigne.

L'un des bâtiments les plus importants était assurément le logis du palais abbatial; il n'en reste plus trace. Voici, à cet égard, ce que dit l'abbé Martin, dans son histoire de Vézelay, ouvrage écrit un peu naïvement, peut-être, mais plein de faits et de recherches locales qu'on trouverait difficilement ailleurs:

« Le palais abbatial (dit M. l'abbé Martin), ou ancien château des abbés, fut détruit par l'abbé Bertier. Ce château, tout gothique qu'il était, avait beaucoup plus d'apparence et de majesté que celui par lequel cet abbé le remplaça en 1762. On y admirait particulièrement la salle du Concile ou Parlement, tenu en 1145, auquel présida saint Bernard. Cette salle, d'une vaste étendue, présentait encore des restes de peintures à fresque et de vitraux dans les croisées représentant, dit-on, les principaux personnages de cette illustre assemblée. Le nouveau château, beaucoup plus petit, mais bâti dans le goût du temps, fut vendu dans la révolution et entièrement démoli. La ville en ayant acheté l'emplacement, y pratiqua des promenades qui sont aujourd'hui publiques. »

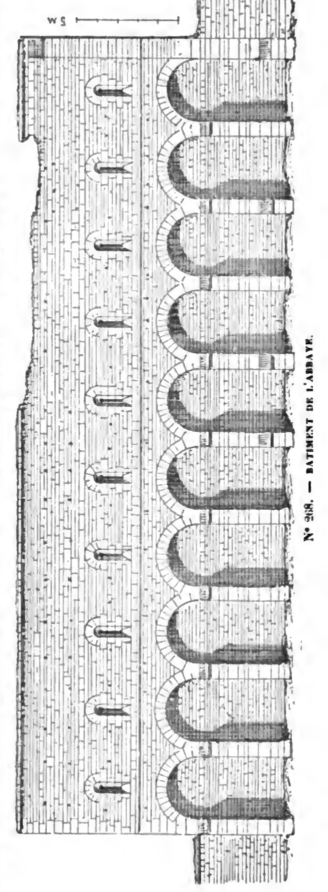
Ces promenades, dont notre panorama laisse entrevoir le profil et les grands ombrages, sont plantées à la française et disposées en terrasses se communiquant par de larges escaliers. On peut encore, malgré leur état de délabrement et la masse considérable de décombres qui les recouvrent, en reconnaître la beauté primitive.

Nous avons indiqué dans notre grand plan les emplacements de l'ancien et du nouveau palais abbatial, ainsi que la position d'une longue salle voûtée dont il ne reste plus qu'un pan de muraille, enclavé dans le jardin de M. Diquemard.

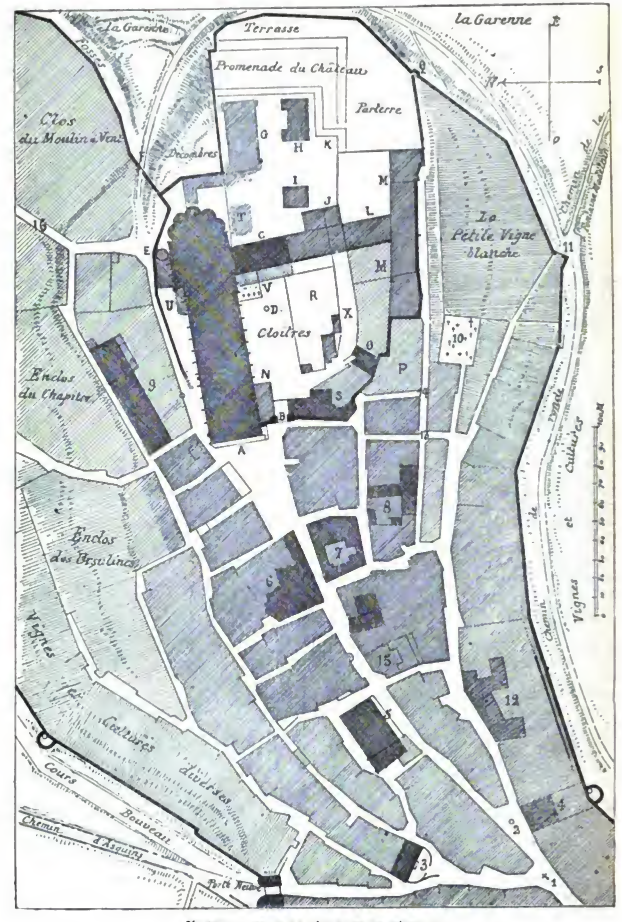
Cette construction date de la fin du XIe ou commencement du XIIe; elle serait, selon nous, contemporaine de la nef de l'église abbatiale et aurait fait par celà même partie des bâtiments qui constituaient, à cette époque, l'abbaye de Vézelay. C'est donc là une indication du mode de construction de ces mêmes bâtiments, et ceux-ci offrent la plus grande analogie avec les constructions encore debout à Pontigny et au Prieuré de Saint-Jean, près d'Avallon. (Voir page 82.)

Nos dessins n°s 268 et 271 montrent l'aspect de ces vieux murs; ils restent les seuls témoins de constructions considérables qui, lors de la Révolution, furent achetées le 17 thermidor an IV de la République, par MM. Etienne-Gaspard Flandin, marchand de bois, et Jean-Baptiste Jouin, marchand apothicaire, à Vézelay; puis démolies peu d'années après.

Les recherches les plus actives n'ont mis sur la trace d'aucuns plans, dessins ou gravures relatifs à l'abbaye de Vézelay. On a lieu de s'en étonner, parce que un très-grand nombre d'abbayes, beaucoup moins importantes, ont été représentées sous leurs divers aspects. Malgré cette lacune regrettable, nous avons cherché à rétablir dans un plan spécial et à l'aide de toutes les indications qu'il nous a été possible de recueillir, la disposition d'ensemble des nombreux corps-de-logis qui,



N° 268. — BATIMENT DE L'ABBAYE.



N° 269. — PLAN DE L'ABBAYE DE VÉZELAY.

durant le Moyen-Age, devaient présenter un aspect imposant, assurément, mais peut-être moins remarquable que dans d'autres abbayes fondées seulement au XIIe siècle, et richement dotées dès leur début. D'ailleurs, l'abbaye de Vézelay qui était située sur le sommet et à l'extrémité d'une haute colline, à pentes rapides, se trouvait gênée pour étendre, d'une manière régulière, les différents bâtiments dont elle se composait et qui ne furent construits que successivement et selon le développement et l'importance des besoins.

Il ne faut donc point chercher à Vézelay la disposition ou la distribution générale et régulière de beaucoup d'autres abbayes fondées et bâties d'un seul jet au milieu d'un vaste terrain.

Les moines de Vézelay devant se suffire à eux-mêmes et n'ayant rien à attendre d'utile de la part de leurs vassaux turbulents, construisirent dans l'enceinte qui les protégeait et sur l'emplacement qui pouvait être libre, des bâtiments indépendants les uns des autres et qui formaient autant de petites habitations installées suivant l'emploi qui leur était affecté.

La nomenclature de ces « emplois » est longue et s'étend à une foule d'industries, ainsi que nous avons eu l'occasion de le constater en décrivant les abbayes de l'Auxerrois et notamment Saint-Germain d'Auxerre et Pontigny.

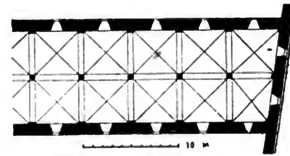
Les religieux de Vézelay ne pouvant, faute d'espace, s'étendre en largeur, cherchèrent en profondeur l'emplacement qui leur manquait. Ainsi s'explique la construction des nombreuses et vastes salles souterraines dont nous avons donné des dessins. On trouvait, en creusant le sol, de bonnes pierres pour construire sur place, chose précieuse dont tous les habitants de Vézelay usèrent largement.

Voici, d'après le cadastre, le plan du quartier haut de la ville; nous avons tracé en gris foncé les constructions monastiques encore subsistantes, et en gris celles qui sont démolies ou transformées en habitations particulières. C'est au-dessous de ces maisons que se trouvent les belles salles voûtées qui datent du Moyen-Age (1).

Le plan qui accompagne la description que nous venons de donner, indique l'ensemble général du terrain que les bâtiments occupaient autrefois. Le périmètre de la muraille d'enceinte est encore complet ; il ne manque que la muraille de clôture qui séparait l'abbaye du quartier-haut de la ville. Une porte fortifiée, cela n'est pas douteux, se reliant aux autres fortifications, et à laquelle aboutissait la Grande-Rue de la ville, complétait le système de défense usité durant le Moyen-Age, à l'égard des établissements religieux importants.

Malgré la nécessité d'abréger notre aperçu descriptif, il est impossible de ne pas parler des citernes de l'abbaye. Ces citernes, d'une utilité incontestable, sont toutes creusées dans le massif rocheux de la montagne. Les plus considérables sont établies au centre de l'ancien préau du cloître, c'est-à-dire vers le milieu de la place nue et déserte qui longe le côté sud de la grande nef. Cette construction, qui date de la fin du XIIe siècle, a 16 mètres 85 centimètres de longueur, 6 mètres 30 centimètres de largeur et 3 mètres 60 centimètres de hauteur ou profondeur et se compose de voûtes d'arêtes en moellons soutenues par des piliers en pierre de taille carrée. Les eaux pluviales tombant sur les toitures plates de l'église, et autrefois de tous les bâtiments claustraux, sont encore soigneusement recueillies dans cette citerne qui n'a jamais cessé d'être utilisée.

Remarquons immédiatement que les vastes toitures de l'église de la Madeleine sont à l'italienne, c'est-à-dire assez plates de forme et recouvertes de tuiles creuses. Le panorama que nous donnons peut laisser reconnaître cette forme de toiture qui n'est plus usitée dans nos contrées, laquelle a l'avantage de ne pas donner prise aux vents violents. Il est probable que les autres bâtiments de l'abbaye étaient recouverts de la même manière, peu coûteuse d'entretien et facile à réparer.



N° 270. — PLAN DU RÉFECTOIRE.

De la porte Sainte-Croix, il suffit de quelques minutes pour descendre au couvent de la CORDELLE. Nous engageons les touristes à ne pas se laisser arrêter par l'apparence misérable des bâtiments qui restent debout et que de grands noyers ombragent. Un souvenir historique se rattache à l'emplacement de ces pauvres bâtiments.

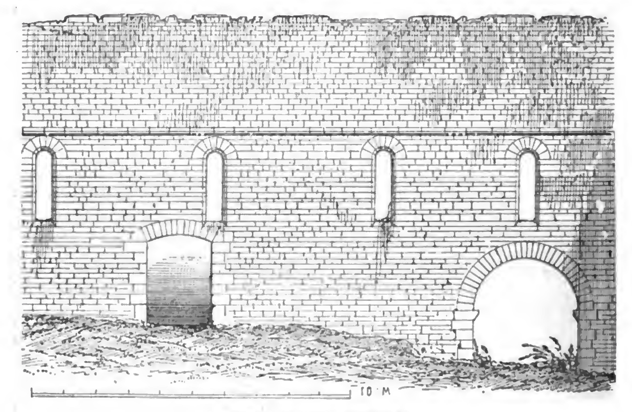
Le couvent de la Cordelle, ruiné et reconstruit plusieurs fois, offre une série lamentable de vicissitudes qui ont été relatées avec détail par MM. Flandin et Baudiau (voir le Bull. Bibl.)

Nous nous bornerons à citer ici un document extrait de l'ouvrage de M. Flandin, et qui résume exactement les événements historiques développés d'une manière remarquable par M. Cherest. Voici ce document : « ...... en l'honneur de laquelle saincte croysée (croisade de 1145), et en mémoire de cette saincte assemblée l'évesque de Mersailles (Marseille), fonda, au lieu et en la place ou feust

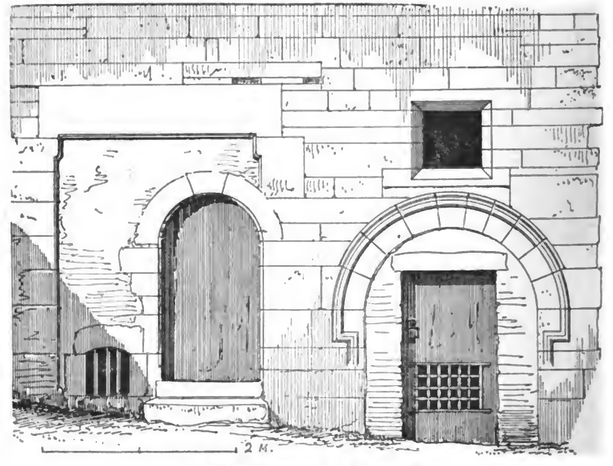
(1) LÉGENDE DU PLAN.

A Porche : B Porte ; C Maîtrise ; D Citerne ; E Glacière ; F Poterne ; G Palais abbatial ancien ; H Palais abbatial ; I Cuisine ; J Grenier à sel ; K Citerne ; L. Réfectoire ; M Dortoirs ; N Auditoire ; O Cave ; P Château-Gaillard ; Q Guichet ; R Doyenné ; S Cure ; T Chapelle-St-Nicolas ; U Chapelles sépulcrales ; V Cimetière ; X Chemin actuel.

1 La belle Croix, 2 Grand Puits ; 3 Mairie ; 4 Maison des Colons ; 5 Eglise Saint-Pierre-le-Haut ; 6 Infirmerie ; 7 Ecole des Sœurs ; 8 Hôpital ; 9 Chapitre ; 10 Cimetière Saint-Pierre ; 11 Poterne ; 12 Maison du Boichard ; 13 Rue du Guichet ; 14 Rue de la Poterne ; 15 le Bicêtre ; 16 Chemin du Cimetière.



N° 271. — MUR DU RÉFECTOIRE.

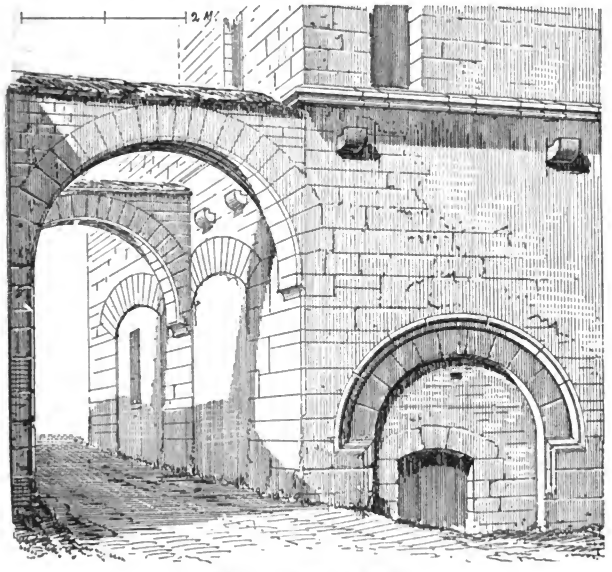


N° 272. — BATIMENT DE L'ABBAYE.

faicte la prédication par le glorieux abbé monseigneur sainct Bernard, une esglise de saincte croix au pendant du Tertre soubs Vézelay, qu'estoit le champ la ou feurent prisent et bailles les sainctes croix, tenant icelluy parlement entre Aquien et ledit Vézelay, en laquelle esglise de saincte croix a faict notre seigneur depuis maints grands miracles. Laquelle esglise print lors son cemmencement courant l'an de nostre seigneur mil cent quarante et cing, et puis après l'espace d'environ octante et sept ans, corant lors mil deux cens trente et deux, feust la dite esglise ou chapelle de saincte croix baille aux religieux de monseigneur saint François...... »

(Extrait d'une pièce manuscrite remise en 1775 au comte de Chastellux par le gardien du couvent).

Cette église, désignée depuis sous le nom de chapelle Saint-Fiacre, subsiste encore; elle présente, en plan, une forme à peu près carrée de



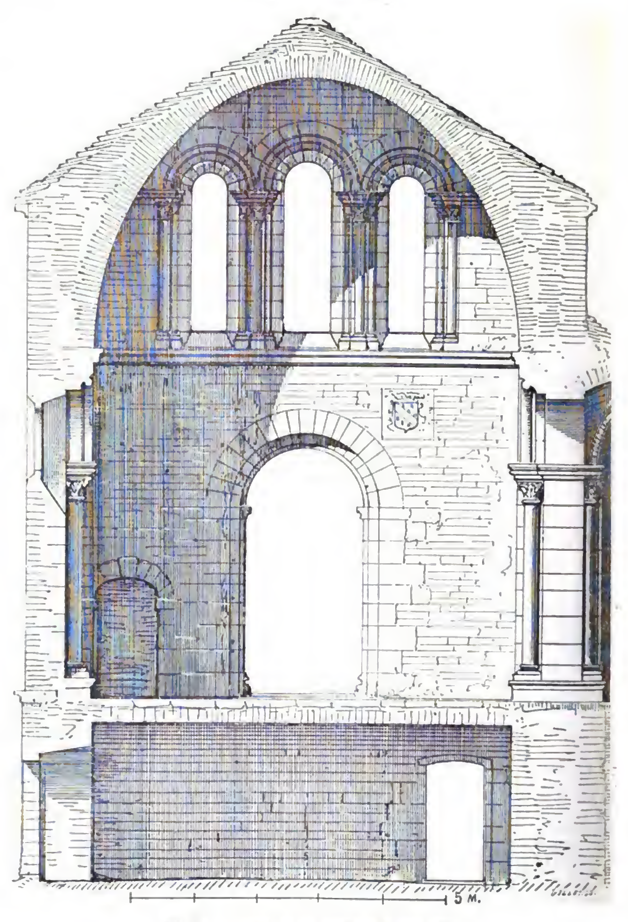
N° 275 — BATIMENT DE L'ABBAYE.

7 mètres 50 centimètres de largeur. La voûte est en berceau ogival et s'appuie sur des murs décorés d'arcatures plein-cintre reposant sur des colonnes élégantes. Le profil des moulures est d'une très-grande pureté et habileté d'exécution. Une petite chapelle absidale est murée; sa voûte est défoncée. Diverses parties de ce curieux édifice montrent encore les traces des incendies qui, plusieurs fois, ont dévasté le couvent de la Cordelle. Aujourd'hui les ronces et les épines remplacent les monceaux de cendres. Tout ici n'est que ruines et débris.

Au-dessous de la chapelle de Saint-Fiacre règne un assez large caveau dont l'entrée était de plain-pied avec le sol primitif modifié dans sa pente générale par l'établissement de plusieurs terrasses occupées aujourd'hui par des plates-bandes potagères.

D'autres caveaux sont en partie effondrés.

EXCURSION A LA MALADERIE DE SAINT-BARTHÉLEMY. On suit, en sortant de Vézelay, l'ancien grand chemin conduisant à Lormes par Neuf-Fontaines (Nièvre). Une pente brusque et rapide descend au fond d'un étroit et tortueux vallon arrosé



N° 274. — COUPE DE LA CHAPELLE SAINTE-CROIX.

par un petit cours d'eau utilisé par l'abbaye de Vézelay pour l'établissement de plusieurs étangs assez considérables. Du hameau et moulin des Grands-Jardins on monte le versant opposé du vallon en laissant le hameau de l'Etang un peu à droite ; bientôt on arrive vis-à-vis d'une ferme isolée, bâtie sur le penchant d'une colline couverte de bois. C'est ici la Maladerie, fondée au xiiie siècle. On y voit les ruines d'une grande chapelle, mais surtout une vaste salle souterraine voûtée, soutenue par quatre belles colonnes isolées à grands chapiteaux largement profilés. De forme carrée cette salle qui a plus de 15 mètres de largeur est taillée à moitié dans le massif rocheux de la montagne. D'autres caves subsistent encore, mais l'entrée est murée depuis longues années. De la Maladerie on découvre parfaitement Vézelay. (Dessin no 278).

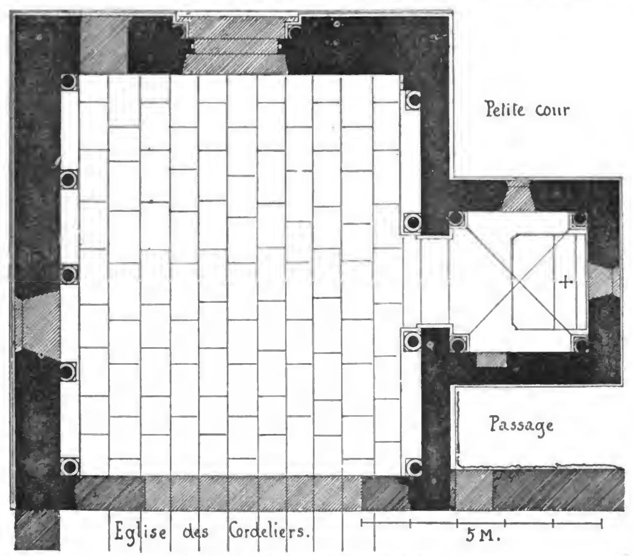
L'Ermitage. Ancienne chapelle de Sainte-Marthe, située sur le sommet d'une haute colline à peu de distance de Vézelay. « 14 janvier 1690, sépulture de Fr.-André Roussel, ermite de Sainte-Marthe, paroisse de Saint-Etienne de Vézelay, âgé de 87 ans, après y être demeuré plus de vingt ans à l'édification du peuple qui l'honorait fort. »

Une bonne route, très-récemment construite, conduit directement de Vézelay à Asnières par le hameau des Bois-de-la-Madeleine, localité assez isolée et encore un peu chétive d'apparence, située près d'une petite source. A peu de distance de cette fontaine on remarque un grand monticule formé de scories, ainsi qu'on en rencontre si souvent dans le Gâtinais et la Puisaye.

Le pays est très-boisé et forme la ligne de partage des eaux se rendant, à l'est dans la vallée de la Cure, à l'ouest dans la vallée de l'Yonne.

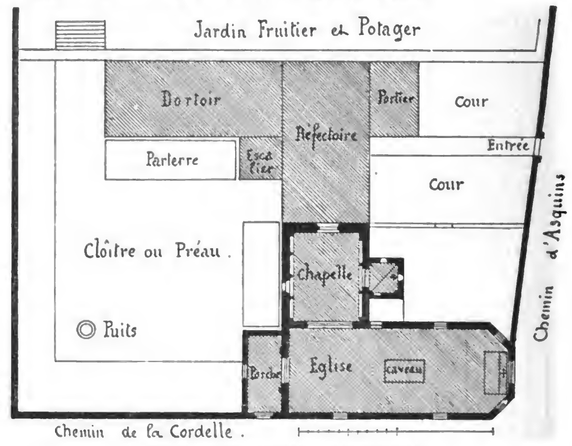
On y remarque les bois des Ferrières et les bois du Fourneau, dénominations qui indiquent l'exploitation du fer dans ces contrées.

La montagne sur laquelle est bâti Vézelay appartient tout entière aux différentes assises de la Grande-Oolite. Vers la base, du côté de Saint-Père, se montrent encore quelques-unes des couches du lias et au-dessus les calcaires de l'oolite inférieure avec débris de Pentacrinites et radioles de *Cidaris Courtaudina*, mais cet ensemble est promptement recouvert par les calcaires oolitiques subschistoïdes, plus ou moins marneux de la grande oolite que caractérisent les Pholadomyes, les Panopées, les Mytilus, les Ammonites. Du côté



N° 275. — PLAN DE LA CHAPELLE SAINTE-CROIX.

opposé, en descendant la route de Vézelay à Clamecy, la succession des couches oolitiques est plus apparente encore. Inférieurement aux calcaires compactes et résistants, qui constituent le sommet de la montagne, on voit se développer des calcaires argileux très-riches en Pholadomyes et qui renferment notamment le *Pholadomya Vezelayi*. Au pied de la montagne, d'anciennes carrières, aujourd'hui abandonnées, ont été exploitées dans la partie inférieure de cette assise. Les couches sont plus compactes, moins marneuses; les Pholadomyes n'apparaissent pas encore; les fossiles, assez rares, se bornent à quelques Ammonites, à des Pines et à des moules.



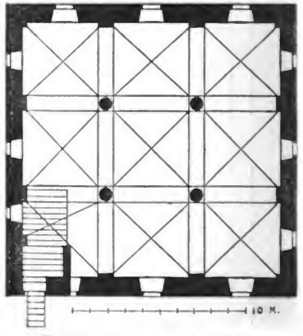
N° 276. — PLAN DU COUVENT DES CORDELIERS.

Signalons enfin la belle excavation large et profonde qui se trouve dans le jardin de M. Diquemard. On y remarque un achevêtrement de gros blocs très-curieux; l'ensemble de cette grotte est fort pittoresque.

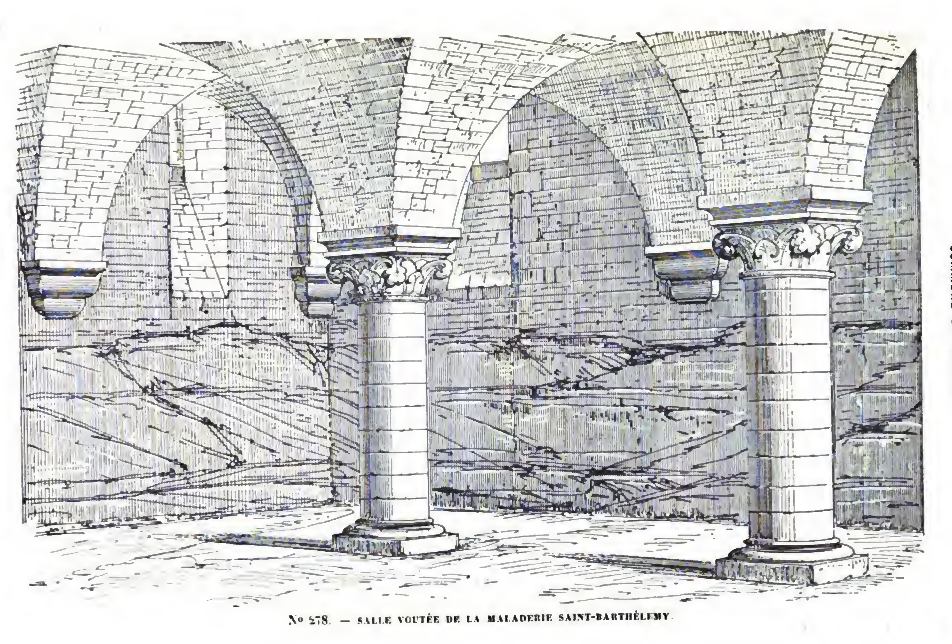
A un kilomètre environ se présente de nouveau la partie supérieure, bien plus riche en fossiles, puis au-dessus, en stratification concordante, la Grande-Oolite proprement dite, formée d'un calcaire peu résistant, d'apparence schisteuse, et qui passe insensiblement à un calcaire compacte et fortement oolitique. Ces différentes assises affleurent sur le bord de la route de Vézelay à Clamecy, et il est facile d'en étudier la nature et d'en saisir la superposition.

• A une lieue de Vézelay, près du moulin de Seigland, sur la rivière de Cure, sont des sources d'eau salée, très-rapprochées de la rivière. Ces sources, dit l'abbé Martin, étaient très-abondantes vers 1770, mais l'avaient été bien plus encore dans les temps antérieurs.

• Avant la révolution, le sel rendait au gouvernement des droits que l'on nommait *gabelles*. En conséquence, afin d'empêcher que l'eau de ces



N° 277. — CAVE DE LA MALADERIE.



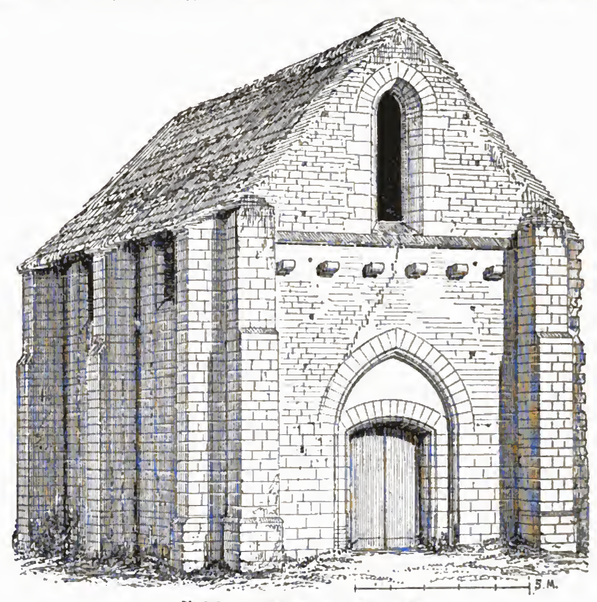
N° 278. — SALLE VOUTÉE DE LA MALADERIE SAINT-BARTHÉLEMY.

fontaines ne fût prise et employée pour remplacer le sel dans l'usage journalier, elles étaient gardées par des commis, que le peuple par moquerie appelait *Gabeloux*.

« En 1678, les fermiers de l'impôt, pour plus de sûreté, avaient fait combler ces fontaines et élever les terres, de façon à ce que leurs eaux s'écoulassent naturellement dans le lit de la rivière; mais les sources salées reparurent tout auprès. Bien plus, si l'on peut s'en rapporter au témoignage des gens du pays, les sources se sont dirigées sous le lit de la rivière et ont reparu de l'autre côté, vers Tharoiseau.

« Ces fontaines salées paraissent encore, mais bien moins abondantes et moins salées; et le modique prix du sel aujourd'hui fait que l'habitant ne cherche plus à en tirer parti pour l'usage de sa marmite. »

La population de Vézelay était, en 1806, de 1,406; en 1826, de 1,247; en 1846, de 1,243.



N° 279. — CHAPELLE DE LA MALADERIE.

ASNIÈRES.

Village situé dans une vallée et sur le sommet d'une colline. — Pop.: 670 hab. — Superficie: 1,795 hectares. — A 9 kil. de Vézelay.

Fête patronale: saint Sulpice, 27 août.

HAMEAUX: Avrigny; — les Bideaux; — la Chapelle; — le Crot-au-Pain.

ASNIÈRES est traversé par la route d'Auxerre à Vézelay, et de Châtel-Censoir à Quarré-les-Tombes.

Le ruisseau de Chamoux et une belle fontaine alimentent ce village, divisé en deux groupes principaux: l'un aux abords du cours d'eau et le long de la route, l'autre sur le sommet d'une colline. On y remarque une large place publique et quelques maisons de bonne apparence.

L'église d'ASNIÈRES, *Asinariæ* au XIe siècle, construite au sommet d'une pente très-rapide, n'est pas ancienne; le portail seul date des pre-

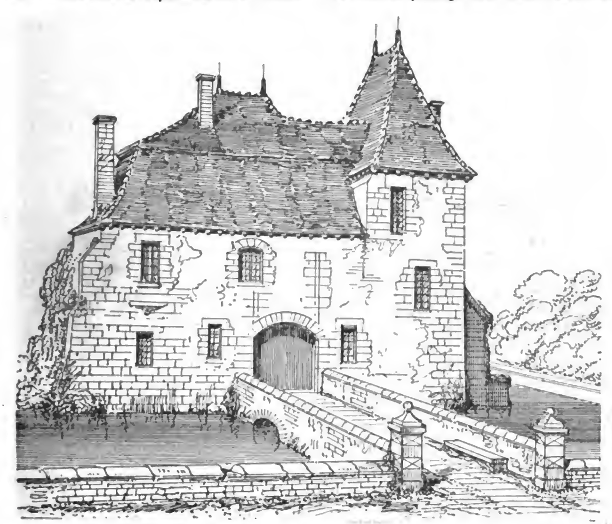
mières années du XIII[e] siècle (v. le dessin n° 281); il est précédé d'un porche au-dessus duquel s'élève le clocher. Le chœur et une chapelle sont voûtés en pierre; style de la fin du XV[e] siècle. On remarque quelques statues en pierre portant les dates de 1707 et 1709.

La petite route de Chamoux à Châtel-Censoir nous montre, dans la vallée, un magnifique développement des couches supérieures de l'étage bathonien. Les travaux exécutés pour la confection de la route les ont mises à découvert sur une longueur de plus de deux kilomètres. En quelques heures on peut y faire une ample moisson de fossiles: avec le *Pholadomya Vezelayi* qui est l'espèce dominante, on rencontre des Panopées, des Anatines, des Céromyes, des Mytilus, des Peignes, des Limes, des Huîtres, des Arches, des Trigonies, des Térébratules, de curieux Gastéropodes, des Nautiles, des Ammonites, des Crustacés et des Echinides. La plupart des genres de fossiles qu'on trouve dans cette couche caractérisent de nos jours les stations vaseuses, et leur réunion dans ce terrain s'explique par la nature marneuse des couches qui les renferment: toutes les Pholadomyes et les Panopées, légèrement inclinées, le tube en haut, sont encore dans la position où elles ont vécu. Les couches supérieures de la Grande Oolite couronnent les plateaux qui entourent Asnières; certaines assises renferment des plaquettes calcaréo-siliceuses très-riches en Echinodermes. Nous y avons recueilli des *Echinobrissus* (*Echin. clunicularis*), des *Pygurus* (*P. Michelini*), des Acrosalenies et plusieurs autres espèces qui nous paraissent nouvelles; on y rencontre également des Astéries et des Ophiures, mais elles sont beaucoup plus rares. Ces fossiles sont toujours à l'état de moules internes, seulement ils ont laissé dans la silice qui les empâte l'empreinte délicate de leur test.

La route de Châtel-Censoir conduit au hameau d'AVRIGNY dont nous dirons quelques mots.

On laisse à droite, sur un pli de terrain, une ancienne chapelle et, sur la gauche, de longues prairies autrefois formant des étangs assez considérables. Aux abords d'Avrigny se montrent de vastes et remarquables carrières de pierres de taille d'un aspect fort pittoresque. A peu de distance d'une petite chapelle ruinée, dite l'Auditoire, se trouve le château, construction autrefois fortifiée et entourée d'un large fossé plein d'eau. Voici un dessin de ce petit manoir, reconstruit en partie au XVII[e] siècle, ainsi que des bâtiments d'exploitation formant avant-cour.

La route se prolonge vers Châtel-Censoir, en

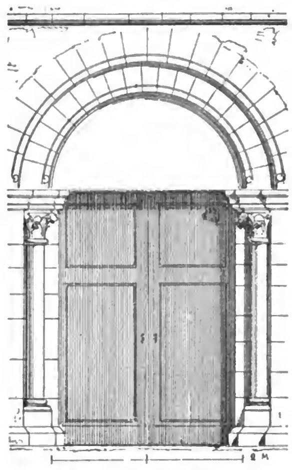


N° 280. — CHATEAU D'AVRIGNY.

suivant le fond d'une étroite vallée bordée de coteaux rapides et en partie boisés.

On a laissé à gauche, le long d'un chemin conduisant à Lichères, une magnifique source sortant de la base d'un rocher.

La population d'Asnières était, en 1806, de 591; en 1826, de 567; en 1846, de 644.



N° 281. — PORTAIL D'ASNIÈRES.

ASQUINS.

Grand village situé sur la rive gauche de la Cure. — Pop.: 910 habitants. — Superficie: 2,351 hectares. — A 2 kil. de Vézelay.

Fête patronale: saint Jacques-le-Majeur, 25 juillet.

HAMEAUX: la Borde-Jeune; — la Borde-Vieille; — la Bouyère; — les Chaumots.

ASQUINS est traversé par la route d'Avallon à Poitiers par Blannay; la route de Tonnerre à Corbigny, et la route de Vézelay à Mailly-la-Ville.

Avant l'établissement de la grande route (1854) qui longe la rive gauche de la Cure, cette rivière baignait la base du coteau rapide que domine une partie du village.

Un grand chemin et plusieurs larges sentiers conduisent par une pente plus ou moins rapide vers le sommet de la montagne que couronne la grande et magnifique église de la Madeleine de Vézelay. L'ancien grand chemin aboutit, par le côté nord, à la porte Neuve, et par prolongement à celle de Saint-Etienne. La route nouvelle, qui est très-douce de pente, contourne toute la montagne et aboutit à la même porte par le côté sud; de cette route, et au sortir d'Asquins, se détache un embranchement se dirigeant sur le village de SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY.

Un pont très-long, reconstruit en partie récemment, traverse la Cure, divisée en plusieurs îles très-boisées. L'ensemble du paysage est fort pittoresque; la situation même du village, aux abords d'une magnifique fontaine, et à l'embouchure de divers vallons se ramifiant en pentes rapides dans le grand plateau boisé qui s'étend à l'ouest, est remarquable. Ajoutons que du village d'Asquins se développe sur toute son étendue la curieuse silhouette de la célèbre petite ville de Vézelay. Au hameau de la Bouyère se voit une belle fontaine.

D'autres fontaines qui prennent leur source aux environs du village ont dû motiver, aux temps les plus anciens, une assez importante agglomération d'habitants; la découverte, à diverses époques, de cercueils nombreux en pierre, témoignerait de l'importance de la population à une époque antérieure au Moyen-Age.

ASQUINS, *Esconium* au XIIe siècle, présente une particularité digne d'être mentionnée: c'est la longueur de la rue principale. Cette rue qui est assez droite et large s'est formée le long de l'ancien grand chemin venant d'Auxerre et atteint presque l'étendue d'un kilomètre. A en croire les traditions locales, cette même rue se prolongeait autrefois davantage encore du côté de Vézelay, chose que nous croyons devoir être exacte. Voici pourquoi:

Durant tout le Moyen-Age, c'est-à-dire pendant la période de près de cinq siècles, l'église de la Madeleine de Vézelay resta le but d'un pèlerinage très-fréquenté. Ce mot rend bien, pour nous, l'idée qui réunissait à certaines époques fixes de l'année un grand nombre d'individus, une foule considérable même de gens qui avaient intérêt à suivre les pèlerins que l'accomplissement d'un vœu amenaient à Vézelay. C'étaient les marchands d'objets de piété, les vendeurs d'images et de complaintes, les marchands d'*ex-voto* et de cierges, enfin les exploitants d'une foule de petites industries qui n'ont pas cessé, de nos jours encore, de s'exercer aux abords des lieux de pèlerinage restés en faveur soit en France, en Espagne et en Italie.

Tout ce monde de petits commerçants voyageait à pied, portant leur ballot sur les épaules ou à dos de mulet ou de cheval. L'usage des voitures, durant le Moyen-Age, était inconnu. Le plus grand nombre d'entre eux ne songeaient nullement à prendre leur logement à Vézelay. Le peu d'étendue de la ville s'y opposait d'ailleurs. Force était donc de s'établir aux abords du lieu de pèlerinage, c'est-à-dire à Saint-Père et surtout à Asquins, localité qui avait l'avantage de se trouver sur le grand chemin d'Auxerre. Les hôtelleries, les auberges recevaient toute cette agglomération de

gens attirés par la splendeur des cérémonies qui avaient lieu à l'occasion des fameuses reliques de sainte Madeleine.

A ces fêtes religieuses, à ces solennités annuelles l'élément commercial se mêla et finit par dominer et remplacer l'antique pèlerinage. Aujourd'hui encore les foires de Vézelay sont nombreuses et n'ont pas cessé d'être l'occasion de transactions importantes pour toute la population de la contrée.

Les vieilles auberges et hôtelleries d'Asquins ont disparu pour faire place à des habitations occupées par des agriculteurs. Toutefois, l'emploi presque exclusif de la lave pour les constructions donne, à l'ensemble du bourg, un aspect triste et de couleur noirâtre qui frappe d'une manière désagréable les étrangers se rendant à Vézelay. (Voir l'article de Saint-Père).

De la base de la colline qui domine la rive gauche de la Cure, sort une source, admirable de limpidité, qui alimente Asquins, village divisé en plusieurs groupes d'habitations et au centre desquels s'élève l'église sur un monticule rocheux et ombragé par de vieux arbres. Comme effet pittoresque, on remarque surtout le grand mur, recouvert de lierre, qui forme terrasse et soutient l'abside. Le clocher fut construit il y a un siècle environ en même temps qu'on restaura l'église.

Cette restauration est relatée en ces termes dans la *Description du Duché de Bourgogne* par le continuateur de Courtépée : « Eglise rebâtie à neuf, la plus belle et la plus ornée des paroisses du diocèse, par le zèle infatigable de M. Barthélemy Grognot, curé depuis 1740. On y voit quatre grands tableaux des quatre docteurs de l'Église latine, et un saint Antoine méditant qui fixe l'œil des connaisseurs. Le maître-autel, les gradins, crédences, sont en marbre; les chapiteaux, les bases des huit pilastres, les cadres des tableaux dorés en or mat; boiseries d'un bon goût, bancs uniformes dans la nef; sacristie très-propre, fournie de beaux ornements et de vases sacrés travaillés avec délicatesse; collection de plus de 300 livres de piété à l'usage des paroissiens. »

L'ensemble de l'édifice à l'extérieur n'a rien de remarquable, mais l'intérieur présente beaucoup de grandeur et un caractère monumental incontestable. La nef est voûtée en berceau ogival, ainsi que le bas-côté nord où l'on remarque des colonnettes du XIIIe siècle. Le bas-côté sud est en plein-cintre; XVIe siècle (?) Le sanctuaire, voûté en demi-coupole, est décoré d'un ordre ionique et de nombreux tableaux assez bons. On voit aussi, enveloppant les piliers de la nef, de fort belles boiseries sculptées; genre Louis XV. Cette église, très-bien tenue, ne possède pas de dalles tumulaires intéressantes. Nous citons seulement celle-ci qui est placée dans la chapelle du nord :

CY GIST NOBLE NICOLAS GVEVTIN, OFFICIER DE LA REINE-MÈRE DE MÉDICIS, DÉCÉDÉ LE 2 OCTOBRE 1675, ET DE NOBLE PIERRE DV VERGER, ESCUIER DE LA MAISON DU ROY, DÉCÉDÉ LE 4 MARS, ET DE DAMOISELLE FRANÇOISE GVEVTIN SON ESPOUSE, DÉCÉDÉE LE 11 MA..... PRIES DIEV POUR LEVR AME.

Le village d'Asquins a conservé quelques maisons de la fin du XVe siècle et aussi une construction assez importante pouvant dater du XIVe siècle.

Sur le bord du chemin conduisant d'Asquins à Domecy-sur-le-Vault, à la base d'une haute colline boisée dite Brûle-Gois, se voit encore une petite chapelle désignée sous le vocable de saint Nicolas et connue maintenant sous le nom de chapelle de Séchée (nom du territoire) et but autrefois très-suivi d'un pèlerinage pour demander de la pluie. Au-dessus de la porte on lit cette inscription : CETE CHAPEL A ESTTE FAITTE EN 1732 ET A LONEVR DE ST NICOLAS. FAIT PAR NICOLAS TAPIN ET MARIE-EDME VEVERE SA FEMME.



N° 282. — CHAPELLE SAINT-NICOLAS.

A peu de distance au-delà de cette petite chapelle, le chemin, arrivé au sommet de la montée (296 m.), est dominé à gauche par le Brûle-Gois) (324 m.) et à droite par le Gros-Mont (360 m.), point culminant de toute la région calcaire de l'Avallonnais. (Voir l'article de Saint-Père).

La population d'Asquins était, en 1806, de 887; en 1826, de 819; en 1846, de 968.

BLANNAY.

Village situé sur la rive gauche de la Cure. — Pop. : 272 habitants. — Superficie : 3,726 hectares. — A 8 kil. de Vézelay.

Fête patronale : saint Pierre, 29 juin.

HAMEAU : les Hérodats.

Les routes d'Avallon à Vézelay et d'Avallon à Châtel-Censoir traversent BLANNAY.

Ce village, nommé *Blanniacum* au XIe siècle, était autrefois entouré de murs; il en reste encore quelques fragments dont l'étendue témoigne que la population était plus considérable autrefois, et aussi les côtés d'une porte fortifiée, défendue par une tourelle ronde; XVIe siècle. Près de cette vieille construction, dite Porte-d'en-Haut, s'élève l'église dont le clocher, tour carrée moderne, présente une bonne imitation de l'architecture romane de transition. L'église en elle-même,

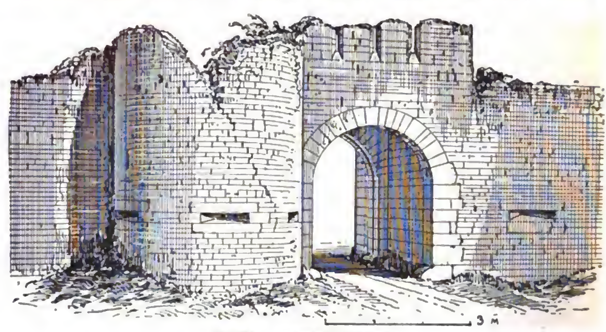
quoique en partie assez ancienne, est peu importante; fin du XVe siècle. Dans le milieu de la nef on lit sur une dalle tumulaire :

CY GIT CLAVDE DE MONCEAVX, FILLE D'ANTOINE DE MONCEAVX, EN SON VIVANT ESCVYER ET SEIGNEVR DE BLANNAY ET DV FIEF DE SERMISELLE, ET ÉPOVSE DE GEORGES DESTVT, ESCVYER, SEIGNEVR D'ASSAY, D'OBVSSET, DV FIEF DE VERDEAVX ET DE BLANNAY. ELLE DÉCÉDA LE XXV OCTOBRE M. D. C. L. V. (1655) EN LA TERRE D'OBVSSET EN BERRY, D'OU SON CORPS FVT AMENÉ EN CETTE ÉGLISE. PRIES DIEV POUR SON AME.

Nous avons eu l'occasion de parler du château de la famille Destutt d'Assay à l'article de Tharoiseau ; une branche de cette famille, dont plusieurs membres sont inhumés à Vézelay, possédait à Blannay un manoir important. On remarque notamment une tourelle bâtie en encorbellement à l'angle de l'enclos, et aussi une assez belle porte à bossages du XVIIe siècle. Vis-à-vis de cette porte s'élève un tilleul colossal planté en 1598, ainsi que l'indique cette date gravée sur la bordure en pierres qui protége les racines.

Nous donnons le dessin et le plan de la Porte-d'en-Haut telle qu'elle était encore en 1846. La Porte de Vézelay et celle dite d'En-Bas sont démolies. Cette dernière conduisait vers la Cure, qu'on traversait à gué.

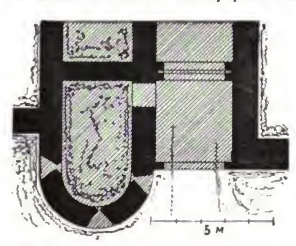
En 1854, un remarquable pont de pierre de trois arches qui traverse cette rivière à cent pas du confluent du Cousin, a été construit pour le passage de la route d'Avallon à Poitiers par Vézelay. Les écussons d'Avallon et de Vézelay, avec leurs de-



N° 283. — PORTE D'EN-HAUT.

vises, sont sculptés au-dessus des piles : MONTJOIE VÉZELAY. — ESTO NOBIS DOMINE TURRIS FORTITUDINIS.

La situation heureuse de Blannay près de la



N° 284. — PLAN DE LA PORTE D'EN-HAUT.

rive gauche de la Cure, bordant une haute colline très-boisée, enfin la fertilité des terres de la vallée ont dû, depuis les temps les plus anciens, appeler et retenir les populations. Voici à cet égard une note de M. Emile Amé.

« On trouve encore, au sud du village de Blannay, en remontant la vallée, au lieu dit la Plaine-des-Champs, sur une longueur de 700 mètres et une largeur de 400, entre la rivière de Cure et le pied du côteau, lorsqu'on laboure, des fragments de grandes et belles murailles très-solides, se croisant à angles plus ou moins droits, des débris de tuiles à rebords, et de briques d'une forte épaisseur, faites avec une pâte très-fine et très-dure ; on a rencontré, il y a peu de temps, un puits admirablement maçonné en moellons cubiques de 10 à 12 centimètres carrés, auquel venaient s'aboutir des conduits en pierre de taille, en forme de cheneau, et appelés *couloirs* dans le pays ; j'ai beaucoup regretté qu'on l'ait comblé presque immédiatement, il aurait pu être le point de départ de découvertes curieuses. »

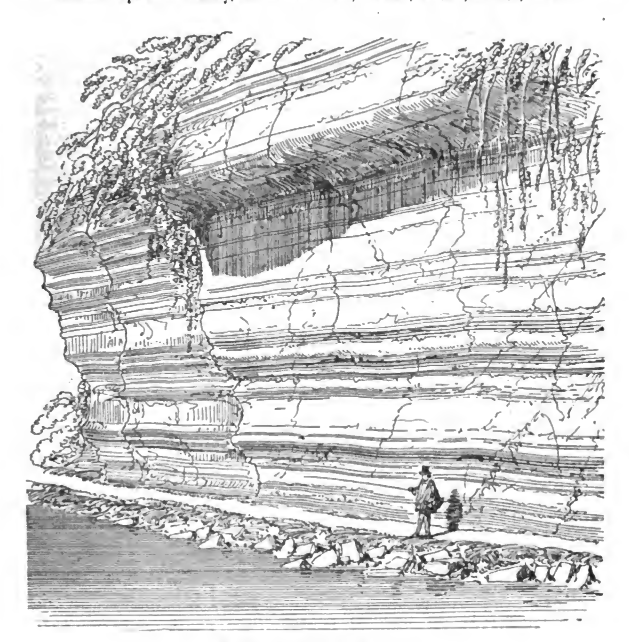
Les coteaux assez escarpés qui entourent Blannay nous montrent les différentes assises de la Grande-Oolite, et notamment d'assez beaux développements des calcaires marneux inférieurs. Au nord de Blannay, ces calcaires, plus compactes qu'ils ne le sont ordinairement, forment un escarpement à pic appelé *les Roches* ; ils sont disposés en bancs épais, séparés par des couches plus marneuses et plus tendres, et ces alternances donnent lieu à des sillons horizontaux, semblables à ceux qui auraient été produits sur une falaise battue par la mer à diverses hauteurs.

Nous avons dit un mot déjà, article de Sermizelles du sentier fort pittoresque qui a été établi à la base de ces bancs de rochers bordés par la Cure. Voici un croquis de l'aspect de ce curieux passage connu seulement sous le nom de Chemin de dessous les Roches.

A un kilomètre à peine de Blannay, sur le bord de la route d'Avallon, existent, au-dessus des calcaires marneux, les premières assises de l'Oolite inférieure : ce sont des calcaires jaunâtres, légèrement ferrugineux ; les fossiles sont rares, cependant nous avons nous-même recueilli, dans l'endroit que nous indiquons, quelques exemplaires de l'*Ammonites interruptus* (*A. Parkinsoni*), des Térébratules, des Pholadomyes et un magnifique pleurotomaire.

La route côtoyant la rive gauche de la Cure, passe le long d'une haute colline boisée, très-rapide de pente avant d'arriver au moulin du Gué-Pavé, situé vis-à-vis de l'embouchure d'un étroit et tortueux vallon, au fond duquel est caché le hameau du Vau-Donjon, établi aux abords d'une source. Un assez bon chemin conduit de là à MONTILLOT.

La population de Blannay était, en 1806, de 361 ; en 1826, de 323 ; en 1846, de 281.



N° 285. — ROCHES DE BLANNAY.

BROSSES.

Village situé sur le penchant d'une colline. — Popul.: 1,120 habitants. — Superficie: 1,997 hectares. — A 10 kil. de Vézelay.

Hameaux : Bois-Taché ; — Bourgbasson ; — Bouteau ; — les Carillons ; — Chevroches ; — la Comme ; — la Cour de Fontenille ; — Farges ; — Fontenille-les-Brosses ; — Fontenille-les-Forêts ; — la Maison-Rouge ; — Malfontaine ; — le Moulinot ; — la Perrière.

Fête patronale : saint Andoche, 24 septembre.

Ce village, nommé *Brocia* au XIIe siècle, est divisé en deux parties séparées par un espace assez considérable. Dans la partie d'en bas se trouve l'église, construite sur le revers d'un pli de terrain, dominant quelques prairies ombragées. Le portail, caché heureusement par des arbres, est du Toscan le plus massif, daté de 1825, ainsi que la nef ; le clocher est le même que tous ceux de la contrée que nous visitons, c'est-à-dire assez insignifiant. Le chœur ou sanctuaire date de la fin du XVe siècle ou des premières années du XVIe. C'est une construction élégante, à nervures bien profilées et agencées d'une manière régulière. Des travaux intelligents de restauration ont été faits récemment à cette église qui possède un curieux tableau représentant l'Annonciation. C'est une assez bonne copie d'un tableau de l'école italienne du XVIe siècle, croyons-nous. Dans le haut du tableau se développe un nombreux chœur d'anges musiciens ; dans le bas se trouvent les prophètes qui ont annoncé la venue du Messie. Dieu le père domine ces différentes scènes.

« Le 1er juin 1698 a été inhumé au chœur de l'église de Saint-Andoche de Brosses, le corps de Loup de Vathaire, écuyer seigneur de Bois-Taché, âgé de 66 ans. »

Autre inscription tumulaire de : CLAUDE VATAIRE, CAPITAINE ET COMMANDANT DU SECOND BATAILLON DE PONTHIEUX, SEIGNEUR DE BOIS-TACHÉ, etc.

Le quartier haut de Brosses, traversé par une route allant de Mailly-la-Ville à Vézelay, se prolonge à la base d'une très-haute colline à demi-boisée, du sommet de laquelle on jouit d'une vue remarquable sur la vallée de l'Yonne entre Châtel-Censoir et Mailly-Château. La ligne d'horizon s'étend à une distance considérable sur l'Auxerrois. De grands massifs de bois recouvrent les sommets rocheux des hautes collines qui séparent les vallées de l'Yonne et de la Cure coulant toutes deux entre des bancs de rochers d'un aspect pittoresque. Ces différentes masses de bois, séparées entre elles par des vallons cultivés, ne formaient évidemment autrefois qu'une seule forêt.

Au hameau de BOIS-TACHÉ, on remarque les ruines d'un château, ancien petit fief entouré d'une muraille d'enceinte de forme carrée. Il ne reste que divers bâtiments de ferme sans importance, situés sur la lisière d'un bois, à peu de distance du petit cours d'eau qui prend sa source à l'étang de Marot, au milieu des bois. Ce ruisseau assez important, après avoir traversé Brosses, se perd par infiltration dans les terres rocheuses des environs du hameau de Chevroches.

La population de Brosses est active et industrieuse. A diverses époques de l'année, une partie des habitants émigrent et deviennent tour à tour bûcherons, moissonneurs, terrassiers, etc.

Le village de Brosses est bâti sur la Grande Oolite, qu'on exploite sur plusieurs points et qui fournit une assez bonne pierre employée pour les constructions du pays. Les couches supérieures renferment souvent des plaquettes calcaréo-siliceuses, d'une épaisseur variable, et disséminées dans un calcaire sub-oolitique ; ces couches sont très-pauvres en fossiles. Nous y avons rencontré cependant une magnifique Astérie que nous croyons nouvelle. On aperçoit sur le territoire de la commune et notamment sur le sommet des plateaux, un très-grand nombre de blocs de grès ferrugineux, appartenant sans aucun doute à l'étage albien du terrain crétacé. Comment ces grès, qui du reste existent également sur le territoire des communes voisines, se trouvent-ils si loin des grès ferrugineux de la Puisaye, avec lesquels ils sont identiques ? Ont-ils été amenés par des courants et répandus çà et là dans les lieux où nous les voyons aujourd'hui?... Nous ne le pensons pas. Ces grès ferrugineux nous paraissent sur place, et leur présence atteste qu'à l'époque albienne les eaux se sont étendues jusque dans nos contrées ; les sédiments sablonneux qu'elles y ont laissés, beaucoup moins puissants que ceux de la Puisaye, ont été en grande partie, longtemps après leur formation, entraînés par les courants, et les blocs de grès que nous voyons, plus lourds que les sables, sont seuls restés.

La population de Brosses était, en 1806, de 919 ; en 1826, de 1,114 ; en 1846, de 1,133.

CHAMOUX.

Village situé dans une vallée. — Pop.: 116 habitants. — Superficie : 694 hectares. — A 8 kil. de Vézelay.

Hameau : Cray.

Fête patronale : Assomption, 15 août.

Ce village est traversé par la route d'Avallon à Clamecy, et par la route d'Auxerre à Vézelay par Châtel-Censoir.

A la sortie des bois de Vézelay, la route conduisant à Châtel-Censoir s'engage dans un petit vallon rocheux d'un aspect très-agreste et boisé autrefois.

CHAMOUX ou Champmou, dénomination sous laquelle ce village est assez souvent désigné dans les anciens documents relatifs à l'abbaye de Vézelay, est bâti aux abords d'une belle source donnant naissance à un petit cours d'eau allant se jeter dans l'Yonne à CHATEL-CENSOIR.

L'église, reconstruite récemment dans le style toscan, est adossée à un clocher refait vers 1815, lequel a été entièrement reconstruit en 1865. C'est

une haute tour en pierre surmontée d'une flèche élancée et dont le clocher de Magny (dessin n° 68) peut donner une idée exacte.

L'ancienne église datait du XIIe siècle.

A 2 kilomètres au-delà de Chamoux, la route de Clamecy pénètre de nouveau au milieu des bois et passe du département de l'Yonne dans celui de la Nièvre. Sur cette route, mais seulement à 1 kilomètre de Chamoux, vient s'embrancher la route départementale d'Auxerre à Vézelay.

Nous allons suivre cette route jusqu'au hameau important de CRAY, situé près du ruisseau de Chamoux, sur le versant d'une colline adossée à des bois d'une grande étendue. Une assez belle fontaine a motivé dans cette ancienne solitude l'établissement du hameau que nous avons connu pauvre d'aspect, mais qui maintenant, grâce à la route qui le traverse, s'est complètement transformé.

Au-delà de Cray, qu'un bon chemin relie à la route de Clamecy, on longe une colline boisée qui conduit à Asnières.

Avant de nous éloigner, nous voulons dire quelques mots de l'aspect général du pays.

Le village de Chamoux, aux abords duquel on reconnaît les vestiges des chaussées d'anciens étangs, est situé au milieu d'une vaste contrée très-ondulée et couverte en partie par des bois qui s'étendent sur le territoire de plusieurs communes des départements de l'Yonne et de la Nièvre. C'est la masse boisée la plus considérable de notre département. Les espaces découverts et cultivés sont évidemment des défrichements pratiqués par les populations qui se sont établies aux abords des fontaines ou des petits cours d'eau. Ceux-ci, peu abondants d'ailleurs, se rendent pour la région enclavée dans la Nièvre, dans la jolie vallée de l'Armance, qui se jette dans l'Yonne au-dessus de Clamecy, et pour la région qui fait partie de notre département, dans l'Yonne encore, mais aux environs de Coulanges et Châtel-Censoir. Enfin le versant faisant face à l'est écoule ses eaux dans la vallée de la Cure.

Notre excursion à la montagne de Gros-Mont, commune de Tharoiseau, nous a donné l'occasion de reconnaître l'ensemble de toute cette contrée, où l'exploitation du fer semble avoir eu quelque importance durant le Moyen-Age, d'après les dépôts de scories qu'on trouve dans les bois traversés par la route d'Avallon à Clamecy.

La population de Chamoux était, en 1806, de 402; en 1826, de 383; en 1846, de 481.

CHATEL-CENSOIR.

Bourg situé sur le penchant et sur le sommet d'une haute colline dominant la rive droite de l'Yonne. — Pop.: 1,350 habitants. — Superficie: 2,463 hectares. — A 16 kil. de Vézelay.

Hameaux: les Alouettes; — Ausson; — Charmoy; — l'Ecluse de Magny; — Folellerie; — la Forêt; — le Foulon; — le Lac-de-Beauvais; — la Place; — les Quatre-Vents; — les Rouesses; — les Tremblats; — Vaulabelle-du-Bas; — Vaulabelle-du-Haut.

Foires: 22 mars, 9 mai, 26 juillet, 25 août et 6 décembre.

Fête patronale: saint Potentien, 19 octobre.

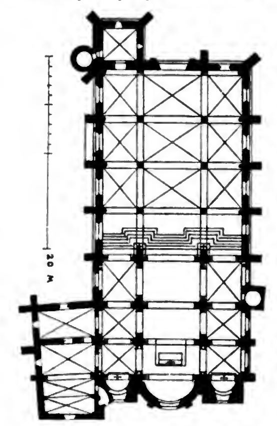
La route d'Auxerre à Vézelay par Mailly-la-Ville; la route d'Avallon à Coulanges-sur-Yonne par Blannay, enfin le canal du Nivernais, passent à Châtel-Censoir, bourg situé d'une manière très-pittoresque au confluent de plusieurs vallons dans la vallée de l'Yonne.

Avant l'établissement de la route nouvelle, ce bourg était resté isolé; maintenant Châtel-Censoir est devenu l'une des stations les plus importantes du chemin de fer d'Auxerre à Nevers. Plus on approche de Châtel-Censoir, plus on admire la position pittoresque de l'église bâtie sur le sommet de la colline; bientôt on arrive aux premières maisons situées près du canal.

On croit que saint Censure, neuvième évêque d'Auxerre, mort en l'an 502, posséda un château qui, depuis, prit le nom de son possesseur: *Castrum-Censurii*

Château-Sansoys, aujourd'hui Châtel-Censoir. Ce château, construit sur une montagne, manquait d'eau. On disait alors: « Il faut être, pour habiter ce château, *sans souef*. »

Durant le Moyen-Age, ce château devint l'une des sept châtellenies du pays Donziois; détruit au douzième siècle par Guillaume III, comte de Nevers, il ne paraît pas qu'il se soit relevé de ses

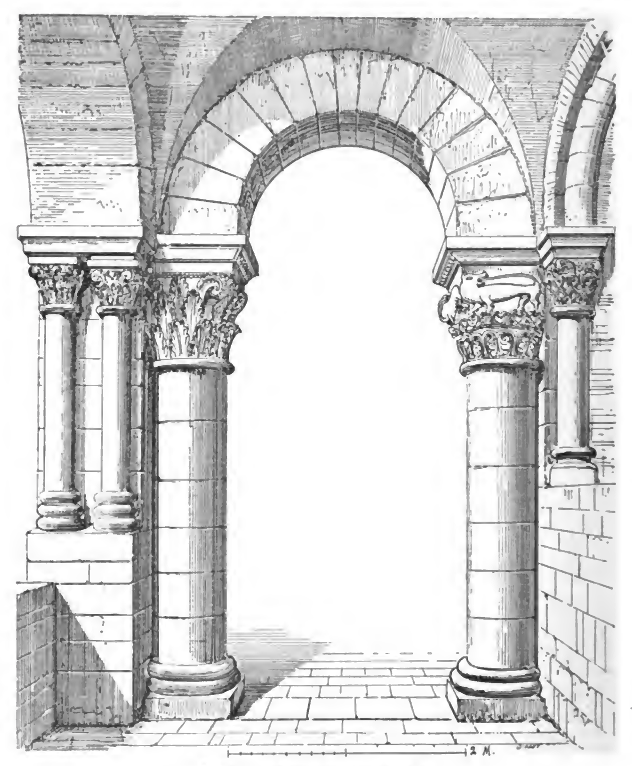


N° 286. — PLAN DE L'ÉGLISE.

ruines. Une abbaye de Bénédictins fut fondée dans l'enceinte du château, mais l'église abbatiale

fut tellement endommagée en 1448 et 1490, qu'il fallut la reconstruire presque entièrement. C'est vers cette église que nous allons monter en suivant une rue étroite et rapide. Peu à peu on domine la partie basse du bourg, puis, parvenu sur une terrasse, on découvre la vallée creusée par le ruisseau de Chamoux et au fond de laquelle s'avance, en contours nombreux et bien tracés, la nouvelle route venant d'Auxerre et allant dans le Nivernais. On remarque les restes d'une grosse tour et les moulures arrondies des fenêtres, aujourd'hui bouchées, d'une ancienne maison; quelques pans de murailles de soubassement, diverses parties de murs d'enceinte et une poterne autrefois fortifiée restent encore de cette construction, qui semble avoir été assez importante. C'est là tout ce que l'on peut voir de l'ancienne châtellenie.

Après avoir admiré le panorama qui s'étend devant le voyageur, on s'avance par une petite rue vers le grand portail de l'église. Ce portail et



N° 287. — ARCADE DU BAS-CÔTÉ NORD.

aussi la petite porte latérale sud rappellent le style de la Renaissance avec assez d'élégance. Cependant rien ne frappe vivement l'attention; le clocher, haute tour carrée construite en 1541 aux frais des habitants, est semblable à ceux que nous avons déjà vus à Coulanges et à Lucy, et que nous retrouverons plus loin. L'intérieur de la nef reproduit exactement la disposition de celle de Coulanges; l'ensemble est régulier et ne manque ni d'élégance ni de hardiesse; les voûtes sont légères et bien appareillées et datent du milieu du seizième siècle, bien que le style se rapproche de l'art ogival. Mais une surprise extrême attend l'archéologue lorsqu'il franchit les marches qui le conduisent au niveau du sanctuaire et des bas-côtés, ou plutôt des collatéraux. Ici, ce n'est plus le seizième siècle, c'est le douzième, peut-être même la fin du onzième.

Toutefois, il ne faut pas se laisser influencer par la rudesse de l'ornementation, pour faire remonter à une époque trop reculée un édifice, fort ancien assurément, mais qu'on s'est plu à vieillir encore. La lourdeur et l'écrasement de l'ensemble sont ici plus frappants que dans aucune église du département de l'Yonne, ainsi que peuvent le faire reconnaître nos dessins, qui représentent l'ensemble d'une arcade de la partie ancienne de l'église de Châtel-Censoir. Nous ne pensons pas devoir faire remonter plus loin que les dernières années du onzième siècle le sanctuaire et les collatéraux de cette intéressante église. Le caractère de l'ornementation, malgré la grossièreté de l'exécution, n'est que la copie d'édifices contemporains confiés à des ouvriers moins exercés et peu soigneux. Ici plusieurs chapiteaux ne sont qu'ébauchés, d'autres sont restés tout-à-fait bruts et ont un aspect barbare. La lourdeur de la construction est plus accusée encore, parce que les bases des colonnes ont été enfouies sous un carrelage fait à la Renaissance; enfin, une détestable peinture en grisailles a été étendue sur la muraille du sanctuaire. Un badigeon de chaux serait réellement préférable: il est vrai qu'on n'a pas ménagé l'emploi de celui-ci, notamment pour les parties sculptées.

Le chœur de Châtel-Censoir est élevé au-dessus d'une crypte offrant peu d'intérêt comme appareil ou ornementation. Cette crypte est motivée par la déclivité du sol.

On remarque dans la nef plusieurs tableaux estimables. On lit aussi l'inscription suivante:

LA CHASSE DE SAINT POTENTIEN ET LES TABLEAUX QUI DÉCORENT CETTE ÉGLISE ONT ÉTÉ DONNÉS PAR M. CHAMPION, LE PETIT MANTEAU BLEU, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, FABRICIEN HONORAIRE DE LA DITE ÉGLISE. 1839. MORT EN 1852.

Les archives de la paroisse renferment les notes que voici:

« Le 20 juillet 1633, noble Octave de Chastellux, fils de noble Alexandre de Chastellux et de Anne de Gauville, seigneurs de Coulanges-les-Vineuses, a été enterré au chœur de l'église de Saint-Potentien, proche les chaires dudit chœur. »

« 8 Février 1649, décès de Jean Pirthuy, gruyer de la châtellenie, âgé de 92 ans; « il a restauré le grand portail de l'église de ce lieu, soit en portes, degrés, grandes vitres, ensemble la bannière de très-belle étoffe de velours cramoisy; et a fait dresser la croix qui est au milieu du bourg à ses propres frais. Le 15 juillet 1722, bénédiction de la grosse cloche de l'église. »

La partie ancienne du bourg dont il vient d'être question s'est agglomérée autour du château seigneurial, sur la pente de la colline qui forme l'un des côtés de l'étroit vallon au fond duquel s'est établi et développé le quartier neuf. La maison communale faisant face à une large place publique, quelques maisons bien bâties, la longue rue formée par la route de Vézelay donnent à Châtel-Censoir un aspect satisfaisant.

Cependant, avant de quitter Châtel-Censoir, nous voulons dire quelques mots de l'un de ses bienfaiteurs, M. Champion, *le Petit Manteau bleu*. C'est à Châtel-Censoir qu'est né, en 1764, cet homme remarquable. Par son intelligence et son travail, il a su se créer une fortune immense. Devenu riche, il s'est consacré tout entier à soulager les classes pauvres, et il s'est fait à Paris, par sa philantropie, la plus belle des réputations. Dans ses largesses, il n'a point oublié la commune où il est né: il a décoré de tableaux sa vieille église; il a institué dans les écoles des distributions de prix et de croix; il a bordé de rampes en fer les sentiers escarpés qui conduisent à la partie haute du bourg. M. Champion est mort à Châtel-Censoir, le 1er juin 1852, à l'âge de quatre-vingt-huit ans; mais son souvenir, que rappelle chaque année la distribution de prix qu'il a instituée, est loin de disparaître. (Note de M. G. Cotteau).

Un ancien chemin très-rapide de pente conduit vers le cimetière; au milieu de celui-ci on remarque une ancienne chapelle (XVe siècle) dans laquelle se voit un bas-relief d'assez bon style de la fin du XVe siècle. (Dessin no 288).

A un kilomètre environ de Châtel-Censoir, sur la rive droite de l'Yonne, au milieu d'un pré situé entre le canal et la rivière, il existe une flaque d'eau qui se cache sous l'ombre de quelques saules. C'est la fontaine de saint Potentien; une légende s'y rattache. Saint Potentien, martyr à Sens vers la fin du troisième siècle, est le patron de Châtel-Censoir. Quelque temps seulement avant son martyre, il avait parcouru cette contrée. Épuisé de fatigue et de soif, il s'était reposé sur les bords de la fontaine et avait trempé ses lèvres dans son eau limpide. Depuis lors la fontaine a pris le nom de Saint-Potentien, et la croyance populaire a attaché à ses eaux des vertus merveilleuses. Leur renommée, propagée au loin, s'est transmise d'âge en âge, et il y a quelques années, le jour de la fête patronale, des centaines de pélerins venaient encore du fond de la Puisaye et du Morvan s'agenouiller et prier sur les bords de la fontaine et tremper dans l'eau leurs membres malades. Mais cette croyance s'en va: le nombre des pélerins diminue chaque année et, le jour de la fête, les rives de la fontaine sont presque solitaires. Quelques années encore, son nom et la place qu'elle

occupe seront oubliés. Du reste, il semblerait que cette fontaine, au fur et à mesure qu'on l'a délaissée, a perdu son ancienne limpidité. Ce n'est plus depuis longtemps qu'une petite mare d'eau, souvent troublée, que le canal alimente et qui, dans les jours de sécheresse, sert d'abri à des myriades de planorbes, de lymnées, de paludines, de physes et de cyclades.



N° 288. — CHAPELLE DU CIMETIÈRE.

Au hameau de LA PLACE, sur le bord même de la route conduisant à Coulanges-sur-Yonne, on admire une magnifique fontaine sortant de dessous un petit escarpement de roches, source limpide et abondante qui, après avoir serpenté quelques instants au milieu des saules et des peupliers, traverse le canal dans un aqueduc souterrain et va, non loin de là, après quelques nouveaux détours, se perdre dans la rivière. L'abondance toujours égale de cette source fait supposer qu'elle est alimentée par la rivière elle-même qui, dans dans un de ses nombreux circuits, contourne l'extrémité opposée de la colline de La Place et laisse sans doute une portion de ses eaux s'infiltrer au travers des couches poreuses du calcaire à chailles.

Nous avons déjà dit (Voir la description du canton de Coulanges-sur-Yonne, Ier volume) que c'est sur le pont de Bethléem, à Clamecy, que l'on éleva un buste en bronze à la mémoire de Jean Rouvet qui, réellement, n'était qu'un riche marchand de bois né à Paris et y résidant. Eh bien! c'est sur le port de Châtel-Censoir que ce bronze eût dû être placé, non point assurément pour Jean Rouvet, mais en l'honneur de Charles LECONTE, maître des œuvres de charpenterie de l'hôtel de ville de Paris.

« Voici à l'appui de cette assertion, et ce n'est pas le document le moins important que les curieuses investigations de M. Frédéric Moreau aient remis en lumière, un procès-verbal du bureau de la ville, sous la date du 21 avril 1547, constatant d'une manière irrécusable que la veille, 21 avril 1547, Charles Leconte a fait arriver de l'Yonne à Paris un train de bois à brûler, premier train de bois de mosle qui soit advenu en ladite ville de Paris. »

« Aujourd'huy est venu au Bureau de la ville « maître Charles Leconte, maître des œuvres de « charpenterie de l'Hostel de ceste ville de Paris, « lequel nous a dict et remonstré avoir fait char- « royer d'une vente de boys par luy prinse de « madame la duchesse de Nevers ès bois des « Garammes près Chasteau-sans-Souef, pays de « Nivernoys, grande quantité de bois de chauffage « dont à présent il en a fait admener du port du « dict Chasteau-sans-Souef, sur la petite rivière « d'Yonne, tant sur ladicte petite rivière d'Yonne, « la grande rivière d'Yonne et rivière de Seyne, « à flotte, liez et garottez, la quantité de trois « grans quarterons de mosle en compte du boys, « et arrivez ce jour d'hier en ceste ville de Paris, « au port des Célestins, pour l'expérimentation « et première foys qu'il ayt esté admené boys de « chauffage en flotte du pays d'amont, et affin « d'en faire admener cy-après en ladite sorte à « ses dangers, despens, périls et fortunes.

« Aussi sont venus audict Bureau : Pierre Courot, Philebert Guenot, Jehan Bonnet et Potenciat Guenot, compagnons de rivière, demeurants « ausdicts lieu de Chasteau-Sans-Souef, lesquels « ont dit et affirmé avoir admené à flotte, pour « ledit Leconte, ledict boys à ses fraiz, dangers, « périls et fortunes, dont ledict Leconte, comme « premier expérimenteur dudict flottage, nous a « requis lectres, ces présentes à lui octroyées, « lesquelles, etc. »

(*Arch. du roy., sect. judic.; Bur. de la ville, reg. intitulé Audiences, juillet* 1546 *au* 28 *juin* 1547, *f°* 223, *v°*).

C'est donc incontestablement à Charles Leconte qu'il appartient d'avoir le premier tenté et réalisé le flottage sur l'Yonne et amené à Paris le premier train de bois à brûler venant du Morvand! C'est donc à Charles Leconte, à celui à qui, en

1547, le prévôt des marchands décernait le titre de **PREMIER EXPÉRIMENTEUR DU FLOTTAGE**, qu'appartenait la couronne décernée à un autre par la ville de Clamecy (1).

A quelque distance de Châtel-Censoir existait un cimetière dont l'emplacement est encore désigné sous le nom du Champ-des-Tombeaux. Il y a quelques années, le propriétaire y fit commencer des fouilles, et l'on découvrit une douzaine de tombes en pierre, étroites, longues et sans ornements : la plupart contenaient encore des ossements, une seule présentait sur le dessus une croix latine et renfermait quelques débris d'armes.

L'origine de ce cimetière remonte au cinquième ou au sixième siècle. Il était placé sur le sommet d'une colline aride et escarpée, près des bords de l'Yonne.

Quelques sites des environs de Châtel-Censoir rappellent par leur nom les croyances naïves de nos pères. Dans un vallon solitaire et boisé s'ouvre, au milieu des roches calcaires, une excavation dont l'entrée se cache sous les ronces, c'est la grotte des Fées. Au pied d'une colline agreste et dénudée s'élève, sur une base que le temps a rongée, une roche plate irrégulièrement circulaire et à laquelle sa position bizarre a valu le nom de *Pierre qui tourne*. Au premier abord, on dirait que, malgré son volume, la main des hommes l'a taillée, et qu'elle a tourné à demi sur son piédestal, et, l'imagination aidant, on serait porté peut-être à lui attribuer une origine celtique ; mais en étudiant les roches voisines, on reconnaît que la position qu'elle occupe est toute naturelle, et que le temps seul lui a donné cette forme étrange.

Comme nous venons de le voir, dit M. Cotteau, Châtel-Censoir a droit à quelque attention de la part des archéologues. Au point de vue géologique, il mérite également un examen spécial. — Il n'entre pas dans le plan de cette notice de décrire avec détails les terrains qui se développent aux environs de cette commune ; nous nous bornerons à les mentionner dans leur ensemble, et cet aperçu suffira pour démontrer l'intérêt que présente leur étude. Ces terrains appartiennent à trois formations distinctes et qu'on retrouve sur plusieurs points des rives de l'Yonne. Le fond des vallées est occupé par la partie supérieure et moyenne de l'étage bathonien. Le calcaire à chailles, ce dépôt transitoire qui paraît, dans nos contrées, remplacer l'étage oxfordien, constitue le flanc des collines, tandis qu'en se dirigeant du côté de Vézelay, le sommet des montagnes les plus élevées est couronné par les calcaires blancs du coral-rag inférieur. Ces trois assises, dont il n'est pas toujours facile de saisir la superposition, diffèrent essentiellement et par leurs caractères minéralogiques et par les corps organisés qu'elles renferment. Les calcaires compactes de la Grande-Oolite n'offrent point de fossiles ; leur couleur est grisâtre parfois veinée de bleu, et leur texture finement oolitique. Bien que d'une qualité inférieure, ils se rapprochent des calcaires exploités dans la même couche à Avrigny, à Chevoches, à Armes et aux environs d'Andryes. Au-dessus de ces calcaires, on retrouve l'assise bathonienne supérieure que nous avons déjà signalée près d'Asnières. Tantôt calcaire, tantôt pénétrée par la silice, cette couche est souvent pétrie de débris organiques, de fragments de Polypiers et de Crinoïdes, d'Avicules, de Térébratules et de grandes Huîtres. Les bancs siliceux sont surtout remarquables par les Échinodermes qu'ils renferment. Indépendamment des Échinides qui y sont représentés par un assez grand nombre d'espèces, on y rencontre quelquefois des astéries, des ophiures, des comatules, dont les précieuses espèces sont toujours si rares à l'état fossile (1). L'étage bathonien est surmonté par le calcaire à chailles. Cette assise, dont l'épaisseur est minime, contient un grand nombre de corps organisés. Les Ammonites, les Nautiles, les Natices, les Pholadomyes, les Gervilies, les Pinnes, les Limes, les Huîtres, les Térébratules y abondent. Le calcaire qui les contient se délite en minces plaquettes et s'exfolie facilement au contact de l'air. Certains bancs sont pénétrés par la silice et renferment, comme dans l'étage précédent, un assez grand nombre d'échinides ; mais toutes les espèces sont différentes de celles qui existaient dans la mer bathonienne. C'est le calcaire à chailles qui constitue presque entièrement la colline sur laquelle est bâtie l'église de Châtel-Censoir.

Le coral-rag proprement dit couronne les hauteurs voisines. Blanc, saccaroïde, grossièrement oolitique, il renferme en abondance des limes, des peignes et surtout de gigantesques polypiers. Exploité à un kilomètre de Châtel-Censoir, sur la montagne Saint-Pèlerin, il fournit des matériaux de facile extraction qui ne craignent pas la gelée, mais dont l'aspect est rude et grossier. Cette dernière assise plonge rapidement vers le nord. En se dirigeant du côté de Vézelay, elle couronne à peine le sommet des montagnes, tandis qu'au sortir de Châtel-Censoir elle occupe bientôt le fond même de la vallée.

Il n'est pas rare de rencontrer çà et là, épars sur les terrains que nous venons de mentionner, tantôt des silex analogues à ceux de la craie et qui en contiennent les fossiles, tantôt des poudingues siliceux qui, comme ceux de Magny, ont une origine tertiaire, tantôt de grès ferrugineux identiques aux grès crétacés de la Puisaye. La présence de ces roches, beaucoup plus récentes que le sol sur lequel elles reposent, soulève les mêmes questions que les grès ferrugineux d'Asnières, et on se demande si ces grès, ces silex, ces poudingues ont été déposés sur les lieux mêmes où nous les trouvons aujourd'hui, ou bien s'ils ont été amenés postérieurement à leur dépôt. Mais nous oublions que ce n'est point ici la place de discuter ces graves questions, et que Châtel-Censoir nous a déjà retenu trop longtemps.

La population de Châtel-Censoir était, en 1806, de 1,067 ; en 1826, de 1,211 ; en 1846, de 1,423.

(1) Annuaire de la Nièvre, 1825.

(1) Acroura cottaldina, d'Orb., Comatula polydactylus, d'Orb., Crenaster cottaldina, d'Orb. J'ai découvert dernièrement dans cette même couche une magnifique espèce de Crenaster, distincte du crenaster cottaldina, et qui doit former une espèce nouvelle.

DOMECY-SUR-CURE.

Village situé sur le penchant d'une colline. — Pop. : 800 habitants. — Superficie : 2,057 hect. — A 11 kil. de Vézelay.

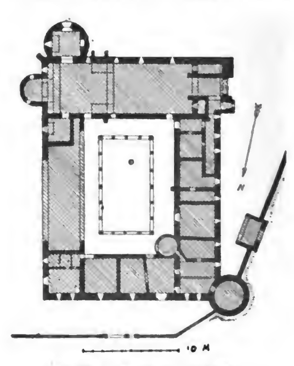
Hameaux : Les Bois-de-Cure ; — les Boulois ; — le moulin de Brinjame ; — Caume ; — le Crot ; — Culêtre ; — Cure ; — le moulin Mal-Assis ; — Rougeot ; — Usy ; — Villars.

Fêtes patronales : saint Romain, 18 novembre, pour Cure ; saint Antoine, 17 janvier, pour Usy ; Assomption, 15 août.

Cette paroisse, nommée *Domeciacum* au XIVe siècle, forme deux groupes bien distincts d'habitations. L'un, le plus ancien comme chef-lieu communal, occupe le centre d'un terrain très-ondulé faisant face à la fertile vallée de Bazoches ; l'autre, que l'importance de son église a rendu effectivement le chef-lieu, est au contraire bâti sur la crête assez étroite et fort rapide de pente qui domine la rive gauche de la Cure. Nous parlerons de celui-ci tout-d'abord.

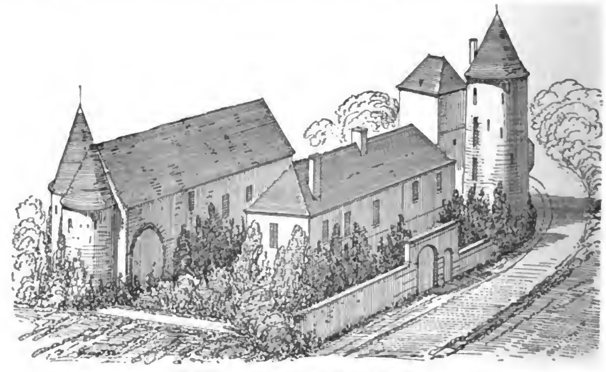
Après avoir côtoyé la rive droite de la Cure qui décrit un vaste demi-cercle bordé de rochers recouverts de grands bois, on arrive à un pont de pierre de trois arches ; presque aussitôt après l'avoir traversé, on longe les murs de clôture d'une belle habitation bourgeoise. Aux angles de ce mur d'enceinte s'élèvent plusieurs tourelles semblant dater du XVe siècle. Elles défendaient l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Martin-de-Cure, fondée vers le milieu du XIIe siècle par la famille de Chastellux, croit-on, qui eut droit de sépulture dans l'église de l'abbaye. Cette église existe encore, mais très-amoindrie et dénaturée par des reconstructions successives ; elle est aujourd'hui transformée en grange et en étable.

Le plan de l'abbaye peut donner une idée d



N° 289. — PLAN DE L'ABBAYE.

l'importance des constructions, encore pittoresques d'aspect. Le corps de logis d'habitation vient d'être restauré. Voici une esquisse de l'ensemble des constructions dans leur état actuel. La vue est prise du chemin très-montueux allant à Usy,



N° 290. — CHATEAU DE DOMECY-SUR-CURE.

hameau assez considérable dont nous parlons plus loin.

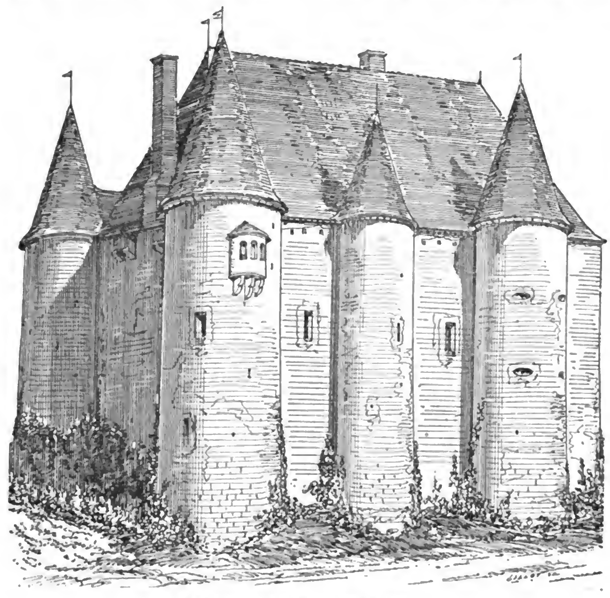
Le château de Cure appartient à la famille Flandin, qui l'habite. On doit à M. Flandin de curieux et intéressants travaux historiques relatifs au département de l'Yonne, notamment une notice très-complète sur l'abbaye de Saint-Martin-de-Cure, et une remarquable étude historique sur Vézelay.

Nous avons donné (n° 242) un dessin représentant une maison ancienne à Cure; cette vieille habitation est bâtie près de la rive droite de la Cure, à peu de distance du pont auquel aboutit le chemin d'Usy. L'ensemble du site est délicieux; la haute colline qui préserve des vents du nord le fond du cirque ou amphithéâtre qu'elle décrit, permet d'y jouir en hiver d'une température presque semblable à celles de nos provinces du Midi.

A quelques pas au-delà de l'abbaye, aujourd'hui le château, s'élève l'église de la paroisse. C'est un édifice peu important au point de vue archéologique, quoique très-ancien, assure-t-on. Les arcatures ogivales de la nef semblent dater de la fin du XVe siècle, style incertain et lourd. La voûte de la nef, en bois autrefois, vient d'être établie en briques.

On quitte à regret le délicieux site de Cure; un bon chemin conduit directement à l'autre partie du village qui possède également une église ancienne, mais qui n'offre rien de bien intéressant. On remarque dans la nef, adossé à un pilier, un beau groupe de sculpture en pierre : la Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort, XVIIe siècle. Les maisons, éparpillées sur un sol très-ondulé, n'offrent pas toutes un aspect satisfaisant.

Le château de Domecy, situé isolément sur le sommet de la colline, est une construction assez importante datant du XVe siècle. Ce vieux manoir, composé d'un corps de logis carré et de plusieurs tourelles rondes, présentait dans son ensemble peu d'ornementation, mais il pouvait être signalé comme l'un des types les mieux conservés d'une foule de petits châteaux fortifiés nommés, durant



N° 291. — VIEUX CHATEAU DE DOMECY.

le Moyen-Age, « maisons-fortes. » Il vient d'être restauré et rendu « habitable » selon nos goûts d'à présent. Ce petit manoir, que nous reproduisons dans son état ancien, appartient depuis 1843 à la famille Gontard, qui l'habite. Il fut vendu en 1793 comme bien national, après avoir passé à époques fort rapprochées en diverses mains. M. l'abbé Baudiau donne à ce sujet des détails nombreux.

Usy, *Ultisiacus* au IXe siècle, est un hameau important traversé par la route de Quarré-les-Tombes à Vézelay, aux abords d'une belle fontaine et situé sur un sol très-élevé d'où la vue se développe du côté de Vézelay d'une manière remarquable. Une bonne route conduit à Avallon ; une autre route se dirige vers Avallon également par le Vault-de-Lugny.

Une avenue tracée en plein bois, longue de plus de deux kilomètres, est parfaitement alignée du château de Domecy sur l'église de la Madeleine de Vézelay. Cette avenue, qui aboutit à Pierre-Pertuis, fait partie d'un grand chemin, établi vers 1770 entre Vézelay et le château de Bazoches, résidence habituelle de l'illustre maréchal de Vauban. Bazoches, qui n'est éloigné de Domecy que de trois kilomètres environ, fait partie du département de la Nièvre. Nous donnons un dessin qui fera reconnaître l'importance de cette belle résidence féodale qui fut acquise, en 1679, par notre célèbre compatriote Sébastien le Prestre, maréchal de Vauban. Louis XIV érigea, vers 1685, la terre de Bazoches avec celles de Neuffontaines, Pierre-Pertuis, Pouilly et Vauban, en comté sous ce dernier nom. En 1748, l'un des héritiers du maréchal, qui était mort en 1707, vendit la terre de Bazoches à M. Angran d'Alleray, dont la fille épousa M. le marquis de Vibraye. Depuis cette époque, Bazoches n'a pas cessé d'appartenir à la même famille.

Ajoutons qu'un des appartements du château, auquel on a donné le nom de « Chambre du Maréchal, » renferme un portrait et l'armure complète de l'illustre maréchal.

Nous rentrons maintenant dans les limites de notre département, parce qu'il nous reste à parler d'une excursion intéressante à faire dans la vallée profonde que la Cure s'est creusée au milieu d'un territoire très-montueux et boisé entièrement, excepté aux abords des hameaux de Culêtre, les Boulois et Villars, tous situés près de belles fontaines. Des pentes rapides et tortueuses, formant le débouché de plusieurs vallons, s'abaissent le long des rives du petit cours d'eau de Brinjame, qui va se réunir à la Cure un peu au-dessous du moulin de Brinjame.

La Cure coule d'une manière torrentueuse au fond d'une étroite vallée ; le sentier établi par les ouvriers flotteurs est la seule voie que l'on puisse suivre à peu près à pied sec, et l'on parvient ainsi aux abords du village de Saint-André, bâti sur le faîte d'une haute colline rocheuse que la Cure contourne par un brusque détour. De ce village dont nous avons déjà parlé page 206, la distance parcourue depuis Domecy-sur-Cure est de six kilomètres environ. Cette courte distance permet de prolonger l'excursion jusqu'à Chastellux, toujours en suivant les rives de la Cure. C'est une promenade assez fatigante, mais l'aspect pittoresque et agreste de la contrée fait oublier les mauvais pas et la longueur du chemin.

Aux environs de Domecy, on peut étudier le Granite et les Arkoses. Dans le hameau du Crot, au nord-est de la commune, les Arkoses sont remarquables par leur couleur verdâtre, leur texture grossière et massive ; elles forment un plateau un peu rocheux recouvert d'une terre rougeâtre. Sur plusieurs points, dans les champs, se montrent des argiles sableuses, brunâtres, qui renferment une grande quantité de silex cariés, grisâtres, jaunes à l'extérieur, avec petits cristaux de quartz. Au-dessus des roches siliceuses, vers les dernières maisons de Domecy, se développent des calcaires gris-jaunâtre, grossiers, terreux, de sept à huit mètres d'épaisseur. On y rencontre les fossiles habituels du Lias moyen : des Peignes, des Limes, des Cardinies, des Térébratules, quelques Ammonites et un grand nombre d'*Ostrea cymbium*.

La population de Domecy était, en 1806, de 736 ; en 1826, de 825 ; en 1846, de 951.

FOISSY-LES-VÉZELAY.

Village situé dans le fond d'une petite vallée. — Pop.: 465 habitants. — Superficie : 553 hect. — A 5 kilomètres de Vézelay.

Hameau : Le Moulin-Seiglan.

Fête patronale : Immaculée Conception, 8 décembre.

Situé à moins d'un kilomètre de la route de Tonnerre à Corbigny et traversé par celle d'Avallon à Tannay, le village de Foissy, nommé *Fouessy* au XVIe siècle, dépendait de Saint-Père ; il n'a été érigé en commune qu'en 1837. Son isolément au fond d'une vallée et le mauvais état des chemins avaient donné lieu à la construction d'une chapelle dont la bénédiction se fit le 13 mai 1770.

Un petit cours d'eau formé par plusieurs fontaines qui ne tarissent jamais prend sa source aux abords du village et traverse un terrain marécageux qui fut comblé sur un de ses côtés par un remblai assez élevé destiné à servir de terrasse à la nouvelle église. Cette église non terminée, car les deux chapelles formant bras de la croix manquent encore, est bâtie dans le genre classique toscan. L'intérieur de la nef est décoré de peintures à fresque produisant un bon effet.

Il y a un petit nombre d'années seulement, l'aspect des habitations était triste et pauvre ; plusieurs maisons semblaient abandonnées ou inhabitables. La mauvaise qualité des matériaux de construction (pierres minces et gelives) contribuait aussi à donner aux maisons un caractère de vétusté regrettable. Cet état de choses tend à se modifier entièrement, et déjà plusieurs jolies constructions neuves se font remarquer dans diverses parties du village.

Des fontaines, lavoirs et abreuvoirs établis récemment ont aussi beaucoup contribué à amé-

liorer l'aspect du village. La même transformation se remarque dans l'ensemble des cultures de la vallée. Celle-ci est suivie dans toute sa longueur par la nouvelle route conduisant à Tannay, petite ville du département de la Nièvre située sur une haute colline dominant la vallée de l'Yonne. On laisse sur la droite la montagne boisée de Montfoix. Ce bouquet de bois maintenant isolé se réunissait autrefois à la grande forêt qui s'étend de Vézelay vers Clamecy et au milieu de laquelle se trouvent les villages de Chamoux, Asnières et Lichères, tous trois faisant partie du canton de Vézelay.

FONTENAY-PRÈS-VÉZELAY.

Village situé dans un vallon profond. — Pop.: 590 habitants. — Superficie : 1,548 hectares. — A 7 kilomètres de Vézelay.

Hameaux : Pouilly; — Sœuvre.

Fête patronale : saint Germain, 31 juillet.

Une bonne route conduit de Pierre-Pertuis à Fontenay et suit, en remontant la rive gauche d'un petit cours d'eau, le fond d'un vallon assez fertile. Après avoir dépassé le hameau important de Sœuvre, bâti aux abords de plusieurs fontaines, notamment celle de Sainte-Christine, admirable de force et de limpidité et dont le nom vient d'une chapelle démolie depuis la révolution, le chemin arrive à Fontenay, nommé au XIe siècle *Fontiniacum*. Ce village, dont le territoire touche au département de la Nièvre, est situé dans une vallée au milieu d'un territoire très-élevé ; il est bâti tout en laves et n'offre rien de particulier à signaler. La situation de l'église, sur un terrain très-incliné, a motivé la construction au-dessous du chœur d'une sorte de chapelle ou salle souterraine. L'ensemble de l'édifice ne présente que peu d'intérêt.

« 8 Novembre 1690, bénédiction d'une des cloches de l'église de Fontenay, nommée « Sébastienne-Jeanne » par messire Le Prestre, seigneur de Vauban, Pierre-Pertuis, etc., et dame d'Aulnay, son épouse, qui ont assisté en personne à ladite bénédiction. »

Le hameau important de Pouilly est bâti sur les revers d'un vallon aux abords d'une fontaine. On y remarque les bâtiments d'une ancienne maison-forte dont notre dessin n° 161 peut donner une idée.

L'ancien grand chemin de Vézelay à Lormes (Nièvre) passe près de Fontenay, qui autrefois présentait un aspect excessivement pauvre et ressemblait à un village abandonné et tombant en ruines.

Les habitations primitives se sont établies aux abords de plusieurs fontaines qui prennent leur source au fond de la vallée ; celle-ci est dominée, au nord, par une haute colline encore boisée, rocheuse et isolée, nommée Montfoix.

La population de Fontenay était, en 1806, de 593 ; en 1826, de 612, en 1846, de 648.

GIVRY.

Village situé sur la rive gauche du Cousin, sur le penchant d'une haute colline. — A 8 kil. de Vézelay. — Pop. : 405 habitants. — Superficie : 843 hectares.

Fête patronale : Assomption, 15 août.

La route d'Auxerre à Avallon passe à peu de distance de Givry, lequel est traversé par une petite route allant de Sermizelles à Domecy-sur-le-Vault.

La situation de Givry, nommé *Gibriacum* au XIIe siècle, est très-pittoresque. Une belle source sortant de la base d'un monticule surmonté de murs anciens, et ombragé par un tilleul séculaire, a motivé la position de l'église qu'on éleva au centre des habitations, groupées aux abords de la fontaine. Cette église date du XIIe siècle, époque de la construction de l'abside voûtée en demi-coupole. La nef n'offre point d'intérêt ; la façade et le clocher carré qui la surmonte sont récents. L'ancien clocher était remarquable et datait de la fin du XIIe siècle. « Bâti au centre de l'édifice, c'est-à-dire au-dessus du chœur, et supporté par deux puissants arcs doubleaux , il semblait pouvoir braver les siècles, si de malencontreuses réparations n'eussent précipité sa ruine. On a donc abattu ce joli clocher pour construire au milieu de la façade de l'église, au-dessus d'un petit porche fort ancien et qui a été démoli, une tour carrée servant de clocher. »

Voici le dessin de l'ancien clocher et une vue de l'abside dans son état actuel. (Dessin n° 292).

La nef et le chœur viennent d'être décorés de peintures murales d'un bon effet.

« Le 20 novembre 1751, bénédiction de la chapelle de Saint-Roch, bâtie par les soins des sieurs Gautellot, curé, Guérin, fabricien, Guillot, syndic, et autres. »

Le pont de Givry est ancien : il est étroit et rapide de pente, comme tous les vieux ponts des vallées de la Cure, du Cousin et de la Haute-Yonne; il fut construit ou restauré par le sieur Mairot, maître maçon à Asquins.

On lit sur la bordure du parapet du pont de Givry, qui est composé de trois arches en plein-cintre, l'indication suivante : 25 septembre 1866.

C'est la date d'une des plus grandes inondations de la vallée. L'eau dépassant la hauteur des arches passa aux côtés du pont qui résista au choc du courant.

C'est sur le territoire de Givry qu'a lieu le confluent du Cousin dans la Cure ; l'ensemble du site est très-boisé et charmant. Le grand pont de Blannay est bâti à quelques pas seulement du point de réunion de ces deux jolies rivières.

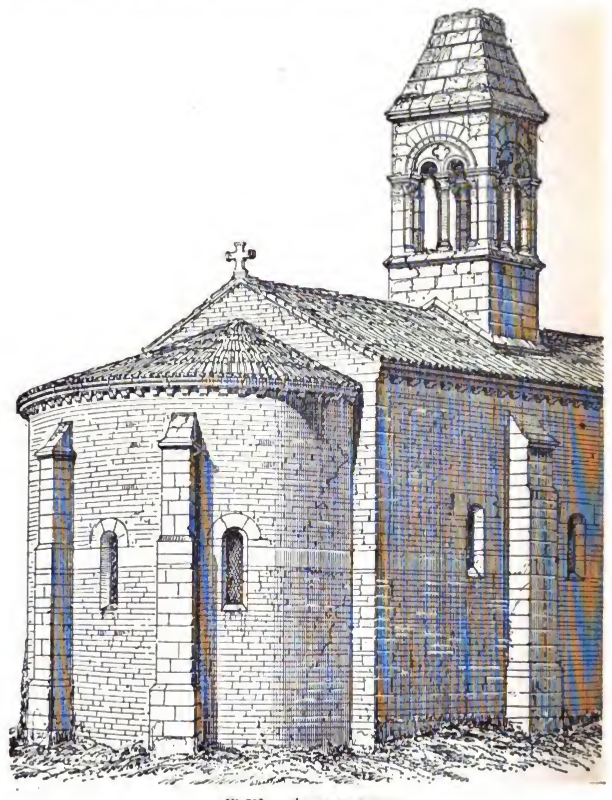
On remarquait à Givry un château assez ancien et qui vient d'être rebâti presque entièrement. Une large avenue d'arbres séculaires formant salle de verdure d'une grande beauté précède l'entrée principale.

« Il existait autrefois un prieuré dépendant de

l'abbaye de Vézelay ; il ne reste plus de traces du bâtiment, c'est à peine si on peut indiquer l'endroit où il était situé. On voit une maison qui porte le nom de *Doyenné ;* elle n'a rien de remarquable.

« Sur une montagne au sud-ouest de Givry, que nous parcourûmes, ajoute M. E. Amé, on voit encore des ruines qu'on pourrait prendre pour celles d'un camp. La crête de la montagne est couverte par une immense quantité de pierres qui, certainement, n'ont point été apportées sans une intention évidente de fortifications ; ce lieu est appelé *Bestia* ou *Becestia* par les habitants.

« Un peu plus bas s'avance, entre la Cure et le Cousin, une langue de terre assez élevée ; on y rencontre journellement des tombeaux en pierre



N° 292. — ÉGLISE DE GIVRY.

blanche, des débris d'armures rongées par la rouille, des médailles, etc. Suivant une vieille tradition consacrée dans le pays, ce promontoire servait de nécropole à une ville nommée Montaco, bâtie sur le flanc de la montagne. »

Cette montagne domine de 153 mètres le confluent de la Cure et du Cousin. Des escarpements de rochers fort pittoresques, surplombant des pentes rapides à demi-boisées, bordent le sommet du côté de l'ouest et du sud. Ce sommet rocailleux, d'où on découvre la voie romaine sur une longue étendue de son parcours dans les vallées du Cousin et de la Cure, forme un plateau légèrement incliné qui se termine à un petit vallon descendant vers Givry. C'est sur le revers de ce plateau qu'on remarque une longue ligne ou amoncellement de pierres ayant pu être un retranchement militaire, et qui offre la plus grande analogie avec le camp retranché établi sur le sommet escarpé de la Côte-de-Chaux, de Saint-Moré. (Voir la description de cette commune).

La population de Givry était, en 1806, de 534; en 1826, de 490; en 1846, de 457.

LICHÈRES-PRÈS-CHATEL-CENSOIR

Village situé dans un petit vallon et près de la lisière d'une forêt qui s'étend jusqu'au-delà de Vézelay. — Pop.: 220 hab. — Superficie: 1,131 hectares. — A 15 kil. de Vézelay.

Fête patronale: sainte Claire, 12 août.

Hameaux: Champ-Renaud; — Faulin; — Frasse; — la Grange; — la Musse.

Lichères est bâti à peu de distance de la source d'un petit cours d'eau qui va se jeter dans l'Yonne après avoir arrosé un vallon suivi par une route se réunissant à celle de Châtel-Censoir à Coulanges-sur-Yonne.

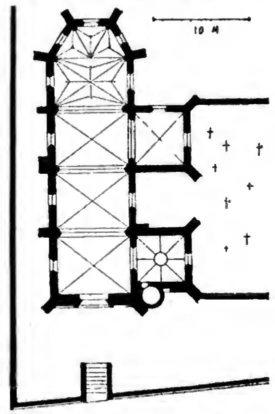
A l'extrémité sud de ce village, dont l'aspect est satisfaisant, se trouve l'église, édifice assez important construit sur un terrain rapide de pente et au bas d'un coteau. Voici le plan de cette église qui date de la fin du xv[e] siècle. On remarque le portail qui est élégant et le clocher tour carrée ayant sa tourelle d'escalier terminée en dôme.

La déclivité du sol a motivé la pente assez forte du dallage de la nef; celle-ci, ainsi que le chœur, sont voûtés en pierre à nervures ogivales de bon style. Voici le dessin d'un grand reliquaire en pierre adossé à la muraille nord du chœur. C'est un morceau de sculpture assez rare et dont nous avons cherché à reproduire l'aspect élégant; fin du xv[e] siècle. (Dessin n° 294).

A peu de distance de l'église et aux abords d'une fontaine se trouvait une petite chapelle sous le vocable de saint Gervais.

La presque totalité du territoire de Lichères est couverte de bois. Un assez bon chemin conduit au hameau de Faulin; la vue s'étend sur une notable partie de la vallée de l'Yonne entre Clamecy, Coulanges et Mailly-Château. (Voir le premier volume).

Faulin, *Fœlin* au xiii[e] siècle, est un ancien château-fort dont l'aspect, encore aujourd'hui, est on ne peut plus pittoresque. Faulin est bâti sur le penchant d'une colline dont le versant rapide est couvert de bois et de broussailles et à peu de distance de la rive droite de l'Yonne.



N° 293. — PLAN DE L'ÉGLISE.

Nous ne pouvons donner une description complète de ce vieux château; cela nous entraînerait dans des détails inutiles le plus souvent. Disons seulement que le caractère de la construction rappelle la fin du xv[e] siècle, et même, pour quelques parties, les dernières années du xvi[e]. Une enceinte, flanquée de tours et bordée d'un large fossé, renferme vers l'un des angles le château proprement dit. Celui-ci, isolé de toutes parts, se compose d'un corps de logis défendu par deux grosses tours rondes et une troisième tourelle plus ornée renfermant l'escalier.

Voici un plan (n° 298) montrant la disposition des constructions et une vue d'ensemble prise du côté de l'arrivée (n° 296), c'est-à-dire de la longue et large avenue aboutissant en ligne directe à la grande poterne à pont-levis dont notre dessin, malgré sa petitesse, fait reconnaître la destination. Au-dessus du portail on remarque l'inscription suivante:

DEO CONSCIENTIE ET HONORI 1577.

De l'avant-cour ou ancien baile, on pénétrait dans la cour même du château. Celle-ci, à peu près carrée, était défendue notamment par une haute tour d'angle de forme carrée, dont voici un dessin. La toiture est détruite maintenant (n° 295).

Une autre tour ronde ayant conservé tous ses moyens de défense, protégeait une petite poterne

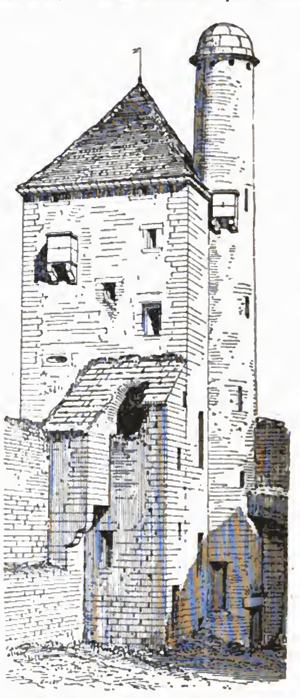
aujourd'hui murée et à laquelle on arrivait à l'aide d'un pont mobile.

Nous donnons un dessin du corps de logis seigneurial occupant isolément le centre de la cour. Voici un dessin spécial de ce charmant petit manoir qui mérite à lui seul d'être le but d'une excursion que nous conseillons vivement (n° 296).

On aime à étudier les fines moulures qui encadrent de belles et grandes fenêtres divisées par leurs croisées de pierre. Plusieurs de ces fenêtres ont conservé les barreaux de fer extérieurs qui empêchent l'escalade ou la fuite, et ces barreaux se terminent par une tige de fleurs de lys naturelles habilement imitées. On remarque, dans l'intérieur des salles, de vastes cheminées en pierre d'un

1 M.

N° 294. — RELIQUAIRE EN PIERRE.



N° 295. — TOUR CARRÉE DE FAULIN.

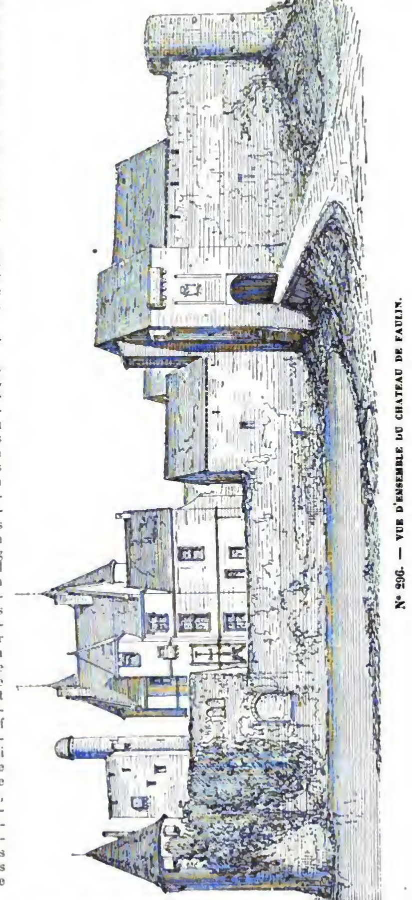
beau caractère de ciselure, la vis de l'escalier et enfin l'intérieur d'une chapelle située dans l'une des deux grosses tours. La voûte, soutenue par des nervures finement profilées et dorées, est encore recouverté d'une couleur bleu-azur releve d'étoiles d'or. Malheureusement tout cela a été mutilé.

Le château de Faulin, qui appartient à M. le marquis de Vogué, mérite d'être étudié et dessiné, tant sous le rapport de son ensemble pittoresque que pour ses détails de construction au point de vue militaire au Moyen-Age et son élégante ornementation.

On croit que le château actuel, dont la construction remonte au XVe siècle seulement, est bâti sur l'emplacement d'une très-ancienne forteresse dont il est fait mention dès le XIIIe siècle.

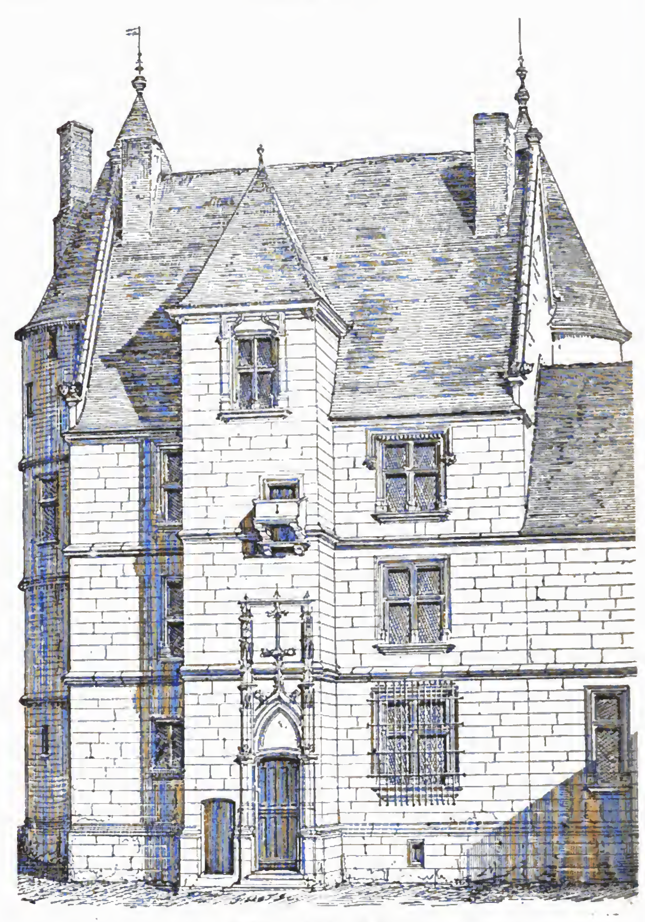
Voici, d'après M. Cotteau, quelques indications géologiques.

La colline au pied de laquelle est adossé le château de Faulin est couronnée par le coral-rag inférieur, mais sa base et ses flancs appartiennent à une couche un peu plus ancienne et que nous croyons devoir rapporter au calcaire à chailles. Des tranchées exécutées pour la route de Châtel-Censoir à Coulanges ont mis le terrain à découvert. La nature calcareo-siliceuse de la roche, sa couleur moins blanche, les quelques fossiles qu'on y rencontre la séparent du coral-rag d'une manière bien tranchée. Il n'est pas étonnant, du reste, qu'en nous rapprochant de Châtel-Censoir, nous retrouvions sur les bords de l'Yonne des couches plus anciennes que le coral-rag. A partir de Coulanges, la vallée décrit un long circuit. Ce n'est qu'au sortir de Châtel-Censoir, à Merry-sur-Yonne et à Mailly-Château, que, profitant d'une dislocation sans doute naturelle, elle traverse le puissant massif corallien dont elle a pendant longtemps contourné les bords et qui semblait devoir lui opposer une digue infranchissable. Aussi, jusque là, les collines qui longent ses rives, bien que presque toujours couronnées par le coral-rag inférieur, présentent à leur base tantôt le coral-rag lui-même, tantôt les couches de calcaire à chailles, tantôt les assises plus anciennes encore de l'étage bathonien.



N° 296. — VUE D'ENSEMBLE DU CHATEAU DE FAULIN.

En quittant Faulin, nous nous rapprochons de l'Yonne pour suivre la vallée que cette rivière s'est creusée autour d'une longue et

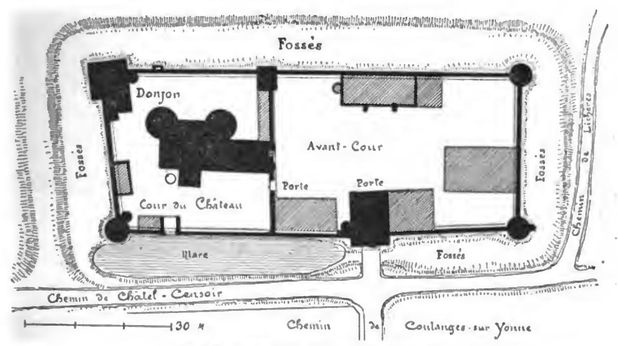


N° 297. — CHATEAU DE FAULIN.

étroite colline qui a plus d'une lieue de longueur sur moins d'une demi-lieue de largeur. L'aspect général est triste et monotone ; de longues pentes de terrains alternativement gris et rouges bordent la rive gauche, mais en se rapprochant de Châtel-Censoir, on remarque avec plaisir un notable changement. La vallée se rétrécit; bientôt la rive droite s'élève en pente escarpée dont la base est baignée par les eaux de l'Yonne et du canal, ombragées elles-mêmes par d'épais massifs d'arbres.

En passant, il faut jeter un regard sur ces blocs énormes qui de loin se reconnaissent à leur couleur noirâtre et qu'on voit s'étendre en longue traînée sur les roches dénudées du coral-rag. La nature minéralogique de ces blocs forme un brusque contraste avec les couches sur lesquelles ils reposent. Ce sont des poudingues siliceux formés tantôt de cailloux roulés, amygdaloïdes, dont la grosseur varie depuis celle d'un pois jusqu'à celle d'un œuf, et tantôt de fragments plus ou moins anguleux de silex. Le ciment qui les unit est un grès très-dur et dont la texture est plus ou moins grossière. Ces poudingues appartiennent évidemment à une époque beaucoup plus récente que les calcaires qui les environnent, et l'on peut avec certitude les rattacher aux couches tertiaires qui se développent au nord du département. Mais comment ces blocs se trouvent-ils isolés au milieu du terrain jurassique? Ont-ils été formés au-dessus du coral-rag, dans l'endroit même où l'on constate aujourd'hui leur présence, et dans ce cas ne sont-ce point les derniers lambeaux d'une couche que les courants ont démantelés ? Ne faut-il pas plutôt attribuer leur origine à quelque violent cataclysme qui, longtemps après leur dépôt, les aurait arrachés à des couches tertiaires situées loin de là et les aurait transportés dans l'endroit qu'ils occupent aujourd'hui ? Ou bien seraient-ce là l'un des débris de ces antiques glaciers qui, suivant les hypothèses de la science, ont dû, vers la fin de la période tertiaire, s'étendre sur presque toute la surface de l'Europe. Souvent visités par des archéologues, longuement interrogés par eux, les blocs de Magny n'ont point encore dit leur dernier mot à la science.

La population de Lichères était, en 1806, de 245; en 1826, de 243; en 1846, de 240.



N° 298. — PLAN DU CHATEAU DE FAULIN.

MONTILLOT.

Village traversé par la route d'Avallon à Coulanges-sur-Yonne. — Popul.: 885 habitants. — Superficie : 2,245 hect. — A 7 kil. de Vézelay. — Traversé par la route d'Avallon à Coulanges-sur-Yonne.

Hameaux : Baudelaine; — la Berthellerie ; — la Charbonnière ; — le Gué-Pavé ; — les Hérodats; — Marot; — la Métairie; — Tameron ; — le Vau-Donjon.

Fête patronale : saint Laurent, 10 août.

L'ancien chemin de Vézelay à Auxerre par Mailly-la-Ville, longe le village de Montillot, nommé *Monteluot* au XVIe siècle, situé dans une contrée élevée dépourvue d'eau de source. Un grand nombre de maisons neuves témoigne d'une certaine aisance locale. L'église elle-même est peu ancienne et n'offre que peu d'intérêt architectural, malgré sa façade d'ordre classique toscan ou dorique. La tour carrée du clocher est très-élevée; on remarque empâtées dans la maçonnerie nouvelle des arcatures et des colonnes semblant dater du XIVe siècle. Le sanctuaire est voûté en berceau ogival : XVe siècle.

La partie sud du territoire de Montillot est

couverte de grands bois; au milieu de ceux-ci se trouvent l'étang et le moulin de Marot. L'étang est alimente par un petit cours d'eau qui, après avoir dépassé Brosses, se perd au milieu de terrains pierreux à peu de distance de Chevroches.

De Montillot, une bonne route conduit dans la vallée de la Cure, où elle rejoint la grande route d'Avallon à Poitiers par Vézelay, vis-à-vis du moulin dit du Gué-Pavé, après avoir traversé le hameau assez important du VAU-DONJON. Ce groupe d'habitations, qui avait autrefois sa chapelle, est situé en effet dans un vallon assez pittoresque dominé par les bois d'Aigremont, lesquels occupent un sol rocheux très-élevé bordant la rive gauche de la Cure.

La Grande Oolite et ses différentes assises occupent à Montillot le fond des vallées et la base des collines. Dans une carrière ouverte près du village, on exploite un calcaire plus ou moins compacte, accompagné de petits lits d'argile et qui nous paraît appartenir à la partie supérieure de la Grande-Oolite. Les fossiles sont peu abondants; nous citerons cependant des Peignes, des Huîtres et de rares Échinides. Au sommet des collines assez élevées qui entourent Montillot, se montrent quelques affleurements du coral-rag, si facilement reconnaissable non-seulement à sa couleur blanche, à sa texture oolitique, mais surtout aux fossiles qu'il renferme, parmi lesquels dominent les Polypiers, les Diceras, les Nérinées. Ces lambeaux isolés se rattachent sans aucun doute au puissant massif de Coulanges-sur-Yonne, de Châtel-Censoir et de Mailly-la-Ville.

A peu de distance au-delà de Montillot, la route rejoint le grand chemin venant de Vézelay et longe par une pente assez rapide la base d'une haute colline pierreuse nommée la Cotterette, d'où la vue s'étend à une très-longue distance, notamment du côté de la Puisaye.

La route descend au hameau important de FONTENILLE, situé dans le fond d'un vallon marécageux; le vieux chemin se dirige à mi-côte directement sur Brosses.

La population de Montillot était, en 1806, de 842; en 1826, de 987; en 1846, de 981.

PIERRE-PERTUIS.

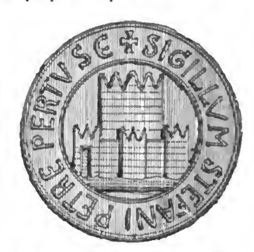
Village situé dans la vallée de la Cure, à 6 kil. de Vézelay. — Pop.: 260 habitants. — Traversé par la route de Tonnerre à Corbigny (Nièvre). — Superficie: 734 hectares.

Hameaux: le Moulin-Gingon; — Précy-le-Mou.

Fête patronale: saint Léonard, 6 novembre.

La situation de ce petit village, nommé *Petra-pertuisa* au IXe siècle, est l'une des plus remarquables de toute la vallée. Il est bâti au confluent, dans la Cure, d'un cours d'eau assez important dont les sources principales sont à Fontenay et à Bazoches; le point de jonction a lieu à la base de hautes collines rocheuses au milieu desquelles la Cure s'est creusé un lit profond, étroit, tortueux et escarpé. Mais arrivée au massif de rochers que domine actuellement le village, la Cure ne trouvait plus d'issue sans une fissure qu'elle élargit et transforma peu à peu, ou violemment, en large brèche. Cette brèche, coupée à pic, est large de 20 mètres environ et d'une hauteur de 30 mètres. Or, sur le sommet de l'escarpement de la rive gauche, on construisit dès le IXe siècle un château-fort dont les murs d'enceinte, rebâtis à diverses époques, et notamment au XIIe siècle, subsistent encore en partie, du côté du sud et de l'est, c'est-à-dire sur le versant escarpé de la colline.

PIERRE-PERTUIS offre l'un des sites les plus pittoresques et les plus intéressants à visiter de l'Avallonnais. Aussi cette localité est-elle bien souvent le but d'excursions charmantes dont nous dirons quelques mots plus loin.



N° 299. — SCEL DE PIERRE-PERTUIS.

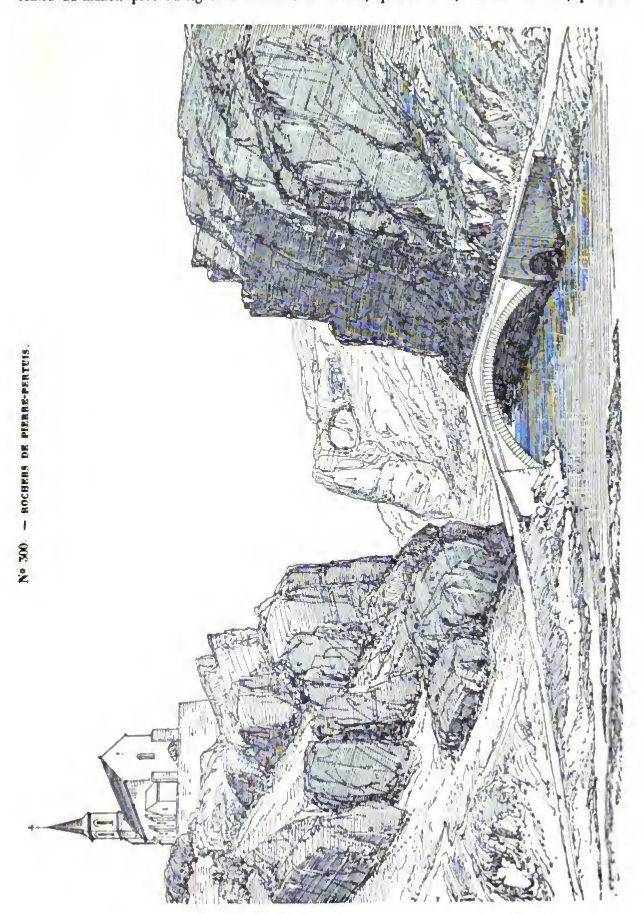
La population de la commune est divisée en deux portions: l'une agglomérée aux abords de l'ancien château et de l'église; l'autre formant un groupe assez important d'habitations situées sur la rive opposée de la Cure et à environ mille mètres de l'église, et nommé PRÉCY-LE-MOU. Un sentier escarpé tracé au milieu des rochers de Pierre-Pertuis, puis un bon chemin conduisent à ce hameau situé au milieu d'un territoire très-découvert est assez près de la route allant de Vézelay à Quarré-les-Tombes.

Prochainement, dit-on, un pont de pierre, d'une construction hardie, sera établi sur les rochers de Pierre-Pertuis pour le passage d'un chemin allant se réunir à la route de Vézelay à Corbigny. Ce nouveau pont passerait au-dessus du pont actuel formé d'une seule arche de vingt mètres d'ouverture et construit en 1770. L'un de nos dessins montre la situation pittoresque de ce vieux pont praticable seulement pour les « bêtes et les gens, » disent les villageois (no 300).

L'histoire de Pierre-Pertuis a été résumée avec intérêt par M. l'abbé Baudiau; nous lui empruntons quelques lignes.

Pierre-Pertuis, avec ses dépendances, formait, sous la féodalité, une châtellenie des plus anciennes du Morvan; elle appartenait, au XIe siècle, à la puissante famille de Vergy, dont une branche prit le nom. Ponce Ier de Pierre-Pertuis, cheva-

lier, assista, en 1146, à l'assemblée de Vézelay et rentra au manoir paré du signe de la croix. Il était accompagné de plusieurs membres de sa famille, qui avec lui, l'année suivante, partirent



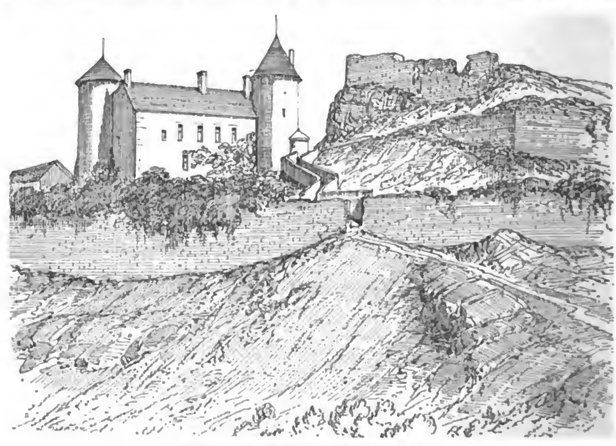
N° 300. — ROCHERS DE PIERRE-PERTUIS.

pour la Palestine. En 1190, d'autres seigneurs de Pierre-Pertuis partirent également pour la croisade. Depuis cette époque jusqu'au XVIe siècle, le château de Pierre-Pertuis, plusieurs fois assiégé et pris, passa par mariage entre diverses mains. Charlotte de Châlons, dame de Joigny et légataire de Léonard et d'Antoine, ses oncles, porta Pierre-Pertuis et les autres fiefs de sa maison à Jean-Adrien de Sainte-Maure. Celui-ci ayant été tué à la bataille de Marignan, sa veuve se remaria à François d'Alègre.

Louis de Sainte-Maure, fils de Jean, fit aveu pour Pierre-Pertuis et pour Lormes, en 1562. Claude, sa fille, épousa René de Bellanger, et vit son château occupé et rasé en 1591 par le maréchal d'Aumont pour punir la dame de Pierre-Pertuis de son attachement à la Ligue. Ses descendants vendirent Pierre-Pertuis en 1680, à Sébastien Le Prestre de Vauban, maréchal de France, dont le gendre, Louis Bernin de Valentine, marquis d'Ussé, le repassa de même avec Bazoches, en 1748, à Denis-François Angran d'Allerey, lieutenant civil au Châtelet de Paris. Ce seigneur mourut en 1794, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, victime des fureurs révolutionnaires. Les terres furent « séquestrées et mises sous la main de la nation. »

Après la conclusion du traité de Guillon, 10 mars 1360 (v. p. 100), et afin d'assurer l'exécution de ses plans de campagne, Edouard III s'empara assez aisément du château de Pierre-Pertuis, qui alors appartenait à Guillaume de la Trémouille. Si, dit M. Cherest, nous interprétons comme il faut les mentions laconiques d'un ancien compte, les bourgeois de Vézelay auraient signalé leur patriotisme par une action d'éclat en reprenant Pierre-Pertuis aux Anglais, ou tout au moins en contribuant à cette reprise.

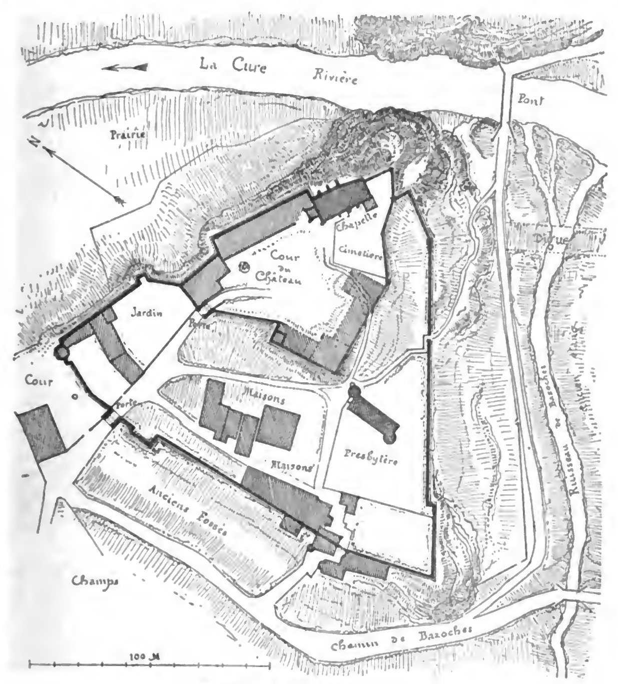
Le fait est qu'en octobre 1360, le châtelain d'Avallon, Jean Gautherin, ayant reçu l'ordre d'administrer la terre de Pierre-Pertuis pour le duc de Bourgogne, commença par faire réparer le château et inscrivit dans son compte de gestion la dépense suivante : « Païé à Oudot Lescuyer et Estienne Bille de Saint-Père, maçons pour aucier (hausser) le gouterot dou Moustier dou chasteaul, par où les Anglois l'avoient emblé, et un autre mur qui est dès l'escairie (angle) dou Moustier jusques à l'escairie dou donjeon par où ceulx de Verzelay estoient entré... XI florins. » Nous empruntons encore à la savante *Etude sur Vézelay* de M. Cherest le passage suivant. Les bandes royalistes de Charles VII s'étaient emparées de Pierre-Pertuis. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, veut reprendre cette place fortifiée. Pour y parvenir, il dirige lui-même l'assaut. « Le duc se tira à Vézelay, là où il séjourna jusqu'au jour des âmes : et envoya mestre le siége devant une forteresse nommée Pierre-Perthuis. Si fist visiter la place et trouva que la basse cour [1re enceinte] était imprenable d'assault : mais néanmoins ils assaillirent lendemain, au point du jour, moitié assault moitié emblée; si l'assaillirent et l'emportèrent d'assault ; et par force d'armes ils poursuivirent et continuèrent si roidement leur emprinse qu'ils les firent retraire au donjon ; et là le duc



N° 301. — PRESBYTÈRE DE PIERRE-PERTUIS.

fut des premiers montant au bolverq (boulevard) et entrant dans la basse court. Si feurent contraints iceux adversaires qu'ils traictèrent d'eulx partir, saufs leurs biens, et ung bâton en leurs mains; et avecques che, de rendre tous prisonniers qu'ils avoient en leur pouvoir, là où qu'ils fussent, avecques une bonne ville et chastel nommés Cravant; et ainsi fut fait et accomply. » Après la victoire, Philippe-le-Bon resta encore quelques jours à Vézelay. Le 6 novembre (1433), il y signa un acte par lequel il donnait à Claude de Beauvoir, vicomte d'Avallon, son chambellan, l'autorisation de réparer les fortifications de Pierre-Pertuis et de mettre la place en état de défense. Nos dessins montrent la disposition des constructions qui viennent d'être décrites.

Revenons pour quelques instants au xve siècle. Pierre-Pertuis assiégé et pris, en 1430, par les troupes du Dauphin en guerre avec le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre, ce prince y laissa



N° 302. — PLAN DE PIERRE-PERTUIS.

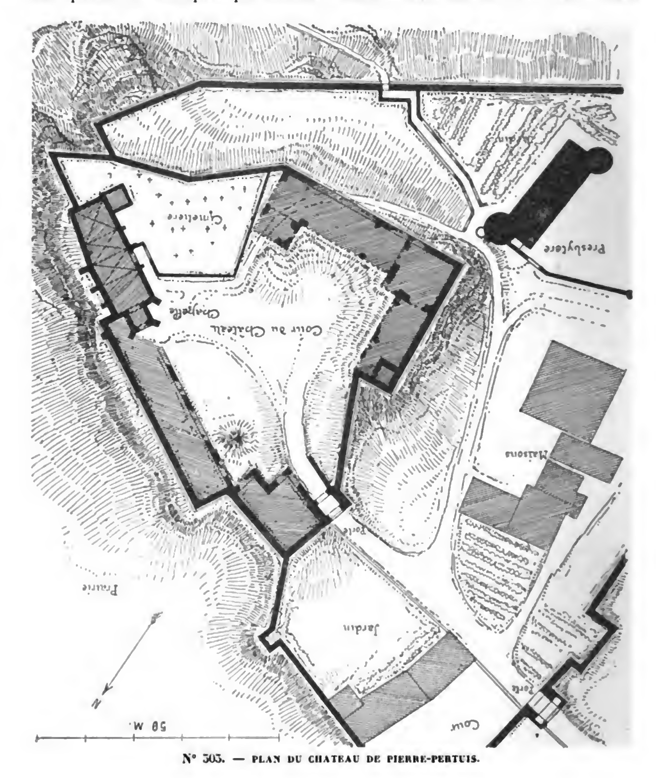
une petite garnison pour sa défense. Mais Philippe-le-Bon étant venu, trois ans après, en former le siége, trouva la place si forte, qu'il la jugea imprenable d'assaut. Néanmoins ses troupes, exaltées par de récentes victoires, l'attaquèrent avec tant de fureur que, dès le lendemain, à la pointe du jour, la première enceinte, appelée le Boulevard, était en leur pouvoir. Le duc, ardent au combat

comme un simple écuyer, y pénétra un des premiers.

Les assiégés, acculés dans le donjon, haute et massive tour d'un aspect imposant, se décidèrent à capituler et durent, en conséquence, rendre tous les prisonniers faits dans les combats précédents. A cette condition, ils sortirent avec les honneurs de la guerre, emportant leurs bagages et chacun une arbalète. (Abbé Baudiau).

Le plan que nous plaçons ici (n° 302) fera reconnaître la disposition du boulevard dont il vient d'être question. On remarquera que l'ensemble des constructions présente la forme d'un triangle assez régulier. Cette forme est motivée par la configuration du sol d'une manière absolue. Ce château occupe, en effet, l'extrémité d'un colline brusquement coupée par la Cure; on profita de l'escarpement de cette coupure pittoresque pour y établir le château proprement dit. Une enceinte plus étendue et appuyée, elle aussi, sur des massifs de rochers, protége le donjon du côté accessible (n° 303).

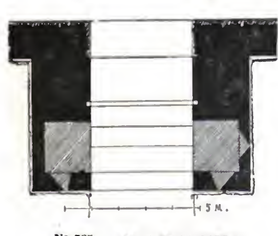
Toutes ces murailles défensives présentent encore de vastes débris et même des courtines à



N° 303. — PLAN DU CHATEAU DE PIERRE-PERTUIS.

peu près entières. Le donjon a disparu ; il occupait l'emplacement, encore couvert de décombres, qui se voit à peu de distance d'un petit manoir à tourelles rondes, datant du XVIe siècle, et qui est devenu le presbytère après avoir été le logement d'un régisseur. Notre dessin montre d'une manière suffisante l'emplacement des bâtiments principaux et des poternes.

N° 304. — PORTE DU CHATEAU.



N° 305. — PLAN DE LA PORTE.

Nous donnons (n° 299) le dessin, grandeur d'exécution, du sceau en cire d'Etienne de Pierre-Pertuis (1189), conservé aux archives d'Auxerre. Trois tours et un gros donjon y sont représentés et rappellent l'aspect réel des constructions du château lui-même. Le donjon dont nous avons pu voir, en 1837, les gros murs de fondation encore assez bien conservés, était de forme carrée et devait avoir beaucoup d'analogie avec la belle tour carrée du château de la Tour-de-Pré (dessin n° 184). Le donjon de Pierre-Pertuis était établi sur le sommet du banc de rochers que les autres bâtiments re-

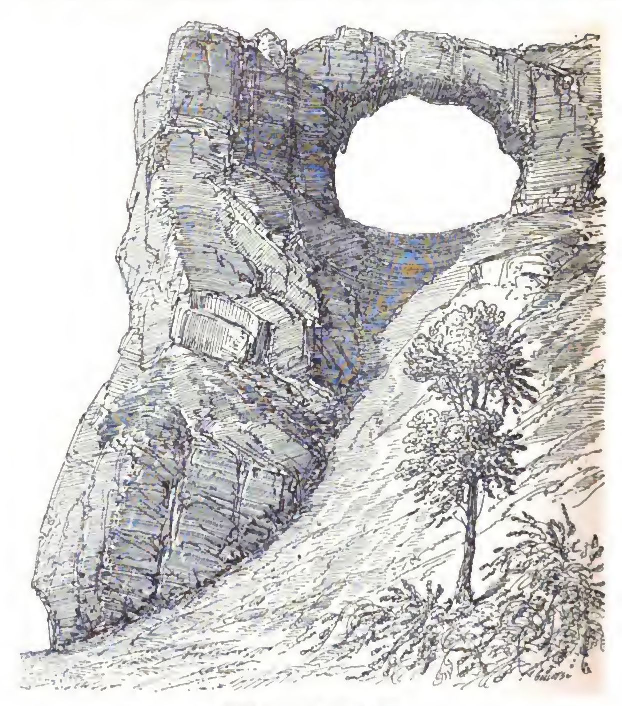
couvraient en entier. Notre dessin n° 301 indique les restes de murailles qu'on voit encore près du petit manoir à tourelles qui sert aujourd'hui de presbytère.

Nous avons dessiné à part la poterne du boulevard dans l'état où elle était encore en 1837, bien qu'elle n'offre rien de particulier à signaler; mais un temps viendra où cette construction disparaîtra tout-à-fait (n° 304).

On remarquera également que la chapelle fut construite à l'angle du château, au bord de l'escarpement plongeant à pic dans la Cure. C'est un petit édifice que recommande non-seulement sa situation, unique dans notre département, mais encore son caractère architectural. L'abside semble dater de la fin du XIIe siècle; la nef, voûtée avec assez d'élégance, n'est que du XVe. Une portion de cette nef est même toute récente.

Un petit clocher, ressemblant un peu à celui d'Annéot (voir page 62), s'élevait au-dessus du pignon; il a été démoli et remplacé par un clocher « qui se voit de loin, » en forme de tour carrée, construite en 1865, ainsi que l'indique une inscription placée sous le porche. Dans une niche au-dessus du portail, on remarque une assez belle statue de la Vierge, en pierre, du XIVe siècle. Le chœur est décoré d'un autel neuf en pierre blanche sculptée avec soin; style du Moyen-Age.

Disons, enfin, que le cimetière qui est contigu à l'église se trouve par cela même enclavé dans



N° 306. — LA ROCHE PERCÉE

l'enceinte du château, disposition que nous ne croyons pas ancienne.

EXCURSION DANS LA VALLÉE DE LA CURE.

Nous conseillons aux touristes qui viendraient visiter Pierre-Pertuis de prolonger leur promenade dans la vallée si pittoresque que la Cure s'est creusée.

Partant de Pierre-Pertuis, on suit en la remontant la rive droite de la Cure dominée des deux côtés par de hautes pentes rocheuses et boisées. Après vingt minutes de marche, on arrive au moulin Gingon, bâti d'une manière extrêmement pittoresque à la base d'un curieux escarpement de rochers.

Le chemin du retour à Pierre-Pertuis passe vers le sommet de ces mêmes rochers et ramène, en suivant le haut du plateau, près du pont de pierre que nous connaissons déjà. On dépasse le massif de rochers pour descendre dans la prairie qui borde la rive droite de la Cure, et bientôt on aperçoit au bord même de la rivière une belle et haute roche nommée la Roche ou la Pierre-Percée. En voici une esquisse :

Pierre-Pertuis, souvent visité des géologues, est une localité des plus intéressantes pour l'étude des Arkoses. Les roches siliceuses s'y font remarquer par leur abondance et leur variété. On les voit constituer dans l'Arkose granitoïde un lacis de veines irrégulières, et au-dessus de la roche ainsi pénétrée, une véritable assise de plusieurs mètres d'épaisseur, et formant en quelque sorte corniche sur le front des escarpements. Cette silice, de texture et de consistance très-variable, est ordinairement blanchâtre, grise ou rougeâtre. Sur quelques points, la roche d'Arkose, outre les minerais habituels, Silice, Barytine et Fluorine, renferme des mouches de cuivre carbonaté vert et bleu, provenant sans doute de la décomposition des pyrites. On y trouve également des grains de quartz hyalin, cristallid. La commune tire son nom d'une arcade naturelle excavée dans les Arkoses et le granite, située à sept ou huit cents mètres au nord du pont, sur la rive droite de la Cure, à quinze mètres environ du niveau de la rivière. Cette arcade atteint six mètres de hauteur sur huit de largeur. Le flanc de la colline forme un des appuis de la voûte qui n'est elle-même qu'une continuation du plateau d'Arkose; le second pilier est en grande partie composé de filons de quartz qui paraissent se lier intimement au granite et le pénètrent de veinules multipliées. La *roche percée* de Pierre-Pertuis n'est pas seulement un fait géologique intéressant au point de vue de la formation des Arkoses, c'est encore une curiosité naturelle que le voyageur visitera avec intérêt (nº 306).

On continue à suivre le sentier tracé par les ouvriers flotteurs, et peu de temps après avoir dépassé le moulin Seiglan, on arrive à un joli pont de pierre servant au passage de la route allant d'Avallon à Tannay (Nièvre) par Foissy, et qui croise la route ramenant de Pierre-Pertuis à Vézelay.

La population de Pierre-Pertuis était, en 1806, de 213; en 1826, de 216; en 1846, de 216.

SAINT-MORÉ.

Village situé près la rive gauche de la Cure, à 15 kil. de Vézelay.— Pop.: 385 hab.— Superficie: 1,198 hectares.

Hameaux : La Jarrie; — Nailly.

Fête patronale : saint Moré, 1er juillet.

Nous avons cité déjà, en parlant de la commune d'Arcy-sur-Cure [tome 1er, Description du canton de Vermenton], les beautés agrestes et pittoresques que présente la vallée de la Cure entre Arcy et Saint-Moré. Nous reprenons notre description au point où nous l'avons laissée, c'est-à-dire à l'entrée du tunnel de Saint-Moré.

Une tranchée assez considérable précède ce souterrain, ouvert en ligne droite sur une longueur de 227 mètres, et une largeur de 8 mètres, dans les bancs épais d'une masse compacte de rochers. Pour prévenir l'éboulement des terres qui recouvrent les rochers, un arceau en pierre de taille se reliant à une voûte très-épaisse, forme l'entrée proprement dite du souterrain dont l'aspect obscur produit une impression assez prononcée sur les gens qui n'ont pas vu encore les immenses tunnels de nos chemins de fer.

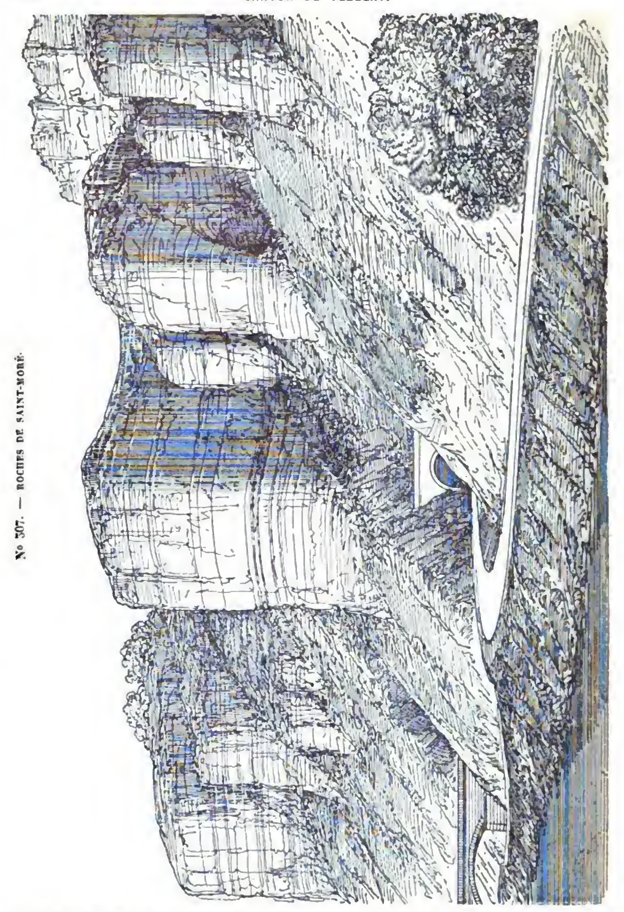
Le tunnel de Saint-Moré, commencé en 1846, fut terminé l'année suivante; les ouvriers, divisés en deux chantiers, se sont rejoints le 13 août 1847.

Un trottoir borde à droite et à gauche la voûte naturelle formée par les bancs de roches des assises inférieures de la montagne que l'on a percée pour éviter un coude très-prolongé par suite de la longueur de la colline. Toutefois, on assure que le tracé, sous la montagne, ne raccourcit le chemin que d'un quart d'heure, tout au plus, pour les voitures : 1,700 mètres environ.

A la sortie du souterrain, on jouit d'un point de vue remarquable. Des masses de rochers d'une belle couleur jaune doré, déchirées, rongées par les eaux, se dressent à pic à près de 100 mètres d'élévation au-dessus de la Cure qui coule à leur base. « Près de Saint-Moré, dit M. Elie de Beaumont, la vallée de la Cure devient remarquablement sauvage et pittoresque. Les masses épaisses et solides du calcaire oolitique la bordent d'escarpements très-élevés qui, par suite de fendillements multipliés, sont souvent découpés en obélisques et creusés d'une multitude de cavernes de formes plus ou moins bizarres. »

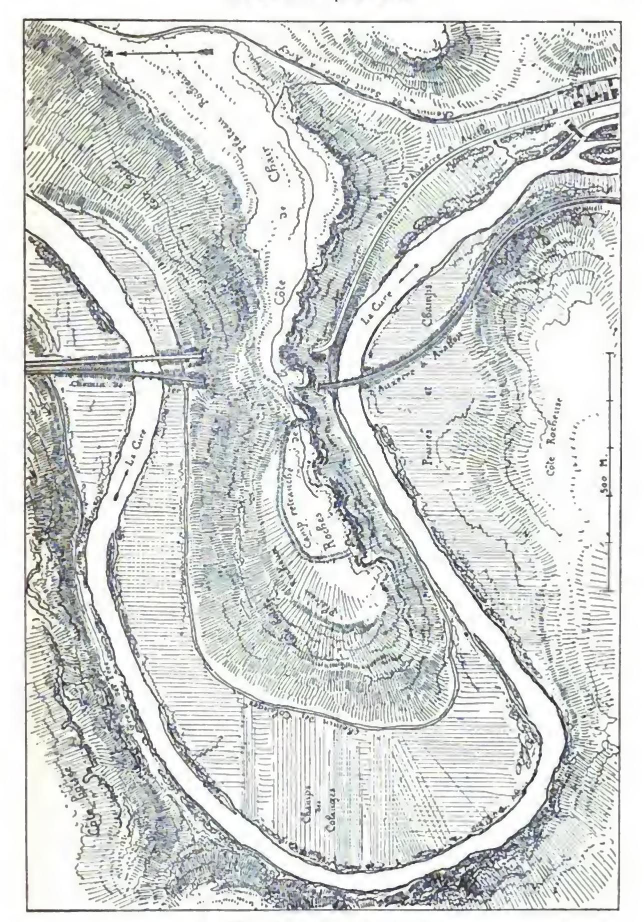
Voici un dessin (nº 309) de ces curieux rochers pris de la rive gauche de la Cure; nous donnons également un dessin (nº 307) de l'aspect des roches qui dominent les deux tunnels du côté du midi, et vues de la route même qui, resserrée par la rivière en sortant de dessous la montagne, est forcée de tourner subitement à gauche; et malgré tout le développement qu'on lui a donné, elle n'en offre pas moins, par la hauteur considérable du remblai, un passage d'autant plus dangereux qu'il est baigné par la rivière sur une assez longue étendue.

Le plan topographique que nous donnons ici

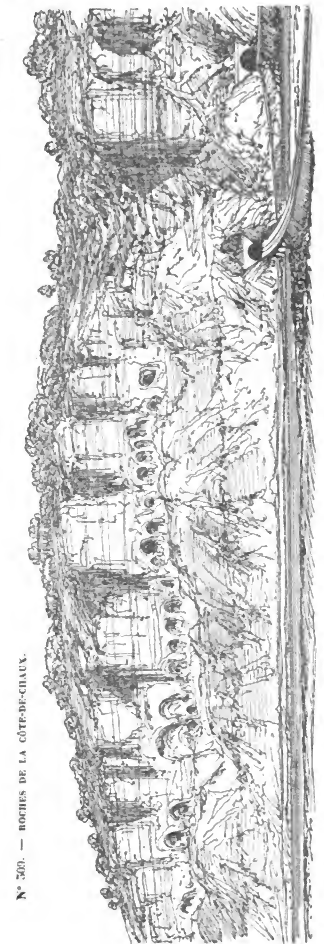


N° 307. — ROCHES DE SAINT-MORÉ.

(n° 308) fera connaître la disposition des deux souterrains qui traversent, à une distance de quelques mètres seulement, cette grande masse rocheuse sur le sommet de laquelle on remarque



N° 308. — PLAN DE LA CÔTE-DE-CHAUX.



N° 309. — ROCHES DE LA CÔTE-DE-CHAUX.

encore une assez vaste enceinte fortifiée dont nous allons bientôt parler. (Voir page 329).

On nomme cette montagne étroite et escarpée la Côte-de-Chaux, désignée dans le pays sous le nom de Côte-de-Chair; son prolongement, vers les grands plateaux supérieurs, domine le hameau de Nailly que la route nouvelle traverse en le transformant complètement, car, il y a peu d'années, ce n'était qu'un assemblage de maisons fort pauvres d'apparence, couvertes en laves et inhabitées pour la plupart. Aujourd'hui de jolies maisons sont en voie de construction, quelques-unes déjà sont achevées et l'on compte plusieurs auberges.

Au-delà du hameau de Nailly, sur la gauche de la route, on s'arrête pour examiner une immense carrière creusée dans les flancs d'un banc de pierre calcaire d'une bonne qualité. Vus d'une certaine distance, ces grands rochers qui dominent la Cure produisent un effet fort pittoresque.

Sur le sommet de la montagne, au-dessus de la carrière, on remarque une grande statue de la Vierge placée là en 1858; de la base de ce monument on découvre un remarquable panorama sur le cours de la Cure.

Nailly possédait autrefois une petite chapelle; elle était bâtie presque vis-à-vis du beau pont de pierre, de cinq arches, qui traverse la Cure, et conduisant au village même de Saint-Moré situé à quelques pas de distance, dans une plaine fertile dominée de tous côtés par de hautes collines à demi-boisées.

Avant d'arriver au village, on laisse sur la gauche un petit manoir à tourelles entouré de fossés pleins d'eau et dont notre dessin donne la disposition. De beaux ombrages entourent cette résidence bâtie vers le XVIe siècle et qui appartient à la famille Lefèvre de Nailly. (Nos 315 et 316).

Les murs du jardin, du côté du midi, longent la voie romaine venant de Voutenay et sur le bord de laquelle le village de Saint-Moré s'est établi. Des travaux de terrassement ont mis à découvert dans ce jardin les fondations en grandes pierres de taille d'une muraille d'origine romaine.

Près de la voie antique, dont nous parlons article de Voutenay, s'élève l'église de Saint-Moré, *Sanctus Moderatus*, au XIe siècle, et que l'on croit bâtie sur l'emplacement de la station antique de CHORA.

L'église actuelle de Saint-Moré présente peu d'intérêt, à l'extérieur surtout. Le clocher est une tour carrée de l'ordre classique toscan ainsi que le porche et son fronton. La nef est voûtée en pierre à nervures ogivales sans beaucoup d'élégance; fin du XVIe siècle.

La route conduisant à Avallon suit la base des collines qui bordent le versant de la vallée et laisse, assez loin, la Cure baigner la base d'une montagne rocheuse, isolée du grand plateau supérieur par de profondes dépressions de terrain. Cette montagne fait face à l'espace de la route enclavée entre la 35e et la 36e borne kilométrique. Elle est célèbre parmi les historiens et les archéologues qui, avec l'abbé Lebeuf lui-même, ont longuement discuté un point historique resté douteux encore, malgré leurs travaux.

On remarque, sur le sommet de cette montagne,

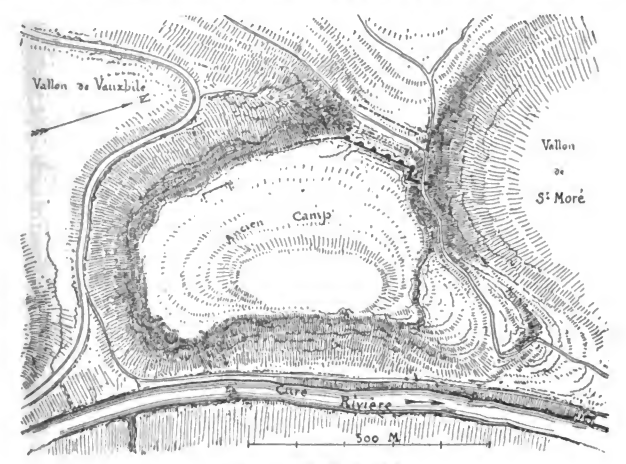
les vestiges d'une construction fort ancienne, mais à l'égard de laquelle on ne possède aucun document authentique. Cette incertitude même, et surtout le voisinage de la chaussée antique qui passait par Avallon et Auxerre, appelèrent l'attention des géographes et des savants qui s'occupaient de dresser une carte générale de la Gaule. Ils voulurent trouver d'une manière certaine, dans le pays auxerrois, la position d'un lieu antique nommé Chora, et signalé dans nos plus vieux légendaires d'Auxerre.

Nous allons décrire rapidement l'aspect actuel de cette localité désignée, dès le vi^e^ siècle, sous le nom de *Cora* et, successivement jusqu'au viie siècle, *Chora* et *Choræ Vicus*.

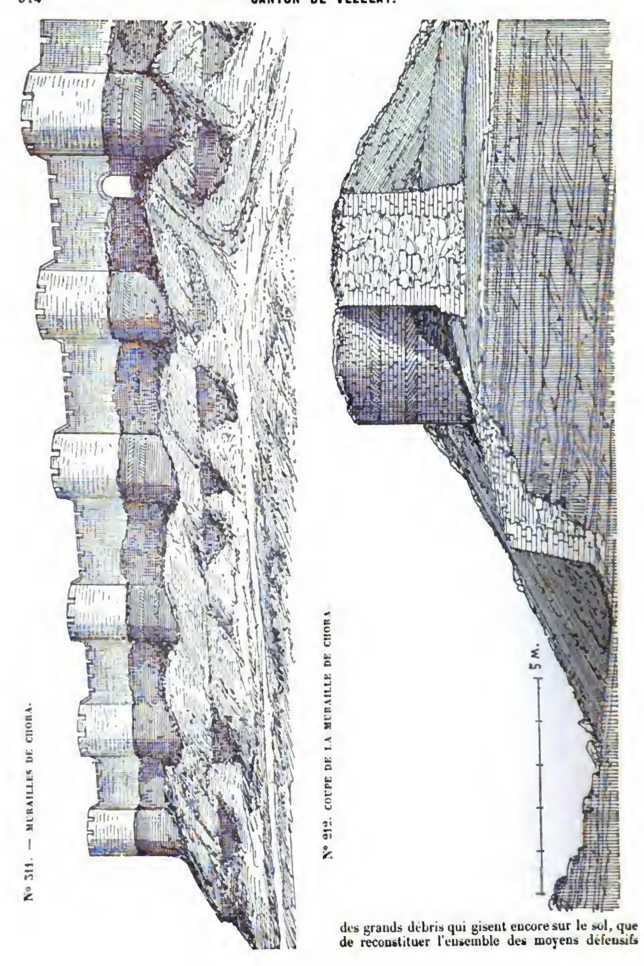
Traversant rapidement Saint-Moré, nous suivrons un chemin qui domine bientôt la rive gauche de la Cure, et s'élève, par une pente assez escarpée, sur le flanc d'une haute montagne formée d'un massif de roches calcaires dont les bancs, disposés presque horizontalement, présentent, le long du chemin que nous suivons, l'effet d'un escalier immense. Bientôt on suit, entre deux haies vives, ce même chemin, et, après quelques minutes de marche, on s'arrête à la vue de grands massifs de murailles à demi-cachées sous des éboulements ou des ronces. Avançons encore de quelques pas, et nous parviendrons à une sorte de terrain aplani que la mousse et le gazon recouvrent. On reconnaît facilement, aux diverses pentes du terrain, que nous occupons la crête d'un banc de roches se reliant, à l'ouest, au grand massif général des montagnes, et à l'est, à un assez vaste emplacement isolé de toutes parts et formant le faîte d'une montagne dont les flancs s'abaissent rapidement au nord et au sud, et d'une manière plus escarpée encore vers l'orient jusqu'à la rive gauche de la Cure (nº 310).

Le vaste emplacement isolé que nous venons de décrire est celui que les habitants de Saint-Moré désignent sous le nom, encore inexpliqué, de « Ville-Auxerre, » emplacement auquel on s'accorde généralement à reconnaître et placer Chora, lieu antique qui n'a pas cessé d'être l'objet de très-nombreuses dissertations historiques, résumées avec sagacité par M. Baudouin d'Avallon, dans un très-intéressant travail publié dans le *Bulletin de la Société des Sciences d'Auxerre*, année 1850, et accompagné de cartes et plans dessinés avec exactitude.

La muraille dont nous apercevons les débris est celle que l'on construisit pour défendre et fermer le côté accessible. On creusa, dans le faîte de la partie étroite du sol, un fossé large et profond, dont les déblais servirent à élever un long retranchement sur le sommet duquel on construisit une épaisse muraille ; la base des terres rapportées fut soutenue par un mur en pierres sèches qui avait plus de trois mètres d'élévation. La grande muraille elle-même eut, pour la maintenir, six forts massifs de maçonnerie arrondis en forme de tour. Rien n'est plus facile, après un examen attentif



Nº 310. — MONTAGNE DE CHORA.



N° 311. — MURAILLES DE CHORA.

N° 312. COUPE DE LA MURAILLE DE CHORA.

des grands débris qui gisent encore sur le sol, que de reconstituer l'ensemble des moyens défensifs

employés vers la période du VIe au VIIIe siècle, époque durant laquelle, croyons-nous, le camp ou station militaire, dont nous donnons un plan et des dessins d'ensemble, fut établi et occupé. Ce campement permanent, ainsi que l'indique le mode de construction des murs de défense bâtis à chaux et sable, domine sur une longue étendue la vallée de la Cure, au fond de laquelle passe la grande voie romaine dont nous avons déjà parlé pages 6 et 7.

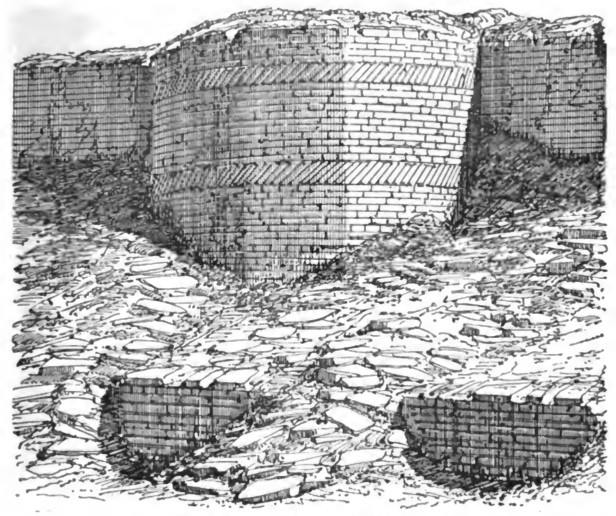
Le point culminant du camp est évalué à 112 mètres au-dessus de la rivière. De ce même point, qui surmonte une pente rocheuse très-rapide, on découvre une vaste étendue de territoire dépendant, au sud, de l'Avallonnais, et au nord, de l'Auxerrois. Dans cette dernière direction, et à une distance, mesurée à vol d'oiseau, de 2,300 mètres, se montre dans tout son développement la Côte-de-Chair, dont nous avons dit un mot précédemment et qui, elle aussi, est occupée par un grand retranchement ou enceinte défensive formée par une masse considérable de pierres.

C'est précisément entre ces deux localités fortifiées que se trouve situé le village de Saint-Moré, lequel, selon toutes probabilités, occupe l'emplacement de la station antique de Chora, traversée par la grande voie romaine dont nous pouvons, de notre observatoire, suivre facilement le tracé entre Voutenay et Saint-Moré.

Voici le plan et la vue d'ensemble de la muraille défensive telle qu'elle se montrait en 1838. Depuis cette époque, elle présente un état de ruine qui s'est développé, depuis peu d'années surtout, dans une proportion bien regrettable. Peut-être y a-t-il pour les édifices, de même que pour les individus, une époque de subite décrépitude.

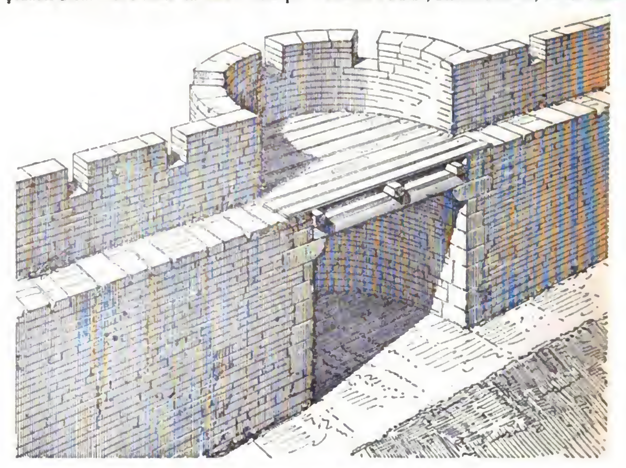
Notre dessin perspectif est pris du côté ouest (dessin no 311). Il montre l'aspect de cette muraille défensive à peu près telle qu'on la voit encore. La brèche que l'on remarque sur la droite a été faite par les cultivateurs pour accéder à leurs champs, lesquels présentent une superficie évaluée à 21 hectares. Il ne nous semble pas douteux que l'entrée du camp ne fut au même endroit et aura été démolie pour faciliter le passage des récoltes. Selon nous, cette entrée ne devait se composer que d'une seule et étroite ouverture cintrée, telle que nous en donnons le dessin. Nous avons représenté la muraille fortifiée sous l'aspect qu'elle devait avoir dès l'époque de sa construction, c'est-à-dire par une esquisse plus légère indiquant le sommet de la muraille crénelée.

Voici encore un dessin montrant le mode de construction de cette même muraille. On recon-

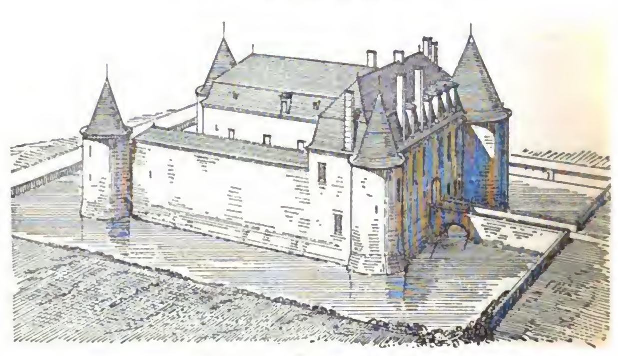


N° 313. — MURAILLE DE CHORA.

naît que les pierres ont été employées telles qu'elles étaient extraites de la carrière, c'est-à-dire de la tranchée devant servir de fossé en avant des murs ; elles n'ont pas été taillées ou façonnées avant d'être mises en œuvre : leur peu d'épaisseur et leur petite dimension permettait de s'en servir immédiatement. En résumé, c'est une muraille grossièrement établie et qui ne rappelle en rien les belles constructions gallo-romaines défensives d'Autun, Sens et Auxerre, ni les belles



N° 314. — MURAILLE DE CHORA RESTAURÉE.

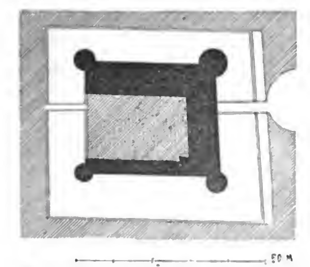


N° 315. — CHATEAU DE SAINT-MORÉ.

murailles d'enceinte de Vézelay datant de la fin du XI[e] siècle. L'œuvre a été faite à la hâte et sans doute par les soldats eux-mêmes qui devaient les premiers occuper le camp ou poste fortifié, dont la destination possible ou probable était de protéger les habitants de Chora, comme aussi d'offrir un refuge ou un asile aux soldats en marche et qui suivaient la voie romaine d'Autun à Sens durant la période d'invasion qui succéda à l'occupation romaine dans nos contrées.

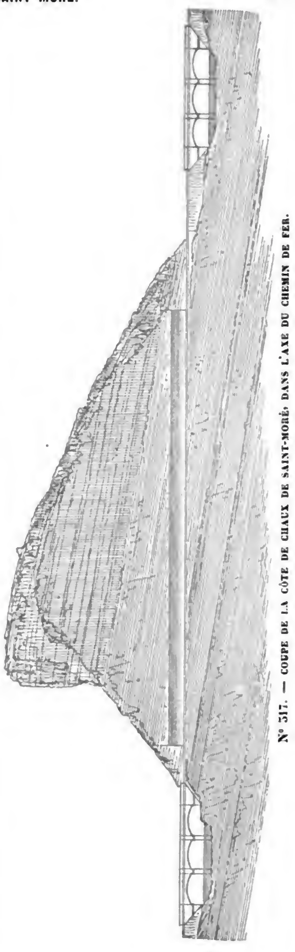
Le camp de Saint-Moré ne daterait, selon nous, que du VI[e] au VIII[e] siècle. Ce camp aurait succédé peut-être à un campement ou poste fortifié beaucoup plus ancien et analogue à celui de la Côte-de-Chaux.

Voici enfin un dessin (n° 314) représentant la muraille défensive du côté intérieur, telle qu'elle devait être dès l'époque de sa construction, c'est-à-dire bordée d'un chemin de ronde ou de garde se raccordant de plain-pied avec les planchers qui garnissaient les tours, d'après le système resté longtemps en vigueur durant le Moyen-Age, et dont on retrouve encore à Avallon quelques exemples. (Voir le dessin n° 38).



N° 316. — PLAN DU CHATEAU DE SAINT-MORÉ.

Les terrains des environs de Saint-Moré sont intéressants à étudier : au sortir du tunnel, la route présente, sur la droite, un grand escarpement qui permet de constater la succession des couches et nous montre la Grande-Oolite plongeant sous les calcaires à chailles qui atteignent en cet endroit une hauteur de plus de 15 mètres. Au fur et à mesure qu'on se rapproche de Saint-Moré, les couches oxfordiennes diminuent d'épaisseur, et la Grande-Oolite, au contraire, se développe plus largement. A peu de distance de ce pillage, toujours sur la gauche, la partie supérieure de la Grande-Oolite offre quelques bancs argileux qui paraissent correspondre au Bradford-Clay. Nous y avons recueilli des Térébratules (*Terebatula digona*), quelques Polypiers et de nombreux Briozoaires. En face le pont Saint-Moré, une carrière est ouverte dans les couches moyennes; le calcaire qu'on exploite est oolitique, disposé en



N° 317. — COUPE DE LA CÔTE DE CHAUX DE SAINT-MORÉ, DANS L'AXE DU CHEMIN DE FER.

bancs épais, de couleur jaunâtre, à l'exception du banc inférieur qui est bleuâtre. Cette carrière fournit du moellon et de la pierre de taille de petite dimension.

Les alluvions anciennes de la Cure atteignent, sur certains points, une épaisseur assez considérable. Il y a quelques années, en creusant un puits dans un dépôt de cette nature, on a rencontré, à neuf mètres environ de profondeur, les ossements d'un éléphant, sans doute contemporain de ceux dont les débris sont enfouis dans les cavernes d'Arcy.

La population de Saint-Moré était, en 1806, de 388 ; en 1826, de 397 ; en 1846, de 381.

SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY.

Village situé sur la rive gauche de la Cure. A 2 kilomètres de Vézelay. — Pop.: 1,070 hab. — Superficie : 1,560 hectares.

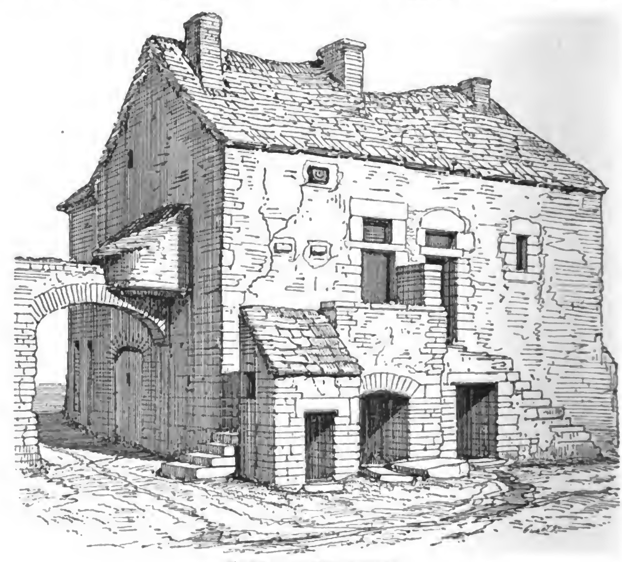
Traversé par les routes d'Avallon à Clamecy, de Tonnerre à Corbigny (Nièvre) et de Quarré-les-Tombes à Châtel-Censoir.

Hameaux : Fontette ; — la Graineterie ; — Nanchèvre ; — Val-de-Poirier ; — Vaufront.

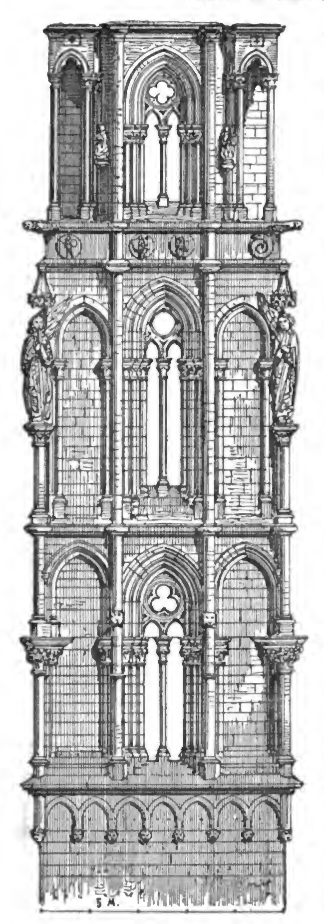
Fête patronale : saint Pierre-ès-Liens, 1er août.

Ce village est bâti à la base d'une colline rocheuse, au confluent, dans la Cure, d'un cours d'eau alimenté par de belles fontaines prenant leur source dans une fertile vallée où furent établis des étangs appartenant à l'abbaye de Vézelay. Une longue montée, tracée par le flanc d'un vallon, conduit, après 2 kilom. de parcours, aux abords de la ville de Vézelay, petite cité bien célèbre et dont un grand nombre d'historiens anciens et d'écrivains contemporains se sont occupés avec prédilection.

Le village de Saint-Père, *Sancti Petri ecclesia Juxta fluvium Choræ*, au XIe siècle, dont l'origine et l'histoire se relient intimement aux annales de la célèbre abbaye de la Madeleine de Vézelay, était resté longtemps dans un état déplorable d'abandon ; l'aspect misérable de la plupart des maisons toutes couvertes en laves, la saleté des rues, les tas de décombres amoncelés çà et là, faisaient penser que ce village n'avait pas encore pu se relever de l'état de ruine où le laissèrent les guerres du XVIe siècle. Il n'en est



N° 318. — MAISON ANCIENNE.



N° 319. — CLOCHER DE SAINT-PÈRE.

plus ainsi : les rues ont été redressées et nivelées avec soin ; beaucoup de maisons nouvelles ont remplacé les anciennes, et maintenant Saint-Père, ainsi que tant d'autres localités du département de l'Yonne, présente tous les signes du « bien-être » désirable dans les campagnes.

Aux abords du village, l'aspect du site est fort pittoresque ; la Cure, divisée autrefois en plusieurs bras, est large et peu profonde. On la traverse sur un pont de pierre reconstruit en partie, en 1770, par le sieur Saligot, moyennant 9,400 livres. L'ancien pont était en bois et aboutissait à une poterne fortifiée qui dépendait de la muraille d'enceinte du bourg, lequel, durant le Moyen-Age, semble avoir eu assez d'importance. Le finage de la commune était considérable et comprenait le territoire de Tharoiseau et de Foissy.

Il reste quelques traces de la muraille qui défendait le bourg, mais les fossés ont été comblés ; ils longeaient les murs de l'ancienne église de Saint-Pierre et passaient à peu de distance de la belle église dont la tour élancée est si remarquable.

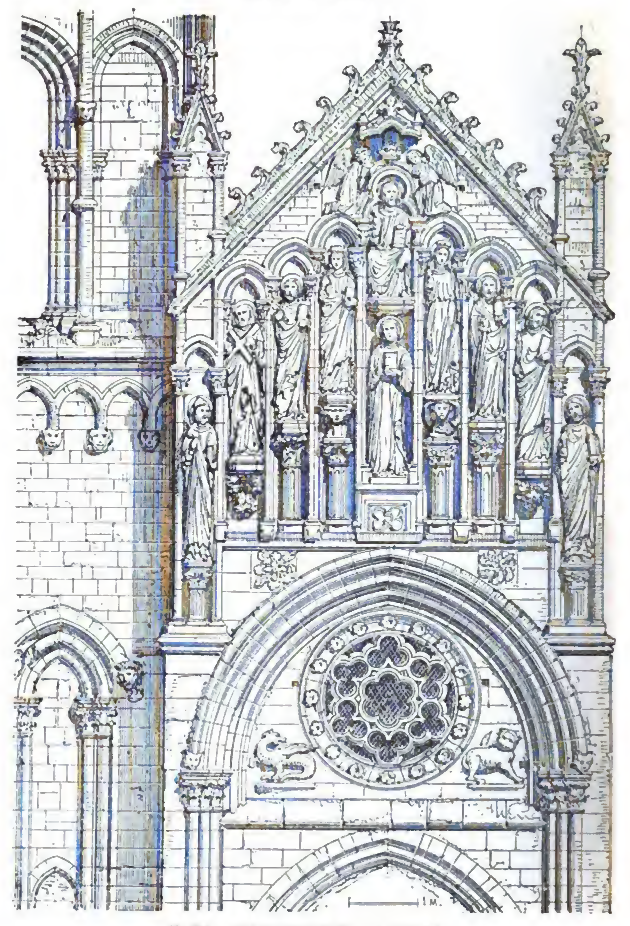
Les habitants de Saint-Père, de même que ceux d'Asquins, dont nous avons parlé déjà, ont dû profiter largement de leur situation rapprochée de Vézelay durant les temps de prospérité de la célèbre abbaye, et alors qu'une foule innombrable de pèlerins venaient déposer leurs offrandes sur l'autel où étaient exposées les reliques de sainte Madeleine.

Mais quand « la bise fut venue, » c'est-à-dire quand les guerres de religion qui, durant si longtemps, ont dévasté l'Avallonnais, amenèrent successivement sous les murs de Vézelay les soldats catholiques et les soldats calvinistes, puis ceux de la Ligue et ceux de l'armée royale, tous gens de guerre vivant aux dépens des habitants des campagnes, le bourg de Saint-Père fut saccagé, pillé et incendié. Les villageois mis en fuite et réfugiés dans les grands bois de la contrée, où ils avaient caché leurs troupeaux, ne se relevèrent que tardivement et lentement des pertes qu'ils avaient éprouvées. L'aspect misérable du pays, que nous avons signalé plus haut, devait remonter, il n'en faut pas douter, aux époques désastreuses que MM. de Bastard, Challe, Quantin et Petit de Vausse ont montré sous leur vrai jour, dans leurs remarquables écrits.

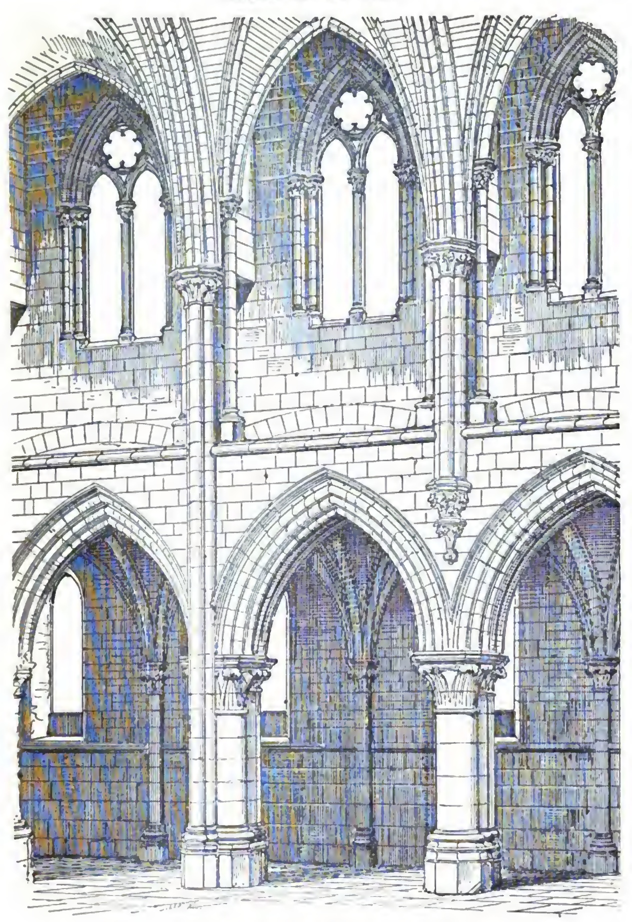
Toutes les traces de ces temps de calamité, si éloignés déjà, n'ont pas encore disparu : on les retrouve à la belle église de Saint-Père, dont le porche, qui fut transformé en lieu de défense, a été mutilé par les combattants.

Du bourg de Saint-Père, plusieurs chemins se rendent à Vézelay ; ils ne sont suivis maintenant que par les gens à pied, eu égard à la raideur des pentes qui, autrefois, d'ailleurs, n'étaient praticables que pour les chevaux ; l'usage des voitures n'étant pas connu.

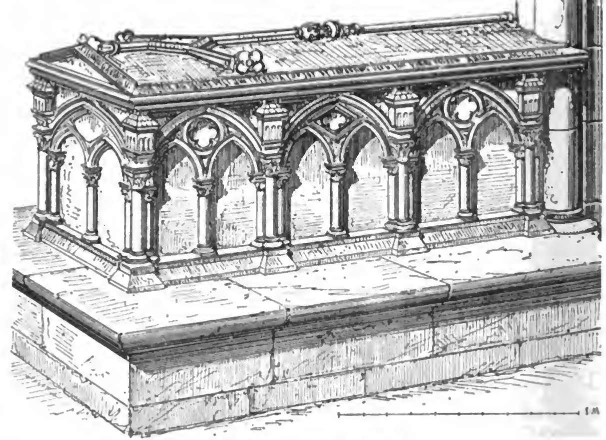
Le grand chemin d'Avallon à Vézelay passait près de l'extrémité nord du bourg, dont il ne traversait qu'une très-petite partie ; il a été remplacé par la grande route actuelle dite d'Avallon à Poitiers, laquelle, depuis peu d'années, d'après une rectification d'itinéraire qui la fait passer par



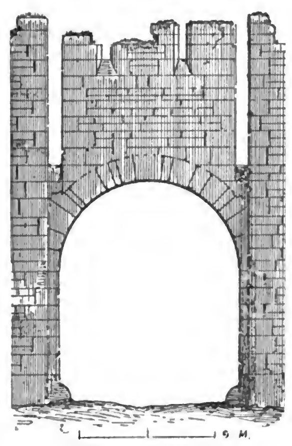
N° 320. — PIGNON DE L'ÉGLISE DE SAINT-PÈRE.



N° 321. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-PÈRE.



N° 322. — TOMBEAU ANCIEN.



N° 323. — ANCIENNE PORTE.

Blannay et Asquins, laisse Saint-Père à un kilomètre de distance.

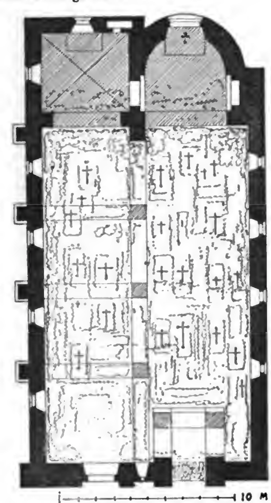
Nous allons maintenant parler de l'église de Saint-Père. Nos dessins devront donner une idée de l'ensemble de la façade ou grand portail dominé par une haute et très-remarquable tour ou clocher, l'un des plus élégants, non-seulement de l'Yonne, mais encore des départements voisins. La nef et ses bas-côtés, formant cinq travées récemment restaurées, présentent un bel ensemble de voûtes ogivales reposant sur des colonnes à chapiteaux à feuilles plates, style du XIIIe siècle. Le chœur ou sanctuaire est formé de sept arcades ogivales de la même époque, mais qui furent retaillées et amincies à la fin du XVe siècle, époque de la reconstruction d'un partie de l'abside et des cinq chapelles qui en dépendent.

Le grand porche est charmant, mais dans un état déplorable de délabrement, de vétusté et de ruine; il date du XIVe siècle, mais fut retouché à la fin du XVe siècle. Plusieurs tombeaux intéressants, de nombreuses sculptures et quelques inscriptions devraient être décrits ici ; nous devons nous borner à les indiquer sommairement.

Les sujets représentés par les sculptures des portails et du porche sont relatifs au jugement dernier; elles sont traitées avec beaucoup de finesse de ciseau.

On remarque, à droite, une longue inscription en lettres gothiques. C'est une invocation à la charité des passants. On sollicite « les aumosnes des bonnes gens en faveur de l'église qui n'a ne

rente, ne seigneurie, ne terre, ne possession dont ornée soit ou garnie. »



N° 324. — PLAN DE SAINT-PÈRE-LE-VIEUX.



N° 325. — CHAPELLE DE FONTETTE

Sous le porche, on remarque le tombeau de la femme de Hugue-Gaudri Guibour. En voici le dessin (n° 322). L'inscription est celle-ci :

CI. GIT. LA. FEMME. HUGUE. GAUDRI. GUIBOUR. DEIX AIT. LASME. DE. LI. QUI. TREPASSA. LOU. JOR. DE LAPARITION. DEIX. LI. FACE. VERAI. PERDON. ANNO. DNI. MCCLVIII. (1258).

Sur le mur du même porche, on remarque à droite deux statuettes : un homme tenant une église et une femme tenant un livre. On croit que ces statues, qui semblent dater du XIII[e] siècle, représentent Gérard de Roussillon et Berthe, sa femme, fondateurs du premier monastère de Vézelay.

Nous donnons d'une manière spéciale le dessin du grand pignon de la façade et le dessin de la belle tour carrée ou clocher qui fait l'admiration des visiteurs. Aux angles de la tour sont des anges sonnant la trompette du jugement dernier : *Surgite, mortui, venite ad judicium* (n[os] 319, 320).

Les travaux de consolidation et de restauration viennent d'être terminés pour cette haute tour dont la toiture aiguë en ardoise remplace une toiture autrefois couverte en planchettes dites essiaules ou bardeaux. La dimension de notre cadre ne nous a pas permis de représenter cette toiture qui, d'ailleurs, n'offre rien de particulier à signaler.

La nef, dont la restauration est terminée également, est fort remarquable et a donné lieu à diverses appréciations archéologiques quant à l'époque de construction ; le bon abbé Martin y voit l'église fondée au IX[e] siècle (n° 321).

Nous signalons un tombeau qu'on y voit du côté latéral du nord.

Nous ne dirons également que peu de mots de l'ancienne église de Saint-Père, située à l'extrémité de la rue principale et dont la nef, qui n'a jamais été voûtée, sert de cimetière paroissial. Cette nef, terminée par une abside ronde, porte tous les caractères des constructions des premières années du XI[e] siècle. Le côté latéral nord date de la période suivante, XII[e] siècle (n° 324).

La muraille d'enceinte du village longeait l'église, laquelle est en partie enclavée dans des masures. Cette muraille, de même que toutes celles dont il reste quelques vestiges dans nos villages, ne semble jamais avoir eu beaucoup de force ou d'importance.

Voici le dessin de l'une des portes, celle du midi, dont il ne restera bientôt plus aucune trace. (Voir le dessin n° 323).

De la croix de Mont-Joie, la route d'Avallon à Vézelay, dont nous parlons article de Tharoiseau, descend en ligne directe au petit village de FONTETTE, annexe de Saint-Père-sous-Vézelay. On y remarque une chapelle couverte en laves, bâtie en 1657, ainsi que l'indique l'ins-

cription suivante, gravée sur une tombe placée dans la nef :

NOBLE HOMME ET SAGE MAISTRE FRANÇOIS RAVET ADVOCAT EN PARLEMENT, LIEUTENANT GÉNÉRAL AU BAILLAGE DE VÉZELAY, ET DAMOISELLE JEANNE COLON SA FEMME ONT FAICT BASTIR CETTE CHAPELLE EN L'AN 1657, ICELLE DÉDIÉE A LA GLORIEUSE ASSOMPTION DE LA SAINCTE VIERGE MARIE MÈRE DE DIEU APRÈS L'AVOIR DOTÉE ET Y AVOIR FONDÉ DOUZE MESSES ET DEUX SALUTS PAR CHACUN AN, OBLIGÉ LEURS BIENS A L'ENTRETENEMENT, RÉPARATIONS D'ICELLE, LE TOUT SUIVANT LA PERMISSION A EUX DONNÉE PAR HAULT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE FRANÇOIS DE ROCHEFORT, MARQUIS DE LA BOULAIE, ABBÉ SEIGNEUR DU DICT VÉZELAY LE 3 JUIN 1655. DIEU VEUILLE AGRÉER LEURS INTENTIONS ET LEUR DONNER LA VIE ÉTERNELLE. AINSI SOIT-IL.

Dans le mur on a gravé, autour d'un écusson sur lequel sont sculptées uno colombe et une fourmi, ces mots :

IHS-MA. ESTOTE SIMPLICES VADE PIGER AD FORMICA SICUT ET COLUMBAE.

Autour de la table d'autel on lit :

EX. D. AVG. DEVOTIO. EST. VNIVERSAE VIRTVTIS. FVLCRVM. QVODDAM. F. RAVET. J. COLON.

Une statuette do la Vierge porte la date de 1656. Enfin les mots *Sancta Maria, ora pro nobis*, 1867 ; et ceux-ci que nous avons déjà vus à Sainpuits : « Si l'amour de Marie — en ton cœur est gravé — en passant ne l'oublie — de lui dire un *ave*, » terminent cette longue série d'inscriptions.

Au hameau de NANCHÈVRE, *Nancapra* au XIIe siècle, on remarque une petite chapelle dont voici une esquisse, la note suivanto donne la date de la construction : « Le 23 octobre 1680, bénédiction d'une cloche pour la chapelle du Saint-Nom de Jésus, de Nanchèvre, et dédicace de ladite chapelle. 1er janvier 1696, inhumation dans la chapelle de Nanchèvre de noble Léonore Lebrun, conseiller du roi au bailliago d'Avallon. » (No 326).

Nanchèvre est situé près d'une fontaine dans un fertile vallon dont lo point de départ est dans les flancs du Gros-Mont. Nous avons donné no 318 lo dessin de l'une des principales maisons do ce hameau. Cette habitation, relativement confortable autrefois, montre lo système de construction adopté dans une grande partie de l'Avallonnais. Le rez-de-chaussée est occupé par des caves ou des étables. On accède au premier étage par des escaliers extérieurs ; on remarquera qu'il n'y a pas do fenêtres, mais seulement une sorte d'imposte au-dessus de la porte ; celle-ci restait habituellement ouverte.

VAL-DE-POIRIER et VAUFRONT sont deux hameaux situés dans lo vallon profond qui aboutit à Saint-Père, et dont nous avons parlé page 318.

Enfin, sur le territoire de Saint-Père se trouvaient les chapelles de Saint-Christophe et de Saint-Jean. Quelques débris de cetto dernière se voient encore à peu de distance de la rive gauche de la Cure.

La chapelle de Saint-Christophe, bâtie le long du chemin ancien de Saint-Père à Vézelay, était peu éloignée de la chapelle de Sainte-Marthe, dont lo nom n'est plus rappelé quo par une jolie colonno du XIIIe siècle surmontée d'une croix de fer.

M. Moreau avait signalé, en 1836, entre Foissy et Saint-Père-lès-Vézelay, une source salée qu'il supposait provenir des dépôts salifères des marnes irisées ; cetto source, comblée ou détruite, n'existe plus aujourd'hui.



No 326. — CHAPELLE DE NANCHÈVRE

EXCURSION A LA MONTAGNE DE GROS-MONT.

Le meilleur point de départ pour cette excursion est la croix monumentale de MONT-JOIE, ou du Mont-Joie, *Mons Gaudii*, dénomination que l'on trouve aussi écrite MONT-JOY, *Mons Jovis*.

Cette croix, dont il est fait assez souvent mention dans les annales de l'abbaye de Vézelay, est située sur le point culminant d'un pli de terrain dépendant de la montagne dénudée et rocheuse dite de Gros-Mont, laquelle est le sommet le plus élevé de tout le territoire Avallonnais de la région calcaire. Son altitude est de 360 mètres ; le Montmarte, distant de 3 kilom., atteint 357 mètres. Le sommet du Montmarte n'est qu'un étroit plateau ; le sommet du Gros-Mont s'étend sur plus de 1,200 mèt. de longueur sur environ 300 mèt. de largeur. Cette surface rocheuse,

recouverte en partie par des mousses épaisses, domine plusieurs vallons profonds allant se réunir à l'ouest à la vallée de la Cure, et à l'est à la vallée du Cousin.

On compte moins d'un kilomètre de distance entre le sommet du Gros-Mont et la croix du Mont-Joie, élevée sur le revers faisant face au midi de ce même Gros-Mont qui, selon nous, est le Mont-Jovis avallonnais, de même que la haute montagne de Mont-Jeu qui domine Autun est le Mont-Jovis autunois. Gros-Mont, c'est-à-dire la Grosse-Montagne, est une désignation locale motivée par l'ampleur et la hauteur de ce territoire, de forme arrondie et maigrement fertile, malgré de nombreux travaux de défrichement.

Du sommet du Gros-Mont, la vue s'étend sur un immense panorama offrant beaucoup d'analogie avec celui dont on jouit du haut plateau du Montmarte.

La population de Saint-Père était, en 1806, de 1,246, en 1826, de 1,436; en 1846, de 1,072.

THAROISEAU.

Village situé sur le penchant d'une haute colline. — Pop. 350 hab. — Superficie : 333 hectares. — A 5 kil. de Vézelay.

Fête patronale : Conception de la Sainte-Vierge, 8 décembre.

La route directe d'Avallon à Vézelay passe à moins d'un kilomètre de Tharoiseau. Cette route arrive, après une très-longue montée, au sommet d'une haute colline dite le Mont-Joie, *Mons Gaudii*. Une très-ancienne croix de pierre, qui a été restaurée en 1852, est placée au sommet de la montée sur une base formée de huit gradins circulaires.

Le point de vue dont on jouit de la base de cette croix, célèbre dans toute la contrée, est remarquable et s'étend sur les environs d'Avallon à l'est et sur toute la vallée de la Cure, à l'ouest, dominée par la pittoresque et monumentale silhouette de la Madeleine de Vézelay. La rapidité inattendue avec laquelle se découvre ce côté du panorama produit un grand effet.

De la croix de Mont-Joie, élevée de 167 mètres au-dessus de la Cure à Saint-Père, un bon chemin conduit en quelques minutes, par le flanc d'un coteau dans lequel sont ouvertes de profondes carrières, à Tharoiseau, nommé Tharoisaul au XIe siècle, et bâti d'une manière pittoresque sur le flanc d'une belle colline aux abords d'une fontaine.

Du sommet de la colline, où il y avait autrefois un moulin à vent, la vue s'étend sur un très-vaste panorama, notamment sur la vallée de la Cure. Un grand vignoble recouvre les pentes faisant face au sud-ouest.

Le village de Tharoiseau, qui était autrefois entouré de murs, est situé sur une pente très-rapide; il est construit tout en lave devenue noire et n'offre qu'un aspect peu satisfaisant au point de vue du bien-être matériel. On croirait qu'un tremblement de terre a ébranlé et renversé à demi les unes sur les autres les vieilles maisons dont les toitures enchevêtrées d'une manière bizarre, les escaliers extérieurs tortueux et rompus, enfin un pêle-mêle de chambres et d'étables témoignent du peu de souci des habitants pour l'entretien de leurs demeures. La plupart de celles-ci sont séparées par des ruelles étroites, véritable dédale aux abords duquel s'élevait une petite chapelle bâtie à peu de distance de la fontaine dont nous avons parlé. Sur l'emplacement de l'ancienne chapelle qui dépendait autrefois de Saint-Père-sous-Vézelay, car Tharoiseau ne devint paroisse que vers 1660, une nouvelle église a été construite en 1851, d'après les dessins de M. Baudouin. C'est un bel édifice bâti dans le style rappelant le XIIIe siècle, et qui mérite d'être examiné avec soin en ce qui concerne la construction des nouvelles églises de village et l'ornementation qu'il est possible de leur donner dans la mesure des sommes restreintes mises à la disposition de l'architecte. Ici, tout a été calculé pour produire beaucoup d'effet avec le moins de dépense possible. L'ameublement de l'église notamment est presque tout entier composé d'objets fabriqués dans des établissements spéciaux. Nous citerons notamment les autels surchargés d'ornements, style Moyen-Age quelconque, coulés en fonte et peints couleur bronze ou à peu près.

Un autel en fonte coulée dans un moule banal, ou simplement en feuilles de zinc estampé, n'a, selon nous, aucune valeur artistique. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet; mais disons dès maintenant que, vue dans son ensemble, la nef intérieure de l'église de Tharoiseau produit un effet relativement très-remarquable.

La largeur de la rue sépare seulement le château de l'église. C'est une belle résidence admirablement située pour découvrir tout le riche panorama de la vallée. Ce château à tourelles élégantes a été rebâti, vers 1847, sur l'emplacement d'un ancien corps de logis. Il appartient à la famille Destutt d'Assay qui l'habite.

A peu de distance du village, sur le chemin qui mène à la croix de Mont-Joie, on remarque dans le cimetière une grande chapelle de construction assez récente et qui est la sépulture de la famille Destutt, laquelle descend d'une très-ancienne famille écossaise qui vint s'établir en France sous le règne de François Ier et y joua un grand rôle.

A 200 mètres au nord de Tharoiseau, existent deux vastes carrières à ciel ouvert, creusées dans le calcaire à entroques; la pierre qu'on extrait est employée dans les constructions comme pierre de taille; elle est dure, difficile à travailler et gèle assez facilement. Certains bancs sont pétris de débris de Pantacrinites, toujours faciles à reconnaître à leur cassure brillante et lamelleuse, les autres fossiles sont rares : on a recueilli cependant, dans un lit argilo-sableux verdâtre, placé à la partie inférieure, quelques Ammonites, des Huitres et des Polypiers.

C'est la pierre de Tharoiseau, ou du moins une pierre identique, qui a été employée dans la construction primitive de l'église de Vézelay, pour

former ces arcs régulièrement espacés qui, correspondant à chaque pilier, traversent la voûte de la nef et produisent, par leur couleur brune, un heureux contraste avec les pierres plus blanches composant le surplus de l'édifice. Malheureusement, l'architecte ou l'entrepreneur chargé de reconstruire quelques-uns de ces arcs a demandé cette teinte brune et ferrugineuse à une coloration artificielle, tandis qu'il pouvait, à quatre kilomètres de distance, se procurer une pierre absolument de même nature que celle qu'on avait employée dans l'origine (Voir Bull. bibliograph.)

La population de Tharoiseau était, en 1806, de 376 ; en 1826, de 416 ; en 1846, de 413.

VOUTENAY.

Village situé sur la rive droite de la Cure. A 14 kil. d'Avallon. — Pop. 318 hal. — Superficie : 1,004 hectares.

Fête patronale : saint André, 30 novembre.

Traversé par les routes de Saint-Sauveur à L'Isle et de Tonnerre à Corbigny.

Voutenay, nommé *Vultinacum* au XIIe siècle, est situé un peu au-dessus du confluent, dans la Cure, du joli cours d'eau de Vaux-de-Bouche.

Ce ruisseau prend sa source au village d'Athie, situé à la base d'une longue et étroite colline, et à 8 kilomètres nord-est d'Avallon. Il passe au village de Provency et à Lucy-le-Bois, gros bourg traversé par l'ancienne route et situé au fond d'une vallée fertile, puis s'avance au milieu de grands bois par un vallon étroit d'un aspect sauvage, vers Voutenay, où il se jette dans la Cure après un parcours de 20 kilomètres.

Ce village, construit tout en lave, est établi à la base et sur le penchant d'un grand massif de rochers dominant à pic la rive droite de la Cure.

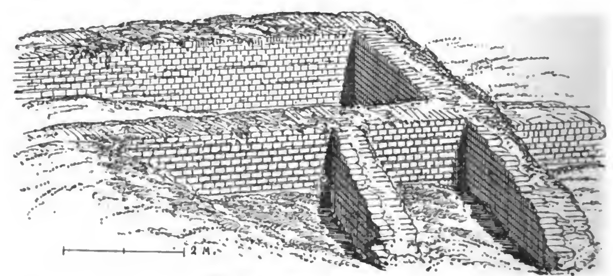
A mi-côte de l'escarpement passe la voie du chemin de fer d'Auxerre à Avallon. (V. p. 330).

L'aspect charmant du paysage, qui forme un délicieux tableau, présente une variété de sites qu'on ne se lasse pas d'admirer.

Arrivée au sommet de la montée, la grande route, taillée dans un banc de rochers, laisse à

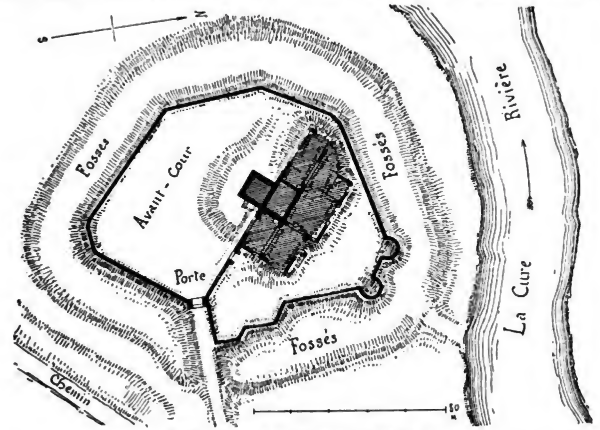


N° 327. — CYPPE ANTIQUE.

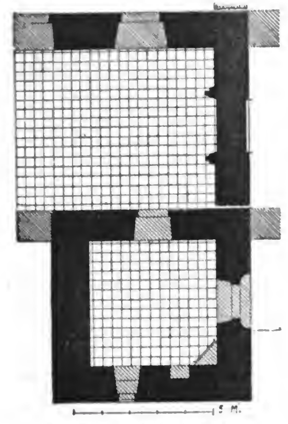


N° 328. — MURAILLE ROMAINE.

découvert, à gauche, les fondations d'une maison gallo-romaine qui était bâtie sur la voie antique d'Auxerre à Avallon, et dont M. Baudouin a publié une description. Les fondations mises à



N° 329. — PLAN DU CHATEAU DE VOUTENAY.



N° 330. — PLAN DE LA CHAPELLE.

nu, il y a vingt ans, ne tarderont pas, on doit le regretter, à être détruites par les intempéries des saisons. Au milieu des débris, on a découvert un cippe antique qui a été transporté au Musée d'Auxerre ; en voici le dessin. (N°s 327, 328).

C'est sur le point culminant de ce rocher, très-pittoresque d'ensemble, que se trouve l'église bâtie isolément à peu de distance à l'ouest de la voie romaine. L'édifice semble dater du XVe siècle seulement; il est bâti pauvrement, ce qui lui donne une apparence beaucoup plus ancienne. La nef, voûtée en berceau ogival avec arcs doubleaux, porte la toiture en lave sans charpente. Le clocher n'offre rien d'intéressant. Un autre clocher, celui de la maison communale, attire les yeux.

Il reste encore quelques pans de murs de l'enceinte fortifiée de Voutenay; XVIe siècle. Ils offraient la plus grande analogie avec ceux de Sermizelles.

Nous signalons également les ruines d'un château situé sur la rive gauche de la Cure, près du grand pont de quatre arches, bâti en 1764.

Une muraille d'enceinte de forme très-irrégulière, entourée d'un large fossé autrefois plein d'eau, bordé lui-même d'un grand remblai circulaire, renfermait le corps de logis principal dont il ne reste que deux pavillons ou tourelles carrées datant de la fin du XVe siècle, ainsi que l'indique l'appareil des fenêtres et les linteaux et piliers de plusieurs cheminées. Ce vieux manoir, bordé par la Cure, adossé à la pente escarpée d'une haute

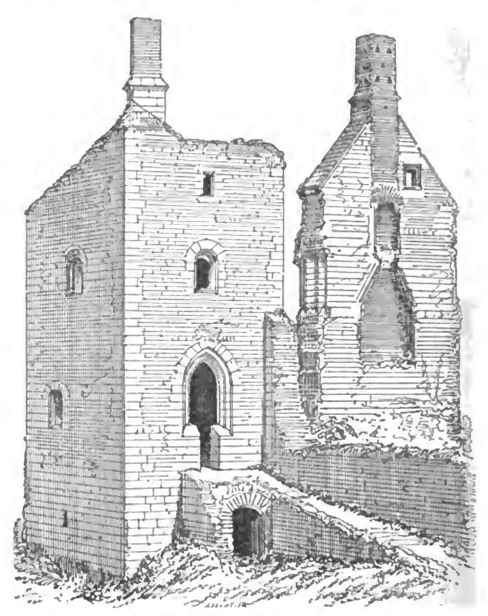
colline boisée et dominé également par la montagne de CHORA qui, du côté sud, présente à l'œil de beaux escarpements de rochers à demi-boisés, se trouve dans une situation solitaire qui le cache à tous les regards.

Ce château, dont il est question assez souvent durant les guerres de religion et de la Ligue, dans l'Avallonnais, semble avoir été ruiné dès cette époque. Il appartenait à l'abbaye de Vézelay. En voici une esquisse et le plan.

Un assez vaste corps de logis, dont il ne reste plus que des pans de murailles et une grande masse de décombres envahis depuis longues années par les ronces et les broussailles, servent de refuge, dit-on, à un très-grand nombre de reptiles. (Dessins nos 329, 330 et 331).

La route de L'Isle à Saint-Sauveur, par Mailly-la-Ville, passe à mi-côte de la colline boisée qui domine le vieux manoir. C'est une route très-pittoresque et ombragée. La base de cette colline est inabordable, parce qu'elle plonge à pic dans la Cure, en formant un escarpement de rochers semblable à celui qui avoisine Blannay. C'est un endroit charmant et qui rappelle les solitudes boisées du Haut-Morvan.

En se prolongeant, la route arrive dans un petit vallon, puis elle contourne la base de la haute colline de Chora et laisse sur la droite le joli val-



N° 331. — CHATEAU DE VOUTENAY.

lon de Vaux-Bile, qui remonte directement au petit plateau défendu par les antiques murailles dites de Ville-Auxerre, dont nous parlons, article de Saint-Moré.

De l'église de Voutenay, on aperçoit parfaitement ces deux vallons boisés, que nous recommandons aux touristes.

Avant de terminer la description du canton de Vézelay, nous voulons donner quelques détails relatifs à la voie romaine qui traverse les communes

de Voutenay et de Saint-Moré. Cette voie a été l'objet de nombreuses études et de recherches archéologiques.

Parmi les études récentes, nous signalerons surtout le très-intéressant travail de M. Ragon, publié dans le *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, année 1862.

La voie antique a été suivie pas à pas et mesurée avec une exactitude rigoureuse, chose qui n'était pas sans dificultés, car la voie antique est en partie détruite ou recouverte de terre.

Nous avons indiqué dans la carte de l'arrondissement d'Avallon le tracé de la chaussée romaine. Ce tracé avait été suivi et décrit, il y a plus de cent ans, par le savant Pasumot. A cette époque, la chaussée antique, beaucoup moins exposée que maintenant aux empiétements des cultivateurs, était encore utilisée comme chemin public sur une notable partie de son parcours.

Voici un extrait du travail de Pasumot, travail qui fut publié pour la première fois en 1765 :

« Depuis Avallon jusqu'à Sermizelles, on n'a presque que des soupçons de voie et de chaussée romaines; mais au sortir des murs de Sermizelles, on trouve la chaussée qui rase le château devant lequel M. Le Tors, lieutenant civil et criminel d'Avallon, la fit ouvrir en 1737, pour en reconnaître davantage la construction, eu égard au local. Depuis ce château, qu'elle laisse à l'ouest, elle est très-bien alignée, très-visible et construite en levée. A un bon quart de lieue de Sermizelles, elle courbe à l'ouest, monte un monticule sur lequel est située l'église paroissiale de Voutenay, qu'elle laisse à l'ouest à environ cent toises, descend ensuite ce monticule, passe sur un ruisseau où il y a un pont, remonte une petite hauteur et de là continue à travers une très-belle plaine le long de la rivière de la Cure, toujours très-visible et formant une très-belle chaussée; elle vient aboutir à la rivière. Vis-à-vis le village de Saint-Moré et dans cette extrémité, le pavé antique est fort bien conservé et très-visible. Il y avait un pont sur la rivière qui est très-guéable dans cet endroit. Il n'y a pas bien longtemps qu'on voyait encore les restes des pilotis. Un vieillard de quatre-vingt-cinq ans m'a assuré qu'il les avait vus.

« Au-delà de la rivière, on ne voit rien dans le village qui indique clairement la voie romaine, si ce n'est un chemin très-droit le long des murs du château de Saint-Moré. On laisse l'église à environ cinquante toises au nord, et après avoir continué environ cent toises au-delà du village, il faut tourner sur l'ouest pour monter la montagne dans l'espace d'environ trois cents toises, et on retrouve la chaussée dont l'extrémité, dans cet endroit, se trouve au nord-ouest et à fort peu de distance des ruines du lieu nommé *Ville-Auxerre*, situé sur un plateau élevé et qui probablement n'a pu être que le Chora d'Ammien-Marcellin.

« Ces coudes de la voie romaine sont très-visibles. On est alors étonné, ou plutôt dans l'admiration, de trouver sur la hauteur une chaussée magnifique élevée de plus de dix pieds au-dessus du terrain. Elle est très-étroite, dirigée au nord-ouest, selon l'observation que j'en ai faite avec la boussole; elle se trouve d'abord enclavée dans une extrémité de bois, et, après avoir traversé un court espace d'une belle pelouse, elle traverse encore une autre extrémité de bois hors duquel on se trouve en pleine campagne. »

Nous donnons dans le premier volume le dessin d'une partie de cette voie, montrant la coupure faite sous la direction de MM. Quantin et Ragon lors de l'exploration de l'itinéraire de la chaussée antique tout entière. (Voir la description d'Arcy-sur-Cure, tome I[er]).

Après avoir descendu par une longue courbe le flanc rapide de la colline de Voutenay, la route d'Avallon s'avance en ligne directe vers Sermizelles. On distingue parfaitement, à quelques dizaines de mètres sur la droite, la levée ou chaussée de la voie antique que la route nouvelle finit par rejoindre et suivre jusqu'aux abords de Sermizelles dont nous avons donné la description, page 86.

Aux environs de Voutenay, les couches corralliennes et oxfordiennes ne se montrent plus, et le sol est formé presque exclusivement par la Grande-Oolite et les couches marneuses si riches en fossiles qui lui servent de base; près des bois communaux s'étend un petit dépôt composé de sables argileux, jaunes-rougeâtres, qui renferment des grains de quartz, des silex identiques à ceux de la craie, et aussi des fragments de grès ferrugineux. Ce dépôt se rattache certainement à l'époque tertiaire, et son origine est la même que celui de Gros-Mont, que nous avons décrit page 96.

La population de Voutenay était, en 1806, de 335; en 1826, de 308; en 1846, de 348.

A Voutenay se termine la description des soixante-onze communes qui composent l'arrondissement d'Avallon, moins pourtant celle de Thory, localité dont nous avons parlé page 74.

Au moment où s'imprimait cette partie du volume, Thory dépendait encore de la commune de Lucy-le-Bois. Mais depuis longtemps déjà les habitants de Thory songeaient à devenir indépendants et à obtenir pour Thory le titre de chef-lieu communal. Ils s'étaient chargés dans ce but de dépenses relativement considérables, notamment pour la construction d'une église et d'une maison communale. Après de nombreuses démarches, le but a été atteint, et, par arrêté préfectoral en date du 12 octobre 1869, Thory fut érigé en commune, et bientôt après les habitants eurent à nommer un conseil municipal.

Nous avons aussi à signaler pour le canton de Vézelay, en ce qui touche la commune de Châtel-Censoir, l'établissement de la station du chemin de fer d'Auxerre à Nevers par Clamecy. L'inauguration de la première section de cette nouvelle ligne eut lieu le 4 juillet 1870, au milieu d'un grand concours des populations.

A l'extrémité opposée du même canton, les communes de Givry, Saint-Moré et Voutenay sont traversées par la ligne ferrée allant d'Auxerre à Avallon.

Nous avons décrit dans le premier volume le tracé du chemin de fer, depuis son point d'embranchement, à Laroche, jusqu'à la station d'Arcy-sur-Cure. Nous complétons la description de ce tracé jusqu'aux limites du département.

En quittant Arcy, la voie ferrée traverse la Cure sur un beau pont de pierre et s'engage dans une tranchée peu profonde creusée dans le prolongement de la haute colline escarpée et rocheuse qui renferme les célèbres grottes d'Arcy, qu'on laisse sur la droite à une distance de moins de 400 pas.

Le chemin de fer traverse une seconde fois la Cure et s'engage aussitôt dans un tunnel ayant 132 mètres de longueur et creusé en ligne directe à la base de la colline escarpée dite la Côte-de-Chaux, dont nous avons parlé et dont nos dessins montrent la disposition topographique et l'aspect si pittoresque. (Voir les dessins 307, 308, 309).

A la sortie du souterrain, la ligne de fer coupe la Cure une troisième fois, puis une quatrième après avoir dépassé Saint-Moré. Pour éviter de traverser deux fois encore la tortueuse rivière, la voie ferrée pénètre hardiment par une très-forte courbe dans le revers escarpé de la colline de Voutenay, qui borde la rivière de la Cure. Ce point de la ligne est fort curieux à étudier; malheureusement les travaux de déblais ont détruit une notable partie des rochers qui dominaient d'une manière si pittoresque la rivière dont nous allons suivre la rive droite jusqu'au-delà de Sermizelles, où se trouve une station destinée à desservir Vézelay et toute la contrée qui touche au département de la Nièvre.

On quitte la vallée de la Cure pour remonter celle du Cousin. Remonter est bien le mot, car bientôt commence la longue et forte pente qui aboutit à Avallon après avoir contourné jusqu'à Vassy, où se trouve une station, le flanc ondulé des collines de Tharot, d'Annay-la-Côte et d'Etaules.

Au-delà d'Avallon, la voie romaine s'avance par de longs alignements vers Guillon et traverse la vallée du Serein pour entrer sur le territoire de l'arrondissement de Semur.

Les travaux d'exécution de la voie ferrée ne sont pas encore terminés. Nous en devons le tracé, sur notre carte, à une communication bienveillante de l'Administration.

Notre dessin nº 317 montre la disposition des deux ponts de pierre qui sont établis aux abords du souterrain qui est lui-même contigu au souterrain ou tunnel de Saint-Moré. Ces deux ponts, composés chacun de trois arches de 16 mètres d'ouverture et ayant 8 mètres d'élévation au-dessus de la Cure, sont en pierre et bordés d'un parapet en fer. Ils sont semblables aux deux autres ponts établis à Arcy et à Voutenay.

Les stations d'Arcy-sur-Cure et de Sermizelles, distantes l'une de l'autre de 10 kilomètres seulement, c'est-à-dire d'une distance qui peut être facilement parcourue par les promeneurs, permet à ceux-ci de visiter la partie la plus pittoresque de la vallée de la Cure aux environs des belles grottes d'Arcy.

Les villages de Saint-Moré, Voutenay, Sermizelles, Givry et Blannay sont situés au milieu d'un territoire remarquablement pittoresque. On peut suivre l'une ou l'autre des rives de la Cure de préférence à la grande route, mais pour les promeneurs à pied seulement. Les sentiers sont ombragés par des aunes, des peupliers et des saules.

LES FORÊTS DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Les arbres ont aussi leurs aïeux; ils se relient au passé par une suite non interrompue de générations. — Les forêts ont donc aussi leur histoire comme les hommes et les monuments, histoire modeste sans doute, mais qui pour être complète demanderait encore un grand développement. Pour nous, qui ne saurions nous piquer d'érudition, nous ne prendrons la question que par son côté facile et léger, heureux de pouvoir parfois découvrir quelques détails intéressants.

Si nous voulons jeter un regard rétrospectif de deux mille ans sur l'humble coin de terre qui nous occupe, nous verrons une immense étendue de terrains boisés au milieu desquels apparaîtra de distance en distance un petit groupe d'habitations. Nous y reconnaîtrons clairement le noyau de presque tous nos villages: c'est-à-dire que nos contrées étaient alors occupées à peu de chose près comme elles le sont aujourd'hui. Les vestiges romains et même celtiques que l'on y rencontre partout sont pour nous la preuve la plus certaine de cette assertion et quelques-unes de ces trouvailles ornent encore maintenant quelques musées et collections particulières.

Il nous importe d'abord de voir comment ces vastes forêts se réduisirent par des défrichements et des concessions successives à l'état où nous les trouvons aujourd'hui.

Généralités. — Des 728,747 hectares qui composent le département de l'Yonne, 174,000 hectares sont recouverts par des bois. Il n'y a que sept départements : la Côte-d'Or, la Nièvre, les Landes, la Haute-Marne, la Meurthe, la Meuse et les Vosges, qui lui soient supérieurs comme contenance de forêts. C'est ce qui explique comment notre département, inférieur d'environ 20,000 âmes à la population moyenne des départements français, dépasse leur étendue moyenne de 120,000 hectares. — Infériorité toute relative d'ailleurs et qui ne l'empêche pas d'avoir 460,000 hectares de terres livrées à la culture et 37,000 hectares de vignes, qui lui assurent le onzième rang parmi les départements viticoles, sans compter que plusieurs de ses crus ont atteint une réputation européenne.

De ces 174,000 hectares de forêts, 15,000 sont la propriété de l'Etat; le reste appartient aux particuliers et aux communes. Le produit total des ventes annuelles des coupes est d'environ 500,000 francs, et le rapport moyen de l'hectare de six à sept cents francs.

Les essences principales qui peuplent nos forêts sont: le chêne, le charme, le hêtre, le sapin, le verne, le bouleau, etc.

Dans l'époque ancienne et au Moyen-Age, les bois n'avaient pas une grande valeur. La quantité en était d'ailleurs plus considérable qu'aujourd'hui, et la consommation ne s'étendait guère au-delà de la localité; ce qui ne pouvait être utilisé était transformé en cendres.

Vers le milieu du seizième siècle, l'invention du flottage des bois, qui en permit l'exploitation pour Paris et les grands centres de population, augmenta de beaucoup la valeur des forêts. Les possesseurs de terrains boisés qui avaient jusque-là accordé assez facilement des droits d'usages, passèrent des traités avec les particuliers. Seigneurs et vassaux firent des arrangements et les communautés d'habitants furent restreintes dans la jouissance de leurs privilèges.

Au siècle dernier, la valeur des bois n'était pas encore grande. Nous voyons, en 1700, que l'arpent se vendait de 25 à 60 livres par coupe superficielle. Depuis un siècle, cette valeur a pris un accroissement considérable.

Exploitation commerciale. — Malgré sa nature granitique, le pays de Morvand, dit M. l'abbé Baudiau, offre très-peu de ces formes anguleuses et de ces escarpements abrupts que présentent ordinairement les terrains primitifs. Toutes les montagnes, à peu d'exceptions près, offrent, au contraire, des pentes douces, livrées à l'agriculture ou couvertes de magnifiques forêts, source de richesses pour les propriétaires.

Ces bois s'exploitent en *bois de moule* pour l'approvisionnement de la capitale, ou se réduisent en charbon pour la consommation des forges du voisinage. Le gouvernement et quelques riches particuliers coupent à *blanc;* mais la plupart des propriétaires coupent au *furetage*, ce qui se fait en abattant seulement les plus gros arbres. Ce mode d'exploitation s'appelle encore *jardiner*.

Le transport de tous ces bois s'exécute par les rivières d'*Yonne* et de *Cure*, et leurs principaux affluents, au moyen du flottage à *bûches perdues*, ce qui consiste à les lancer à l'eau et à les abandonner ensuite au courant. L'invention de ce genre de transport, si facile et si économique, date de 1549.

Avant d'arriver au flottage, on se livre à diverses opérations préalables. D'abord a lieu la *moulée* ou coupe des bois; elle se fait pendant l'hiver; puis viennent le charroi, l'empilage sur les ports,

au bord des rivières et des ruisseaux flottables, qui s'exécutent dans le cours de l'été. Enfin on procède au *martelage*, c'est-à-dire à l'application de la *marque* de chaque marchand de bois aux deux bouts des bûches qui lui appartiennent, afin de les reconnaître plus tard. Ce moyen, facile pour éviter les inconvénients d'un mélange général, fut inventé en 1598. Avant cette époque, les marchands comptaient leurs bûches et en retiraient ensuite une quantité proportionnelle, tant d'une essence, tant d'une autre.

Lorsque le bois est *reçu* par le *facteur* ou garde de rivière de chaque marchand, et que le moment du *flot* est arrivé, toutes les populations du voisinage se lèvent; les bords des rivières et des ruisseaux, que l'on grossit à volonté, à l'aide d'étangs ou réservoirs, se couvrent d'hommes et d'enfants auxquels on donne depuis 30 centimes jusqu'à 1 franc 25 cent. par jour. Les uns jettent le bois à l'eau; les autres, armés de longs crocs, s'échelonnent le long du courant pour surveiller le flot et empêcher que la *goulette*, ou milieu du lit de la rivière resté libre, ne se ferme.

Mais l'étroit passage vient-il, par l'inadvertance ou l'impuissance de quelque surveillant, à s'obstruer, alors le bois s'amoncelle au loin, et l'eau reflue ou s'échappe à travers les bûches en bouillonnant. A l'instant la vallée retentit de cris confus, et les *flotteurs* accourent à toutes jambes d'aval et d'amont, pour *déprendre*.

Rien de plus curieux que cette opération; elle exige quelquefois des efforts longs et pénibles; mais aussi par moment elle ne demande que l'arrachement de quelques bûches. Alors la *rôtie*, ou masse de bois arrêtée, s'ébranle tout à coup et s'élance avec un bruyant fracas aux applaudissements de tous les travailleurs. On voit, dans ces circonstances, les bûches rouler, pirouetter, en s'entrechoquant. Le saut de Gouloux surtout offre un intéressant spectacle en ce genre. Le bois, en se précipitant de sept à huit mètres de haut, cause un tel fracas, que tous les échos de la vallée en retentissent au loin.

Arrivé soit à Clamecy, soit à Vermenton, le bois de moule, retenu par les *arêts* placés dans la rivière, est retiré de l'eau et déposé sur le rivage. Alors commence l'opération du *triage*, vulgairement appelée *tricage*, ou séparation de la marque de chaque marchand. Quand les divers lots sont tirés à part sous la surveillance des facteurs, et que les différentes essences, comme le *bois gris* ou le chêne et le charme, la *traverse* ou le hêtre, la *menuise* ou le petit bois, ont été placées séparément, les marchands se rendent à Paris pour en opérer la vente.

Les commerçants de la capitale, après l'acquisition, viennent à leur tour à Clamecy et à Vermenton, et font remettre le bois à l'eau pour le conduire dans leurs chantiers; mais le nouveau transport ne se fait plus de la même manière. On lie ensemble, au moyen de *harts* ou rouettes, de longues perches avec lesquelles on forme des espèces de radeaux, et on y dépose le bois; c'est ce qu'on appelle *trains*. Chaque train se compose de vingt-cinq décastères ou cinquante cordes de bois environ, et il suffit ensuite de deux hommes pour le diriger.

L'invention de cet autre moyen de transport, si utile au commerce, est due à Jean Rouvet, bourgeois de Paris, auquel la ville de Clamecy a élevé un buste le 8 octobre 1828. (Voir la description du canton de Coulanges-sur-Yonne). Il restait encore une difficulté à vaincre pour les forêts placées à la source des grandes rivières ou éloignées de leur cours. Jean Sallonnyer, de Château-Chinon, et Simon Sautereau, d'Arleuf, se chargèrent de parer à cet inconvénient en balisant le lit des rivières et des ruisseaux, et en construisant, à leurs sources, de vastes réservoirs au moyen desquels ils furent rendus flottables.

Aménagement des forêts. — Dans les pays qui forment maintenant le département de l'Yonne, les bois mis en coupe ont un âge qui varie depuis 16 à 28 ans, suivant les essences et la qualité du sol qui les produit. Le plus généralement, les forêts de l'Etat sont aménagées à 25 ans. Dans les terres fortes où le chêne notamment croît avec une beaucoup plus grande rapidité, les coupes se font plus tôt.

Il est d'ailleurs à remarquer que c'est un notable avantage de ne pas laisser dans certains cas une croissance trop tardive; plus le bois est coupé jeune, plus il pousse vigoureusement. Il est des terrains peu fertiles où le bois, arrivé à un degré de maturité suffisante, ne fait que dépérir au lieu de croître.

On doit éviter, dans d'autres localités, de faire des coupes anticipées, à une époque où le bois prend son plus grand développement; car arrivé à un degré d'âge, les brins peuvent, en trois ou quatre ans, doubler de volume; le propriétaire perdrait ainsi le bénéfice qu'il aurait droit d'attendre et mangerait *son bois en herbe*.

Du reste, l'usage et l'expérience ont déterminé dans chaque localité le mode d'exploitation le plus avantageux, variable d'un endroit à un autre, et qu'il serait tout à fait préjudiciable de vouloir appliquer semblablement dans des terrains de constitution différente.

Bien des remarques pourraient encore être faites, mais comme nous n'avons point l'intention de prendre ici un ton didactique, nous renvoyons aux divers traités qui peuvent éclairer les propriétaires sur cette matière spéciale.

Exploitation. — L'abattage des taillis commence généralement au mois d'octobre quand la feuille est prête à tomber, et se prolonge jusqu'au milieu du mois d'avril, époque à laquelle la sève se met en mouvement. On sait qu'il est préjudiciable aux arbres d'en opérer la coupe après ce délai.

On abat d'abord les taillis que l'on transforme en charbonnage, en moulées, en fagots et en autres produits propres à l'industrie, suivant le mode le plus avantageux que l'exploitant se propose. On abat ensuite les arbres, qui sont utilisés soit en grume pour les besoins de la localité, soit industriés suivant leur essence.

La coupe d'un arbre ou d'un brin de taillis est faite ordinairement au niveau du sol ; la section doit être propre et bombée au centre de manière à ce que l'eau n'y puisse séjourner et gêner la croissance des rejetons qui prendront naissance à la circonférence. Cependant la hauteur à laquelle s'opère la section varie suivant les localités. Dans les pays humides et marécageux, comme dans le Morvand, on coupe les brins à deux ou trois pouces de terre, pour rendre les jeunes pousses moins sensibles aux froids et aux gelées de l'hiver. Dans les autres pays, la coupe se fait à fleur de terre.

Mais il faut bien éviter de laisser aux bûcherons peu consciencieux la faculté de plonger la cognée trop avant en terre ; ils atteignent presque toujours les racines et les radicelles et font pour les coupes ultérieures un irréparable dommage. L'habitude de donner aux bûcherons les copeaux et les troncs a été des plus funestes, en donnant aux ouvriers un appât et un bénéfice, qui se traduit en une perte multiple pour le propriétaire. Combien de ces derniers ont été étonnés de voir s'annihiler les produits qu'ils retiraient de leurs bois, par suite de la négligence de leurs prédécesseurs ou de la surveillance peu active de leurs gardes.

Dans les forêts de l'Etat, cet abus se fait moins sentir, l'administration forestière est généralement moins tolérante et plus redoutée.

Quand la quantité de chêne que contient une coupe est suffisante pour être écorcée, on la réserve pendant l'abattage qui se fait en hiver. L'écorçage a lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai, à l'époque où la sève plus tardive que dans les autres essences, permet de séparer l'écorce de la tige.

Cet écorçage se fait avec de petits instruments de fer ou simplement avec des os taillés en biseau. Quand l'écorce se sépare difficilement de l'arbre, on est obligé de battre les tiges avec des maillets pour réveiller l'action de la sève : toutefois cette opération n'est faite que quand les brins ont été coupés. On coupe ensuite l'écorce de la longueur voulue et on l'étend au soleil pour la faire sécher. Au bout d'un jour ou deux, on la met en tas et avec une forte inclinaison, pour empêcher l'eau d'y séjourner, en cas de pluie.

Les bois pelards sont ensuite industriés soit en paisseaux, soit en moulées, recépes, etc.

Il est toujours interdit d'écorcer les arbres debout, car en enlevant l'écorce trop bas au pied de l'arbre, on pourrait empêcher les bourgeons de se former et les pousses de se produire à la base des troncs. On dépeuplerait ainsi le chêne d'une forêt.

Cette opération ne pourrait se faire qu'en pratiquant préalablement une incision ; mais il y aurait toujours quelque danger d'offenser la base de l'arbre en le coupant, et d'empêcher la production des pousses.

Il est reconnu toutefois que les gros arbres écorcés sur pied et laissés en cet état pendant un certain temps acquièrent une dureté, une force de résistance bien supérieure à celle des futaies abattues avec leur écorce. Buffon, qui avait fait, je crois, plusieurs expériences dans ses forêts de Montbard, a trouvé des différences vraiment extraordinaires, entre la puissance de résistance d'un arbre séché sur pied et d'un arbre abattu avec son écorce.

Défrichements. — On peut signaler dans notre histoire quatre périodes bien marquées pendant lesquelles furent opérés un grand nombre de défrichements. Ces quatre périodes marquent également les époques auxquelles on donne à l'agriculture le plus grand développement. Les deux idées s'enchaînent. Les époques successives de colonisation sont : le colonat romain, le monachisme, l'action seigneuriale au quinzième siècle et le commencement de la Renaissance.

Si les témoignages écrits nous manquent pour la première de ces époques, on a de nombreuses chartes constatant l'influence colonisatrice des moines aux onzième et douzième siècles. Les cartulaires de Pontigny, des Escharlis, de Dilo, de Saint-Pierre-le-Vif, de Molein, etc., témoignent des nombreux défrichements opérés de toutes parts dans notre département, à Champlost, à Chailley, dans les villages voisins de la forêt d'Othe, à Villepied, dans le Bois-Rahaut, à Nitry, dans la forêt de Vaumort, dans la forêt de Palteau, à Pimelles, à Châtel-Gérard, à Aigremont, etc., etc.

Nous voulons bien accorder aux moines du douzième siècle la meilleure part de l'influence colonisatrice, mais il ne faudrait pas être injuste à l'égard des seigneurs laïcs. Si les travailleurs abondaient, si le recrutement des moines devenait de plus en plus facile, c'était grâce à la libéralité des seigneurs qui leur donnaient de quoi subvenir à leurs besoins.

Aux quatorzième et quinzième siècles, une cause majeure amène la décadence de l'agriculture. Les guerres désastreuses et continuelles des Anglais, les incendies, les pillages, les fléaux de toutes sortes réduisent les paysans à un tel état de pauvreté qu'il leur est presque impossible d'ensemencer des terres dont la récolte est le plus souvent la proie de l'ennemi.

L'histoire de l'agriculture est, on le conçoit, intimement liée à l'histoire proprement dite. La connaissance des périodes de paix ou de guerres, du système administratif, est dans tous les cas d'un grand secours. Il y a généralement un point d'arrêt dans l'agriculture après une guerre ou une suite de fléaux.

La guerre de Cent ans terminée, on voit s'accroître les populations dans nos pays et l'agriculture s'améliorer promptement. Les champs en partie incultes depuis plus d'un siècle, envahis auparavant par les ronces et les épines, sont mis en façon et ensemencés.

L'agriculture se ralentit encore et fut même très-négligée pendant les guerres de religion, mais elle reçut encore une nouvelle impulsion après les troubles de la Ligue. Il y eut même dans certaines contrées des défrichements si considérables, que les maîtrises des eaux et forêts de Semur et d'Auxerre furent plus d'une fois forcées d'intervenir.

Chasse. — La chasse étant autrefois un droit purement féodal, les seigneurs n'avaient garde de concéder leurs prérogatives à leurs vassaux, qu'en vertu de titres authentiques qui accusaient nettement la limite de ces concessions. Aussi se fait-on difficilement une idée des entraves apportées jadis à l'exercice du droit de chasse, et de la pénalité terrible réservée aux délits des Nemrods roturiers.

Ce n'est guère que sous Louis-le-Débonnaire qu'on s'occupa de règlementer la chasse, et que des officiers furent chargés de veiller à l'exécution de ces règlements, qui furent souvent renouvelés et modifiés par les rois ses successeurs. Même sous Henri IV, la loi punissait les délinquants avec une barbarie dont nos mœurs actuelles s'accommoderaient difficilement. L'édit de 1603 condamne *à peine de la vie* les délinquants qui ne seront de qualité, et ce, pour la première fois. On ne dit pas ce qui serait fait pour la seconde, et un contemporain remarque naïvement que ces peines sont « *un peu bien rudes.* »

Dans un assez grand nombre de localités les habitants paraissent avoir eu, de temps immémorial, des droits de chasse dans certaines forêts, droits qui furent établis, constatés, limités dans des titres qui sont arrivés jusqu'à nous.

Le comte d'Auxerre reconnaît, en 1345, que les bourgeois d'Auxerre ont eu droit de tout temps de chasser au bois de Bar les bêtes grosses et menues, quand il leur plaisait.

Jean de Chalon, seigneur de L'Isle-sous-Montréal, constate, en 1319, que les habitants pouvaient tendre des pièges, des lacs, des filets, chasser à cors et à cris dans toutes les forêts, excepté dans certains bois réservés. Seulement, quand un gros animal était tué, on devait au seigneur un morceau de choix ; si c'était un cerf, on offrait le cimier ; si c'était une biche, on réservait la hampe; et la hure quand c'était un sanglier. Les habitants de L'Isle possédaient de plus le droit de pêche dans le Serein, dans une portion de son parcours.

Les défrichements opérés par les moines, au douzième siècle, furent plus d'une fois l'occasion de discordes avec les seigneurs du voisinage, qui voyaient leurs plaisirs de chasseurs menacés. Un jeune seigneur, Seguin, voisin de l'abbaye des Echarlis, ayant un jour trouvé les moines occupés à défricher une partie de la forêt de Wèvre, selon le droit qui leur avait été concédé, voulut faire interrompre leur travaux. Après plusieurs contestations portées devant l'archevêque de Sens, Seguin se vit débouté de ses prétentions. Il fit alors invasion à main armée dans l'abbaye des Echarlis, y mit le feu et détruisit tout ce qui y était renfermé. L'archevêque de Sens fut de nouveau appelé comme médiateur, et Seguin fut obligé de faire amende honorable. (1152.)

C'est de 1250 à 1350 que nous voyons apparaître le plus grand nombre de titres relatifs à la chasse et constatant les droits réciproques des seigneurs, jaloux de voir leurs voisins empiéter sur leurs plaisirs.

On trouve de nombreuses chartres mentionnant les arrangements entre les seigneurs de Saint-Bris, de Pacy, de Rochefort, de Noyers, de Montréal, d'Epoisses, etc. Ces seigneurs s'engagent réciproquement à ne pas lancer le gibier sur les terres qui ne leur appartiennent pas, mais ils s'accordent le droit de suivre les animaux avec leurs gens et leurs chiens.

A la même époque, c'est-à-dire au quatorzième siècle, les ducs de Bourgogne, pour lesquels la chasse était un exercice favori, réservaient avec soin leurs droits dans les forêts situées dans la partie de nos pays, qui dépendaient jadis de la couronne ducale.

Ils avaient dans chaque châtellenie des officiers chargés de veiller à la garde du gibier et à la destruction des animaux nuisibles. Cette charge n'était pas une sinécure, car on voit en un seul hiver un garde détruire vingt loups dans les forêts d'Avallon et douze loutres dans les étangs de Montréal.

Les ducs de Bourgogne possédaient aussi des relais de chasse bien organisés, où ils se rendaient souvent. Un de ces relais était établi à Châtel-Gérard à la fin du treizième siècle. En 1346, on voit une maison de chasse à Sarry, avec cinq ou six valets, spécialement occupés à soigner des chiens, auxquels on ne faisait chasser que le cerf.

Les comptes de la châtellenie de Châtel-Gérard, aux archives de Dijon, donnent de très-curieux détails à cet égard.

On peut juger du nombre considérable de cerfs qui peuplaient alors les forêts du Tonnerrois et de l'Avallonnais. En septembre 1346, les veneurs du duc Geoffroi et Abraham organisèrent une chasse. Les chiens, après avoir été oints d'huile ou de miel, furent lancés en chasse et dix-neuf cerfs furent tués.

On lit au compte de 1350 : *Despence des veneurs de madame la Royne de France qui chassèrent à Sarrey la veille des Brandons.*

Le *repos* ou *rendez-vous* des chasses ducales établi à Sarry, fut plus tard transporté à Nuits-sous-Ravières, vers l'année 1385.

Nous avons dit ici quelques mots seulement de la chasse en forêts ; nous n'avons pas parlé de ces fameuses chasses de Saint-Hubert, que les habitants d'Auxerre et de Chablis avaient, depuis un temps immémorial, le droit de faire sur leur finage après le temps des vendanges ; ce serait nous éloigner de notre sujet.

Arrondissement d'Auxerre. — L'arrondissement d'Auxerre est d'une contenance totale de 198,000 hectares sur lesquels 15,500 sont consacrés à la vigne et 31,200 occupés par des forêts. C'est après l'arrondissement de Sens le moins boisé du département.

L'essence chêne y est dominante ; la proportion du hêtre et du charme y est beaucoup moins sensible que dans les autres régions du département. Entre Auxerre, Seignelay et Ligny on voit de grandes masses de sapins qui y prennent un beau développement ; les châtaigners abondent à Pourrain, Diges, Parly et y donnent généralement de bons fruits ; quelques plantations d'acacias entre-

prises dans l'Auxerrois sur une assez grande échelle, donnent des résultats satisfaisants.

Les forêts de Frétoy et de Pontigny sont les plus importantes que l'Etat possède dans cet arrondissement. La forêt de Pontigny surtout, cette dernière épave du monastère jadis le plus opulent et le plus illustre de nos pays, est en grande renommée pour la belle venue sinon pour la qualité de ses hautes futaies.

Les moines de Saint-Marien d'Auxerre reçurent au douzième siècle, plusieurs chartes au sujet de la forêt de *Palteau ;* il leur était permis d'y faire des défrichements. Fromont, de Joigny, dit *Quartier,* leur interdit toutefois d'y faire de la cendre et de l'écorce.

Plusieurs communautés avaient des droits d'usage dans la forêt de Bar. Ces droits avaient été accordés par le roi Louis-le-Gros, dès l'an 886, à l'abbaye de Pontigny ; les abbesses de Crisenon avaient obtenu, en 1149, les mêmes prérogatives du comte d'Auxerre.

Les moines de Pontigny possédaient des droits semblables dans la forêt de Frétoy, par suite de la donation qui leur avait été faite en 1148 par un seigneur de Châtel-Censoir.

Arrondissement d'Avallon. — Des cinq arrondissements qui composent le département de l'Yonne, celui d'Avallon est le plus boisé ; toute la partie sud, qui comprend le Morvand-Avallonnais, est recouverte par d'immenses forêts.

Les ruisseaux et rivières sur lesquels on ne flotte qu'à bûches perdues, fournissent une quantité considérable de bois à brûler consommé par la ville de Paris.

L'Yonne commence à être flottable à bûche perdue à une lieue et demie au-dessus de Château-Chinon et finit de l'être à Lucy-sur-Yonne, à deux lieues nord au-dessus de Clamecy.

La Cure prend sa source à Gien, entre Saulieu et Autun, passe à Dun-les-Places, Chastellux, Vézelay, Vermenton et se jette dans l'Yonne à Cravant. Cette rivière fournit à elle seule 8,000 décastères de bois, dont moitié hêtre.

Le Cousin prend sa source au-dessus de Saulieu, passe à Rouvray, à Avallon et va se jeter dans la Cure à Blannay. Divers ruisseaux affluent dans le Cousin ; le plus considérable est le Chalot, dont l'étang supérieur est à Detrapis, près Saulieu.

Les rivières de Cure et de Cousin flottent à bûche perdue parallèlement à la haute Yonne et à ses affluents ; mais comme leur cours est obstrué en beaucoup d'endroits par des obstacles naturels elles ne donnent pas tout le bois qu'il pourrait en descendre pour les besoins de la capitale.

La famille de Chastellux possède à elle seule une quantité considérable de bois, dans la possession desquels elle a pu rentrer après la Révolution, ou du moins après le retour des Chastellux en France, en 1814. Car, lorsque le Directoire, dans la pensée de conserver au domaine public la partie la plus importante du sol forestier, décida, par les lois de nivôse et ventôse an IV et vendémiaire an VI, que l'aliénation des bois confisqués sur les émigrés n'aurait lieu que pour les pièces au-dessous de trois cents arpents, il assurait à son insu la conservation des domaines des plus riches familles émigrées, et c'est grâce à cette précaution législative, comme le dit M. Chaillou des Barres, que la famille de Chastellux rentra en possession de plus de trois mille arpents de bois.

Cette étendue de bois était beaucoup moins considérable qu'autrefois, car à la fin du seizième siècle les sires de Chastellux, se préoccupant du développement de l'agriculture dans leurs domaines, avaient concédé à un grand nombre de particuliers une certaine quantité de bois pour en opérer le défrichement, les mettre en culture et y faire des constructions. C'est à ces concessions qu'est due la fondation de la plupart des hameaux du canton de Quarré. En 1612, Olivier de Chastellux, voulant développer encore davantage la colonisation de ses domaines, fit venir des habitants de la Thierache, leur fit défricher des domaines et les incorpora dans sa seigneurie aux mêmes conditions que ses vassaux.

C'est à une concession moderne de ce genre que le monastère de la Pierre-qui-Vire doit son établissement.

Les grandes forêts possédées par l'Etat dans l'Avallonnais sont la Forêt-au-Duc et la forêt Saint-Jean, contiguë à la forêt du même nom dont on parle dans l'arrondissement de Tonnerre.

Les communes possèdent aussi les bois d'Avallon, les forêts de Grange et d'Hervaux.

Cette dernière, la plus importante par la belle venue de ses bois et la renommée de ses hautes futaies, est située dans le canton de L'Isle-sur-Serein.

De temps immémorial les vassaux de la seigneurie de L'Isle jouissaient de droits d'usage dans la forêt d'Hervaux. Toutefois, au treizième siècle, les religieux dépendant de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, ainsi que leurs hommes de Coutarnoux, Dissangis, Massangis, ne jouissaient pas des mêmes droits. Ils menaçaient même d'abandonner le pays, si semblable concession ne leur était accordée. En conséquence, Jean de Châlon, seigneur de L'Isle, leur donna les mêmes prérogatives par une charte du 24 juin 1319.

La forêt d'Hervaux fut, pendant les deux siècles qui ont précédé la Révolution, le sujet d'interminables procès entre les seigneurs de L'Isle et leurs vassaux ; les nombreux arrêts rendus contre ces derniers ne purent mettre les habitants à l'abri de réclamations nouvelles. Le procès durait encore quand éclata la Révolution.

Arrondissement de Joigny. — La forêt d'Othe, la plus considérable du département, se déploie tout entière dans l'arrondissement de Joigny : elle fournit les bois et les charbons les plus estimés de la capitale.

Le ruisseau de Saint-Vrain, en amont de la Ferté-Loupière, flotte à bûche perdue et se jette dans l'Yonne à Cézy, à deux lieues en aval de Joigny. Il fournit environ quatre à cinq cents décastères.

La forêt d'Othe fut, à l'époque féodale, l'objet de grandes concessions de la part des seigneurs qui la possédaient.

Le roi Louis le Jeune, étant à Etampes, en 1131, y déclara avoir donné à l'abbaye des Echarlis une partie de ce qu'il possédait dans cette forêt. L'année suivante, il donna aux chanoines de Dilo des droits d'usage dans cette même forêt, pour y construire leur monastère et y mener paître leurs troupeaux.

Les abbés de Pontigny obtinrent les mêmes droits d'usage semblables de divers seigneurs, avec faculté de défricher certaines parties. Ces concessions leur furent faites par Hugues le Chasseur, seigneur de Bœurs-en-Othe, l'an 1138; par Henri, archevêque de Sens, en 1139; par le roi Louis le Jeune (1139); par Herbert le Gros (charte donnée à Brienon, en 1145); par le comte de Champagne, Thibaud III (1199).

Ce dernier accorda les mêmes prérogatives pour ses bois d'Othe aux abbayes de Dilo et de Vauluisant (1199).

En 1155, Eudes de Villemaur ratifia les donations faites par ses ancêtres aux moines de Pontigny, pour les bois qu'il possédait en Othe; il permit de nouveau aux religieux de prendre et de défricher les bois qu'ils voudraient, mais il leur enjoignit de n'y faire de l'écorce et de la cendre que pour leurs propres besoins. Il voulut enfin que si les chiens des frères convers saisissaient quelque gibier dans la forêt d'Othe, il fut employé à l'usage des malades.

On voit que malgré les immenses défrichements opérés au douzième siècle dans la forêt d'Othe, cette forêt n'en est pas moins encore très-considérable.

Vers la même époque, des défrichements non moins importants furent faits à Chailley et à Venisy, dans la forêt de Saint-Etienne, appartenant aux comtes de Champagne.

Arrondissement de Sens. — Cet arrondissement, qui comprend 5,000 hectares de terres livrés à la culture de la vigne et 19,000 hectares seulement da forêts, est le moins boisé du département. C'est aux environs de Domats et de Courtoin que s'en présentent les plus grandes masses. Certaines contrées sont complétement garnies d'arbres à cidre, qui y croissent avec vigueur, et sont d'une grande ressource pour les habitants du pays.

Les particuliers sont propriétaires de la plus grande partie de ces forêts; celles qui appartiennent à l'Etat proviennent des anciens établissements monastiques fort nombreux dans le Sénonais avant la Révolution.

La rivière de Vanne, affluent de l'Yonne à Sens, y amène pour la consommation de Paris environ 2,000 décastères de bois par le flottage à bûche perdue. Ces 2,000 décastères ne proviennent pas du Sénonais seulement, le département de l'Aube en fournit une certaine quantité; car le flottage à bûche perdue de la Vanne commence à Saint-Mards-en-Othe (Aube) et passe ensuite à Flacy, Villeneuve-l'Archevêque, Chigy, Pont-sur-Vanne et enfin Sens.

En 1150, Hugues de Vareilles donna à l'abbaye de Vauluisant des droits d'usage dans la forêt de Lancy.

Un des descendants de ce seigneur, Pierre de Vareilles, accorde en 1704, aux moines de Dilo, la faculté de défricher la forêt de Vaumort, en se réservant toutefois, pour lui et ses hommes, des droits d'usage tant que les bois seront debout.

Avant cette époque les moines des Escharlis avaient déjà obtenu de l'archevêque de Sens des droits dans la même forêt, avec faculté d'y faire des défrichements.

Arrondissement de Tonnerre. — Cet arrondissement est, après celui d'Avallon, celui qui contient la plus grande masse de terrains boisés. Les forêts de Châtel-Gérard, de Noyers, d'Ancy-le-Franc, de Tanlay, de Maulne, de Rochefort, de Cruzy, de Tonnerre, etc., donnent pour Paris une quantité de bois à brûler et de bois à charbon assez considérable. Les bois à brûler descendent par bateau sur le canal de Bourgogne, les charbons sont plus généralement expédiés par le chemin de fer.

Autrefois le marquis de Louvois, si connu par son immense fortune, par la valeur et l'étendue de ses propriétés, possédait près des deux tiers des forêts qui s'étalent dans le Tonnerrois. Ces vastes domaines, successivement vendus et disloqués, sont passés dans les mains de nombreux propriétaires. Une quantité de deux à trois mille hectares de bois dépend aussi du château de Rochefort, aujourd'hui en ruines, appartenant à la famille de la Guiche.

La maison de Tanlay possède aussi une assez vaste étendue de forêts, anciennes dépendances du marquisat de ce nom.

Les forêts de Châtel-Gérard et de Saint-Jean sont comme quantité et comme qualité le domaine de l'Etat le plus important dans le Tonnerrois, et d'un rapport qui, dans certaines années, peut atteindre le chiffre de cent mille francs.

Ces forêts, confisquées en 1255 par ordre de saint Louis, sur Ansèric X de Montréal, qui en était possesseur, furent incorporées au duché de Bourgogne, et n'en sortirent qu'en 1477, lors de la réunion de cette province à la France. Elles ont toujours depuis fait partie du domaine de la couronne.

Les bois Saint-Jean appartenaient aux moines de l'abbaye de Moustier-Saint-Jean et ont été confisqués par l'Etat, en 1793.

Il est très-regrettable que les vingt-deux communautés qui, d'après une déclaration de l'an 1319, signée par le duc Hugues de Bourgogne, avaient droit de prendre du bois dans la forêt de Châtel-Gérard, pour bâtir et faire des charrues, n'aient pas su faire reconnaître leurs prérogatives. Les habitants eussent assurément obtenu en dédommagement des portions de bois importantes, tandis que la plupart des communes voisines, oublieuses de leurs intérêts, ont laissé depuis longtemps périmer des droits qui ne seraient plus reconnus maintenant.

BIOGRAPHIE AVALLONNAISE.

AMÉ (Emile), architecte, né à Auxerre. (Voir le v[e] volume).

M. Amé, dessinateur habile et archéologue de mérite, a résidé durant plusieurs années dans l'Avallonnais. Il fut chargé de conduire, sous la direction de M. Viollet-le-Duc, les travaux considérables de la restauration de l'église de Vézelay. Il eut aussi d'autres travaux importants à diriger, et c'est d'après ses dessins que furent commencés les grands et remarquables bâtiments définitifs du couvent de la Pierre-qui-Vire.

On doit à M. Amé de nombreux articles d'archéologie relatifs à l'Avallonnais, notamment la description de la partie ancienne de l'église de Châtel-Censoir ; de belles gravures accompagnent cette notice.

BARDIN (Alfred), professeur au collége d'Avallon, membre fondateur de la société d'Études d'Avallon, et aussi du Musée historique de la même ville.

M. Bardin, numismate distingué, a publié des notices intéressantes relatives aux médailles antiques et monnaies anciennes trouvées dans l'Avallonnais. Ces différentes notices ont été insérées dans le Bulletin de la Société d'Études d'Avallon, fondée en 1859. Le riche médaillier de M. Bardin fait partie des collections du musée d'Avallon. (Voir page 58.)

BAUDIAU (Jacques-François), né à Planchez (Nièvre) le 15 octobre 1809. Vicaire de Château-Chinon, en 1833, curé de Montigny-sur-Canne, 1[er] novembre 1834; et de Dun-lès-Places le 1[er] juillet 1844.

M. l'abbé Baudiau, membre des Sociétés savantes de Saône-et-Loire, de la Nièvre et de l'Yonne, a publié en 1854 un ouvrage, en deux volumes, de recherches historiques relatives en partie à l'Avallonnais et intitulé : *Le Morvan*, ou Essai géographique, topographique et historique sur cette contrée.

Une seconde édition, publiée en 1865, en trois volumes, et enrichie d'un nombre considérable de documents nouveaux et pour la plupart inédits et d'un grand intérêt local, témoigne des recherches infinies auxquelles l'auteur a consacré plusieurs années. C'est l'histoire complète, en ce qui concerne le département de l'Yonne, du Morvan-Avallonnais.

BAUDIOT, secrétaire de la mairie d'Avallon.

On doit à M. Baudiot le classement et la mise en ordre des archives communales. On remarque notamment dans un énorme portefeuille, une nombreuse série de cartes, plans et dessins relatifs aux propriétés foncières et aux différents édifices anciens et nouveaux de la ville d'Avallon. C'est une importante collection extrêmement intéressante à étudier et qui renferme des plans et des dessins représentant des monuments démolis à l'époque de la Révolution et aussi plus récemment. Ce précieux recueil n'a pas d'équivalant dans les autres bibliothèques du département.

BAUDOUIN (Paul), architecte résidant à Avallon, membre fondateur de la Société d'Etudes d'Avallon et du Musée historique de la même ville.

On doit à M. Baudouin la construction ou la restauration de plusieurs églises importantes de l'Avallonnais et du Nivernais. La restauration de l'église de Saint-Lazare d'Avallon, est une œuvre fort remarquable. (Voir page 39).

M. Baudouin a publié de nombreuses et intéressantes recherches historiques et archéologiques relatives à l'Avallonnais, dans différents recueils, notamment dans l'Annuaire de l'Yonne et le Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon.

BEAUVOIR (Claude de), sire de Chastellux, maréchal de France, né au château de Chastellux en 1386, mort en 1453, et inhumé dans l'une des chapelles de la cathédrale d'Auxerre.

Déjà, dans le premier volume, nous avons eu l'occasion de parler de cette grande figure militaire de l'Avallonnais. Nous avons également, dans la description du château de Chastellux, rapporté l'inscription qui se lit au bas du portrait du maréchal de Beauvoir et fait suivre cette légende indicative de quelques notes historiques.

Ces détails suffiront pour donner un aperçu de la vie de ce personnage remarquable, et qui a été depuis quelques années l'objet de recherches pleines d'intérêt.

Nous devons dès maintenant signaler une erreur typographique de date, ligne quatrième de l'inscription ancienne de la page 202. Il faut lire 1418 et non 1318.

BELGRAND (E.), ingénieur de l'arrondissement d'Avallon de 1840 à 1852, maintenant ingénieur

en chef du service hydraulique de Paris. (Voir le IVe volume).

Durant son séjour dans l'Avallonnais, M. Belgrand ne s'est pas borné aux travaux réglementaires de son service. Doué d'une activité très-grande et d'un esprit de recherches et d'initiative remarquable, il étudia sous ses divers rapports la contrée avallonnaise, et prépara les éléments d'une carte agronomique et géologique de cette même contrée.

A l'aide d'une quantité considérable de documents recueillis sur place, il rédigea un travail très-étendu et très-complet, d'une grande valeur scientifique et d'un vif intérêt local.

Ce travail intitulé Notice sur la carte agronomique et géologique, fut inséré dans l'Annuaire de l'Yonne. Un autre travail d'une application plus immédiate et plus populaire attira sur M. Belgrand l'attention publique et fut le point de départ qui conduisit son auteur à la magnifique position qu'il occupe à Paris. Nous voulons parler des études relatives à la dérivation de plusieurs sources des environs d'Avallon, et des travaux qui permirent de faire arriver ces eaux précieuses à Avallon même en franchissant la vallée profonde et escarpée du Cousin.

M. Raudot a raconté d'une manière charmante et empreinte d'une douce et malicieuse bonhomie, l'histoire de ces mêmes fontaines.

BÈZE (Théodore de), né à Vézelay le 24 juin 1519 ; fils de Pierre de Bèze, bailli de Vézelay, et Marie Bourdelot d'une bonne famille de Sens.

Théodore de Bèze, devenu sur la fin de sa vie l'un des plus savants défenseurs du parti calviniste, quitta Vézelay étant encore enfant et ne semble pas y être revenu. Il mourut à Genève, où il s'était retiré depuis de longues années, le 23 octobre 1605, c'est-à-dire âgé de plus de 86 ans.

BOCQUILLOT (Lazare-André), savant écrivain ecclésiastique, né à Avallon le 1er avril 1649, mort dans la même ville le 22 septembre 1728, et inhumé dans l'église de Saint-Lazare où on voit l'inscription de son tombeau.

On doit à l'abbé Bocquillot un très-grand nombre d'écrits parmi lesquels il se trouve des dissertations historiques concernant l'Avallonnais. C'est à Avallon qu'il composa une grande partie de ses ouvrages et se forma une bibliothèque qui passa pour être l'une des plus importantes du diocèse d'Autun, dont Avallon faisait partie. On croit que les nombreux ouvrages de théologie de la bibliothèque actuelle d'Avallon, ont appartenu à l'abbé Bocquillot.

BORNES DES FOURNEAUX (Etienne), lieutenant-général, chevalier de Saint-Louis, grand-croix, né à Vézelay le 22 avril 1767, mort en 1849.

Soldat à dix-sept ans, sergent à vingt. Il se distingua de 1790, en résistant à une émeute; est fait sous-lieutenant. Son avancement marche rapidement. Envoyé à Saint-Dominique en 1792, il s'y distingue par sa bravoure, revient en France en 1796 ; est nommé gouverneur de la Guadeloupe peu de temps après.

En 1811 il fut nommé au Corps législatif par les habitants de l'Yonne, et élu vice-président en 1813. Réélu député en 1815; il était général de division.

BREUILLARD (Edme), fils de Mathieu Breuillard et de dame Marie-Françoise Gousson, né à Sainte-Colombe le 11 janvier 1807, ordonné prêtre le 24 juin 1833, desservant de Voutenay puis de Savigny-en-Terre-Plaine, où il réside.

M. l'abbé Breuillard a écrit plusieurs mémoires historiques et a publié notamment un volume intitulé: *Mémoires historiques sur une partie de la Bourgogne*, in-12, 1857. Ces mémoires sont surtout relatifs aux communes des cantons de L'Isle et de Guillon et aussi à diverses localités de la Côte-d'Or. Curieux petit volume renfermant une foule de documents inédits sur l'histoire « contemporaine » de Savigny-en-Terre-Plaine. Initiative qu'il serait désirable de voir imitée par les écrivains de notre temps.

CARISTIA est le nom d'une ancienne famille d'architectes, originaire de Borgo-Sesia (Piémont). Vers le milieu du XVIIe siècle, deux membres de cette famille émigrèrent en Bourgogne et francisèrent leur nom, qui se prononça Caristie.

CARISTIE (Jacques-Nicolas), architecte-voyer de la ville d'Avallon, né en 1747, mort le 27 octobre 1817, était fils de Jacques Caristie, aussi architecte, et de dame Marie-Josèphe Pitois; avait épousé Julienne Boullenot et eurent dix enfants dont, entre autres :

CARISTIE (Philippe-Joseph-Marie), né à Avallon le 12 décembre 1775, et décédé dans la même ville le 10 octobre 1852.

Il fut admis à l'école polytechnique le 4 janvier 1795, et partit pour l'Egypte avec l'armée d'Orient, le 20 mars 1798.

Pendant toute la durée de l'occupation française M. Caristie exerça les fonctions d'ingénieur des ponts et chaussées dans la province de Fayoum, et comme tel, il collabora au grand ouvrage que la commission des sciences et arts d'Egypte a publié sous le règne de Napoléon Ier.

Ingénieur de l'arrondissement de Lyon pendant deux années, il exerça la même charge dans l'arrondissement d'Avignon, de 1804 à 1827. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1814.

Sur sa demande, M. Caristie obtint la place d'ingénieur à la résidence d'Avallon sa ville natale, et en 1832 il fut admis à la retraite. Il a laissé un très-grand nombre de remarquables dessins d'architecture, lesquels sont encore à Avallon en la possession de M. Alfred Caristie, et réunis aux dessins et croquis, en grand nombre également, de Jacques-Nicolas Caristie. Ceux-ci, presque tous relatifs aux monuments et constructions diverses de l'Avallonnais ont un intérêt local d'une grande valeur.

CARISTIE (Augustin-Nicolas), savant architecte, membre de l'Institut, né le 6 décembre 1783, à Avallon, frère du précédent.

Il vint à Paris étudier l'architecture dans les ateliers de Vaudoyer et de Percier. En 1813 il remporta le grand prix d'architecture, ce qui le conduisit à Rome. Ses dessins sont nombreux et fort importants.

M. Augustin Caristie, par suite de la clientèle laissée par son père, avait continué à être l'architecte des châteaux de Chastellux, Sauvigny, Epoisses, Viteaux, etc. Par sa position officielle, ses relations administratives et sa fermeté, il sauva d'une démolition entière la tour de l'Horloge d'Avallon, dont la destruction avait été décidée comme menaçant ruine et qui, en réalité, ne faisait que porter « ombrage » à une maison avoisinante.

M. Caristie, devenu inspecteur général des bâtiments civils et vice-président de la commission des monuments historiques, est mort à Paris le 5 décembre 1862.

CHAMPION (Edme), surnommé le *Petit Manteau bleu*, est né le 13 décembre 1764 à Châtel-Censoir, fils de Pierre Champion, simple ouvrier de rivière, et de Françoise Laroche.

Orphelin dès l'âge de treize ans, il partit pour Paris en s'embarquant sur un des trains de bois qui descendaient le cours de l'Yonne. Il devint ouvrier bijoutier et su se créer, de la manière la plus honorable, une fortune considérable. En 1830, touché de la misère de quelques quartiers de Paris, il organisa des secours en nourriture qui le rendirent célèbre. La couleur bleue de son petit manteau lui valut le surnom sous lequel il est connu. Il est mort à Châtel-Censoir le 1er juin 1852. M. Gustave Cotteau, dont la famille réside à Châtel-Censoir, à écrit l'histoire de cet homme de bien (voir page 289.)

CHASTELLUX (François-Jean), né à Paris le 5 mai 1734, embrassa d'abord la carrière militaire et parvint au grade de colonel, puis à celui de brigadier des armées du Roi. Son livre *de la Félicité publique*, imprimé en 1772 sous le voile de l'anonyme, eut un succès qui lui ouvrit les portes de l'Académie française. Il fut le premier, suivant l'éloge de Buffon, qui eut le courage de braver le préjugé contre l'inoculation.

Ne perdant pas de vue la carrière des armes, il partit pour l'Amérique rejoindre le marquis de La Fayette. Ce voyage, et divers travaux sur les arts et les sciences, fixèrent sur lui l'attention des savants du XVIIIe siècle. Il mourut subitement le 24 octobre 1788. Sa veuve accoucha le 20 février 1789 d'un fils qui fut nommé Alfred-Louis-Jean-Philippe, lequel résida à Lucy-le-Bois et mourut le 2 octobre 1856, sans laisser de postérité. Sa veuve fit construire sur son tombeau une chapelle qui a été terminée en 1868. (Voir page 73.)

CHASTELLUX (Henri-Paul-César), fils aîné du comte Amédée de Chastellux, né au château du Peseau (Nièvre), le 3 novembre 1843.

M. le comte Amédée de Chastellux avait commencé à rétablir l'ordre des archives de Chastellux, lorsqu'une mort prématurée (3 septembre 1857) l'enleva à l'Avallonnais ; il laissa à son fils le soin de terminer cette tâche. Ce travail important rempli de documents historiques relatifs à l'histoire générale de l'Avallonnais, se divise en deux parties bien distinctes : *Recherches sur les anciens seigneurs de Chastellux*, publiées en 1868 ; et *Histoire généalogique de la maison de Chastellux*, publiée en 1869.

Les recherches historiques auxquelles M. le comte de Chastellux s'est livré avec une persistance et une ardeur infatigables ont donné lieu à des rectifications assez nombreuses en ce qui touche les noms et aussi les dates indiquées par divers écrivains anciens, et reproduites sur les portraits de famille placés dans le grand salon du château de Chastellux lors des travaux de restauration faits par le comte César-Laurent de Chastellux, travaux dont nous avons parlé page 201.

Plusieurs de ces légendes généalogiques ont été rectifiées ; d'autres ont été refaites entièrement et nous en donnons ci-dessous le texte nouveau rédigé par M. de Chastellux d'après les documents authentiques.

Page 201, ligne 3 : « Le plus ancien membre connu de la famille de Chastellux est Artaud, 1er du nom, sire de Chastellux, qui prit la croix à Vézelay (1146); sa lignée s'éteignit en 1331 dans la personne de Jean, sire de Chastellux, vicomte d'Avallon, décédé sans postérité. Son héritage passa par les femmes à une branche cadette de la maison de Montréal qui, depuis 1384, n'a cessé de le posséder. C'est en 1621 que la baronnie de Chastellux fut érigée en comté.

I. Jean, sire de Beauvoir, appartenait à la maison de Montréal et ne vivait plus en 1262; il fut père de Guy et de Jean, chanoine et chantre de l'église de Langres.

II. Guy, sire de Beauvoir, épousa Isabelle de Roussillon, dame de Thury, et en eut : Jean et Marguerite qui porta la terre de Beauvoir à Guy d'Ostin; leur fille Jacquette la porta à Jean d'Auxerre. Guy de Beauvoir vivait encore en 1305.

III. Jean de Beauvoir, seigneur de Thury, fut aussi seigneur de Bordeaux à cause de sa femme Jacquette de Bordeaux, avec laquelle il vivait en 1328. Il mourut avant 1350 et fut enterré au Val-Saint-Benoît.

IV. Guillaume de Beauvoir, seigneur de Bordeaux, recueillit la terre de Chastellux et dépendances dans la succession de sa tante maternelle Laure de Bordeaux en 1384 ; il fut chambellan du duc de Bourgogne en 1405. Il fut fiancé à Alix de Bourbon qu'il n'épousa point, et eut pour femme Jeanne de Saint-Vérain. Il mourut le 6 juin 1408 et fut enterré en l'église des Cordeliers de Vézelay.

Nous ajoutons enfin à la page 204, ligne 10, que M. le comte Henri-Paul-César de Chastellux a épousé le 3 mai 1869 Mlle Marguerite-Marie-Gabrielle de Virieu.

CHEREST (Aimé), avocat. (Voir le premier volume).

On doit à M. Cherest un travail d'une très-

grande importance historique et d'une haute valeur littéraire sur la ville et l'abbaye de Vézelay.

Dès l'année 1857, M. Cherest publiait dans le Bulletin des Sciences de l'Yonne une remarquable étude intitulée : *Aperçus historiques sur la Madeleine de Vézelay.* Ce travail fut plus tard complété par l'auteur, sous le rapport archéologique.

M. Cherest, frappé de l'importance des événements qui rendirent célèbre la ville de Vézelay dès les premiers temps du Moyen-Age, a publié sous le titre de : *Vézelay, étude historique,* un ouvrage qui captive profondément l'attention, par la sagacité avec laquelle sont analysés les documents historiques relatant des faits qui étaient demeurés peu connus ou restés mal interprétés ou incompris.

L'œuvre de M. Cherest montre dans leur véritable caractère les personnages historiques dont il nous retrace la vie agitée, et en nous faisant connaître les causes diverses de cette même agitation.

M. Cherest a bien voulu nous donner un résumé de son savant ouvrage.

COTTEAU (Gustave-Honoré), né à Auxerre, le 17 décembre 1818 ; juge au tribunal d'Auxerre.

M. Cotteau, destiné par sa famille à la magistrature, se rendit en 1837 à Paris, pour y faire son droit. Tout en assistant aux cours de l'Ecole, il commença bientôt à s'occuper d'histoire naturelle, notamment de géologie, et suivit avec assiduité les leçons que Constant Prévost professait à la Sorbonne.

En 1842, il devint membre de la Société géologique de France, et, depuis cette époque, la géologie fut l'objet de ses études favorites.

Les travaux de M. Cotteau sont justement célèbres et ont acquis une très-grande notoriété dans la science. (Voir le premier volume).

Nous devons personnellement à M. Cotteau une très-nombreuse série de notes géologiques qui ont été fort remarquées, et que nos lecteurs retrouveront complétées par leur auteur dans les cinq volumes de la *Description des Villes et Campagnes du département de l'Yonne.*

DAVOUT (Louis-Nicolas), maréchal de France, né le 10 mai 1770 à Annoux, fils de Jean-François Davout, écuyer, lieutenant au régiment Royal-Champagne, cavalerie ; seigneur en partie d'Annoux, et de dame Adélaïde Minard de Velard, mort à Paris le 4 juin 1823.

Nous avons donné, dans notre premier volume, une notice sur cet homme célèbre dont la famille fort ancienne réside toujours dans l'Avallonnais ; la branche aînée possède encore la terre de Vignes et la branche cadette est restée résidente à Annoux, localité dont nous avons dit quelques mots page 150. La trop grande concision de notre description l'a rendue laconique ou plutôt inexacte. C'est au quartier nommé le Mariollet, du village d'Annoux, que l'on voit encore la maison où, dit-on, Louis-Nicolas Davout est né. C'est une construction fort modeste d'apparence, n'ayant qu'un rez-de-chaussée donnant sur une cour commune à d'autres maisons avoisinantes, et non pas au vieux manoir dont nous avons donné le dessin (n° 158).

ESTIENNOT DE LA SERRE (Claude), né à Varennes près de Cisery, en 1639 ; bénédictin à Vendôme en 1688, fit à Pontoise l'histoire du Vexin français en trois volumes in-folio ; autant sur les antiquités de son Ordre au diocèse de Bourges. Ce laborieux écrivain fit la même chose dans quinze autres diocèses, en sorte qu'il écrivit en onze ans quarante-cinq volumes in-folio ; recueils qui ont été très-utiles aux savants de son temps.

FLANDIN (Louis), conseiller à la cour impériale de Paris ; membre du Conseil général de l'Yonne depuis 1841 ; né le 24 octobre 1800 ; résidant à Domecy-sur-Cure. (Voir page 293).

M. Flandin a publié plusieurs mémoires importants relatifs au département de l'Yonne. Nous citerons notamment un mémoire sur les Magnaneries ; un travail historique important sur Vézelay ; des mémoires sur l'Agriculture ; sur les attributions et les devoirs du curé, du maire et du juge de paix ; du budget départemental ; une notice historique sur l'abbaye de Saint-Martin de Cure.

FORESTIER (Pierre), chanoine de l'église Saint-Lazare d'Avallon, né dans cette ville le 16 décembre 1634 ; mort le 30 novembre 1723.

Cet ecclésiastique a écrit plusieurs ouvrages religieux et aussi une *Vie des évêques d'Auxerre*, et *de la naissance et fondation de l'église collégiale d'Avallon,* manuscrit trouvé récemment à la Bibliothèque impériale, par M. Anatole de Charmasse, et publié par les soins de la Société d'études d'Avallon.

GALLY (Michel-Joseph), né à Avallon le 21 mai 1816.

M. Gally, d'abord professeur au séminaire d'Auxerre, puis aumônier du collége d'Avallon et curé de Saint-Martin d'Avallon a publié plusieurs mémoires historiques importants relatifs à l'Avallonnais et insérés dans le Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon, Société dont il est l'un des membres fondateurs.

GARIEL (Jean-Baptiste-Honoré), né en 1802, fondateur de l'usine à ciment de Vassy-les-Avallon ; maire d'Etaules, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 20 juillet 1859.

L'établissement de Vassy est considérable ; d'honorables traditions commerciales et industrielles l'ont maintenu à la hauteur de la renommée qu'il s'est acquise dès le début de l'exploitation. Une station et une gare ont été établies à Vassy sur la ligne du chemin de fer d'Auxerre aux Laumes.

M. H. Gabriel a été le bienfaiteur de la contrée par le fait de l'importance et de l'étendue que l'industrie du ciment a prises dans l'Avallonnais. La commune lui doit la construction de divers bâtiments communaux et de l'église monumentale qui, commencée en 1859, fut terminée en 1862 et bénite en 1863. (Voir page 64.)

GARNIER (François), fils de Pierre Garnier et de dame Anne-Catherine Roux-Félix, naquit à Pisy le 1er septembre 1797. D'abord instituteur à Marmeaux, puis secrétaire de la mairie d'Avallon, employé du cadastre, etc.

Doué d'une rare activité il se livra à l'industrie et s'associa à M. Honoré Gariel pour l'exploitation du ciment de Vassy. Il parvint à une grande fortune par suite de la réussite d'entreprises considérables de travaux publics qui furent confiés à son intelligente initiative. Nommé deux fois député, les 21 mars et 2 août 1846, et membre du Conseil général de l'Yonne pour remplacer M. Philippe Dupin, décédé.

M. Garnier résida souvent à Marmeaux, village auquel il a rendu de grands services jusqu'à l'époque de sa mort, 8 mai 1870. (Voir page 107).

GOUREAU (Claude-Charles), né le 15 avril 1790, fils de Charles Goureau et de Marguerite Lemaire, propriétaires à Pisy.

M. Goureau, sorti en 1810 de l'école polytechnique, prit successivement tous ses grades jusqu'en 1845, époque où il fut nommé colonel. On lui doit de nombreux et remarquables travaux sur l'entomologie publiés dans divers recueils de sociétés savantes et notamment dans le Bulletin de la Société entomologique de France dont il a été président. Son grand ouvrage sur les insectes nuisibles aux plantes, aux arbres, aux hommes, etc., a eu un légitime succès. M. Goureau, retiré à Santigny, s'occupe encore des mêmes travaux.

GUILLIER DE CHALVRON (Jean-Léonard-Bazile), né à Vézelay le 21 octobre 1788; capitaine en retraite, ancien maire de Vézelay, où il réside.

M. Guillier, ayant été nommé maire de Vézelay, fut appelé à prendre la défense des intérêts de la ville relativement à différentes contestations de propriétés communales. Ce fut là le point de départ de nombreuses recherches dans les archives locales qui donnèrent lieu à la mise en ordre de documents importants que M. Guillier analysa avec un soin remarquable. Ces documents, qui forment de nombreux cahiers, sont enrichis de cartes, plans et dessins représentant plusieurs des anciens édifices de la ville et de ses environs. Cette collection importante offre un très-vif intérêt local.

HENRY (Vast-Barthélemy), né à Seignelay le 5 février 1797, curé-doyen de Quarré-les-Tombes depuis l'année 1825.

M. l'abbé Henry, dont nous avons cité déjà, 1er volume, les importants ouvrages, a également publié dans divers recueils, et notamment dans le Bulletin de la Société d'Études d'Avallon, plusieurs notices historiques concernant différentes localités de l'Avallonnais, et spécialement sur les communes dépendant du canton de Quarré-les-Tombes. Ces dernières notices vont être réunies en volume sous le titre de Mémoires historiques sur le canton de Quarré-les-Tombes. (Voir le Bulletin bibliographique).

LETORS DE CRÉCY, une des plus honorables familles de l'Avallonnais.

Hubert Letors exerça avec honneur la profession d'avocat surtout pour les pauvres. On lui doit l'édition des Géorgiques de Virgile en vers français, par Ségrais, 1712. Il mourut en 1763, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Henri-Hubert Letors, son fils, avocat distingué, publia, en 1745, *la Vie et les Lettres* du chanoine Bocquillot. On trouve dans le *Mercure de France*, depuis 1735 à 1741, plusieurs dissertations de lui sur des points d'antiquités qui prouvent son érudition. Il termina sa carrière en 1771, à l'âge de soixante-dix ans.

Sa bibliothèque, qui échut à Etienne-Guillaume Letors, son fils, était considérable.

La famille Letors ou Le Tors de Crécy habitait le petit château de Sermizelles, bâti sur le côté de la voie romaine d'Avallon à Auxerre et que M. Le Tors, lieutenant civil et criminel d'Avallon, fit ouvrir en 1737 pour en reconnaître la construction.

Les nombreux manuscrits et les correspondances de ce savant, après être demeurés longtemps dans sa famille, ont été vendus au poids et détruits, il y a quelques années, dit M. Quantin. (Notice sur la ville et l'église Saint-Lazare d'Avallon.)

LETORS DE CRÉCY (Louis-Charles), né en 1817 à Avallon, entra en 1837 à l'école de Saint-Cyr. Sous-lieutenant au 25e de ligne en 1839, puis lieutenant et capitaine-adjudant-major au 72e en 1844 et 1849, il se fit remarquer par l'amour de tous les devoirs de son état, son zèle intelligent et son goût pour l'étude. Plusieurs mémoires sur différents sujets militaires lui valurent des encouragements du ministre de la guerre et une mention honorable. Son mémoire notamment sur le recrutement de l'armée développe presque toutes les idées qui ont été mises en pratique par la loi votée en 1854.

Blessé mortellement devant Sébastopol le 23 mars 1856, il mourut quelques jours après prisonnier des Russes.

MACER (Jean), professeur en droit canon, né à Santigny vers 1520.

Le travail de Macer qui nous intéresse le plus, est le petit livre intitulé : *Panegyricus de Laudibus mandubiorum*. 1566. On y voit que les habitants de Sauvigny, Pizy, La Roche-en-Brenil, Charny, avaient une réputation d'agilité, et qu'ils étaient très-habiles dans l'exercice de l'arc et de l'arbalète. Ils remportèrent les prix de ces fameuses courses de Semur dont la tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

MARTIN (Léonard-Nicolas), né à Vézelay en 1758, ordonné prêtre le 25 mai 1782 à Autun, après avoir fait ses études à Paris; nommé chanoine de Vézelay en 1787. Il passa à Paris le temps de la Révolution, y resta vingt ans, n'ayant pas voulu prêter serment, à donner des leçons et à surveiller l'éducation de jeunes gens de bonnes familles. Durant ses moments de loisir il allait

dans les bibliothèques faire des recherches relatives à l'histoire de Vézelay.

En 1817 il fut nommé à la cure de Vézelay, et en 1825 il devint chanoine de la métropole de Sens. Il donna sa démission et vint à Auxerre où il décéda le 11 novembre 1831. Après son décès, sa nièce, Mlle Edmée Martin, qui était restée trente-deux ans avec lui, ayant réuni toutes les notes historiques laissées par son oncle, les fit imprimer à Auxerre en 1832, au nombre de six cents exemplaires qui furent distribués en grande partie à d'anciens amis ou collègues. Cet ouvrage devenu rare a pour titre : *Précis historique et anecdotes diverses sur la ville et l'ancienne abbaye de Vézelay*. Ce volume renferme de nombreuses indications locales que l'on chercherait en vain dans les différentes publications que la célébrité de Vézelay a motivées. Le livre de l'abbé Martin a été souvent consulté et nous y avons, nous aussi, puisé d'utiles renseignements.

MOREAU (François), licencié ès-sciences, professeur de mathématiques au collège d'Avallon, ancien élève de l'Ecole normale.

On doit à M. Moreau, résidant à Avallon, et l'un des membres fondateurs de la *Société d'Etudes d'Avallon*, plusieurs recherches scientifiques importantes et insérées pour la plupart dans les Bulletins de la Société d'Etudes. Ces recherches sont relatives à l'histoire naturelle de l'Avallonnais, contrée que M. Moreau a étudiée avec beaucoup de sagacité.

MUARD (Marie-Jean-Baptiste), ancien curé de Joux-la-Ville et de Saint-Martin d'Avallon, fondateur de la Société des Pères de Saint-Edme, à Pontigny, et de l'Ordre des Bénédictins prêcheurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie à Notre-Dame de la Pierre-qui-Vire.

Le R. P. Muard, fils de Claude Muard et de Catherine Paillot, pauvres agriculteurs, est né à Vireaux le 24 avril 1809. Il est mort le 19 juin 1854, au monastère dont il était le fondateur.

La vie du R. P. Muard a été écrite et publiée par M. l'abbé Brullée, ancien aumônier du monastère de Sainte-Colombe-lès-Sens. Ce livre intéressant a eu deux éditions successives sous le titre de *Vie du R. P. Muard*. Sens, imprimerie Duchemin, 1855 et 1863.

Nous avons longuement parlé du monastère de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire. (Voir page 217. Voir aussi la description de la commune de Joux-la-Ville, page 160 ; aussi celle de Vireaux, tome V.)

PETIT (Michel-Ernest), fils de François-Célestin Petit, docteur en médecine, et de Adèle-Alphonsine Cadoux, né le 31 mars 1835, à Châtel-Gérard ; reçu en 1855 à l'école centrale et à l'école des mines ; entre dans cette dernière, mais ne poursuit pas sa carrière.

M. Ernest Petit a écrit un grand nombre de notices historiques et d'articles biographiques dans divers ouvrages, publications et revues ; notamment dans les Bulletins des Sociétés savantes d'Auxerre et d'Avallon. Ses principaux ouvrages sont relatifs à l'Avallonnais. Parmi ceux-ci on remarque l'Histoire du bourg de Montréal et l'Histoire de la ville d'Avallon, œuvres importantes remplies de documents historiques inédits et d'un grand intérêt local.

M. Ernest Petit, qui réside au vieux monastère de Vausse, près de Châtel-Gérard, s'est formé une bibliothèque considérable et où il a réuni tous les ouvrages historiques relatifs à la Bourgogne et aux auteurs du pays, anciens et modernes. (Voir le V[e] volume.)

PRÉJAN (Claude-Jacques), né à Avallon le 1[er] mai 1771, mort dans la même ville le 22 septembre 1853, exerça à Avallon, sous la Restauration, les fonctions de procureur du Roi. Il suivit avec intérêt les fouilles qui eurent lieu en 1822 à la montagne du Montmarte à l'occasion de la découverte d'un temple antique.

A ce sujet M. Préjan écrivit un mémoire d'après les indications que lui donna M. Caristie, architecte, qui fit avec soin le levé des plans de l'édifice important dont nous avons parlé. (Voir pages 93 et 182.)

Ce mémoire, qui est accompagné de dessins très-exacts faits par M. F. Moreau, se trouve à la suite d'un volume publié par M. Préjan et qui est une traduction d'un *Voyage à Pompéi* par l'abbé Romanelli. Ce petit livre, publié en 1829, est devenu fort rare.

PRÉVOST DE VERNOIS, né à Avallon, général de division du génie, une des gloires de l'Avallonnais. Il prit part à toutes les campagnes de l'Empire depuis le camp de Boulogne jusqu'à la retraite de Russie.

Plus tard il écrivit un volume important sur la défense de Paris ; mis à la retraite en 1848, il mourut à la fin de l'année 1859.

Son portrait, en pied, se voit dans la grande salle de la mairie d'Avallon.

RAGON (Félix), né à Avallon le 24 novembre 1795, entra, en 1813, à l'Ecole normale et fut longtemps professeur d'histoire au collège Bourbon, puis inspecteur de l'Académie de Paris. De 1849 à 1852, il remplit les fonctions d'inspecteur général des études, il a été nommé, en 1844, chevalier de la Légion d'honneur. Ses ouvrages historiques adoptés pour l'enseignement public sont nombreux.

RAUDOT (Claude-Marie), né à Saulieu (Côte-d'Or) le 24 décembre 1801 ; fils de J.-E.-M.-Auguste Raudot, nommé trois fois député de l'Yonne sous la Restauration, et de Henriette Adelon de Chaudenay.

Substitut du procureur du Roi à Sens, à Auxerre et à Versailles ; donna sa démission à la révolution de 1830.

Membre du Conseil général de l'Yonne de 1842 à 1852. Nommé représentant du peuple par le département de l'Yonne à l'Assemblée constituante le 19 novembre 1848 ; puis, en 1849, à l'Assemblée législative. Résidence habituelle : le château d'Orbigny près d'Avallon.

M. Raudot est un travailleur infatigable, a dit avec raison l'historien du Tonnerrois M. Le Maistre. En effet, indépendamment d'ouvrages importants sur les annales contemporaines de la France et qui eurent un grand retentissement, M. Raudot a publié dans divers recueils littéraires un grand nombre d'articles d'économie politique et d'agriculture. On lui doit des communications importantes insérées dans les divers journaux de la Bourgogne et du Nivernais, et des notices historiques d'intérêt local fort remarquables dans les ouvrages périodiques et les Bullletins des sociétés savantes d'Auxerre et d'Avallon, et dans les comptes-rendus des congrès scientifiques.

M. Raudot ne se borne pas à écrire : il agit, il marche, dans toute l'acception du mot. Les voyages, les explorations, les démarches ; les études sur le terrain du tracé d'un chemin de fer, d'une route, de la dérivation d'un cours d'eau ; enfin toutes les choses qui doivent être utiles ou favorables à l'Avallonnais trouvent dans l'activité et l'esprit d'initiative de M. Raudot un concours précieux et durable.

SÉGUENOT (Claude), fils de Jean Séguenot, avocat du Roi, est né à Avallon le 6 mai 1596, mort à Paris en 1670.

Claude Séguenot, savant prédicateur, fut supérieur général des Prêtres de l'Oratoire, à Paris. Les ouvrages qu'il a laissés sont nombreux ; ses sermons ont été publiés après sa mort. « Toutes ces discussions théologiques et amphigouriques ont pu intéresser les générations d'un autre âge. Ces livres, rares maintenant, ne méritent pas d'être tirés de la poussière où ils sont depuis longtemps plongés. »

TIRCUIT (Edme), architecte du département pour l'arrondissement d'Avallon ; né le 19 janvier 1796 à Avallon.

Tircuit, autrefois Tirecuit et primitivement Tirecuir, c'est-à-dire tanneur, est le nom d'une famille très-répandue dans l'Avallonnais et qu'on retrouve assez souvent dans les actes et documents anciens du pays.

M. Tircuit a commencé à exercer sa profession le 1er janvier 1820, et, depuis cette époque, il n'a pas cessé de diriger les travaux de construction, restauration et agrandissement de presque toutes les églises et maisons communales de l'Avallonnais.

Durant une période de plus de cinquante ans, M. Tircuit a cherché à concilier les exigences les plus contradictoires en faisant exécuter, d'après ses dessins, des travaux considérables et parmi lesquels on remarque la reconstruction entière de plusieurs églises.

VALLAMBERT (Simon), né à Avallon vers l'an 1510, est l'un des plus féconds écrivains qu'ait produit l'Avallonnais. Il était, en 1558, médecin de Marguerite de France, duchesse de Savoie et de Berry.

La bibliothèque d'Auxerre possède l'un des nombreux ouvrages de Vallambert, réimprimé en 1587, et dédié à l'abbé Jacob de Jaucourt de Villarnoult.

VAUBAN (Sébastien) le Preste, maréchal de France, né à Saint-Léger-de-Foucheret, le 14 mai 1633, mort à Bazoches le 30 mars 1707.

Divers historiens et plusieurs des membres les plus distingués des sociétés savantes de l'Yonne, enfin un grand nombre d'écrivains et de publicistes se sont plu à analyser les travaux de l'homme illustre auquel la ville d'Avallon a élevé une statue.

On est parvenu à l'aide de patientes recherches à réunir de nombreux détails relatifs aux principaux traits de la vie du maréchal de Vauban et aussi aux membres de sa famille ; recherches que M. l'abbé Baudiau a résumées avec sagacité dans son histoire du Morvan. (Voir le Bulletin Bibliographique.)

Nous avons eu aussi l'occasion de citer le nom du maréchal de Vauban. (Voir pages 21, 215 et 294. Voir aussi le premier volume).

En vertu du décret impérial du 27 novembre 1864, la ville d'Avallon, près de laquelle est né Vauban, le plus grand ingénieur des temps modernes, a été autorisée à élever une statue à son héros.

Cette statue a été confiée au talent de M. Bartholdi, artiste éminent, et elle va être érigée à l'entrée de la promenade dite du Grand-Cours.

Le maréchal est représenté en costume de son époque, milieu du règne de Louis XIV. Il porte un manteau en partie rabattu. La main gauche est appuyée sur la hanche. La droite tient le bâton de commandant dont l'extrémité repose sur des attributs de fortification.

L'artiste a composé, en outre, la disposition de l'escalier monumental qui donne accès de la place à la promenade.

Cette statue est en bronze, d'une hauteur de trois mètres, non compris le socle, qui a la même élévation et qui est formé de beaux blocs de granite provenant du sol attenant à la maison où est né Vauban, à Saint-Léger.

Les frais sont couverts par une souscription publique.

Certes, si un homme mérite en France un monument impérissable pour rappeler une mémoire à laquelle ne se rattachent que des souvenirs glorieux, c'est bien le maréchal de Vauban, grand capitaine, grand ingénieur, noble et beau caractère, homme de bien et auquel jamais on ne put rien reprocher, dont le patriotisme égalait le mérite, dont le mérite égalait la modestie, et dont les services ont été immenses.

Napoléon Ier avait pour Vauban une si grande vénération qu'en 1808 il ordonna de lui élever un monument aux Invalides, sous le dôme, en face de celui de Turenne.

Le cœur du maréchal Vauban fut déposé, le 26 mai 1808, dans le mausolée par le ministre de la guerre et M. Lepelletier-d'Aulnay, arrière petit-fils de Vauban, en présence des ministres de la marine, des maréchaux, des inspecteurs et colonels généraux, du président et du secrétaire de l'Institut.

Un discours du célèbre officier du génie Allent, remplaçant le général Marescot, et le dépôt d'une couronne de laurier sur l'urne par le duc de Dantzig, terminèrent cette cérémonie.

Le cœur de Vauban est toujours dans le monument funéraire. Lorsque le tombeau de l'Empereur dut être commencé dans le dôme, en 1842, on le démolit pour le refaire tel qu'il existe encore aujourd'hui.

Napoléon Ier repose donc entre les deux plus grands hommes de guerre du siècle du grand roi, Vauban et Turenne, et entre deux de ses meilleurs généraux et de ses deux plus fidèles serviteurs, Bertrand et Duroc.

En 1809, M. Allent, par ordre de l'Empereur, plaça une inscription commémorative sur la tour d'Epiry château de l'illustre maréchal, dans le Nivernais. (Voir page 21.)

VAULABELLE (Achille Tenaille de), historien et publiciste distingué, né à Châtel-Censoir en 1799. Elu député à l'Assemblée Constituante de 1848; Ministre de l'instruction publique (1848), vice-président du comité des affaires étrangères; membre du comité de la constitution, etc. Non réélu à l'Assemblée législative.

M. de Vaulabelle a publié plusieurs ouvrages importants, notamment *l'Histoire des deux Restaurations*. Il a préparé d'autres travaux historiques sur l'époque actuelle.

VAULABELLE (Eléonore Tenaille de), journaliste et vaudevilliste estimé, né en octobre 1802 à Châtel-Censoir.

Parmi les ouvrages qu'il a donnés au théâtre on remarque surtout: *la Propriété c'est le vol*, folie socialiste en trois actes et sept tableaux, jouée en 1848. — Il est mort en octobre 1859.

Vaulabelle-du-Haut et Vaulabelle-du-Bas sont deux habitations rurales situées au milieu d'un territoire boisé dominant la rive droite de l'Yonne, et dépendant de la commune de Châtel-Censoir. (voir page 287).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVALLONNAIS.

Mes Oisivetés, par M. Raudot. 1862.
Un Rêve, par M. Raudot. — Bull. d'Avallon. 1866.
Causerie sur Vauban, par M. Raudot. — Ann. de l'Yonne. 1865.
Les maréchaux de France de l'Avallonnais, par M. Raudot. — Ann. de l'Yonne, 1861.
Une heure des Cent-Jours, par M. Raudot. — Ann. de l'Yonne. 1860.
Population comparée de l'Avallonnais sous Louis XVI et sous Napoléon III, par M. Raudot. — Ann. de l'Yonne. 1862.
Les hommes et les bestiaux dans l'arrondissement d'Avallon, par M. Raudot. — Bulletin d'Avallon. 1866.
Recherches sur les épidémies de l'Avallonnais, par M. Baudouin. — Bull. d'Avallon. 1859.
Un document inédit sur Vauban, par M. Fréd. Poulain. — Bull. d'Avallon. 1860.
Lutte municipale entre Charles-le-Téméraire et les Avallonnais au XVe *siècle*, par M. Baudouin. — Bull. d'Avallon. 1860.
Note sur l'ancienne route d'Avallon à Chastellux, par M. Moreau. — Bull. d'Avallon. 1860.
Charles Letors de Crécy, par M. Raudot. — Bull. d'Avallon. 1861.
Herbier du monastère de la Pierre-qui-Vire. — Bull. d'Avallon. 1867.
Vauban, par M. Charles Moiset. — Annuaire de l'Yonne. 1869.
Histoire d'un chemin de fer, par M. Raudot.— Ann. de l'Yonne. 1870.
Un ami d'Henri IV, par M. Ernest Petit. — Ann. de l'Yonne. 1866.
Les vallées de l'Avallonnais, par M. Moreau. — Bull. d'Avallon. 1864.
Quelques mots sur l'Avallonnais à l'époque celtique, par M. Baudouin. — Bull. d'Avallon. 1859.
Note sur les principales sources des environs d'Avallon, par M. Moreau. — Bull. d'Avallon. 1859.
Grande voie romaine d'Agrippa, par M. Ragon. — Bull. d'Avallon. 1862.
Les écorcheurs dans l'Avallonnais, par Ernest Petit. — Ann. de l'Yonne. 1865.
Guide pittoresque dans le département de l'Yonne, par M. Victor Petit. — Annuaires de l'Yonne. 1843-1864.
Notice sur Avallon, Montréal et tout le bailliage d'Avallon, par Courtépée, dans sa Description du duché de Bourgogne.

Cet ouvrage renferme des notices historiques sur les communes d'Avallon, Montréal, Joux, Guillon, Angely, Annay-la-Côte, Annéot, Annoux, Athie, Blacy, Bussières, Chastellux, Cure, Cussy-les-Forges, Domecy, Etaules, Girolles, Island, Lucy-le-Bois, Magny, Marmeaux, Menades, Pisy, Provency, Quarré-les-Tombes, Saint-André-en-Terre-Plaine, Saint-Germain-des-Champs, Sainte-Magnance, Santigny, Savigny-en-Terre-Plaine, Sauvigny-le-Beuréal, Sauvigny-le-Bois, Sceaux, Sermizelles, Talcy, Tharoiseau, Tharot, Thizy, Trévilly, Vassy, Vault-de-Lugny, Vignes.

Description historique, critique et topographique des communes composant le district d'Avallon, par Mocquot.
Notice sur le Montmarte, par Préjean, dans sa traduction du Voyage de Pompéi, par l'abbé Romanelli. 1829.
Le Morvan, par M. l'abbé Baudiau; 1re édition, 2 vol., 1854. — 2e édition, 3 vol., 1865.

Cet ouvrage renferme des notices historiques sur les communes d'Avallon, Island-le-Saulçois, Magny, Cussy-les-Forges, Pierre-Pertuis, Quarré-les-Tombes, Beauvilliers, Bussières, Chastellux, Saint-Brancher, Saint-Germain-des-Champs, Saint-Léger-Vauban, Sainte-Magnance.

Le Morvan d'autrefois, par M. l'abbé Joly. 1 vol. Dijon, 1869.

Nota. La Bibliographie Nivernaise renferme plusieurs ouvrages sur le Morvan.

CANTON D'AVALLON.

Recherches sur la ville d'Avallon au XVe *siècle*, par M. Quantin. — Bull. de l'Yonne. 1853.
Un épisode des guerres civiles du XVIe *siècle, à Avallon*, par M. Quantin. — Bull. de l'Yonne. 1856.
Une petite ville à la fin du XVIe *siècle*, par M. Raudot. — Bull. de l'Yonne. 1857.
Le siége d'Avallon en 1433, par M. Challe. — Bull. de l'Yonne. 1857.
Relique de Saint-Lazare, qui se trouve dans l'église N.-D. et Saint-Lazare d'Avallon, par Henri-Hubert Letors. — Mercure de France, avril 1741.

La vie et les lettres du chanoine Bocquillot, par Henri-Hubert Letors. 1745.
Lettre à M. de Tillemont, au sujet de la relique Saint-Lazare d'Avallon, par Bocquillot. 1740.
Conversion miraculeuse du chevalier de Brun, maître d'hôtel du Roy, par la dévotion de son épouse à N.-D.-du-Repos, par Macusson, abbé de Marcilly. 1680.
Cinq familles avallonnaises, par M. Raudot. — Ann. de l'Yonne. 1864.
Les fontaines d'Avallon, par M. Raudot. — Ann. de l'Yonne. 1864.
Découverte de deux statues et d'un calice dans dans l'église de Saint-Lazare d'Avallon, par M. Michel Gally. — Bull. d'Avallon. 1861.
Pièces trouvées dans les fouilles de Saint-Lazare d'Avallon, par M. Bardin. — Bull. d'Avallon. 1861.
Etablissement des Capucins à Avallon, 1650-1654, par M. Gally. — Bull. d'Avallon. 1861.
Les Chevaliers de l'Arquebuse d'Avallon, par M. Hérardot. Journal d'Avallon.
Le portail de l'église d'Avallon. — Magasin pittoresque. 1862.
L'ancienne église Saint-Julien, par M. l'abbé Michel Gally. — Bull. d'Avallon. 1859.
Le Médaillier d'Avallon. — Comptes-rendus divers faits par M. Bardin, dans chaque numéro du Bulletin d'Avallon.
Notice sur L.-A. Bocquillot, par M. Gabriel Jordan. — Bull. d'Avallon. 1859.
De l'organisation municipale de la ville d'Avallon aux XVIe et XVIIe siècles, par M. Gabriel Jordan. — Bull. d'Avallon. 1861.
Avallon au VIe siècle et saint Germain, évêque de Paris, par M. l'abbé Roguier. — Bull. de l'Yonne. 1857.
Capitulation de la ville d'Avallon, par M. Ad. Lechat. — Alm. de l'Yonne. 1863.
Anecdotes avallonnaises : la Ligue à Avallon, par M. Ad. Lechat. — Alm. de l'Yonne. 1863.
Les illustrations militaires d'Avallon. — Chastellux, Vauban et Davout, par M. Ph. Dupin. Ann. de l'Yonne. 1845.
Notice sur le collége d'Avallon, par M. l'abbé Michel Gally. — Ann. de l'Yonne. 1853 et 1854.
Documents inédits sur le siége d'Avallon en 1433, par M. Ernest Petit. — Ann. de l'Yonne. 1863.
La Ligue à Avallon, par M. Ad. Lechat. — Alm. de l'Yonne. 1862.
Quatre emblêmes de la salle des Echevins, par M. l'abbé M. Gally. — Bull. d'Avallon. 1864.
Inscription du portail de l'église d'Avallon, par M. Moreau. — Bull. de l'Yonne. 1856.
Enquête faite en 1482, touchant le chef de saint Ladre, conservé à Avallon, par M. A. de Charmasse. — Bull. d'Avallon. 1865.
Notre-Dame du Bon-Repos à l'abbaye de Marcilly-les-Avallon, par M. l'abbé Michel Gally. — Bull. d'Avallon. 1866.
Relation de l'exécution à mort d'un homme et de deux femmes à Avallon, en 1471. — Ann. de l'Yonne. 1867.
Naissance et fondation de l'église collégiale d'Avallon, par M. Forestier. — Bull. d'Avallon. 1863.
Quelques mots sur une statuette et une médaille trouvées à Avallon, par M. Bardin. — Bull. d'Avallon. 1863.

CANTON DE GUILLON.

Mémoires historiques sur une partie de la Bourgogne, par l'abbé Breuillard. 1857.

Cet ouvrage renferme des notices historiques sur les communes d'Anstrude, Guillon, Marmeaux, Montréal, Pizy, Saint-André-en-Terre-Plaine, Santigny, Sauvigny-le-Beuréal, Savigny-en-Terre-Plaine, Sceaux, Thizy, Trévilly, Vassy et Vignes.

Recherches sur l'origine de quelques noms de localité aux environs de Santigny, par M. Goureau. — Bull. d'Avallon. 1863.
Note sur Robert Lefoul, sieur de Vassy, par le vicomte de Tryon-Montalembert. — Bull. de l'Yonne. 1857.
Recherche sur Pizy et ses seigneurs, par Ernest Petit. — Bull. de l'Yonne. 1858.
Guillon, notice historique par M. Ernest Petit. — Ann. de l'Yonne. 1867.
Antiquités des environs de Santigny, par M. le colonel Goureau. Journal d'Avallon. 1858.
Fondation du village de Brécy-le-Neuf, commune de Saint-André-en-Terre-Plaine, par Pierre Laureau. — Avallon. Duchâteau. 1807.

CANTON DE L'ISLE.

Collégiale de Montréal, par M. Ernest Petit. — Ann. de l'Yonne. 1861.
Seigneurie de Mont-Réal, étude historique, par Ernest Petit. — Bull. de l'Yonne. 1865. — Volume tiré à part à 25 exemplaires.
L'Isle-sur-Serein, notice historique par M. Ernest Petit. — Alm. de l'Yonne. 1867.
Le maréchal Davout, par M. Ch. Joly. 1864.
Le maréchal Davout, par Jules de Latena. — Ann. de l'Yonne. 1838.
Les carreaux émaillés découverts à Précy-le-Sec, par M. Gally. — Bull. d'Avallon. 1861.
Dissertation sur Brocarica. (Boucherasse, près Montréal), ouvr. anonyme en 2 vol. publié au siècle dernier.
Dissertation sur Brocarica. — Alm. de Sens.
De laudibus mandubiorum, par J. Macer. 1556.

CANTON DE QUARRÉ-LES-TOMBES.

Notice biographique sur le comte César de Chastellux, par M. Raudot. — Bulletin de l'Yonne. 1855.
Le marquis de Chastellux, par M. de Lavergne. (Voir le Correspondant. 1865).
Notice nécrologique sur le comte Amédée de Chastellux, par M. Raudot. — Almanach de l'Yonne. 1859.
Chastellux, par le baron Chaillou des Barres. — Ann. de l'Yonne. 1840.

Origine des Beauvoir-Chastellux, par M. Ernest Petit. — Ann. de l'Yonne. 1864.

Le château de Chastellux, par M. le comte de Chastellux. — Bull. d'Avallon. 1863.

Histoire généalogique de la maison de Chastellux, par le comte de Chastellux. 1869.

Recherches sur les anciens seigneurs de Chastellux, par le comte de Chastellux. 1868.

Mosaïque de Chastellux, par M. le comte de Chastellux. — Ann. de l'Yonne. 1838.

Notice historique sur la commune de Saint-Germain-des-Champs, par M. l'abbé Henry. — Bull. d'Avallon. 1863.

Notice sur la commune de Saint-Brancher, par M. l'abbé Henry. — Bull. d'Avallon. 1865.

Acte et culte de sainte Magnance, par M. l'abbé Michel Gally. — Bull. d'Avallon. 1866.

Vie de saint Eptade, par M. l'abbé Henry. — Bull. d'Avallon. 1861.

Notice sur la commune de Saint-Léger-du-Fourcheret, par M. l'abbé Henry. — Bulletin d'Avallon. 1866.

Dissertation sur les Tombeaux de Quarré-les-Tombes, par Bocquillot. — Lyon. 1724 et 1726.

Dissertation sur les Tombeaux de Quarré-les-Tombes, par Lebeuf. — Journal de Verdun, 1824. — Journal des Savants, 1725. — Mercure de France, 1725.

Dissertation sur les tombeaux de Quarré-les-Tombes, par Thomassin, ingénieur du roi. 1725.

Note sur les tombeaux de Quarré-les-Tombes, par Moreau de Mautour. — Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, t. III.

Bataille de Montcullan ou de Quarré-les-Tombes, par M. Henry. — Bull. de l'Yonne. 1857.

Notice sur les tombeaux de Quarré-les-Tombes, par M. l'abbé Henry. — Bull. d'Avallon. 1860.

Les ruines gallo-romaines du bois des Chaniats, par M. Baudouin. — Bull. d'Avallon. 1859.

Notice sur le tombeau de sainte Magnance, par par M. Baudouin, architecte. Bull. de l'Yonne. 1847.

Nouveaux détails archéologiques sur le tombeau de sainte Magnance, par M. Victor Petit. Bull. de l'Yonne. 1847.

Promenades pittoresques dans le département de l'Yonne; le château de Chastellux et le monastère de la Pierre-qui-Vire, par M. Victor Petit. — 1864.

CANTON DE VÉZELAY.

Vézelay : Etude historique, par M. A. Cherest. 3 vol. 1868.

Etude archéologique sur l'église de Vézelay, par M. A. Cherest. Ann. de l'Yonne. 1866.

Aperçus historiques sur la Madeleine de Vézelay, par M. A. Cherest. Bull. de l'Yonne. 1857.

Etude sur l'organisation communale de Vézelay au XII[e] siècle, par A. Thierry, dans ses lettres sur l'Histoire de France.

L'entreprise du sire de Charny (seigneur de Pierre-Pertuis), par René de Belleval. 1862.

Vézelay, par M. Flandin. — Ann. de l'Yonne. 1841.

Vézelay, appendice, par M. Flandin. — Ann. de l'Yonne. 1845.

Statistique de l'Election de Vézelay, œuvre inédite du maréchal de Vauban, par M. Challe. Ann. 1846.

Restauration de l'église de la Madeleine de Vézelay, par M. Quantin. — Ann. de l'Yonne. 1851.

Le pélerinage de sainte Marie-Madeleine à Vézelay, par M. l'abbé Michel Gally. — Bull. d'Avallon. 1865.

Vézelay en 1575, par M. Challe. — Bulletin de l'Yonne. 1869.

Statistique agricole du canton de Vézelay, par M. Flandin. Ann. de l'Yonne. 1868.

Chronique de Hugues de Poitiers, traduite par M. Guizot.

De la commune de Vézelay, par le comte Léon de Bastard. — Bull. de l'Yonne. 1848.

Iconographie de l'église de Vézelay, par Pierre Meunier. 1862.

Détails sur la voie romaine d'Auxerre à Avallon, et recherches sur Chora, par M. Baudouin. — Bull. de l'Yonne. 1848.

Rapport sur les fouilles faites à Chora ou Ville-Auxerre, commune de Saint-Moré, par M. Baudouin. — Bull. de l'Yonne. 1852.

Théodore de Bèze, par M. Leclerc. Ann. de l'Yonne. 1848.

Théodore de Bèze, par M. A. Savatier-Laroche. Alm. de l'Yonne. 1868.

L'abbaye de Saint-Martin de Chore ou de Cure, par M. Flandin. — Ann. de l'Yonne. 1859.

M. Champion (le petit Manteau bleu), par M. G. Cotteau. — Ann. de l'Yonne. 1853.

Description archéologique de l'église de Châtel-Censoir, par M. Amé, architecte. — Bull. de l'Yonne. 1855.

TABLE DES DESSINS.

CARTES.

PLANS.

DESSINS LITHOGRAPHIES.

—

TABLE DES MATIÈRES.